



Numéro 26 - Juillet 2015

L'agriculture en montagne

**Évolutions 1988-2010
d'après les recensements agricoles**



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Étude réalisée par **Laurent Dobremez** et **Dominique Borg**

Irstea centre de Grenoble

Unité de recherche Développement des territoires montagnards

Avec le concours de **Gisèle Giroux** et **Jérôme Lerbourg**

Service de la Statistique et de la Prospective (SSP)

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 700007

93555 Montreuil-sous-Bois cedex

Irstea centre de Grenoble

Domaine Universitaire

2 rue de la Papeterie – BP 76

F-38402 Saint-Martin d'Hères cedex



L'agriculture en montagne Évolutions 1988-2010 d'après les recensements agricoles

Page 7

Page 7

Page 8

Page 8

Page 8

Page 8

Page 8

Page 9

Page 9

Page 10

Page 11

Page 12

Page 12

Page 13

Page 14

Page 15

Page 15

Page 15

Page 16

Page 17

Page 17

Page 17

A - Cadrage de l'étude

1. Objectifs de l'étude

2. Avertissement méthodologique

2.1. Une étude où il est question de délimitations

- 2.1.1 Définitions et délimitation de la zone de haute montagne
- 2.1.2 La délimitation de la zone de haute montagne
- 2.1.3 Les différents massifs

2.2. Des données et des définitions issues des recensements agricoles (RA)

- 2.2.1 Les exploitations agricoles recensées
- 2.2.2 Les cultures
- 2.2.3 Le cheptel
- 2.2.4 Le chargement animal des surfaces fourragères
- 2.2.5 La dimension économique des exploitations
- 2.2.6 Système de production d'après l'orientation technico-économique de l'exploitation (Otex)
- 2.2.7 La main-d'œuvre sur les exploitations
- 2.2.8 Les types de ménages agricoles
- 2.2.9 Les combinaisons d'activités des ménages sur l'exploitation
- 2.2.10 Pérennité de l'exploitation
- 2.2.11 Modes de valorisation de la production agricole et activités diverses sur les exploitations

2.3. Les modalités de traitement des informations

- 2.3.1 La procédure
- 2.3.2 Les règles du secret statistique

Page 17	2.4. Croisement avec d'autres sources de données
Page 17	2.4.1 Les références laitières attribuées dans le cadre de la politique des quotas laitiers
Page 17	2.4.2 Les résultats issus de l'Enquête pastorale dans le massif alpin
Page 18	3. Des éléments de contexte sur la période étudiée
Page 19	B - Éléments de synthèse
Page 19	1. L'agriculture de montagne française en quelques lignes...
Page 22	2. L'agriculture en zone de haute montagne
Page 22	3. L'agriculture de montagne et ses différents massifs
Page 22	3.1. Les montagnes du Massif Central
Page 23	3.2. Les Alpes
Page 25	3.3. Les Pyrénées
Page 25	3.4. Le massif du Jura
Page 26	3.5. Le massif des Vosges
Page 26	3.6. La montagne corse
Page 27	C - Analyse détaillée
Page 27	1. Les exploitations agricoles
Page 27	1.1. Évolution du nombre d'exploitations agricoles
Page 29	1.2. Dimension des exploitations
Page 29	1.2.1 Superficie agricole utilisée (SAU)
Page 34	1.2.2 Répartition par classes de SAU
Page 36	1.2.3 Dimension économique des exploitations
Page 38	1.3. Statut juridique
Page 41	1.4. Modes de faire-valoir
Page 42	2. Les agriculteurs, les ménages et la population agricole
Page 42	2.1. Population agricole active et main-d'œuvre
Page 46	2.2. Les agriculteurs et la population agricole familiale
Page 47	2.2.1 Les activités des personnes
Page 52	2.2.2 La place des femmes
Page 55	2.2.3 Âge des exploitants
Page 58	2.2.4 Les ménages agricoles
Page 60	2.2.5 Les combinaisons d'activités des ménages agricoles sur les exploitations
Page 63	2.2.6 Types de ménages et combinaisons d'activités
Page 65	2.3. Le travail non familial : salariés agricoles et recours aux ETA et Cuma
Page 67	2.4. Perspectives de succession
Page 70	3. Les cultures
Page 70	3.1. Les cultures et les surfaces
Page 70	3.1.1 Cultures non fourragères, annuelles et pérennes
Page 72	3.1.2 Surfaces fourragères, herbagères et pastorales
Page 80	3.2. Pratiques culturelles
Page 83	3.3. Pratiques d'entretien d'éléments du paysage
Page 84	4. L'élevage
Page 84	4.1. Le cheptel herbivore
Page 86	4.1.1 Évolution et taille des troupeaux en UGB Herbivores
Page 87	4.1.2 Chargement des surfaces fourragères (hors pacages collectifs)
Page 91	4.1.3 Évaluer l'intensification fourragère
Page 92	4.1.4 Utilisation des pacages collectifs
Page 93	4.1.5 Le cas particulier des structures collectives

Page 96	4.2. Le cheptel bovin
Page 96	4.2.1 Les vaches laitières
Page 100	4.2.2 Les quotas laitiers
Page 103	4.2.3 Les vaches allaitantes (ou nourrices)
Page 106	4.3. Le cheptel ovin
Page 107	4.3.1 Les brebis-mères
Page 110	4.3.2 Les brebis nourrices
Page 113	4.3.3 Les brebis laitières
Page 115	4.4. Les caprins
Page 119	4.5. Les équidés
Page 124	4.6. Autres cheptels
Page 124	4.6.1 Les porcins
Page 126	4.6.2 Les volailles
Page 128	4.6.3 Les lapins
Page 130	4.6.4 L'élevage apicole
Page 131	4.7. Autres élevages destinés à la commercialisation
Page 132	5. Les systèmes de production des exploitations
Page 132	5.1. Les principaux systèmes de production en montagne
Page 135	5.2. Zoom sur les principaux systèmes d'élevage en montagne
Page 135	5.2.1 Systèmes spécialisés bovins-lait (Otex 4500)
Page 138	5.2.2 Systèmes spécialisés bovins-élevage et viande (Otex 4600)
Page 140	5.2.3 Systèmes spécialisés ovins (Otex 4810)
Page 143	5.2.4 Systèmes spécialisés caprins (Otex 4830)
Page 144	6. Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation
Page 144	6.1. Transformation à la ferme
Page 146	6.2. Circuits courts
Page 148	6.3. Les productions sous signe de qualité
Page 148	6.3.1 Signes officiels de qualité (SOQ)
Page 151	6.3.2 Agriculture biologique (AB)
Page 152	6.4. L'autoconsommation familiale
Page 152	6.5. Activités touristiques à la ferme et autres activités
Page 154	6.6. Production d'énergie renouvelable pour la vente
Page 155	6.7. Gestion de l'exploitation
Page 155	6.7.1 Tenue d'une comptabilité et utilisation d'internet
Page 156	6.7.2 Régime fiscal d'imposition
Page 156	6.7.3 Installations aidées
Page 157	7. Approche combinée multicritères : systèmes de production, dimension et activités des ménages
Page 157	7.1. Exemples d'analyse des évolutions 1988-2010 pour quelques types d'exploitations en montagne
Page 157	7.1.1 Exploitations de montagne en systèmes spécialisés bovins-lait
Page 159	7.1.2 Exploitations en systèmes spécialisés bovins-viande (et/ou élevage)
Page 160	7.1.3 Exploitations en systèmes spécialisés ovins (viande ou lait)
Page 160	7.1.4 Exploitations en systèmes apicoles
	7.2. Importance relative en 2010 des différents types d'exploitation dans les massifs

Page 162

Quelques références bibliographiques

Page 165

Annexes : Tableaux par zones et par massifs

Remerciements

Cette étude a bénéficié d'un soutien financier du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (convention du 4 novembre 2013 entre Irstea et MAAF-DGPAAT-BATDA).

Correspondant de cette étude pour le Ministère : **Sibylle Slattery**, Chargée de mission Montagne et littoral au Bureau Actions territoriales et services aux collectivités territoriales
Sous-direction Performance environnementale et valorisation des territoires
Direction Générale de la Performance économique et environnementale des entreprises

Cette étude n'aurait pu être réalisée sans l'appui du Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) qui a effectué une partie des traitements et validé les demandes de sorties tenant compte des exigences du secret statistique. La PAO a été assurée par le SSP.

FranceAgriMer a donné son accord pour l'accès aux données relatives aux quotas laitiers.

L'étude a bénéficié de l'appui d'un comité de pilotage qui s'est réuni à deux reprises avec les contributions de :

Pierre Schwartz, Sibylle Slattery, Gisèle Giroux, Catherine Marcellin, Marine de Talhouet, Jean-Baptiste Faure, Marion Dominiak, Hélène Michaux (Groupement des DRAAF) pour le MAAF ; Xavier Chauvin (CGET), Valérie Gehle (APCA), Sandrine Guillé (CGET Alpes), Jean-Michel Noury (Suaci Alpes du Nord), Christophe Perrot (Institut de l'élevage).

Les analyses restent de la responsabilité des auteurs.

Ce travail a été effectué en ayant recours au Centre d'accès sécurisé aux données (CASD) qui a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence ANR-10-EQPX-17.

Évolutions 1988-2010 d'après les recensements agricoles

Quelles sont les caractéristiques de l'agriculture de montagne et ses principales évolutions depuis une vingtaine d'années ? Peut-on mettre en évidence des spécificités par rapport à l'agriculture en plaine ? Quelle est la diversité des facettes de cette agriculture de montagne dans les différents massifs ? Telles sont les principales questions auxquelles cette étude vise à apporter des éléments de réponse à partir d'une caractérisation des exploitations agricoles issue des données des recensements agricoles.

A - Cadrage de l'étude

1. Objectifs de l'étude

Cette étude a été réalisée à la demande du ministère de l'agriculture (MAAF) qui a souhaité qu'Irstea apporte son expertise pour analyser, en partenariat avec le MAAF, les grands traits de l'agriculture de montagne à partir des résultats du recensement agricole 2010 et ses principales évolutions par rapport aux recensements agricoles précédents de 2000 et 1988.

Ce travail s'inscrit en prolongement de travaux antérieurs réalisés par le Cemagref sur l'agriculture de montagne vue au travers des recensements agricoles - étude sur le recensement agricole 1988 (Ernault et Sanchis, 1992), étude sur les évolutions 1988-2000 (Ernault *et al.*, 2005) - et aussi sur des travaux de typologies de fonctionnements d'exploitations agricoles basées notamment sur la valorisation des données individuelles des recensements agricoles

en Haute-Loire (Dobremez et Bousset, 1996), dans les Alpes du Sud (Dobremez *et al.*, 1999), dans le Parc national des Écrins (Dobremez et Borg, 2010) et plus récemment dans les parcs naturels régionaux du Vercors et de la Chartreuse.

Ces derniers travaux ont permis de mener dans cette étude des investigations plus approfondies que dans les études précédentes sur les recensements agricoles, notamment sur les systèmes de production, les ménages agricoles et leurs combinaisons d'activités. En outre, pour certaines variables-clés, une analyse historique sur 40 ans (1970-2010) a été entreprise.

Ces travaux n'auraient pas pu être réalisés sans recourir à l'analyse des données individuelles - ce qui a été permis grâce à l'habilitation accordée par le Comité du Secret Statistique du 5 juin 2013 - et sans la collaboration étroite avec le Service de la Statistique et de la Prospective du MAAF.

2. Avertissement méthodologique

Ce travail est réalisé à l'échelle de la **France métropolitaine**.

2.1. Une étude où il est question de délimitations

2.1.1 Définitions et délimitation de la zone de montagne

Les diverses zones défavorisées ont été reconnues par la Directive 75/268/CEE du 28 avril 1975 (carte 1). Parmi ces zones défavorisées figure la zone de montagne (ZM). La délimitation de la ZM correspond au zonage ICHN ¹. Cette délimitation est basée sur deux critères - l'altitude (altitude minimale de 700 m, 600 m dans les Vosges et 800 m pour les versants méditerranéens), la présence de pentes supérieures à 20 % sur au moins 80 % du territoire d'une commune - ou sur une combinaison de ces deux critères (handicap pente-altitude). Les classements en zone de montagne sont définis par arrêtés ministériels.

Dans cette étude la délimitation de la zone de montagne qui a été retenue correspond à celle qui a été arrêtée par le ministère de l'agriculture à la **date d'août 2013**. Ce zonage a été appliqué rétroactivement à tous les recensements étudiés. Il existe des situations où seules des portions de communes sont inscrites en ZM. Dans cette étude, nous avons considéré que l'ensemble de la commune était inscrit en ZM : le total des communes considérées en montagne est de 6 001 communes (dont 408 inscrites en zone de haute montagne).

2.1.2 La délimitation de la zone de haute montagne

La définition de la zone de haute montagne (ZHM) est propre à la France (décret n° 77/1281 du 22 novembre 1977).

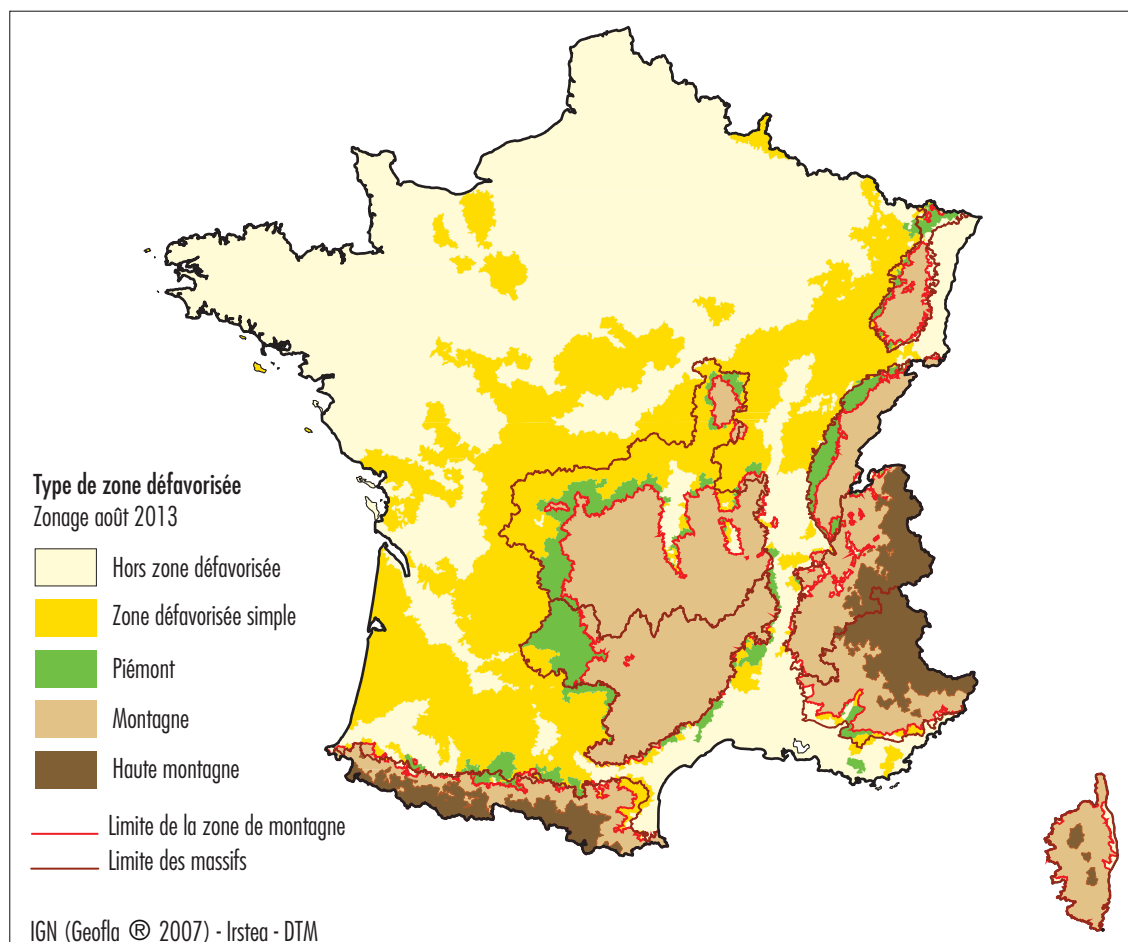
2.1.3 Les différents massifs

Les six massifs ont été délimités en application de la loi montagne du 9 janvier 1985 : Massif Central, Alpes, Pyrénées, Jura, Vosges, Corse.

1. *Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels.*

Carte 1

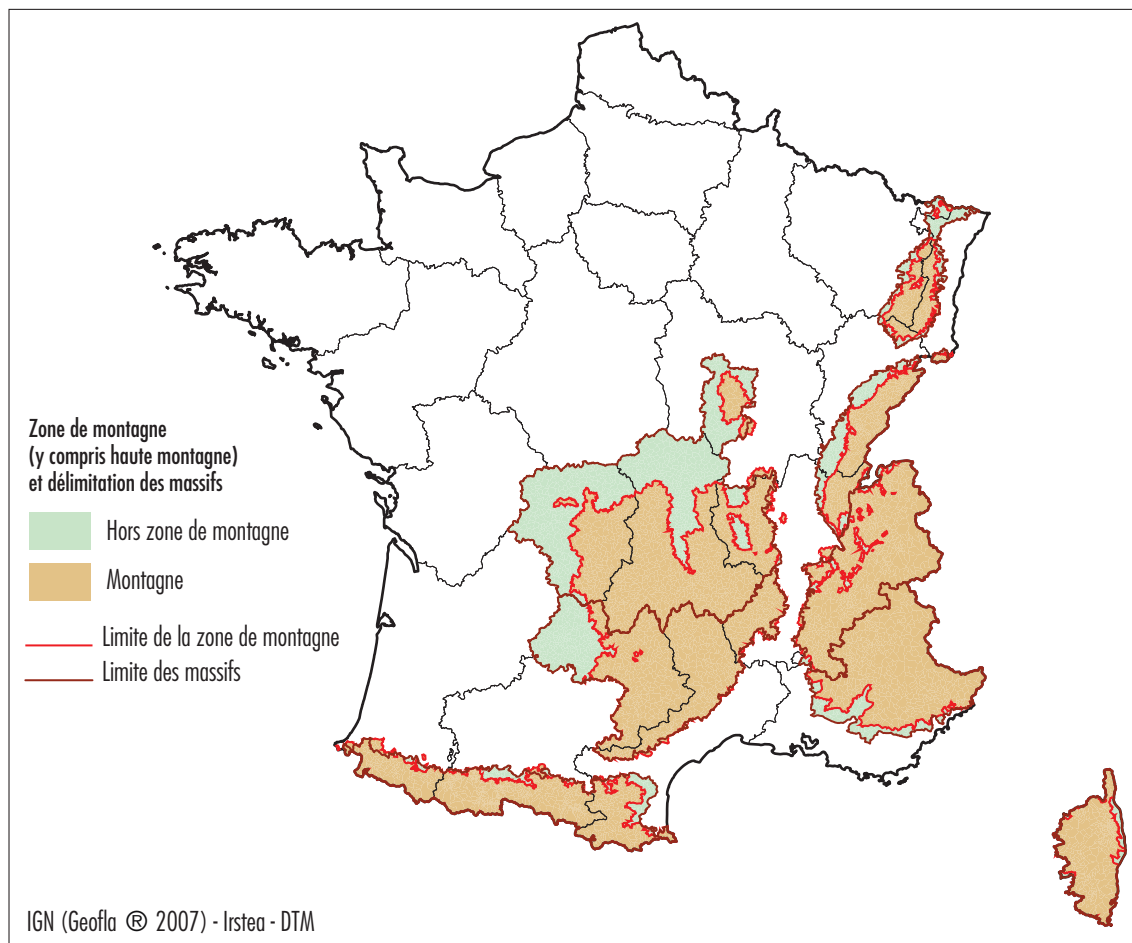
Les zones défavorisées et les massifs en France métropolitaine en août 2013



Source : MAAF - SSP

Carte 2

Délimitation de la zone de montagne (y compris zone de haute montagne) et des massifs : situation en août 2013



Source : MAAF - SSP

Pour rendre compte de la diversité des exploitations au sein d'un massif, nous avons procédé à un découpage des deux massifs les plus importants - le massif des Alpes et le Massif Central - en deux parties nord et sud (carte 1).

Comme le montre la carte 1, les différents massifs comprennent des communes qui ne sont pas en zone de montagne. **Les analyses dans cette étude relatives aux massifs portent exclusivement sur la partie inscrite en zone de montagne (y inclus, le cas échéant, la zone de haute montagne) de chaque massif** (carte 2).

Il apparaît en outre que 120 communes inscrites en zone de montagne ne sont pas rattachées à un massif. Ces 120 communes sont bien prises en compte dans les analyses réalisées sur la zone de montagne métropolitaine, mais elles ne feront pas l'objet d'une analyse spécifique.

2.2. Des données et des définitions issues des recensements agricoles (RA)

2.2.1 Les exploitations agricoles recensées

Qu'est-ce qu'une **exploitation agricole** au sens des RA ? L'exploitation agricole est définie comme une unité économique et de production répondant simultanément à trois conditions :

1. avoir une activité agricole, c'est-à-dire produire des produits agricoles ou maintenir des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ou mettre à disposition des superficies en pacage collectif ;
2. atteindre ou dépasser une certaine dimension : par exemple, au moins un hectare de surface agricole utilisée (SAU), 20 ares de cultures spécialisées, 10 ares de vignes produisant des vins AOP ou au moins 1 vache, 6 brebis mères, 1 truie-mère, 10 ruches en production... ;
3. avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité (SSP, 2010b).

Les données sont déclaratives et **les superficies utilisées sont rattachées à la commune du siège de l'exploitation** 2.

Une nouveauté dans le RA 2010 : sont également recensées les **structures collectives** mettant à disposition des éleveurs des terres pour y faire pacager leurs animaux à condition qu'elles aient déposé un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE). L'organisme gestionnaire (groupement pastoral, association foncière pastorale, collectivité territoriale...) est alors recensé.

2.2.2 Les cultures

Sont recensées les cultures en place sur la campagne du 1^{er} novembre au 31 octobre quel que soit le RA considéré (exemple : campagne agricole du 1.11.2009 au 31.10.2010 pour le RA 2010).

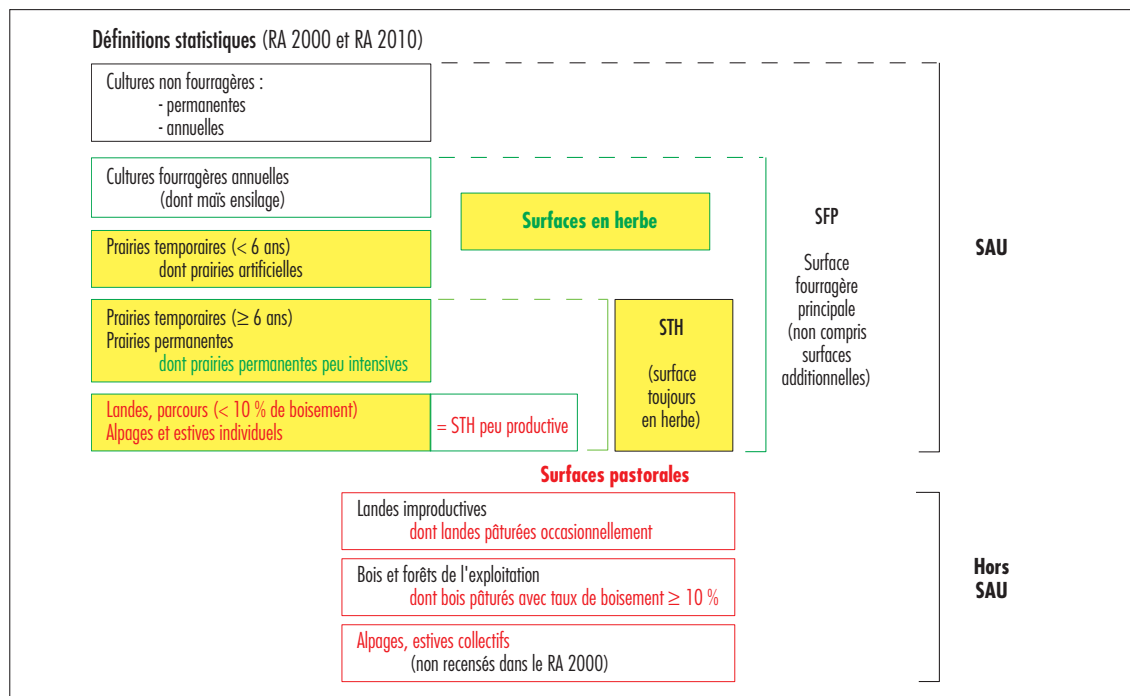
NB : il existe des ruptures de série sur quelques cultures, d'un RA à l'autre, dont il faut tenir compte si on analyse certaines évolutions. Ainsi les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises

et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Superficie agricole utilisée (SAU) = ensemble des superficies cultivées (y compris jachères, jardins et vergers familiaux) et y compris les superficies toujours en herbe (STH) : prairies permanentes, parcours et estives utilisés à titre individuel. Les bois et forêts de l'exploitation (dont les bois pâturés et les landes pâturées avec plus de 10 % de couvert boisé) ainsi que les landes non productives et les superficies utilisées à titre collectif (estives et alpages collectifs par exemple) ne sont pas incluses dans la SAU.

La figure 1 précise ainsi la décomposition de la Superficie Agricole Utilisée (SAU), de la Superficie Fourragère Principale (SFP) et de la Superficie Toujours en Herbe (STH) dans les RA 2000 et 2010 3, ainsi que les notions de « surfaces en herbe » et de surfaces pastorales.

Figure 1
SAU, SFP, STH, « surfaces en herbe » (colorées en jaune) et surfaces pastorales (en rouge) dans les recensements agricoles (RA) 2000 et 2010



Source : MAAF - SSP

2. Cela peut poser problème, notamment dans le cas d'exploitations transhumantes de plaine qui vont estiver en alpage : si cet alpage est géré à titre individuel, sa superficie sera intégrée dans la SAU de l'exploitant et rattachée à la commune du siège de l'exploitation (donc hors montagne).

3. Dans le RA 1988, seules les landes non pacagées sont exclues de la STH. Si elles sont pacagées et si la végétation

lignee ou semi-lignee ne dépasse pas le taux de 25 % de la superficie, ces landes sont incluses dans la STH peu productive. Dans les RA 2000 et 2010, ce taux a été ramené à 10 % (au-delà, classement hors SAU dans les bois et forêts de l'exploitation et, si le pacage est occasionnel et pas régulier, les surfaces ne sont pas incluses dans la STH mais dans les landes improductives...).

Les surfaces utilisées par une exploitation sont ramenées au siège de l'exploitation (au sens de la définition statistique 4). En conséquence, cette étude est focalisée sur les surfaces utilisées par les exploitations de montagne mais nous n'avons pas connaissance avec cette étude des superficies utilisées en montagne par des exploitations de plaine.

2.2.3 Le cheptel

Pour le RA 2010, l'**effectif recensé** est celui présent à la date de référence du 1^{er} novembre 2010 (une autre date peut être éventuellement choisie par l'enquêteur). Cela permet d'avoir une date homogène en principe pour la grande majorité des exploitations. Mais pour les RA 1988 et 2000, l'effectif pris en compte est celui présent le jour du passage de l'enquêteur. Il peut donc y avoir des variations importantes d'effectifs entre exploitations liés à la période de passage de l'enquêteur (exemple : enquête juste après une période d'agnelage). Pour cette raison, nous

avons axé les analyses des cheptels sur les cheptels de souche (vaches, brebis, chèvres) et pas sur les totaux bovins, ovins, caprins.

Le cheptel herbivore et les **Unités Gros Bétail (UGB) Aliments Grossiers (ou UGB Herbivores)** : unités permettant de comparer différentes catégories de cheptel herbivore sur la base de leur consommation d'aliments grossiers (herbe et autres fourrages). Par exemple, une vache laitière = 1 UGB et une brebis = 0,15 UGB. Il existe quelques différences dans les barèmes utilisés dans le RA 1988 et ceux des deux autres RA (tableau 1). Il faut avoir ces différences à l'esprit quand on analyse les évolutions en nombre d'UGB entre 1988 et les autres dates, en particulier pour les ovins, les caprins et les équidés 5. En revanche, **dans cette étude, les mêmes coefficients ont été utilisés pour les trois RA 1988, 2000 et 2010** : ce sont les coefficients du RA 2010 qui ont été utilisés rétroactivement pour 1988 et 2000.

Tableau 1

Coefficients UGB utilisés dans les recensements 1988, 2000 et 2010

Catégorie d'animaux	RA 1988	RA 2000 et RA 2010 (UGB = « UGB aliments grossiers »)
Vache laitière	1,00	1,00
Vache allaitante	0,85	0,85
Génisse > 2 ans	0,80	0,80
Mâle > 2 ans	0,90	0,90
Génisse 1-2 ans	0,60	0,60
Mâle 1-2 ans	0,65	0,60
Veau de boucherie	0,45	0,00
Autre bovin < 1 an	0,45	femelle 0,32 mâle 0,44
Brebis nourrice	0,18	0,15
Brebis laitière	0,13	0,15
Agnelle	0,08	0,09
Autre ovin	0,08	0,04
Chèvre	0,16	0,17
Chevrette	0,08	0,09
Autre caprin	0,08	0,03
Jument de selle, course	1,00	0,80
Jument race lourde	1,00	1,00
Chevaux, poneys selle, course	0,60	0,60
Chevaux, poneys autre race	0,85	0,80
Âne, mulet...	0,40	0,40

Ces coefficients UGB « aliments grossiers » basés sur une approche zootechnique peuvent différer sensiblement des coefficients calculés dans le cadre des déclarations PAC : ainsi une génisse de plus de 2 ans est comptabilisée pour 1 UGB PAC (et 0,8 UGB zootechnique :

cf. tableau 1), une vache allaitante pour 1 UGB PAC (0,85 UGB zootechnique), une agnelle pour 0 UGB PAC... Ces « UGB PAC » sont celles qui sont déclarées dans le RA 2010 dans le cas des structures collectives...

4. Le siège de l'exploitation est, par convention, le bâtiment principal de l'exploitation, ou, lorsqu'il n'y a pas de bâtiment agricole, la parcelle agricole la plus importante qui se trouve sur le territoire de la commune où est située la majeure partie des terres agricoles de l'exploitation. Ce n'est pas le domicile du chef d'exploitation, sauf si ce domicile se confond avec le bâtiment principal d'exploitation (existence d'un corps de ferme) (SSP, 2010b).

5. En comparant 1988 par rapport à 2000 et 2010 : une brebis nourrice est surévaluée de + 20 % en 1988 alors qu'une brebis laitière est sous-évaluée de - 13 %, une chèvre de - 6 %, une jument de selle de + 25 %. Quant aux veaux de boucherie, ils ne sont pas considérés en 2000 et 2010 alors qu'ils comptent pour 0,45 UGB par veau en 1988.

2.2.4 Le chargement animal des surfaces fourragères

Le chargement animal est exprimé en UGB Herbivores/ha SFP (hors pâturages collectifs). La comparaison peut ainsi être faussée entre montagne et plaine car de nombreux éleveurs de montagne (mais aussi quelques transhumants de plaine) utilisent des alpages ou estives collectifs, ce qui diminue la pression de pâturage sur les surfaces individuelles. En outre, les systèmes pastoraux (notamment méditerranéens) ont souvent recours à des parcours boisés qui peuvent être exclus de la SAU, donc aussi de la SFP (cf. définition de la SAU) ⁶.

2.2.5 La dimension économique des exploitations

La dimension économique d'une exploitation est évaluée par sa Production brute standard (PBS) : à chaque donnée de structure (surface de culture, tête de cheptel), il est affecté un coefficient de PBS représentant le potentiel de production unitaire de chaque production (hors aides). Ces coefficients, exprimés en euros,

sont calculés sur une moyenne de plusieurs années (ainsi les coefficients utilisés pour le RA 2010 proviennent de la moyenne effectuée sur les années 2005 à 2009 = « PBS 2007 »). Pour les données des RA 1988, 2000 et 2010 traitées dans cette étude, **c'est la même base de PBS qui a été utilisée (« PBS 2007 »)**. Après multiplication des données de structure par les coefficients de PBS, on calcule la PBS totale de l'exploitation.

Les limites de la PBS : outre son caractère normatif et standardisé (pour une même production, les coefficients PBS peuvent cependant parfois varier selon les régions), la PBS ne prend pas en compte la transformation fermière ni les ventes directes et ventes en circuits courts. En outre, compte tenu de la conjoncture favorable des années 2007 et 2008 sur les céréales, la « PBS 2007 » des céréales a pu être favorisée.

On classe habituellement les exploitations en trois catégories selon les classes de PBS (tableau 2).

Tableau 2

Classement des exploitations en fonction de la production brute standard (PBS)

Valeur de la « PBS 2007 »	Intitulé
PBS < 25 000 €	« Petites exploitations »
PBS comprise entre 25 000 et 100 000 €	« Moyennes exploitations »
PBS ≥ 100 000 €	« Grandes exploitations »

Tableau 3

Équivalences entre seuils de PBS et niveaux de production pour la « PBS 2007 »

« PBS 2007 »	Blé tendre	Maïs (non irrigué)	Vignes pour vin de qualité	Vaches laitières	Vaches nourrices	Brebis	Ruches
25 000 €	22,9 ha en Île-de-France 32,9 ha en Rhône-Alpes	22,6 ha en Rhône-Alpes	2,9 ha en Rhône-Alpes 3,0 ha en Paca	16 VL en Auvergne 14 VL en Rhône-Alpes 13 VL en Franche-Comté	39 VN	126 brebis en Midi-Pyrénées (cf. bassin de Roquefort) 269 brebis en Paca	189 ruches
100 000 €	91,5 ha en Ile-de-France 131,8 ha en Rhône-Alpes	90,6 ha en Rhône-Alpes	11,8 ha en Rhône-Alpes 12,0 ha en Paca	63 VL en Auvergne 57 VL en Rhône-Alpes 51 VL en Franche-Comté	156 VN	503 brebis en Midi-Pyrénées (cf. bassin de Roquefort) 1 075 brebis en Paca	758 ruches

Source : note Agreste - Production brute standard et nouvelle classification des exploitations agricoles. MAAPRAT- SSP, non datée, 7 pages

6. De tels parcours, plus ou moins boisés, peuvent toutefois avoir été déclarés par l'exploitant au titre de la STH peu productive.

Le tableau 3 indique quelques niveaux de production (surfaces, cheptels) correspondant à ces seuils de 25 000 € et 100 000 € pour la « PBS 2007 ».

N.B. Dans les recensements antérieurs à 2010, la notion d'exploitation « professionnelle » était couramment employée. L'exploitation agricole « professionnelle » devait satisfaire à deux conditions : (1) une dimension économique supérieure à 8 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 12 hectares de blé ; (2) une quantité de travail agricole au moins égale à 0,75 unité de travail annuel (UTA), soit l'équivalent d'une personne travaillant au moins à trois-quarts de temps pendant une année. Désormais, c'est le seuil de 25 000 euros de PBS qui prime et qui constitue le nouveau champ du RICA (cf. note Agreste sur la PBS). On notera toutefois que cela correspond à un « saut » important : en effet, 12 hectares de blé équivalent à une « PBS 2007 » de 13 116 € en Île-de-France, 12 828 € en Picardie et 9 108 € en Rhône-Alpes. On ne peut donc pas comparer l'ancienne notion d'exploitation « professionnelle » et la notion actuelle de « moyenne ou grande exploitation » (« PBS 2007 » 25 000 €) qui, en outre, n'implique pas de condition sur le nombre d'UTA par exploitation.

2.2.6 Système de production d'après l'orientation technico-économique de l'exploitation (Otex)

Le classement d'une exploitation dans une Otex se fait à partir de la PBS par production ramenée à la PBS totale de l'exploitation. Une exploitation est dite spécialisée dans une production si la PBS de cette production dépasse les 2/3 de la PBS totale de l'exploitation. La nomenclature est définie au plan européen avec quelques ajustements au plan national.

À partir de la classification en 64 classes (ote64f), nous avons procédé à un regroupement en 16 classes (tableau 4).

Carte des systèmes de production (Otex) dominants par canton (cf. carte 20 au chapitre C 5.)

On considère les Otex les plus fréquentes (en % du nombre d'exploitations) dans chaque canton

Tableau 4

Classification des exploitations en 16 classes (systèmes de production) selon l'Otex sur la base de la « PBS 2007 » et de la classification Otex ote64f

INTITULÉ	ABRÉGÉ	REGROUPEMENTS OPÉRÉS (BASE : OTEX EN 64 CLASSES)								
		1510	1520	1530	1610	1620	1630	1640	1650	1660
Exploitations spécialisées en grandes cultures	GCULT	1510	1520	1530	1610	1620	1630	1640	1650	1660
Expl. spécialisées en maraîchage et horticulture	MARAI	2811	2821	2831	2912	2913	2922	2923	2932	2933
Exploitations spécialisées en viticulture	VITI	3511	3512	3513	3520	3530	3540			
Expl. spécialisées en cultures fruitières et autres cultures permanentes	FRUIT	3610	3620	3630	3640	3650	3700	3800		
Expl. bovines spécialisées orientation lait	LAIT	4500								
Expl. bovines spécialisées orientation élevage et viande	VIAN	4600								
Expl. bovines - lait, élevage et viande combinés	LAIVI	4700								
Expl. ovines spécialisées	OVIN	4810								
Expl. caprines spécialisées	CAPR	4830								
Autres expl. d'herbivores	HERBIV	4820	4840							
Expl. d'élevage granivore	HSOL	5110	5120	5130	5210	5220	5230	5300	7410	7420
Expl. de polyculture	POLYC	6110	6120	6130	6140	6150	6160			
Expl. de polyélevage à orientation herbivores	POLYEH	7310	7320							
Exploitations de polyculture-élevage	POLYCE	8310	8320	8330	8340	8410	8420	8440		
Expl. apicoles	APIC	8430								
Expl. non classées ⁷	NONCL	9000								

7. Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation produit exclusivement des animaux à fourrure (visons...) ou des productions aquacoles et n'a pas de SAU.

et on appelle otex1 l'Otex de rang 1, otex2 l'Otex de rang 2, otex3 l'Otex de rang 3 et on teste les situations correspondant au graphique 1.

D'après ce graphique 1, trois types de situations sont définis :

- * « otex1 dominante » si $otex1 \geq 66,7\%$ ou si [otex1 compris entre 50% et $66,7\%$ et $otex2 < 25\%$]
- * « association otex1 et otex2 » si [otex1 compris entre 50% et $66,7\%$ et $otex2 \geq 25\%$ et $otex3 \leq (otex2 - 10\%)$] ou si [otex1 compris

entre 33% et 50% et $otex2 \geq 25\%$ et $otex3 \leq (otex2 - 10\%)$

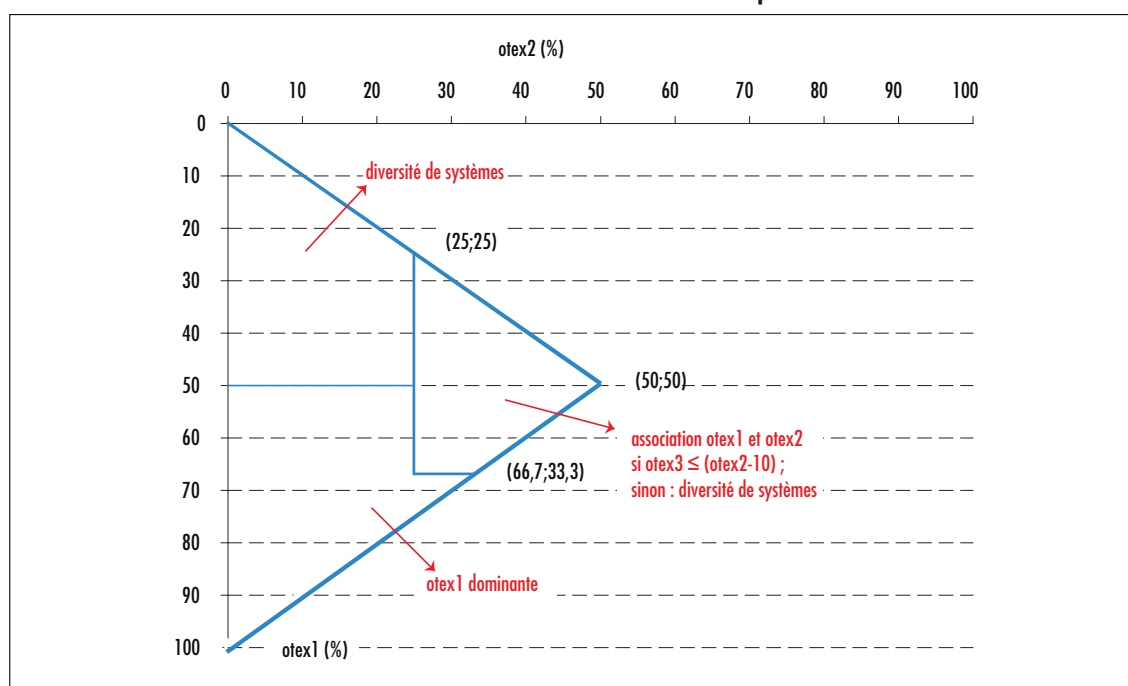
* « diversité de systèmes » dans les autres cas de figure.

Cas particuliers :

- * cantons avec secret statistique (1 à 2 exploitations) : ils ne sont pas étudiés et traités comme des cantons sans exploitation.
- * cantons ayant entre 3 et 5 exploitations : si la condition otex1 dominante n'est pas remplie, alors on classe le canton en « diversité de systèmes ».

Graphique 1

Modalités de classement des cantons en fonction de la fréquence des Otex



Source : Irstea UR DTM

2.2.7 La main-d'œuvre sur les exploitations

Elle est estimée en unités de travail annuel (UTA) : une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Dans le RA 2010, une personne est considérée à temps complet si elle travaille 35 heures et plus par semaine (en 1988 et 2000 : 39 heures et plus par semaine) et 20 jours et plus par mois.

Compte tenu des questions abordées lors du recensement, le calcul des UTA est effectué par tranches selon le barème suivant :

- < 1/4 temps : 0,125 UTA
- ≥ 1/4 temps et < 1/2 temps : 0,375 UTA
- ≥ 1/2 temps et < 3/4 temps : 0,625 UTA
- ≥ 3/4 temps et < temps complet : 0,875 UTA
- temps complet : 1 UTA.

La comparaison entre le RA 1988 et les deux autres RA est délicate car en 1988 les modes de calculs n'étaient pas les mêmes : ainsi, pour les chefs d'exploitation, les activités agricoles et para-agricoles (transformation à la ferme, activités d'accueil sur l'exploitation...) ont été comptabilisées sans plafonnement à 1 de leur quantité de travail en UTA, alors que dans les RA 2000 et 2010, une même personne ne peut pas avoir plus de 1 UTA⁸.

8. L'écart dû au non plafonnement, dans le RA 1988, de la quantité de travail agricole et para-agricole par rapport à une correction qui aurait borné à 1 UTA maximum par personne représente 8 998 UTA « supplémentaires » en France métropolitaine par rapport aux 797 866 UTA totales (sans correction) des chefs d'exploitation et coexploitants, soit un écart de 1,1 %.

2.2.8 Les types de ménages agricoles

Nous nous sommes intéressés au couple d'exploitants car des travaux ont montré qu'il y a généralement des flux financiers entre les différentes ressources du ménage (pot commun) et que les choix stratégiques se discutent au sein du couple (Bel, 1991). En outre, on ne peut

parfois pas comprendre le maintien de certaines exploitations marginales si on ne prend pas en compte l'apport d'un revenu extérieur provenant de l'activité du conjoint.

Nous avons distingué plusieurs types de ménages agricoles (tableau 5) (Madelrieux *et al.*, 2015).

Tableau 5
Typologie des ménages agricoles

Ménage(s) conduisant l'exploitation	Signification
Chef seul ⁹ chef seul exploitant, sans conjoint	1 seul ménage, 1 seul individu exploitant sans conjoint = pas de conjoint, ni de co-exploitant
Couple avec activité agricole réservée chef d'exploitation + conjoint (pas d'autre co-exploitant) avec activité agricole exercée exclusivement par le chef = domaine réservé du chef d'exploitation	1 seul ménage, 1 chef avec conjoint (co-exploitant ou non), pas d'autre co-exploitant ; le conjoint n'exerce pas d'activité agricole sur l'exploitation (il ne participe pas au travail agricole sur l'exploitation)
Couple avec activité agricole partagée chef d'exploitation + conjoint (pas d'autre co-exploitant) avec activité agricole exercée par le chef et son conjoint = travail partagé avec le conjoint	1 seul ménage, 1 chef avec conjoint (co-exploitant ou non), pas d'autre co-exploitant ; le conjoint exerce une activité agricole sur l'exploitation
Association familiale	plusieurs ménages ¹⁰ avec un (ou des) co-exploitant(s) autre(s) que le conjoint, tous sont apparenté(s) au chef d'exploitation
Association non familiale	plusieurs ménages avec un (ou des) co-exploitant(s), au moins un co-exploitant n'est pas apparenté au chef d'exploitation

2.2.9 Les combinaisons d'activités des ménages sur l'exploitation

On considère les activités des personnes retenues au titre des ménages (chef d'exploitation, co-exploitant et conjoint non co-exploitant¹¹). On considère indifféremment la profession principale et l'activité secondaire.

On ne prend pas en compte l'activité de la personne correspondant aux situations suivantes :

- (1) la personne est inactive (chômeur n'ayant jamais travaillé, femme au foyer, élève...)
- (2) l'activité déclarée est celle d'élu(e) (maire, responsable professionnel agricole...)
- (3) la personne est salariée de l'exploitation.

⇒ On procède selon une démarche incrémentale pour définir les catégories d'exploitation suivantes :

* exploitation où au moins une des personnes du (des) ménage(s) bénéficie d'une retraite

(en tant qu'ancien agriculteur exploitant ou autre retraité) ;

* exploitation où au moins une des personnes du (des) ménage(s) exerce une activité extérieure (ni exploitant agricole ni aide familial) et où aucune ne bénéficie d'une retraite ;

* exploitation avec activité agricole exclusive dans les autres cas (aucune personne des ménages considérés ne bénéficie d'une retraite ni n'exerce une activité extérieure).

2.2.10 Pérennité de l'exploitation

La question de la succession est posée si le chef d'exploitation ou le plus âgé des coexploitants est âgé de 50 ans ou plus. Cette question est analysée, dans le cadre de cette étude, pour les exploitations dont le plus jeune coexploitant (ou chef d'exploitation) est âgé d'au moins 55 ans.

9. Le chef est le seul membre de la cellule de base, ce qui ne signifie pas qu'il ne bénéficie d'aucune aide sur l'exploitation (bénévoles, salariés, ...).

10. Dans le RA 2010 ne sont pas recensés les Gaec entre conjoints qui ont été autorisés par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010.

11. Pour les conjoints non co-exploitants non actifs, il semble y avoir quelques incohérences sur les activités déclarées.

2.2.11 Modes de valorisation de la production agricole¹² et activités diverses sur les exploitations

Signes officiels de qualité - SOQ¹³ : en 2010, exploitations dont certaines de leurs productions sont sous signe de qualité : soit IGP, AOC-AOP, Label Rouge ou certificat de conformité¹⁴ pour les produits hors vin, soit superficies en vignes à raisin de cuve AOP ou IGP¹⁵ (et sans double compte).

En 2000, exploitations ayant des produits (y compris vin) avec AOC, label (Label Rouge ou six labels régionaux devant être transformés avant 2002 en IGP) ou certificat de conformité (cahier des charges validé par la Commission nationale des labels et certifications).

Les réponses aux recensements 2000 et 2010 sur les signes de qualité ne sont pas comparables : on noterait ainsi en France métropolitaine une baisse de - 52 % d'exploitations avec SOQ entre 2000 et 2010 alors que l'ensemble des exploitations a diminué de - 26 % sur cette même période. On se limitera donc à une analyse des productions sous SOQ en 2010.

Agriculture biologique : on comptabilise les exploitations ayant une certification agriculture biologique (AB) pour l'un des produits de leur exploitation (y compris le vin) et y compris les exploitations en cours de conversion. Les exploitations qui envisagent, en 2010, de commencer une conversion bio dans les cinq ans qui viennent sont exclues du décompte.

Transformation de produits de la ferme pour la vente : question non posée dans le RA 1988. Dans le RA 2000, cette question incluait le vin mais les activités n'ont pas été recensées si une entité juridique, distincte de l'exploitation agricole, a été constituée pour leur exercice. Dans le RA 2010, nous avons pris en considération la transformation fermière (huile d'olive, lait, cidre, jus de fruits, produits carnés, alcools

hors vin...) en nom propre ou par le biais d'une autre entité juridique que l'exploitation, ainsi que la vinification en cave particulière. Les données ne sont donc pas rigoureusement comparables entre les deux recensements.

Circuits courts¹⁶ : par circuits courts, on entend dans le RA 2010 une commercialisation de produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitation et le consommateur. La commercialisation peut être réalisée par le producteur en son nom propre ou par une autre entité juridique (exemple : magasin de producteurs). Nous avons pris en compte l'ensemble des produits de l'exploitation y compris le vin¹⁷.

Vente directe : dans le RA 2010, la vente directe peut être réalisée par le producteur en son nom propre ou par une autre entité juridique (exemple : magasin de producteurs) : nous avons pris en compte l'ensemble des produits de l'exploitation y compris le vin (quantités pour lesquelles l'exploitation assure elle-même les fonctions de producteur-expéditeur, y compris à l'export). En 1988 et 2000, la vente directe par le biais d'une autre entité juridique que l'exploitation est prise en compte s'il s'agit d'un Groupement d'intérêt économique (GIE) : il n'est donc pas assuré que les définitions soient strictement équivalentes à celles de 2010.

Activités d'accueil à la ferme (restauration, hébergement) et autres activités agritouristiques (loisirs, artisanat) : dans le RA 2010, ces activités peuvent être réalisées par l'exploitation en son nom propre (activités mobilisant les moyens humains et matériels de l'exploitation) ou par le biais d'une autre entité juridique (à l'exception des formes coopératives et des sociétés anonymes) que celle de l'exploitation

12. Concernant les modes de valorisation de la production agricole, nous n'avons les données que pour 2000 et 2010.

13. Données non disponibles en 2000 car définition différente de 2010 : ainsi un producteur laitier qui respecte un cahier des charges d'une coopérative transformant son lait en fromage AOC sera recensé comme produisant sous signe de qualité en 2010 mais pas en 2000... Donc attention par rapport à l'analyse des évolutions ! En fait, il n'est pas sûr que les livreurs à une laiterie AOC des massifs du Jura et des Alpes nord n'aient pas été déclarés comme producteurs AOC en 2000 (en revanche, ils ne l'ont pas été dans le Massif Central).

14. Les certifications de conformité produits correspondent à une démarche de certification dont le cahier des charges est homologué par arrêté du ministère en charge de l'agriculture (cf. loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006).

15. Les superficies en vignes à raisin de cuve aptes à la production d'eau-de-vie (cognac et armagnac AOP), qui ne concernent pas la zone de montagne, n'ont pas été prises en compte.

16. Nous nous sommes limités au RA 2010. En effet, les données relatives aux circuits courts sont limitées à la seule vente directe dans les RA 1988 et 2000.

17. Nous n'avons pas pu prendre en compte la part de la commercialisation en circuits courts par rapport au chiffre d'affaires de l'exploitation car il existe de nombreux cas où la réponse à cette question n'a pas été renseignée.

(l'exploitant agricole ayant une participation financière dans cette entité). En revanche, en 2000 (et sans doute aussi en 1988), les activités exercées par le biais d'une autre entité juridique n'ont pas été recensées. La comparaison entre les recensements est donc délicate...

Production d'énergie renouvelable pour la vente : si les définitions sont les mêmes entre les RA 2000 et 2010, le champ est différent car le RA 2000 est plus restrictif (réalisation par l'exploitation en son nom propre) (cf. activités d'accueil à la ferme).

2.3. Les modalités de traitement des informations

2.3.1 La procédure

Les auteurs de l'étude ont eu un droit d'accès aux données individuelles anonymes des RA après avoir obtenu l'agrément du Comité du Secret Statistique du 5 juin 2013 (et récépissé de la CNIL du 12 septembre 2013).

La procédure d'accès aux données a été effectuée avec la procédure du Centre d'accès sécurisé aux données (CASD).

Les traitements ont été réalisés pour partie directement par le SSP sur la base des demandes d'Irstea et, pour une autre partie, par Irstea. Dans le cas des traitements effectués par Irstea, nous avons ensuite appliqué les règles du secret statistique (cf. ci-dessous).

2.3.2 Les règles du secret statistique

Le secret statistique se décompose en deux types de secrets : le secret primaire et le secret induit.

Le secret primaire implique de respecter deux conditions dans un tableau de données :

- **Application de la règle de fréquence minimale** : il y a secret statistique s'il y a moins de trois exploitations agricoles (soit 1 ou 2 exploitations) ;
- **Application de la règle de dominance** : il y a secret statistique si une exploitation représente à elle seule plus de 85 % de la valeur d'une cellule du tableau.

Le secret induit (ou secret secondaire) consiste à effectuer des mises en secret supplémentaires

rendues nécessaires pour préserver le secret primaire (éviter de retrouver des nombres d'exploitations par des recoupements). Il peut conduire aussi à effectuer différents niveaux d'agrégation pour éviter des secrets statistiques primaires qui induiraient trop de secrets secondaires...

2.4. Croisement avec d'autres sources de données

2.4.1 Les références laitières attribuées dans le cadre de la politique des quotas laitiers

L'accès aux données relatives aux quotas laitiers via le SSP a été accordé par FranceAgriMer. Les informations transmises portent sur les campagnes laitières 2000-2001 et 2010-2011 (situation au 31 mars 2011). Le raccordement automatique avec les données des recensements agricoles via le numéro PACAGE n'est pas possible car ce numéro n'est pas disponible dans le RA 2010 (il n'a pas été mis à disposition par le SSP) et il n'existait pas dans le RA 2000, mais la commune du producteur étant identifiée, un classement des références laitières (y compris ventes directes) par zones a été effectué¹⁸.

Il existe une différence éventuelle entre le producteur détenteur d'un quota et la notion d'exploitation agricole dans les RA (regroupements ou scissions possibles dans les fichiers FranceAgriMer).

NB : Pour la campagne 1987-1988, il s'avère que les questions relatives à la production laitière dans le questionnaire RA 1988 ne figurent que dans les rubriques régionales. Il n'a donc pas été possible de mobiliser les informations relatives à cette année.

2.4.2 Les résultats issus de l'Enquête pastorale dans le massif alpin

Nous avons également tenté des comparaisons avec d'autres sources comme l'Enquête Pastorale réalisée en 2012/2014 dans le massif alpin¹⁹, de façon notamment à confronter ces données avec celles concernant les structures collectives, recensées pour la première fois en 2010.

18. Dans quelques cas cependant, ces informations sur la commune ne sont pas disponibles. Quand l'accès à des informations relatives au département étaient disponibles, nous avons pu récupérer certaines données, dans d'autres cas cela n'a pas été possible...

19. Enquête pastorale du Massif Alpin et des territoires pastoraux des régions Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur, 2012-2014. Enquête réalisée auprès de personnes

ressources des territoires concernés, sur la base d'une projection de fonds cartographiques IGN à une échelle maximum de 1/25 000ème. Ces travaux ont bénéficié de soutiens de l'Union Européenne (FEADER), l'État (DATAR), le Conseil Régional Rhône-Alpes, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Conseils Généraux (Alpes de Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Ain, Ardèche, Drôme), l'Assemblée des Pays de Savoie.

Remarque : En revanche, il n'a pas été possible d'obtenir l'accord de l'Agence de Services et de Paiements (ASP) pour accéder aux fichiers des bénéficiaires d'aides comme les indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) et la prime herbagère agro-environnementale (PHAE), ce qui n'a pas permis d'évaluer l'impact (en nombre d'exploitations bénéficiaires par rapport au nombre d'exploitations éligibles) pour ces aides importantes pour l'agriculture de montagne.

3. Des éléments de contexte sur la période étudiée

La période étudiée plus particulièrement est 1988-2010 mais des investigations ont été également effectuées pour quelques données sur la période 1970-2010, ce qui invite à élargir l'approche du contexte.

La première délimitation de la zone de montagne a été officialisée dans le cadre d'une adaptation du régime d'assurance vieillesse agricole aux « exploitants montagnards » (décret du 23.6.1961). La loi du 8.6.1962, complémentaire à la loi d'orientation agricole du 5.8.1960, a instauré le principe d'une aide spécifique pour soutenir et « maintenir dans leurs exploitations, situées dans certaines zones déshéritées, des agriculteurs dont la présence est indispensable par l'octroi d'aides adaptées aux conditions exceptionnelles de ces exploitations » (Giroud, 1995). Il a cependant fallu attendre une dizaine d'années et la parution de la loi d'économie montagnarde de janvier 1972 pour que soient instituées l'indemnité spéciale montagne (ISM) ainsi qu'un certain nombre d'autres dispositions, dont la création des associations foncières pastorales et des groupes pastoraux.

L'ISM a été mise en œuvre pour la campagne 1972-1973, puis intégrée dans le cadre élargi des indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN). L'indemnité spéciale haute montagne a été mise en œuvre à partir de la campagne 1977-1978. En 1992-1993, l'ICHN a été majorée pour les plus petits troupeaux (les 25 premières UGB). Puis, à partir de 2000, l'ICHN n'est plus versée au prorata du nombre d'UGB présentes mais en fonction de la superficie, tout en restant plafonnée à 50 ha primables par exploitation.

Parmi les autres faits marquants du contexte, on mentionnera notamment :

- le Règlement communautaire ovin (1980) dont on dit qu'il a cassé une dynamique favorable à l'élevage ovin en France.

- la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes créée en 1980. Le marché de la viande bovine a été fortement marqué par la crise de la « vache folle » (ESB) en 1996.

- l'instauration des quotas laitiers à partir de la campagne 1984-1985 et les programmes d'incitation à la cessation d'activité laitière dans les années quatre-vingt. Des ajustements ont été pris les premières années pour la zone de montagne (règles de gestion départementalisées des quotas, prélèvements supplémentaires en plaine, franchises plus importantes en montagne en cas de dépassements...). On estime généralement que les quotas laitiers ont contribué à préserver la production laitière en montagne (Trouvé et Kroll, 2013 ; Dervillé *et al.*, 2012).

- mise en place d'un régime de préretraite agricole à partir de 1992.

- la Réforme de la PAC à partir de 1992 : une partie des dépenses de soutien des marchés s'est transformée en aides directes aux exploitations agricoles. Ce mouvement s'est accentué avec l'Agenda 2000 jusqu'en 2005. L'essentiel de ces aides directes a pris la forme de subventions liées aux surfaces et aux cheptels. Les aides compensatoires aux céréales (dont le maïs fourrage) ont largement profité aux systèmes grandes cultures et aux systèmes d'élevage ayant recours au maïs fourrage. La prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs (PMSEE dite « prime à l'herbe ») a été créée en 1993 à titre de mesure de compensation face au soutien du maïs fourrage. Elle a été classée parmi les mesures agri-environnementales mises en œuvre assez tardivement en France (à titre expérimental en 1989). On mentionnera aussi l'aide directe à la production laitière à partir de 2004. En 2006 a été instauré en France le régime de droit à paiement unique (DPU) issu du découplage d'une grande partie de ces aides (GraphAgri 2010). Seules sont maintenues non découplées la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes, la prime à l'abattage des bovins et la partie ovine de la prime à la brebis et à la chèvre.

- au plan national, la loi d'orientation agricole de juillet 1999 créant les contrats territoriaux d'exploitation a institué des aides environnementales et soutenu des projets d'investissements dans les exploitations.

- plus récemment des effets de conjoncture ont pu orienter certaines évolutions : forte hausse du prix des céréales en 2007-2008, baisse du prix du lait dans les années 2001-2006 et forte chute en 2009 (après un sursaut en 2008...) (GraphAgri 2010).

B - Éléments de synthèse

L'agriculture de montagne française est marquée par une forte diversité liée à ses différents massifs, mais on peut cependant tenter d'en dresser une sorte de portrait-robot permettant d'en dégager certaines spécificités et traits marquants par rapport à la France hors zone montagne (= qu'on dénommera « plaine »).

1. L'agriculture de montagne française en quelques lignes...

Une exploitation sur six se trouve en montagne

Avec près de 82 000 exploitations agricoles et une force de travail évaluée à 112 000 équivalents temps plein en 2010, la zone de montagne représente 16,6 % des exploitations de la France métropolitaine et 15 % des emplois dans les exploitations agricoles.

L'agriculture de montagne est dominée par l'élevage

3 millions d'UGB, soit 20 % du cheptel herbivore en France, et plus des 2/3 des exploitations spécialisées en systèmes d'élevage herbivore (30 % en plaine). Les systèmes spécialisés bovins-lait ou bovins-viande et les systèmes spécialisés ovins regroupent plus de la moitié des exploitations de montagne.

Une situation démographique relativement favorable par rapport à la plaine

En proportion, on trouve davantage de jeunes agriculteurs qu'en plaine : 22 % ont moins de 40 ans en 2010 (19 % en plaine). De même, la proportion d'installations aidées – c'est-à-dire d'installations dont la viabilité a été reconnue officiellement par des commissions mixtes départementales présidées par le Préfet – est plus importante en montagne (16 % contre 12 %). En outre, seulement un agriculteur sur dix est retraité (13 % en plaine).

Si on considère l'évolution du nombre d'exploitations depuis 1988, la montagne résiste un peu mieux que la plaine, même si près d'une exploitation sur deux a disparu au cours de la période 1988-2010.

Mais des contraintes importantes pour l'organisation du travail

Ainsi, pour les exploitations d'élevage, la taille moyenne du troupeau par travailleur a presque doublé entre 1988 et 2010 en montagne, passant de 17 à 33 UGB/UTA (+ 97 %). Même si cette taille moyenne par exploitation d'élevage

en montagne est inférieure de 22 % à celle de plaine, on sait que les charges de travail des exploitations d'élevage sont généralement plus lourdes en montagne qu'en plaine.

Et un handicap en termes de dimension économique qui s'accroît avec la plaine

Au plan économique, sur la base de l'indicateur Production brute standard (PBS), l'écart s'accroît depuis 1988 entre montagne et plaine : l'exploitation agricole de montagne a désormais une PBS moyenne égale à la moitié de l'exploitation de plaine. Toutefois, les exploitations conduites par des agriculteurs âgés de moins de 40 ans sont mieux représentées qu'en plaine dans les exploitations dites de moyenne et grande dimensions économiques (PBS \geq 25 000 €).

Une main-d'œuvre essentiellement familiale dans les exploitations de montagne

La main-d'œuvre familiale représente 88 % des UTA dans les exploitations de montagne alors que la main-d'œuvre salariée atteint 30 % en plaine. En moyenne, on compte 1,4 UTA par exploitation, soit un peu moins qu'en plaine.

Comme en plaine, le travail agricole partagé en couple n'est plus le modèle dominant, mais la part des chefs seuls y est plus importante qu'en plaine, tandis que les formes associatives progressent (en 2010 : 12 % des exploitations et 25 % des UTA) tout en gardant un caractère familial. Les formes d'associations non familiales sont encore juste émergentes (moins de 2 % des exploitations).

La place des femmes est semblable en montagne et en plaine : un exploitant sur quatre et près des 3/4 des conjoints non coexploitants sont des femmes. La pluriactivité s'accroît chez les exploitantes et surtout chez les conjointes non exploitantes.

La pluriactivité : de fortes similitudes entre montagne et plaine

En montagne comme en plaine, la pluriactivité des agriculteurs (chefs d'exploitation + coexploitants) est de l'ordre de 20 % et elle est relativement stable entre 1988 et 2010, tandis que la pluriactivité des conjoints non coexploitants s'accroît nettement et concerne désormais un sur deux en 2010.

Les exploitations avec activité agricole exclusive des ménages sont minoritaires en montagne comme en plaine

Si on considère les activités des ménages (chefs d'exploitation, coexploitants et leurs conjoints), des différenciations s'opèrent entre exploitations de montagne et de plaine alors que les

situations étaient semblables en 1988. Ainsi la part des exploitations où les ménages n'exercent qu'une activité agricole est désormais de 39 % en montagne et 34 % en plaine en 2010 contre 46 % en 1988. La part des exploitations où les ménages bénéficient d'une retraite étant également en baisse (passant de 25 % en 1988 à respectivement 20 % en montagne et 24 % en plaine), c'est la part des exploitations où les ménages ont au moins une activité extérieure (et pas de retraite) qui augmente, passant de 29 % en 1988 à 41 % en montagne et 43 % en plaine.

Les superficies des exploitations : une comparaison délicate entre montagne et plaine

La montagne représente 17 % de la SAU au plan national. La SAU moyenne par exploitation a triplé entre 1970 et 2010 mais reste en deçà des exploitations de plaine (48 ha contre 56 ha). Cependant, si on inclut les surfaces gérées par les structures collectives, la SAU moyenne devient équivalente (56,5 ha en montagne). Comme en plaine, les petites exploitations (moins de 5 ha SAU) résistent bien : il y en a (encore) une sur cinq en 2010. En montagne, les exploitations de moins de 50 ha SAU, majoritaires en nombre (62 %), n'utilisent plus que 22 % de la SAU en 2010 (elles représentaient 87 % des exploitations et 54 % de la SAU en 1988).

Mais l'analyse des évolutions est rendue compliquée en raison des statuts fonciers : si un tiers des surfaces sont en propriété en montagne (22 % en plaine), de nombreuses superficies « échappent » au statut du fermage et sont utilisées en location verbale voire sans autorisation explicite. Sous l'effet des mesures liées à la PAC, et en particulier de la « prime à l'herbe », des accroissements de SAU ont été constatés entre 1988 et 2000, notamment en haute montagne et en montagne sous influence méditerranéenne. Ils ont un caractère relativement fictif dans la mesure où ces surfaces étaient déjà utilisées auparavant mais non déclarées et non recensées.

En outre, et surtout, la nature même des cultures composant la SAU est très différente entre montagne et plaine : essentiellement composée de surfaces fourragères en montagne (89 % de la SAU sans compter les espaces pastoraux à usage collectif), la SAU est majoritairement constituée de cultures non fourragères en plaine (61 % de la SAU). Il n'est pas évident de mettre sur le même plan un hectare de SAU, s'il s'agit de maïs grain en plaine et de parcours en montagne...

De fortes restructurations en élevage

Globalement, le cheptel herbivore s'est maintenu en montagne en nombre d'UGB depuis 1988 (alors qu'il a baissé en plaine de - 17 %). Mais cette évolution globale masque de très fortes évolutions.

Certes, les petites exploitations d'élevage (23 % ont moins de 10 UGB) résistent, en montagne comme en plaine, mais leur poids économique est désormais marginal, tandis que les 21 % d'exploitations de plus de 75 UGB regroupent désormais plus de la moitié du cheptel en montagne.

Les restructurations ont été très fortes, en particulier pour la production laitière : en 40 ans (de 1970 à 2010), le nombre d'exploitations laitières en montagne a été divisé par 6,5 et près de deux exploitations laitières sur trois ont disparu entre 1988 et 2010. Pourtant, la production laitière reste importante en montagne avec 22 % des exploitations françaises en 2010 et 17 % du cheptel laitier, dont la réduction a été moindre qu'en plaine grâce aux mesures prises dans le cadre des quotas laitiers. Mais l'écart s'accroît avec la plaine en taille de troupeau par exploitation : 35 vaches laitières par exploitation en moyenne soit 13 vaches de moins qu'en plaine.

Un million de vaches allaitantes en montagne, soit près du quart du cheptel national. Le cheptel a profité des quotas laitiers (+ 28 % entre 1988 et 2010) mais il se tasse depuis 2000. Les tailles de cheptel par exploitation sont assez proches entre montagne et plaine. Près de la moitié du cheptel de brebis se trouve en montagne. Un cheptel en expansion de 1970 à 1980 (date du règlement communautaire ovin), qui se maintient ensuite en montagne jusqu'en 2000 alors qu'il périclète en plaine. La montagne regroupe en 2010 plus du quart des exploitations élevant des brebis nourrices et le tiers du cheptel de brebis nourrices, avec des tailles de troupeau nettement plus importantes en montagne (110 brebis nourrices en moyenne par exploitation, soit 35 de plus qu'en plaine). Quant aux brebis laitières en montagne, presque aussi nombreuses que les brebis nourrices, elles représentent 91 % du cheptel national ! En moyenne, 270 brebis laitières par exploitation en montagne soit 100 de plus qu'en plaine.

En progression depuis 2000, le cheptel caprin de montagne (24 % du cheptel national) n'a pas rattrapé le niveau de 1979 et l'effectif moyen de chèvres par exploitation caprine (40) est inférieur de moitié à celui de la plaine, ce qui est à relier aussi avec la pratique plus fréquente de la transformation fermière du lait de

chèvre en montagne couplée en général avec la commercialisation en circuits courts, activités exigeantes en travail.

Les restructurations ont affecté aussi les autres élevages : cheptel d'équidés en progression mais qui marque le pas depuis 2000, disparition de 86 % des exploitations ayant des porcs entre 1988 et 2010 et un effectif moyen multiplié par 5, progression du nombre de ruches entre 2000 et 2010 (près de 70 ruches par exploitation), tandis que les lapins sont toujours dominés par des élevages familiaux de très petite taille.

Les pacages collectifs : un trait spécifique de l'élevage de montagne

13 % des exploitations d'élevage de montagne utilisent des pacages collectifs (surtout des alpages ou estives et, plus rarement, des parcours en transhumance hivernale, comme le pâturage de pare-feux dans les forêts méditerranéennes).

Pour la première fois ont été recensées en 2010 les surfaces gérées par des structures collectives : 700 000 ha ont ainsi été dénombrés, essentiellement des espaces pastoraux (« STH peu productive »).

Une agriculture de montagne qui joue la carte de la qualité des produits

30 % des exploitations de montagne produisent sous signe officiel de qualité (SOQ). Si, en montagne comme en plaine, les systèmes viticoles produisent quasiment tous sous SOQ au moins pour une partie de leur récolte, l'importance des systèmes bovins-lait et des systèmes ovins (cf. fromages de brebis) sous SOQ est un des traits spécifiques de l'agriculture de montagne.

La progression du nombre d'exploitations en agriculture biologique est une tendance nationale, qui est encore plus marquée en montagne (5 % des exploitations en 2010) : maraîchage, lait de chèvre et cultures fruitières sont en tête des productions bio en montagne.

Diversification, circuits courts : l'agriculture de montagne est en avance par rapport à la plaine

Si la transformation à la ferme reste globalement du même ordre de grandeur en montagne et en plaine (11 % des exploitations), cela est dû essentiellement au poids de la viticulture en plaine. Ainsi, dans tous les autres systèmes de production, il y a plus de transformations fermières en montagne qu'en plaine.

Miel, fromages de chèvre, légumes et fruits : la commercialisation en circuits courts est davantage pratiquée en montagne (elle concerne un

quart des exploitations) et une exploitation de montagne sur cinq pratique la vente directe. On recense cependant encore relativement peu d'exploitations pratiquant l'accueil à la ferme en montagne (3,4 % contre 1,9 % en plaine) et cette activité semble même stagner depuis 1988.

Une agriculture de montagne favorable au plan environnemental

Les surfaces fourragères représentent 89 % de la SAU avec une place prépondérante des prairies permanentes (51 % de la SFP) et des espaces pastoraux (27 % de la SFP sans compter les alpages et estives utilisés collectivement) dont l'intérêt environnemental est largement reconnu. Si les prairies temporaires gagnent du terrain (+ 44 % entre 1988 et 2010), les surfaces en prairies permanentes productives résistent bien mieux en montagne (- 3,3 % entre 1988 et 2010) qu'en plaine (- 33,5 %) où l'ampleur de leur disparition est inquiétante.

Des systèmes d'élevage de type extensif : globalement, en 2010, le chargement moyen des surfaces fourragères est de 0,87 UGB/ha SFP en montagne (1,36 en plaine). Seules 18 % des exploitations (et 21 % du cheptel) ont un chargement supérieur à 1,4 (contre 43 % des exploitations et 57 % des UGB en plaine). Et ces ratios ne prennent pas en compte les surfaces collectives...

La majorité des surfaces agricoles n'ont reçu aucun engrais minéral en 2010 et 87 % de la SAU n'a reçu aucun traitement phytosanitaire (seulement 34 % en plaine). Les épandages des effluents d'origine animale (fumier, lisier, ...) portent en 2010 sur 42% de la SAU. C'est sans doute sur cette question des épandages d'origine animale que la vigilance doit porter, non pas en raison d'excédents structurels, mais en raison des difficultés d'épandage dans les pentes et dans un parcellaire souvent compliqué et en raison des contraintes climatiques, de voisinage et d'organisation du travail qui limitent les périodes d'épandage.

Les deux tiers des exploitations de montagne ont entretenu ou créé des éléments linéaires du paysage (haies, murets de pierre) au cours des trois dernières années.

Pour l'avenir, des aspects préoccupants

Les exploitations dont l'exploitant le plus jeune est âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée dans les années à venir représentent en 2010 une exploitation de montagne sur quatre. Même si cette situation est plus favorable qu'en 1988 (30 % des exploitations n'avaient pas de successeur identifié), on note

qu'elle se dégrade un peu par rapport à 2000 (20 % sans successeur identifié).

Le handicap en termes de dimension économique – à relativiser car la PBS intègre mal les démarches de valorisation en circuits courts et la valorisation des produits de qualité – est corroboré aussi par le fait que deux exploitations de montagne sur trois relèvent encore en 2010 du forfait collectif. Or on a constaté sur le terrain lors d'enquêtes en exploitation que la volonté de continuer à bénéficier de ce régime fiscal peut conduire certains exploitants à « lever le pied » et à diminuer leur production.

Mais l'agriculture de montagne est composée en fait d'une diversité de situations qu'on peut illustrer en soulignant certains traits spécifiques de la zone de haute montagne et des massifs.

2. L'agriculture en zone de haute montagne

Avec 6 000 exploitations, l'agriculture de haute montagne ²⁰ représente à peine 1 % des exploitations françaises. Le poids de la haute montagne s'érode progressivement : il est désormais en 2010 de 7,4 % des exploitations de montagne.

L'augmentation apparente de la SAU entre 1988 et 2010 est un effet en « trompe-l'œil » déjà signalé ci-dessus. Partie de très bas en 1970 (12 ha), la SAU moyenne par exploitation rejoint désormais la moyenne des exploitations de montagne (48 ha) et la dépasse même largement si on inclut les surfaces gérées par des structures collectives (126 ha).

L'importance des surfaces gérées par des structures collectives est en effet un trait caractéristique majeur de l'agriculture de haute montagne (63 % de ces surfaces au plan national sont exploitées par des structures collectives dont le siège est en haute montagne).

Les exploitations de petite dimension économique (PBS < 25 000 €) sont majoritaires en haute montagne.

Certains traits de l'agriculture de montagne sont ici encore plus accusés : ainsi 80 % des exploitations sont en systèmes d'élevage spécialisés, plus de la moitié des exploitations d'élevage utilisent des pâturages collectifs

(57 % en 2010) ; les surfaces fourragères représentent 97 % de la SAU (sans compter les espaces pastoraux à usage collectif) ; la pluriactivité des exploitants est plus fréquente (30 % en 2010) et elle est stable depuis 1988 ; 15 % des exploitations pratiquent la transformation à la ferme ; 38 % des exploitations commercialisent via des circuits courts une partie de leur production et l'accueil à la ferme y est un peu plus pratiqué (6 % des exploitations). Au plan environnemental, on soulignera notamment (i) le poids très important des espaces pastoraux (61 % de la SFP hors espaces pastoraux collectifs), (ii) que 86 % de la SAU n'a pas reçu d'engrais minéral et (iii) que 97 % de la SAU n'a reçu aucun traitement phytosanitaire.

Le très fort impact des aides à la cessation d'activité laitière juste après l'instauration des quotas s'est traduit par une réduction de – 26 % du cheptel de vaches laitières entre 1979 et 1988 (– 13 % en montagne), mais ce cheptel se défend bien mieux entre 1988 et 2010 (– 16 % contre – 31,5 % en montagne). La taille moyenne du troupeau laitier a été pratiquement multipliée par 2,5 entre 1988 et 2010, mais elle était très faible en 1988 (10 VL). Les ovins représentent environ 40 % des UGB herbivores et les tailles de troupeau de brebis nourrices sont importantes (166 brebis nourrices par exploitation).

3. L'agriculture de montagne et ses différents massifs ²¹

3.1. Les montagnes du Massif Central

Avec près de 46 000 exploitations, le Massif Central regroupe plus de la moitié (56 %) des exploitations et 62 % de la SAU ²² de la zone de montagne française. Il n'est donc pas étonnant que son portrait-robot cadre bien avec le portrait d'ensemble de l'agriculture de montagne française qui vient d'être dressé :

- une proportion relativement importante de jeunes agriculteurs : 22,5 % ont moins de 40 ans en 2010 ;
- un taux d'agriculteurs retraités faible (9 %) ;
- un taux de 23 % d'exploitations sans perspective de succession ;
- une main-d'œuvre de 1,4 UTA en moyenne par exploitation, essentiellement familiale (91 %

20. Localisée exclusivement dans les Alpes (58 % des exploitations en 2010), les Pyrénées (40 %) et la Corse (2 %).

21. Près de 3 000 exploitations, soit 3,5 % des exploitations de montagne, ont leur siège hors des massifs.

22. 53 % de la SAU de la montagne française si on inclut les espaces à usage collectif.

des UTA) pour un volume total de 53 000 UTA, soit 57 % des UTA en montagne ;

- une dimension économique (PBS de 53 000 € en moyenne par exploitation) semblable à la moyenne des exploitations de montagne ;
- une SAU moyenne de 53 ha par exploitation ;
- une prédominance des surfaces fourragères : 91 % de la SAU ;
- un élevage sur prairies au caractère extensif avec un chargement moyen de 0,9 UGB/ha SFP.

On peut cependant déceler quelques nuances :

- un taux de pluriactivité un peu plus faible chez les exploitants (17 % en 2010) et une proportion un peu plus élevée d'exploitations conduites par des ménages avec une activité agricole exclusive (42 % contre 39 % en moyenne en montagne) ;
- une proportion un peu plus faible d'exploitations produisant sous SOQ (26 %) ou en bio (4 %) ;
- un peu moins d'exploitations pratiquant la transformation à la ferme (8 %) et pratiquant la commercialisation en circuits courts (17 %) ;
- un peu moins d'exploitations pratiquant l'accueil à la ferme (2 %) ;
- une taille de cheptel de 52 UGB par exploitation un peu supérieure à la moyenne d'ensemble de la montagne (47,5 UGB). Avec 2 millions d'UGB, le Massif Central regroupe 68 % du cheptel herbivore de montagne et les 3/4 des exploitations sont spécialisées en systèmes d'élevage herbivore, en particulier en systèmes bovins : allaitants (32 %), laitiers (18 %) ou mixtes lait + viande (5 %).
- si les évolutions ont été semblables à la moyenne d'ensemble de la montagne française pour la production laitière bovine (disparition de 64 % des exploitations laitières entre 1988 et 2010 et effectif moyen de 34 VL par exploitation en 2010), l'augmentation un peu plus élevée du cheptel bovin allaitant (+ 34 % depuis 1988) se traduit par une taille un peu supérieure avec 35 vaches nourrices en moyenne par exploitation (31 VN en moyenne en montagne). La diminution du cheptel de brebis nourrices est plus marquée depuis 1988 (- 30 % contre - 20 % en montagne) et l'effectif moyen moindre (moins de 100 brebis nourrices par exploitation), quant au cheptel de brebis laitières son rythme de progression est semblable (+ 17 % entre 1988 et 2010) mais l'élevage caprin progresse plus vite (+ 21 % sur la même période contre + 8 % en moyenne pour la montagne).

D'autres traits sont plus spécifiques de ce massif :

- moins de 4 % des exploitations d'élevage ont recours à des packages collectifs et les

superficies gérées par des structures collectives représentent une très faible part de la surface agricole du Massif Central (à peine 1 %) alors qu'elles sont beaucoup plus importantes en moyenne pour l'ensemble de la montagne française (15 %).

- une forte régression des surfaces pastorales (ou « STH peu productive ») entre 1988 et 2010 (- 230 000 ha, soit - 37 %) que l'on ne retrouve guère que dans le massif du Jura.

La diversité s'affirme quand on subdivise le Massif Central entre Massif Central Nord et Massif Central Sud.

Ainsi le **Massif Central Nord**, qui rassemble 34 % des exploitations de montagne, est une montagne herbagère où la SFP est composée à 71 % par des prairies permanentes « productives » et à 20 % par des prairies temporaires et artificielles. L'élevage est presque exclusivement composé de bovins (93 % des UGB en 2010) avec coexistence de vaches nourrices (33 % des UGB) et de vaches laitières (24 % des UGB). À lui seul, le Massif Central Nord regroupe la moitié des vaches laitières et la moitié des vaches nourrices élevées en montagne.

Le **Massif Central Sud**, qui regroupe 22 % des exploitations de montagne, est une montagne un peu plus pastorale avec 34 % de la SFP en STH peu productive, mais aussi 35 % en fourrages cultivés. Si l'élevage bovin y domine, il est cependant moins exclusif (70 % des UGB) et les vaches laitières y sont moins présentes (13 % des UGB). Les brebis laitières y tiennent une place significative (15 % des UGB) : ainsi 58 % des brebis laitières de montagne sont élevées dans le Massif Central Sud (en moyenne 340 brebis laitières par exploitation).

3.2. Les Alpes

Avec 15 000 exploitations recensées en 2010, soit 18 % des exploitations de montagne, 20 % de la SAU (en incluant les surfaces gérées par des structures collectives) et 18 % des UTA, le massif alpin est le second massif par ordre d'importance.

Par de nombreux aspects, l'agriculture des Alpes rejoint les traits communs de l'agriculture de montagne au plan national : importance relative des jeunes agriculteurs (21 % ont moins de 40 ans), dimension économique moyenne (PBS de 50 000 € en moyenne par exploitation), force de travail par exploitation (1,4 UTA), superficie par exploitation (en moyenne 45 ha et 62,5 ha en incluant les surfaces gérées par

des structures collectives), production sous signe de qualité (28 % des exploitations).

Mais des nuances apparaissent :

- un peu plus d'exploitants retraités (13 %) et d'exploitations sans perspective de succession (26 %) ;
- davantage d'exploitants pluriactifs (25 % soit + 5 points par rapport à la moyenne d'ensemble de la montagne) et une proportion moindre d'exploitations conduites par des ménages ayant une activité exclusivement agricole (36 %) ;
- moins de main-d'œuvre familiale dans les exploitations (82 % des UTA) et en particulier moins de main-d'œuvre provenant des exploitants (66 % soit - 5 points) ;
- davantage d'exploitations en agriculture biologique : avec 8 % des exploitations en bio, le massif alpin est au premier rang pour l'agriculture biologique ;
- des exploitations un peu plus impliquées dans l'accueil à la ferme (4,5 % des exploitations) ;
- une surface agricole certes dominée par les surfaces fourragères (82 % sans compter les surfaces à usage collectif) mais qui laisse de la place aux cultures non fourragères : céréales mais aussi arboriculture, plantes à parfum...

Et des caractéristiques spécifiques peuvent être soulignées :

- à peine la moitié des exploitations (48 %) spécialisées en systèmes d'élevage herbivore : on trouve notamment 14 % d'exploitations en systèmes fruits et autres cultures permanentes (hors vignes) et 14 % en systèmes grandes cultures ;
- des élevages de petite taille : 37 UGB en moyenne par exploitation (soit 10 points de moins que la moyenne d'ensemble de la montagne française) ;
- une implication plus fréquente dans les pratiques de transformation à la ferme (18 %, soit + 7 points par rapport à la moyenne d'ensemble), de commercialisation en circuits courts (35 % des exploitations, soit + 11 points) ;
- l'importance des surfaces à usage collectif : 26 % des exploitations d'élevage utilisent des pacages collectifs, soit le double par rapport à la moyenne d'ensemble en montagne, et 27 % de la SAU consolidée (individuelle + collective) est géré par des structures collectives (soit + 12 points par rapport à la moyenne d'ensemble de la montagne).

23. Toutes orientations confondues, 36 % des exploitations produisent sous SOQ au moins une partie de leur production.

- un caractère extensif de l'élevage très marqué : ainsi le chargement moyen (sans compter les espaces collectifs) est seulement de 0,6 UGB/ha SFP en moyenne par exploitation.

Les évolutions de l'élevage sont semblables à l'ensemble de la montagne française pour la production laitière (- 23 % de vaches laitières entre 1988 et 2010 et un effectif moyen de 34 VL par exploitation laitière), mais différent sensiblement pour d'autres productions : une progression plus marquée du cheptel de vaches nourrices (+ 55 % entre 1988 et 2010) mais un effectif moyen (16 VN) inférieur de moitié, le maintien du cheptel de brebis nourrices sur cette même période (- 2 %) et un effectif moyen bien supérieur (180 brebis nourrices par exploitation contre 110 en moyenne d'ensemble).

Peut-être plus encore que dans le Massif Central des différences marquées existent entre les parties nord et sud du massif.

Les **Alpes du Nord** (9 500 exploitations) se présentent comme une montagne herbagère (60 % de prairies dans la SFP) mais aussi pastorale (39 % d'espaces pastoraux individuels dans la SFP) et comme une montagne à vaches laitières (42 % des UGB des Alpes du Nord et 14 % des vaches laitières de montagne), notamment pour la production de fromages sous signe de qualité²³. Près d'un quart des exploitations est spécialisé en système bovin-lait, mais d'autres exploitations spécialisées en systèmes de cultures sont aussi présentes de façon significative : grandes cultures (12 %), arboriculture (9 %), viticulture (5 %). La période récente (2000-2010) a été marquée par une forte diminution du nombre d'exploitations (- 33 % alors que la moyenne est de - 23 % pour l'ensemble de la zone de montagne).

Les **Alpes du Sud** (5 500 exploitations) se présentent comme une montagne au caractère pastoral et extensif très affirmé : les espaces pastoraux représentent les deux tiers de la SFP et même plus de 80 % si on tient compte des espaces à usage collectif, le chargement moyen est de 0,5 UGB/ha SFP (hors espaces collectifs). L'élevage est dominé par les brebis nourrices dans ce massif (56 % des UGB). Les Alpes du Sud regroupent ainsi plus du quart du cheptel de brebis nourrices élevées en montagne. Au côté des exploitations spécialisées en systèmes d'élevage ovin (19 % des exploitations), on trouve des systèmes spécialisés en cultures fruitières (22 %) et en grandes cultures (18 %).

3.3. Les Pyrénées

Le massif des Pyrénées regroupe près de 10 000 exploitations, soit 12 % des exploitations de montagne, et représente 11 % des emplois agricoles dans les exploitations de montagne. On y retrouve les traits communs à l'agriculture de montagne avec quelques nuances : un agriculteur sur cinq est âgé de moins de 40 ans, une main-d'œuvre essentiellement familiale dans les exploitations (91 %), mais une force de travail par exploitation un peu plus faible (1,2 UTA) et une pluriactivité un peu plus fréquente chez les exploitants, semblable au niveau atteint dans les Alpes (25 %). La part des exploitants retraités (14 %) est un peu plus élevée que la moyenne d'ensemble, de même que celle des exploitations sans perspective de succession (26 %).

Ce qui distingue ce massif, c'est en particulier la petite taille des exploitations : au plan économique avec une PBS moyenne de 37 000 € par exploitation (53 % des exploitations ont une PBS inférieure à 25 000 €, soit + 9 points par rapport à la moyenne d'ensemble), au niveau des élevages avec une taille moyenne de 37 UGB (semblable à celle des Alpes) et au niveau de la SAU : 30 ha en moyenne par exploitation. Mais il faut relativiser ce dernier chiffre car une autre spécificité est à souligner : l'importance des surfaces gérées par des structures collectives qui représentent plus que les surfaces agricoles utilisées par les exploitations à titre individuel ! Si on prend en compte ces surfaces collectives, la SAU dépasse alors 70 ha de moyenne par exploitation... Avec 52 % des exploitations d'élevage utilisant des pacages collectifs, les Pyrénées se placent au premier rang des massifs pour l'importance du recours à ces surfaces.

Une des conséquences de ces spécificités structurelles est un chargement relativement élevé sur les surfaces fourragères de base de l'exploitation (en moyenne 1,03 UGB/ha SFP) qu'il faudrait nuancer en intégrant les surfaces collectives²⁴.

Comme dans les Alpes du Nord, les Pyrénées présentent un caractère mixte herbager (56 % de prairies dans la SFP) et pastoral (40 % de la SFP sans les espaces pastoraux collectifs).

24. On reste tout de même assez loin du niveau atteint en plaine (en moyenne 1,36 UGB/ha SFP). Sur l'ensemble de la montagne française, le chargement moyen est de 0,87 et il est égal à 0,61 pour le massif alpin. Le calcul du charge-

L'élevage bovin domine avec 60 % des UGB (dont 31 % pour les vaches allaitantes) mais les brebis laitières (présentes à l'ouest du massif) représentent aussi 21 % des UGB. L'élevage bovin allaitant a relativement peu progressé entre 1988 et 2010 (+ 5 % pour les vaches nourrices) et l'effectif moyen (22 VN par exploitation) reste inférieur à la moyenne en montagne (31 VN). Quant au cheptel de brebis laitières, il s'accroît plus nettement (+ 14 % entre 1988 et 2010) tandis que celui des brebis nourrices décline (- 17 %). En moyenne, les exploitations ont un troupeau de brebis laitières (220 brebis laitières) nettement inférieur à celui atteint dans le Massif Central Sud (340).

Plus de 70 % des exploitations sont spécialisées en système d'élevage herbivore : systèmes ovins (26 %), bovins viande (24 %) mais aussi « autres herbivores » (équins et/ou association de troupeaux herbivores) (16 %). On trouve aussi des exploitations spécialisées en viticulture (9 %) dans la partie orientale du massif. Les activités de valorisation des produits (SOQ, agriculture biologique) et de transformation fermière ont un niveau semblable à la moyenne d'ensemble de la montagne. La pratique des circuits courts (31 % des exploitations) et l'accueil à la ferme (5 % des exploitations) sont cependant un peu plus développés.

3.4. Le massif du Jura

Le massif du Jura regroupe un peu plus de 3 000 exploitations, soit 4 % des exploitations de montagne, et représente 5 % des UTA et 6 % des UGB en montagne.

Ce qui ressort d'emblée, c'est la singularité de ce massif : des exploitations d'élevage de grande dimension (relativement à l'ensemble de la montagne française) dans une montagne herbagère dédiée à la production laitière et valorisée en fromages de qualité certifiée.

Ainsi les exploitations ont en moyenne 1,6 UTA et une SAU de 67 ha (avec peu de surfaces collectives : à peine 3 % de la SAU consolidée, utilisée à titre individuel et collectif). Les exploitations d'élevage ont en moyenne 60 UGB et 28 % ont plus de 75 UGB. La dimension économique est également élevée : en moyenne, la PBS est de 75 000 € par exploitation et seulement un quart des exploitations ont une PBS

ment, surfaces pastorales collectives incluses, n'est cependant pas possible à établir car on ne connaît pas les éventuels effectifs animaux transhumants provenant de la plaine.

inférieure à 25 000 € (44 % des exploitations sur l'ensemble de la zone de montagne).

Une montagne herbagère, puisque les prairies constituent 89 % des surfaces fourragères. Le chargement reste cependant assez modeste : 0,82 UGB/ha SFP, soit à peine la moyenne de la zone de montagne (0,87). La prédominance de l'élevage bovin, car les bovins représentent 96 % des UGB élevées dans ce massif et les vaches laitières, à elles seules, 53 % des UGB. C'est dans ce massif que le cheptel de vaches laitières a le mieux résisté depuis 1988 (- 19 %) après avoir progressé entre 1970 et 1988 (+ 5 %). En moyenne, les exploitations laitières élèvent 41 VL, soient près de 7 vaches de plus que la moyenne des exploitations laitières en montagne. Les systèmes d'élevage herbivore regroupent 84 % des exploitations et les systèmes spécialisés bovin-lait 63 %. C'est dans ce massif que la part des exploitations produisant sous SOQ est, de loin, la plus élevée : 64,5 % des exploitations. La transformation fermière est peu pratiquée : 5 % des exploitations (pour la production laitière, ce sont les laiteries (fruitières) qui transforment le lait en fromages).

Sur d'autres plans, on retrouve des similitudes avec l'ensemble de la zone de montagne avec des nuances plus favorables : 29 % d'agriculteurs âgés de moins de 40 ans, seulement 6 % d'exploitants retraités, 17 % d'exploitations sans perspective de succession. La part des exploitants pluriactifs est relativement faible (13 %) mais, en revanche, celle des conjoints non coexploitants est élevée (64 %), ce qui conduit à une proportion d'exploitations conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive semblable à la moyenne d'ensemble (38 %).

3.5. Le massif des Vosges

Le massif vosgien regroupe lui aussi, comme le précédent, un peu plus de 3 000 exploitations, soit 4 % des exploitations de montagne, et représente 4 % des UTA mais seulement 1,5 % des UGB en montagne.

Par certains aspects, il ressemble au massif du Jura : une montagne herbagère (73 % de prairies), un chargement moyen semblable (0,8 UGB/ha SFP) et l'importance de l'élevage bovin (près de 90 % des UGB) et en particulier des vaches laitières (38 % des UGB).

Mais les dimensions sont ici bien inférieures : une SAU moyenne de 22 ha seulement par exploitation (avec quasiment pas de pacages

collectifs) et 27 UGB par exploitation d'élevage. Les tailles de troupeaux sont faibles : 29 VL par exploitation laitière, seulement 10 vaches nourrices par exploitation. Le paradoxe apparent est d'obtenir une PBS moyenne relativement élevée (60 000 € par exploitation) malgré ces petites structures. C'est que le massif des Vosges est marqué par l'importance des exploitations en système viticole (32 % des exploitations, localisées sur le versant alsacien) qui explique que les systèmes spécialisés en élevage herbivore soient minoritaires (44 % des exploitations).

Une autre caractéristique est l'importance de la pluriactivité (34 % des exploitants) et la faible proportion des exploitations conduites par des ménages ayant une activité exclusivement agricole (18 %) en lien avec la pluriactivité et le poids des retraités (19 % des exploitants). La part des agriculteurs âgés de moins de 40 ans (18 %) est cependant assez proche de la moyenne de la montagne (22 %). La main-d'œuvre dans les exploitations (1,3 UTA) est à peine inférieure à la moyenne de la zone de montagne mais la part de la main-d'œuvre familiale est nettement plus faible (72 %) en raison du recours à de la main-d'œuvre salariée (cf. viticulture).

À côté des systèmes viticoles, on trouve une diversité de systèmes, notamment des systèmes spécialisés bovins-lait (14 %), bovins viande (11 %), des systèmes avec des équins ou des associations d'élevages herbivores (10 %), des systèmes apicoles (6 %), ...

La production sous SOQ concerne 37 % des exploitations et l'agriculture biologique tient une place significative (7 % des exploitations). L'accueil à la ferme est également relativement développé (7 % des exploitations, soit le premier rang parmi les massifs).

3.6. La montagne corse

La montagne corse regroupe un peu plus de 2 000 exploitations, soit près de 3 % des exploitations de montagne, 3 % des UTA et 2 % des UGB.

Avec son caractère typique de montagne pastorale méditerranéenne, on aurait pu s'attendre à la prédominance de l'élevage. De fait, la surface fourragère représente 94 % de la SAU et les espaces pastoraux sont largement dominants avec 80 % de la SFP (il y a ici très peu de pacages collectifs). La conduite est très extensive avec un chargement moyen de

0,45 UGB/ha SFP. Mais, à la différence des Alpes du Sud où les systèmes ovins viande dominant, ce sont les bovins qui sont largement majoritaires en Corse (70 % des UGB) et plus précisément les bovins viande (54 % des UGB sont des vaches nourrices) puisqu'il ne reste plus aucune vache laitière en 2010 ! Au côté des bovins viande, on trouve aussi des brebis laitières (15 % des UGB) et des chèvres (8 % des UGB du massif et 12 % du cheptel de chèvres en montagne).

Le cheptel de vaches nourrices régresse un peu depuis 1988 (- 20 %) mais l'effectif moyen par exploitation est élevé (41,5 VN) et a progressé de façon spectaculaire en 40 ans (moins de 8 VN en 1970). Le cheptel de brebis laitières marque aussi le pas (- 11 % entre 1988 et 2010) et la moyenne par exploitation est assez faible (180 brebis), comparée au Massif Central Sud (340 brebis). En revanche, pour les élevages de chèvres, dont l'effectif a diminué de - 19 % entre 1988 et 2010, la taille moyenne est élevée (120 chèvres par exploitation caprine, soit le triple par rapport à l'effectif moyen en montagne).

Si les systèmes bovins viande sont les plus fréquents (29 % des exploitations), on note une diversité d'autres systèmes présents de façon significative : spécialisation en cultures fruitières (18 % des exploitations), systèmes ovins (lait surtout) (11 %), systèmes caprins (7 %), systèmes d'élevages granivores (porcins notamment) (7 %), équins et/ou association d'élevages herbivores (8 %), viticulture (6 %), ...

La dimension économique des exploitations (PBS de 51 000 €) est proche de la moyenne de la zone de montagne. Pourtant, si les surfaces par exploitation sont assez importantes (66 ha SAU en moyenne), la taille moyenne des élevages reste assez faible (42 UGB par exploitation). Mais la Corse tire sans doute parti aussi de la fréquence d'exploitations spécialisées en arboriculture et viticulture (près d'un quart).

La main-d'œuvre par exploitation (1,3 UTA) est proche de la moyenne d'ensemble, mais la part de main-d'œuvre familiale (77 %) est plus faible, en lien notamment avec le recours aux salariés dans les systèmes arboriculture et viticulture. Avec 18 % d'agriculteurs âgés de moins de 40 ans, 8 % de retraités, 19 % d'exploitants pluriactifs et 23 % d'exploitations sans perspective de succession, l'agriculture de la montagne corse est proche des valeurs moyennes de l'ensemble de la zone de montagne. Elle se démarque par l'importance des exploitations

conduites par des ménages ayant une activité exclusivement agricole (58 % contre 39 % pour l'ensemble de la zone de montagne).

Elle se démarque aussi par l'importance des pratiques de transformation à la ferme qui concernent 35 % des exploitations (principalement en viticulture, arboriculture et élevage caprin) et par la commercialisation en circuits courts (62 % des exploitations). L'accueil à la ferme implique 6 % des exploitations, soit le niveau le plus élevé après le massif vosgien.

C - Analyse détaillée

Démarche adoptée : les principales données chiffrées figurent dans les tableaux standards en Annexe. Ces données chiffrées ne sont pas reprises dans les analyses du chapitre C où figurent plutôt des données en valeur relative et des graphiques utiles pour les analyses comparatives entre zones et entre massifs. Pour la comparaison entre zones, l'optique privilégiée a été de comparer la zone de montagne (haute montagne incluse) et la « plaine » (= France hors zone de montagne).

1. Les exploitations agricoles

1.1. Évolution du nombre d'exploitations agricoles

La montagne résiste un peu mieux que la plaine

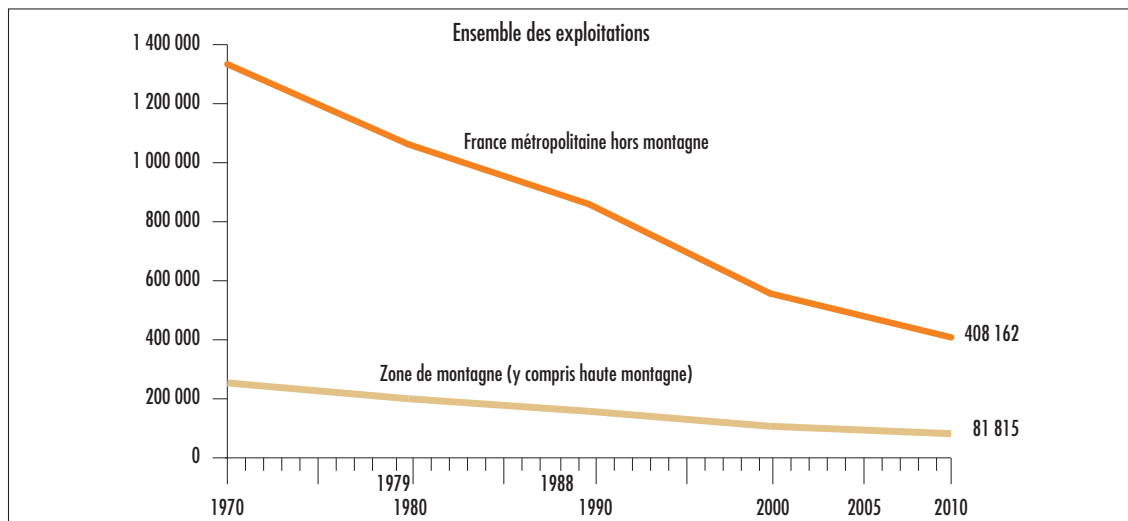
En 2010, on a recensé près de 490 000 exploitations agricoles en France métropolitaine (hors entités collectives) dont près de 82 000 en montagne.

En 40 ans (de 1970 à 2010), le nombre d'exploitations a été divisé par trois en France métropolitaine (graphique 2) et il a été divisé par deux entre 1988 et 2010 (- 51,8 %). Sur cette dernière période, la montagne a résisté un peu mieux (- 48,1 %, soit un taux annuel d'évolution de - 2,9 % en montagne et - 3,3 % hors montagne) (tableau 6 et graphique 3).

En conséquence, le poids des exploitations de montagne se renforce relativement : de 15,5 % en 1988 à 16,6 % en 2010. Désormais (en 2010), une exploitation sur six se trouve en montagne. Au sein de la montagne, le poids de la haute montagne s'érode progressivement (de 7,8 % en 1988 à 7,4 % en 2010).

Graphique 2

Évolution du nombre d'exploitations agricoles entre 1970 et 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

La majorité des exploitations de montagne sont situées dans le Massif Central, tandis que les Alpes du Nord perdent du terrain

Le Massif Central est prédominant : en 2010, plus de la moitié (56 %) des exploitations de montagne sont situées dans le Massif Central (34 % dans le Massif Central Nord et 21,5 % dans la partie sud). Puis viennent les Alpes (18 %) et les Pyrénées (12 %), tandis que les massifs du Jura et des Vosges ont un poids

équivalent (4 % chacun) et que la Corse atteint près de 3 % (graphique 4). On note que 3,5 % des exploitations de montagne ne sont rattachées à aucun massif.

Le graphique 4 montre une grande stabilité dans l'équilibre relatif interne des différents massifs entre 1970 et 2010. On note un léger effritement des Vosges et, surtout, des Alpes du Nord qui profite au Massif Central (Nord et

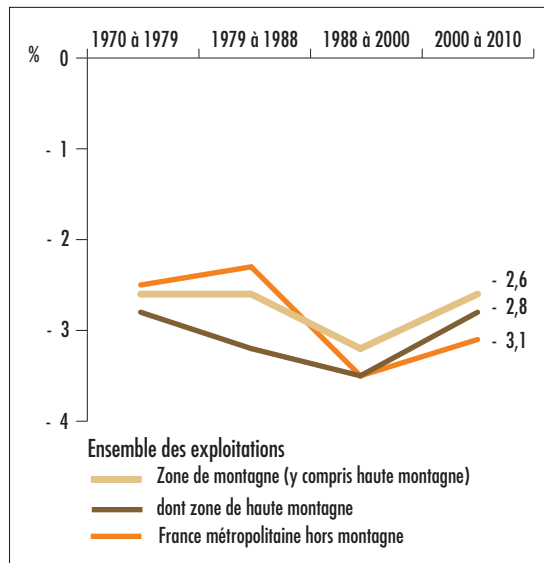
Tableau 6

Taux moyen annuel d'évolution du nombre d'exploitations entre 1970 et 2010 par zones et par massifs

Ensemble des exploitations	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
	%						
France métropolitaine	-2,5	-2,4	-3,5	-3,0	-2,4	-3,3	-2,9
Zone de montagne (y compris haute montagne)	-2,6	-2,6	-3,2	-2,6	-2,6	-2,9	-2,8
dont zone de haute montagne	-2,8	-3,2	-3,5	-2,8	-3,0	-3,2	-3,1
France métropolitaine hors montagne	-2,5	-2,3	-3,5	-3,1	-2,4	-3,3	-2,9
Vosges	-3,8	-3,2	-3,5	-2,2	-3,5	-2,9	-3,2
Jura	-2,3	-2,3	-3,6	-2,8	-2,3	-3,2	-2,8
Alpes	-2,6	-2,8	-3,4	-3,4	-2,7	-3,4	-3,1
Alpes du Nord	-2,8	-3,1	-3,4	-4,0	-2,9	-3,6	-3,3
Alpes du Sud	-2,3	-2,2	-3,4	-2,4	-2,3	-2,9	-2,6
Massif Central	-2,6	-2,5	-3,2	-2,4	-2,6	-2,9	-2,7
Massif Central Nord	-2,5	-2,6	-3,2	-2,5	-2,6	-2,9	-2,7
Massif Central Sud	-2,7	-2,4	-3,3	-2,3	-2,5	-2,9	-2,7
Pyrénées	-2,4	-2,6	-2,8	-2,3	-2,5	-2,6	-2,6
Corse	-2,7	-3,4	-2,7	-2,6	-3,1	-2,6	-2,8

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 3
Taux annuel d'évolution du nombre d'exploitations agricoles entre 1970 et 2010 selon les zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Sud), aux Alpes du Sud et aux Pyrénées. En effet, c'est dans les Alpes du Nord que la disparition d'exploitations a été la plus forte (taux annuel d'évolution - 3,3 % entre 1970 et 2010, particulièrement marquée entre 2000 et 2010 : - 4,0 %). Quant au massif des Vosges (- 3,2 % par an entre 1970 et 2010), c'est surtout dans la période 1970-1979 que la disparition a été marquée (- 3,8 % par an) (tableau 6).

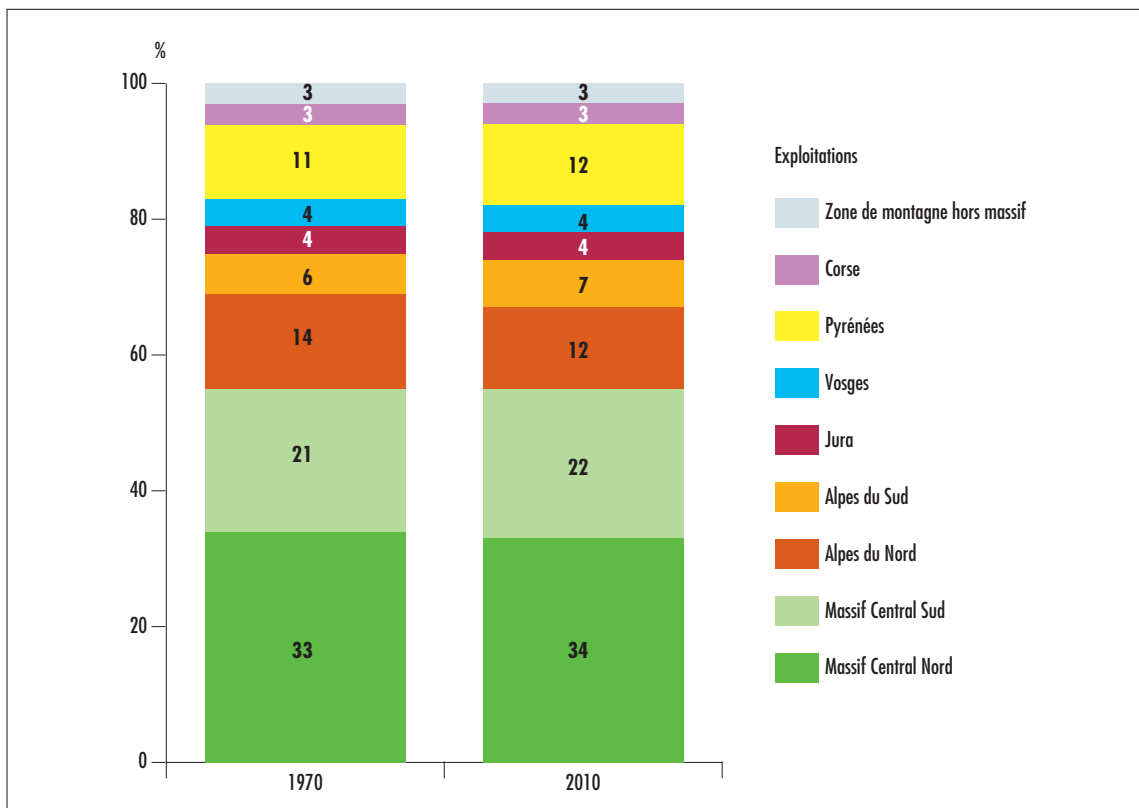
1.2. Dimension des exploitations

1.2.1 Superficie agricole utilisée (SAU)

L'agriculture de montagne : 17 % des surfaces agricoles utilisées en France

Avec près de 4 millions d'hectares en 2010, la montagne représente 14,6 % de la SAU nationale. À cette superficie, il faudrait ajouter les surfaces utilisées collectivement et non intégrées dans la SAU des exploitations, soit près de 700 000 ha en 2010 gérés par des structures collectives en montagne²⁵. En tenant

Graphique 4
Répartition des exploitations de montagne par massif en 1970 et en 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

25. Et il faudrait également ajouter les superficies gérées par des structures collectives dont le siège est en plaine mais qui transhument en montagne. D'après le RA 2010, les structures collectives situées dans le massif alpin (et ayant déposé un dossier de demande de PHAE) utilisent 255 000 ha, chiffre à rapprocher des résultats de l'Enquête

Pastorale 2012-14 conduite dans les Alpes qui fait état de 357 000 ha gérés par des groupements pastoraux (+ 54 000 ha gérés par d'autres formes collectives) dont 82 000 ha gérés par des groupements pastoraux dont le siège est en dehors du département où sont localisés les alpages utilisés collectivement.

Tableau 8

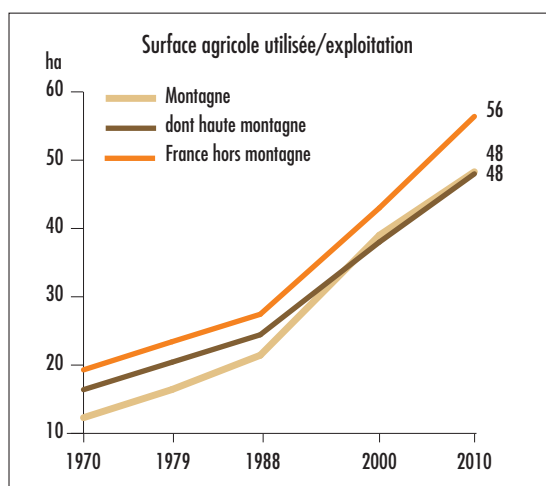
Évolution de la taille moyenne par exploitation (en hectares SAU) entre 1970 et 2010 par zones

	SAU moyenne/exploitation (hors superficies utilisées collectivement)					Rythmes annuels d'évolution SAU/exploitation						
	1970	1979	1988	2000	2010	1970 à 1979	1979 à 1998	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
	ha					%						
France métropolitaine	19	23	28	42	55	2,4	2,1	3,4	2,7	2,3	3,1	2,7
Montagne	16	21	26	38	48	2,8	2,3	3,4	2,2	2,5	2,9	2,7
dont haute montagne	12	17	23	39	48	3,5	3,3	4,6	2,2	3,4	3,5	3,5
France hors montagne	19	24	29	43	56	2,4	2,0	3,4	2,8	2,2	3,1	2,7

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 6

SAU moyenne par exploitation (en hectare) selon les zones entre 1970 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

moyenne des exploitations à partir de 1988 est sans doute à relier à la Réforme de la PAC de 1992 qui a généré une course aux hectares. En 2010, la SAU moyenne par exploitation de montagne reste inférieure de 8 ha à celle de la plaine, mais si on inclut les surfaces gérées par les structures collectives, la SAU moyenne devient équivalente (56,5 ha).

Le Massif Central regroupe plus de la moitié des surfaces agricoles de la montagne française ; si on inclut les surfaces collectives, les Alpes pèsent 20 % et les Pyrénées 15 %

En 2010, le Massif Central représente à lui seul 62 % de la SAU de la montagne française²⁸

(graphique 7), puis viennent dans l'ordre les Alpes (17 %), les Pyrénées (8 %), le Jura, la Corse et le massif vosgien. On note une grande stabilité du poids relatif des massifs de 1970 à 2010 : comme le périmètre des zones de montagne des massifs a été harmonisé et fixé par rapport à celui en vigueur actuellement, cette stabilité est logique, les quelques mouvements constatés provenant principalement des « effets PAC » décrits précédemment (notamment dans les Pyrénées, Alpes du Sud et Corse) (tableau 9 et graphique 8). On note, pour ce dernier massif corse, que la progression apparente de la SAU s'est poursuivie entre 2000 et 2010, aboutissant à un accroissement de la SAU déclarée de + 40 % entre 1988 et 2010...

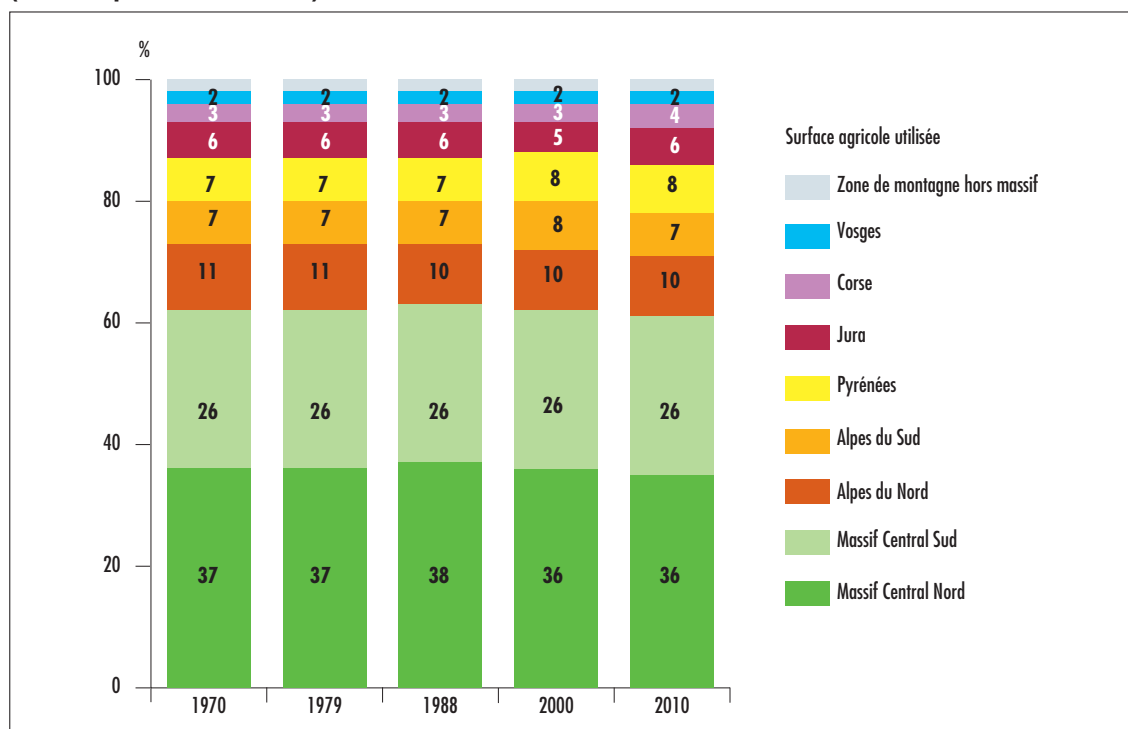
Le Jura et la Corse ont les plus grandes SAU moyennes par exploitation, les Pyrénées et les Vosges ont les plus petites

Par rapport à la moyenne nationale de la montagne française (48 ha en 2010), les montagnes du massif du Jura et de la Corse ressortent avec une SAU moyenne par exploitation nettement supérieure : 67 et 66 ha en 2010 (hors SAU des structures collectives) (tableau 10 et graphique 9). Pour le Jura c'était déjà le cas en 1970, quant à la Corse cela provient essentiellement de l'augmentation des SAU déclarées entre 1988 et 2010, le rythme de disparition des exploitations entre 1970 et 2010 étant sensiblement égal à la moyenne de la montagne française. Les Alpes du Sud tirent aussi parti

28. Si on inclut les surfaces gérées par des structures collectives, les ratios deviennent 53 % pour le Massif Central, 20 % pour les Alpes et 15 % pour les Pyrénées.

Graphique 7

Évolution de la part des massifs dans la SAU de la zone de montagne (hors espaces collectifs) entre 1970 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

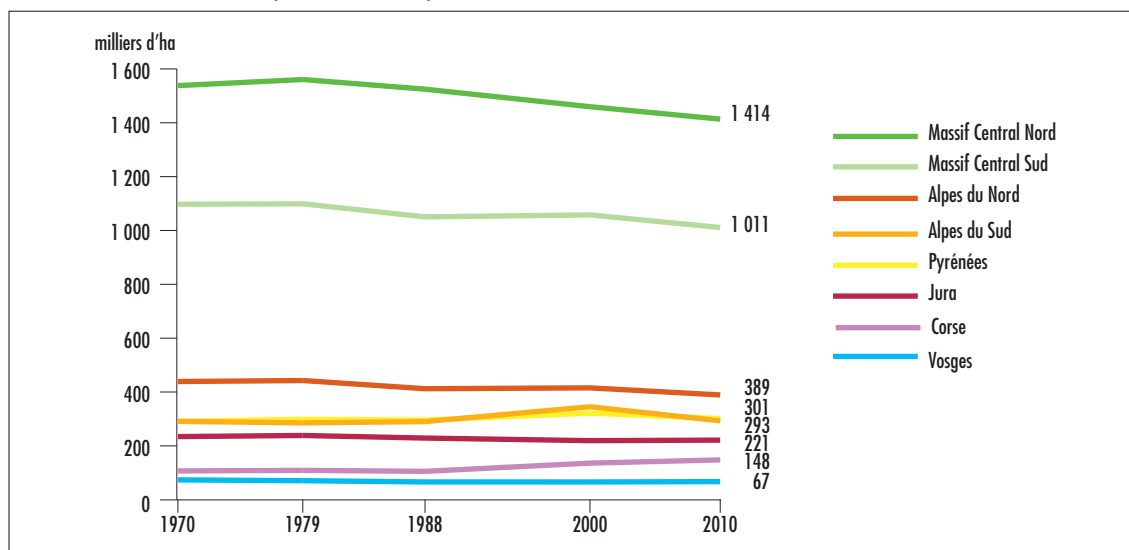
Tableau 9

Évolution de la SAU entre 1970 et 2010 en montagne selon les massifs

SAU (ha)	Évolution des surfaces			Rythmes annuels d'évolution						
	1970-1988	1988-2010	1970-2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
Vosges	- 10,4	+ 1,9	- 8,7	- 0,5	- 0,7	+ 0,0	+ 0,2	- 0,6	+ 0,1	- 0,2
Jura	- 2,4	- 3,3	- 5,6	+ 0,2	- 0,5	- 0,4	+ 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,1
Alpes	- 3,8	- 2,9	- 6,5	+ 0,0	- 0,4	+ 0,7	- 1,1	- 0,2	- 0,1	- 0,2
Alpes du Nord	- 6,1	- 5,6	- 11,4	+ 0,1	- 0,8	+ 0,1	- 0,7	- 0,3	- 0,3	- 0,3
Alpes du Sud	- 0,3	+ 1,0	+ 0,7	- 0,2	+ 0,2	+ 1,5	- 1,6	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0
Massif Central	- 2,3	- 5,9	- 8,0	+ 0,1	- 0,4	- 0,2	- 0,4	- 0,1	- 0,3	- 0,2
Massif Central Nord	- 0,9	- 7,3	- 8,1	+ 0,2	- 0,3	- 0,4	- 0,3	+ 0,0	- 0,3	- 0,2
Massif Central Sud	- 4,3	- 3,8	- 7,9	+ 0,0	- 0,5	+ 0,1	- 0,5	- 0,2	- 0,2	- 0,2
Pyrénées	+ 1,7	+ 1,9	+ 3,6	+ 0,3	- 0,1	+ 0,7	- 0,6	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,1
Corse	- 1,4	+ 40,3	+ 38,4	+ 0,2	- 0,4	+ 2,1	+ 0,9	- 0,1	+ 1,6	+ 0,8

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 8
Évolution de la SAU (en hectares) selon les massifs entre 1970 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

de l'accroissement des SAU déclarées entre 1988 et 2000. Les plus faibles SAU moyennes en 2010 se trouvent dans les massifs des Pyrénées (31 ha)²⁹ et des Vosges (22 ha), ce qui était déjà le cas en 1970. L'écart s'est un peu accru dans les Pyrénées, malgré l'accroissement de SAU déclarée entre 1988

et 2000, car les exploitations y ont un peu mieux résisté (rythme de disparition inférieur entre 1970 et 2010).

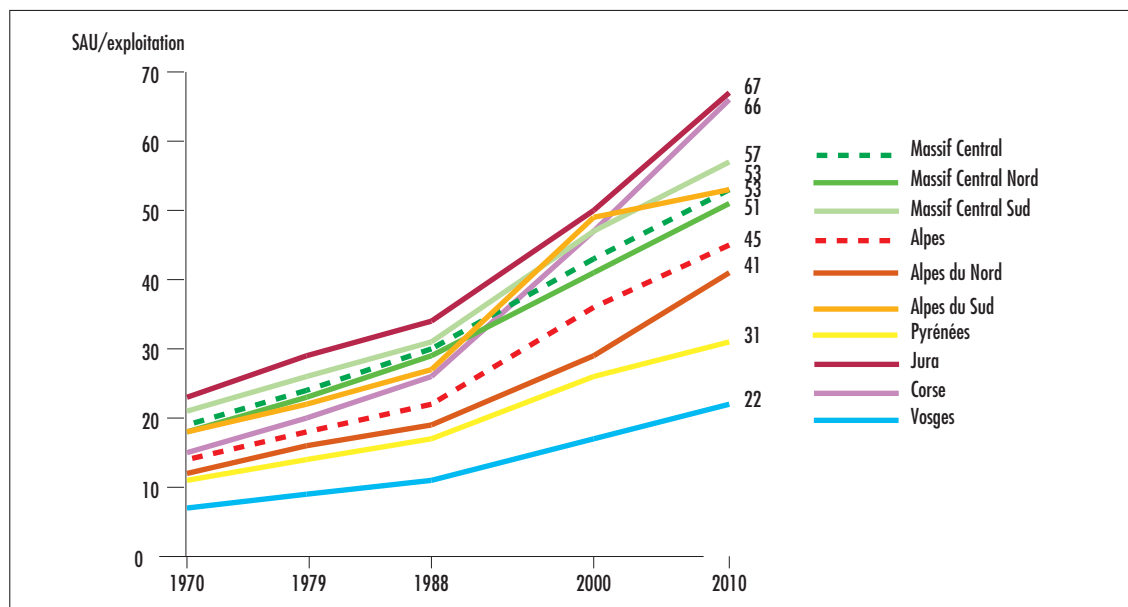
29. Mais 71 ha en moyenne si on inclut les surfaces gérées par les structures collectives (estives).

Tableau 10
Évolution de la taille moyenne par exploitation (en hectares SAU) entre 1970 et 2010 par massifs

	SAU moyenne/exploitation (hors superficies utilisées collectivement)					Rythmes annuels d'évolution SAU/exploitation						
	1970	1979	1988	2000	2010	1970 à 1979	1979 à 1998	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
	ha					%						
Vosges	7	9	11	17	22	3,4	2,5	3,6	2,5	3,0	3,1	3,1
Jura	23	29	34	50	67	2,5	1,9	3,4	2,9	2,2	3,2	2,7
Alpes	14	18	22	36	45	2,7	2,5	4,2	2,4	2,6	3,4	3,0
Alpes du Nord	12	16	19	29	41	2,9	2,3	3,5	3,5	2,6	3,5	3,1
Alpes du Sud	18	22	27	49	53	2,2	2,4	5,0	0,8	2,3	3,0	2,7
Massif Central	19	24	30	43	53	2,8	2,2	3,1	2,1	2,5	2,7	2,6
Massif Central Nord	18	23	29	41	51	2,7	2,5	2,9	2,2	2,6	2,6	2,6
Massif Central Sud	21	26	31	47	57	2,8	1,9	3,5	1,9	2,4	2,8	2,6
Pyrénées	11	14	17	26	31	2,8	2,6	3,6	1,7	2,7	2,7	2,7
Corse	15	20	26	47	66	3,0	3,1	4,9	3,6	3,1	4,3	3,7

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 9

SAU moyenne par exploitation (en hectares) selon les massifs entre 1970 et 2010

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

1.2.2 Répartition par classes de SAU***Les très petites exploitations résistent, en montagne comme en plaine***

En plaine, les grandes exploitations progressent nettement entre 1988 et 2000 : les exploitations de plus de 100 ha passent ainsi de 5 % des exploitations à 20 % en 2010 (dont 5 % de plus de 200 ha) (graphique 10). Contrairement à une idée préconçue, les très petites exploitations résistent bien : une sur quatre a moins de 5 ha en 2010 (cela intègre aussi les exploitations hors-sol sans SAU) ; elles étaient 28 % en 1988. Si les exploitations de plus de 100 ha restent minoritaires en nombre, elles utilisent désormais plus de 60 % de la SAU, tandis que les exploitations de moins de 50 ha, majoritaires en nombre (60 %) utilisent à peine 15 % de la SAU en 2010. En 1988 celles-ci regroupaient 82 % des exploitations de plaine et utilisaient près de la moitié de la SAU (44 %).

En montagne, on constate aussi la progression des grandes exploitations de plus de 100 ha : 13 % des exploitations en 2010 (contre à peine 3 % en 1988), mais là aussi, comme en plaine, les très petites exploitations résistent bien : en 2010, une sur cinq a moins de 5 ha SAU (elles étaient 23 % en 1988). Leur poids relatif est donc légèrement inférieur à leurs homologues de plaine. Les exploitations de plus de 100 ha utilisent 45 % de la SAU (hors pacages collectifs) tandis que les exploitations de moins de 50 ha (64 % en nombre) utilisent seulement 22 % de

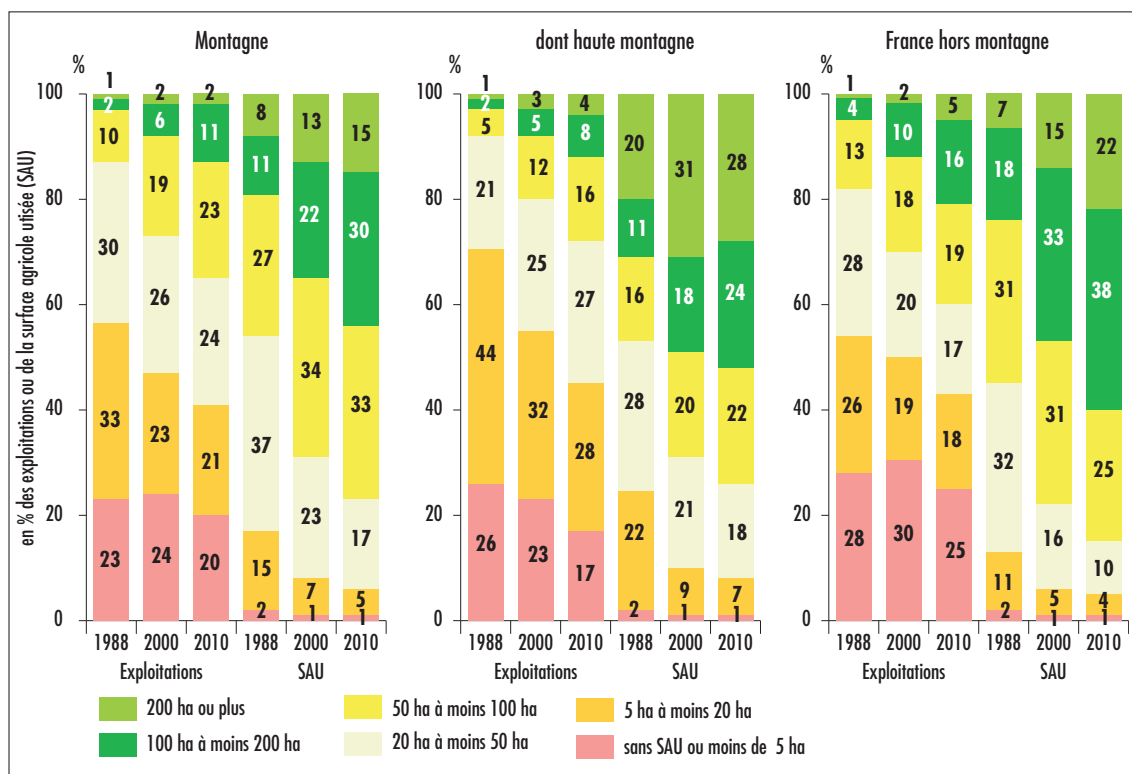
la SAU en 2010 (elles représentaient 87 % des exploitations et 54 % de la SAU en 1988).

En haute montagne, les très petites exploitations (< 5 ha) ont un peu moins bien résisté qu'en montagne : elles ne sont plus que 17 % en 2010 (perte de 10 points par rapport à 1988), tandis que les exploitations de plus de 100 ha ont un poids relatif semblable à la moyenne de la montagne en nombre d'exploitations et en SAU (respectivement 12 % et 52 % en 2010).

Forte proportion de très petites exploitations (moins de 5 ha SAU) dans le massif vosgien et les Alpes du Sud

En 1988, on pouvait nettement distinguer les massifs où les très petites exploitations de montagne étaient prédominantes : le massif vosgien avec plus de la moitié (53 %) de moins de 5 ha (et 72 % de moins de 20 ha), le massif alpin (un tiers des exploitations avec moins de 5 ha) et les Pyrénées (29 % de moins de 5 ha et 72 % de moins de 20 ha) (graphique 11). À l'opposé, le massif du Jura avec seulement 17 % de très petites exploitations et 63 % de 20 à 100 ha (moyenne de la montagne française : 40 %). En 2010, les très petites exploitations restent très présentes dans les Vosges (46 % ont moins de 5 ha : cf. vignes sur le versant alsacien) et dans les Alpes du Sud (32 %), à comparer au massif du Jura (15 % ont moins de 5 ha) qui, dans le même temps, compte plus de 60 % d'exploitations supérieures à 50 ha (moyenne de la montagne française : 46 %). À noter en outre la Corse avec, en 2010, 63 % de la SAU utilisée

Graphique 10
Répartition des exploitations et de la SAU par classes de SAU selon les zones en 1988 et en 2010



Graphique 11
Répartition des exploitations et de la SAU par classes de SAU selon les massifs en 1988 et en 2010

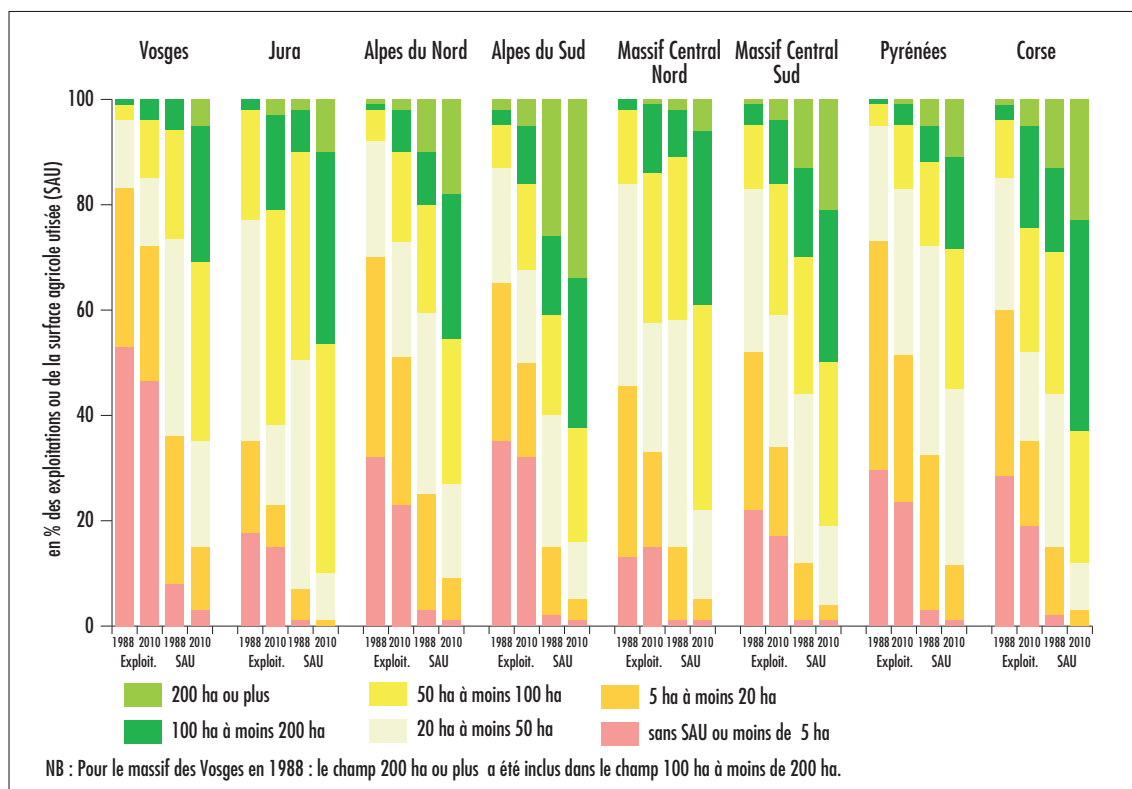


Tableau 11

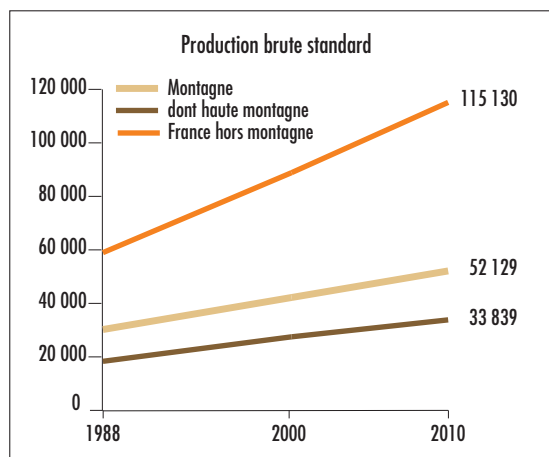
Évolution de la dimension économique (PBS) moyenne par exploitation selon les zones entre 1988 et 2010

PBS moyenne par exploitation	Évolution 1988-2000	Évolution 2000-2010 %	Évolution 1988-2010
France métropolitaine	+ 49	+ 29	+ 92
Montagne	+ 40	+ 24	+ 72
dont haute montagne	+ 50	+ 23	+ 84
France hors montagne	+ 51	+ 30	+ 95

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 12

Évolution de la dimension économique (PBS) moyenne par exploitation selon les massifs entre 1988 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

par des exploitations de plus de 100 ha (moyenne de la montagne française : 45 %).

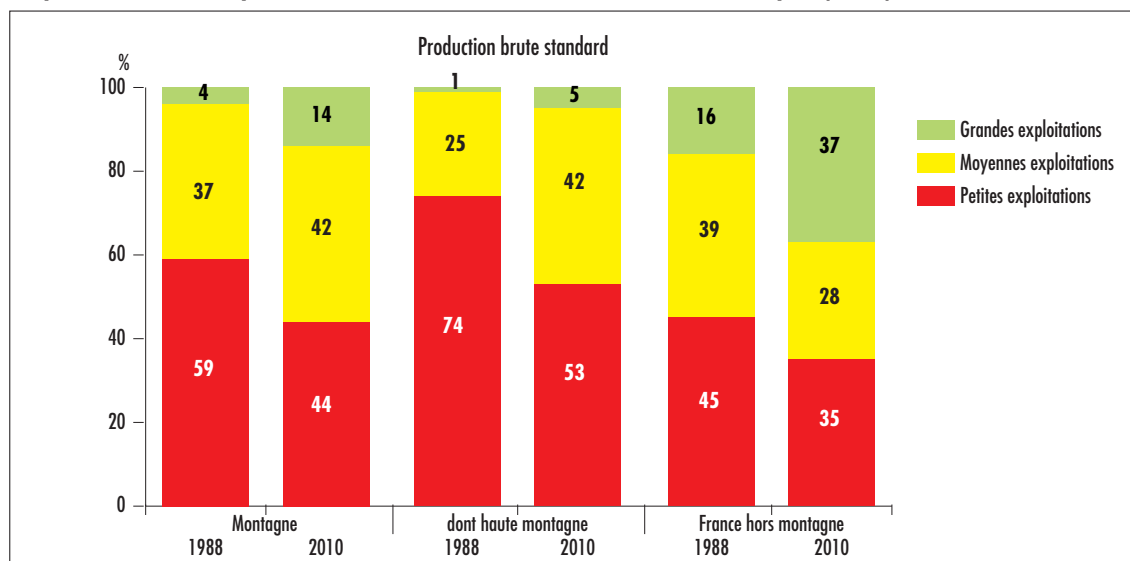
1.2.3 Dimension économique des exploitations

L'écart s'accroît depuis 1988 entre montagne et plaine

Avec une PBS moyenne par exploitation de l'ordre de 52 000 € en 2010, l'exploitation de montagne a une dimension économique égale à la moitié de la moyenne nationale. Pourtant l'amélioration de la dimension économique a été importante en montagne depuis 1988 (+ 72 %), mais la progression a été encore plus forte en plaine (+ 95 %) et l'écart moyen s'est accru entre plaine et montagne (tableau 11 et graphique 12). En haute montagne, la PBS moyenne par exploitation atteint 34 000 € en 2010, soit environ le tiers de la moyenne nationale, malgré une progression de + 84 % depuis 1988.

Graphique 13

Répartition des exploitations selon leur dimension économique (PBS) en 1988 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

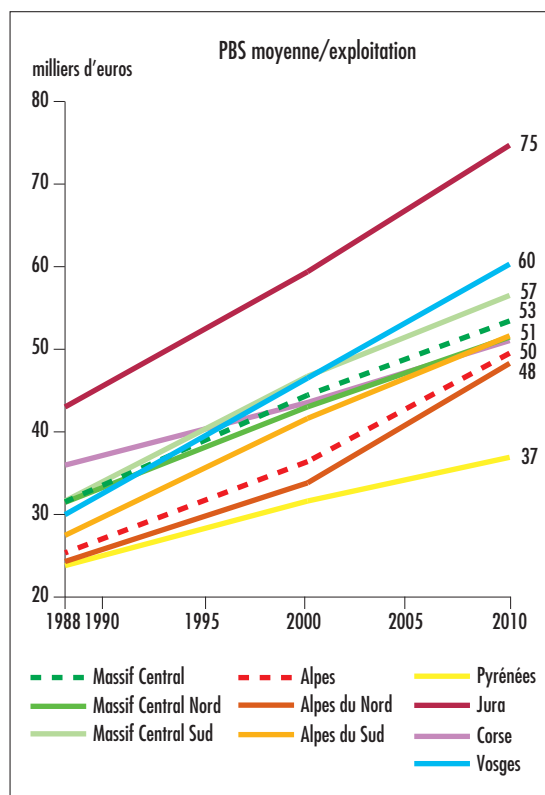
Les exploitations de petite dimension économique (PBS < 25 000 €) sont encore nombreuses en montagne et même majoritaires en haute montagne

La part des exploitations « moyennes et grandes » augmente, comme attendu, entre 1988 et 2010 quelle que soit la zone (graphique 13). Mais on note aussi l'importance encore significative en 2010 des exploitations de « petite dimension » (PBS < 25 000 €) : on en recense 44 % en montagne, elles sont même majoritaires (53 %) en haute montagne (il y en avait près des 3/4 en 1988) et elles représentent encore plus d'une exploitation sur trois (35 %) en plaine.

Le Jura toujours nettement en tête, mais la dimension économique a doublé entre 1988 et 2010 dans les Vosges et les Alpes du Nord

Avec une dimension économique moyenne par exploitation de montagne de 75 000 € en 2010, le massif du Jura obtient les meilleurs résultats, ce qui peut être mis en relation avec la forte dominance des systèmes spécialisés en lait et leur taille importante (moyenne de 41,5 vaches laitières par exploitation laitière). Puis vient le massif des Vosges (60 000 € en moyenne) en lien sans doute avec la forte proportion d'exploitations en système viticole (32 %) et le Massif Central Sud (57 000 €), tandis que les Pyrénées ont la plus faible dimension économique moyenne (37 000 €). Entre 1988 et 2010, les progressions les plus fortes se produisent dans les Vosges et les Alpes du Nord où la PBS moyenne a doublé (tableau 12 et graphique 14), tandis que les

Graphique 14
Évolution de la dimension économique (PBS) moyenne par exploitation selon les massifs entre 1988 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Pyrénées et la Corse ont les évolutions les plus faibles (respectivement + 55 % et + 42 %).

C'est dans le massif du Jura que la part des « grandes exploitations » (au sens de la PBS)

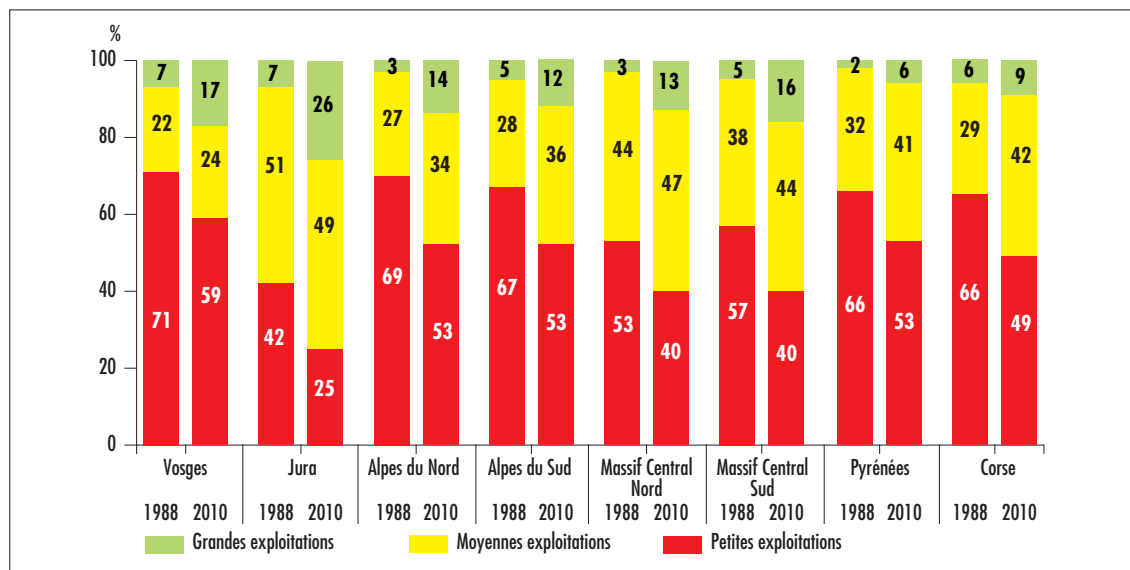
Tableau 12

Évolution de la dimension économique (PBS) moyenne par exploitation de montagne selon les massifs entre 1988 et 2010

PBS moyenne par exploitation	Évolution 1988-2000	Évolution 2000-2010 %	Évolution 1988-2010
Vosges	+ 55	+ 30	+ 101
Jura	+ 38	+ 26	+ 74
Alpes	+ 44	+ 36	+ 95
Alpes du Nord	+ 39	+ 43	+ 99
Alpes du Sud	+ 52	+ 24	+ 88
Massif Central	+ 41	+ 20	+ 69
Massif Central Nord	+ 37	+ 20	+ 64
Massif Central Sud	+ 48	+ 21	+ 79
Pyrénées	+ 33	+ 17	+ 55
Corse	+ 21	+ 17	+ 42

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 15
Répartition des exploitations de montagne par massif selon leur dimension économique (PBS) en 1988 et 2010

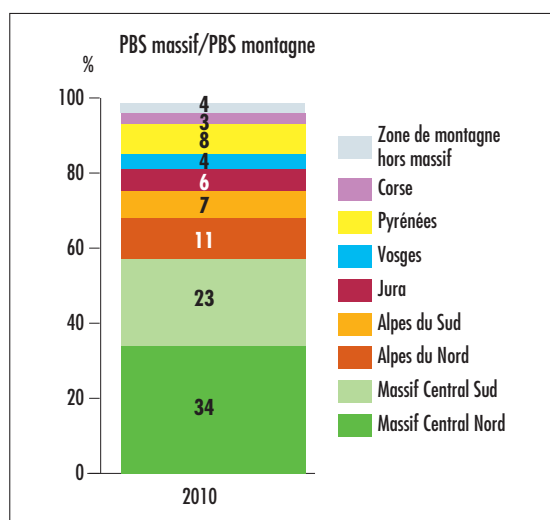


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

est la plus importante (26 % en 2010) et la part des « petites » la plus faible (25 %) (graphique 15). À l'inverse, le massif vosgien est

celui qui a le plus de « petites » exploitations (59 % en 2010 et 71 % en 1988), pourtant, comme on l'a vu, la dimension moyenne est assez élevée en raison de la proportion relativement importante de « grandes » exploitations (17 % en 2010).

Graphique 16
Part des massifs dans la zone de montagne selon leur dimension économique (PBS) en 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les massifs au sein de la montagne française : peu de différences entre poids économique et poids en nombre d'exploitations

Si on compare le poids des zones de montagne des différents massifs dans la montagne française, on note de fortes similarités selon qu'on considère leur nombre d'exploitations (graphique 4) ou leur dimension économique vue au travers de la PBS (graphique 16). Les principales différences concernent le massif du Jura (poids économique de 6 % avec seulement 4 % des exploitations de montagne) et les Pyrénées (poids économique de 8 % pour 12 % des exploitations). On gardera toutefois à l'esprit les réserves émises sur le critère PBS (cf. Avertissement méthodologique A § 2.2.5).

1.3. Statut juridique ³⁰

Si les Gaec et EARL se développent, les exploitations individuelles sont encore prépondérantes en montagne et l'exploitation familiale reste le modèle dominant, même dans les formes sociétaires

Parmi les formes sociétaires, on distingue principalement les groupements agricoles

30. Ne sont pas incluses dans cette analyse les « structures collectives » qui mettent à disposition d'éleveurs des terres pour y faire pâturer leurs animaux. Ces « structures collectives » ne sont recensées – pour la première fois en 2010 – que si elles ont déposé un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).

d'exploitation en commun (Gaec)³¹ et les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL)³². En dehors des exploitations à titre individuel, des Gaec et des EARL, nous avons regroupé sous l'appellation « autres statuts » les exploitations gérées par des groupements de fait (sans statut juridique), des sociétés civiles (sociétés civiles d'exploitation agricole, sociétés civiles laitières (créées en 2005), groupements fonciers agricoles, sociétés civiles immobilières), des sociétés commerciales, etc. Ces exploitations tendent à prendre de l'importance, au moins en plaine (elles représentent 8 % des exploitations en 2010).

Les Gaec et les EARL restent des formes familiales d'exploitation : en 2010, la part de la main-d'œuvre familiale (évaluée en UTA) dans les exploitations de montagne sous statut de Gaec est de 91 % et de 82,5 % pour les Gaec de plaine (à comparer avec les moyennes de l'ensemble des exploitations : 88 % de main-d'œuvre familiale en montagne et 68 % en plaine). On peut même dire que le caractère familial est encore plus affirmé dans les Gaec ! C'est cependant moins vrai pour les EARL puisque la part de la main-d'œuvre familiale est de 79 % pour les EARL en montagne et 65 % pour celles de plaine.

En 1988, on ne note pas de grands écarts entre montagne et plaine : les exploitations individuelles sont très prédominantes et représentent 95 % des exploitations en montagne

(graphique 17). Cette proportion est même encore plus élevée en haute montagne (98 % des exploitations). Mais les statuts évoluent régulièrement et rapidement, surtout en plaine où les exploitations individuelles ne représentent plus que les 2/3 des exploitations en 2010 et désormais moins de la moitié de la SAU et des UGB herbivores ; les Gaec y sont relativement peu nombreux (7 % des exploitations) mais ils correspondent à des exploitations de plus grande taille moyenne (19 % de la SAU et 29 % des UGB), tandis que les EARL, très marginales en 1988, devançant largement les Gaec (18 % des exploitations) et utilisent plus de surfaces (30 % de la SAU).

En montagne, les exploitations individuelles restent encore largement majoritaires en 2010 (79 % des exploitations) mais elles ne représentent qu'un peu plus de la moitié de la SAU et des UGB alors que les Gaec ont, comme en plaine, des dimensions plus importantes : 11 % des exploitations de montagne mais 27 % de la SAU et 31 % des UGB. Les EARL de montagne ont une fréquence inférieure à celles de la plaine (8 % des exploitations) et des dimensions bien inférieures (seulement 12 % de la SAU et 13 % des UGB). En haute montagne, les exploitations individuelles restent largement prépondérantes même si leur poids s'effrite un peu en termes de SAU et UGB au profit des Gaec.

Voir encadré 1 sur les Gaec.

Encadré 1. Zoom sur les Gaec

Alors qu'ils ne représentent en plaine que 7 % des exploitations en 2010, les Gaec rassemblent 14 % de la main-d'œuvre. Cette proportion est encore plus importante en montagne : 11 % des exploitations en 2010, mais 22 % de la main-d'œuvre travaillant dans les exploitations de montagne.

Comme attendu, les Gaec correspondent à des exploitations dont la dimension est plus importante que la moyenne des exploitations, que ce soit en montagne ou en plaine (tableau 13). Ce qui est un peu plus étonnant, c'est que le collectif de travail se tasse entre 1988 et 2010 alors que la SAU de ces exploitations s'accroît nettement. Dans les massifs, les Gaec des montagnes des Alpes du Sud et de la Corse gèrent des superficies supérieures à la moyenne des Gaec de montagne, à relier avec l'importance des parcours dans la SAU de ces deux massifs, tandis que les Gaec sont de taille moyenne inférieure dans le massif des Vosges (une centaine d'hectares) mais avec plus de main-d'œuvre (3,4 UTA en moyenne) sans doute en lien avec la fréquence relative des exploitations viticoles dans ce massif.

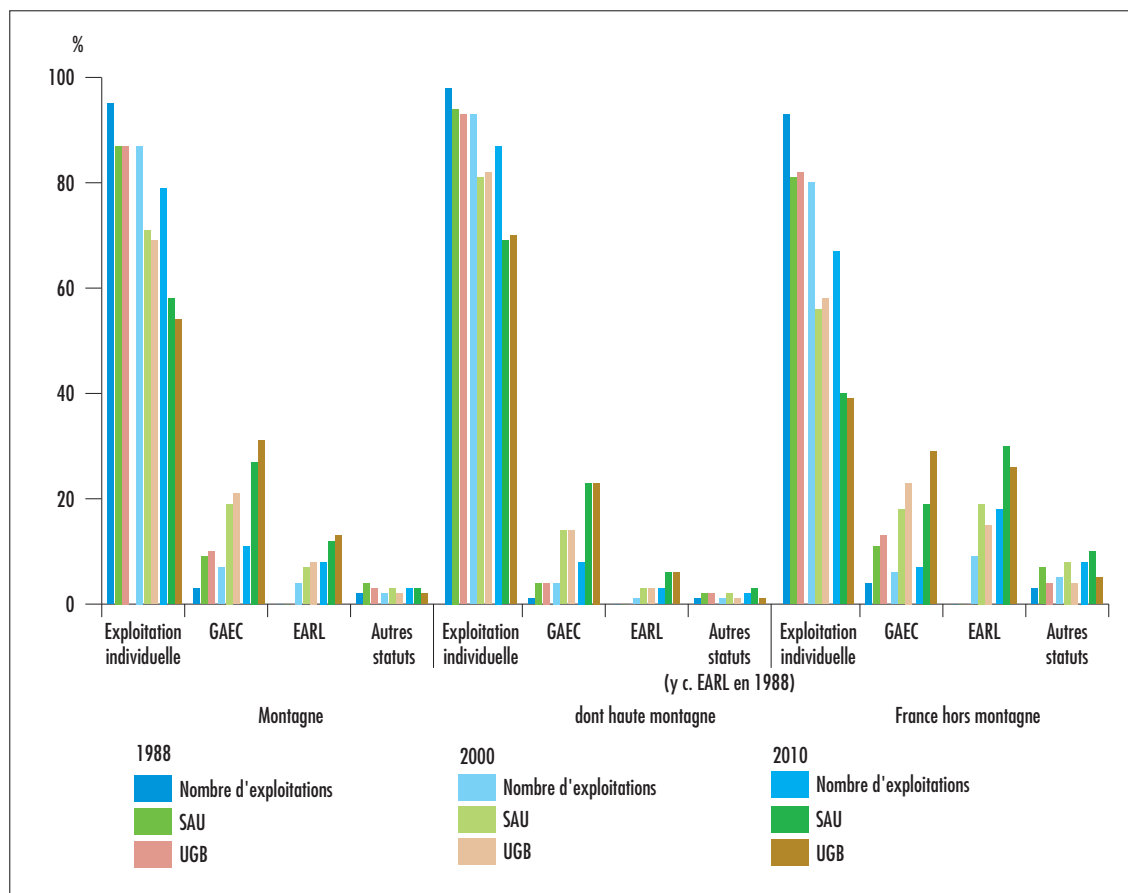
Que ce soit en montagne ou en plaine, les Gaec apparaissent surreprésentés dans les systèmes spécialisés bovins-lait (37 % des Gaec de montagne en 2010) et bovins mixtes lait + élevage et/ou viande (11 % des Gaec de montagne en 2010).

31. Dans cette analyse, les Gaec « totaux » et les Gaec partiels (où seule une partie des productions est exploitée en commun) ont été regroupés. Les Gaec entre conjoints ont été autorisés par la loi de modernisation de l'agriculture du 27 juillet 2010 : on peut penser que cette innovation n'a pas

encore eu un grand impact lors du recensement de 2010. 32. Les EARL sont une forme de société civile adaptée à l'agriculture (une EARL peut être unipersonnelle ou constituée entre époux et elle comprend de 1 à 10 associés qui ne sont pas forcément tous exploitants).

Graphique 17

Répartition du nombre d'exploitations, de la SAU et des UGB selon le statut juridique et selon les zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Plus d'une exploitation sur trois sous forme sociétaire dans le Jura, moins de 10 % en Corse

En 2010, les massifs des Alpes du Nord, des Vosges et le Massif Central (Nord et Sud) se situent dans la moyenne de la montagne française. Les exploitations individuelles sont très prédominantes dans la montagne corse, les

Pyrénées et les Alpes du Sud (respectivement 91 %, 87 % et 85 % des exploitations). La montagne du massif du Jura ressort avec une forte proportion de formes sociétaires (Gaec et EARL) : 35 % des exploitations en 2010, soit 59 % de la SAU et 62 % des UGB, à mettre en relation avec l'importance des systèmes bovins-lait de grande dimension dans ce massif.

Tableau 13

Comparaison des dimensions moyennes entre Gaec et ensemble des exploitations en 1988 et en 2010

Moyenne par exploitation		1988		2010	
		SAU (ha)	UTA totales	SAU (ha)	UTA totales
Montagne	Gaec	79	3,0	124	2,8
	Ensemble des exploitations	26	1,3	48	1,4
France hors montagne	Gaec	98	3,2	142	2,7
	Ensemble des exploitations	29	1,4	56	1,6

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

1.4. Modes de faire-valoir

En montagne, un tiers des surfaces en propriété

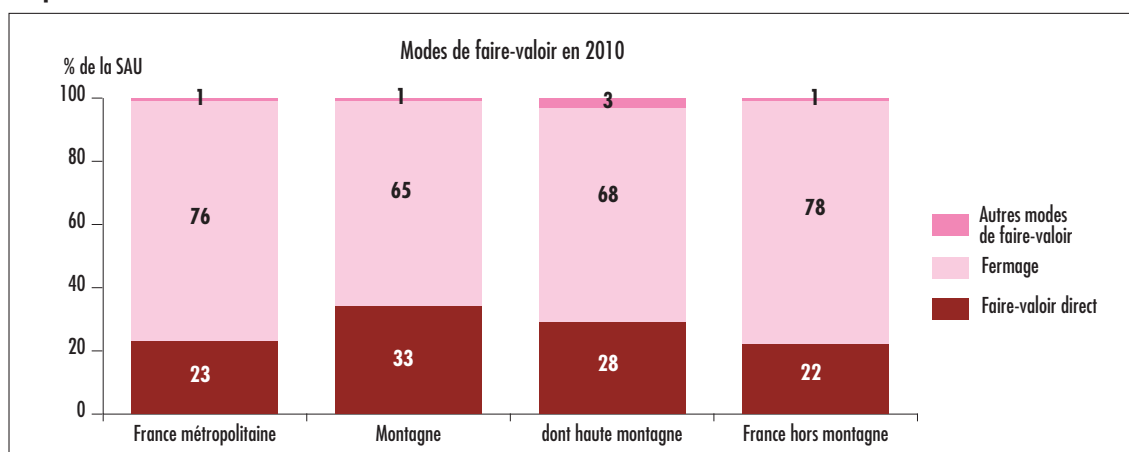
Les données des recensements n'étant pas comparables d'un RA à l'autre, l'analyse porte seulement sur les modes de faire-valoir en 2010. Dans le recensement 2010, une terre est considérée en fermage si elle est exploitée par une personne physique ou morale autre que son propriétaire et si elle donne lieu au paiement d'une redevance et fait l'objet d'un contrat écrit (bail) ou verbal. Les locations provisoires de terres louées à l'année avec ou sans paiement d'une redevance, et les locations verbales de durée variable avec partage de la récolte sont comptabilisées dans les « autres modes de faire-valoir ».

En 2010, un tiers de la SAU est la propriété des exploitations de montagne tandis que cette proportion n'est que de 22 % en plaine où le fermage est le mode de faire-valoir le plus répandu (78 % de la SAU) (graphique 18). Les exploitations de haute montagne sont en situation intermédiaire avec une moyenne de 28 % des terres agricoles en propriété.

La moitié des surfaces en propriété dans les Pyrénées, seulement 13 % dans le Jura

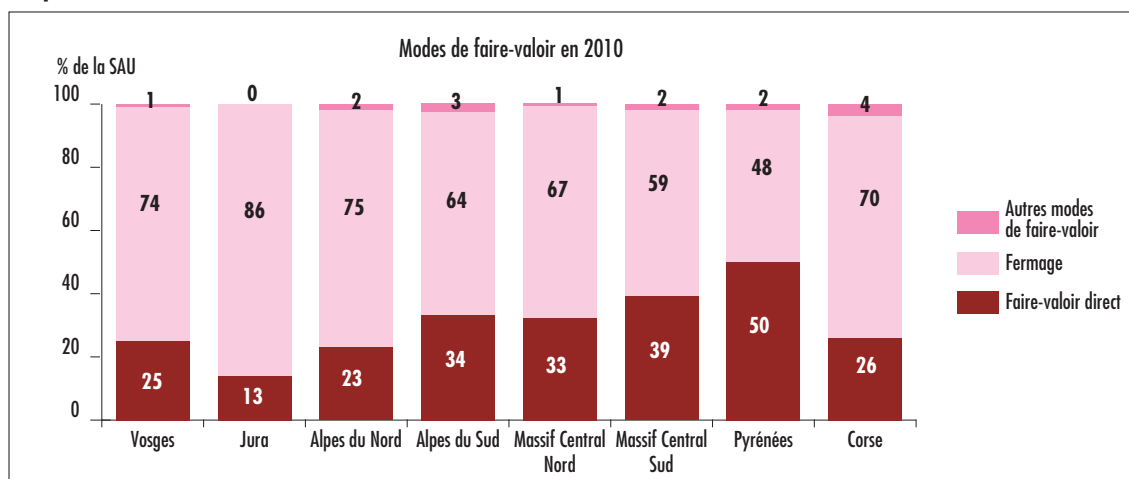
Parmi les massifs, les Pyrénées ressortent avec la moitié de la SAU en propriété³³ alors que les montagnes du massif du Jura ont la plus faible proportion de terres en propriété (13 % seulement) (graphique 19). Quelle que soit la zone ou le massif considéré, les autres modes de faire-valoir (ni propriété ni fermage) sont

Graphique 18
Répartition des modes de faire-valoir de la SAU en 2010 selon les zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 19
Répartition des modes de faire-valoir de la SAU en 2010 selon les massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

33. Rappelons que les estives collectives ne sont pas intégrées dans la SAU.

marginiaux, à l'exception toutefois des Alpes du Sud, de la montagne Corse et de la haute montagne où ils atteignent 3 à 4 % de la SAU en raison notamment de l'importance des locations provisoires. On peut toutefois se demander, au vu d'enquêtes de terrain réalisées auprès d'exploitations de haute montagne ou dans les montagnes sous influence méditerranéenne, si ces terres utilisées en location provisoire voire sans autorisation formelle n'ont pas été sous-déclarées lors du recensement ou incluses dans les locations verbales (donc dans les terres considérées en fermage)...

2. Les agriculteurs, les ménages et la population agricole

2.1. Population agricole active et main-d'œuvre

15 % des emplois agricoles en montagne, essentiellement sous forme familiale

En 2010, l'agriculture de montagne emploie dans les exploitations 112 000 équivalents temps plein, soit 15 % des emplois agricoles au plan national (750 000 UTA, dont 640 000 en plaine). En montagne, la part de la main-d'œuvre familiale (88 % du total des UTA en 2010) est encore largement prédominante alors

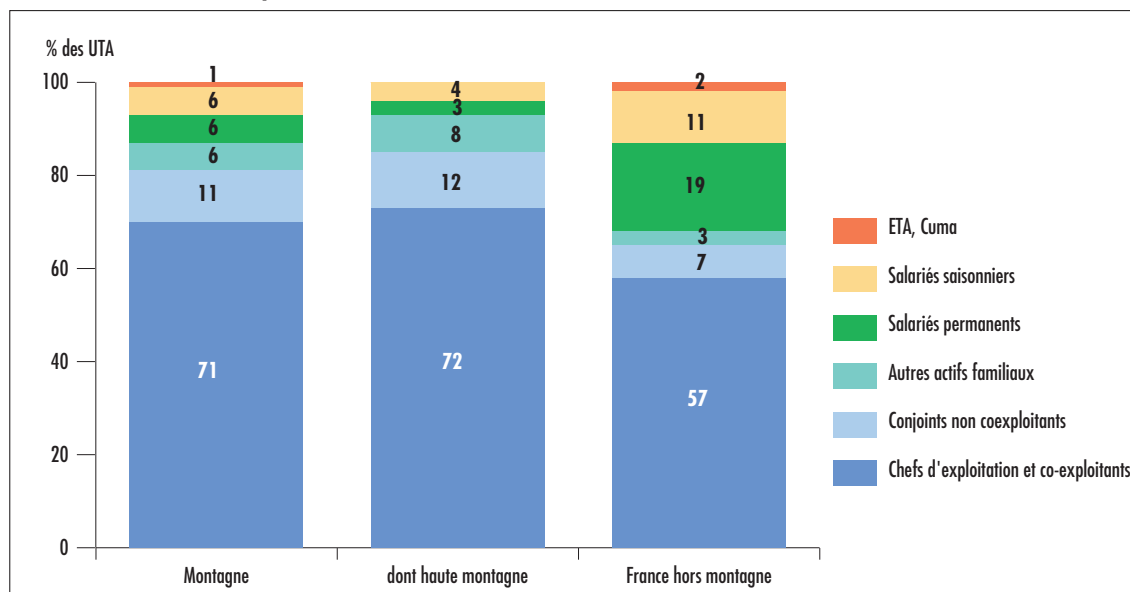
qu'elle est nettement plus faible en plaine (68 %) où la main-d'œuvre salariée (salariés permanents + saisonniers) atteint 30 % du total des UTA (seulement 12 % en montagne) (graphique 20). En haute montagne, qui représente près de 8 000 emplois en équivalents temps plein³⁴, la part de la main-d'œuvre familiale est encore un peu plus importante qu'en montagne.

La main-d'œuvre dans les Vosges, en Corse et dans les Alpes : une contribution un peu moins importante des exploitants et plus de recours aux salariés

Le Massif Central, le Jura et les Pyrénées se situent dans la moyenne de la montagne française, tandis qu'on note une contribution plus faible des chefs d'exploitation et co-exploitants dans le massif alpin (66 % des UTA en 2010), le massif vosgien (54 % des UTA) – à mettre en relation avec les systèmes de production (viticulture, cultures fruitières) et avec la pratique de la pluriactivité de ces personnes plus répandue dans ces massifs - et la Corse (65 %), où le recours à la main-d'œuvre salariée est plus important : salariés permanents en Corse (18 % des UTA), salariés saisonniers dans les Alpes (10 % des UTA) et à la fois salariés permanents (14 % des UTA) et saisonniers (13 %) dans le massif Vosgien (en lien notamment avec la viticulture) (graphique 21).

Graphique 20

Quantité de travail fournie en 2010 sur les exploitations en fonction de la nature de la main-d'œuvre par zones

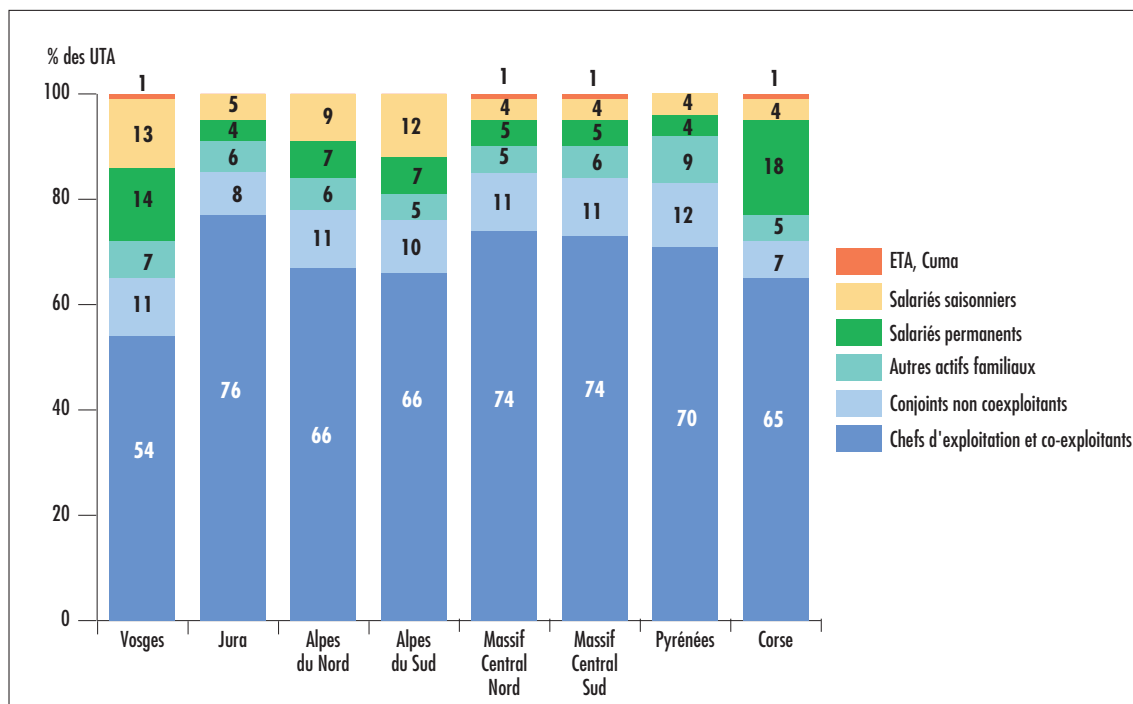


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

34. Ce qui correspond à 7 % des UTA de montagne (soit un poids équivalent à celui du nombre d'exploitations).

Graphique 21

Quantité de travail fournie en 2010 sur les exploitations en fonction de la nature de la main-d'œuvre par massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

1,4 UTA par exploitation en montagne

En moyenne par exploitation, la main-d'œuvre reste légèrement inférieure en montagne par rapport aux exploitations de plaine (tableau 14). Une main-d'œuvre un peu plus réduite encore en haute montagne (cf. pluriactivité plus fréquente).

Plus de main-d'œuvre dans les exploitations du Jura, moins dans les Pyrénées

En 1988, ce sont les exploitations du Massif Central (Nord et Sud) qui tiraient la moyenne à 1,3 UTA par exploitation, mais, en dehors du Jura qui avait une main-d'œuvre plus élevée (1,5 UTA en moyenne), les autres massifs étaient en deçà (1,1-1,2 UTA en moyenne). En 2010, regroupement des massifs autour de 1,3-1,4 UTA en moyenne par exploitation, à l'exception du Jura avec une moyenne de 1,6 UTA (cf. grandes exploitations bovins-lait) et des Pyrénées (1,2 UTA).

En montagne comme en plaine, la main-d'œuvre par exploitation s'accroît un peu entre 2000 et 2010 avec un recours accru à la main-d'œuvre non familiale

Compte tenu des modes d'estimation légèrement différents en 1988, nous focalisons l'analyse des évolutions sur la période 2000-2010. La main-d'œuvre familiale et, en particulier, celle

Tableau 14

Main-d'œuvre par exploitation par zones entre 1988 et 2010

Moyenne UTA/exploitation	1988	2000	2010
France métropolitaine	1,4	1,4	1,5
Montagne	1,3	1,3	1,4
dont haute montagne	1,2	1,2	1,3
France hors montagne	1,4	1,5	1,6

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

des chefs d'exploitation et coexploitants diminuent un peu moins en montagne qu'en plaine ; en haute montagne elles résistent encore mieux (tableau 15). Alors que la main-d'œuvre salariée permanente diminue en plaine (- 8 %), elle s'accroît en montagne (+ 14 %). La diminution de la main-d'œuvre salariée saisonnière, en montagne comme en plaine, est, en partie seulement, compensée par l'accroissement du recours aux entreprises de travaux agricoles (ETA) ou aux coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) (+ 46-47 % en montagne et en plaine). En haute montagne, l'augmentation de la main-d'œuvre salariée permanente (+ 28 %) ne concerne qu'un faible nombre d'UTA, quant au recours aux ETA et aux Cuma, il reste anecdotique.

Si on ramène l'analyse aux moyennes par exploitation, il se confirme une forte similitude des évolutions entre montagne et plaine avec le maintien de la main-d'œuvre familiale (1,2 UTA) résultant d'une implication plus forte des chefs et des coexploitants (tableau 16), à mettre

en relation avec le développement des formes sociétaires entre 2000 et 2010. Il y a en outre un petit peu plus de main-d'œuvre salariée dans les exploitations (progression un peu plus marquée en plaine).

Tableau 15

Évolution de la quantité de travail fournie sur les exploitations en fonction de la nature de la main-d'œuvre entre 1988 et 2010 par zones

UTA	France métropolitaine			Montagne			Haute montagne			France hors montagne		
	1988-2000	2000-2010	1988-2010	1988-2000	2000-2010	1988-2010	1988-2000	2000-2010	1988-2010	1988-2000	2000-2010	1988-2010
	%											
Chefs et coexploitants	- 33	- 17	- 44	- 27	- 12	- 35	- 30	- 8	- 36	- 34	- 18	- 46
Conjoints non coexploitants	- 57	- 52	- 80	- 47	- 45	- 71	- 42	- 37	- 63	- 59	- 54	- 81
Autres actifs familiaux	- 55	- 51	- 78	- 49	- 53	- 76	- 43	- 53	- 73	- 57	- 50	- 78
Total UTA familiales	- 41	- 26	- 56	- 34	- 22	- 49	- 34	- 20	- 47	- 42	- 27	- 58
Salariés permanents	- 4	- 7	- 10	- 4	+ 14	+ 9	- 2	+ 28	+ 25	- 4	- 8	- 11
Salariés saisonniers	+ 15	- 16	- 3	+ 0	- 10	- 10	+ 0	- 7	- 7	+ 16	- 16	- 2
ETA, Cuma	+ 25	+ 46	+ 82	- 12	+ 36	+ 19	- 15	- 12	- 25	+ 28	+ 47	+ 88
Total des UTA	- 34	- 22	- 48	- 32	- 20	- 46	- 33	- 19	- 46	- 34	- 22	- 48

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16

Quantité de travail fournie en moyenne par exploitation en fonction de la nature de la main-d'œuvre en 2000 et 2010

Moyenne des UTA par exploitation		2000	2010
Montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	0,84	0,97
	Conjoints non coexploitants	0,21	0,15
	Autres actifs familiaux	0,13	0,08
	Population familiale	1,18	1,20
	Salariés permanents	0,05	0,08
	Salariés saisonniers	0,07	0,08
	ETA, Cuma	0,00	0,01
	UTA totales par exploitation	1,31	1,37
dont haute montagne	Chefs d'exploitation et co-exploitants	0,76	0,92
	Conjoints non coexploitants	0,19	0,16
	Autres actifs familiaux	0,17	0,11
	Population familiale	1,12	1,19
	Salariés permanents	0,02	0,03
	Salariés saisonniers	0,05	0,06
	ETA, Cuma	0,00	0,00
	UTA totales par exploitation	1,19	1,28
France hors montagne	Chefs d'exploitation et co-exploitants	0,80	0,90
	Conjoints non coexploitants	0,19	0,12
	Autres actifs familiaux	0,07	0,05
	Population familiale	1,06	1,06
	Salariés permanents	0,24	0,30
	Salariés saisonniers	0,16	0,18
	ETA, Cuma	0,01	0,03
	UTA totales par exploitation	1,47	1,57

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les exploitations avec très peu de main-d'œuvre plus fréquentes... en plaine

Le graphique 22 montre qu'il existe en 2010 une proportion non négligeable d'exploitations avec très peu de main-d'œuvre (en montagne 19 % des exploitations avec moins de 0,5 UTA et même une sur quatre en plaine) et une proportion équivalente (de l'ordre d'une exploitation sur trois), en montagne et en plaine, d'exploitations ayant au moins 1,5 UTA par exploitation.

Si on raisonne non plus en nombre d'exploitations mais en force de travail mobilisée dans les exploitations (et en emplois agricoles dans les exploitations), on note que les exploitations ayant au moins 2 UTA représentent la moitié de l'emploi mobilisé dans les exploitations en montagne (et 63 % en plaine).

Par rapport à l'ancienne notion d'exploitation « professionnelle » (dont l'un des deux critères de définition était d'avoir au moins 0,75 UTA par exploitation), les 3/4 des exploitations de montagne remplissent cette condition en 2010 (elles étaient 70 % en 2000). Si on ajoute en outre une condition relative à la dimension économique en prenant comme seuil une PBS $\geq 15\ 000\ €$ ³⁵, alors 62 % des exploitations de

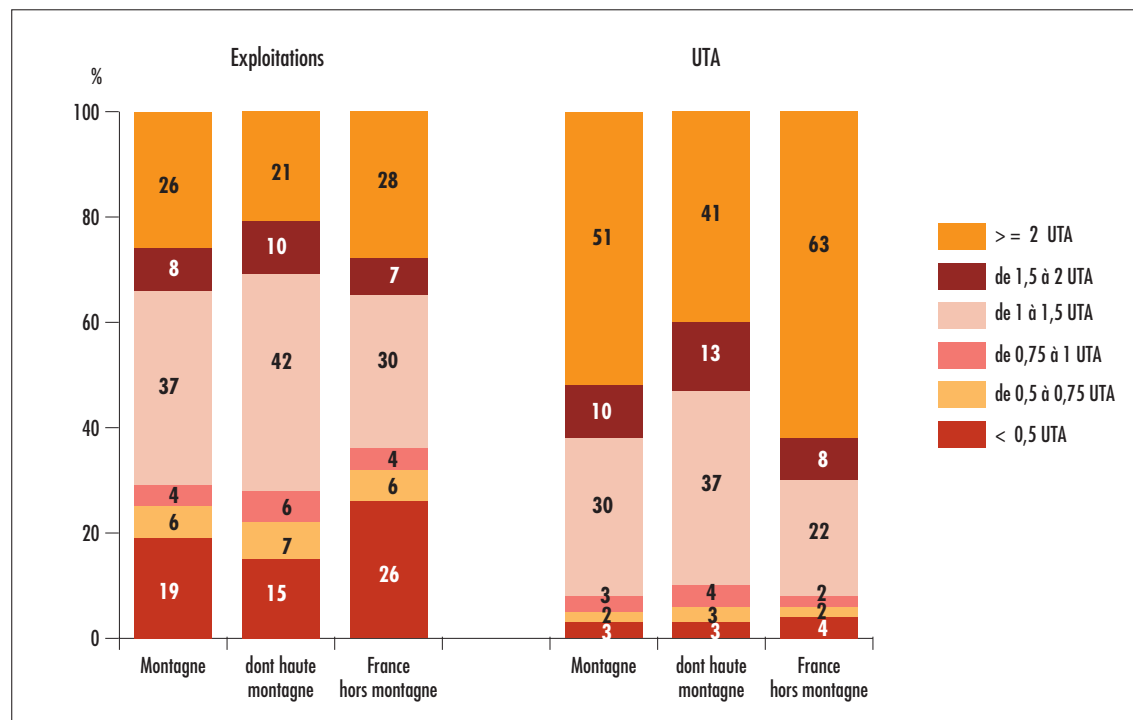
montagne peuvent être considérées comme « professionnelles », la proportion étant semblable en plaine (63 %) et un peu plus faible en haute montagne (58 %).

Entre 1988 et 2010, la taille de troupeau élevé par travailleur a doublé en montagne

Pour les exploitations d'élevage (ayant des UGB herbivores), la taille moyenne du troupeau par travailleur a doublé entre 1988 et 2010 en montagne, passant de 16,8 à 32,9 UGB/UTA (soit + 97 %), tandis qu'elle s'accroissait même encore un peu plus en plaine (de 18,4 à 40,4 UGB/UTA, soit + 119 %). Cependant, même si la taille moyenne par exploitation d'élevage en montagne est donc inférieure à celle de plaine, on sait que les charges de travail sont généralement plus lourdes en montagne qu'en plaine pour les exploitations d'élevage. Ainsi, pour les exploitations bovins-lait, le travail d'astreinte quotidien par UGB est nettement plus important qu'en plaine (cf. durée de stabulation plus longue en montagne et efficacité du travail peut-être moindre pour les soins quotidiens aux animaux liée à des bâtiments et équipements moins fonctionnels, salle de traite et affouragement notamment) (Madelrieux, 2004, pp. 221-222).

Graphique 22

Répartition des exploitations et de la main-d'œuvre (en UTA) en fonction des classes d'UTA en 2010 et dans les différentes zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

35. Cf. chapitre A, § 2.2.5

De nombreuses exploitations avec très peu de main-d'œuvre dans le massif des Vosges

L'étude de la répartition en 2010 des exploitations selon les tranches d'UTA dans les différents massifs fait notamment ressortir (graphique 23) :

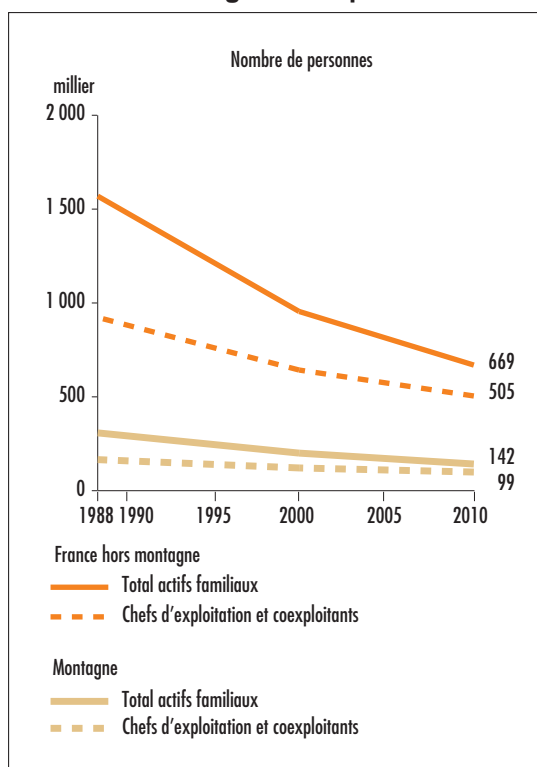
- le massif des Vosges avec une forte proportion d'exploitations avec moins de 0,5 UTA (38 %) (cf. importance de la pluriactivité et des petites exploitations viticoles qui ne vinifient pas sur l'exploitation) ;
- le massif du Jura dont près de la moitié des exploitations mobilisent au moins 1,5 UTA et 37 % au moins 2 UTA (cf. exploitations laitières majoritaires dans ce massif) ;
- le massif de la Corse dont la moitié des exploitations ont entre 1 et 1,5 UTA.

2.2. Les agriculteurs et la population agricole familiale

En 2010, près de 100 000 chefs d'exploitation et coexploitants en montagne

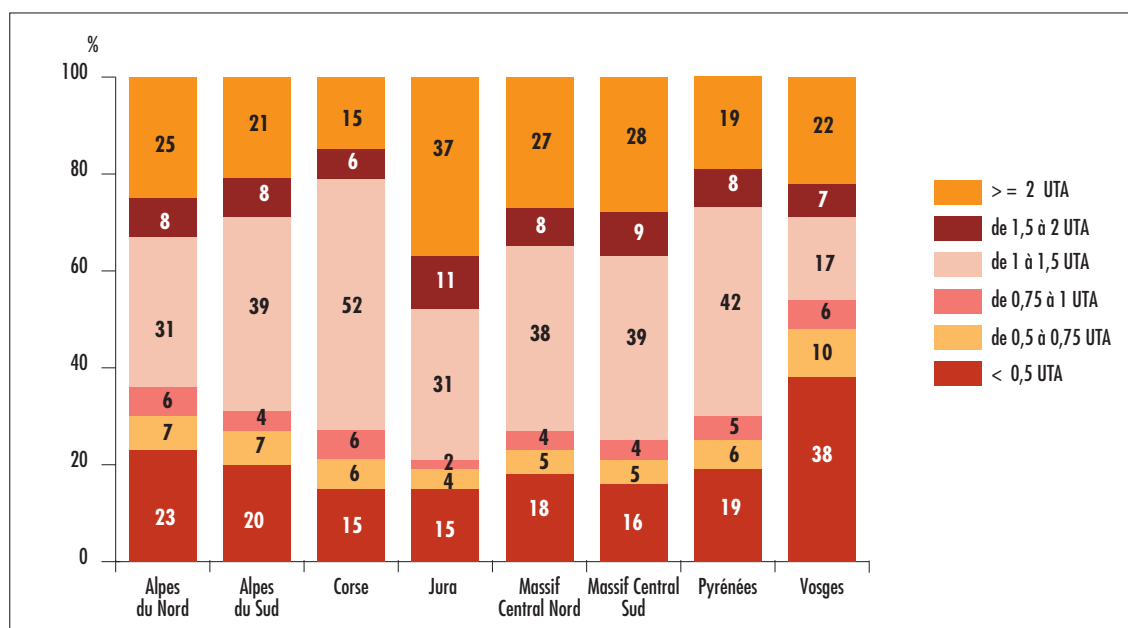
En 2010, les exploitations agricoles de montagne rassemblent 142 000 actifs familiaux dont près de 100 000 chefs d'exploitation et coexploitants³⁶ ; la population active familiale a été divisée par deux entre 1988 et 2010 et le

Graphique 24
Évolution de la population active familiale et du nombre d'exploitants entre 1988 et 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 23
Répartition des exploitations en fonction des classes d'UTA en 2010 et dans les différents massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

36. Niveau de formation des exploitants en montagne : en 2010, 35 % sont détenteurs d'un diplôme d'un niveau au moins égal au Bac (39 % en plaine) (Masero, 2015).

Tableau 17

Évolution de la population active familiale et du nombre d'exploitants entre 1988 et 2010 par zones

En nombre de personnes sur les exploitations		1988	2000	2010	Évolution		
					1988-2000	2000-2010	1988-2010
		%					
France métropolitaine	Chefs d'exploitation et coexploitants	1 088 731	763 953	603 884	- 30	- 21	- 45
	Total actifs familiaux	1 877 298	1 154 973	811 341	- 38	- 30	- 57
Montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	165 534	121 191	99 348	- 27	- 18	- 40
	Total actifs familiaux	307 969	200 210	142 124	- 35	- 29	- 54
dont haute montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	12 507	8 560	6 848	- 32	- 20	- 45
	Total actifs familiaux	23 944	15 083	10 318	- 37	- 32	- 57
France hors montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	923 197	642 762	504 536	- 30	- 22	- 45
	Total actifs familiaux	1 569 329	954 763	669 217	- 39	- 30	- 57

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

nombre d'exploitants a diminué de - 40 % (tableau 17 et graphique 24). Ces évolutions ont été même un peu plus accusées en plaine. En haute montagne, les trajectoires d'évolution ont été semblables à celles de la plaine.

La composition de la population familiale active a évolué depuis 1988 avec, quelle que soit la zone considérée, un renforcement de la part des chefs d'exploitation et coexploitants et une baisse de la part des membres de la population familiale autres que les conjoints des exploitants (graphique 25).

2.2.1 Les activités des personnes

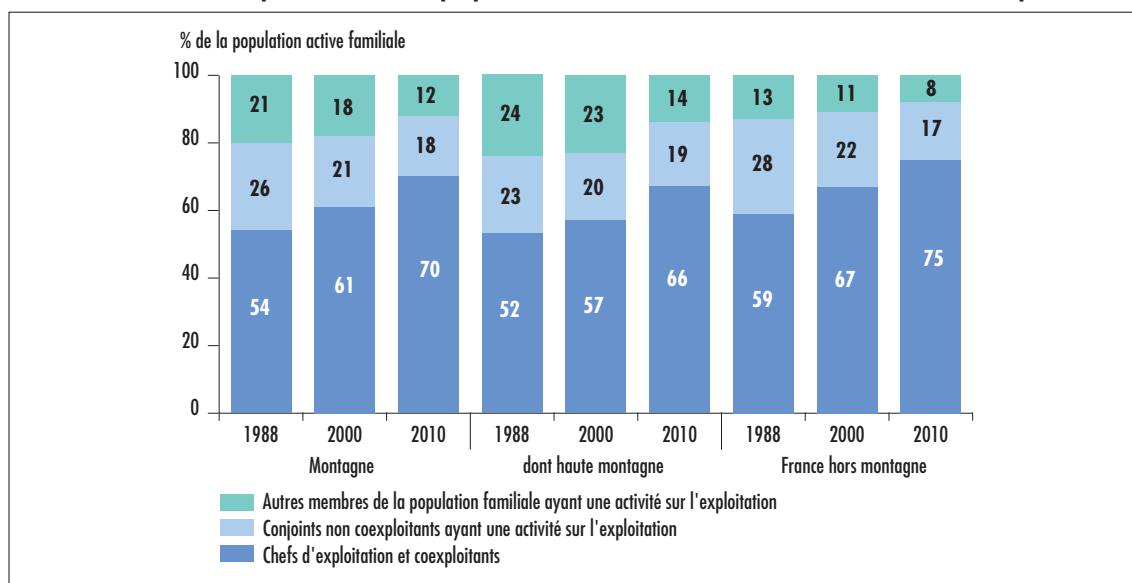
2.2.1.1. La pluriactivité (= l'existence d'activités extérieures) des personnes

La pluriactivité des exploitants n'est pas l'apanage des montagnes et le travail des conjoints à l'extérieur n'est pas un phénomène réservé aux plaines...

L'analyse des activités extérieures des exploitants et de leurs conjoints fait apparaître trois enseignements majeurs (tableau 18) : (i) la pluriactivité des chefs d'exploitation et des coexploitants est relativement stable entre 1988

Graphique 25

Évolution de la composition de la population active familiale entre 1988 et 2010 par zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18

Pluriactivité des chefs d'exploitation et co-exploitants et des conjoints entre 1988 et 2010 par zones

Pluriactivité des personnes (hors retraite)		1988	2000	2010
		%		
France métropolitaine	Chefs d'exploitation et coexploitants	19	20	20
	Conjoints non coexploitants	22	42	53
Montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	20	21	20
	Conjoints non coexploitants	23	42	53
dont haute montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	30	33	30
	Conjoints non coexploitants	28	46	54
France hors montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	18	20	20
	Conjoints non coexploitants	22	42	52

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

et 2010 (autour de 20 %) ; (ii) en revanche, la pluriactivité des conjoints non co-exploitants augmente nettement et au même rythme en montagne comme en plaine ; (iii) l'importance relative de la pluriactivité reste du même ordre entre la montagne et la plaine. Il n'y a donc pas de différenciation entre la montagne et le plan national.

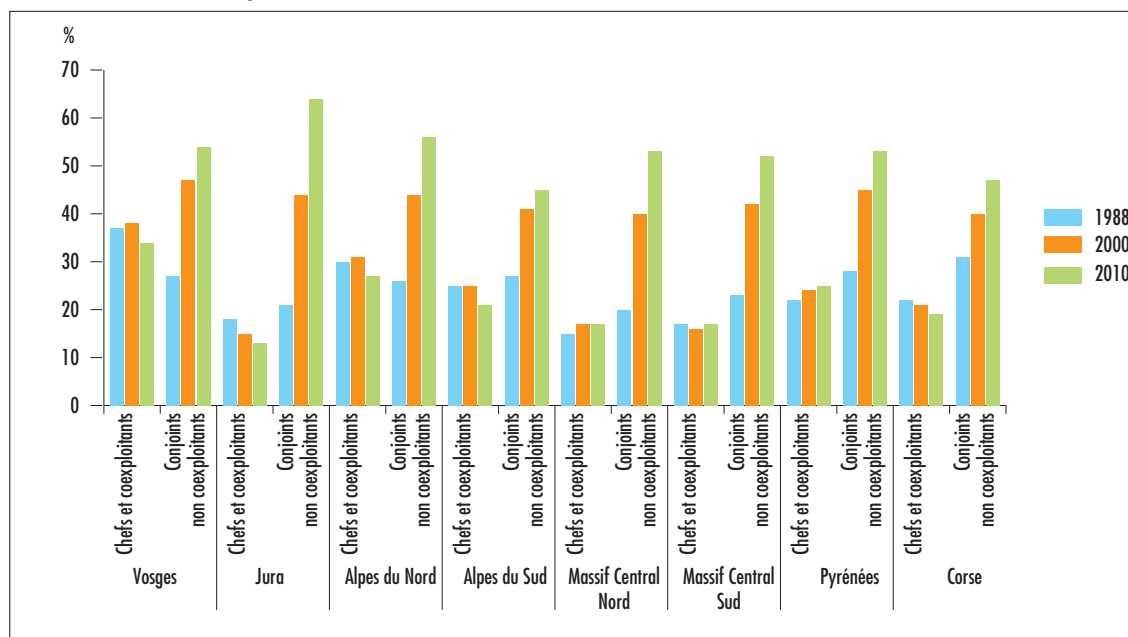
En revanche, en haute montagne, la pluriactivité est effectivement plus fréquente chez les chefs d'exploitation et les coexploitants : un sur trois est concerné et ce phénomène est quasiment stable depuis 1988. La pluriactivité des conjoints non coexploitants est également

fréquente (un sur deux en 2010) et en nette progression depuis 1988, mais elle est du même ordre qu'en montagne et en plaine. L'image de l'exploitant travaillant en station de ski (même si ce n'est pas la seule activité extérieure possible) recouvre donc toujours une certaine réalité en haute montagne (Alpes et Pyrénées).

Le Jura : le plus faible taux de pluriactivité chez les exploitants mais le plus élevé chez les conjoints non coexploitants

Par rapport à la moyenne de la montagne française, le massif du Jura et, à un degré moindre, le Massif Central, au nord comme au sud, ont les plus faibles taux de pluriactivité chez les

Graphique 26

Pluriactivité des chefs d'exploitation et co-exploitants et des conjoints entre 1988 et 2010 par massifs


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19

Fréquence des personnes retraitées chez les chefs d'exploitation et co-exploitants et les conjoints entre 1988 et 2010 par zones

Personnes retraitées		1988	2000	2010
		%		
France métropolitaine	Chefs d'exploitation et coexploitants	17	16	12
	Conjoints non coexploitants	16	23	24
Montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	17	14	10
	Conjoints non coexploitants	17	21	22
dont haute montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	21	16	10
	Conjoints non coexploitants	18	21	21
France hors montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	17	16	13
	Conjoints non coexploitants	16	23	24

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

chefs d'exploitation et les coexploitants (respectivement 13 % et 17 % en 2010), alors que les taux moyens les plus élevés se trouvent dans le massif vosgien (34 %), les Alpes du Nord (27 %) et les Pyrénées (25 %) et ce, malgré une perte de 3 points par rapport à 1988 pour les Vosges et les Alpes du Nord (tandis que les Pyrénées ont gagné +3 points) (graphique 26). Chez les conjoints non coexploitants, le Jura se démarque avec un taux de pluriactivité particulièrement élevé (64 % en 2010) et une progression étonnante (il n'était que de 21 % en 1988). La pluriactivité des conjoints non coexploitants est inférieure à la moyenne dans les Alpes du Sud et la Corse (respectivement - 8 points et - 6 points en 2010).

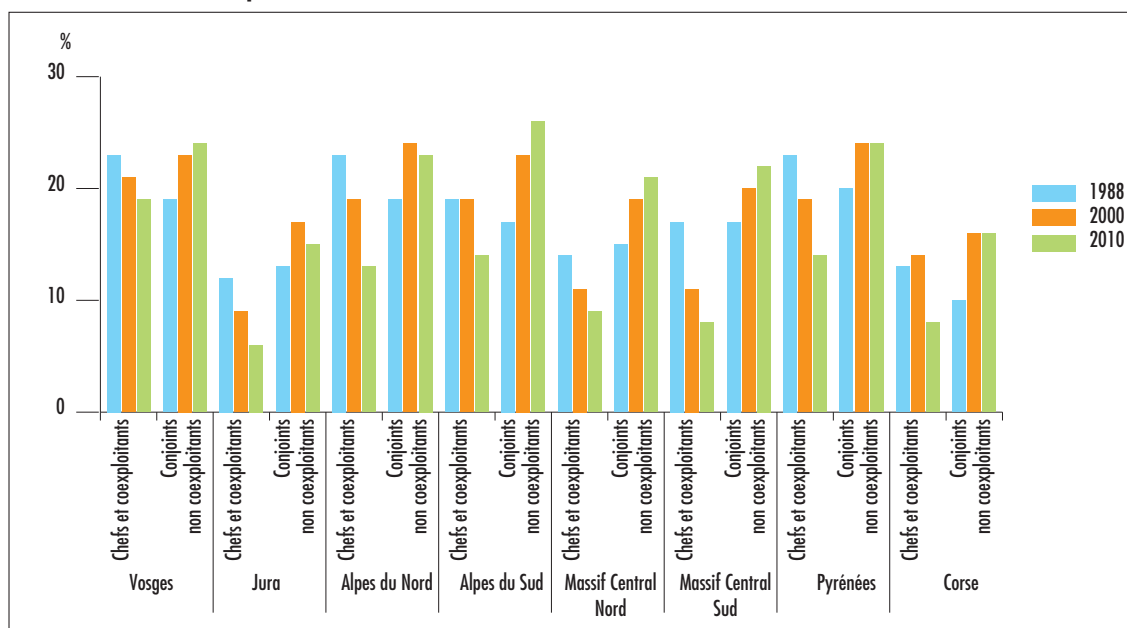
2.2.1.2. Les personnes retraitées

Les retraités en 2010 : seulement un exploitant sur dix en montagne et en haute montagne

La proportion de chefs d'exploitation et de coexploitants retraités était du même niveau en 1988 en montagne et en plaine (17 %) (tableau 19). Elle décroît un peu plus rapidement en montagne et il y a désormais relativement moins de retraités qu'en plaine (10 % en 2010 contre 13 % en plaine). En revanche, celle des conjoints non coexploitants retraités s'accroît en montagne comme en plaine et atteint en 2010 22 % en montagne et 24 % en plaine.

Graphique 27

Fréquence des retraites chez les chefs d'exploitation et co-exploitants et les conjoints entre 1988 et 2010 par massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En haute montagne davantage de chefs et coexploitants étaient retraités en 1988 (21 %) mais on est désormais au même niveau qu'en montagne (10 %). Quant aux conjoints non coexploitants retraités ils ont des évolutions similaires à celles de la montagne.

Moins d'exploitants retraités dans le Jura et davantage dans le massif vosgien

Le taux de chefs d'exploitation et coexploitants retraités est en baisse de 1988 à 2010 dans tous les massifs (graphique 27). Le Jura a le taux le plus faible (6 % en moyenne en 2010) alors que le taux moyen le plus élevé se trouve dans le massif vosgien (19 %). À l'inverse, le taux de retraite pour les conjoints non coexploitants a progressé dans tous les massifs entre 1988 et 2010 : le Jura (15 %) et la Corse (16 %) conservent les taux les plus faibles en 2010 alors que ce taux atteint 26 % en moyenne dans les Alpes du Sud.

Dimension économique : les exploitants retraités sont dans les petites exploitations mais les pluriactifs sont un peu plus répartis

Comme attendu, ce sont dans les « petites » exploitations (PBS < 25 000 €) que la proportion de chefs d'exploitation et coexploitants retraités est significative en 2010 (26 % des

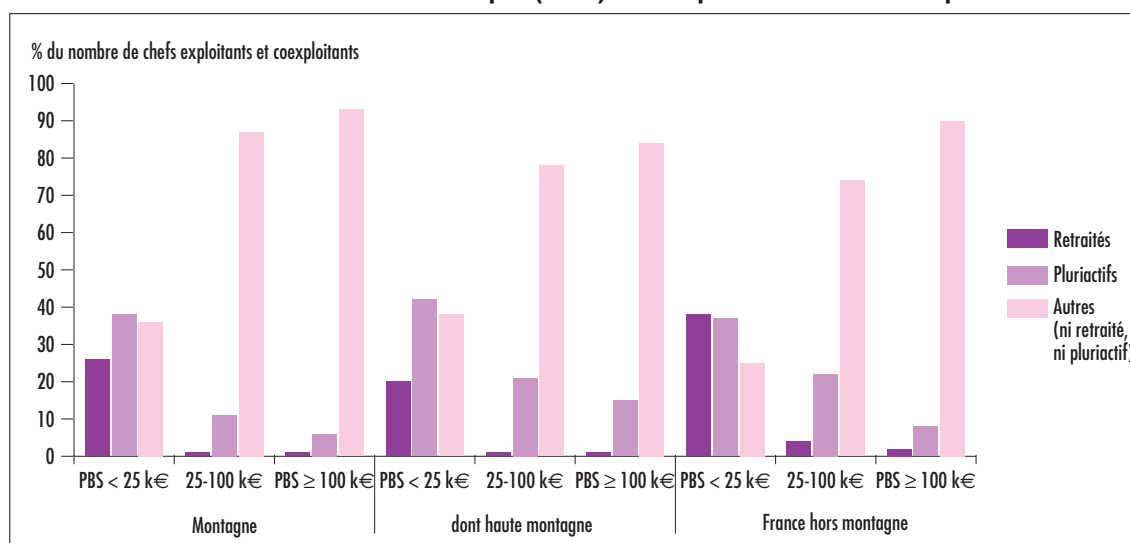
exploitants), alors qu'elle est marginale dans les exploitations dites « moyennes » et « grandes ».

Ces grands traits se retrouvent aussi pour les exploitants pluriactifs qui sont fréquents dans les petites exploitations dans des proportions similaires en montagne et en plaine (graphique 28). Mais dans les exploitations dites « moyennes » et « grandes », on trouve une proportion d'exploitants pluriactifs qui n'est pas négligeable, tout particulièrement en plaine et en haute montagne (exemple : 22 % des exploitants dans les moyennes exploitations de plaine).

Au total, dans les « petites » exploitations de plaine, les 3/4 des exploitants sont pluriactifs ou retraités alors que cette proportion est moindre en montagne (64 %), ce qui signifie que 36 % des exploitants dans ces « petites » exploitations de montagne ne sont ni pluriactifs ni retraités. Si, dans les plus grandes exploitations (PBS ≥ 100 000 €), la part des exploitants pluriactifs ou retraités est faible, en montagne comme en plaine, il n'en va pas de même pour les exploitations « moyennes » (PBS comprise entre 25 000 et 100 000 €)³⁷ où le quart des exploitants sont pluriactifs ou retraités en plaine (seulement 12 % des exploitants en montagne).

Graphique 28

Fréquence des chefs d'exploitation et co-exploitants pluriactifs ou retraités en fonction de la dimension économique (PBS) des exploitations en 2010 par zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

37. Pour mémoire (cf. tableau 3 au chapitre A 2.2.5), cette tranche d'exploitations dite « moyenne » correspond à 16 à 63 vaches laitières pour un système laitier spécialisé en

Auvergne ou 270 à 1 000 brebis pour un système ovins spécialisé en région PACA...

Les agriculteurs retraités et les pluriactifs sont plus présents dans certains systèmes de production

En 2010, les chefs d'exploitation et coexploitants **retraités** sont plus fréquemment présents, en montagne comme en plaine, dans les systèmes spécialisés en apiculture (33 % des exploitants en montagne, 43 % en plaine), cultures fruitières (27 % en montagne et en plaine) et dans les systèmes « atypiques » à PBS nulle (24 % en montagne et 40 % en plaine) et, à l'inverse, très peu présents dans les systèmes spécialisés bovins lait (1 % en montagne comme en plaine) et lait + viande (2 % en montagne, 4 % en plaine) (graphique 29). Des spécificités montagne peuvent être notées : avec la présence significative d'exploitants retraités dans les systèmes spécialisés en grandes cultures (23 %) (cf. notamment les systèmes de « ventes d'herbe ») et en viticulture (21 %) ; de même, des spécificités plaine pour les systèmes ovins (36 % d'exploitants retraités) et, à l'opposé, une très faible part d'exploitants retraités dans les systèmes spécialisés caprins de plaine (4 %).

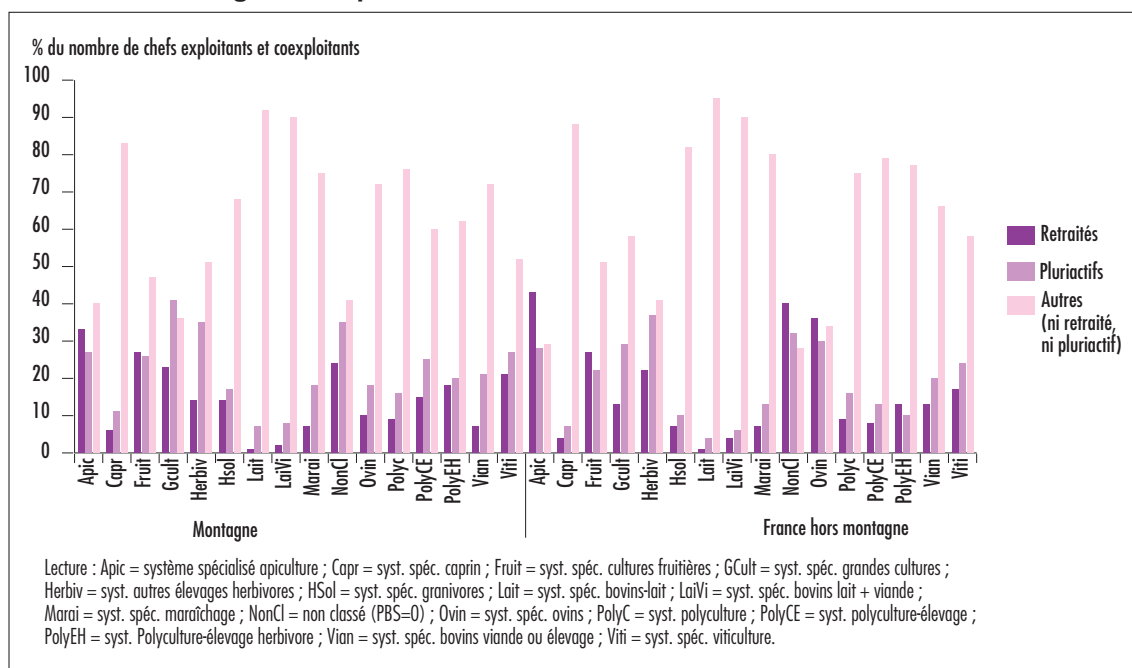
En 2010, les chefs d'exploitation et coexploitants **pluriactifs** (sans retraite) sont plus fréquemment présents, en montagne comme en plaine, dans les systèmes d'élevage « autres

herbivores » (cf. systèmes équins) (35 % des exploitants en montagne et 37 % en plaine) et dans les systèmes « atypiques » (35 % en montagne et 32 % en plaine) et, à l'opposé, très peu présents dans des systèmes connus pour être exigeants en travail : les systèmes spécialisés bovins-lait (respectivement 7 % et 4 %) et lait + viande (8 % et 6 %) et caprins (11 % des exploitants en montagne et 7 % en plaine). Des spécificités montagne peuvent être notées : avec la présence significative d'exploitants pluriactifs dans les systèmes spécialisés en grandes cultures (41 %), tandis que les spécificités plaine portent sur les systèmes ovins (30 % des exploitants) et, à l'opposé, sur une faible présence d'exploitants pluriactifs dans les systèmes hors-sol (10 %) et polyculture-élevage(s) herbivore(s) (10 %).

Il en résulte ainsi notamment que les chefs d'exploitation et coexploitants non retraités et n'ayant pas d'activité extérieure sont minoritaires en montagne dans les systèmes grandes cultures (36 % des exploitants en 2010), apicoles (40 % des exploitants), atypiques (41 %), cultures fruitières (47 %) et représentent à peine un exploitant sur deux en systèmes « autres élevages herbivores » (51 %) et viticulture (52 %).

Graphique 29

Fréquence des chefs d'exploitation et coexploitants retraités, pluriactifs, autres (ni retraités ni pluriactifs) en fonction du système de production (16 Otex) en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

2.2.2 La place des femmes

Pas de différences entre montagne, haute montagne et plaine, y compris par rapport à la pluriactivité

En 2010, en montagne, un actif familial sur trois est une femme. Les femmes représentent un peu plus du quart des chefs d'exploitation et des coexploitants et près des 3/4 des conjoints non coexploitants (63 % des conjoints ayant une activité sur l'exploitation et 88 % de ceux qui n'ont pas d'activité sur l'exploitation) (tableau 20). Ce qui ressort du tableau 20, c'est

la très forte similitude des situations que l'on soit en montagne, en haute montagne ou en plaine. Ainsi, quelle que soit la zone considérée, les proportions dans chaque catégorie sont très semblables et les évolutions depuis 1988 également : net accroissement de la part des femmes chefs d'exploitation ou coexploitantes (15 % en 1988) et diminution dans les autres catégories. Dans les montagnes des massifs, les situations sont très semblables. On notera toutefois la faible part des femmes parmi les chefs d'exploitation et coexploitants dans le massif du Jura (19 % en 2010).

Tableau 20

Place des femmes au sein de la population familiale entre 1988 et 2010 par zones

En % de l'ensemble des personnes concernées dans chaque catégorie		1988	2000	2010
France métropolitaine	Chefs d'exploitation et coexploitants	15	24	27
	Conjoints non coexploitants	88	77	75
	- dont conjoints ayant une activité sur l'exploitation	87	68	62
	- dont conjoints sans activité sur l'exploitation	91	87	86
	Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	31	31	29
	Total actifs familiaux	37	35	33
Montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	15	23	26
	Conjoints non coexploitants	87	77	74
	- dont conjoints ayant une activité sur l'exploitation	85	68	63
	- dont conjoints sans activité sur l'exploitation	92	89	88
	Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	33	33	29
	Total actifs familiaux	37	34	33
dont haute montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	16	22	26
	Conjoints non coexploitants	85	75	71
	- dont conjoints ayant une activité sur l'exploitation	83	64	61
	- dont conjoints sans activité sur l'exploitation	92	91	88
	Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	35	36	31
	Total actifs familiaux	36	34	33
France hors montagne	Chefs d'exploitation et coexploitants	15	25	27
	Conjoints non coexploitants	89	78	75
	- dont conjoints ayant une activité sur l'exploitation	87	68	62
	- dont conjoints sans activité sur l'exploitation	91	87	86
	Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	30	30	28
	Total actifs familiaux	38	35	33

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

La pluriactivité des femmes est du même niveau, en montagne comme en plaine : en 2010, 19 % des chefs d'exploitation/coexploitantes et 60 % des conjointes non coexploitantes. En haute montagne, il y a un peu plus de pluriactives parmi les chefs d'exploitation et coexploitantes (24 % en 2010) (tableau 21). Par rapport à l'ensemble de la population (hommes + femmes), la proportion de femmes pluriactives parmi les chefs d'exploitation/coexploitantes est du même ordre, elle est un peu plus élevée (60 % contre 53 %) dans la population des conjoints non coexploitantes.

La pluriactivité s'accroît chez les femmes exploitantes et surtout parmi les conjointes non coexploitantes

Les évolutions ont été les mêmes en montagne et en plaine depuis 1988, mais elles diffèrent de l'ensemble de la population hommes + femmes où la proportion des chefs et coexploitantes

pluriactifs était stable entre 1988 et 2010 : ici, la proportion des exploitantes pluriactives est en augmentation (+ 8 à + 9 points en montagne et en plaine et même + 11 points en haute montagne). Quant aux conjointes non coexploitantes pluriactives leur progression relative entre 1988 et 2010 est très forte en montagne comme en plaine : + 40 points !

Dans les massifs, on retrouve quelques différences par rapport aux valeurs moyennes de la montagne française, pour la plupart déjà signalées pour l'ensemble de la population (hommes + femmes) : une plus forte proportion d'exploitantes pluriactives dans le massif vosgien (26 % en 2010) et les Pyrénées (24 %) tandis que cette proportion est la plus faible dans le massif du Jura (14 %) où l'on compte en revanche une plus forte proportion de conjointes (non coexploitantes) pluriactives (69 %).

Tableau 21

Pluriactivité des femmes chez les chefs d'exploitation et co-exploitantés et les conjointes entre 1988 et 2010 par zones

Pluriactivité des femmes (hors retraite)		1988	2000	2010
		%		
France métropolitaine	Chefs d'exploitation et coexploitantes	11	15	19
	Conjointes non coexploitantes	20	45	60
Montagne	Chefs d'exploitation et coexploitantes	10	15	19
	Conjointes non coexploitantes	20	44	60
dont haute montagne	Chefs d'exploitation et coexploitantes	13	21	24
	Conjointes non coexploitantes	25	48	61
France hors montagne	Chefs d'exploitation et coexploitantes	11	15	19
	Conjointes non coexploitantes	20	45	60

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les retraitées : autant que pour les exploitants hommes, mais une proportion moindre pour les conjointes non coexploitantes, en montagne comme en plaine

Par rapport à l'ensemble de la population des chefs d'exploitation et coexploitantes, les exploitantes retraitées sont dans des proportions similaires mais la baisse relative a été un peu plus nette en montagne (de 15 % en 1988 à 11 % en 2010) qu'en plaine (de 17 % en 1988 à 16 % en 2010 mais avec un pic à 19 % en 2000) (tableau 22). Les conjointes retraitées non coexploitantes sont en proportions semblables

entre montagne et plaine, avec peu d'évolution depuis 1988, mais cette proportion est plus faible que par rapport à l'ensemble hommes + femmes (exemple en montagne en 2010 : 12 % de conjointes non coexploitantes retraitées et 22 % pour l'ensemble hommes + femmes dans cette catégorie).

En haute montagne, mêmes ordres de grandeur qu'en montagne pour les exploitantes retraitées (10 % en 2010) - mais avec une baisse plus sensible depuis 1988 (- 11 points) - et pour les conjointes non coexploitantes retraitées.

Tableau 22

Fréquence des femmes retraitées chez les chefs d'exploitation et co-exploitantes et les conjointes entre 1988 et 2010 par zones

Femmes retraitées		1988	2000	2010
		%		
France métropolitaine	Chefs d'exploitation et coexploitantes	16	18	15
	Conjointes non coexploitantes	11	14	13
Montagne	Chefs d'exploitation et coexploitantes	15	14	11
	Conjointes non coexploitantes	12	13	12
dont haute montagne	Chefs d'exploitation et coexploitantes	19	13	7
	Conjointes non coexploitantes	14	13	11
France hors montagne	Chefs d'exploitation et coexploitantes	17	19	16
	Conjointes non coexploitantes	11	14	13

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Un peu plus de femmes exploitantes dans les exploitations de petite dimension économique

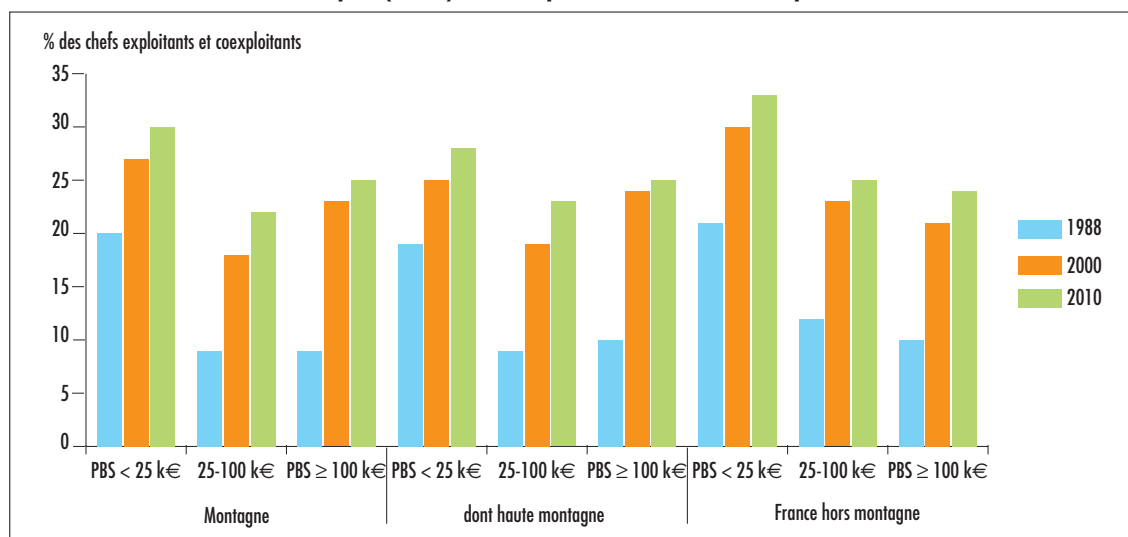
Le croisement avec la dimension économique montre que si la proportion de femmes chefs d'exploitation ou coexploitantes est un peu plus importante dans les « petites » exploitations (PBS < 25 000 €) (30 % en montagne en 2010), celles-ci figurent aussi dans des proportions non négligeables dans les « moyennes » et « grandes » exploitations (respectivement 22 % et 25 % en montagne en 2010) et que ces proportions s'accroissent nettement depuis 1988 dans toutes les classes de dimension économique (graphique 30). Ces constats sont valables aussi bien en montagne qu'en plaine.

Davantage de femmes (co) exploitantes dans les systèmes caprins

Le croisement avec les systèmes de production révèle qu'en montagne les femmes chefs d'exploitation et coexploitantes sont plus fortement représentées dans les systèmes spécialisés caprins (36 % des exploitants, soit 10 points de plus que la moyenne tous systèmes confondus) et faiblement représentées dans les systèmes apicoles (15 %). Il ne s'agit pas pour autant de traits spécifiques à la montagne car on retrouve les mêmes tendances en plaine.

Graphique 30

Fréquence des femmes chefs d'exploitation et co-exploitantes en fonction de la dimension économique (PBS) des exploitations en 2010 par zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

2.2.3 Âge des exploitants

Davantage de jeunes exploitants en montagne et en haute montagne par rapport à la plaine

En 2010, la proportion d'exploitants (chefs d'exploitation et coexploitants) âgés de moins de 40 ans est un peu plus importante en montagne (21,9 %) qu'en plaine (18,8 %) (tableau 23 et graphique 31). Il en va de même pour les moins de 30 ans (5,9 % contre 4,5 %). Dans la tranche d'âges la plus élevée (60 ans et plus), la situation est également en faveur de la montagne (17,0 % contre 18,2 % en plaine). En

haute montagne, la situation est semblable à celle de la montagne.

Entre 1988 et 2010, les trajectoires d'évolution ont été semblables entre montagne et plaine avec une érosion du nombre d'exploitants plus forte que la moyenne pour les moins de 40 ans (- 49 % en montagne et - 57 % en plaine), mais aussi pour ceux qui ont 60 ans et au-delà (- 59 % en montagne et - 57 % en plaine). En haute montagne, la baisse a été plus marquée encore pour cette dernière tranche d'âges (- 66 %), qui représentait 29 % des exploitants en 1988.

Tableau 23

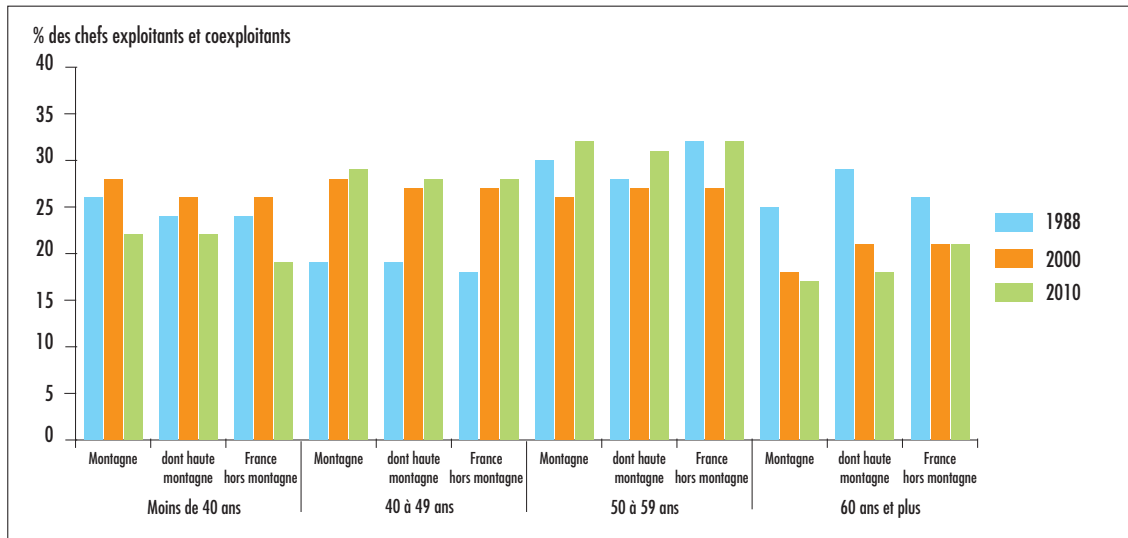
Classes d'âges des chefs d'exploitation et des co-exploitants et évolutions entre 1988 et 2010 par zones

Chefs d'exploitation et coexploitants		Répartition par classes d'âge			Évolution du nombre d'exploitants par classe d'âges		
		1988	2000	2010	1988-2000	2000-2010	1988-2010
		%					
France métropolitaine	Moins de 30 ans	7,5	5,4	4,8	- 49,2	- 30,6	- 64,7
	30 à 39 ans	16,7	20,7	14,6	- 13,2	- 44,3	- 51,6
	Moins de 40 ans	24,2	26,1	19,3	- 24,4	- 41,4	- 55,7
	40 à 49 ans	18,4	27,0	28,5	+ 3,2	- 16,6	- 13,9
	50 à 59 ans	31,5	26,5	32,2	- 41,1	- 3,9	- 43,4
	60 ans ou plus	25,9	20,5	20,0	- 44,6	- 22,7	- 57,1
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	- 29,8	- 21,0	- 44,5
Montagne	Moins de 30 ans	8,0	6,4	5,9	- 41,3	- 24,8	- 55,8
	30 à 39 ans	18,1	21,9	16,1	- 11,2	- 39,9	- 46,6
	Moins de 40 ans	26,0	28,3	21,9	- 20,4	- 36,4	- 49,4
	40 à 49 ans	19,1	27,9	29,2	+ 7,1	- 14,2	- 8,1
	50 à 59 ans	30,0	25,7	31,9	- 37,2	+ 1,4	- 36,3
	60 ans ou plus	24,9	18,0	17,0	- 46,9	- 22,8	- 59,0
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	- 26,8	- 18,0	- 40,0
dont haute montagne	Moins de 30 ans	6,8	5,7	5,9	- 42,4	- 17,8	- 52,7
	30 à 39 ans	17,2	20,0	16,3	- 20,6	- 34,9	- 48,3
	Moins de 40 ans	24,0	25,7	22,2	- 26,7	- 31,1	- 49,5
	40 à 49 ans	18,9	27,2	28,3	- 1,6	- 16,9	- 18,3
	50 à 59 ans	27,9	26,5	31,4	- 34,9	- 5,5	- 38,5
	60 ans ou plus	29,1	20,5	18,2	- 51,8	- 29,0	- 65,8
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	- 31,6	- 20,0	- 45,2
France hors montagne	Moins de 30 ans	7,4	5,2	4,5	- 50,7	- 31,9	- 66,5
	30 à 39 ans	16,5	20,4	14,3	- 13,6	- 45,2	- 52,6
	Moins de 40 ans	23,9	25,6	18,8	- 25,1	- 42,5	- 56,9
	40 à 49 ans	18,3	26,9	28,4	+ 2,4	- 17,1	- 15,0
	50 à 59 ans	31,8	26,6	32,2	- 41,8	- 4,9	- 44,7
	60 ans ou plus	26,1	20,9	20,6	- 44,2	- 22,6	- 56,8
	Ensemble	100,0	100,0	100,0	- 30,4	- 21,5	- 45,3

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 31

Classes d'âges des chefs d'exploitation et des co-exploitants entre 1988 et 2010 par zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

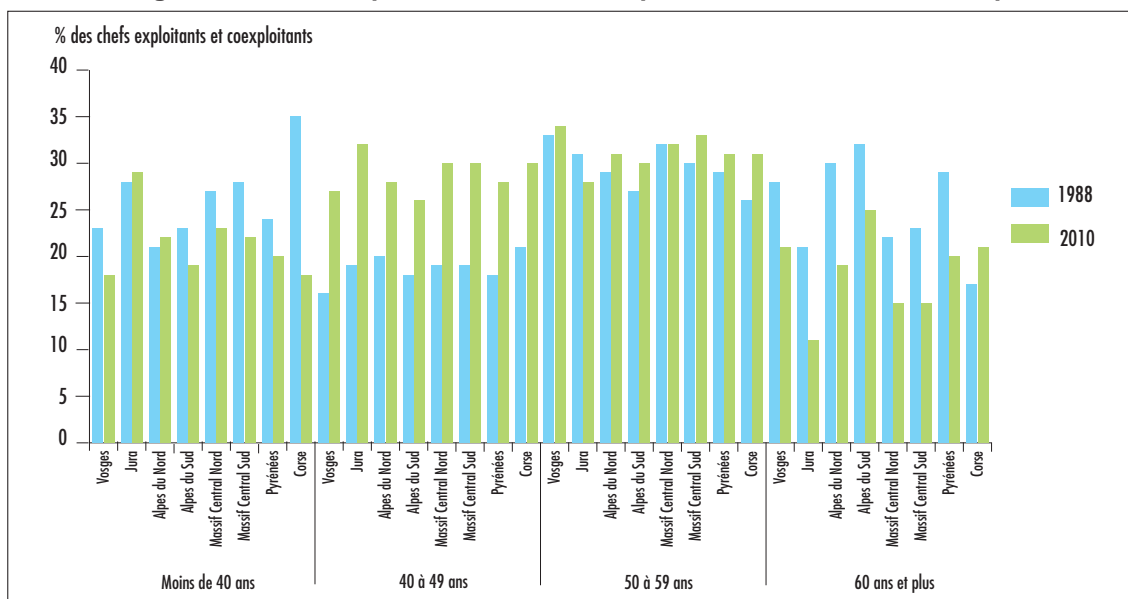
Le Jura est le massif où il y a le plus de jeunes exploitants

Parmi les montagnes des massifs, les Alpes du Nord se situent plutôt dans la moyenne de la montagne française en 2010, de même que le Massif Central, au nord et au sud, avec un peu moins d'agriculteurs âgés de plus de 60 ans (15 % des exploitants en 2010) (graphique 32). Dans le massif vosgien, on trouve relativement moins de jeunes exploitants (18 % âgés de moins de 40 ans) et plus d'agriculteurs âgés de plus de 60 ans (21 %), de même que dans les Pyrénées et dans les Alpes du Sud où la proportion d'exploitants âgés d'au moins 60 ans

atteint 25 % en 2010. Le massif du Jura est celui où les exploitants sont les plus jeunes (29 % des exploitants ont moins de 40 ans en 2010) et où il y a le moins d'agriculteurs âgés de 60 ans et plus (11 % en 2010). En Corse, il y a un peu moins de jeunes que dans la moyenne de la montagne française (18 % ont moins de 40 ans en 2010) et un peu plus d'agriculteurs âgés de 60 ans et plus (21 %), mais ce qui étonne surtout, c'est l'évolution brutale depuis 1988 : la montagne corse comptait à l'époque la plus forte proportion de jeunes agriculteurs (35 % âgés de moins de 40 ans).

Graphique 32

Classes d'âge des chefs d'exploitation et des coexploitants en 1988 et en 2010 par massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

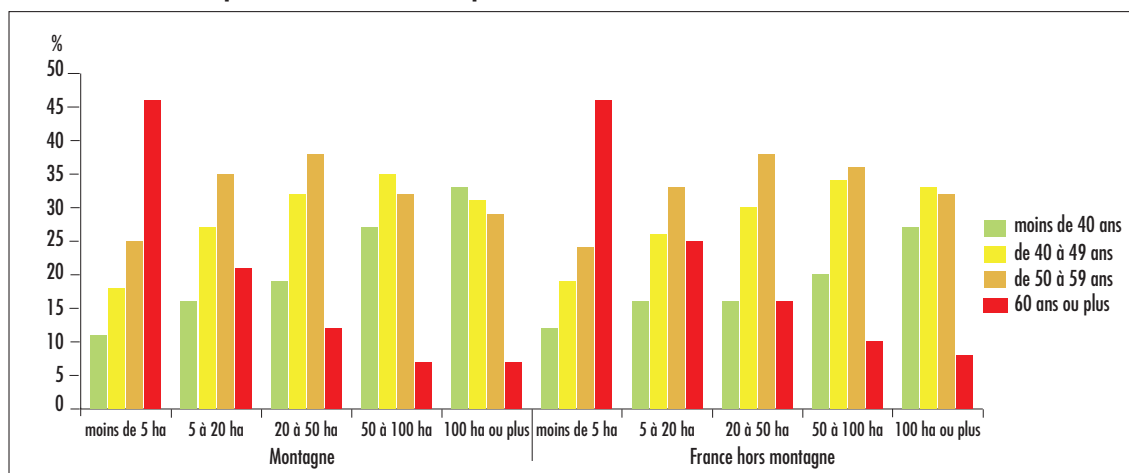
Dans les exploitations disposant des SAU les plus grandes, il y a plus de jeunes agriculteurs en montagne par rapport à la plaine

Dans les plus petites exploitations (SAU < 5 ha, y compris sans SAU), on trouve en 2010 une pyramide des âges très semblable en montagne et en plaine : 11 à 12 % d'exploitants de moins de 40 ans et près d'un sur deux (46 %) âgé de

60 ans et plus (graphique 33). Dans la classe 5 à 20 ha de SAU, la pyramide des âges est également voisine avec toutefois une proportion d'agriculteurs âgés de plus de 60 ans un peu moindre en montagne (21 % contre 25 % en plaine). Dans les classes de SAU supérieures (au-dessus de 20 ha de SAU), la part des exploitants de moins de 40 ans est toujours un peu plus importante en montagne.

Graphique 33

Répartition des chefs d'exploitation et co-exploitants par tranches d'âges en fonction de la SAU des exploitations en 2010 par zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

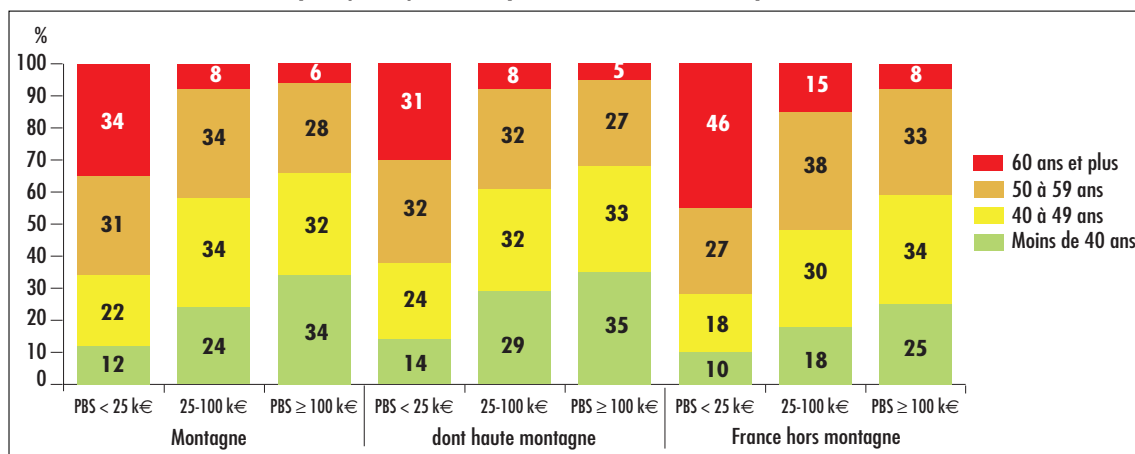
Dans les exploitations aux dimensions économiques les plus élevées (PBS 25 000 €), les jeunes agriculteurs (moins de 40 ans) sont mieux représentés en montagne qu'en plaine

En 2010, la part des agriculteurs de moins de 40 ans s'accroît avec la dimension économique des exploitations et ce, quelle que soit la zone

considérée (graphique 34). Il y a en outre de grandes similitudes entre le profil de la montagne et celui de la haute montagne. Dans les « petites » exploitations (PBS < 25 000 €), la part des exploitants âgés de plus de 60 ans est plus faible en montagne (34 %) qu'en plaine (46 %) et la proportion d'agriculteurs âgés de moins de 40 ans est voisine (10-12 %). Dans

Graphique 34

Répartition des chefs d'exploitation et co-exploitants par tranches d'âges en fonction de la dimension économique (PBS) des exploitations en 2010 par zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

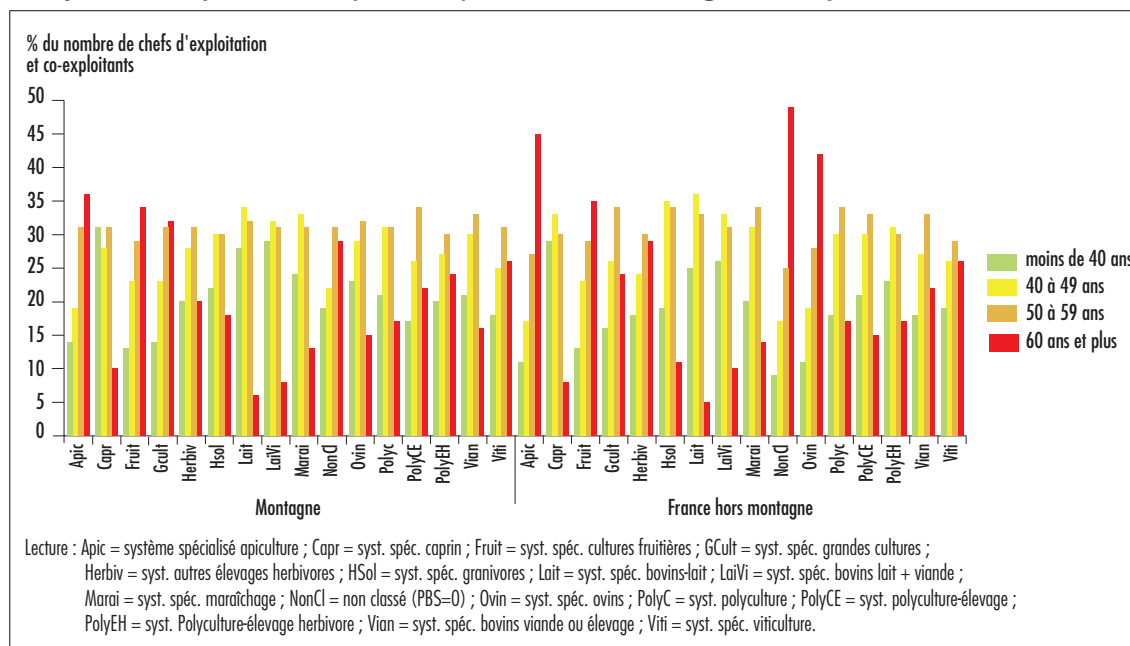
les « moyennes » exploitations (PBS comprise entre 25 000 et 100 000 €), la part des agriculteurs âgés de moins de 40 ans est un peu plus élevée en montagne (24 % contre 18 % en plaine). Il en va de même pour les « grandes » exploitations (PBS > 100 000 €) : 34 % d'exploitants âgés de moins de 40 ans en montagne contre 25 % en plaine.

En montagne comme en plaine, plus de jeunes agriculteurs dans les systèmes d'élevage caprins et bovins-lait

En 2010, le graphique 35 montre que les jeunes agriculteurs (âgés de moins de 40 ans) sont plus fréquemment présents, en montagne

comme en plaine, dans les systèmes spécialisés caprins (31 % des exploitants en montagne et 29 % en plaine), bovins-lait et lait + viande (respectivement 28 et 29 % en montagne, 25 et 26 % en plaine). Ils sont en revanche relativement peu présents dans les systèmes apicoles (14 % en montagne et 11 % en plaine), dans les systèmes cultures fruitières (13 % des exploitants) et les systèmes grandes cultures³⁸ (14 % en montagne), alors qu'en plaine les jeunes exploitants sont également peu représentés dans les systèmes ovins (11 % des exploitants) et les systèmes « atypiques » (PBS nulle) (9 % des exploitants).

Graphique 35
Répartition des chefs d'exploitation et co-exploitants par tranches d'âges en fonction du système de production (16 Otex) en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

2.2.4 Les ménages agricoles

Le travail agricole partagé en couple n'est plus le modèle dominant

Alors qu'en 1988, en montagne comme en plaine, presque une exploitation sur deux était conduite par un couple dont les deux membres travaillaient sur l'exploitation (couple à activité partagée), en 2010 elles sont moins d'un tiers (tableau 24). Cette diminution s'opère au profit des associations, familiales et non familiales,

dont le poids augmente entre 1988 et 2010, que ce soit en nombre d'exploitations ou en termes d'emplois, représentant désormais 12 % des exploitations et environ un quart des UTA en 2010, en montagne comme en plaine. Les ménages de type « chef seul » voient également leur poids relatif augmenter, en nombre d'exploitations comme en nombre d'UTA. Ce poids des « chefs seuls » reste supérieur en montagne par rapport à la plaine à chaque recensement. Quant aux couples à activité

38. On trouve notamment dans ces systèmes « grandes cultures » des exploitations qui pratiquent la « vente d'herbe » (cf. encadré 4 au § 4.1.2). On peut penser que

ces systèmes de vente d'herbe sont plus fréquents chez les agriculteurs âgés.

réservée, où le chef est le seul membre du ménage sur l'exploitation (le conjoint ne travaillant pas sur l'exploitation), leur part est légèrement inférieure en montagne par rapport au niveau national, mais leur poids diminue un peu en 2010 par rapport à 1988 (relativement au nombre d'exploitations), après avoir augmenté en 2000.

En haute montagne, la part des « chefs seuls » est encore plus importante qu'en montagne, que ce soit en nombre d'exploitations (45 % des exploitations en 2010) ou en volume de travail (34 % des UTA en 2010).

Tableau 24

Répartition des exploitations et des UTA en fonction des types de ménages entre 1988 et 2010 et par zones

En % du nombre d'expl. ou des UTA			Association		Couple avec activité agricole		Chef seul
			familiale	non familiale	partagée	réservée	
			%				
France métropolitaine	Exploitations	1988	5,3	0,2	47,6	24,6	22,2
		2000	7,8	0,8	36,8	30,2	24,4
		2010	10,3	1,7	30,9	23,7	33,3
	UTA	1988	12,0	0,7	57,3	13,8	16,2
		2000	18,0	2,1	43,5	18,3	18,1
		2010	21,3	3,8	34,8	15,7	24,3
Montagne	Exploitations	1988	3,9	0,3	47,1	19,9	28,9
		2000	7,4	0,8	38,1	24,4	29,3
		2010	10,3	1,7	32,4	18,5	37,2
	UTA	1988	8,5	0,6	57,4	10,6	22,9
		2000	16,5	1,9	45,5	14,0	22,2
		2010	21,2	4,0	37,0	11,7	26,2
dont haute montagne	Exploitations	1988	1,6	0,1	44,4	18,3	35,6
		2000	4,1	0,6	36,2	23,3	35,8
		2010	7,2	1,3	32,5	13,8	45,2
	UTA	1988	4,1	0,4	54,6	9,8	31,1
		2000	10,1	1,8	45,8	12,9	29,5
		2010	15,0	2,6	38,9	9,2	34,3
France hors montagne	Exploitations	1988	5,6	0,2	47,7	25,4	21,0
		2000	7,9	0,8	36,6	31,3	23,4
		2010	10,3	1,7	30,6	24,8	32,6
	UTA	1988	12,6	0,7	57,3	14,3	15,1
		2000	18,3	2,1	43,2	19,1	17,4
		2010	21,4	3,8	34,4	16,4	24,0

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Quel que soit le type de ménage, la main-d'œuvre par exploitation reste assez stable

Les volumes de travail par exploitation semblent relativement stables en montagne et en plaine tout en restant dans des fourchettes distinctes pour les différents types de ménages et un peu supérieurs en plaine : en 2010, de l'ordre de 3,3-3,5 UTA pour les associations non familiales ; 2,8 à 3,2 UTA pour les associations familiales ; 1,6-1,8 UTA pour les couples à activité partagée ; 1,0-1,2 UTA pour les chefs seuls ; 0,9-1,0 pour les couples à activité réservée (tableau 25).

Les exploitations de haute montagne sont en moyenne proches des exploitations de montagne avec une main-d'œuvre un peu plus faible dans les associations.

Des différences marquées selon les massifs

On note des différences marquées selon les massifs. Ainsi, en 2010, la Corse et les Alpes du Sud se distinguent par la proportion importante de chefs seuls (respectivement 63 % et 47 % des exploitations), tandis que le Jura est le massif où les associations sont le mieux représentées (22 %) sans doute en lien avec

Tableau 25

Moyenne UTA par exploitation en fonction des types de ménages entre 1988 et 2010 et par zones

Moyenne UTA/exploitation		Association		Couple avec activité agricole		Chef seul
		familiale	non familiale	partagée	réservée	
France métropolitaine	1988	3,2	3,8	1,7	0,8	1,0
	2000	3,3	3,6	1,7	0,9	1,1
	2010	3,2	3,5	1,7	1,0	1,1
Montagne	1988	2,9	3,1	1,6	0,7	1,0
	2000	2,9	3,2	1,6	0,7	1,0
	2010	2,8	3,3	1,6	0,9	1,0
dont haute montagne	1988	3,0	3,3	1,4	0,6	1,0
	2000	2,9	3,3	1,5	0,7	1,0
	2010	2,7	2,7	1,5	0,9	1,0
France hors montagne	1988	3,3	3,9	1,7	0,8	1,0
	2000	3,4	3,6	1,7	0,9	1,1
	2010	3,2	3,5	1,8	1,0	1,2

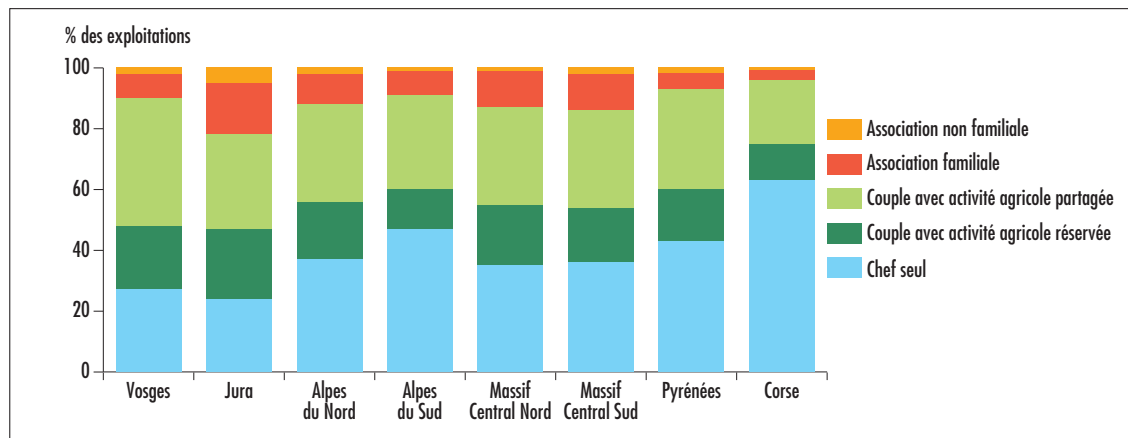
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

l'orientation laitière dominante et une dimension économique supérieure à la moyenne. Le massif des Vosges se différencie par la forte

proportion d'exploitations conduites par des couples avec une activité agricole partagée (42 %) (graphique 36).

Graphique 36

Répartition, en 2010 et selon les massifs, des exploitations en fonction des types de ménages



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

2.2.5 Les combinaisons d'activités des ménages agricoles sur les exploitations

Les exploitations avec activité agricole exclusive des ménages sont minoritaires en montagne comme en plaine

Alors que les combinaisons d'activités sur les exploitations ont des proportions très similaires en montagne et en plaine en 1988, des

différenciations s'opèrent en 2010 (tableau 26 et graphique 37). La part des exploitations où les ménages n'exercent qu'une activité agricole³⁹ est en baisse entre 1988 et 2010, respectivement 39 % en montagne et 34 % en plaine en 2010 contre 46 % en 1988. La part des exploitations où les ménages bénéficient d'une retraite (en plus de leur activité agricole, voire d'une activité extérieure) étant également

39. Ce qui n'exclut pas d'exercer, le cas échéant, des activités dites « para-agricoles » sur l'exploitation (transforma-

tion fermière, accueil à la ferme...).

Tableau 26

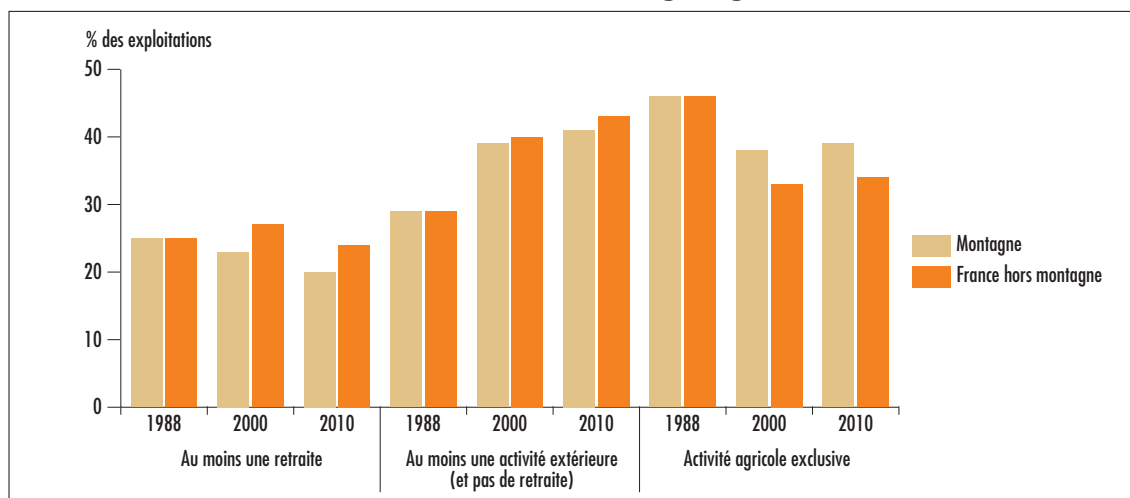
Évolution des exploitations, entre 1988 et 2010 et par zones, en fonction des combinaisons d'activités des ménages agricoles

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
	% des exploitations								
France métropolitaine	25	26	23	29	40	42	46	34	35
Montagne	25	23	20	29	39	41	46	38	39
dont haute montagne	28	25	18	37	46	44	34	30	37
France hors montagne	25	27	24	29	40	43	46	33	34

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 37

Evolution des exploitations, entre 1988 et 2010 en montagne et en plaine, en fonction des combinaisons d'activités des ménages agricoles



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

en baisse (passant de 25 % en 1988 à respectivement 20 % en montagne et 24 % en plaine), c'est la part des exploitations où les ménages ont au moins une activité extérieure (et pas de retraite) qui augmente, passant de 29 % en 1988 à 41 %-43 % en 2010 en montagne et en plaine.

En haute montagne, la part de ces exploitations avec activité extérieure est également en progression (de 37 % en 1988 à 44 % en 2010) mais l'écart se réduit avec la montagne et la plaine.

Les exploitations avec activité agricole exclusive sont minoritaires dans tous les massifs sauf en Corse

Les exploitations avec une activité agricole exclusive sont donc minoritaires en montagne comme en plaine et aussi dans presque tous les massifs. Dans les Alpes du Nord elles ne

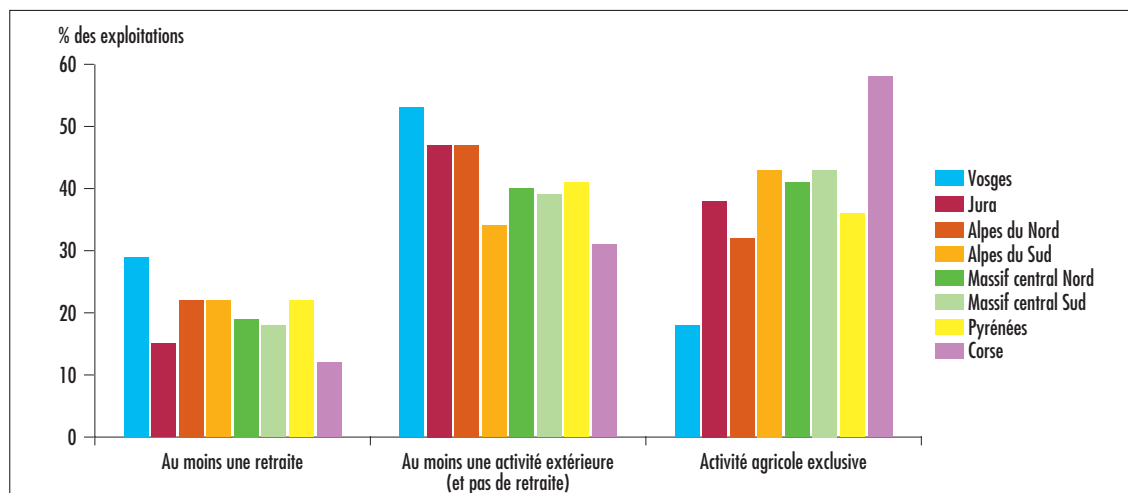
représentent que 32 % des exploitations et la proportion est encore plus faible dans le massif des Vosges (18 %) où la pluriactivité concerne plus d'une exploitation sur deux (53 %) (graphique 38). La Corse se distingue cependant avec 58 % d'exploitations ayant une activité agricole exclusive.

Surfaces, cheptel (herbivore), emplois : les exploitations à activité exclusivement agricole, largement prédominantes en 1988 en montagne comme en plaine, perdent du terrain au profit des exploitations pluriactives

Entre 1988 et 2010, les profils d'évolution sont comparables entre la montagne et la plaine (graphique 39). Les exploitations dans lesquelles l'un des membres du ménage perçoit une retraite résistent, autour de 9-10 % de la SAU et des UGB et même 14 % du volume de

Graphique 38

Répartition des exploitations, en 2010 et par massifs, en fonction des combinaisons d'activités des ménages agricoles



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

travail (UTA) (tableau 27). Les exploitations avec une activité agricole exclusive, qui étaient au même niveau en 1988 en montagne et en plaine sur les trois critères et très majoritaires (environ 65 % de la SAU, 70 % des UGB et 62 % des UTA), voient leur poids diminuer nettement avec en outre une certaine différenciation qui s'opère entre montagne et plaine en faveur de la montagne : + 10 points pour la SAU, + 5 points pour

les UTA, + 3 points pour les UGB. Les exploitations pluriactives gagnent du terrain (en poids relatif), passant ainsi en montagne de 23 % de la SAU en 1988 à 39 % en 2010, de 21 % des UGB à 39 % et de 23 % des UTA à 38 %. Ces exploitations, dont au moins un membre du ménage a une activité extérieure, utilisent donc environ 40 % des moyens de production (terre, cheptel, travail) existant en montagne.

Tableau 27

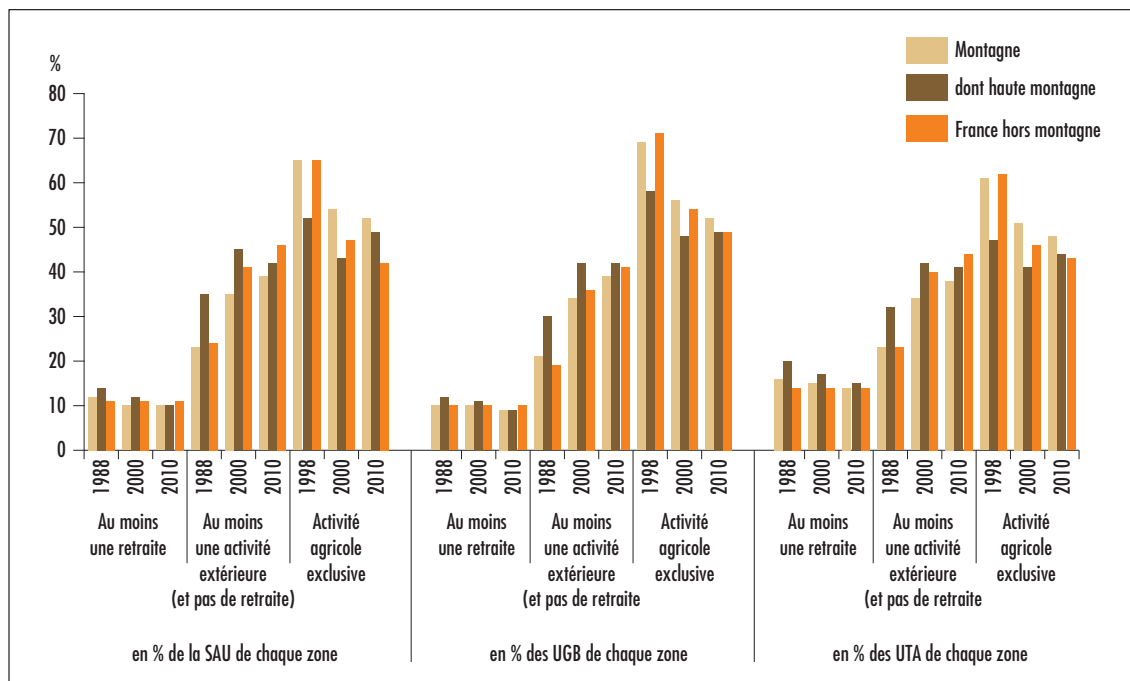
Évolution de la SAU, des UGB et des UTA, entre 1988 et 2010 et par zones, en fonction des combinaisons d'activités des ménages agricoles dans les exploitations

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
	% de la SAU								
France métropolitaine	11	11	11	24	41	45	65	48	44
Montagne	12	10	10	23	35	39	65	54	52
dont haute montagne	14	12	10	35	45	42	52	43	49
France hors montagne	11	11	11	24	41	46	65	47	42
	en % UGB								
France métropolitaine	10	10	10	19	36	41	71	54	49
Montagne	10	10	9	21	34	39	69	56	52
dont haute montagne	12	11	9	30	42	42	58	48	49
France hors montagne	10	10	10	19	36	41	71	54	49
	en % UTA								
France métropolitaine	14	15	14	23	39	43	62	47	43
Montagne	16	15	14	23	34	38	61	51	48
dont haute montagne	20	17	15	32	42	41	47	41	44
France hors montagne	14	14	14	23	40	44	62	46	43

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 39

Évolution de la SAU, des UGB et des UTA, entre 1988 et 2010 et par zones, en fonction des combinaisons d'activités des ménages agricoles dans les exploitations



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En haute montagne, ces exploitations pluriactives ont gagné du terrain entre 1988 et 2000 mais leur impact stagne depuis 2000 et les exploitations à activité agricole exclusive récupèrent quelques points depuis 2000, tandis que le poids des exploitations avec retraite s'effrite régulièrement.

2.2.6 Types de ménages et combinaisons d'activités

Pour tous les types de ménages, la part des exploitations pluriactives s'accroît tandis que celle des ménages à activité exclusivement agricole diminue, en montagne comme en plaine

Quel que soit le type de ménage considéré, la part des exploitations où l'activité agricole est exclusive diminue entre 1988 et 2010, que ce soit en montagne ou en plaine (mais pas en haute montagne où elle reste plutôt stable) (tableau 28). Sans surprise, ce sont chez les couples à activité réservée qu'il y a le moins d'exploitations avec seulement une activité agricole, puisque, par définition, le conjoint n'est pas impliqué sur l'exploitation. Cela signifie qu'en 2010, les 7 % d'exploitations de cette catégorie (en montagne comme en plaine) correspondent à des ménages dont les conjoints n'ont pas d'activité extérieure ni de retraite, mais ne travaillent pas pour autant sur l'exploitation.

La majorité des chefs seuls ne vivent que de l'activité agricole (58 % en montagne en 2010 et 53 % en plaine). Ce n'est plus vrai pour les exploitations conduites par des couples à activité partagée dont la moitié ne vivait que de l'agriculture en 1988 en montagne (et 59 % en plaine), mais qui ne sont en 2010 plus que 35 % en montagne et 36 % en plaine. Il en va de même pour les associations familiales (en montagne : 57 % en 1988 et 42 % en 2010) et non familiales (passant de 46 % à 39 % en montagne).

On peut noter la part significative des ménages avec retraite qui concernent, en 2010 en montagne, environ un quart des exploitations conduites par des couples (à activité partagée ou réservée), 17 % des associations familiales, 15 % des chefs seuls et 9 % des associations non familiales (graphique 40). Les proportions respectives sont du même ordre en plaine (et en haute montagne).

La part des exploitations avec pluriactivité progresse dans toutes les zones entre 1988 et 2010 et ce quel que soit le type de ménage considéré. En 2010, la pluriactivité à l'échelle des ménages est la plus fréquente dans les exploitations conduites par des couples à activité réservée (70 % en montagne et 67 % en plaine) et par les associations non familiales (53 % en montagne et 57 % en plaine).

Tableau 28

Évolution des exploitations, entre 1988 et 2010 et par zones, en fonction du type de ménage et des combinaisons d'activités des ménages agricoles

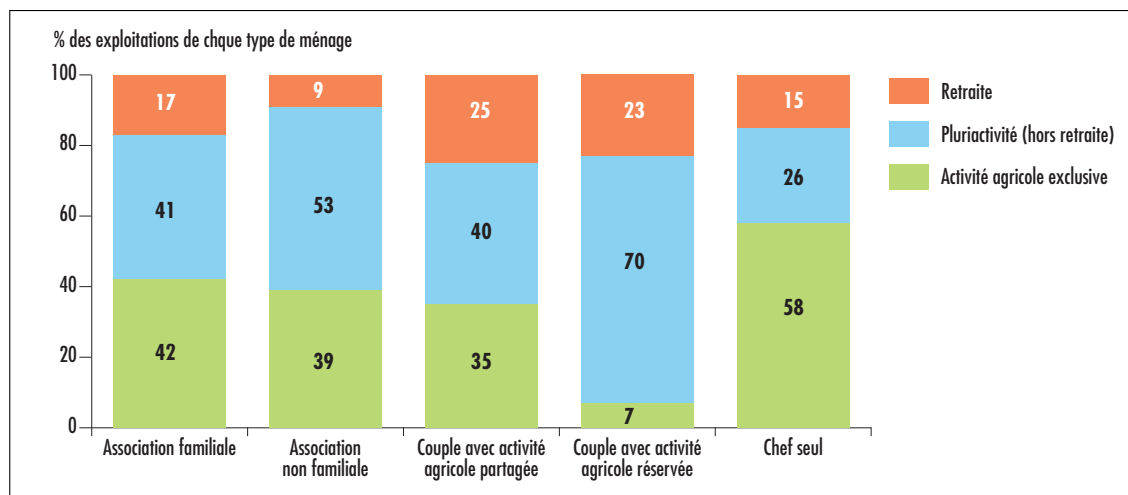
En % des exploitations concernées		France métropolitaine			Montagne			dont haute montagne			France hors montagne		
		A	P	R ou R + P	A	P	R ou R + P	A	P	R ou R + P	A	P	R ou R + P
Association familiale	1988	53	32	15	57	30	13	39	50	11	52	32	15
	2000	34	44	22	40	40	20	28	50	21	33	45	22
	2010	34	45	21	42	41	17	38	49	13	32	46	22
Association non familiale	1988	46	45	9	46	47	7	39	39	22	45	45	10
	2000	32	60	8	35	59	6	35	59	6	32	60	9
	2010	32	57	10	39	53	9	38	51	12	31	58	11
Couple avec activité agricole partagée	1988	58	21	21	50	25	24	32	37	31	59	20	21
	2000	43	31	26	42	34	24	27	44	29	44	30	26
	2010	36	37	27	35	40	25	27	47	26	36	37	27
Couple avec activité agricole réservée	1988	11	53	36	10	54	36	6	59	34	12	52	36
	2000	7	62	31	8	64	28	5	67	28	7	61	31
	2010	7	67	26	7	70	23	6	74	20	7	67	27
Chef seul	1988	59	18	23	61	18	21	51	26	23	58	18	23
	2000	53	25	22	58	23	18	48	33	19	52	25	23
	2010	54	28	18	58	26	15	54	32	14	53	28	19

A : activité exclusivement agricole ; P : pluriactivité ; R : retraite

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 40

Répartition, en montagne et en 2010, des combinaisons d'activité des ménages selon le type de ménage



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

La pluriactivité des ménages est marquante dans les Vosges

En 2010, bon nombre de massifs rejoignent les moyennes de la montagne française pour la répartition des combinaisons d'activité en fonction du type de ménage. En ciblant sur les cas de figure les plus fréquents (couples à activité agricole partagée et chefs seuls), quelques traits

spécifiques ressortent : en Corse où les exploitations conduites par des chefs seuls, fréquentes dans ce massif, ont surtout une activité exclusivement agricole (72 %) ; dans le massif vosgien où la pluriactivité marque les exploitations gérées par des couples à activité agricole partagée (55 % ont une pluriactivité et seulement 16 % une activité exclusivement agricole)

et celles conduites par des chefs seuls (43 % avec pluriactivité) ; dans le massif du Jura, à la différence des Vosges, les couples à activité partagée ont une activité exclusivement agricole dans près d'une exploitation sur deux (47 %) et les chefs seuls ont une activité exclusivement agricole dans 65 % des cas.

2.3. Le travail non familial : salariés agricoles et recours aux ETA et Cuma

+ 20 points d'écart entre plaine et montagne pour le recours à la main-d'œuvre non familiale

Comme on l'a vu (B § 2.1), le recours à la main-d'œuvre non familiale est peu répandu en montagne : la main-d'œuvre des salariés permanents représente en 2010 à peine 6 % des UTA et celle des salariés saisonniers est du même ordre de grandeur (tableau 29). Quant au recours aux entreprises de travaux agricoles (ETA) et aux Cuma, il représente seulement 0,5 % des UTA dans les exploitations de montagne (voir encadré 2 sur les Cuma). Au total, le travail non familial représente, en 2010, 12 % des UTA en montagne et 32 % en plaine.

Tableau 29

Importance du recours, en 2010 et selon les zones, à la main-d'œuvre non familiale dans les exploitations

	Salariés permanents saisonniers		ETA et Cuma
	% UTA dans les exploitations		
France métropolitaine	17,0	10,5	11,6
Montagne	5,9	5,8	0,5
dont haute montagne	2,6	4,5	0,2
France hors montagne	19,0	11,3	1,7

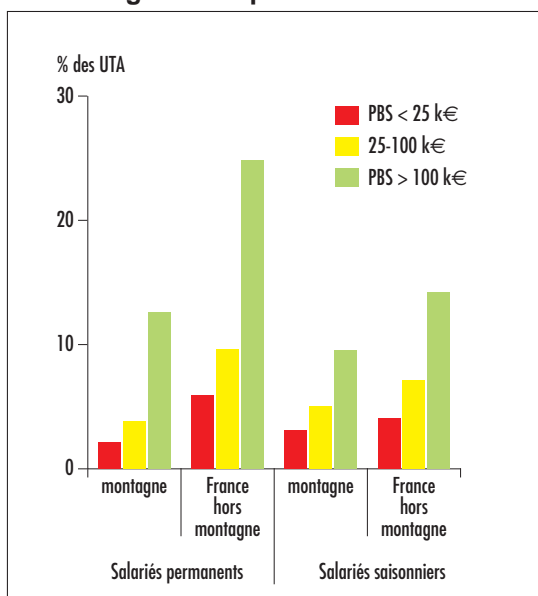
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Plus de recours au salariat dans les grandes exploitations et dans certains systèmes de production (maraîchage, viticulture, arboriculture et polyculture)

Comme on pouvait s'y attendre, l'importance de la main-d'œuvre salariée croît avec la dimension économique, en montagne comme en plaine (graphique 41). On note aussi des différences selon le système de production : en 2010 et en montagne comme en plaine, un recours important à la main-d'œuvre salariée (permanente + saisonnière) en maraîchage (47 % des UTA en montagne et 67 % en plaine), viticulture (36 % en montagne et 49 % en plaine), cultures fruitières (30 % et 61 %) et polyculture (27 % en montagne et 41 % en plaine) (graphique 42). En revanche, le caractère familial de la main-d'œuvre est très marqué en montagne et en plaine dans les systèmes d'élevage herbivore spécialisés - bovins-lait (seulement 7 % de main-d'œuvre salariée en montagne et 9 % en plaine), bovins lait + viande (8 % en montagne et 10 % en plaine), bovins viande et élevage (5 % et 8 %), ovins (6 % et 6 %) et caprins, du moins en montagne (9 % contre 17 % en plaine) - ainsi que dans les systèmes apicoles (5 % de main-d'œuvre salariée en montagne et 8 % en plaine).

Graphique 41

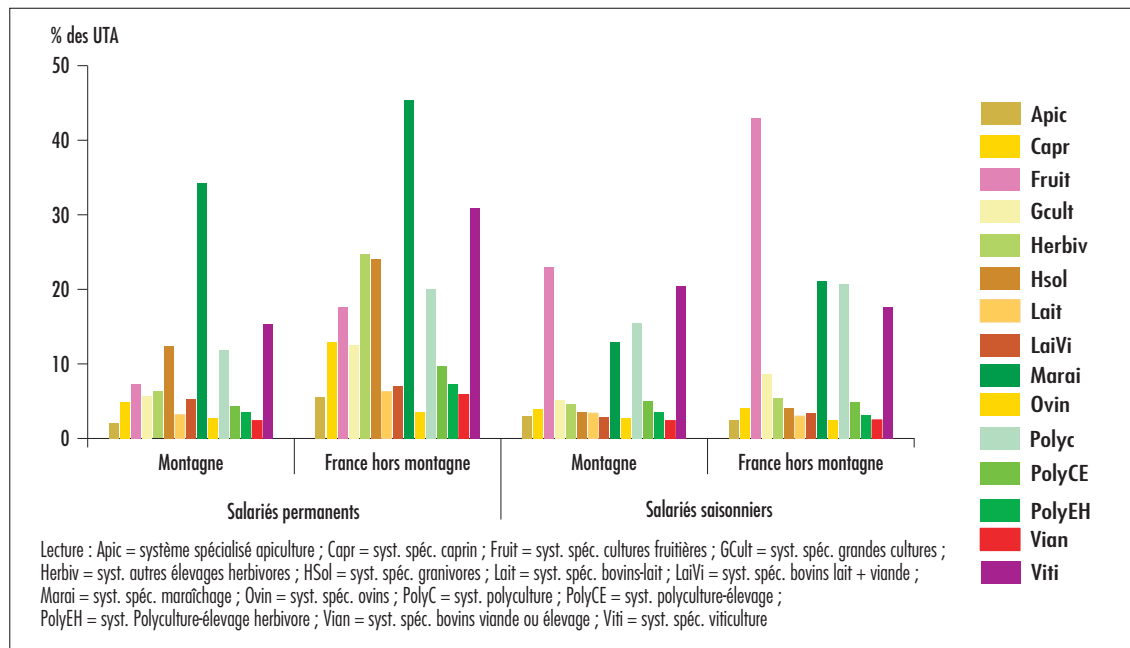
Recours à la main-d'œuvre salariée selon la dimension économique en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 42

Recours à la main-d'œuvre salariée selon le système de production en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Encadré 2 : Le recours à une Cuma
(coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun)

Le taux moyen national semble relativement faible (7 % des exploitations) et il serait intéressant de le rapprocher des données de la Fédération nationale des Cuma ; faible utilisation des Cuma par les exploitations de montagne (6 %) liée sans doute au fait que, pour les travaux de récolte des foins, les exploitants préfèrent s'équiper individuellement de façon à éviter des risques d'indisponibilité de matériel dans des périodes sous contraintes d'aléas climatiques (pluies) (tableau 30). On note ainsi un plus faible recours aux Cuma dans des montagnes laitières où l'ensilage est interdit par les cahiers des charges des AOP fromagères (Alpes du Nord, Jura). En revanche, pour les exploitations ayant recours à l'ensilage d'herbe ou de maïs, en raison du coût des matériels et de l'obligation de disposer de tracteurs et remorques, on pouvait s'attendre à une utilisation plus fréquente des Cuma (cf. Massif Central où la pratique de l'ensilage d'herbe est relativement répandue). Il reste qu'il est délicat d'interpréter ces chiffres car on ne connaît pas la nature des travaux réalisés par l'intermédiaire d'une Cuma. On aurait pu s'attendre à une utilisation plus fréquente car les Cuma peuvent être d'une grande aide en montagne notamment pour les travaux liés à l'épandage des fumiers et lisiers.

Tableau 30
Part des exploitations ayant utilisé une Cuma en 2010 selon les zones et selon les massifs

Zone	% exploitations ayant utilisé des Cuma en 2010
France métropolitaine	7
Montagne	6
dont haute montagne	3
France hors montagne	8
Vosges	s
Jura	4
Alpes du Nord	4
Alpes du Sud	4
Massif Central Nord	6
Massif Central Sud	9
Pyrénées	8
Corse	s

s : secret statistique

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

2.4. Perspectives de succession

Une exploitation sur quatre sans perspective de succession dans les années à venir

Les perspectives de succession sont du même ordre de grandeur entre montagne et plaine si on considère les exploitations conduites par un exploitant âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée (tableau 31). Si la situation

s'était nettement améliorée entre 1988 et 2000 avec une baisse de 10 points de la part des exploitations sans succession assurée, elle repart à la hausse depuis 2000 et concerne en 2010 une exploitation sur quatre, en montagne (24 %) comme en plaine (25 %).

La situation s'est également nettement améliorée en haute montagne par rapport à 1988 et se situe désormais au même niveau que la moyenne nationale.

Tableau 31

Perspectives de succession dans les exploitations entre 1988 et 2010 selon les zones

	Exploitations dont l'exploitant le plus jeune est âgé d'au moins 55 ans sans succession assurée		
	1988	2000	2010
	% des exploitations		
France métropolitaine	31	22	25
Montagne	30	20	24
dont haute montagne	36	25	25
France hors montagne	32	22	25

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les problèmes de succession sont plus fréquents dans les exploitations conduites par des chefs seuls (28 % en montagne et 30 % en plaine) (tableau 32). Ils ne se posent quasiment

pas dans les exploitations conduites par des associations (car on considère l'âge du plus jeune des coexploitants).

Tableau 32

Perspectives de succession dans les exploitations en 2010 selon le type de ménage et selon les zones

% des exploitations de chaque type de ménage	Exploitations dont l'exploitant le plus jeune est âgé d'au moins 55 ans sans succession assurée			
	France métropolitaine	Montagne	dont haute montagne	France hors montagne
Association familiale	2	2	} 1	3
Association non familiale	2	2		2
Couple activité partagée	27	25	25	27
Couple activité réservée	28	25	24	28
Chef seul	30	28	30	30

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En montagne comme en plaine, 12 % de la SAU est susceptible de se libérer

En 2010, les exploitations de montagne sans perspective de succession assurée gèrent 12 % de la SAU (soit 460 000 ha). Les ratios sont équivalents en haute montagne (14 %) et en plaine (12 %). Il s'agit d'exploitations ayant en moyenne 24 ha SAU en montagne et 27 ha en plaine comme en haute montagne.

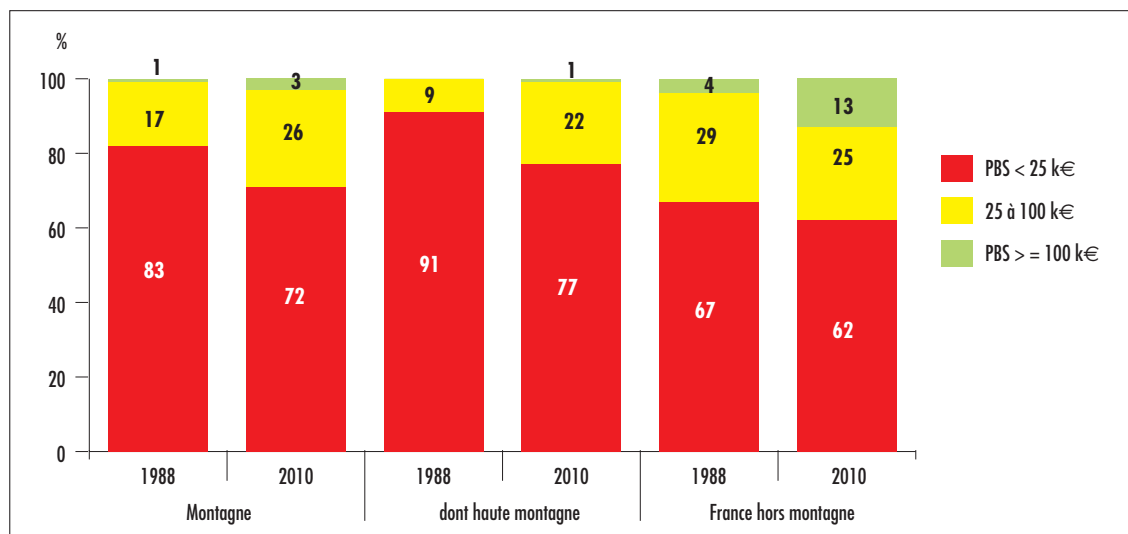
Les exploitations sans perspective de succession assurée sont plus fréquentes dans les petites dimensions économiques mais la part des exploitations de moyenne dimension s'accroît

Comme on pouvait s'y attendre, la répartition des exploitations sans perspective de

succession est très fortement liée à leur dimension économique (évaluée d'après la PBS) : les petites dimensions économiques sont très nettement surreprésentées (exemple en montagne en 1988 : 83 % de ces exploitations ont une PBS inférieure à 25 000 € contre 59 % pour l'ensemble des exploitations) (graphique 43). On note qu'en 2010 la part des exploitations de moyenne dimension économique en montagne (voire de grande dimension économique en plaine) s'accroît par rapport à 1988 : un quart des exploitations sans perspective de succession ont une PBS comprise en 25 000 € et 100 000 € (26 %) alors qu'elles n'étaient que 17 % en 1988.

Graphique 43

Répartition des exploitations conduites par des exploitants âgés d'au moins 55 ans et sans succession assurée en fonction de leur dimension économique, en 1988 et en 2010 selon les zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

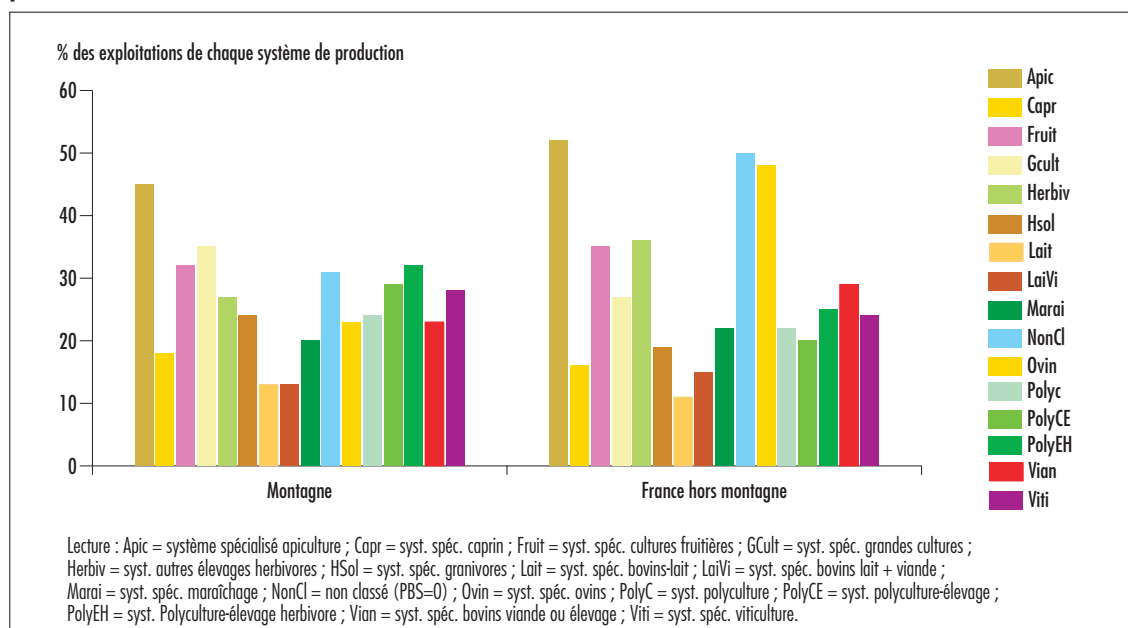
En 2010, les systèmes bovins-lait et caprins ont moins de problèmes de succession, en montagne comme en plaine

Le graphique 44 montre que les exploitations ayant des perspectives de succession non assurées sont plus fréquentes, en montagne comme en plaine, dans les systèmes apicoles, les cultures fruitières et les systèmes « atypiques » (à PBS nulle) ; d'autres situations défavorables

sont plus spécifiques de la montagne : en systèmes spécialisés grandes cultures et en polyculture-élevage (herbivore), tandis qu'en plaine les perspectives de succession ne sont pas favorables en systèmes ovins et « autres herbivores » (équins notamment). En revanche, les perspectives les plus favorables se rencontrent en montagne et en plaine en systèmes spécialisés caprins, bovins-lait et bovins lait + viande.

Graphique 44

Fréquence des exploitations conduites par des exploitants âgés d'au moins 55 ans et sans succession assurée selon le système de production, en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

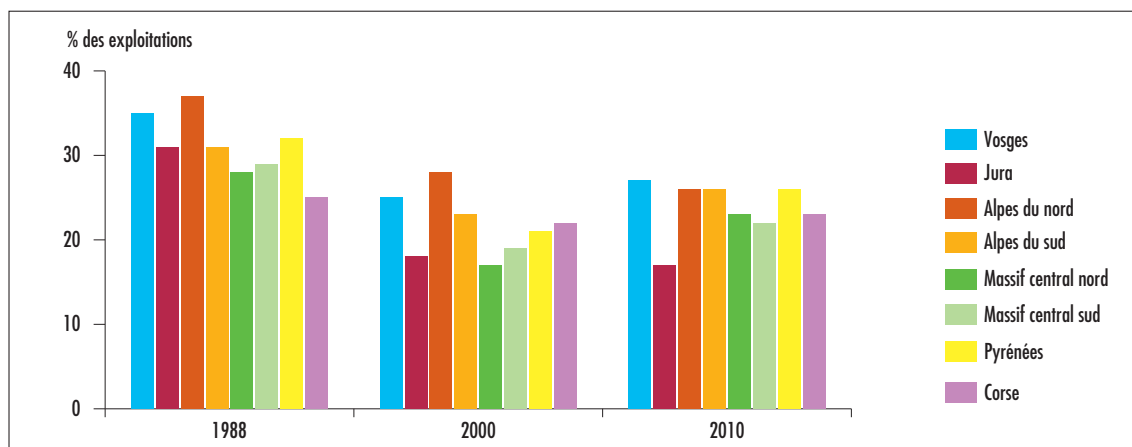
Le massif du Jura présente les meilleures perspectives de succession

Comme cela a été constaté au plan national, en 2010 la situation s'est améliorée dans tous les massifs par rapport à 1988, mais elle s'est dégradée depuis 2000 (graphique 45). En 2010,

les positions sont très proches d'un massif à l'autre, à l'exception du Jura où les perspectives de succession sont mieux assurées (seulement 17 % d'exploitations conduites par un exploitant dont le plus jeune a au moins 55 ans et sans succession assurée).

Graphique 45

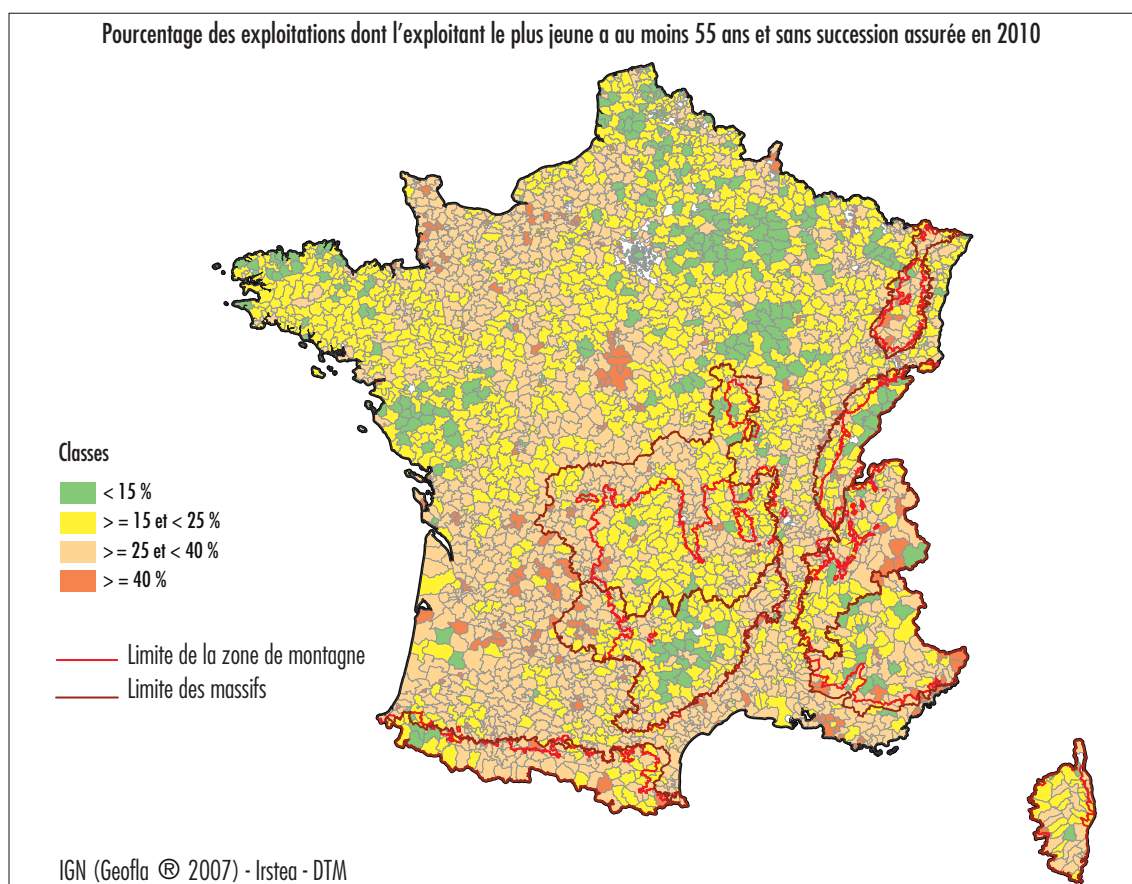
Fréquence des exploitations conduites par des exploitants âgés d'au moins 55 ans et sans succession assurée, entre 1988 et 2010 et selon les massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 3

Fréquence des exploitations conduites par des exploitants âgés d'au moins 55 ans et sans succession assurée en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010

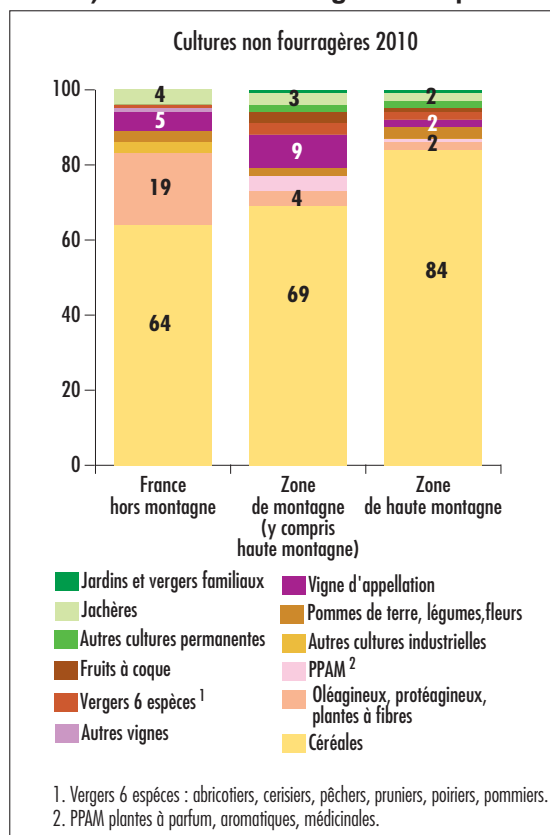
La carte 3 montre ainsi une situation relativement favorable dans l'ensemble du massif du Jura (et plus particulièrement dans le Haut Doubs), dans le Massif Central Sud (à l'exception du Lot) ainsi que dans la partie occidentale des Pyrénées. En revanche, le massif vosgien, la frange limousine du Massif Central, une partie des Alpes du Nord, la bordure méridionale des Alpes du Sud et la partie centrale des Pyrénées ont une proportion relativement importante d'exploitations sans succession assurée.

3. Les cultures

3.1. Les cultures et les surfaces

Se reporter à la figure 1 (cf. A § 2.2.2.) qui précise la décomposition de la Superficie Agricole Utilisée (SAU), de la Superficie Fourragère Principale (SFP) et de la Superficie Toujours en Herbe (STH), ainsi que les notions de « surfaces en herbe » et de surfaces pastorales.

Graphique 46
Répartition des différentes cultures non fourragères (en % de la SAU diminuée de la SFP) en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

L'analyse portera sur la SAU, les surfaces par type de grandes productions avec un zoom sur les surfaces herbagères et pastorales.

3.1.1 Cultures non fourragères, annuelles et pérennes

En montagne, les céréales dominent au sein des cultures non fourragères, mais les vignes d'appellation y tiennent aussi une place non négligeable

En montagne, ce sont les céréales qui dominent avec 69 % des cultures non fourragères en 2010 (graphique 46). Les cultures en oléagineux et protéagineux sont moins représentées qu'en plaine et sont même légèrement devancées par les cultures en plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM). La vigne prend en montagne une place non négligeable (9 % des surfaces en cultures), de même que les vergers (toutes espèces confondues) (8 % contre 1,3 % en plaine). En haute montagne, les céréales dominent largement (84 % des cultures non fourragères).

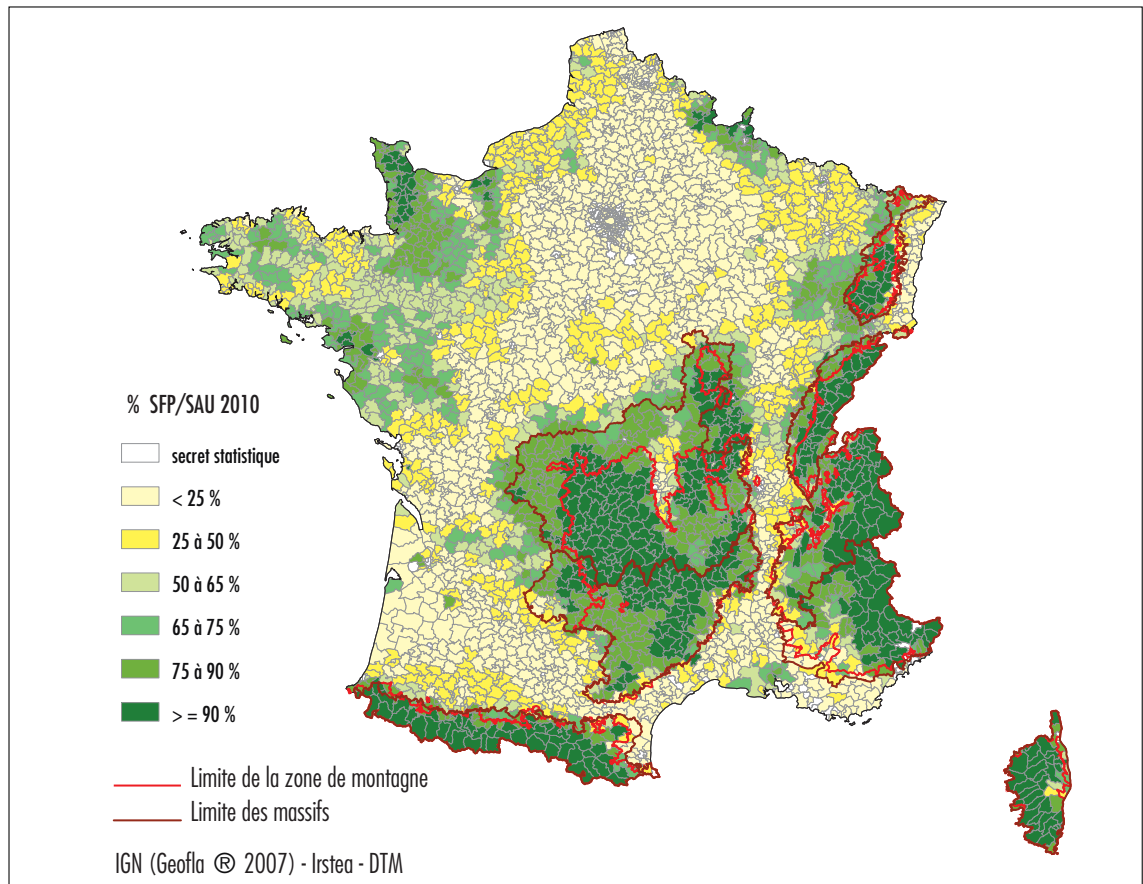
L'ensemble de ces constats ne doit cependant pas faire oublier qu'en montagne ce sont les surfaces fourragères qui sont très largement prédominantes dans la SAU (carte 4).

La Corse se démarque avec ses vignes et vergers

Ainsi, en 2010, le graphique 47 souligne d'abord le poids prédominant des surfaces fourragères quel que soit le massif (SFP de 78 % à 95 % de la SAU), et ce bien que les alpages et estives collectifs ne soient pas comptabilisés. Parmi les cultures non fourragères, ce sont les céréales qui dominent en règle générale, en particulier dans le massif du Jura et dans le Massif Central (Nord et Sud) avec plus de 80 % des surfaces agricoles non fourragères. Une seule exception : la montagne de Corse dont les cultures se répartissent essentiellement entre vignes et vergers (notamment agrumes, oliviers et châtaigniers). Les autres massifs où la vigne tient une place importante sont les Vosges (cf. versant alsacien) et les Pyrénées (cf. Pyrénées-Orientales) et, à un degré moindre, les Alpes du Nord (cf. Savoie, Drôme). On trouve aussi, dans les montagnes des Alpes, une place significative de l'arboriculture (au nord comme au sud) et des plantes à parfum (lavandes, lavandin...), aromatiques et médicinales dans les Alpes, au sud (20 % des surfaces en cultures) et au nord (cf. Drôme).

Carte 4

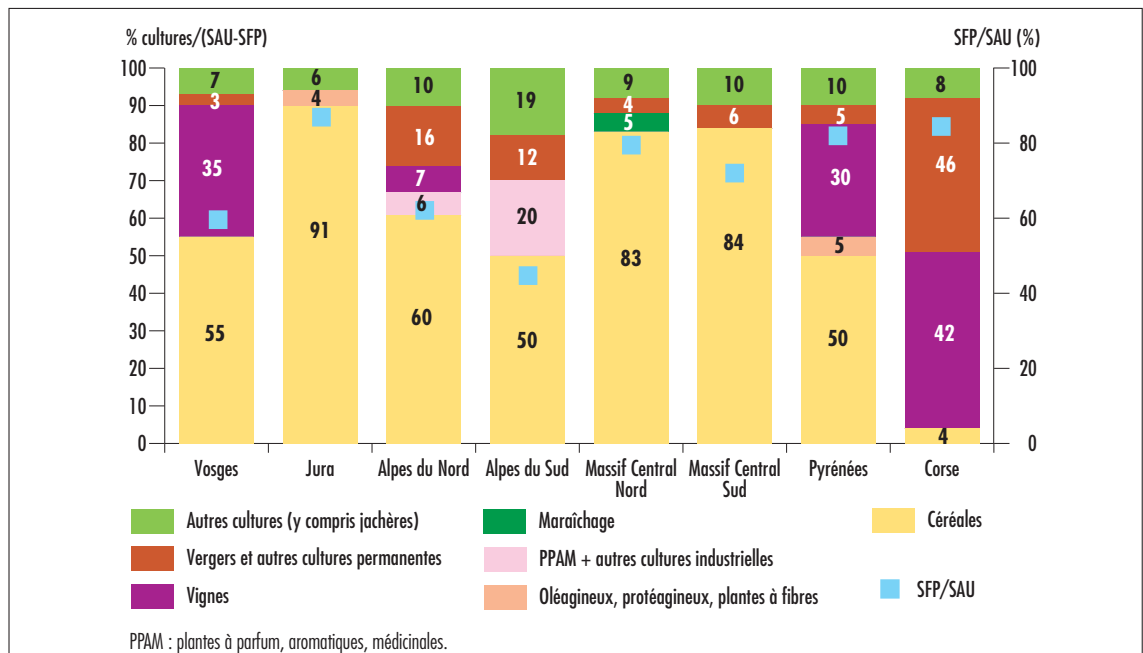
Importance des surfaces fourragères (SFP) dans la SAU des cantons en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010

Graphique 47

Répartition des différentes cultures non fourragères (en % de la SAU diminuée de la SFP) et ratio SFP/SAU en 2010 dans les différents massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les cultures non fourragères perdent du terrain en montagne

Alors qu'en plaine les cultures progressent de 550 000 ha (soit + 4 %) entre 1988 et 2010 – progression essentiellement due aux céréales, oléo-protéagineux, jachères et vignes d'appellation tandis que les autres vignes régressent – la situation est opposée en montagne où les cultures perdent plus de 100 000 ha (soit - 20 %) en raison principalement de la réduction des surfaces en céréales (- 75 000 ha) et des « autres vignes » (vignes à raisin de cuve hors appellations, vignes à raisin de table, pépinières viticoles, vignes mères de porte-greffe) (- 18 000 ha). En haute montagne, les cultures perdent plus de 5 000 ha (soit - 39 %) dont 4 000 ha de céréales.

Diminution des surfaces en céréales et en vignes hors appellation dans la plupart des massifs

Dans la montagne vosgienne, on note une quasi-stabilité des cultures entre 1988 et 2010 (+ 200 ha soit + 2 %), les principales évolutions portant sur l'augmentation des surfaces en vignes d'appellation (plus de 500 ha, soit + 16 %) tandis que les oléo-protéagineux et les jardins et vergers familiaux régressent. La montagne du massif du Jura perd 2 000 ha de cultures sur cette même période (- 17 %), principalement des céréales. Dans les Alpes du Nord, la perte est de 10 000 ha (- 14 %) et porte surtout sur les céréales et oléo-protéagineux ; la stabilité des surfaces en vignes provient d'un jeu de compensation entre la progression des vignes en appellation (+ 1 300 ha) et la très forte régression des autres vignes pour le raisin de cuve (- 95 %). On note en outre une progression des surfaces en fruits à coque (noyeraies) (+ 1 300 ha, soit + 34 %). Dans les Alpes du

Sud la diminution des surfaces en cultures est d'une importance similaire (- 13 000 ha, soit - 17 %) liée en particulier à la réduction des surfaces en grandes cultures (céréales + oléo-protéagineux : - 11 000 ha), des jachères et des vignes à raisin de cuve hors appellation, tandis que les surfaces en PPAM progressent de plus de 3 000 ha (+ 33 %). Dans le Massif Central Nord, la régression des cultures (- 33 000 ha, soit - 22 %) est liée à la diminution des surfaces en céréales. De même dans le Massif Central Sud (- 22 000 ha, soit - 17 %) où les céréales perdent 14 000 ha et les vignes à raisin de cuve hors appellation 7 000 ha. C'est dans les montagnes des Pyrénées que les cultures régressent le plus (près de - 16 000 ha, soit - 43 % entre 1988 et 2010) avec une diminution de 9 000 ha en céréales et près de 5 000 ha en vignes (y compris 1 000 ha de vignes en appellation). Enfin la montagne de Corse perd près de 3 000 ha (- 24 %), en particulier des vignes hors appellation.

3.1.2 Surfaces fourragères, herbagères et pastorales ⁴⁰

3.1.2.1. La Superficie Fourragère Principale (SFP) ⁴¹

Les surfaces fourragères largement prédominantes en montagne

La carte 4 permet de visualiser les zones où les surfaces fourragères sont prédominantes : dans toutes les zones de montagne, mais aussi hors montagne dans les zones herbagères et bocagères charolaise, limousine et de Normandie, Pays-de-Loire, Bretagne, les Ardennes, les Vosges, le sud de la Haute-Marne et le nord de la Haute-Saône, la Crau et la Camargue...

Tableau 33

SFP/SAU (%) et évolution de la SFP entre 1988 et 2010 par zones

	SFP/SAU (%)			Évolution SFP (%)		
	1988	2000	2010	1988-2000	2000-2010	1988-2010
France métropolitaine	51,1	46,7	46,5	- 11	- 4	- 14
Montagne	87,0	88,5	89,2	+ 3	- 4	- 1
dont haute montagne	94,9	96,5	97,0	+ 14	- 6	+ 8
France hors montagne	45,2	39,4	39,2	- 16	- 3	- 18

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

40. Se reporter à la figure 1 (cf. A § 2.2.2.) qui précise la décomposition de la Superficie Fourragère Principale (SFP) et de la Superficie Toujours en Herbe (STH), ainsi que les notions de « surfaces en herbe » et de surfaces pastorales.

41. Par « principale », on sous-entend dans le RA que les cultures fourragères pratiquées en dérobée (après une culture de céréale par exemple ou comme engrais vert pour être enfouies dans le sol) ou en association secondaire avec une culture principale (par exemple, une prairie sous couvert d'un verger avec plus de 100 arbres fruitiers à l'hectare) ne sont pas incluses dans la SFP.

En montagne et en haute montagne, la SFP est largement prédominante dans la SAU : en 2010, elle représente respectivement 89 % et 97 %, alors que les cultures non fourragères sont majoritaires en plaine où le ratio SFP/SAU n'atteint que 39 % en 2010 (tableau 33 et graphique 48). On note la stabilité entre 2000 et 2010, quelle que soit la zone considérée, du poids relatif de la SFP au sein de la SAU.

Dans les Alpes et les Vosges, une prédominance de la SFP un peu moins affirmée

Par rapport à la moyenne de la montagne française, déjà très orientée sur les fourrages, on trouve des montagnes encore plus spécialisées en fourrages comme les Pyrénées (SFP/SAU = 93 %), la Corse (94 %) et le massif du Jura (95 %) tandis que le Massif Central se situe plutôt dans la moyenne (91 %). Les cultures non fourragères prennent un petit peu plus de place dans les Alpes, au nord (moyenne SFP/SAU « seulement » de 85 % : cf. notamment céréales et vergers) et surtout au sud (SFP/SAU = 78 % : cf. céréales, PPAM et vergers), et dans les Vosges (SFP/SAU = 84 % : cf. céréales et vignes).

Les évolutions des surfaces fourragères : difficultés d'interprétation en montagne

Le graphique 49 illustre une difficulté pour analyser les évolutions des surfaces fourragères : l'augmentation apparente de la STH et de la SFP entre 1988 et 2010 est surtout due à un « effet déclaration PAC » : du fait de l'instauration de la « prime à l'herbe » en 1992, des surfaces au statut foncier précaire (utilisées en locations verbales voire utilisées de fait sans statut) ont été déclarées pour bénéficier de cette prime et se retrouvent au RA 2000 alors qu'elles étaient déjà utilisées en 1988 mais non déclarées lors du recensement ⁴².

3.1.2.2. Les différentes composantes de la SFP

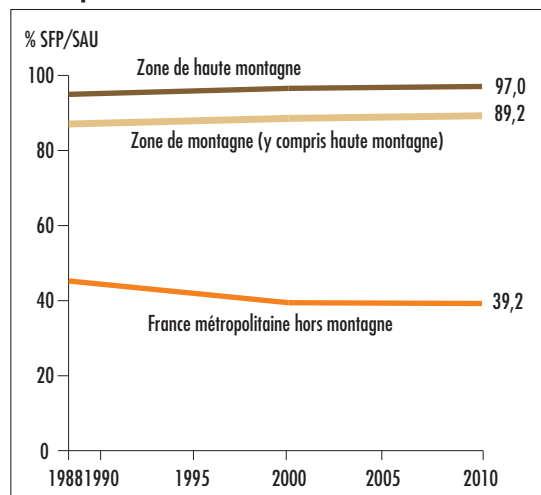
Espaces pastoraux en montagne et fourrages cultivés en plaine

En 2010, la part des fourrages cultivés (cultures fourragères annuelles + prairies temporaires) au sein de la SFP est très minoritaire en montagne (22,5 %) et encore plus en haute montagne (à peine 8 %) tandis qu'elle atteint 45,5 % en plaine (graphique 50). Globalement, le poids relatif des prairies permanentes est équivalent pour la montagne et pour la plaine (en

42. L'utilisation à titre privé d'alpages et estives utilisées auparavant sous forme collective peut aussi être une explication de l'accroissement de la STH. Mais dans les cas des Alpes du Sud et des Pyrénées, c'est « l'effet PAC » qui est

Graphique 48

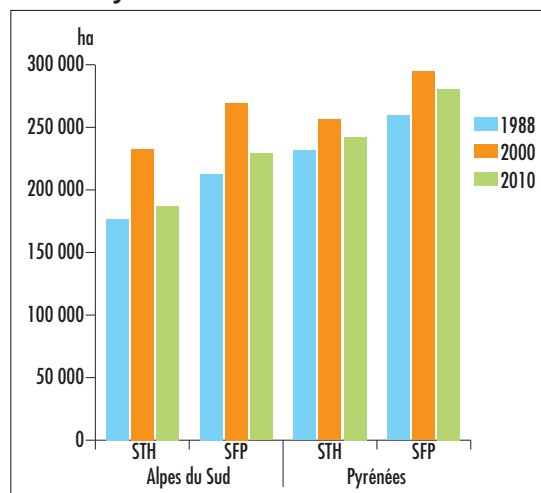
Évolution de la part des surfaces fourragères (SFP) dans la Superficie Agricole Utilisée (SAU) (en %) en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 49

Évolution des superficies toujours en herbe (STH) et de la surface fourragère principale (SFP) dans les montagnes des Alpes du Sud et des Pyrénées



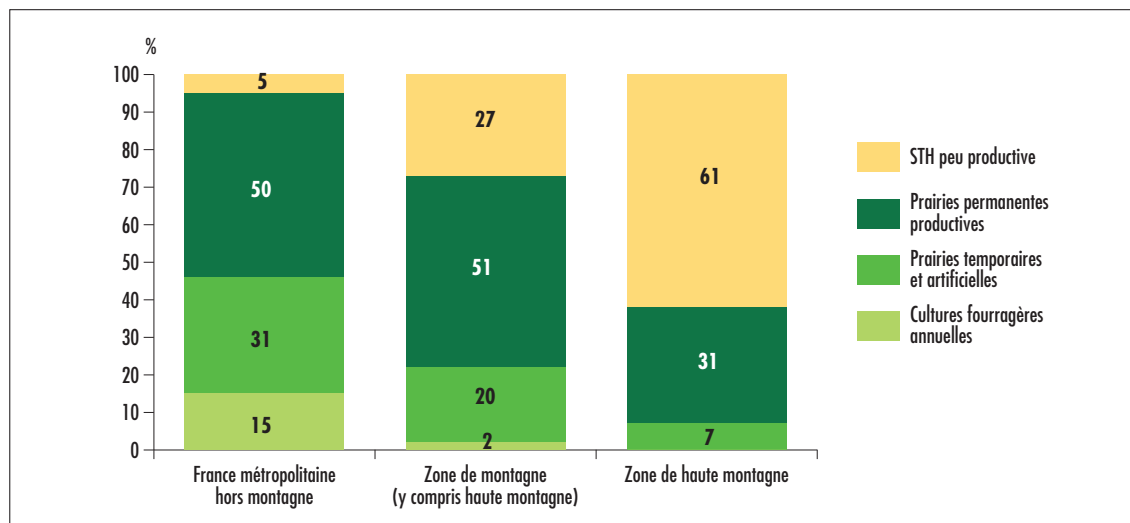
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

moyenne, environ la moitié de la SFP). En plus des fourrages cultivés, ce sont les espaces pastoraux (STH peu productive) qui différencient le plus la montagne et la haute montagne (respectivement 27 % et 61 %) de la plaine (5 % seulement en moyenne en 2010).

prédominant (communication personnelle de Violaine Kleimberg, Chef du service Statistiques agricoles à la DDAF des Hautes-Alpes).

Graphique 50

Les différentes composantes de la surface fourragère (SFP) en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les massifs : entre montagnes herbagères et montagnes pastorales

Le graphique 51 montre une nette différenciation entre les massifs : entre des « montagnes herbagères » à prédominance de prairies (Massif Central Nord, Jura et Vosges), des « montagnes pastorales » à prédominance d'espaces pastoraux - parcours, alpages, estives... - (Corse, Alpes du Sud) et des montagnes en situation mixte herbagères et pastorales (Alpes du Nord, Pyrénées, Massif Central Sud) reflétant une certaine hétérogénéité interne. On notera également la part relativement importante des fourrages cultivés

(cultures annuelles comme le maïs fourrage, et surtout prairies temporaires et artificielles) dans les montagnes du Massif Central, Nord et Sud, et à un degré moindre dans les Alpes du Sud.

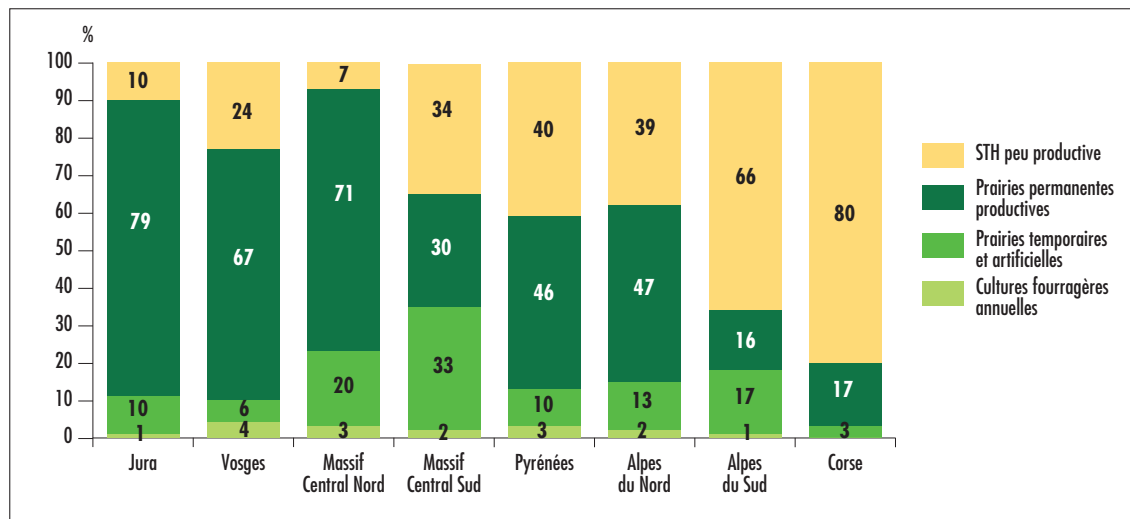
3.1.2.3. La STH

Encore 2,6 millions d'hectares perdus en France depuis 1988, mais les prairies permanentes (espaces pastoraux inclus) résistent mieux en montagne

Sous le terme générique de « prairies permanentes », on a généralement tendance à parler en fait des « superficies toujours en herbe »,

Graphique 51

Les différentes composantes de la surface fourragère (SFP) en 2010 selon les massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

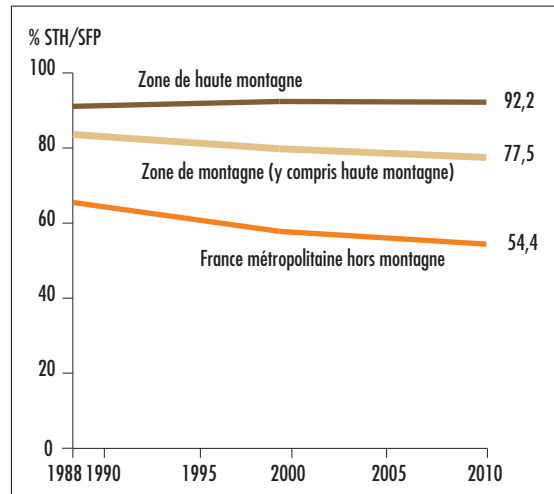
qui regroupent les prairies permanentes « productives » (au sens du RA : prairies qui ont au moins six ans d'âge et produisent au moins 1 500 unités fourragères par hectare) et les espaces pastoraux de type parcours, alpages et estives individuels.

En montagne, en 2010, la SFP est composée pour 78 % par la STH (prairies permanentes « productives » + espaces pastoraux), dont l'intérêt environnemental est largement reconnu (Thiébaud *et al.*, 2001 ; Huyghe, 2008) (graphique 52).

La carte 5 indique la part des superficies toujours en herbe (STH) dans la SAU, c'est-à-dire la part des prairies permanentes et des espaces pastoraux (utilisés à titre individuel). Une contraction s'opère par rapport à la carte 4 (SFP/SAU) : ainsi, en plaine, la Bretagne n'apparaît plus et les zones sont plus réduites en Pays-de-Loire et Normandie, tandis que les

Graphique 52

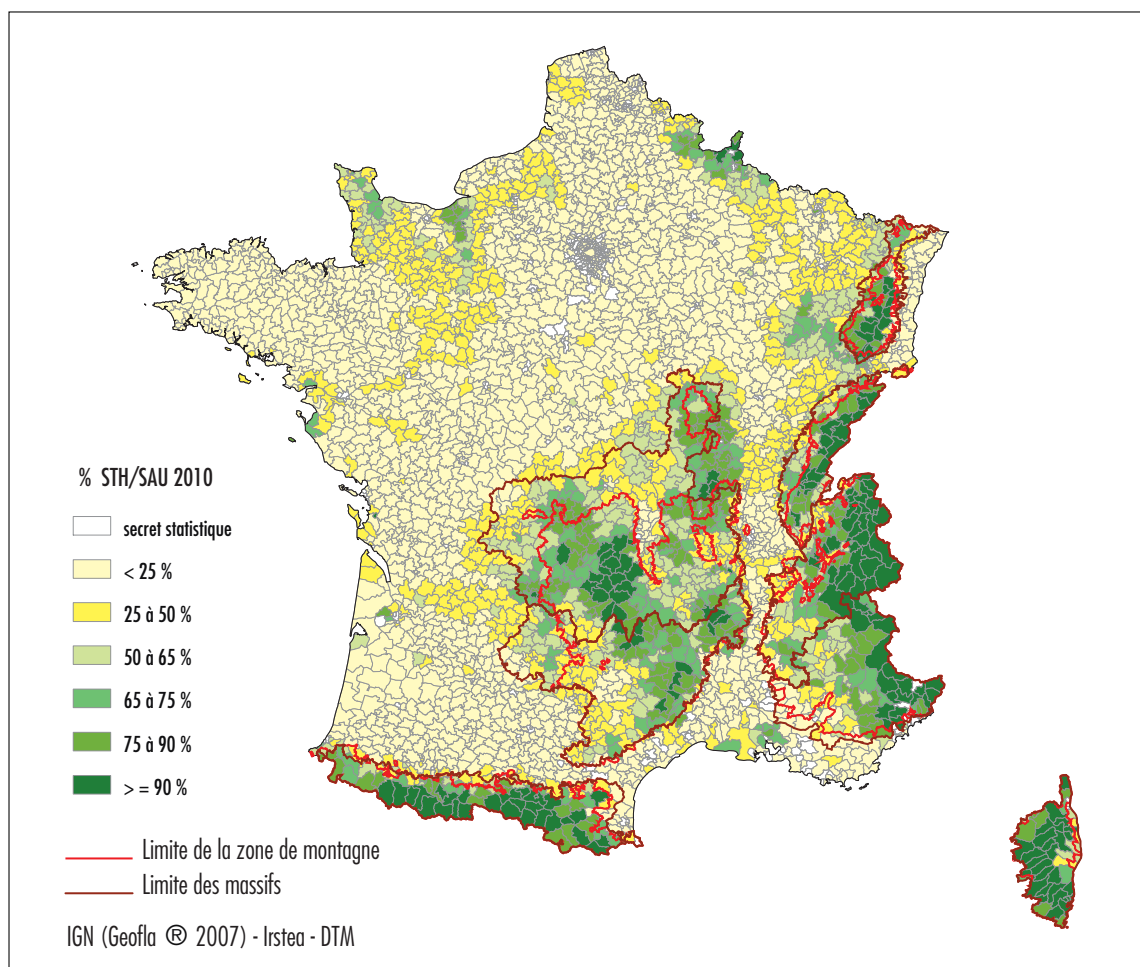
Évolution de la part des superficies toujours en herbe (STH) dans les surfaces fourragères (SFP) (en %) en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 5

Importance de la STH (« superficies toujours en herbe » = prairies permanentes « productives » + espaces pastoraux utilisés à titre individuel) dans la SAU des cantons en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010

Ardennes, le Bassigny en Haute-Marne, les Vosges hors massif et l'ensemble Camargue-Crau ressortent toujours. En dehors de ces zones, ce sont essentiellement dans les parties montagneuses des massifs qu'on trouve une prédominance de la STH dans la SAU.

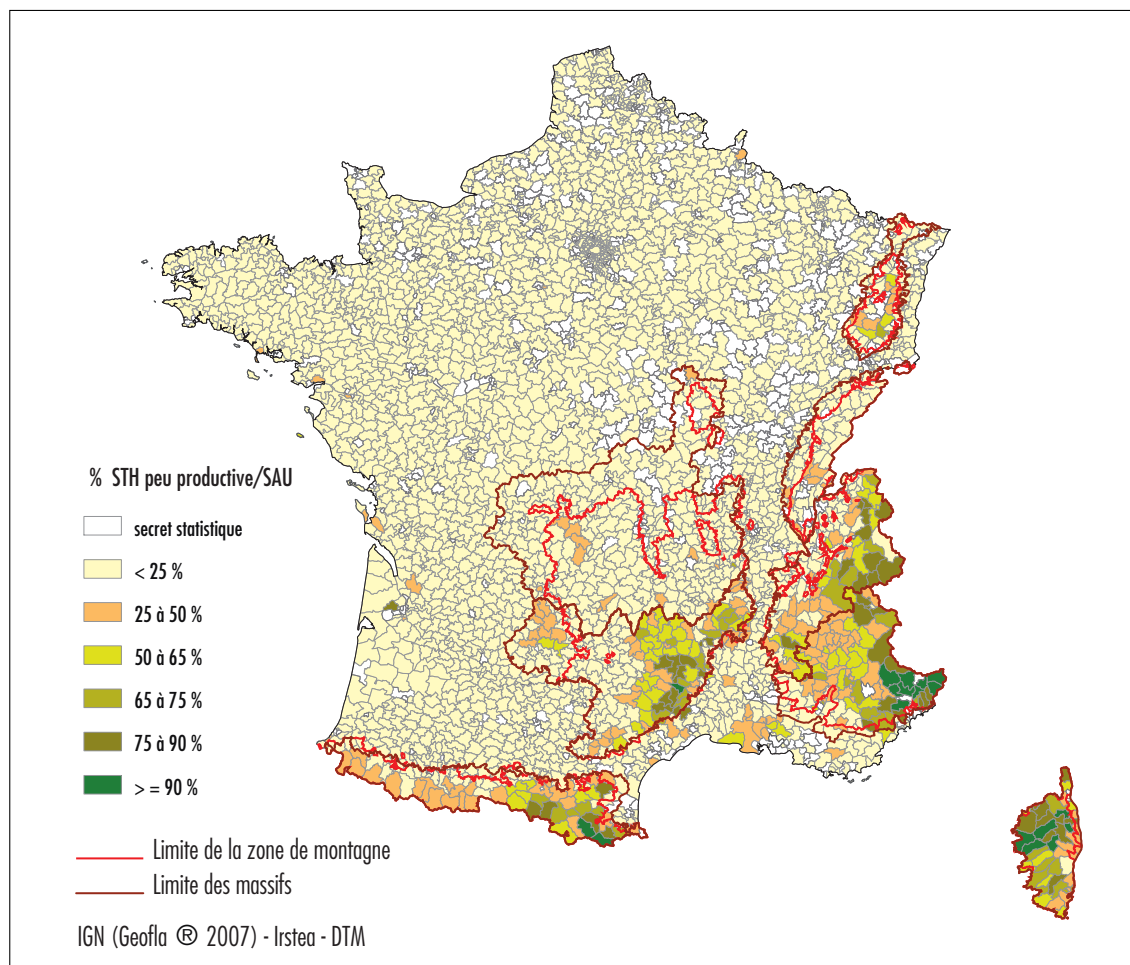
À l'exception de la Camargue et des coussouls de la Crau, les espaces pastoraux utilisés à titre individuel (ou « STH peu productive ») sont quasiment exclusivement situés dans les zones de montagne : Alpes, Pyrénées, Corse, Cévennes et Causses, hautes chaumes dans les Vosges (carte 6).

Au plan national, le déclin des « prairies permanentes » est une tendance lourde depuis des décennies. Ainsi 2,6 millions d'hectares ont

disparu entre 1988 et 2010 (soit - 25 % en moyenne nationale et - 32 % en plaine) (tableau 34). Une étude du SCEES (2005) a permis d'identifier le devenir des surfaces de prairies permanentes (y compris espaces pastoraux) disparues entre 1992 et 2003 : cultures (49 %), landes et friches (17 %), bois (19 %), artificialisation (15 %). En montagne, ces prairies permanentes et espaces pastoraux résistent beaucoup mieux, même s'il faut garder à l'esprit l'effet de la PAC sur la déclaration des surfaces en STH. Ce maintien relatif des prairies permanentes et espaces pastoraux en montagne a pu être rapproché des incitations liées aux différents régimes de « primes à l'herbe »⁴³ réservées aux systèmes d'élevage extensifs, largement majoritaires en montagne (Cozic *et al.*, 1999).

Carte 6

Importance de la STH « peu productive » (espaces pastoraux utilisés à titre individuel) dans la SAU des cantons en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010

43. Prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs (PMSEE) à partir de 1992/93, relayée par la prime herbagère agro-environnementale (PHAE) à partir de 2003.

Tableau 34
Évolution de la STH entre 1988 et 2010 par zones

STH (ha)	1988	2000	2010	Évolution (%)		
				1988-2000	2000-2010	1988-2010
France métropolitaine	10 214 086	8 316 070	7 634 370	- 18,6	- 8,2	- 25,3
Montagne	2 952 919	2 899 769	2 713 776	- 1,8	- 6,4	- 8,1
dont haute montagne	238 641	276 814	260 613	+ 16,0	- 5,9	+ 9,2
France hors montagne	7 261 167	5 416 301	4 920 593	- 25,4	- 9,2	- 32,2

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Dans le RA 2010, en dehors des espaces gérés par des structures collectives, il n'est pas possible d'estimer l'importance de la fréquentation des espaces pastoraux par les cheptels des exploitations d'élevage⁴⁴. Sur l'exemple des alpages et estives du massif alpin, utilisés à titre individuel ou collectif, l'encadré 3 donne

une estimation de l'importance des troupeaux estivés sur ces espaces pastoraux par rapport aux cheptels des exploitations en croisant des sources d'origine différente (recensement agricole 2010 et Enquête pastorale sur le massif alpin 2012-2014).

Encadré 3. Estimation de l'importance des alpages pour les exploitations des Alpes et de Provence

L'Enquête pastorale 2012-2014 distingue les « unités pastorales (UP) à fonction d'estive » et les « zones pastorales ». Il en ressort que les 3 100 alpages et estives (= UP à fonction d'estive) recensés sur le massif alpin sont utilisés par 90 000 bovins (soit, si on se réfère aux données du RA 2010, près de 30 % du cheptel bovin) et par 765 000 ovins, soit plus des trois-quarts du cheptel ovin du massif alpin et des départements de transhumance (tableau 35). Les alpages constituent donc bien une clé de voûte de nombreux systèmes d'élevage des Alpes et de Provence. Il a en outre été recensé dans cette Enquête pastorale plus de 750 alpages avec des salariés, représentant plus de 400 équivalents temps plein annuel.

Tableau 35
Estimation de l'importance des effectifs de cheptel montés en alpage dans le massif alpin par rapport aux effectifs recensés dans les départements alpins et les départements de transhumance

Effectifs en nombre de têtes	A – Effectif recensé sur les alpages dans l'Enquête Pastorale 2012-2014 ¹	B – Effectif au RA 2010 ²	Ratio A/B (%)
Vaches laitières	25 420	123 423	21
Bovins (y compris vaches laitières)	91 717	329 456 ³	28
Ovins	765 767	995 047	77

1. Effectif recensé au 15 juillet (2012, 2013 ou 2014) dans les unités à fonction d'estive situées dans les départements 04, 05, 06, 26, 38, 73, 74, 84.
2. Effectifs recensés dans les départements mentionnés au (1) ci-dessus + départements 13 et 83.
3. Total bovins diminué de l'effectif des bovins âgés de moins d'un an.

Sources : Enquête Pastorale Massif alpin 2012-2014 ; Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

44. Même dans le cas des structures collectives en 2010, l'analyse est rendue difficile par le fait que les informations ont été renseignées soit par nature de cheptel (nombre de vaches laitières, d'ovins...), soit directement en UGB PAC

sans autre précision. En outre, les espaces pastoraux concernés sont rattachés au siège de la structure collective qui ne se situe pas forcément en montagne (cf. transhumances de plaine).

3.1.2.3. Les prairies (prairies permanentes « productives » et prairies temporaires et artificielles)

En montagne, les prairies permanentes dites « productives » résistent beaucoup mieux qu'en plaine tandis que les prairies temporaires progressent

Quand on parle de « prairies » au sens strict, il faut entendre les prairies permanentes dites « productives » et les prairies temporaires (au sens du RA : prairie âgée de moins de 6 ans) dans lesquelles on englobe généralement les « prairies artificielles » à base de légumineuses.

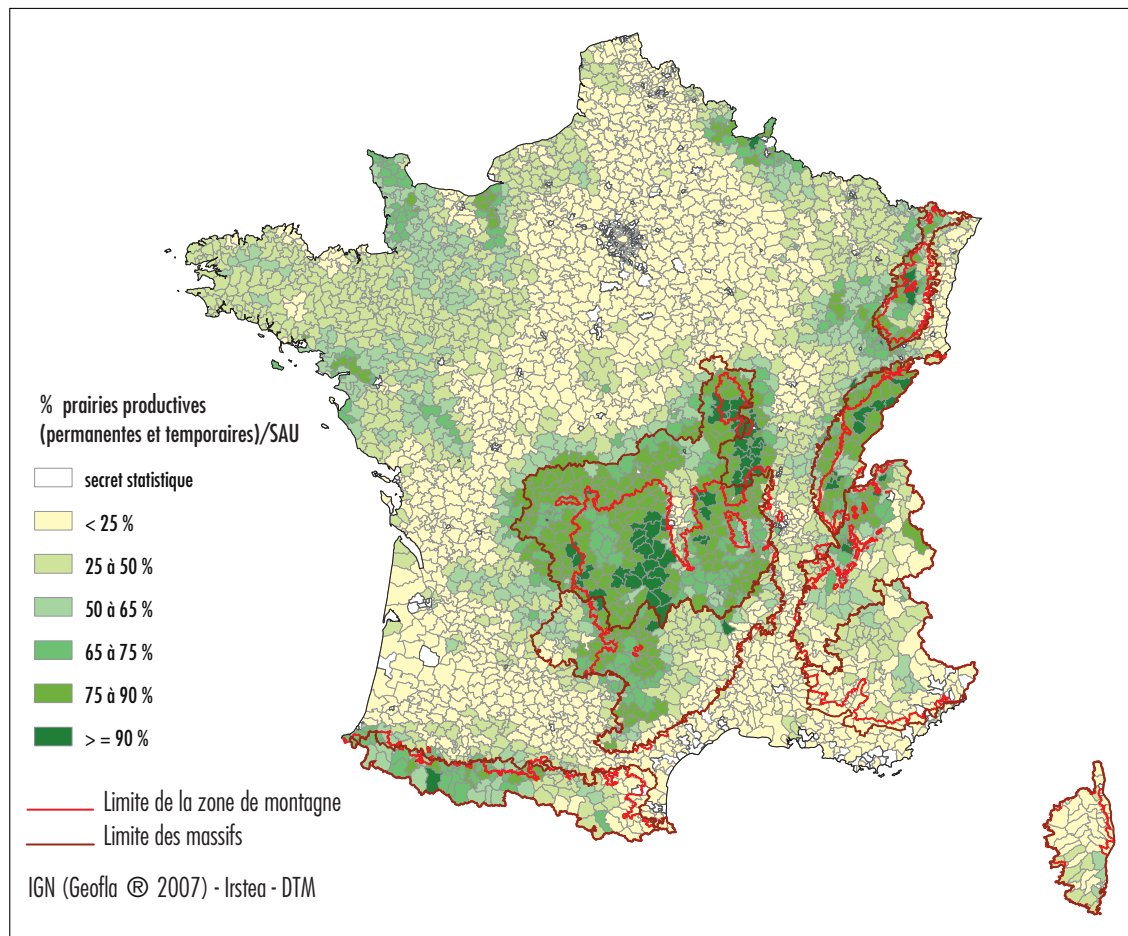
Si on compare la carte 5 (STH/SAU) et la carte 7 (prairies/SAU), on remarque en plaine sur la carte 7 l'apparition de larges zones en Bretagne, Pays-de-Loire, Normandie et Lorraine, les zones charolaise et limousine, le Périgord... qui traduisent l'importance des prairies cultivées (prairies temporaires et artificielles). Dans les zones de haute montagne, en

revanche, la proportion de prairies dans la SAU est en retrait par rapport à la proportion de STH, car la STH en haute montagne est surtout constituée par les espaces pastoraux.

Entre 1988 et 2010, la progression des prairies temporaires (prairies artificielles incluses) est nette en plaine (+ 21 %) (tableau 36). Elle est encore plus marquée en montagne (+ 44 %) et elle témoigne sans doute d'un processus d'intensification fourragère, même si on ne peut exclure, là encore, un « effet PAC » : pour ne pas être bloqués par l'interdiction du retournement (labour) des prairies permanentes bénéficiaires de la « prime à l'herbe », certains agriculteurs ont préféré déclarer des prairies permanentes en prairies temporaires (Dobremez *et al.*, 2015 ; Perrot *et al.*, 2013). En haute montagne, la tendance globale est un tassement des prairies « productives » (- 5 % entre 1988 et 2010), qu'il s'agisse de prairies temporaires ou de prairies permanentes.

Carte 7

Importance des prairies (prairies temporaires et artificielles + prairies permanentes « productives ») dans la SAU des cantons en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010

Tableau 36

Évolution des surfaces en prairies « productives » entre 1988 et 2010 par zones

Surfaces en prairies (ha)		1988	2000	2010	Évolution		
					1988-2000	2000-2010	1988-2010
					%		
France métropolitaine	Prairies temporaires et artificielles	2 785 969	3 252 917	3 472 864	+ 16,8	+ 6,8	+ 24,7
	Prairies permanentes productives	8 570 786	6 911 575	6 250 482	- 19,4	- 9,6	- 27,1
	Ensemble « prairies productives »	11 356 755	10 164 492	9 723 345	- 10,5	- 4,3	- 14,4
Montagne	Prairies temporaires et artificielles	490 146	647 183	704 185	+ 32,0	+ 8,8	+ 43,7
	Prairies permanentes productives	1 831 186	1 855 372	1 771 406	+ 1,3	- 4,5	- 3,3
	Ensemble « prairies productives »	2 321 332	2 502 555	2 475 591	+ 7,8	- 1,1	+ 6,6
dont haute montagne	Prairies temporaires et artificielles	21 399	21 000	20 515	- 1,9	- 2,3	- 4,1
	Prairies permanentes productives	92 333	94 465	87 520	+ 2,3	- 7,4	- 5,2
	Ensemble « prairies productives »	113 732	115 465	108 035	+ 1,5	- 6,4	- 5,0
France hors montagne	Prairies temporaires et artificielles	2 295 823	2 605 734	2 768 679	+ 13,5	+ 6,3	+ 20,6
	Prairies permanentes productives	6 739 600	5 056 203	4 479 076	- 25,0	- 11,4	- 33,5
	Ensemble « prairies productives »	9 035 423	7 661 937	7 247 754	- 15,2	- 5,4	- 19,8

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

3.1.2.4. Les cultures fourragères annuelles***Prédominance du maïs fourrage en plaine, qui reste marginal en montagne***

Les cultures fourragères annuelles (CFA) semblent marquer le pas, régressant de - 12 % en plaine entre 1988 et 2010 et - 5 % en montagne sur la même période (et même - 22 % en haute montagne, surtout à partir de 2000) (tableau 37). Le fait marquant est d'abord la prédominance désormais quasi exclusive du maïs fourrage (y inclus maïs ensilage) qui a supplanté les autres CFA entre 1988 et 2010 et ce, dans toutes les zones : en plaine (de 91 % à 97 % des CFA), en montagne (de 83 % à 92 % des CFA)⁴⁵ et même en haute montagne (de 64 % à 82 % des CFA). On note ensuite que les CFA (donc

en particulier le maïs fourrage) régressent surtout entre 1988 et 2000 en plaine - ce que l'on peut mettre en relation avec la forte chute du nombre de vaches laitières durant cette période (les vaches laitières étant fortement consommatrices de maïs ensilage en plaine) – tandis qu'une légère reprise apparaît entre 2000 et 2010 (+ 0,5 % pour le maïs fourrage et pour l'ensemble des CFA). En montagne, le maïs fourrage a progressé entre 1988 et 2000 (+ 10 %) pour diminuer ensuite (- 5 % entre 2000 et 2010). L'évolution a été semblable en haute montagne et même plus marquée (+ 32 % entre 1988 et 2000 puis - 24 % entre 2000 et 2010), mais il ne faut pas oublier le caractère marginal des CFA en haute montagne (0,5 % de la SFP en 2010).

45. Les plantes sarclées fourragères (comme la betterave fourragère) ont quasiment disparu en montagne (perte de 6 000 ha entre 1988 et 2010).

Tableau 37

Évolution des surfaces en cultures fourragères annuelles (CFA) entre 1988 et 2010 par zones

Cultures fourragères annuelles (ha)	1988	2000	2010	Évolution (%)			CFA/SFP (%)		
				1988-2000	2000-2010	1988-2010	1988	2000	2010
France métropolitaine	1 617 617	1 431 546	1 435 293	- 11,5	+ 0,3	- 11,3	11,1	11,0	11,4
Montagne	90 154	88 268	85 253	- 2,1	- 3,4	- 5,4	2,6	2,4	2,4
dont haute montagne	1 806	1 797	1 401	- 0,5	- 22,1	- 22,4	0,7	0,6	0,5
France hors montagne	1 527 463	1 343 278	1 350 040	- 12,1	+ 0,5	- 11,6	13,8	14,3	14,9

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

3.1.2.5. L'évolution des surfaces fourragères dans les massifs

Dans le Massif Central, régression des surfaces pastorales et progression des prairies temporaires

Dans les montagnes du massif des Vosges, les fourrages cultivés progressent entre 1988 et 2010 (CFA + 29 %, PT +18 %) mais aussi les espaces pastoraux (STH peu productive : +56 %) tandis que les prairies permanentes (PP) productives diminuent fortement (- 11 %). Globalement, la STH reste stable (graphique 53). Dans le massif du Jura, les CFA diminuent à partir de 2000 (- 10 %) de même que les PT (- 25 %) mais ces dernières avaient fortement progressé sur la période précédente (+ 61 % entre 1988 et 2000), d'où un solde global nettement positif pour les PT entre 1988 et 2010 (+ 21,5 %). L'évolution de la STH (- 2 %) suit la tendance de la montagne française. Dans les Alpes du Nord, l'évolution est similaire à celle du massif du Jura pour les CFA (- 16 % entre 2000 et 2010) et les PT (+ 7,5 % entre 1988 et 2010) et pour l'ensemble de la STH (- 5 % entre 1988 et 2010). Dans les Alpes du Sud, forte progression à partir de 2000 des CFA (+ 62 %) et des PT (+ 13 %). Comme cela a déjà été signalé, l'effet PAC est sans doute un des principaux facteurs explicatifs de l'accroissement de la STH (+ 32 % entre 1988 et 2000, mais - 20 % ensuite, soit un solde global de + 6 % entre 1988 et 2010). Dans le Massif Central Nord, les CFA diminuent surtout entre 1988 et 2000 (- 3,5 %) tandis que les PT progressent fortement (+ 54 % entre 1988 et 2010). Les espaces pastoraux sont en forte régression (- 62,5 % entre 1988 et 2010). Évolutions semblables dans le Massif Central Sud : CFA - 17 % entre 1988 et 2000, PT + 48,5 % entre 1988 et 2010, espaces pastoraux - 21 % entre 1988 et 2010. Dans les Pyrénées, les CFA ont fortement progressé (+ 34 % entre 1988 et 2010) en raison d'un fort accroissement entre 1988 et 2000 (+ 51 %), de même que les

PT (+ 38 %). Globalement, la STH progresse de + 5 % entre 1988 et 2010 (« effet PAC »). Dans les montagnes corses, les CFA ont très fortement régressé (- 62 % entre 1988 et 2010) tandis que les PT se sont accrues de + 76 %. Globalement la STH s'est accrue de + 49 % entre 1988 et 2010 (« effet PAC » là encore).

3.2. Pratiques culturales

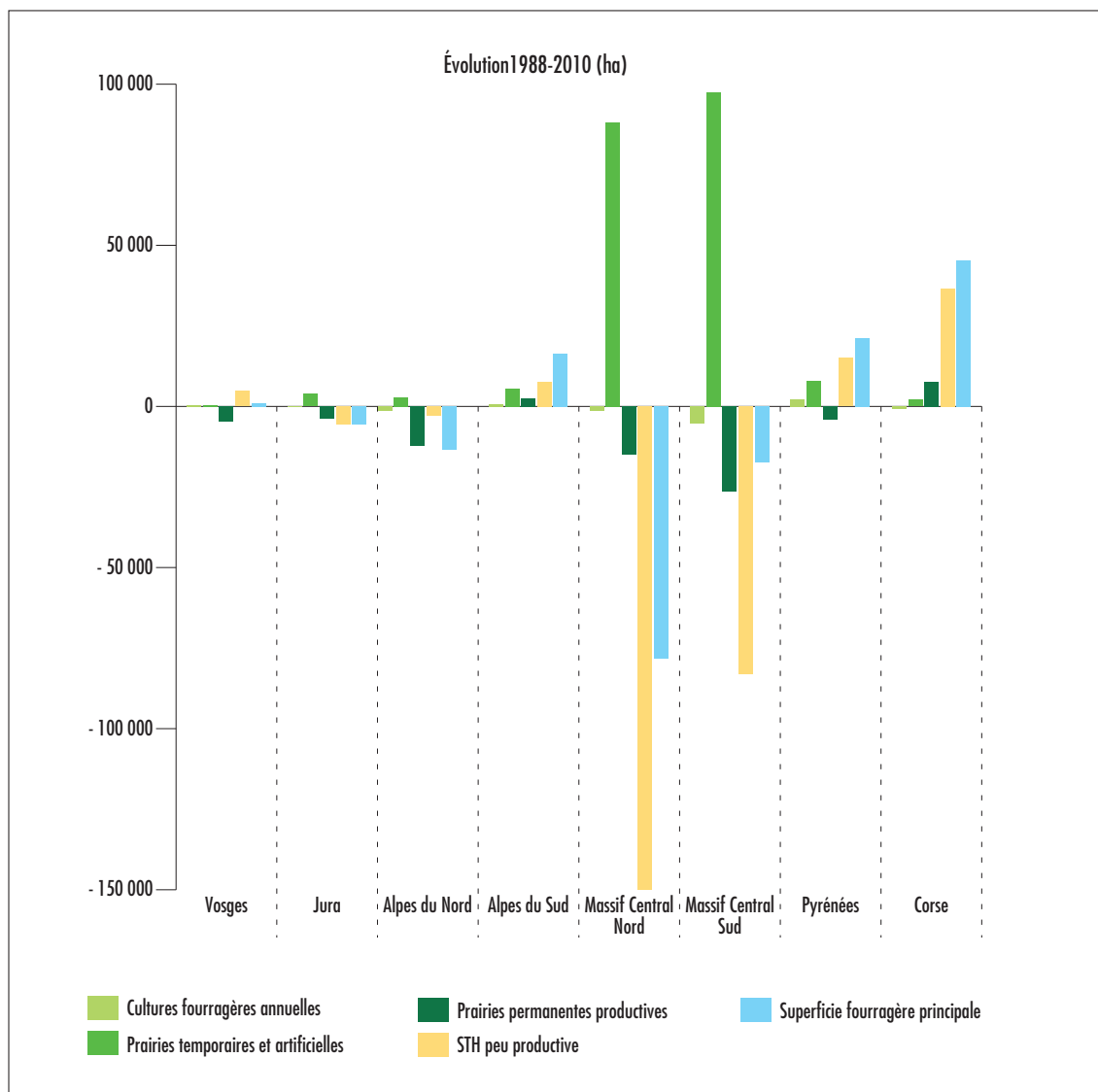
En montagne, peu de surfaces irriguées et drainées et elles sont en diminution entre 2000 et 2010

Sur la campagne 2009-2010, environ 62 000 ha ont été irrigués par les exploitations de montagne, ce qui ne représente que 2 % de la SAU, tandis que 6 % étaient irrigués en plaine (soit près de 1,6 million d'hectares). Les surfaces irrigables et drainées ne sont guère plus importantes en montagne (2 % de la SAU dans chaque cas) alors qu'elles représentent en plaine respectivement 9 % et 11 % de la SAU. En haute montagne, les surfaces drainées par un réseau de drains enterrés sont quasi inexistantes tandis que les surfaces irriguées et irrigables représentent 3 % et 4 % de la SAU de ces exploitations.

L'analyse des évolutions montre une grande différence selon les périodes : sur la période 1988-2000 une extension sensible des surfaces irriguées, irrigables et drainées en montagne comme en plaine et sur la période 2000-2010 une régression (notamment en montagne et en haute montagne) ou au mieux une stagnation de ces surfaces (en plaine pour les surfaces irriguées et drainées) (tableau 38 et graphique 54).

Comme on pouvait s'y attendre, l'irrigation est plus fréquente dans les massifs sous influence méditerranéenne marquée : Alpes du Sud (superficies irriguées/irrigables : 8 %/11 % de la SAU) et Corse (respectivement 4 %/5 % de la SAU) alors qu'elle est quasi inexistante dans le massif du Jura.

Graphique 53

Bilan des évolutions des surfaces fourragères entre 1988 et 2010 selon les massifs (en hectares)


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 38

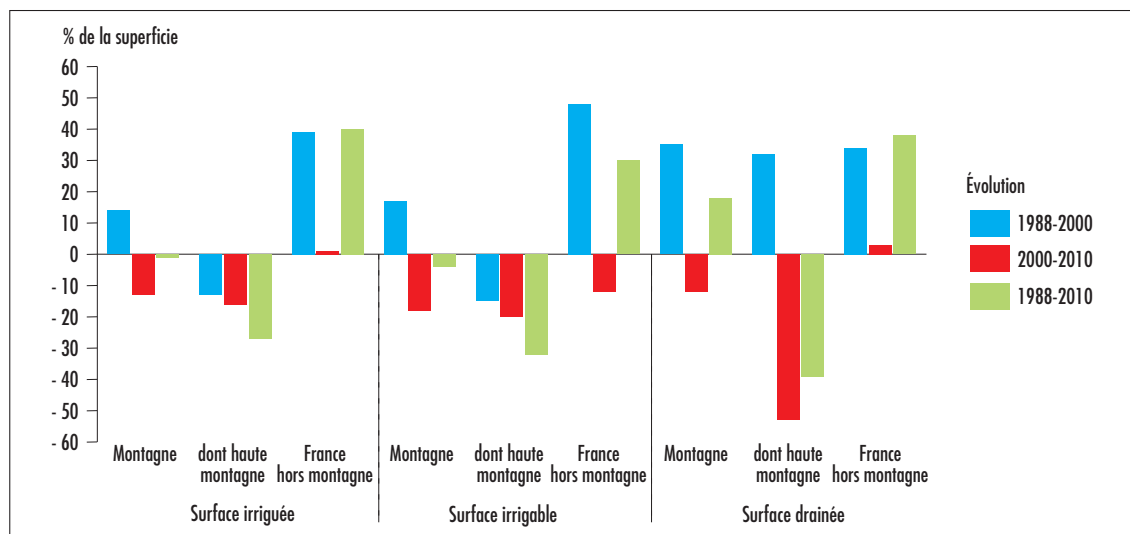
Évolution des surfaces irriguées, irrigables et drainées entre 1988 et 2010 par zones

		Évolution (%)		
		1988-2000	2000-2010	1988-2010
Surface irriguée	Montagne	+ 14	- 13	- 1
	dont haute montagne	- 13	- 16	- 27
	France hors montagne	+ 39	+ 1	+ 40
Surface irrigable	Montagne	+ 17	- 18	- 4
	dont haute montagne	- 15	- 20	- 32
	France hors montagne	+ 48	- 12	+ 30
Surface drainée	Montagne	+ 35	- 12	+ 18
	dont haute montagne	+ 32	- 53	- 39
	France hors montagne	+ 34	+ 3	+ 38

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 54

Évolutions des surfaces irriguées, irrigables et drainées entre 1988 et 2010 selon les zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les épandages d'effluents des élevages en progression en montagne et en plaine

En matière de fertilisation, les superficies déclarées aux RA 2000 et 2010 montrent une forte extension des surfaces ayant reçu des épandages d'effluents (fumier, lisier, purin voire boues de stations d'épuration) : 1 150 000 ha en montagne (42 % de la SAU des exploitations en 2010), soit +45 % par rapport à l'année 2000. En plaine, le rythme d'extension est semblable (+ 41 %) mais cela ne concerne que 27 % de la SAU. En haute montagne les ordres de grandeur relatifs ressemblent à ceux de la plaine (28 % de la SAU et extension de + 40 %). Cette question de l'épandage des effluents

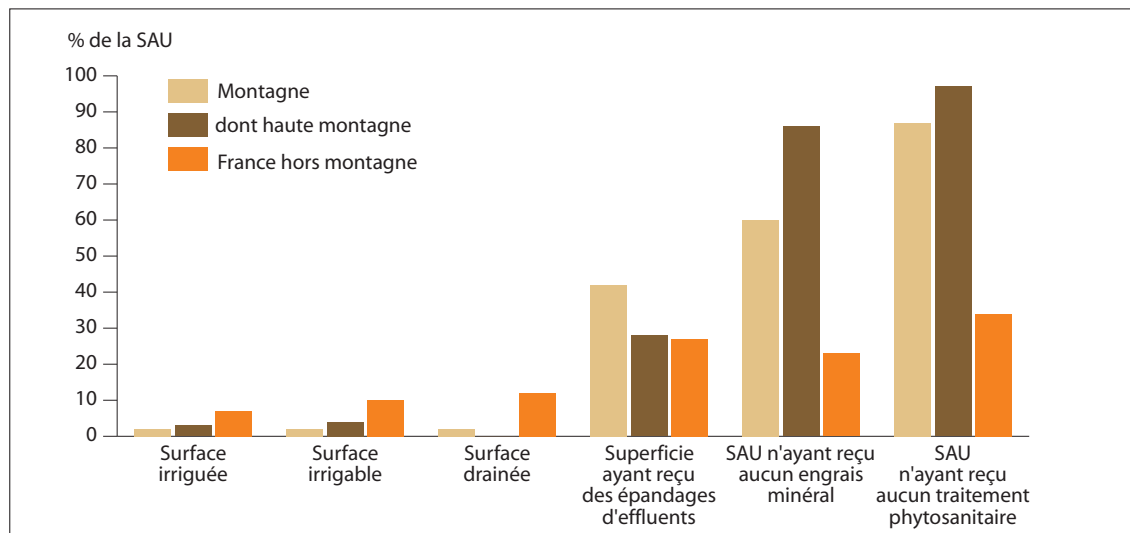
d'origine animale en montagne mérite une certaine vigilance, non pas en raison d'excédents structurels, mais en raison des difficultés d'épandage dans les pentes et dans un parcellaire compliqué et en raison des contraintes climatiques, de voisinage et d'organisation du travail qui limitent les périodes d'épandage (Caneill et Capillon, 1990).

Mais très peu de SAU concernée dans les montagnes pastorales des Alpes du Sud et de la Corse

Dans les massifs les ordres de grandeur sont similaires à celui de la montagne française pour les Alpes du Nord, le Massif Central et les

Graphique 55

Pratiques culturales en 2010 selon les zones (en % de la SAU)



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Pyrénées et même un peu plus élevés pour les massifs des Vosges (54 % de la SAU) et surtout du Jura (84 %, à mettre en relation avec le caractère herbager et l'orientation bovins-lait dominante de ce massif). À l'opposé, l'épannage est très peu pratiqué dans les montagnes pastorales des Alpes du Sud (13 % de la SAU) et de la Corse (1 % de la SAU seulement).

En montagne, pas d'engrais minéral et pas de traitement phytosanitaire sur la grande majorité des surfaces

Lors du RA 2010, deux nouvelles questions ont été posées relatives à la SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral et à la SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire. La montagne et surtout la haute montagne ressortent nettement en tête avec respectivement 86 % et 97 % pour les exploitations de haute montagne et 60 % et 87 % pour les exploitations de montagne contre 23 % et 34 % en plaine (graphique 55). Dans les massifs les ordres de grandeur sont les mêmes que pour la moyenne de la montagne française avec toutefois deux exceptions : la Corse, très pastorale et extensive, où les pourcentages atteignent 91 % et 95 % et le massif du Jura où seuls 41 % de la SAU n'ont reçu aucun engrais minéral mais 93 % de cette SAU sont déclarées sans traitement phytosanitaire.

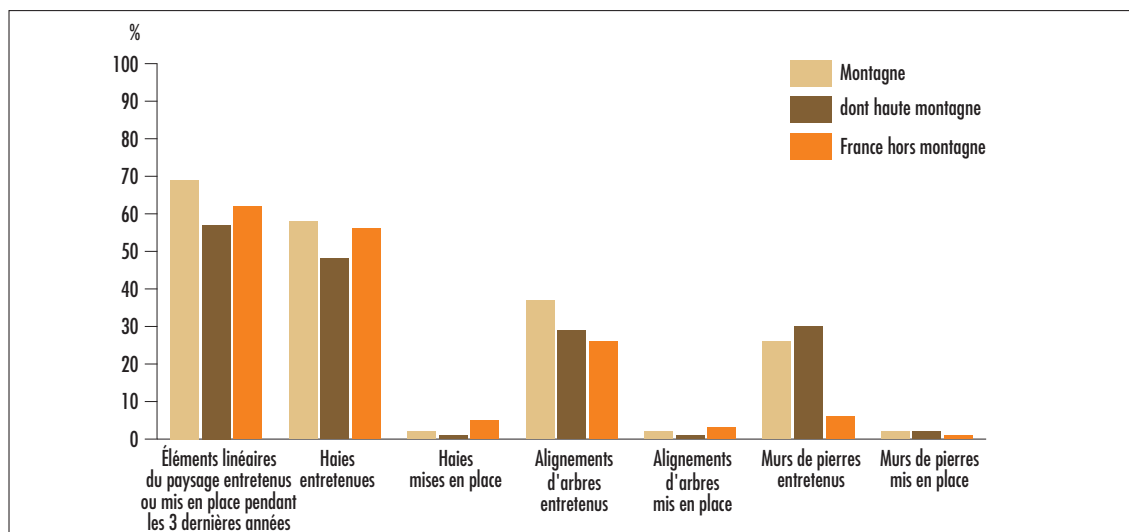
3.3. Pratiques d'entretien d'éléments du paysage

L'entretien des haies, une tâche courante en montagne, en particulier dans le Jura et le Massif Central

69 % des exploitations de montagne déclarent en 2010 avoir entretenu ou créé des éléments linéaires du paysage (haies, alignements d'arbres, murs de pierres) dans les trois dernières années (graphique 56). C'est une proportion un peu plus élevée qu'en plaine (62 %) et qu'en haute montagne (57 %). C'est surtout l'entretien des haies qui est la pratique la plus fréquente, tandis que l'entretien des murs de pierres est moins répandu (26 % des exploitations de montagne). La création de haies, d'alignements d'arbres ou de murs de pierres est presque anecdotique (en moyenne, en montagne : 2 % dans chaque cas), excepté en Corse (respectivement 4 %, 4 % et 6 %) (graphique 57). C'est dans les montagnes du massif du Jura que l'entretien de ces éléments matériels du paysage est le plus pratiqué (86 % des exploitations), en particulier l'entretien des haies. Plus des trois-quarts des exploitations de montagne du Massif Central (au nord comme au sud) ont également déclaré effectuer de telles tâches d'entretien.

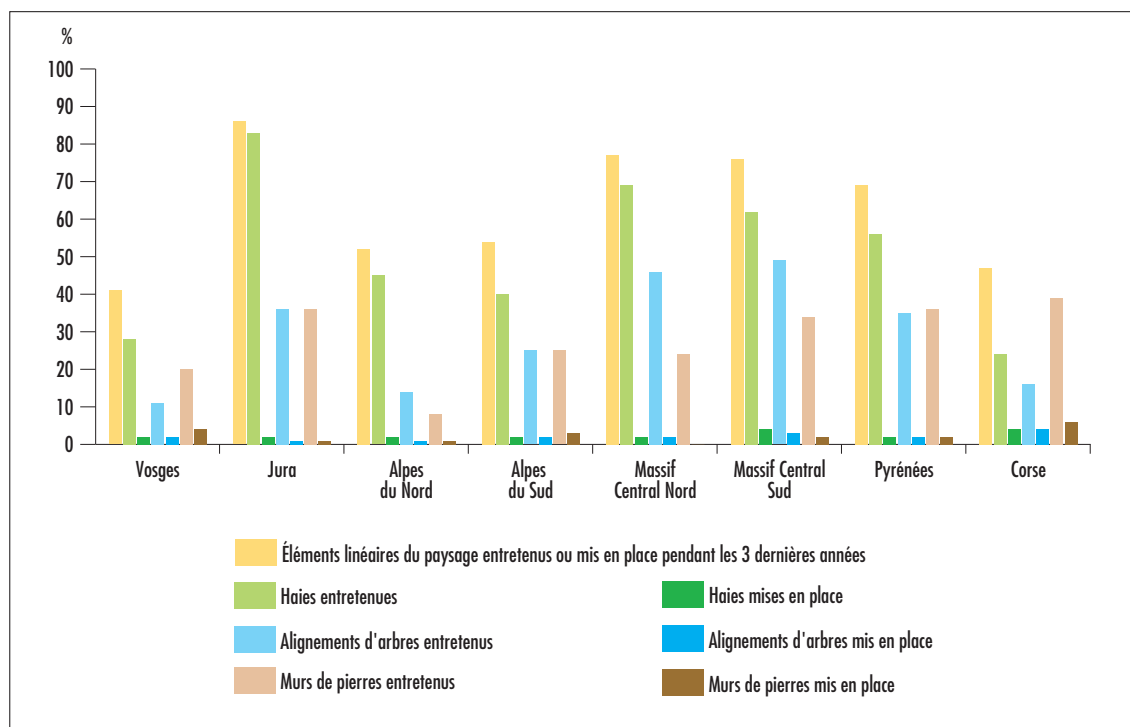
On note l'existence d'une relation croissante, en montagne comme en plaine, entre la pratique d'entretien d'éléments du paysage et la force de travail sur l'exploitation.

Graphique 56
Entretien d'éléments linéaires du paysage pendant les trois dernières années en 2010 selon les zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 57
Entretien d'éléments linéaires du paysage pendant les trois dernières années en 2010 selon les massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4. L'élevage

4.1. Le cheptel herbivore

3 millions d'UGB en montagne, soit 20 % du cheptel herbivore national, qui a diminué en plaine alors qu'il s'est maintenu en montagne

En 2010, les exploitations de montagne élèvent un cheptel estimé à 3 millions d'UGB Herbivores (ou « UGB aliments grossiers »), soit 20 % du cheptel national. Même s'il faut être relativement prudent avec ces estimations en UGB basées sur une date fixe (surtout pour les animaux qui ne sont pas reproducteurs dont les effectifs peuvent fluctuer fortement au cours de l'année), on note que le cheptel herbivore s'est remarquablement maintenu en montagne entre 1988 et 2010 (+ 0,4 %) et même en haute montagne (- 1,6 %) alors qu'il a baissé en plaine (- 16,9 %) (tableau 39).

Exprimé en UGB, le cheptel de montagne se compose pour 80 % de bovins et cette proportion atteint même plus de 90 % en plaine (graphique 58). Ces proportions sont semblables en 1988 et 2010, mais elles résultent

d'un mouvement opposé entre les vaches laitières - qui perdent 10 points en montagne et 8 points en plaine - et les vaches allaitantes (ou nourrices) - qui gagnent +6 points en montagne et en plaine. Les brebis (nourrices et laitières) ont un poids plus important en montagne (près de 14 % en 2010) qu'en plaine (moins de 4 %).

En haute montagne, les brebis nourrices ont beaucoup plus de poids (25 % des UGB). Si on rajoute les brebis laitières (11,5 %) et si on prend en compte le fait que les « autres catégories d'animaux » correspondent surtout à des ovins, le cheptel ovin se situe en 2010 autour de 40 % des UGB en haute montagne. Les chèvres (près de 2 %) et les équidés (4 % des UGB) y ont aussi une place plus importante qu'en plaine et qu'en montagne (respectivement 1,2 et 1,7 %).

Par l'importance du cheptel ovin viande, les Alpes du Sud se démarquent des autres massifs

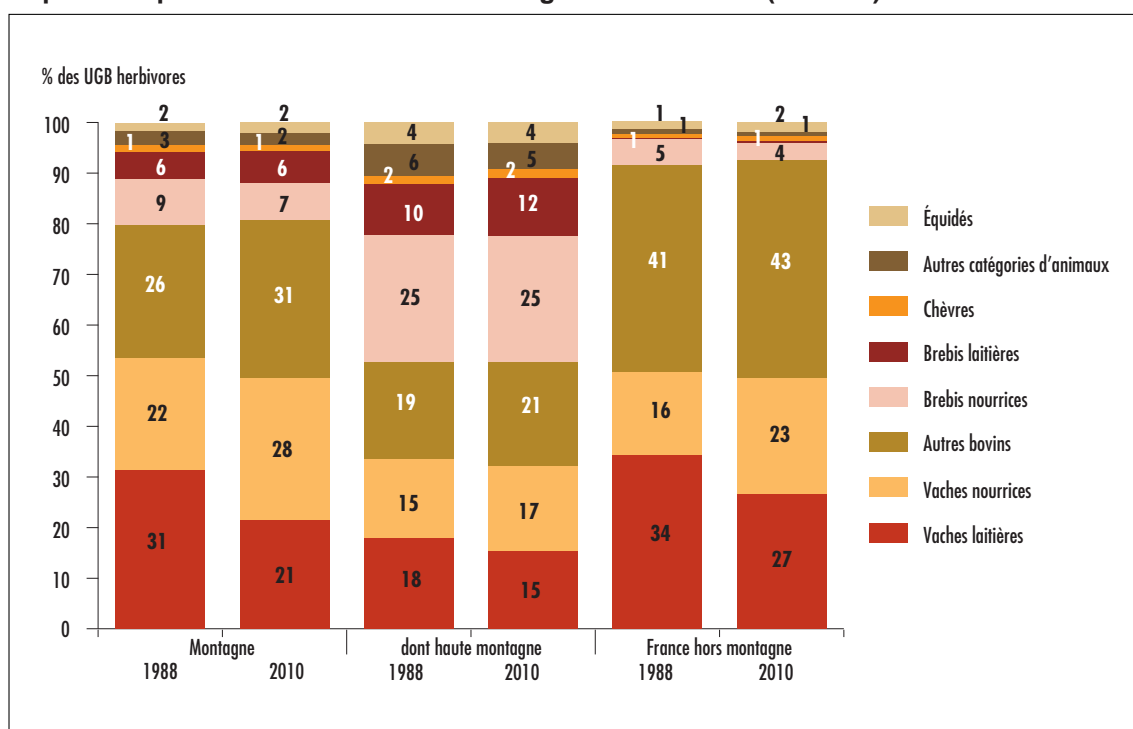
En 2010, le graphique 59 souligne la forte prédominance des UGB bovines dans tous les massifs à l'exception notable des Alpes du Sud. Dans les massifs à prépondérance

Tableau 39
Cheptel herbivore (exprimé en UGB) en 1988 et en 2010 par zones

En UGB herbivores (aliments grossiers)	France métropolitaine		Montagne		dont haute montagne		France hors montagne	
	1988	2010	1988	2010	1988	2010	1988	2010
Chèvres	151 071	166 093	36 580	39 444	3 213	3 304	114 492	126 649
Brebis nourrices	987 155	621 431	265 799	213 923	46 436	45 684	721 356	407 507
Brebis laitières	175 777	208 079	163 574	189 520	18 860	21 135	12 203	18 559
Vaches laitières	5 699 720	3 715 795	923 433	632 164	33 575	28 117	4 776 287	3 083 631
Vaches nourrices	2 954 009	3 484 821	651 211	831 539	28 935	30 859	2 302 799	2 653 282
Autres bovins	6 471 934	5 917 550	774 834	922 880	35 848	37 756	5 697 100	4 994 670
Équidés	240 347	295 608	51 142	62 883	8 152	7 802	189 205	232 724
Autres catégories d'animaux (ovins, caprins autres que brebis et chèvres)	240 358	158 002	81 778	66 795	11 847	9 127	158 581	91 207
Total UGB herbivores	16 920 372	14 567 377	2 948 349	2 959 149	186 865	183 784	13 972 023	11 608 228

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 58
Répartition par zones des différentes catégories d'animaux (en UGB) en 1988 et 2010

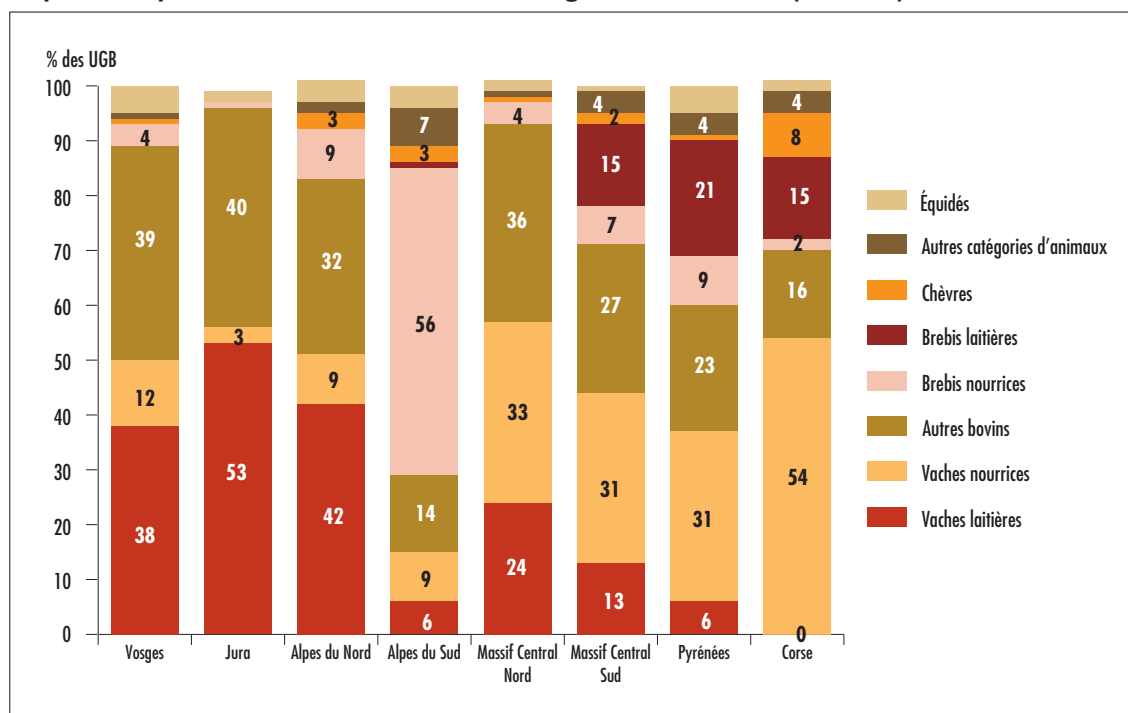


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

bovine, on peut distinguer d'une part ceux où les vaches laitières prennent une place importante avec en premier lieu le massif du Jura (où les VL sont dominantes avec 53 % des UGB) et les Alpes du Nord et les Vosges et, d'autre part, ceux où les vaches nourrices sont dominantes : la Corse où les VN représentent 54 % des UGB (aucune vache laitière en 2010)

mais avec aussi une présence significative de brebis laitières et de chèvres, le Massif Central Nord où les VN représentent un tiers des UGB et le Massif Central Sud et les Pyrénées où on note aussi une présence significative de brebis, notamment laitières. Le massif des Alpes du Sud se démarque donc avec une nette dominance des brebis allaitantes (56 %).

Graphique 59
Répartition par massifs des différentes catégories d'animaux (en UGB) en 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.1.1 Évolution et taille des troupeaux en UGB Herbivores

Les petites exploitations d'élevage (< 10 UGB) résistent en montagne comme en plaine, mais leur poids économique est désormais marginal, tandis que les exploitations de plus de 75 UGB regroupent plus de la moitié du cheptel en montagne et près des 3/4 en plaine

En montagne, les plus petites des exploitations d'élevage (moins de 10 UGB) diminuent mais résistent encore (de 35 % des exploitations d'élevage en 1988 à 23 % en 2010) (graphique 60). En revanche, leur poids économique est devenu marginal (2 % des UGB en 2010) et elles ne gèrent plus que 4 % des surfaces fourragères et 5 % des surfaces toujours en herbe. En haute montagne, elles représentaient près d'une exploitation sur deux en 1988 et désormais une sur quatre et elles ne pèsent pas beaucoup plus au plan économique (3,5 % des UGB de haute montagne en 2010) mais gèrent encore 7 % de la SFP. En plaine, elles restent assez fréquentes (28 % en 2010) mais avec un poids économique encore plus faible qu'en montagne (moins de 2 % des UGB).

Les plus grandes exploitations (≥ 75 UGB) étaient marginales en montagne en 1988 (3,8 % des exploitations) et représentent désormais

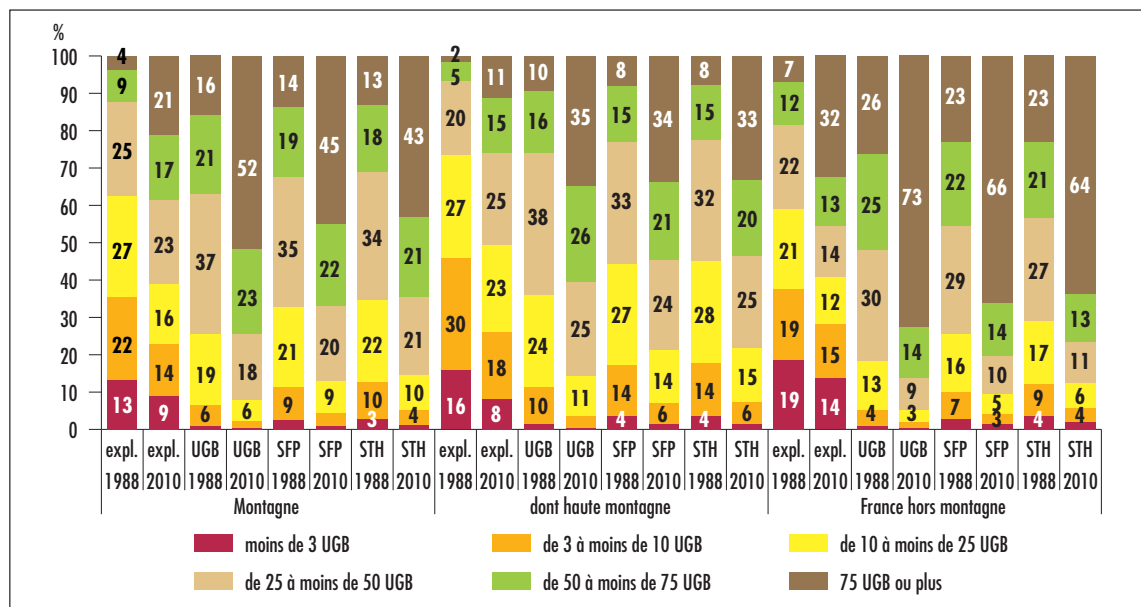
une exploitation d'élevage sur cinq (21 % en 2010). Elles regroupent désormais la moitié du cheptel (52 %) et gèrent 45 % de la SFP. Elles sont moins nombreuses en haute montagne (11 % en 2010) mais élèvent 35 % du cheptel et utilisent 34 % de la SFP (hors surfaces collectives). En plaine, elles étaient assez marginales en 1988 (11 %) mais représentent en 2010 près d'une exploitation d'élevage sur trois (32 %), rassemblent près des 3/4 du cheptel (73 %) et gèrent les 2/3 de la SFP.

Les petites exploitations d'élevage fréquentes dans le massif des Vosges

En 2010, les petites exploitations d'élevage (moins de 10 UGB) sont particulièrement fréquentes dans le massif vosgien (près d'une sur deux : 48 %) mais elles ne regroupent que 6 % du cheptel et 10 % de la SFP. Elles sont encore une exploitation sur trois dans les Alpes du Nord pour 4 % du cheptel et 8 % de la SFP, tandis que le Jura et la Corse se démarquent de la moyenne de la montagne française avec seulement 14 % des exploitations dans cette catégorie. Le Jura se distingue aussi par la plus grande fréquence (28 % en 2010) d'exploitations de grande taille (≥ 75 UGB), tandis qu'elles ne représentent que de 10 à 15 % des exploitations d'élevage dans les Vosges, la Corse, les Pyrénées et les Alpes.

Graphique 60

Répartition par zones des exploitations d'élevage (UGB > 0), des UGB, de la SFP (ha) et de la STH (ha) par classes d'UGB en 1988 et en 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.1.2 Chargement des surfaces fourragères (hors pacages collectifs)

Le chargement animal, un indicateur global d'intensification, qui différencie la montagne peu intensive de la plaine

La carte 8 indique le niveau moyen pondéré⁴⁶ du chargement animal (en UGB/ha SFP hors pâturages collectifs) dans chaque canton en 2010. Les cantons avec un chargement inférieur à 0,7 sont quasiment tous localisés en montagne ou en zone de piémont, tandis que ceux qui ont un chargement supérieur à 1,4 se trouvent en plaine (grand ouest et nord de la France en particulier) à l'exception notable de cantons dans la partie ouest des Pyrénées et du Ségala aveyronnais.

Le chargement est souvent interprété comme un des indicateurs de l'intensification fourragère et le seuil de 1,4 est parfois pris pour distinguer exploitations d'élevage intensives (au-dessus de 1,4) et peu intensives. C'est ce seuil qui a été retenu pour la prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs (PMSEE) et dont la pertinence a été reconnue (Brau-Nogué et al., 2001), tout en soulignant que cet indica-

teur global à l'échelle d'une exploitation pouvait masquer des différences de niveau d'intensification au sein du parcellaire de l'exploitation (par exemple, intensification plus forte sur les parcelles mécanisables et proches du bâtiment d'élevage).

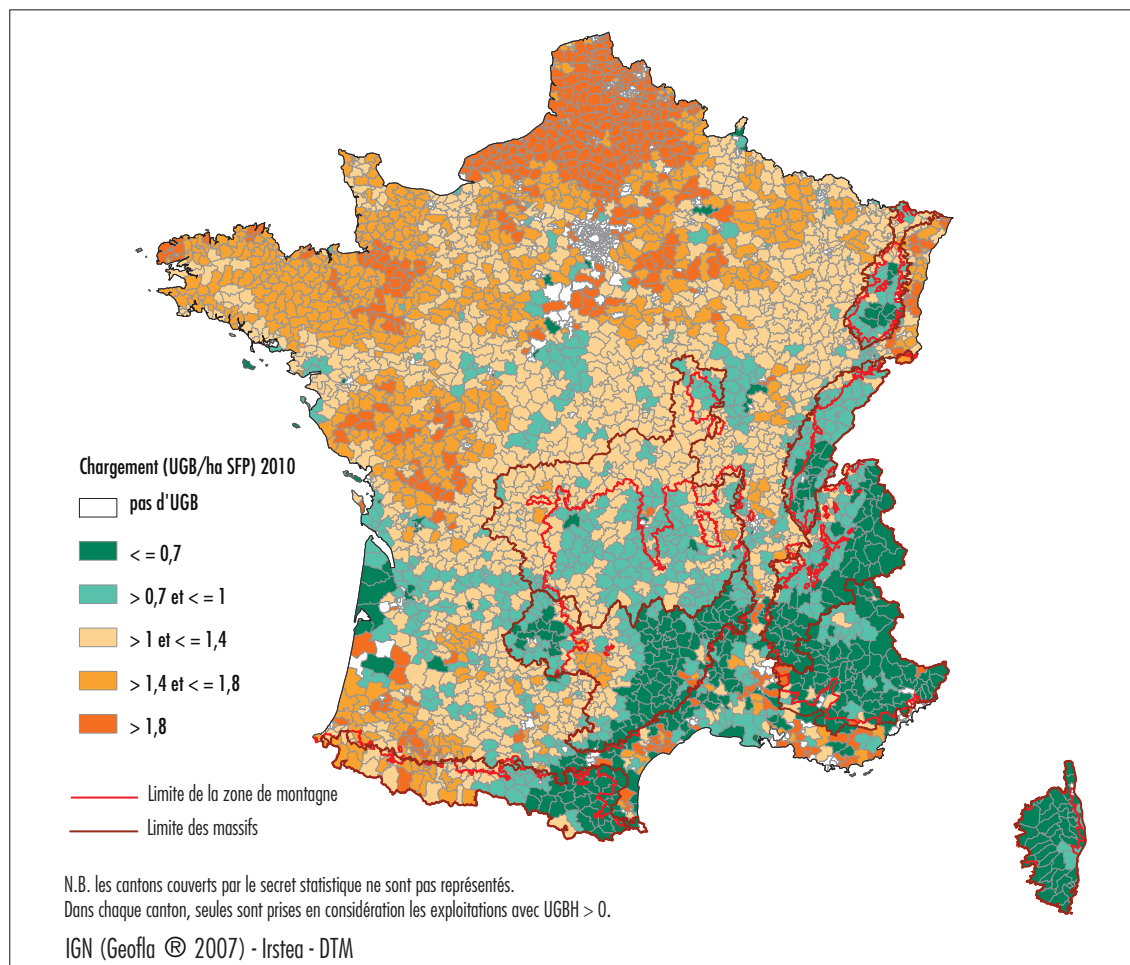
Avec une moyenne de chargement de 0,87 UGB/ha SFP, l'élevage en montagne présente donc un caractère peu intensif (et plus encore en haute montagne : 0,67 en moyenne), tandis que l'élevage en plaine frôle le seuil de 1,4 en 2010 (tableau 40 et graphique 61). Les niveaux atteints en montagne et en haute montagne devraient cependant être nuancés et évalués à la baisse si on intégrait les surfaces collectives, essentiellement constituées de STH⁴⁷. Entre 1988 et 2010, on note la grande stabilité du chargement moyen en montagne. En plaine, le chargement moyen a quasiment atteint le seuil de 1,4 en 2000 et il se tasse entre 2000 et 2010 (signe d'une [timide] désintensification de l'élevage d'herbivores ?). En haute montagne, la baisse du niveau de chargement entre 1988 et 2000 est liée à l'augmentation apparente de la SFP (effet PAC/PMSEE déjà signalé).

46. Le chargement pondéré à l'échelle d'un territoire (canton, zone) intègre l'ensemble des exploitations du territoire considéré, y compris les exploitations qui ont des UGB herbivores mais pas de SFP (élevages hors-sol) et celles qui ont de la SFP mais pas d'herbivores (« ventes d'herbe »).

47. Mais l'estimation du chargement ne pourrait être établie avec précision car il faudrait déduire une partie de ces surfaces collectives qui sont utilisées par des troupeaux transhumants venant des plaines (en procédant par exemple au prorata des UGB montagne / plaine), or l'origine des troupeaux utilisant ces surfaces collectives n'a pas été recensée.

Carte 8

Chargement des surfaces fourragères (en UGB Herbivores/ha SFP hors pacages collectifs) par canton en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010

Tableau 40

Évolution du chargement moyen des exploitations d'élevage (en UGB/ha SFP hors surfaces collectives) entre 1988 et 2010 par zones

UGB/ha SFP pour exploitations ayant UGB > 0	1988	2000	2010	Évolution (%)		
				1988-2000	2000-2010	1988-2010
France métropolitaine	1,21	1,24	1,22	+ 2,8	- 1,9	+ 0,8
Montagne	0,87	0,87	0,87	+ 0,5	- 0,4	+ 0,1
dont haute montagne	0,76	0,68	0,67	- 11,0	- 0,6	- 11,5
France hors montagne	1,32	1,39	1,36	+ 5,3	- 2,1	+ 3,0

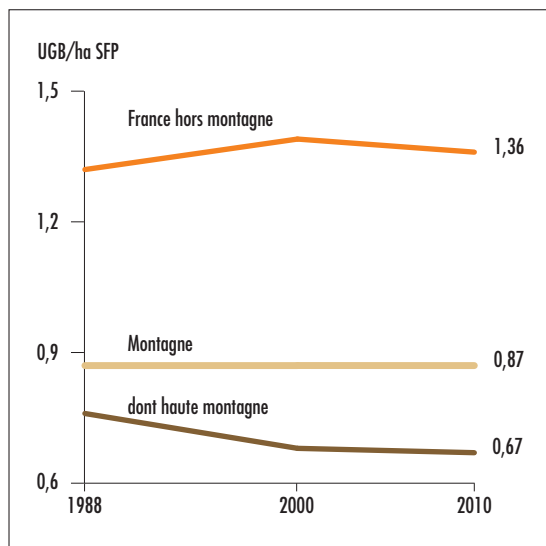
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Le paradoxe de la haute montagne par rapport à la montagne : davantage d'exploitations d'élevage peu intensives, mais aussi davantage d'exploitations parmi les plus intensives

En plaine, 43 % des exploitations d'élevage ont un système intensif (chargement ≥ 1,4) et elles élèvent plus de la moitié du cheptel (57 % des UGB) sur 50 % de la SFP et seulement 30 %

de la STH (car elles privilégient les fourrages cultivés) (graphique 62). Près d'un quart des exploitations d'élevage ont même des systèmes particulièrement intensifs (chargement ≥ 1,8) et élèvent près du tiers du cheptel de plaine. Il subsiste encore un tiers des exploitations avec des systèmes peu intensifs (chargement inférieur à 1) mais elles ne représentent plus que 14 % du cheptel...

Graphique 61
Évolution du chargement moyen des exploitations d'élevage (en UGB/ha SFP) entre 1988 et 2010 en montagne et en plaine



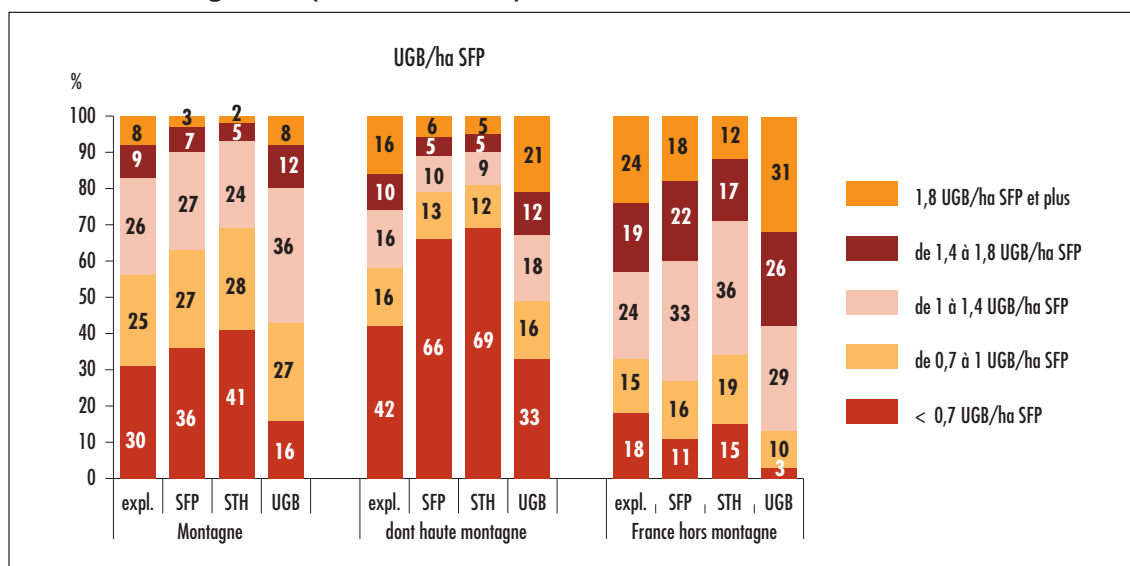
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En montagne, les systèmes intensifs avec chargement $\geq 1,4$ ne représentent que 18 % des exploitations d'élevage et 21 % du cheptel herbivore et ils n'entretiennent que peu d'espace (10 % de la SFP et 7 % de la STH). Les exploitations peu intensives (chargement

< 1) rassemblent plus de la moitié des exploitations (56 %) et 43 % du cheptel et elles entretiennent la majeure partie de l'espace (63 % de la SFP et 69 % de la STH). La gamme d'exploitations entre 1 et 1,4 de chargement est importante en montagne : seulement une exploitation sur quatre mais 36 % des UGB.

C'est en haute montagne, comme on pouvait s'y attendre, que l'on trouve le plus d'exploitations en système peu intensif : 58 % des exploitations ont un chargement inférieur à 1 UGB/ha SFP, représentant près de la moitié du cheptel (49 % des UGB), 79 % de la SFP et même 81 % de la STH. Mais en haute montagne on trouve aussi davantage d'exploitations intensives qu'en montagne : 26 % des exploitations ont un chargement $\geq 1,4$ et elles élèvent une proportion plus importante de cheptel qu'en montagne (33 % contre 21 % en montagne dans cette même classe de chargement). Confrontées sans doute à des contraintes structurelles fortes, ces exploitations ont un chargement élevé sur leurs surfaces fourragères de base (au risque de ne pas atteindre l'autonomie fourragère et de devoir acheter des stocks de fourrages pour passer l'hiver dans les bâtiments), mais elles tablent aussi sans doute sur les espaces collectifs pour y envoyer leur troupeau durant 3 ou 4 mois en été et alléger ainsi la pression de pâturage.

Graphique 62
Répartition du nombre d'exploitations d'élevage, de la SFP, de la STH et des UGB par classes de chargement (en UGB/ha SFP) en 2010 selon les zones



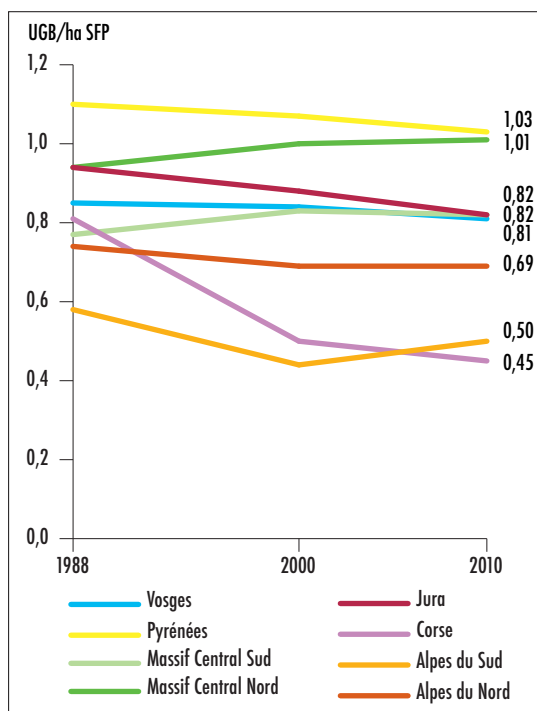
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les montagnes pastorales (Alpes du Sud, Corse) ont les niveaux moyens de chargement les plus faibles, les Pyrénées et le Massif Central Nord les plus élevés (à relativiser toutefois : 1 UGB/ha SFP)

Les niveaux moyens de chargement les plus faibles se trouvent dans les montagnes pastorales des Alpes du Sud et de la Corse (à peine 0,5 UGB/ha SFP) (graphique 63). Les niveaux les plus élevés sont atteints dans la montagne herbagère du Massif Central Nord et dans le massif des Pyrénées (où l'on avait noté l'existence de cantons avec de forts chargements moyens pondérés sur les surfaces fourragères non collectives), mais ils sont à relativiser car ils correspondent à un niveau relativement faible d'intensification (1,0 UGB/ha SFP en moyenne). À l'exception des Alpes du Sud (partie de très bas), on note une stabilité voire parfois une légère diminution du chargement dans tous les massifs sur la dernière décennie (2000-2010).

L'encadré 4 apporte un éclairage sur les exploitations qui n'ont pas d'animaux herbivores (UGB = 0) mais qui déclarent des surfaces fourragères à titre individuel, appelées (peut-être abusivement) exploitations pratiquant la « vente d'herbe ».

Graphique 63
Évolution du chargement moyen pondéré (en UGB/ha SFP) entre 1988 et 2010 selon les massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Encadré 4. Les exploitations qui pratiquent la « vente d'herbe »

Il s'agit d'exploitations qui déclarent des surfaces fourragères mais n'ont pas d'UGB herbivores (pas d'effectif présent le jour de l'enquête pour les RA 1988 et 2000 ou au 1.11.2010 pour le RA 2010).

En montagne, 8 332 exploitations sont dans cette situation en 2010. Elles représentent 12 % des exploitations de montagne qui déclarent de la SFP et 2,5 % des surfaces fourragères utilisées à titre individuel par les exploitations de montagne. Les ordres de grandeur sont semblables en 1988 et 2000. En 2010, ces exploitations ont en moyenne 10,5 ha SFP pour une SAU de 18 ha (soit 58 % de la SAU). Leur SFP est constituée pour les 3/4 par de la STH (prairies permanentes productives : 44 % de la SFP) et pour 23 % par des prairies temporaires. On les trouve principalement classées en systèmes « grandes cultures » pour la moitié d'entre elles et pour 72 % de la SFP concernée par ces « ventes d'herbe » (elles ont alors en moyenne 14 ha SFP pour une SAU de 23 ha), mais aussi en systèmes d'élevage hors-sol (10 % des exploitations), cultures fruitières (10 %), viticulture (8 %), apiculture (7 %).

Hors montagne, près de 63 000 exploitations sont dans cette situation, soit 25 % des exploitations qui déclarent des surfaces fourragères (une sur quatre !) et 5 % de la SFP. Ce phénomène semble en augmentation significative en plaine par rapport à 1988 (+ 8 points en % des exploitations ayant de la SFP et +1 point pour les surfaces de SFP concernées). Par exploitation, les surfaces en jeu sont un peu moins importantes (près de 8 ha SFP) et pèsent beaucoup moins dans la SAU (14 %) pour une SAU moyenne de 57 ha. Près des 2/3 de ces exploitations sont classées en système « grandes cultures » et elles regroupent les 2/3 des superficies de SFP concernées (en moyenne, par exploitation, 9 ha SFP pour une SAU de 68 ha).

4.1.3 Évaluer l'intensification fourragère

En montagne, plus de la moitié des exploitations d'élevage ont une conduite extensive : elles entretiennent les 3/4 de la STH

Dans les recensements agricoles, les pratiques ne sont généralement pas accessibles (à l'exception des surfaces irriguées). En particulier, on ne connaît pas les niveaux de fertilisation des surfaces. On peut cependant recourir à deux indicateurs synthétiques relativement sommaires - le ratio STH/SFP (ou son opposé le ratio Fourrages cultivés/SFP) et le chargement animal (en UGBH/ha SFP) - pour étalonner les

exploitations selon un degré d'intensification des surfaces fourragères. Le tableau 41 classe ainsi les exploitations d'élevage ayant au moins 5 UGB herbivores en fonction du niveau de chargement et de l'importance des fourrages cultivés (cultures fourragères annuelles + prairies temporaires et artificielles) dans la SFP. Le cheptel de ces exploitations est également réparti selon la même grille d'intensification fourragère, de même que les superficies de STH qu'ils exploitent à titre individuel (la STH étant constituée par les prairies permanentes et les espaces pastoraux, dont l'intérêt au plan environnemental est souligné).

Tableau 41

Répartition, en 2010 en montagne et en plaine, des exploitations d'élevage (UGB \geq 5) selon le niveau de chargement et l'importance des fourrages cultivés dans la SFP

Exploitations avec UGB \geq 5 fourrages cultivés/SFP	Montagne (y compris haute montagne)			France hors montagne		
	< 25 %	de 25 à 65 %	\geq 65 %	< 25 %	de 25 à 65 %	\geq 65 %
Chargement	en % du nombre d'expl.			en % du nombre d'expl.		
< 1 UGB/ha SFP	39	11	3	14	6	5
1 à 1,4 UGB/ha SFP	15	10	4	12	7	8
1,4 à 1,8 UGB/ha SFP	4	3	3	6	6	10
\geq 1,8 UGB/ha SFP	5	2	2	9	7	11
	en % du nombre d'UGB			en % du nombre d'UGB		
< 1 UGB/ha SFP	31	10	3	7	4	2
1 à 1,4 UGB/ha SFP	18	13	5	12	9	8
1,4 à 1,8 UGB/ha SFP	4	5	4	6	8	12
\geq 1,8 UGB/ha SFP	3	2	3	6	10	16
	en % de la STH			en % de la STH		
< 1 UGB/ha SFP	58	10	1	24	7	1
1 à 1,4 UGB/ha SFP	16	7	1	24	11	2
1,4 à 1,8 UGB/ha SFP	3	2	0	8	8	2
\geq 1,8 UGB/ha SFP	1	1	0	5	6	2

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Dans ce tableau 41, on peut distinguer un pôle « extensif »⁴⁸ (chargement inférieur à 1,4 UGB/ha SFP et fourrages cultivés/SFP < 25 % ou, ce qui revient au même, STH/SFP \geq 75 %) et un pôle intensif (chargement \geq 1,8 UGB/ha SFP ou fourrages cultivés/SFP \geq 65 %).

En montagne, plus de la moitié (54 %) des exploitations d'élevage ayant au moins 5 UGB appartiennent au pôle extensif en 2010 : elles rassemblent la moitié du cheptel (49 %) et entretiennent près des 3/4 de la STH (74 %).

18 % des exploitations relèvent du pôle intensif : elles élèvent 20 % du cheptel herbivore mais n'entretiennent que 4 % de la STH.

En plaine, un quart seulement des exploitations relèvent du pôle extensif et élèvent 19 % du cheptel, mais elles entretiennent tout de même près de la moitié de la STH (48 %). Quant au pôle intensif, il regroupe une exploitation sur deux et 54 % du cheptel, mais n'entretient que 19 % de la STH.

48. Modulo le niveau de fertilisation qui n'est pas connu...

L'encadré 5 indique la part de STH potentiellement éligible à la mesure agro-environnementale et climatique (MAEC) Systèmes herbagers peu intensifs et pastoraux.

4.1.4 Utilisation de pacages collectifs

En haute montagne plus d'une exploitation d'élevage sur deux utilise des pâturages collectifs

La proportion d'exploitations de montagne utilisant des pacages collectifs est relativement faible : en moyenne, 16 % des exploitations ayant un élevage herbivore en 1988 et 13 % en 2010. Elle est, comme on pouvait s'y attendre, très faible en plaine : 0,8 % en 1988 comme en 2010. Elle correspond alors, en particulier, aux systèmes d'élevage transhumants qui envoient leur troupeau en été dans des alpages et estives collectifs et à des formes collectives pour le pâturage de terres de marais. Si la part des exploitations de montagne est relativement faible, la situation est en revanche bien différente pour les exploitations de haute montagne : plus de la moitié des exploitations d'élevage (57 % en 2010) utilisent des pâturages collectifs (dénommés alpages dans les Alpes ou estives dans les Pyrénées)⁵⁰. C'est donc dans les massifs des Alpes et des Pyrénées que l'on trouvera la plus forte proportion d'exploitations utilisant de tels pâturages collectifs : 52 % dans les Pyrénées en 2010, 43 % dans les Alpes du Sud, 18 % dans les Alpes du Nord. Dans le Massif Central, très peu d'exploitations sont concernées (4 % au nord comme au sud) et

environ 6 % en Corse, alors que cette proportion atteint tout de même 12 % dans le massif du Jura et reste symbolique dans les Vosges.

L'utilisation de pâturages collectifs concerne davantage les grands troupeaux

Le graphique 64 montre un certain tassement entre 1988 et 2010, quelle que soit la taille du troupeau et que ce soit en montagne ou en haute montagne. Seules les exploitations ayant les plus grands troupeaux (au-dessus de 50 UGB) progressent en nombre entre 1988 et 2010 parmi les utilisateurs de pâturages collectifs (près des 3/4 sont concernés en haute montagne en 2010), mais comme le nombre d'exploitations de cette catégorie progresse encore plus, le poids relatif des utilisateurs de pâturages collectifs de cette catégorie stagne⁵¹, sauf dans les Pyrénées.

Principaux utilisateurs des pacages collectifs : systèmes ovins, bovins-viande et « autres herbivores » dans les Pyrénées, systèmes ovins et bovins-lait (génisses) dans les Alpes du Sud

Le graphique 65 montre l'importance du recours aux pacages collectifs selon le système de production. Les systèmes ovins utilisent fréquemment de tels espaces collectifs dans les Alpes du Sud et les Pyrénées, de même que les systèmes bovins-viande. Les systèmes caprins sont relativement peu concernés. Les systèmes bovins-lait le sont davantage dans les Alpes (avec notamment la traite de vaches laitières dans les alpages de Savoie

Encadré 5. Part de la STH potentiellement éligible à la MAEC Systèmes herbagers et pastoraux (SHP)

La MAEC SHP vise le soutien de systèmes mettant en œuvre des pratiques favorables au maintien des espaces pastoraux et des prairies permanentes conduites de manière peu intensive, en raison de leur intérêt au plan environnemental et des menaces qui pèsent sur leur maintien en plaine (risque de retournement des prairies) et en montagne (risque lié à la déprise agricole). Pour cerner la population des exploitations potentiellement éligibles à la MAEC SHP individuelle⁴⁹ et les surfaces en jeu, nous avons sélectionné les exploitations remplissant simultanément les conditions suivantes : UGB 5 ; prairies (= prairies temporaires et artificielles + prairies permanentes « productives »)/SAU 70 % ; UGB/ha SFP 1,4 ; STH/(prairies + STH « peu productive ») 20 %.

Il en ressort qu'en 2010 64 % des exploitations d'élevage (i.e. ayant des UGB) en montagne seraient éligibles : elles entretiennent à titre individuel 88 % de la STH, soit 2,3 millions d'hectares, et élèvent 72 % des UGB en montagne. En plaine, seulement 21 % des exploitations d'élevage seraient éligibles, représentant 23 % des UGB et entretenant 46 % de la STH, soit près de 2,2 millions d'hectares (2,5 millions d'hectares de STH seraient exclus en plaine).

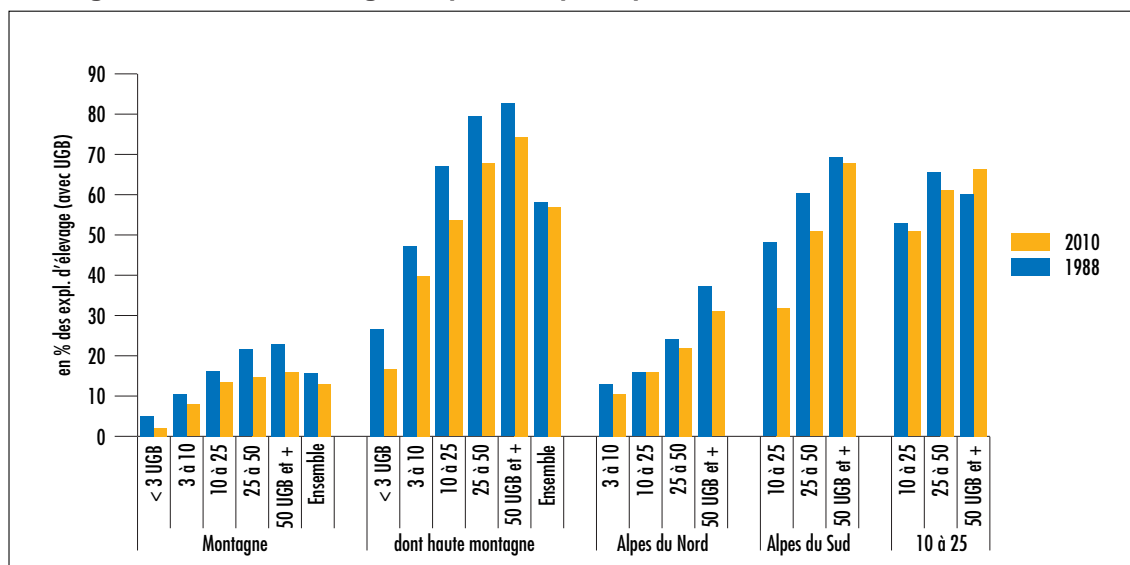
49. La MAEC SHP collective n'est pas étudiée ici.

50. À noter qu'il peut aussi s'agir du pâturage de pare-feux méditerranéens utilisés en hiver.

51. On notera également que, parmi les exploitations de montagne ayant plus de 50 UGB, certaines peuvent utiliser à titre individuel en 2010 des pâturages autrefois collectifs.

Graphique 64

Répartition par taille de cheptel des exploitations de montagne utilisant des pacages collectifs (en % des exploitations ayant un élevage herbivore) pour l'ensemble de la zone montagne et la haute montagne et pour les principaux massifs concernés



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

et Haute-Savoie mais aussi dans les Alpes du Sud où il s'agit alors de l'envoi des génisses laitières en estive). Quant au système « autres herbivores », qui correspond aux équins et aux associations de troupeaux herbivores, il a plus fréquemment recours aux estives collectives dans les Pyrénées (cas des troupeaux de chevaux de Mérens).

L'information sur l'utilisation de pâturages collectifs était, jusqu'au dernier recensement, assez sommaire. Elle a été complétée en 2010

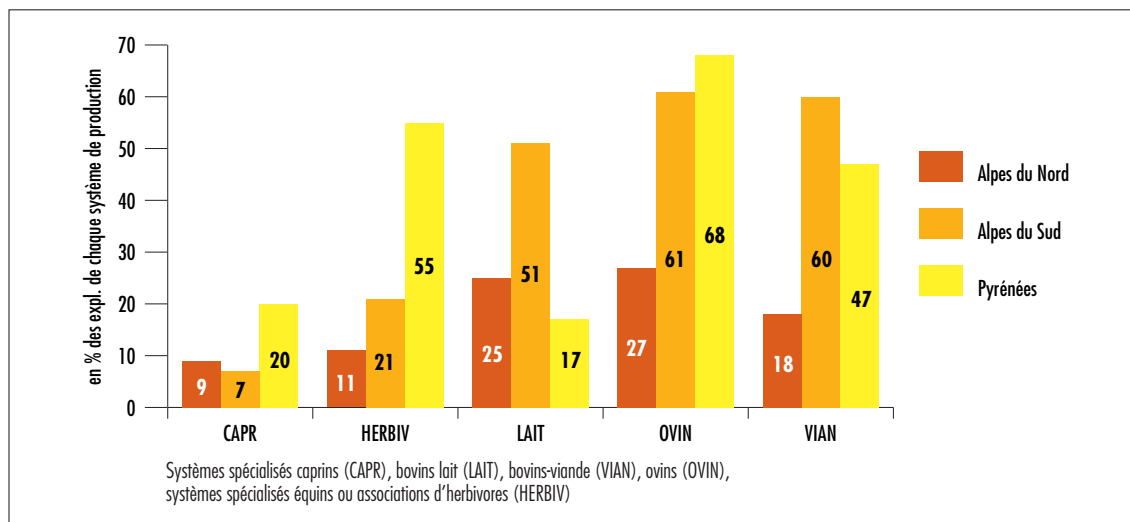
par un volet spécifique consacré aux structures collectives.

4.1.5 Le cas particulier des structures collectives

Pour la première fois dans les recensements agricoles, des structures collectives ont été recensées en 2010. Cette demande avait été formulée notamment par l'Association Française de Pastoralisme car ces organisations collectives (groupements pastoraux...) sont très importantes pour la gestion des espaces pastoraux.

Graphique 65

Répartition en 2010 des exploitations utilisatrices de pacages collectifs en fonction du système de production dans les principaux massifs concernés



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

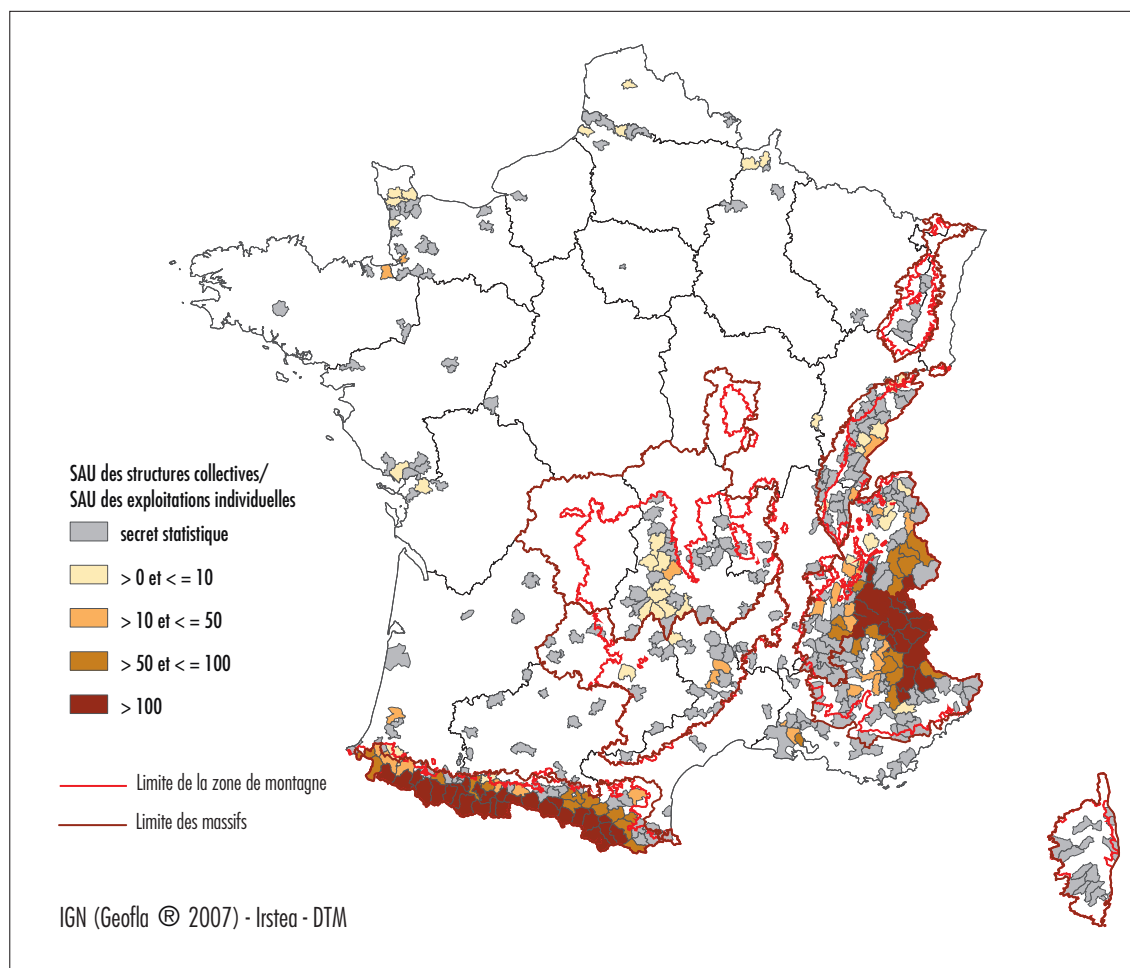
La carte 9 permet de localiser les structures collectives en France. Cette carte, tirée de l'étude réalisée par l'Institut de l'élevage (Perrot *et al.*, 2013), donne en outre une approche sommaire de la contribution des espaces gérés collectivement par rapport aux surfaces agricoles utilisées à titre individuel par les exploitations situées dans le même canton que la structure collective⁵².

Sans surprise, comme le montre la carte 9, la très grande majorité des structures collectives

sont localisées en haute montagne (Alpes, Pyrénées) où elles gèrent des alpages et des estives. On en trouve aussi sur les estives du Massif Central (Cantal, Puy-de-Dôme, Lozère), du Jura et de Corse. La localisation dans la plaine de Crau correspond sans doute à des structures collectives pratiquant la transhumance dans le massif alpin. Dans certaines zones méditerranéennes (exemple : Maures) des structures collectives font pâturer des pare-feux pour la défense des forêts contre les incendies⁵³. On trouve aussi quelques exemples de

Carte 9

Localisation des structures collectives en 2010 et ratio SAU gérée collectivement/SAU des exploitations à titre individuel par canton en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010, traitement Institut de l'Élevage (Perrot *et al.*, 2013, p. 17)

52. Une des limites de cette approche provient du fait qu'il n'y a pas forcément unicité de lieu entre siège de la structure collective, localisation des espaces utilisés collectivement et sièges des exploitations adhérentes à la structure collective. Ainsi le siège de la structure collective peut être éloigné des espaces gérés collectivement (exemples : cas de structures collectives créées par des exploitations transhumantes de plaine et gérant des alpages/estives en haute montagne ou cas d'associations de transhumance hivernale sur les pare-feux en forêt méditerranéenne ayant leur

siège dans les Alpes). En outre, parmi les exploitations adhérentes de la structure collective, certaines peuvent être situées dans le même canton, mais d'autres peuvent être (très) éloignées.

53. Il semblerait que certaines de ces structures collectives aient été recensées avec un siège (statistique) rattaché au lieu de transhumance hivernale mais que d'autres aient été recensées avec un siège localisé dans le massif alpin...

formes d'organisation collective dans d'autres zones de plaine, notamment dans les marais (marais poitevin, marais de Carentan, marais de la Somme...).

De fait, les structures collectives sont largement prédominantes en montagne, et plus encore en haute montagne. La montagne

regroupe 92 % des surfaces gérées collectivement et la haute montagne, à elle seule, 63 % (tableau 42). Ces surfaces collectives sont essentiellement constituées par de la STH (prairies permanentes et espaces pastoraux) (99,7 % des surfaces des structures collectives de montagne).

Tableau 42
Quelques caractéristiques des structures collectives en 2010 selon les zones

		Nombre d'exploitations	Superficie en ha
France métropolitaine	SAU	1 407	749 472
	STH	1 400	746 563
	dont prairies permanentes productives	413	74 244
	dont prairies permanentes peu productives	1 057	672 319
France hors montagne	SAU	202	57 422
	STH	199	56 648
	dont prairies permanentes productives	111	11 023
	dont prairies permanentes peu productives	94	45 625
Montagne (y compris haute montagne)	SAU	1 205	692 050
	STH	1 201	689 915
	dont prairies permanentes productives	302	63 221
	dont prairies permanentes peu productives	963	626 694
dont haute montagne	SAU	611	470 444
	STH	611	469 747
	dont prairies permanentes productives	66	30 574
	dont prairies permanentes peu productives	570	439 173

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Par rapport au cheptel utilisateur de ces surfaces collectives, une difficulté provient du fait que les questionnaires ont été renseignés de façon hétérogène : soit en nombre de têtes par catégories d'animaux, soit directement en UGB PAC (sans indication des cheptels en cause). Il est donc difficile, par exemple, d'évaluer avec précision le nombre de vaches laitières traitées en alpage, l'effectif ovin concerné par des espaces collectifs... En outre, des questions subsistent sur les estimations sous forme d'UGB PAC (cf. Remarque ci-dessous).

Remarque : Compte tenu de cette difficulté par rapport aux différentes catégories d'animaux et du fait que, dans le RA 2010, seules les structures collectives ayant déposé un dossier de prime herbagère agro-environnementale (PHAE dite collective) ont été recensées, nous avons confronté les données du RA 2010 avec celles issues de l'Enquête pas-

torale 2012-2014 dans le massif alpin (tableau 43). La comparaison est délicate car les méthodes d'enquête (déclaration d'un agriculteur vs jury communal) et les périodes (2010 vs 2012-2014) diffèrent. Il en ressort notamment des écarts importants sur les surfaces en jeu (plus de 100 000 ha d'écart), sachant que l'évaluation des surfaces par l'enquête pastorale est sans doute surestimée car les surfaces des unités pastorales peuvent englober quelques îlots forestiers et pierriers en alpage⁵⁴ et que, a contrario, les surfaces déclarées à la PAC ont pu être volontairement sous-estimées compte tenu des plafonds éligibles et des risques éventuels de litiges lors de contrôles sur la part de surfaces en herbe dans ces surfaces pastorales. Les effectifs des vaches laitières, des autres bovins et des caprins sont relativement proches, mais les écarts sont importants pour les ovins, dont une partie a dû être comptabilisée sous forme d'UGB PAC dans le RA 2010. Mais le total des UGB PAC est largement supérieur aux quelque 90 000 ovins d'écart entre les deux sources : il serait souhaitable de réaliser une analyse plus approfondie avec un retour auprès des services statistiques des DRAAF pour vérifier les données UGB PAC qui semblent surestimées...

54. En revanche, les surfaces pastorales gérées collectivement sur les zones de protection contre les incendies de la bordure méditerranéenne (dans le département du Var par exemple) ne sont pas comptabilisées dans l'enquête

pastorale (qui se limite aux unités pastorales à fonction d'estive) alors qu'il peut s'en trouver dans les surfaces recensées au titre des entités collectives si elles ont leur siège en montagne alpine.

Tableau 43

Surfaces et cheptels gérés par des structures collectives dans le massif alpin

	Surface utilisée à titre collectif ha	têtes			
		Vaches laitières	Autres bovins	Ovins	Caprins
Groupements pastoraux et autres groupements juridiquement constitués (EP 2012-2014) ¹	370 058	4 926	27 229	483 286	2 329
Structures collectives ayant déposé un dossier PHAE (RA 2010) ²	255 782	5 473	23 896	389 149	2 102
Écart EP/RA	+ 45 %	- 10 %	+ 14 %	+ 24 %	+ 11 %

1. Surface des unités pastorales à fonction d'estive situées dans les départements 04, 05, 06, 26, 38, 73, 74, 84. Effectifs animaux recensés au 15 juillet (2012, 2013 ou 2014)
2. Structures collectives ayant leur siège en zone de montagne (y compris haute montagne) du massif alpin.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.2. Le cheptel bovin

Près de 3,5 millions de bovins ont été recensés en montagne en 2010. La plupart des catégories de bovins (génisses et bovins mâles par classes d'âges) ont des effectifs qui varient au cours de l'année dans les exploitations. Nous avons donc choisi de cibler l'analyse sur les cheptels de souche : vaches laitières et vaches nourrices.

4.2.1 Les vaches laitières**Importance de la production laitière en montagne : 22 % des exploitations au plan national et 17 % du cheptel laitier**

La carte 10 indique la localisation des vaches laitières en France en 2010. En montagne, elles

sont localisées surtout en Auvergne, dans l'Aveyron, le Rhône, le Jura et le Doubs, en Savoie et Haute-Savoie.

L'effectif de vaches laitières en 2010 est de 632 000 vaches en montagne élevées par plus de 18 000 exploitations. Avec 22 % des exploitations laitières françaises et 17 % du cheptel de vaches laitières (VL) en 2010, le poids de la zone de montagne est donc important ⁵⁵.

Une réduction du cheptel laitier moindre qu'en plaine grâce notamment aux mesures prises dans le cadre des quotas laitiers

Ce poids s'est d'ailleurs renforcé depuis 1970 (respectivement 15 % pour les exploitations et 13 % pour les VL). Le tableau 44 et le graphique

Tableau 44

Évolution du cheptel de vaches laitières entre 1970 et 2010 par zones

Vaches laitières	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970- 1988	1988- 2010	1970- 2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
	%									
France métropolitaine	- 21,7	- 34,8	- 49,0	+ 0,0	- 2,7	- 2,5	- 1,2	- 1,4	- 1,9	- 1,7
Montagne	- 4,9	- 31,5	- 34,9	+ 1,0	- 1,6	- 2,0	- 1,4	- 0,3	- 1,7	- 1,1
dont haute montagne	- 34,7	- 16,3	- 45,3	- 1,4	- 3,3	- 0,7	- 0,9	- 2,3	- 0,8	- 1,5
France hors montagne	- 24,3	- 35,4	- 51,1	- 0,2	- 2,9	- 2,6	- 1,2	- 1,5	- 2,0	- 1,8

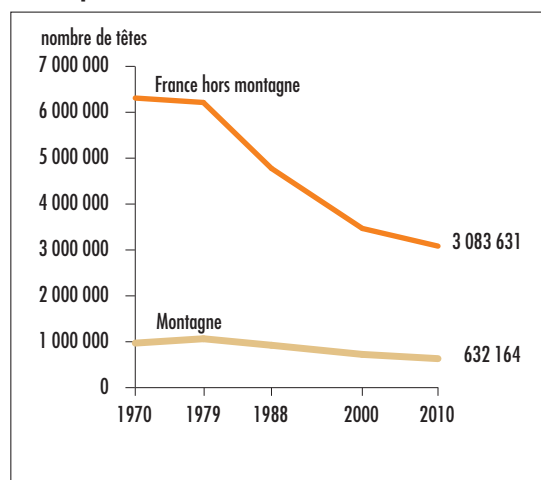
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

⁵⁵. Toutes orientations confondues, les exploitations de montagne représentent 16,7 % de l'ensemble des exploitations de la France métropolitaine. Les exploitations lai-

tières en montagne ont donc comparativement un poids plus important.

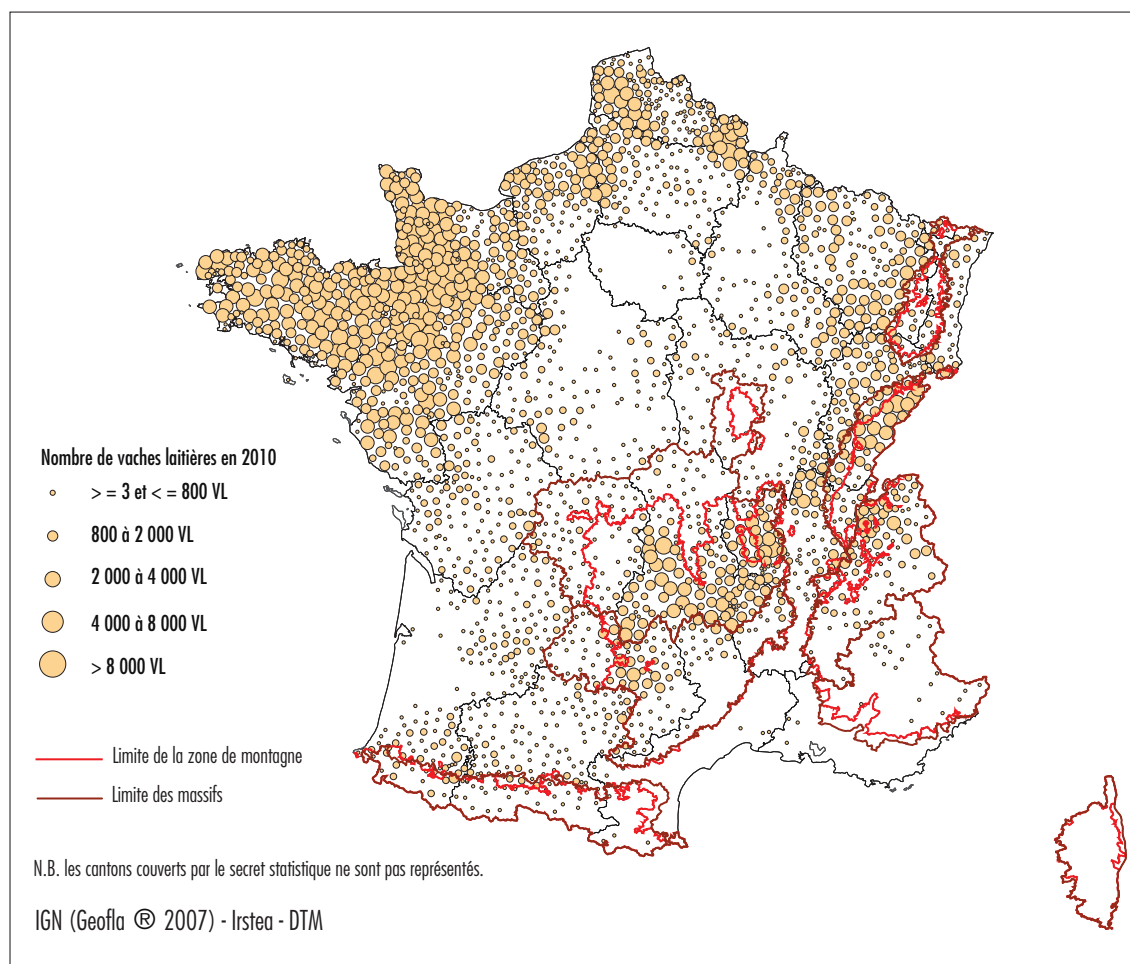
66 montrent ainsi que le cheptel VL suivait une progression en montagne de 1970 à 1979 alors qu'il stagnait en plaine (France hors montagne) mais que cette progression a été stoppée radicalement dans la période censitaire suivante (1979-1988) marquée par l'instauration des quotas laitiers à partir de la campagne laitière 1984/85 et les mesures d'accompagnement d'incitation à la cessation d'activité laitière. Cette réduction du cheptel laitier s'est cependant accomplie à un rythme moindre qu'en plaine jusqu'en 2000, ce qui peut être mis en relation avec les modalités spécifiques d'application de la politique des quotas laitiers en faveur de l'agriculture de montagne (Dervillé et al., 2012).

Graphique 66
Évolution du cheptel de vaches laitières (en nombre de têtes) en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 10
Répartition du cheptel de vaches laitières par canton en 2010



Source : Agreste Recensement agricole 2010

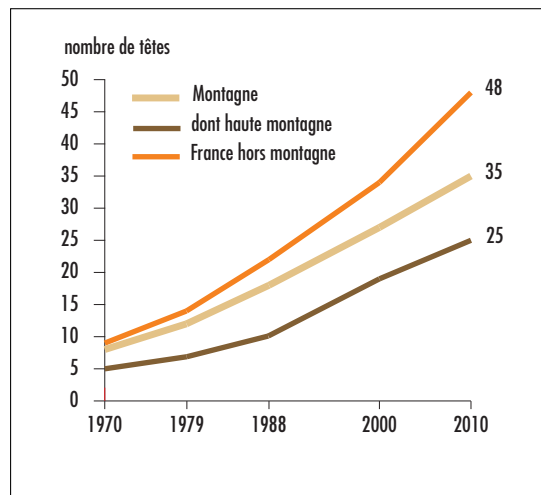
Des restructurations très importantes : nombre d'exploitations laitières en montagne divisé par 6,5 en 40 ans et l'écart s'accroît avec la plaine en taille d'exploitation (35 VL en moyenne en montagne soit 13 vaches de moins qu'en plaine)

En revanche, si on considère la **taille moyenne des exploitations laitières**, l'écart s'est considérablement accru entre montagne et plaine (graphique 67) : alors qu'il était seulement d'une vache en 1970 et d'à peine 4 vaches en 1988, il dépasse désormais 13 vaches en 2010 (35 VL par exploitation en montagne contre 48) en raison notamment de la disparition d'un grand nombre d'exploitations laitières en plaine. Ainsi, en 40 ans, les exploitations laitières de plaine ont bien été « décimées » (au sens littéral du terme) puisqu'il n'en reste même pas une sur 10 par rapport à l'effectif de 1970 ; en montagne, la population des exploitations laitières a été « seulement » (si l'on peut dire !) divisée par 6,5...

Près de deux exploitations laitières sur trois ont disparu en montagne entre 1988 et 2010

Bien que le rythme des évolutions se soit ralenti entre 2000 et 2010 par rapport à la décennie précédente, les exploitations laitières ont donc connu sur la période 1988-2010 de très fortes évolutions : - 35 % de vaches laitières et surtout - 70 % d'exploitations laitières en plaine. La zone de montagne a suivi des évolutions semblables mais a cependant un peu mieux résisté (respectivement - 31,5 % et - 64 %). Il n'empêche que près de deux exploitations laitières sur trois ont disparu en montagne entre 1988 et 2010...

Graphique 67
Évolution du nombre de vaches laitières par exploitation entre 1970 et 2010

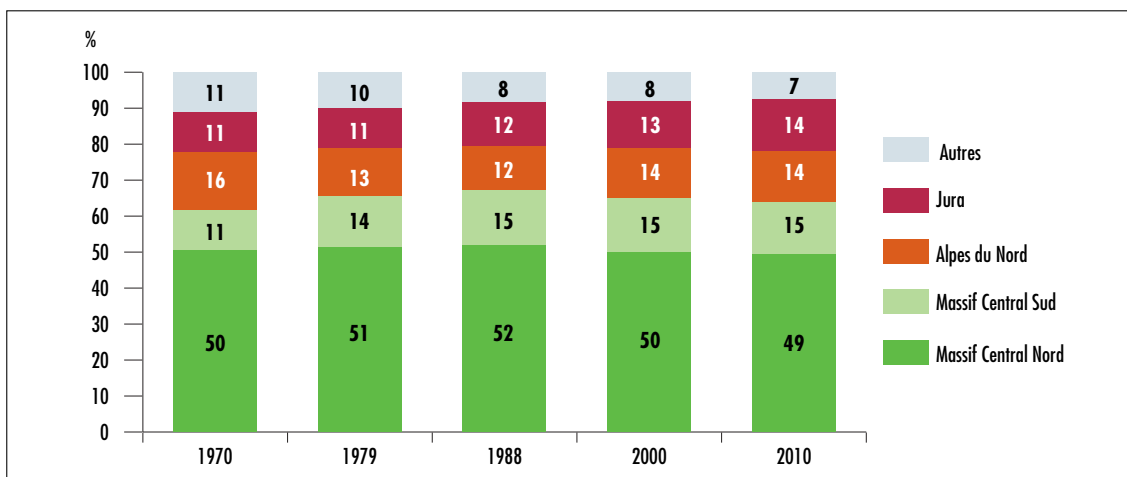


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En haute montagne, très fort impact des aides à la cessation d'activité laitière juste après l'instauration des quotas, mais le cheptel de vaches laitières se défend mieux qu'en montagne depuis 1988

En haute montagne, entre 1988 et 2010, l'évolution est analogue à celle de la montagne pour le nombre d'exploitations laitières mais le cheptel de vaches laitières s'y défend bien mieux sur cette période (baisse de 16 % seulement du nombre de VL). Il avait cependant enregistré une très forte diminution sur la période 1970-1988 (- 35 %) en particulier sur la période 1979-1988 marquée par les mesures d'incitation à la cessation d'activité laitière qui ont rencontré un écho en haute montagne. La taille

Graphique 68
Part des massifs dans le nombre de vaches laitières de la zone de montagne entre 1970 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

moyenne du troupeau a été pratiquement multipliée par 2,5 entre 1988 et 2010, mais elle était très faible en 1988 (10 VL).

La moitié des vaches laitières de montagne sont dans le Massif Central

En 2010, le Massif Central Nord à lui seul regroupe près de la moitié des vaches laitières de la zone de montagne française, même si son poids s’est un peu effrité depuis 1988 au profit du Jura et des Alpes du Nord (graphique 68). Les Alpes du Nord n’ont cependant pas retrouvé leur poids de 1970 et ce sont le Jura et le Massif Central Sud qui ont le plus progressé (en valeur relative) depuis 40 ans.

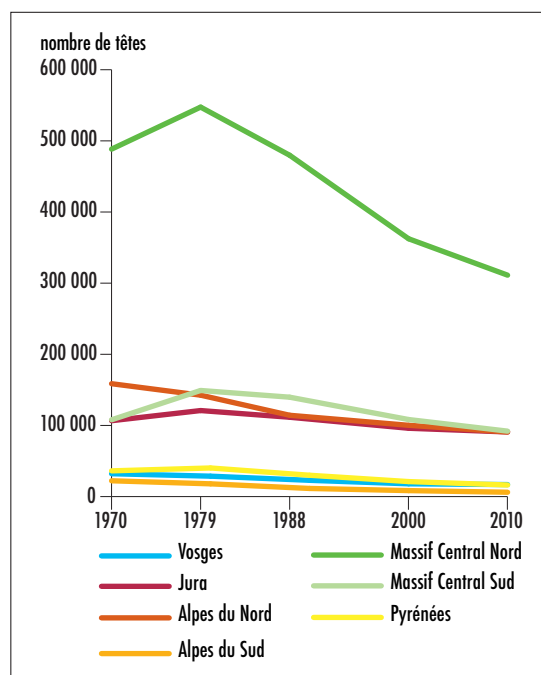
Le cheptel laitier se défend mieux dans le Jura, les Alpes du Nord et les Vosges, en lien avec les AOP fromagères

Entre 1970 et 2010, la réduction du cheptel de vaches laitières dans le Massif Central Nord a suivi le même rythme d’évolution que la moyenne nationale de la montagne (tableau 45 et graphique 69). Comparativement, les massifs du Jura et le Massif Central Sud ont mieux résisté (- 15 % dans chacun de ces massifs) avec cependant des dynamiques différentes selon les périodes : très forte progression du nombre de VL entre 1970 et 1988 dans le Massif Central Sud (+ 29 %), meilleure résistance du massif du Jura dans la période 1988-2010 (- 19 % contre - 34 % dans le Massif Central Sud). Dans les Alpes du Nord et le massif des Vosges, aux évolutions similaires (respectivement - 43 % et - 47 % entre 1970 et 2010), la période 2000-2010 a été relativement favorable (- 1,0 % et - 0,6 % par an contre - 1,4 % par an

en moyenne pour la montagne française) ce qui peut être mis en relation avec la valorisation du lait dans ces massifs à AOP fromagère. Mais la réduction du cheptel laitier a été drastique dans les Pyrénées, les Alpes du Sud et surtout la Corse : il n’y a plus de vaches laitières recensées en 2010 dans la montagne corse.

Graphique 69

Évolution des vaches laitières (en nombre de têtes) dans les zones de montagne des principaux massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 45

Évolution entre 1970 et 2010 du cheptel de vaches laitières en montagne selon les massifs

Vaches laitières	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970-1988	1988-2010	1970-2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
Vosges	- 28,8	- 26,1	- 47,4	- 1,2	- 2,5	- 2,0	- 0,6	- 1,9	- 1,4	- 1,6
Jura	+ 4,6	- 18,6	- 14,8	+ 1,4	- 0,9	- 1,2	- 0,6	+ 0,2	- 0,9	- 0,4
Alpes	- 30,5	- 22,9	- 46,4	- 1,3	- 2,7	- 1,2	- 1,1	- 2,0	- 1,2	- 1,5
Alpes du Nord	- 28,0	- 20,6	- 42,8	- 1,2	- 2,4	- 1,1	- 1,0	- 1,8	- 1,0	- 1,4
Alpes du Sud	- 48,6	- 46,5	- 72,5	- 2,4	- 4,9	- 2,5	- 3,1	- 3,6	- 2,8	- 3,2
Massif Central	+ 3,9	- 34,9	- 32,4	+ 1,7	- 1,3	- 2,3	- 1,5	+ 0,2	- 1,9	- 1,0
Massif central Nord	- 1,8	- 35,1	- 36,3	+ 1,3	- 1,5	- 2,3	- 1,5	- 0,1	- 1,9	- 1,1
Massif central Sud	+ 29,5	- 34,2	- 14,8	+ 3,7	- 0,7	- 2,1	- 1,6	+ 1,4	- 1,9	- 0,4
Pyrénées	- 17,0	- 45,7	- 55,0	+ 1,2	- 3,2	- 2,9	- 2,6	- 1,0	- 2,7	- 2,0

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

La carte 11 montre notamment que le cheptel de vaches laitières s'est bien maintenu entre 1988 et 2010 dans le massif du Jura et qu'il a même progressé dans certains secteurs des Alpes du Nord (zones AOP Beaufort, Abondance et Reblochon), où la gestion des quotas laitiers avait été confiée à des GIE départementaux (Savoie et Haute-Savoie).

Plus de 40 vaches par exploitation dans les montagnes du Jura

Pour les exploitations laitières, le rythme de disparition entre 1988 et 2010 a été très fort dans certains massifs : près de trois exploitations sur quatre ont disparu dans les Alpes du Sud (- 74 %), il est de - 72 % dans le massif des Vosges et semblable au niveau national ailleurs, à l'exception notable du massif du Jura qui résiste le mieux (- 46 %), sans doute en relation avec la bonne valorisation du lait dans la filière Comté. Avec une moyenne de 41,5 VL par exploitation en 2010, la montagne du massif du

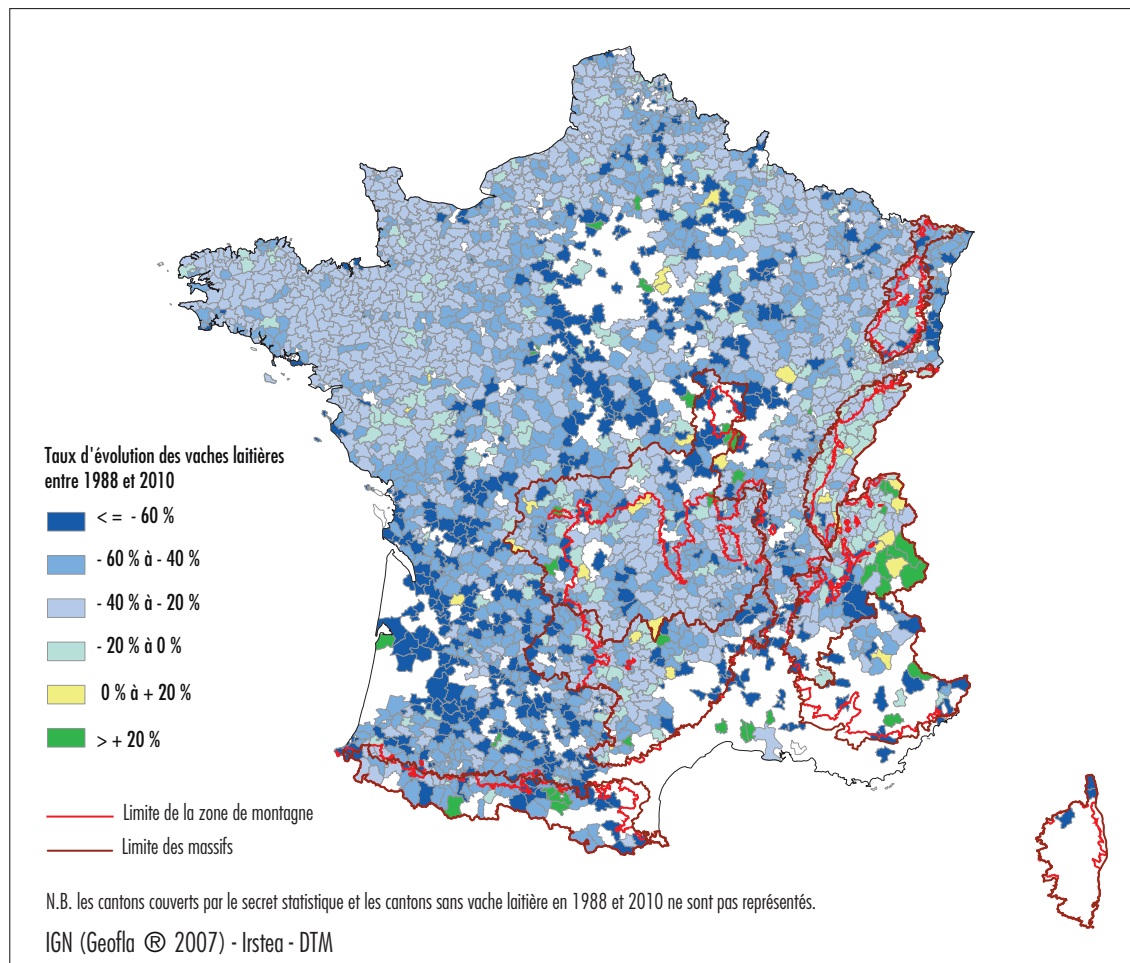
Jura ressort nettement tandis que les autres principaux massifs (Alpes du Nord, Massif Central Nord et Sud) se situent à 34-35 VL par exploitation laitière. Mais l'écart se resserre un peu avec la montagne du Jura, en particulier dans les Alpes du Nord où la taille moyenne a été multipliée par 2,4 (contre 1,5 dans le Jura) entre 1988 et 2010 (graphique 70).

4.2.2 Les quotas laitiers

Quotas laitiers : la montagne résiste mieux que la plaine

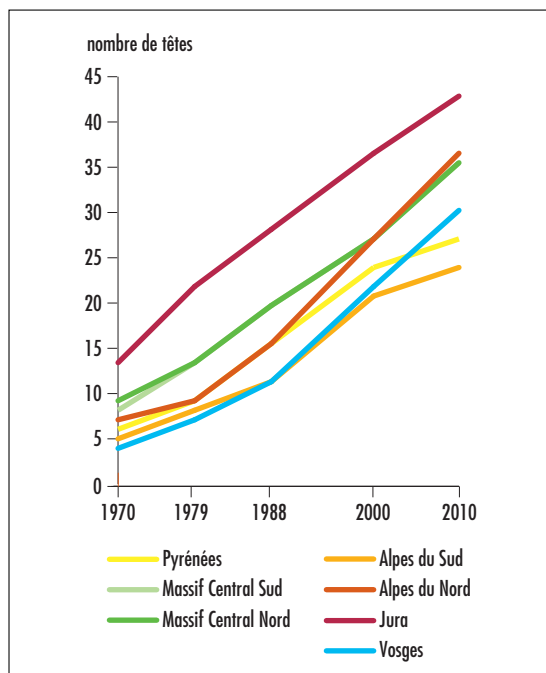
La référence laitière (quota livraison laiterie + quota vente directe) n'est qu'un indicateur approché de la production laitière, certains producteurs pouvant être en sous-réalisation ou en dépassement par rapport à leur quota laitier. Ainsi, pour la campagne 2010-2011, la collecte de lait de vache s'est située à environ 3 % en dessous du quota attribué aux livreurs de lait au plan national (GraphAgri 2012).

Carte 11
Évolution des effectifs de vaches laitières par canton entre 1988 et 2010



Source : Agreste Recensements agricoles 1988 et 2010

Graphique 70
Évolution du nombre de vaches laitières par exploitation pour les zones de montagne des massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

L'analyse des données relatives aux quotas laitiers sur les campagnes laitières 2000/01 et 2010/01 fait notamment ressortir (tableau 46) :

- la diminution du nombre de producteurs porteurs d'une référence laitière⁵⁶ un peu plus faible en montagne (- 34 %) qu'en plaine (- 39 %), et encore plus faible en haute montagne (- 29 %).

- une augmentation du volume total de références laitières (quota laiterie + quota vente directe) un peu plus élevée en montagne (+ 9 %) qu'en plaine (+ 6 %).
- en conséquence, une progression de la référence laitière moyenne par producteur un peu plus marquée en plaine (340 000 litres en 2010, soit + 72,5 %) qu'en montagne (207 000 litres, soit + 66 %) et qu'en haute montagne (122 000 litres, soit + 51 %). Par exploitation, l'écart s'accroît donc entre plaine et montagne (plus de 130 000 litres d'écart en 2010/11). On retrouve le même constat pour le quota laiterie (correspondant aux livraisons de lait) (graphique 71).
- la part plus importante du quota ventes directes (ramené à la référence laitière totale) en montagne – et plus encore en haute montagne – par rapport à la plaine : respectivement, 11 % en nombre de producteurs et 6 % en litrage pour le ratio quota vente directe/référence laitière totale en montagne, 28 % et 21 % en haute montagne, 5 % et 1 % en plaine.
- un quota ventes directes qui a progressé en montagne (+ 4 %) et en haute montagne (+ 10 %) alors qu'il a chuté en plaine (- 23 %). Et une disparition de - 35 % des producteurs en vente directe en plaine (- 19 % en montagne).
- En conséquence, une progression du quota moyen ventes directes par exploitation plus forte en montagne (+ 28 %) qu'en plaine (+ 17 %). Par exploitation (producteur), le quota ventes directes est en moyenne de 80 000 litres de lait en montagne en 2010/11

Tableau 46
Références laitières par zones pour la campagne laitière 2010/11 et évolutions par rapport à la campagne 2000/01

	Campagne 2010-2011						Évolution campagne 2010/11-campagne 2000/01					
	Produc- teurs	Référence laitière	Livreurs	Quota laiterie	Produc- teurs en vente directe	Quota vente directe	Produc- teurs	Référence lait	Livreurs	Quota laiterie	Produc- teurs en vente directe	Quota vente directe
	en nombre de producteurs ou en millions de litres						%					
France métropolitaine	79 607	24 731	78 258	24 398	5 588	333	- 38	+ 6	- 38	+ 6	- 29	- 10
Montagne (y compris haute montagne)	17 657	3 650	16 774	3 457	2 406	193	- 34	+ 9	- 34	+ 9	- 19	+ 4
dont haute montagne	1 091	133	860	104	378	29	- 29	+ 8	- 31	+ 7	- 12	+ 10
France hors montagne	61 950	21 081	61 484	20 941	3 182	140	- 39	+ 6	- 39	+ 6	- 35	- 23

Sources : FranceAgriMer, traitements SSP/Irstea UR DTM

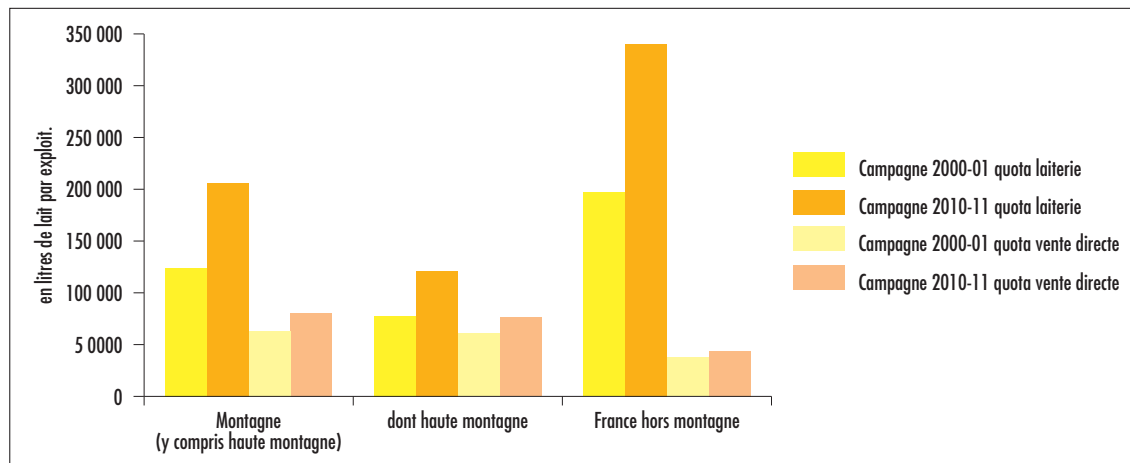
56. Notion qui n'est pas tout-à-fait équivalente à celle d'exploitation laitière (car il peut y avoir, par exemple, plusieurs références pour une même exploitation).

(très proche en haute montagne : 76 000 litres) pour 44 000 litres seulement en plaine. L'écart s'accroît, cette fois, en faveur de la montagne

(passant de + 25 000 litres en 2000/01 à + 36 000 litres en 2010/11).

Graphique 71

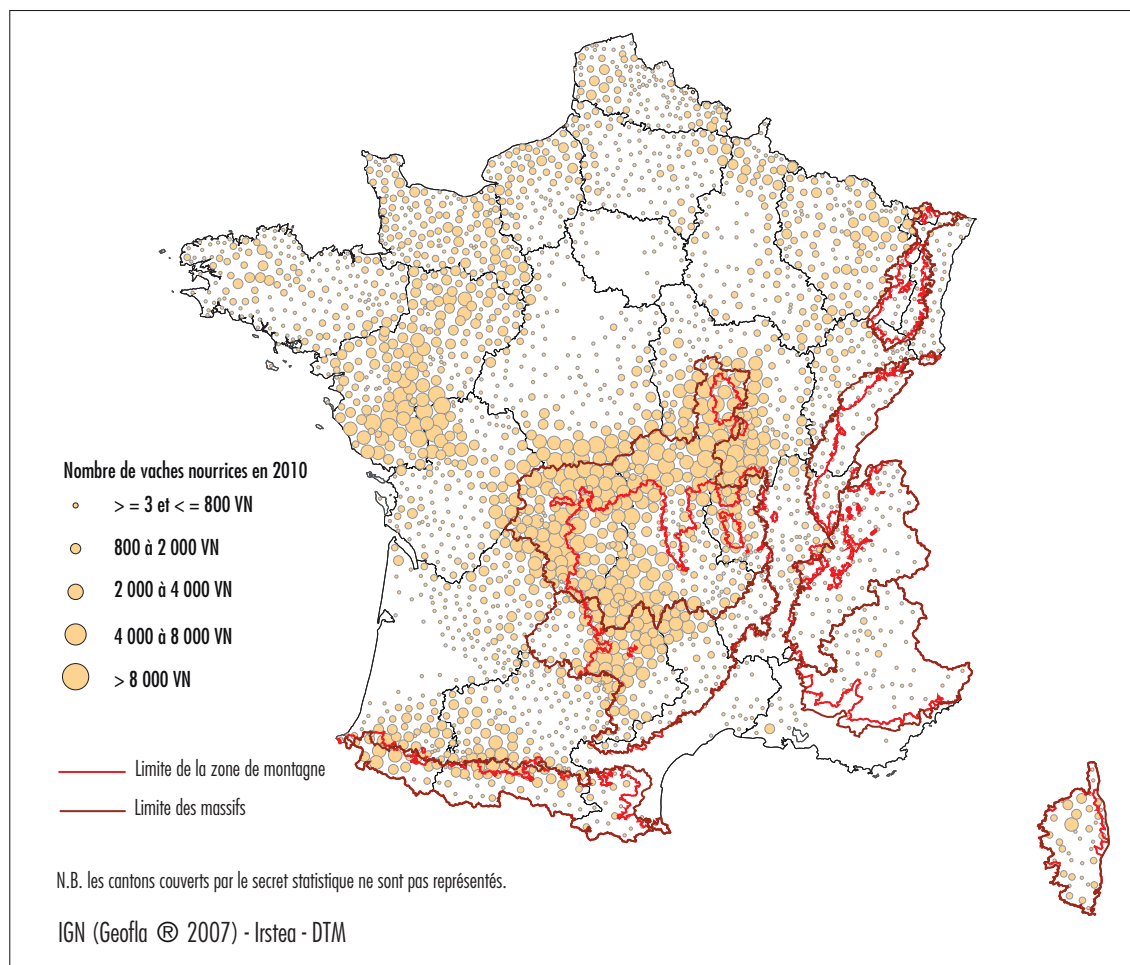
Références laitières (laiterie et vente directe) attribuées par producteur en montagne et en plaine pour les campagnes laitières 2000-2001 et 2010-2011



Sources : FranceAgriMer, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 12

Répartition du cheptel de vaches nourrices par canton en 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

4.2.3 Les vaches allaitantes (ou nourrices)

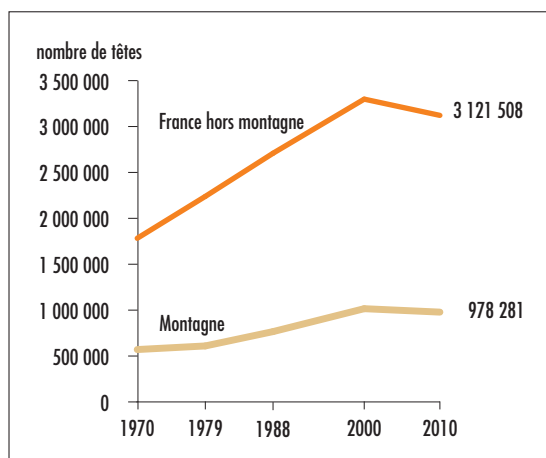
Un million de vaches allaitantes en montagne, soit près du quart du cheptel national

La carte 12 indique la localisation des vaches allaitantes en France en 2010. En montagne, elles sont localisées surtout dans le Massif Central : au nord dans la zone limousine, le Morvan, les Combrailles, au sud dans le Cantal et l'Aubrac. On en trouve aussi dans les Pyrénées.

L'effectif de vaches allaitantes en montagne approche le million de vaches (980 000) en 2010 élevées par plus de 31 000 exploitations. Avec 26 % des exploitations bovins-viande françaises et 24 % du cheptel de vaches allaitantes ou nourrices (VN) en 2010, le poids de la zone de montagne est donc important.

Graphique 72

Évolution du cheptel de vaches nourrices (en nombre de têtes) en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Le cheptel de vaches nourrices a profité des quotas laitiers mais il se tasse depuis 2000

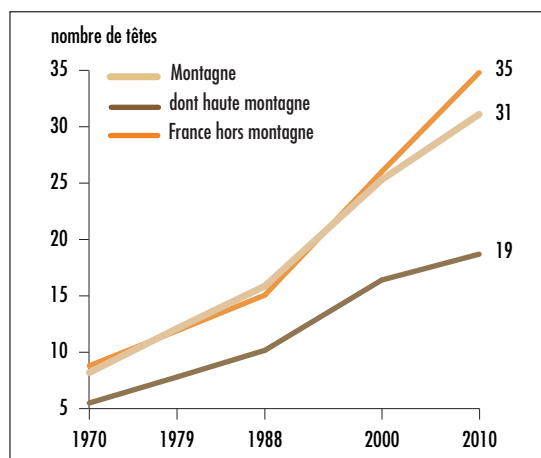
Ce poids était du même niveau en 1970 et s'était un peu tassé ensuite avant de progresser depuis 1988 profitant sans doute des aides à la cessation d'activité laitière. Dans la période 1970-1988, l'effectif de VN a en effet progressé plus vite en plaine qu'en montagne (tableau 47 et graphique 72). Le cheptel de vaches allaitantes a tout de même progressé en montagne de + 71 % en 40 ans. Mais, comme en plaine, il marque le pas depuis 2000 où il avait dépassé le million de vaches (- 4 % entre 2000 et 2010).

Des tailles de cheptel par exploitation assez proches entre montagne et plaine

Si on considère la taille moyenne des exploitations de vaches allaitantes, on constate que la montagne et la plaine ont des tailles très voisines durant 30 ans (de 1970 à 2000) et qu'elles progressent fortement durant cette

Graphique 73

Évolution du nombre de vaches nourrices par exploitation entre 1970 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 47

Évolution du cheptel de vaches nourrices entre 1970 et 2010 par zones

Vaches nourrices	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970-1988	1988-2010	1970-2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
France métropolitaine	+ 47,7	+ 18,0	+ 74,2	+ 2,1	+ 2,2	+ 1,8	- 0,5	+ 2,2	+ 0,8	+ 1,4
Montagne	+ 34,3	+ 27,7	+ 71,5	+ 0,7	+ 2,6	+ 2,4	- 0,4	+ 1,7	+ 1,1	+ 1,4
dont haute montagne	+ 28,4	+ 6,7	+ 37,0	+ 1,1	+ 1,7	+ 2,0	- 1,7	+ 1,4	+ 0,3	+ 0,8
France hors montagne	+ 52,0	+ 15,2	+ 75,1	+ 2,6	+ 2,1	+ 1,7	- 0,5	+ 2,4	+ 0,6	+ 1,4

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

période (en montagne : de 8 VN en 1970 à 25 VN en 2000), mais que l'écart s'accroît récemment depuis 2000 au profit de la plaine (31 VN en montagne et près de 35 VN en plaine) (graphique 73). Cette augmentation de taille du cheptel bovin allaitant par exploitation s'est réalisée avec la disparition de - 55 % des exploitations entre 1970 et 2010, en montagne comme en plaine (mais avec des évolutions différenciées entre 1988 et 2010 : - 35 % en montagne et - 50 % en plaine).

Mais en haute montagne, l'écart s'accroît : moins de 20 VN contre plus de 30 en moyenne par exploitation pour la montagne

L'évolution est analogue en **haute montagne** pour le nombre d'exploitations élevant des VN (- 60 % entre 1970 et 2010) mais avec un accroissement globalement moindre du cheptel

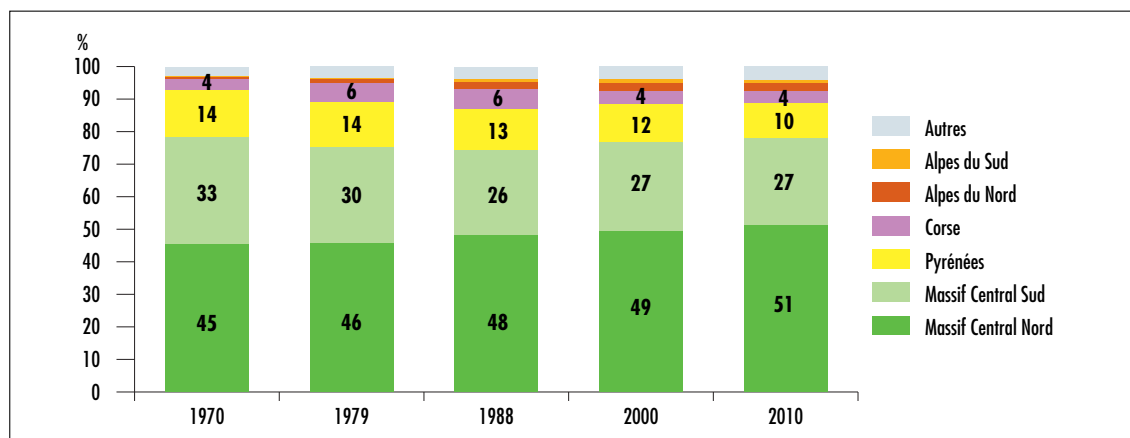
(+ 37 % sur cette même période). Comme la taille moyenne par exploitation était très faible en 1970 (moins de 6 VN), elle reste encore nettement inférieure en 2010 à celle de la montagne et de la plaine (à peine 19 VN).

Plus des trois quarts des vaches allaitantes de montagne se trouvent dans le Massif Central

En 2010, le Massif Central Nord à lui seul regroupe la moitié des vaches allaitantes de la zone de montagne française et son poids s'est renforcé depuis 1970, tandis qu'il s'est effrité dans la partie sud du massif qui rassemble tout de même plus du quart du cheptel en 2010 (27 %) (graphique 74). L'évolution relative est similaire pour les Pyrénées qui ne regroupent plus qu'une VN sur dix (contre 14 % en 1970). On notera en outre le poids non négligeable de la montagne corse (4 % en 2010).

Graphique 74

Part des massifs dans le nombre de vaches nourrices de la zone de montagne entre 1970 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Le cheptel de vaches allaitantes a presque doublé en 40 ans dans le Massif Central Nord

Entre 1970 et 2010, l'augmentation du cheptel de vaches allaitantes a été particulièrement importante dans la partie nord du Massif Central (+ 93 %) et nettement moindre dans sa partie Sud (+ 40 %) et dans les Pyrénées (+ 26 %) (tableau 48 et graphique 75)⁵⁷. Comme au plan national, les effectifs se tassent dans tous les principaux massifs depuis 2000.

La carte 13 permet de visualiser les régions où les évolutions entre 1988 et 2010 ont été les

plus sensibles : en plaine, forte diminution du cheptel de vaches nourrices dans le sud-ouest et dans le Bassin Parisien, mais forte augmentation en Bretagne, Normandie et Lorraine ; en montagne fort accroissement en Auvergne (Cantal, Puy-de-Dôme et même en Haute-Loire, département autrefois à orientation laitière où le cheptel allaitant progresse) et dans des zones encore marginales en production de viande bovine : massif vosgien, Ardèche, Lozère, sud-Isère, Hautes-Alpes... tandis que le cheptel allaitant se réduit en Corse et dans les Hautes Pyrénées.

57. D'autres évolutions relatives sont impressionnantes dans certains massifs, mais elles portent sur des effectifs de VN relativement marginaux...

Tableau 48

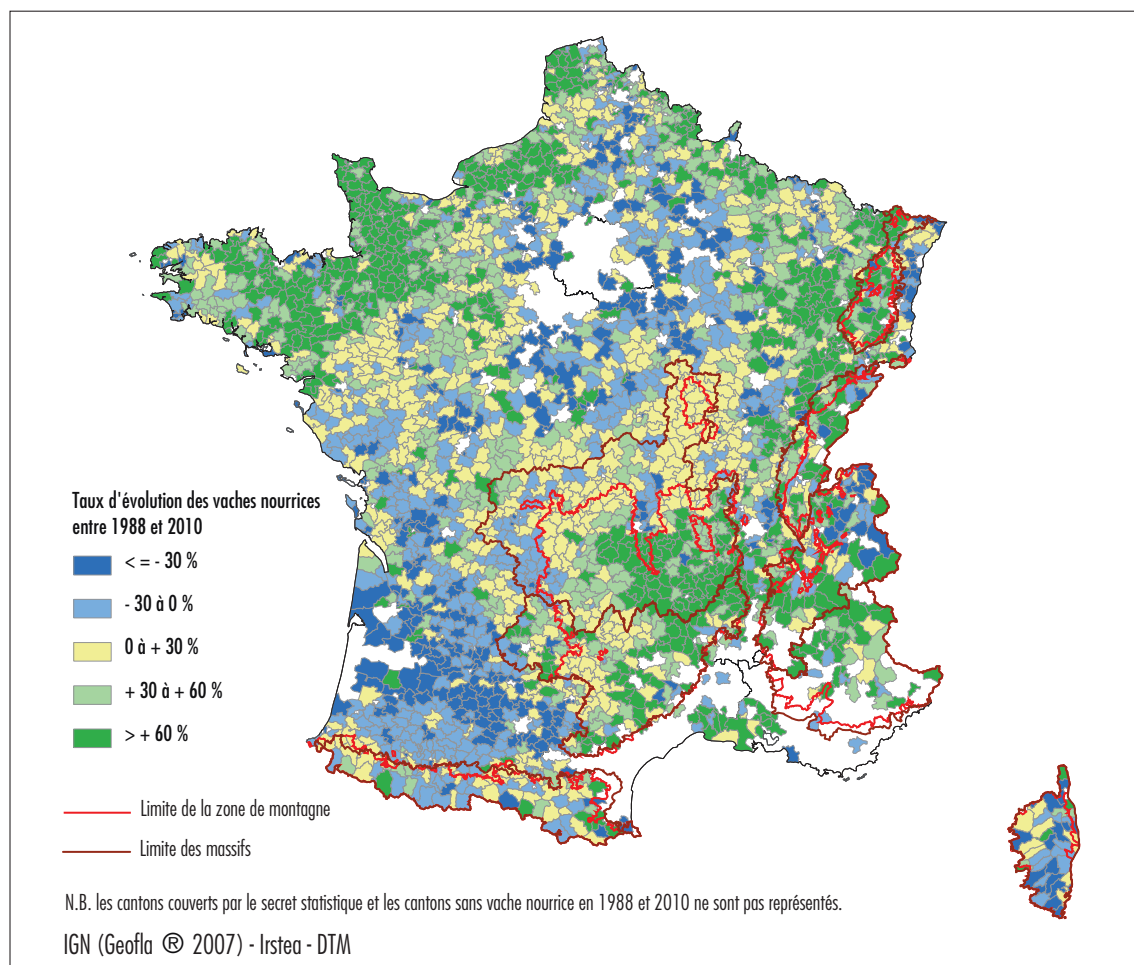
Évolution du cheptel de vaches nourrices entre 1970 et 2010 selon les zones de montagne des massifs

Vaches nourrices	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970- 1988	1988- 2010	1970- 2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
Vosges	+ 556,8	+ 90,4	+1 150,7	+ 9,3	+ 12,8	+ 5,4	+ 0,1	+ 11,0	+ 3,0	+ 6,5
Jura	+ 228,5	+ 54,7	+ 408,4	+ 8,6	+ 5,1	+ 3,4	+ 0,4	+ 6,8	+ 2,0	+ 4,1
Alpes	+ 472,6	+ 55,2	+ 788,5	+ 10,7	+ 9,7	+ 4,6	- 1,0	+ 10,2	+ 2,0	+ 5,6
Alpes du Nord	+ 392,9	+ 44,4	+ 611,7	+ 9,0	+ 9,5	+ 3,9	- 0,9	+ 9,3	+ 1,7	+ 5,0
Alpes du Sud	+ 884,4	+ 83,1	+1 702,6	+ 16,9	+ 10,3	+ 6,2	- 1,1	+ 13,5	+ 2,8	+ 7,5
Massif Central	+ 26,8	+ 34,5	+ 70,5	+ 0,3	+ 2,4	+ 2,7	- 0,2	+ 1,3	+ 1,4	+ 1,3
Massif Central Nord	+ 42,1	+ 35,9	+ 93,2	+ 0,8	+ 3,2	+ 2,6	- 0,1	+ 2,0	+ 1,4	+ 1,7
Massif Central Sud	+ 5,9	+ 31,7	+ 39,5	- 0,5	+ 1,1	+ 2,7	- 0,5	+ 0,3	+ 1,3	+ 0,8
Pyrénées	+ 20,3	+ 5,0	+ 26,4	+ 0,4	+ 1,7	+ 1,8	- 1,6	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,6
Corse	+ 136,3	- 20,2	+ 88,5	+ 6,3	+ 3,5	- 1,9	+ 0,1	+ 4,9	- 1,0	+ 1,6

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

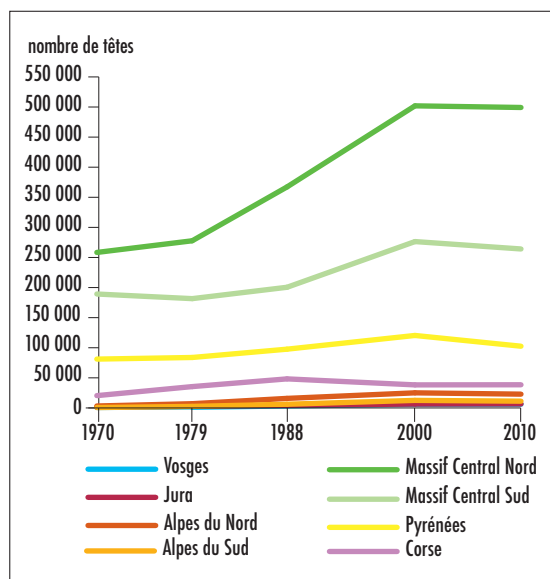
Carte 13

Évolution des effectifs de vaches nourrices par canton entre 1988 et 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

Graphique 75
**Évolution des vaches nourrices
 (en nombre de têtes) dans les zones
 de montagne des principaux massifs**



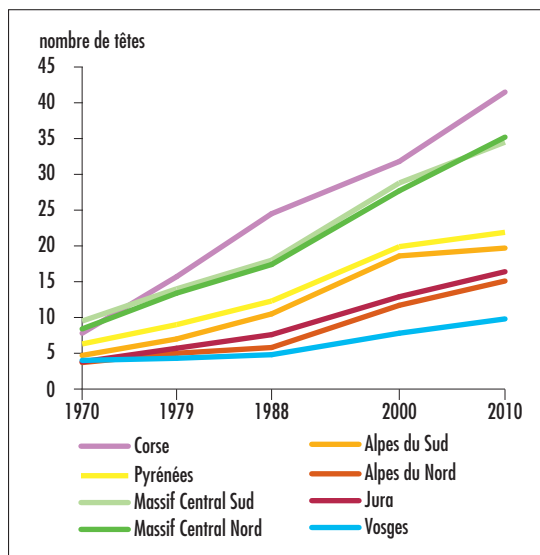
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Un accroissement spectaculaire de la taille des exploitations d'élevage bovin allaitant dans le Massif Central et en Corse

Pour les exploitations de vaches allaitantes, le rythme de disparition entre 1970 et 2010 a été semblable à la moyenne de la montagne française dans la partie nord du Massif Central (- 54 %), mais plus accentué dans sa partie sud (- 62 %), dans les Pyrénées (- 64 %) et dans la montagne corse (- 65 %), tandis que le nombre d'exploitations a progressé depuis 1970 dans les Alpes, le Jura et les Vosges. Mais le nombre d'exploitations de vaches allaitantes en montagne est en régression dans tous les massifs depuis 1988. La progression de la taille moyenne en VN par exploitation est spectaculaire dans la montagne corse passant de moins de 8 VN en 1970 à près de 25 VN en 1988 et à plus de 41 VN en 2010 (graphique 76). Elle est également très importante dans le Massif Central (au nord comme au sud) atteignant désormais 34-35 VN par exploitation en 2010. Elle reste encore faible

en 2010 dans les Alpes du Nord et le Jura (autour de 15-16 VN) et tout particulièrement dans la montagne vosgienne (10 VN).

Graphique 76
Évolution du nombre de vaches nourrices par exploitation pour les zones de montagne des massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.3. Le cheptel ovin

En 2010, près de 3,6 millions d'ovins ont été recensés en montagne. Comme les effectifs des agneaux sont très sensibles aux dates retenues pour les enquêtes, nous avons choisi de cibler l'analyse sur le cheptel de brebis-mères (qui représentent, en nombre de têtes, 76 % des ovins de montagne, tandis que les agnelles pour la souche regroupent 15 % des ovins recensés en montagne en 2010).

Parmi les élevages ovins, on dénombre des exploitations qui n'ont pas de brebis et qui ont un atelier d'engraissement d'agneaux (encadré 6).

N.B. En 1970 et 1979, les RA ne différenciaient pas les brebis nourrices et les brebis laitières. Les analyses d'évolution sur longue période porteront donc sur l'ensemble des brebis sans distinction des productions principales (viande ovine, lait ou fromage de brebis).

Encadré 6. Zoom sur les exploitations ovines spécialisées en ateliers d'engraissement d'agneaux

Il s'agit d'ateliers d'engraissement d'agneaux issus notamment d'élevages de brebis laitières (comme les agneaux de Roquefort).

En 2010, on dénombre en montagne 115 élevages ovins sans brebis qui sont spécialisés en ateliers d'engraissement d'agneaux (capacité des ateliers : près de 76 000 places). 56 % de ces ateliers sont localisés dans le Massif Central sud et ils représentent à eux seuls 93 % des capacités des ateliers d'engraissement d'agneaux.

4.3.1 Les brebis-mères

Près de la moitié du cheptel de brebis se trouve en montagne

La carte 14 indique la localisation des brebis en France en 2010 en distinguant les brebis nourrices (= allaitantes) des brebis laitières. En montagne, les brebis nourrices sont localisées surtout dans les Alpes du Sud, les Pyrénées et, dans le Massif Central, en bordure de la montagne : dans le Lot (causses du Quercy), la zone charolaise (Allier) et limousine, tandis que les brebis laitières sont essentiellement localisées en Aveyron et Lozère (cf. bassin de Roquefort), Pays Basque et Béarn, Corse.

L'effectif de brebis en 2010 est de 2 700 000 brebis en montagne, élevées dans 55 000

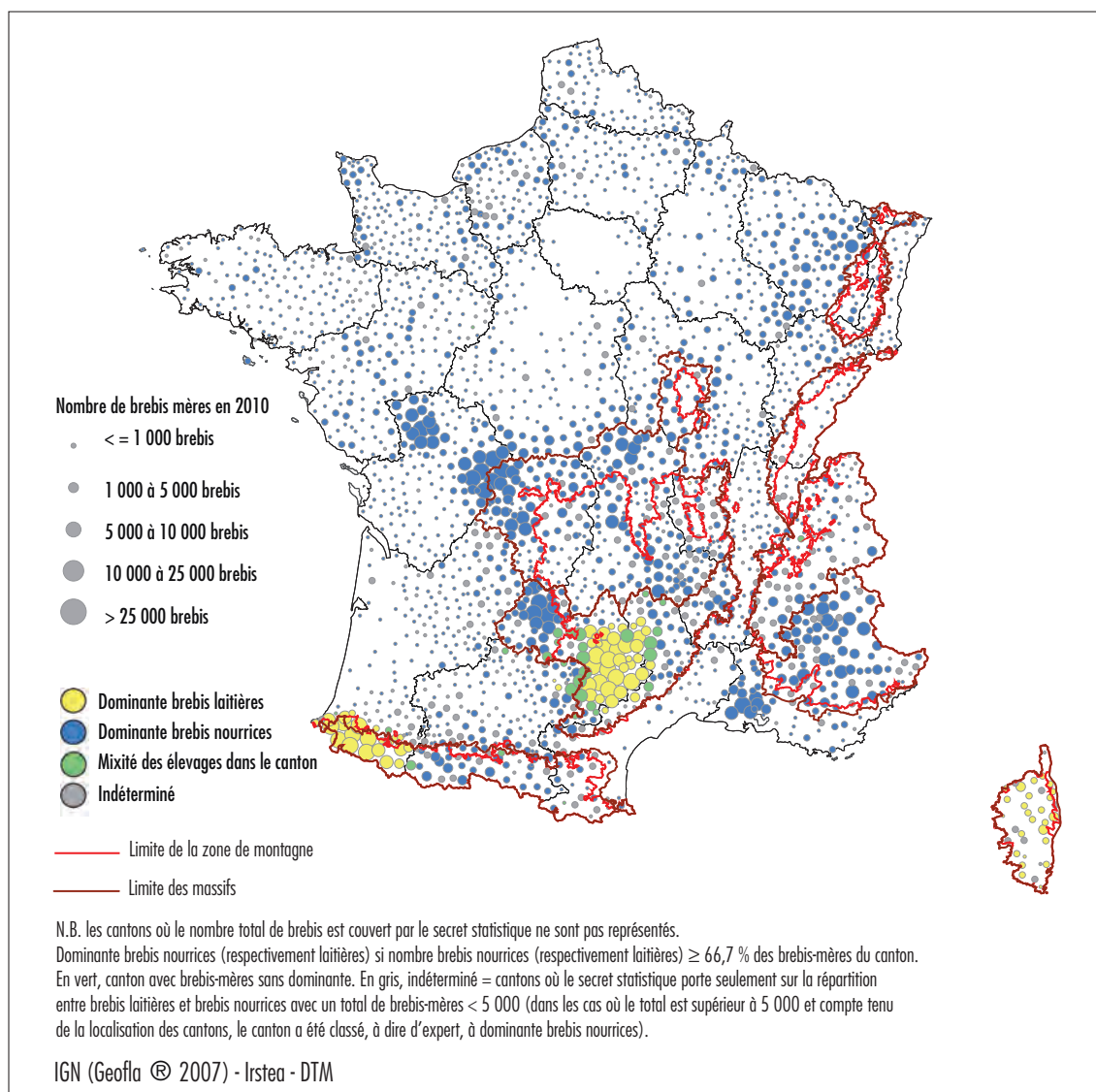
exploitations. Avec près du tiers (32 %) des exploitations françaises ayant des brebis et près de la moitié (49 %) du cheptel de brebis en 2010, le poids de la zone de montagne est donc très important.

Un cheptel de brebis en expansion de 1970 à 1980 qui se maintient ensuite en montagne jusqu'en 2000 alors qu'il périclité en plaine

Ce poids s'est d'ailleurs nettement renforcé depuis 1979 (respectivement 23 % des exploitations et 36 % pour les brebis). Le tableau 49 et le graphique 77 montrent que les cheptels de brebis de montagne et de plaine suivaient une forte progression (de l'ordre de + 3 % par an) de 1970 à 1979 mais que cette progression a été stoppée radicalement en plaine en 1979

Carte 14

Répartition du cheptel de brebis par canton en 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

et chute depuis cette date (- 46 % entre 1979 et 2010), sans doute en lien avec l'application du Règlement communautaire ovin (1980) 58, tandis que le cheptel s'est maintenu en montagne du moins jusqu'en 2000. Globalement,

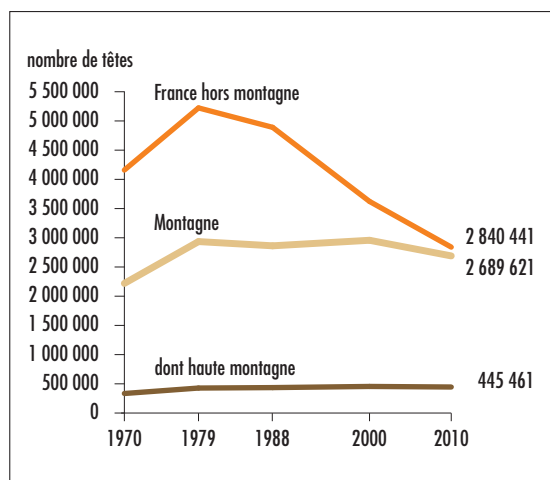
le cheptel de brebis a augmenté d'un tiers entre 1970 et 2000, mais il fléchit dans la dernière décennie (- 9 %). L'évolution est similaire en haute montagne.

Tableau 49
Évolution du cheptel de brebis entre 1970 et 2010 par zones

Brebis-mères	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970-1988	1988-2010	1970-2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
France métropolitaine	+ 21,6	- 28,7	- 13,3	+ 2,8	- 0,6	- 1,4	- 1,7	+ 1,1	- 1,5	- 0,4
Montagne	+ 29,0	- 6,0	+ 21,2	+ 3,2	- 0,3	+ 0,3	- 0,9	+ 1,4	- 0,3	+ 0,5
dont haute montagne	+ 30,2	+ 2,3	+ 33,3	+ 2,8	+ 0,2	+ 0,4	- 0,2	+ 1,5	+ 0,1	+ 0,7
France hors montagne	+ 17,6	- 41,9	- 31,7	+ 2,6	- 0,7	- 2,5	- 2,4	+ 0,9	- 2,4	- 0,9

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 77
Évolution du cheptel de brebis (en nombre de têtes) en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Une brebis de montagne sur deux dans le Massif Central, une sur cinq dans les Pyrénées et une sur six dans les Alpes du Sud

En 2010, le Massif Central regroupe plus de la moitié (53 %) des brebis de montagne, avec une localisation préférentielle dans la partie sud (40 %) (graphique 78). Une brebis sur cinq est élevée dans les Pyrénées, tandis que les Alpes

du Sud rassemblent 15 % du cheptel ovin. On verra plus loin que ces chiffres globaux correspondent en fait à des répartitions bien différentes quand on considère séparément les brebis nourrices et les brebis laitières.

La carte 15 montre les principaux secteurs d'évolution du cheptel de brebis-mères entre 1988 et 2010 dans les différents massifs : accroissement du cheptel de brebis laitières dans l'Aveyron et la Lozère, le pays basque et le Béarn, la Corse ; accroissement du cheptel de brebis nourrices dans les Alpes du Sud (mais diminution notable dans le Mercantour), dans le sud-Isère et les causses du Quercy, mais forte diminution dans les zones charolaise et limousine du Massif Central Nord.

Le cheptel de brebis en déclin dans le Massif Central Nord

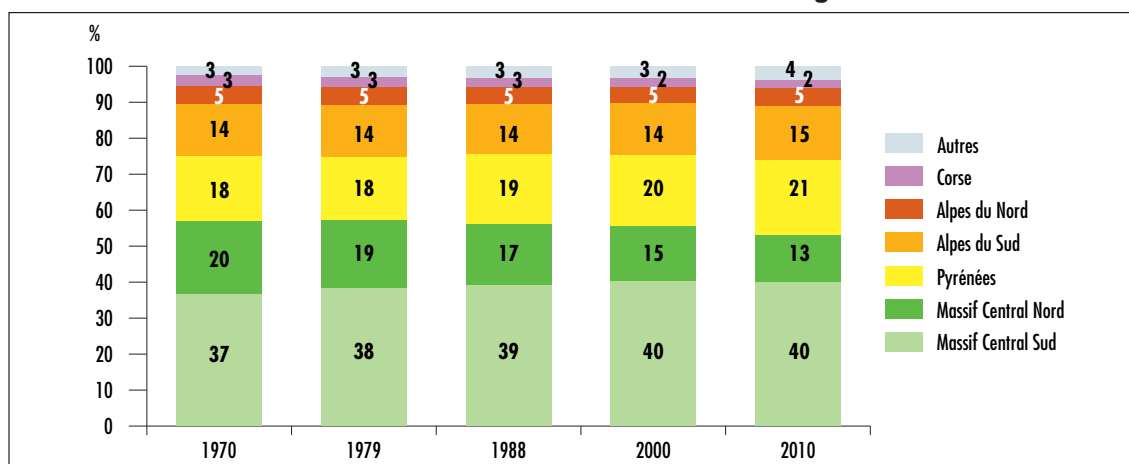
La plupart des principaux massifs élevant des brebis en montagne ont suivi une évolution analogue à la moyenne de la montagne française (tableau 50 et graphique 79). On notera cependant la situation particulière du Massif Central Nord dont le cheptel de brebis (essentiellement des brebis nourrices) a fortement diminué depuis 1979 (- 36 % entre 1979 et 2010) suivant une tendance similaire à la moyenne nationale de la plaine.

58. Jusqu'en 1980, le marché français était resté protégé de la concurrence étrangère. Les importations de viande ovine du Royaume-Uni, de Nouvelle-Zélande et d'Irlande ont considérablement augmenté entre 1980 et 1990

(GraphAgri 2010). La prime compensatrice ovine n'a pas suffi, durant cette période, à compenser la chute des prix à la production.

Graphique 78

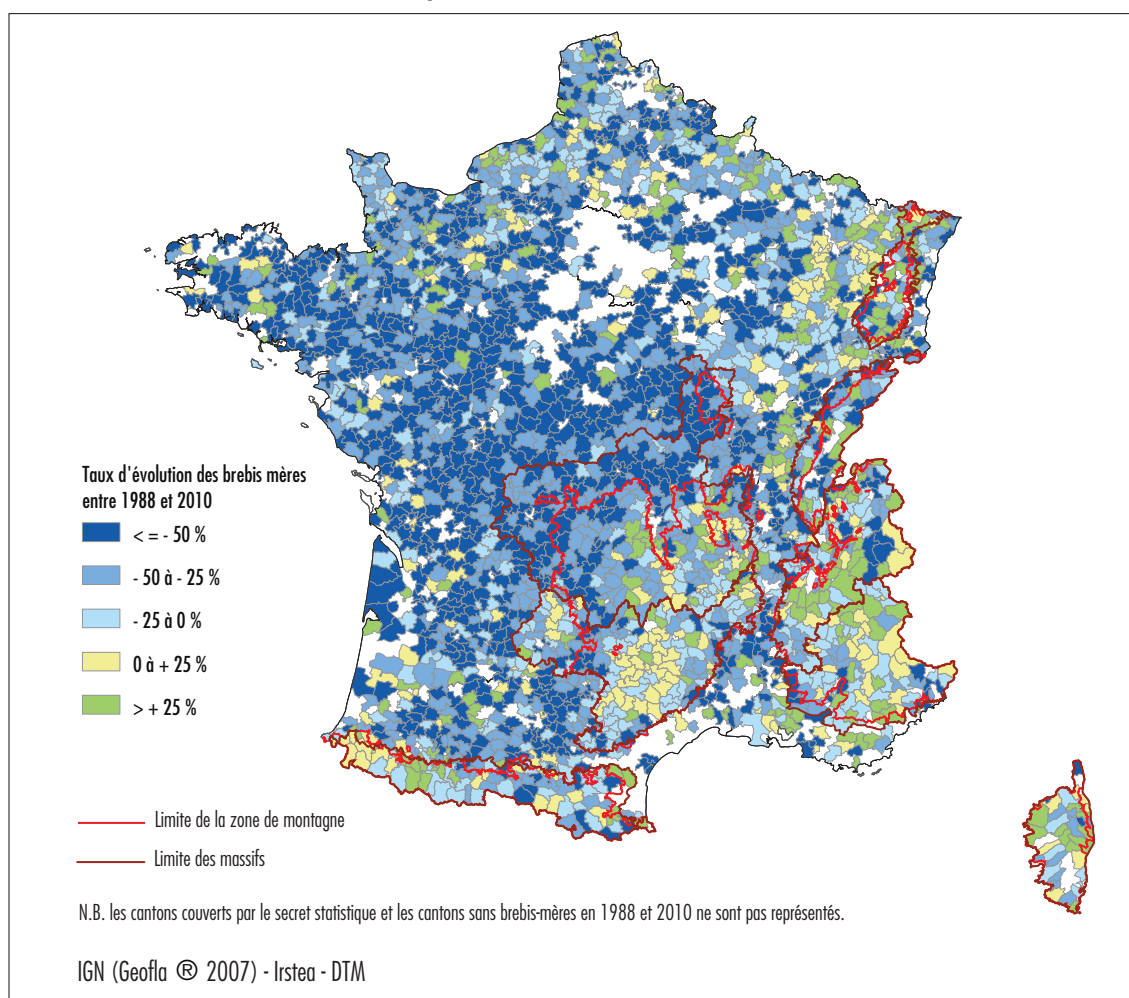
Part des massifs dans le nombre de brebis de la zone de montagne entre 1970 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 15

Évolution des effectifs de brebis par canton entre 1988 et 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

Tableau 50

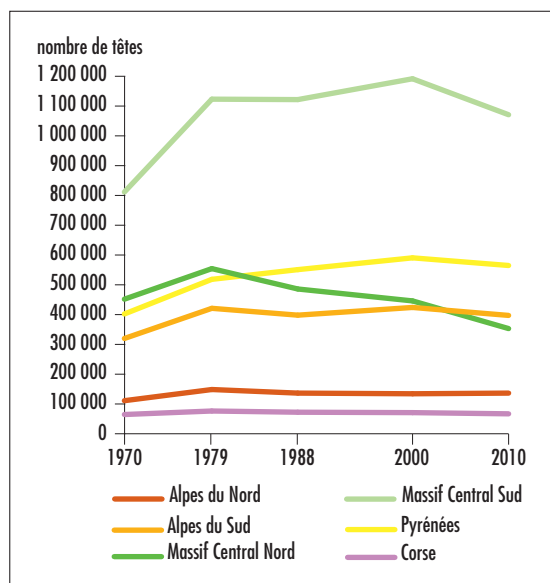
Évolution entre 1970 et 2010 du cheptel de brebis de montagne selon les principaux massifs

Brebis-mères	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970- 1988	1988- 2010	1970- 2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
Alpes	+ 24,1	- 0,2	+ 23,9	+ 3,2	- 0,7	+ 0,4	- 0,4	+ 1,2	+ 0,0	+ 0,5
Alpes du Nord	+ 22,9	+ 0,0	+ 22,9	+ 3,3	- 0,9	- 0,1	+ 0,2	+ 1,2	+ 0,0	+ 0,5
Alpes du Sud	+ 24,5	- 0,2	+ 24,2	+ 3,1	- 0,6	+ 0,5	- 0,6	+ 1,2	+ 0,0	+ 0,5
Massif Central	+ 27,3	- 11,4	+ 12,7	+ 3,2	- 0,5	+ 0,2	- 1,4	+ 1,3	- 0,6	+ 0,3
Massif Central Nord	+ 7,6	- 27,3	- 21,8	+ 2,3	- 1,5	- 0,7	- 2,3	+ 0,4	- 1,4	- 0,6
Massif Central Sud	+ 38,3	- 4,5	+ 32,0	+ 3,7	+ 0,0	+ 0,5	- 1,1	+ 1,8	- 0,2	+ 0,7
Pyrénées	+ 37,0	+ 2,5	+ 40,5	+ 2,9	+ 0,7	+ 0,6	- 0,4	+ 1,8	+ 0,1	+ 0,9
Corse	+ 12,0	- 7,4	+ 3,6	+ 1,9	- 0,6	- 0,2	- 0,6	+ 0,6	- 0,4	+ 0,1

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 79

Évolution des brebis-mères (nombre de têtes) dans les zones de montagne des principaux massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.3.2 Les brebis nourrices

La montagne regroupe plus du quart des exploitations élevant des brebis nourrices et plus du tiers du cheptel

L'effectif de brebis nourrices en 2010 dépasse 1,4 million de brebis en montagne, élevées dans un peu plus de 13 000 exploitations. Avec plus du quart (26 %) des exploitations françaises ayant des brebis nourrices et le tiers (34 %) du cheptel de brebis nourrices en 2010, le poids de la zone de montagne est important. Il s'est d'ailleurs nettement renforcé depuis 1988 (respectivement 18 % des exploitations et 27 % pour les brebis nourrices). Le tableau 51 et le graphique 80 montrent que les cheptels de brebis nourrices de montagne ont mieux résisté qu'en plaine entre 1988 et 2000, mais la réduction est prononcée depuis 2000 (- 16 %).

Tableau 51

Évolution du cheptel de brebis nourrices entre 1988 et 2010 par zones

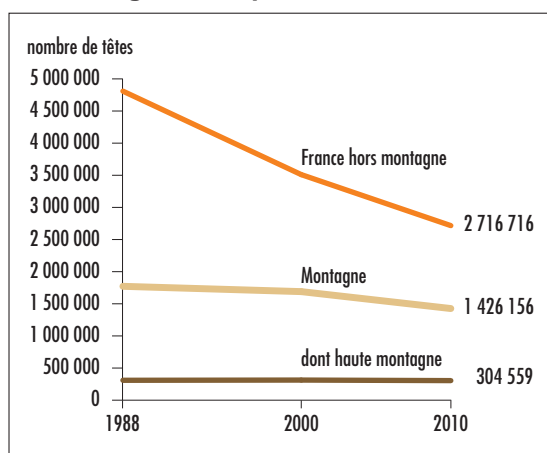
Brebis-mères nourrices	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)		
	1988-2000	2000-2010	1988-2010
%			
France métropolitaine	- 21,0	- 20,3	- 37,0
Montagne	- 4,7	- 15,6	- 19,5
dont haute montagne	+ 1,1	- 2,7	- 1,6
France hors montagne	- 27,0	- 22,6	- 43,5

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Des tailles de troupeau nettement plus importantes en montagne...

La taille moyenne des exploitations élevant des brebis nourrices est plus élevée en montagne qu'en plaine : elle atteint en 2010 près de 110 brebis nourrices par exploitation, soit en moyenne 35 brebis de plus qu'en plaine (graphique 81). En montagne, une exploitation ovins-viande sur deux a disparu entre 1988 et 2010 (- 53 %) ; le rythme de disparition a été encore plus fort en plaine (- 71 %).

Graphique 80
Évolution du cheptel de brebis nourrices (nombre de têtes) entre 1988 et 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

... et encore plus importantes en haute montagne

Globalement, le cheptel de brebis nourrices a mieux résisté en haute montagne (il avait même un peu progressé entre 1988 et 2000).

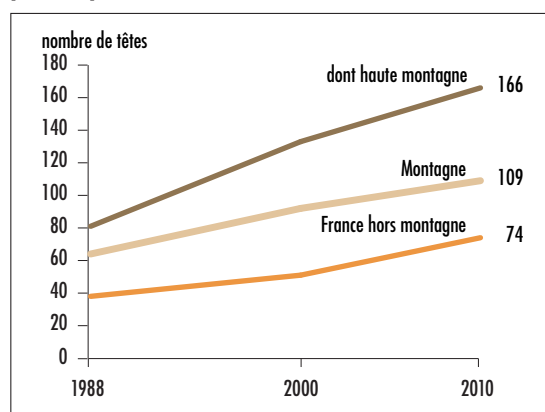
Graphique 81
Évolution du nombre de brebis nourrices par exploitation entre 1988 et 2010

Mais le rythme de disparition des exploitations ovins-viande a été semblable à celui de la montagne française (- 52 % entre 1988 et 2010). Il en résulte une taille moyenne par exploitation qui a progressé plus vite qu'en montagne pour atteindre 166 brebis nourrices par exploitation en 2010, soit le double par rapport à 1988.

Les Alpes du Sud regroupent plus du quart du cheptel de brebis nourrices de montagne

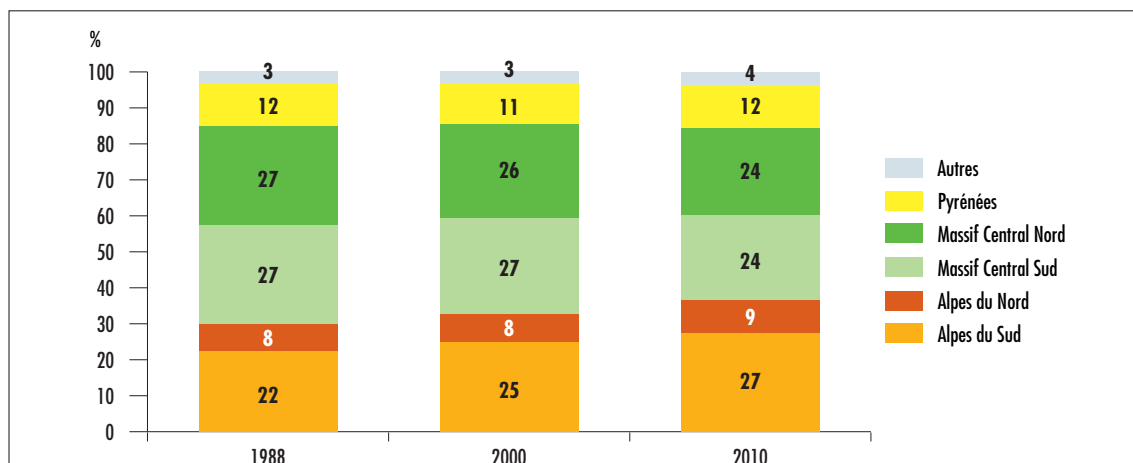
En 2010, le Massif Central regroupe près de la moitié (48 %) des brebis nourrices de la zone de montagne française, réparties de façon égale entre le nord et le sud, tandis que les Alpes du Sud rassemblent plus du quart des brebis nourrices (27 %) (graphique 82). Le poids du Massif Central, aussi bien au nord qu'au sud, s'effrite depuis 1988 où il représentait 54 % des brebis nourrices.

Graphique 81
Évolution du nombre de brebis nourrices par exploitation entre 1988 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 82
Part des massifs dans le nombre de brebis nourrices de la zone de montagne entre 1988 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les brebis nourrices perdent du terrain dans le Massif Central

Entre 1988 et 2010, la diminution du cheptel de brebis nourrices dans le Massif Central a ainsi été très marquée, aussi bien au nord (- 29 %) qu'au sud (- 31 %), soit 10 points de réduction de plus par rapport à celle de la

montagne (tableau 52 et graphique 83). Comparativement, le massif des Alpes a beaucoup mieux résisté (- 2 % sur cette même période 1988-2010) même s'il décroche un peu entre 2000 et 2010 (- 6 %). Dans les Pyrénées, l'évolution est assez proche de la moyenne nationale de la montagne.

Tableau 52

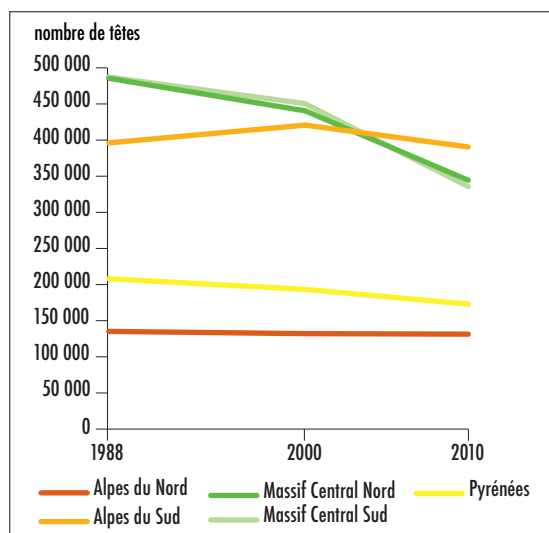
Évolution du cheptel de brebis nourrices entre 1988 et 2010 selon les zones de montagne des massifs

Brebis-mères nourrices	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)		
	1988-2000	2000-2010	1988-2010
		%	
Alpes	+ 4,1	- 5,6	- 1,8
Alpes du Nord	- 2,3	- 0,6	- 2,8
Alpes du Sud	+ 6,2	- 7,2	- 1,4
Massif Central	- 8,4	- 23,7	- 30,1
Massif Central Nord	- 9,3	- 21,8	- 29,1
Massif Central Sud	- 7,5	- 25,5	- 31,1
Pyrénées	- 7,1	- 10,5	- 16,9

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 83

Évolution des brebis nourrices (nombre de têtes) dans les zones de montagne des principaux massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

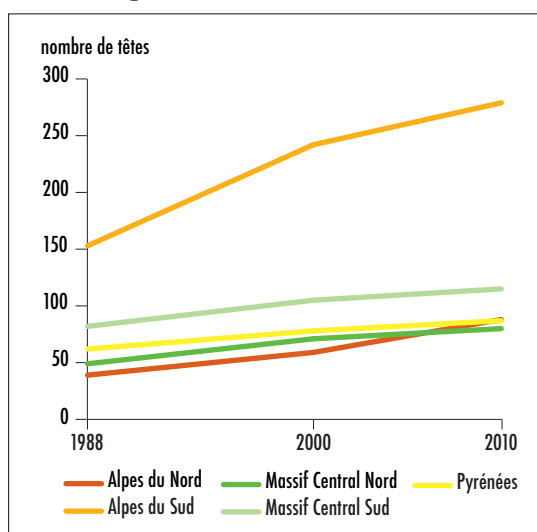
Les Alpes du Sud se démarquent avec près de 280 brebis nourrices en moyenne par exploitation

Pour les exploitations ovins-viande (= élevant des brebis nourrices), le rythme de disparition entre 1988 et 2010 a été assez proche, dans les principaux massifs, de la moyenne nationale de la montagne (- 53 %), un peu plus marqué dans le Massif Central Nord et les Alpes du Nord (- 57 % dans chacun de ces deux massifs) et

moins accusé dans les Pyrénées (- 41 %). Avec une moyenne de près de 280 brebis nourrices par exploitation en 2010, les Alpes du Sud se démarquent nettement des autres massifs. Le Massif Central Sud affiche une moyenne de 115 brebis nourrices tandis que Massif Central Nord, Alpes du Nord et Pyrénées se situent tous trois autour de 80-90 brebis nourrices par exploitation (graphique 84).

Graphique 84

Évolution du nombre de brebis nourrices par exploitation pour les zones de montagne des massifs



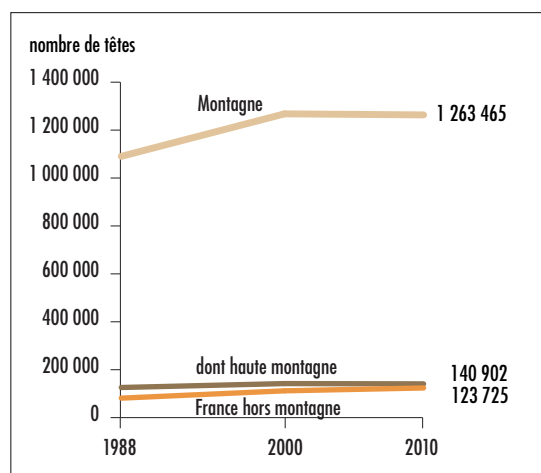
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.3.3 Les brebis laitières

En montagne, presque autant de brebis laitières que de brebis nourrices et 91 % du cheptel national !

L'effectif de brebis laitières en 2010 atteint près de 1,3 million de brebis en montagne (soit presque autant que le cheptel de brebis nourrices), élevées dans 4 700 exploitations. Avec 86 % des exploitations françaises ayant des brebis laitières et 91 % du cheptel de brebis laitières en 2010, la montagne peut presque être considérée comme le domaine exclusif de l'élevage des brebis laitières en France, même si son poids s'effrite un peu depuis 1988 (92 % des exploitations et 93 % des brebis laitières). Le tableau 53 et le graphique 85 montrent que les cheptels de brebis laitières, en forte progression entre 1988 et 2000, marquent le pas depuis 2000, sauf en plaine.

Graphique 85
Évolution du cheptel de brebis laitières (nombre de têtes) entre 1988 et 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 53

Évolution du cheptel de brebis laitières entre 1988 et 2010 par zones

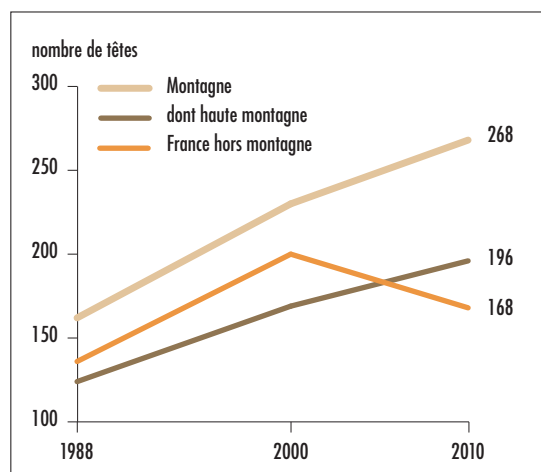
Brebis-mères laitières	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)		
	1988-2000	2000-2010 %	1988-2010
France métropolitaine	+ 17,7	+ 0,5	+ 18,4
Montagne	+ 16,3	- 0,3	+ 15,9
dont haute montagne	+ 13,0	- 0,9	+ 12,1
France hors montagne	+ 37,5	+ 10,6	+ 52,1

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En moyenne, 270 brebis laitières par exploitation en montagne soit 100 de plus qu'en plaine

La taille moyenne des exploitations élevant des brebis laitières est désormais plus élevée en montagne et en haute montagne qu'en plaine : elle y atteint en 2010 respectivement 270 et 200 brebis laitières contre environ 170 brebis en plaine où elle a nettement diminué depuis 2000 (elle était alors de 200 brebis) (graphique 86). Cette évolution de la taille moyenne en plaine est due en particulier à une augmentation du nombre d'exploitations élevant des brebis laitières entre 2000 et 2010 (+ 32 %), alors que le nombre d'exploitations ovins-lait diminuait dans le même temps de - 14 % en montagne et en haute montagne.

Graphique 86
Évolution du nombre de brebis laitières par exploitation entre 1988 et 2010



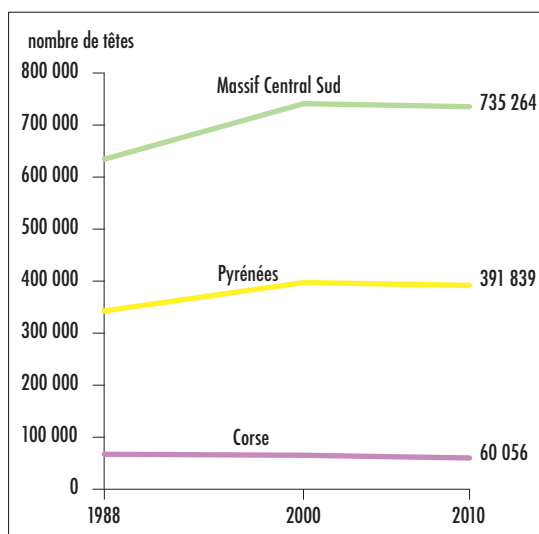
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Massif Central Sud (58 %), Pyrénées (31 %) et Corse concentrent 94 % des brebis laitières en montagne

En 2010, le Massif Central Sud regroupe à lui seul 58 % des brebis laitières de la zone de montagne française, tandis que les Pyrénées rassemblent près du tiers des brebis laitières (31 %). Avec la Corse, ces trois massifs concentrent 94 % du cheptel de brebis laitières de montagne et ces proportions sont quasiment stables depuis 1988 (graphique 87).

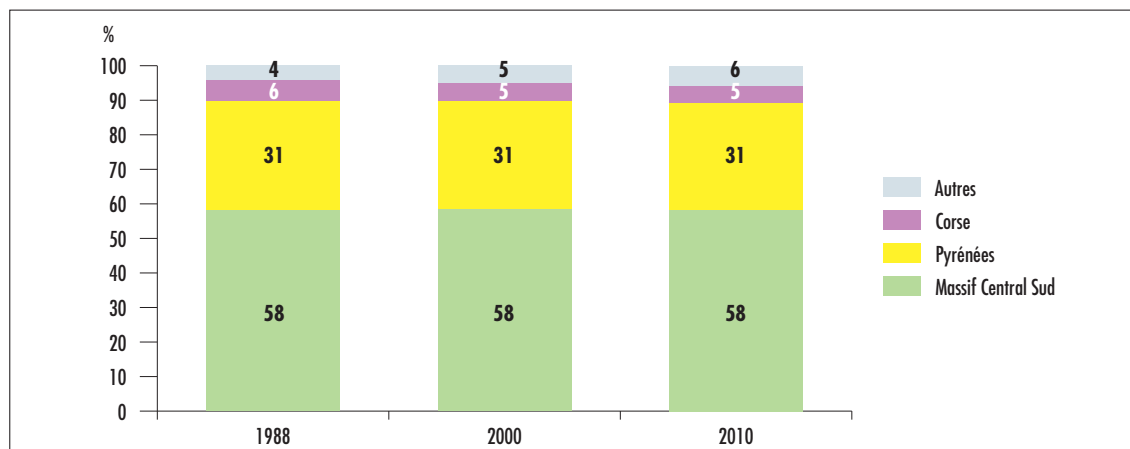
Entre 1988 et 2010, l'évolution du cheptel de brebis laitières dans le Massif Central Sud et les Pyrénées suit la tendance de la montagne française. En revanche, la Corse marque le pas avec une réduction de - 11 % (tableau 54 et graphique 88). Quant aux évolutions impressionnantes dans les Alpes nord et sud et le Massif Central Nord, elles doivent être relativisées par les faibles effectifs en jeu (moins de 10 000 brebis laitières dans chaque cas).

Graphique 88
Évolution des brebis laitières (nombre de têtes) dans les zones de montagne des principaux massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 87
Part des massifs dans le nombre de brebis laitières de la zone de montagne entre 1988 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 54
Évolution du cheptel de brebis laitières entre 1988 et 2010 selon les zones de montagne des massifs

Brebis-mères laitières	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)		
	1988-2000	2000-2010 %	1988-2010
Alpes	+ 64,4	+ 120,1	+ 261,9
Alpes du Nord	+ 62,7	+ 144,0	+ 296,9
Alpes du Sud	+ 65,6	+ 105,0	+ 239,4
Massif Central	+ 17,6	- 0,4	+ 17,2
Massif Central Nord	+ 1 239,4	+ 57,6	+ 2 011,5
Massif Central Sud	+ 16,8	- 0,8	+ 15,9
Pyrénées	+ 15,9	- 1,4	+ 14,3
Corse	- 3,0	- 8,0	- 10,7

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En moyenne 340 brebis laitières par exploitation dans le Massif Central Sud, soit 120 brebis de plus que dans les Pyrénées

Dans les deux principaux massifs concernés, le rythme de diminution des exploitations ovins-lait (= élevant des brebis laitières) entre 1988 et 2010 suit la tendance de la montagne française. La diminution est plus accentuée en Corse (- 46 % d'exploitations élevant des brebis laitières), mais cela ne suffit pas pour que la taille moyenne des exploitations ovins-lait de Corse (près de 180 brebis en 2010) rattrape celle des deux autres massifs : près de 220 brebis laitières par exploitation dans les Pyrénées et 340 dans le Massif Central Sud (soit 125 brebis laitières de plus qu'en 1988) sous l'influence de la filière Roquefort (graphique 89).

4.4. Les caprins

En montagne, 37 % des exploitations caprines mais seulement 24 % du cheptel de chèvres

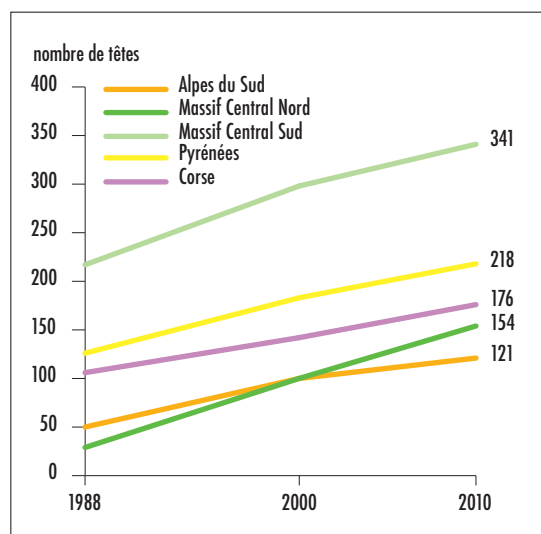
La carte 16 indique la localisation des chèvres en France en 2010. En montagne, elles sont localisées surtout en Corse, dans l'Aveyron, en Ardèche et dans la Drôme.

En 2010, l'effectif est de 232 000 chèvres en montagne élevées par près de 5 400 exploitations. Avec 37 % des exploitations caprines françaises et 24 % du cheptel de chèvres en 2010, le poids de la zone de montagne est important.

En progression depuis 2000, le cheptel caprin de montagne n'a pas rattrapé le niveau de 1979

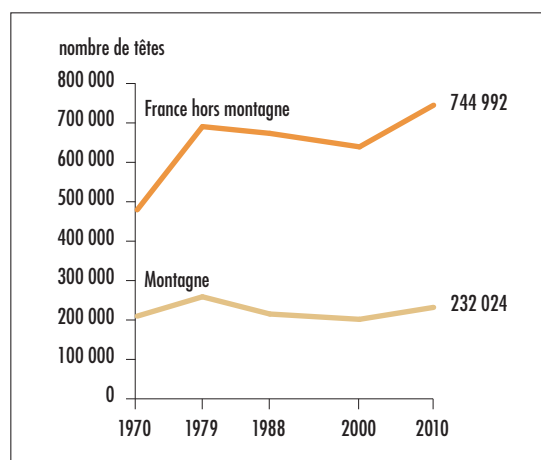
Paradoxalement, ce poids s'est même nettement renforcé en nombre d'exploitations ayant des chèvres depuis 1970 (30 % soit + 7 points)

Graphique 89
Évolution du nombre de brebis laitières par exploitation pour les zones de montagne des massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 90
Évolution du cheptel de chèvres (en nombre de têtes) en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

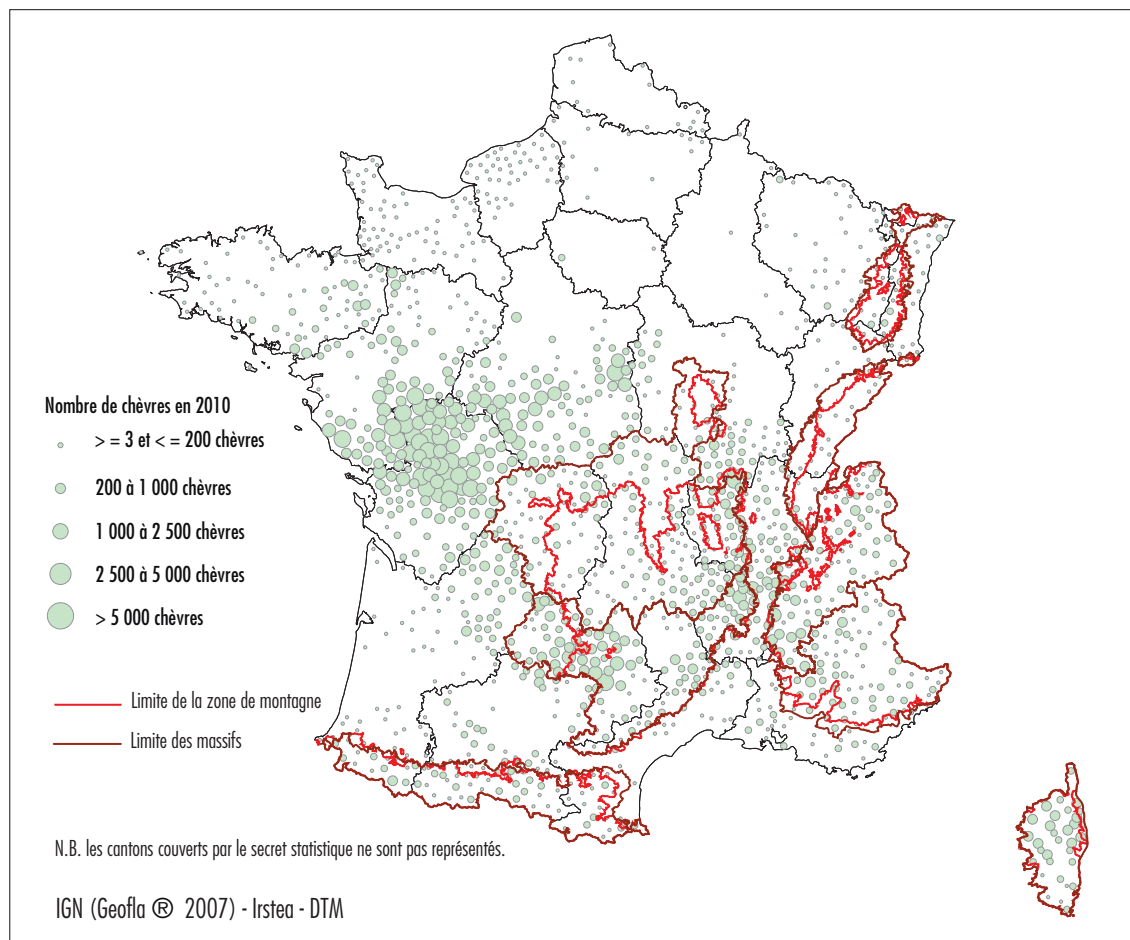
Tableau 55

Évolution du cheptel de chèvres entre 1970 et 2010 par zones

Chèvres	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970-1988	1988-2010	1970-2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
	%									
France métropolitaine	+ 28,9	+ 9,9	+ 41,7	+ 3,6	- 0,7	- 0,5	+ 1,5	+ 1,4	+ 0,4	+ 0,9
Montagne	+ 2,6	+ 7,8	+ 10,6	+ 2,4	- 2,0	- 0,5	+ 1,4	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,3
dont haute montagne	+ 7,7	+ 2,8	+ 10,8	+ 4,1	- 3,2	- 0,1	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,3
France hors montagne	+ 40,4	+ 10,6	+ 55,4	+ 4,1	- 0,3	- 0,4	+ 1,5	+ 1,9	+ 0,5	+ 1,1

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 16
Répartition du cheptel de chèvres par canton en 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

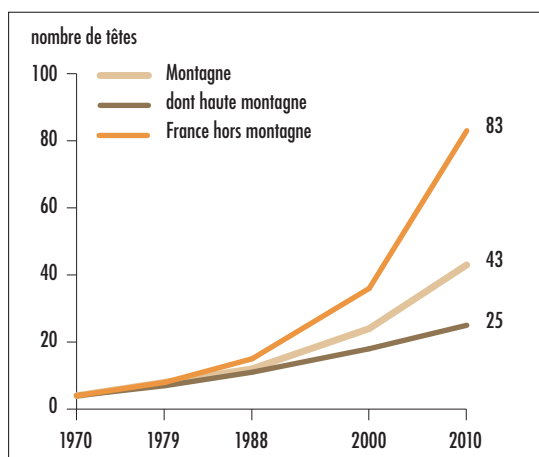
mais pas en cheptel (30 % en 1970, soit - 7 points) malgré un accroissement du cheptel de + 10,6 % entre 1970 et 2010 (tableau 55). Cela est dû à la progression encore plus forte du cheptel caprin au plan national et plus particulièrement en plaine (+ 55 %) surtout marquée durant la décennie 1970-1980 avec une reprise dans les dix dernières années succédant à une régression de 1980 à 2000 (graphique 90). Sous une forme atténuée, la montagne a suivi les mêmes tendances, mais le nombre de chèvres en 2010 reste encore inférieur à l'effectif atteint en 1979.

En moyenne, deux fois plus de chèvres par exploitation en plaine

Ainsi, quand on considère la taille moyenne des exploitations caprines, l'écart s'est considérablement accru entre montagne et plaine. Alors que la taille était identique en 1970 (4 chèvres seulement par exploitation !), elle est désormais de 80 chèvres en plaine contre 40 en montagne (graphique 91), reflétant le degré de spécialisation de ces élevages, notamment en Centre-

Ouest (Régions Poitou-Charentes et Pays de Loire). Cette spécialisation s'est réalisée au prix d'une très forte concentration des élevages

Graphique 91
Évolution du nombre de chèvres par exploitation entre 1970 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

caprins : en plaine le nombre d'exploitations ayant des caprins a été divisé par 13 entre 1970 et 2010 passant de plus de 112 000 à 9 000 (- 92 %) et il a été divisé par 9 en montagne sur cette même période (- 89 %).

C'est surtout sur la période 1988-2010 que le décrochage s'est opéré entre montagne et plaine

Alors que le décrochage en taille moyenne par exploitation est encore peu marqué en 1988 entre exploitations ayant des caprins en montagne et en plaine (respectivement 12 chèvres contre 15), l'écart s'accroît considérablement à partir de 1988. En montagne, après une stagnation du cheptel entre 1988 et 2000, celui-ci s'accroît nettement depuis 2000 tandis que le

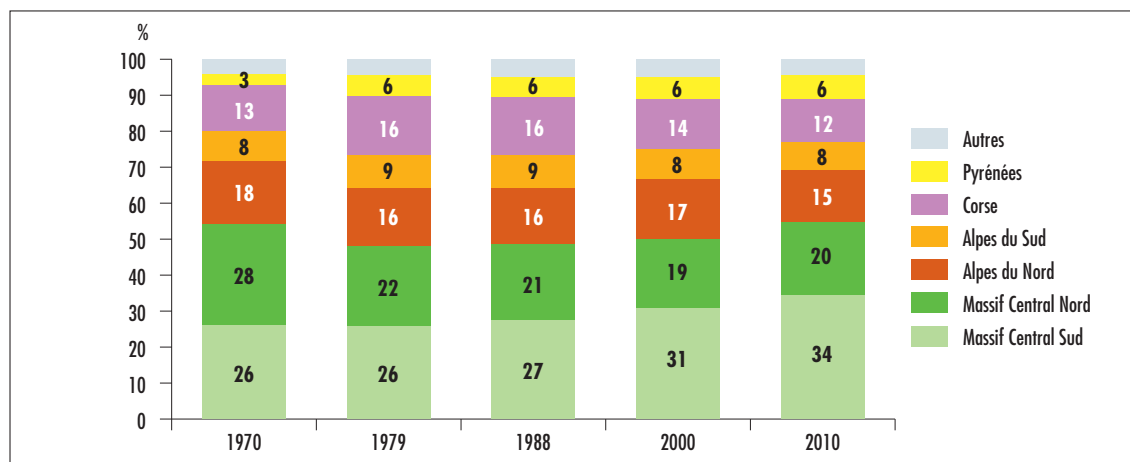
nombre d'élevages caprins continue à se réduire de façon drastique (- 69 % entre 1988 et 2010).

En moyenne, des tailles de troupeau caprin nettement inférieures en haute montagne

L'évolution en haute montagne entre 1970 et 2010 est globalement similaire à celle de la montagne : nombre de chèvres + 10,8 %, nombre d'élevages caprins - 84 %. Mais la croissance du cheptel avait été plus nette entre 1970 et 1979 et la reprise moins marquée entre 2000 et 2010. En moyenne, la taille des élevages caprins reste nettement en deçà : 25 chèvres en 2010 en haute montagne contre 43 en montagne.

Graphique 92

Part des massifs dans le nombre de chèvres de la zone de montagne entre 1970 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 56

Évolution du cheptel de chèvres entre 1970 et 2010 selon les zones de montagne des massifs

Chèvres	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970-1988	1988-2010	1970-2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
Vosges	+ 132,7	+ 33,0	+ 209,6	+ 10,6	- 0,7	+ 1,1	+ 1,6	+ 4,8	+ 1,3	+ 2,9
Jura	+ 158,8	+ 13,3	+ 193,1	+ 9,1	+ 1,8	- 1,8	+ 3,5	+ 5,4	+ 0,6	+ 2,7
Alpes	- 2,2	- 3,1	- 5,3	+ 2,1	- 2,3	- 0,5	+ 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,1
Alpes du Nord	- 9,1	+ 0,7	- 8,4	+ 1,2	- 2,3	+ 0,0	+ 0,1	- 0,5	+ 0,0	- 0,2
Alpes du Sud	+ 12,3	- 9,6	+ 1,5	+ 3,6	- 2,3	- 1,3	+ 0,6	+ 0,6	- 0,5	+ 0,0
Massif Central	- 7,8	+ 21,2	+ 11,8	+ 1,0	- 1,9	- 0,3	+ 2,3	- 0,4	+ 0,9	+ 0,3
Massif Central Nord	- 23,1	+ 3,1	- 20,7	- 0,2	- 2,7	- 1,3	+ 1,9	- 1,4	+ 0,1	- 0,6
Massif Central Sud	+ 8,8	+ 35,1	+ 46,9	+ 2,2	- 1,3	+ 0,4	+ 2,6	+ 0,5	+ 1,4	+ 1,0
Pyrénées	+ 79,6	+ 22,7	+ 120,3	+ 9,3	- 2,4	+ 0,2	+ 1,8	+ 3,3	+ 0,9	+ 2,0
Corse	+ 30,5	- 18,9	+ 5,9	+ 5,2	- 2,1	- 1,7	+ 0,0	+ 1,5	- 0,9	+ 0,1

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

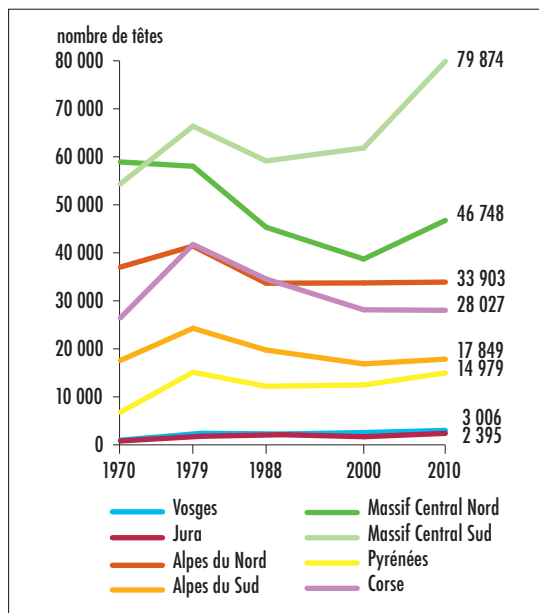
Plus du tiers des chèvres dans le Massif Central Sud mais aussi 12 % en Corse

En 2010, le cheptel caprin est réparti dans la plupart des massifs. Le Massif Central Sud rassemble un peu plus du tiers du cheptel (cf. poids des départements Ardèche et Aveyron) alors que le Massif Central Nord en regroupe 20 % et le massif des Alpes (nord + sud) près du quart. La Corse représente à elle seule 12 % du cheptel caprin, ce qui est remarquable eu égard au poids relatif de ce massif (3 % des exploitations de montagne) (graphique 92).

Forte progression depuis 2000 du cheptel caprin dans le Massif Central Sud

Par rapport à 1970, la progression a été nette dans le Massif Central Sud (+ 47 %) et les Pyrénées (+ 120%) tandis que le cheptel caprin a régressé dans le Massif Central Nord (- 21 %) et les Alpes du Nord où il stagne depuis 1988 (tableau 56 et graphique 93). Les très fortes variations en pourcentage dans les massifs du Jura et des Vosges ne doivent pas masquer le caractère encore « confidentiel » de cet élevage dans ces deux massifs.

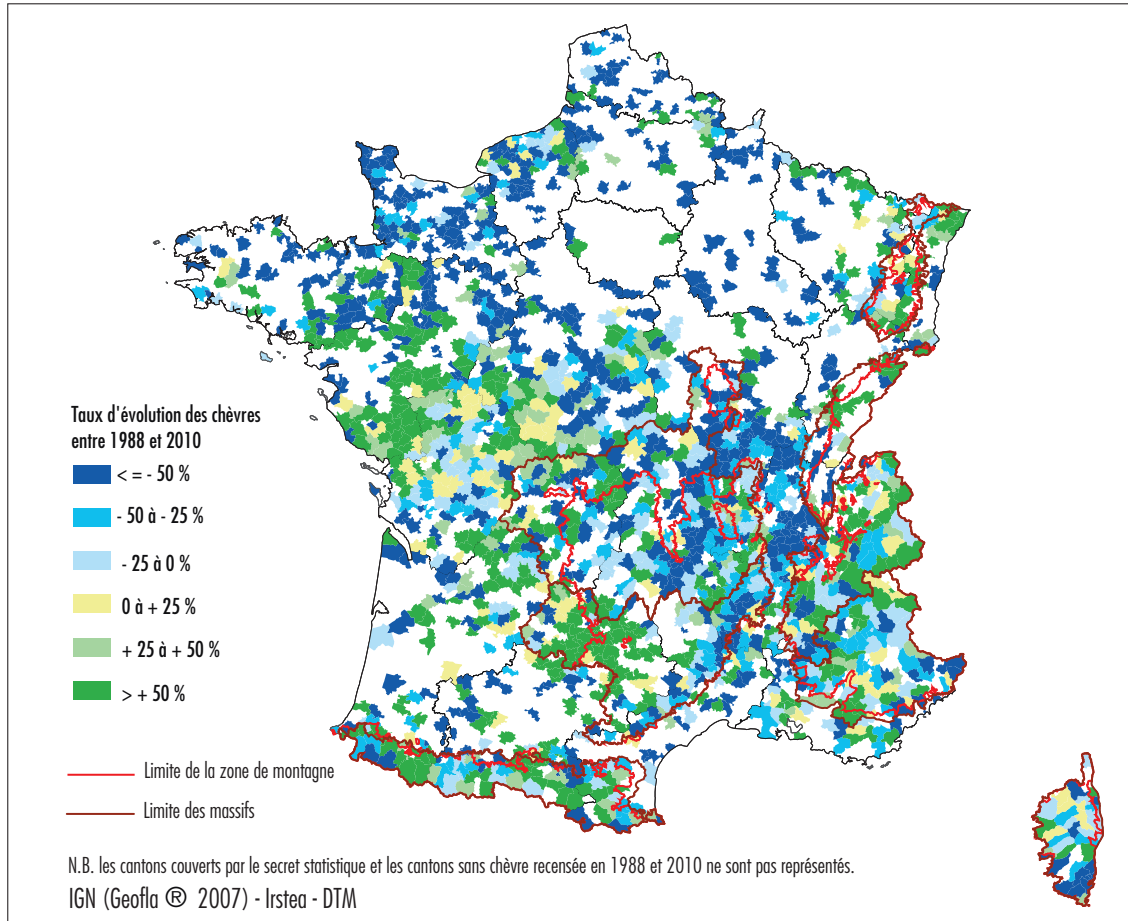
Graphique 93
Évolution des chèvres (en nombre de têtes) dans les zones de montagne des principaux massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 17

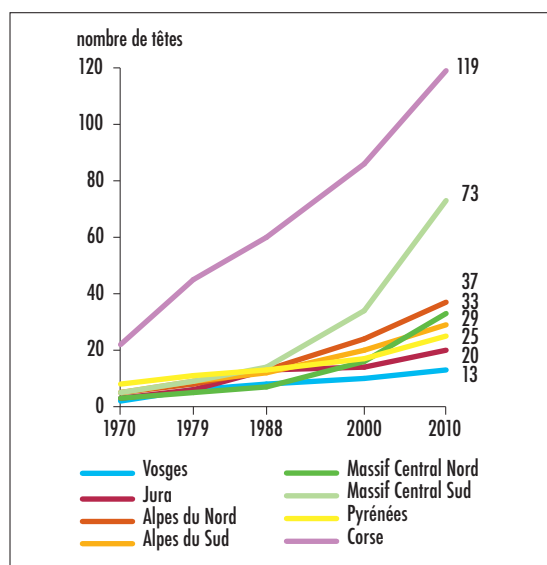
Évolution des effectifs de chèvres par canton entre 1988 et 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

La carte 17 montre notamment un accroissement du cheptel de chèvres entre 1988 et 2010 dans le Massif Central Sud – en particulier dans l'Aveyron et le Lot (mais diminution apparente en Ardèche) – et, dans des massifs plus marginaux, comme les Pyrénées et les Vosges. Les situations sont plus contrastées et variées en Corse et dans les Alpes.

Graphique 94
Évolution du nombre de chèvres par exploitation pour les zones de montagne des massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

120 chèvres par exploitation dans les montagnes de Corse

Avec une moyenne de 120 chèvres par exploitation en 2010, la Corse est de loin le massif où les exploitations caprines ont la plus grande taille moyenne (multipliée par 6 depuis 1970) (graphique 94). Le Massif Central Sud a éga-

lement fortement progressé pour atteindre en 2010 une moyenne de plus de 70 chèvres par élevage. Dans les autres massifs, l'évolution a été moindre et la taille moyenne n'atteint pas 40 chèvres.

4.5. Les équidés

Évalué en UGB, le cheptel des équidés en montagne regroupe 21 % du cheptel national

La carte 18 indique la localisation des différentes catégories d'équidés en France en 2010. Les animaux pour la selle et la course sont fréquents en Basse-Normandie et aussi dans les Pays-de-Loire et en Rhône-Alpes. Les animaux de trait et pour la boucherie se rencontrent notamment dans les Pyrénées, l'Auvergne et la Franche-Comté, tandis que les ânes, mulets et bardots sont présents notamment en Normandie, Ile-de-France, Poitou-Charentes, dans les Alpes du Sud, les Pyrénées, le Massif Central Sud et la Corse.

En 2010, 11 % des exploitations recensées au plan national élèvent des équidés (10 % en plaine et 18 % en montagne) ; en haute montagne, une exploitation sur quatre est concernée (tableau 57). Si le nombre des exploitations ayant des équidés diminue entre 1988 et 2010, leur importance relative s'accroît et ce, quelle que soit la zone considérée – plaine, montagne, haute montagne – avec respectivement 7 %, 12 % et 21 % en 1988.

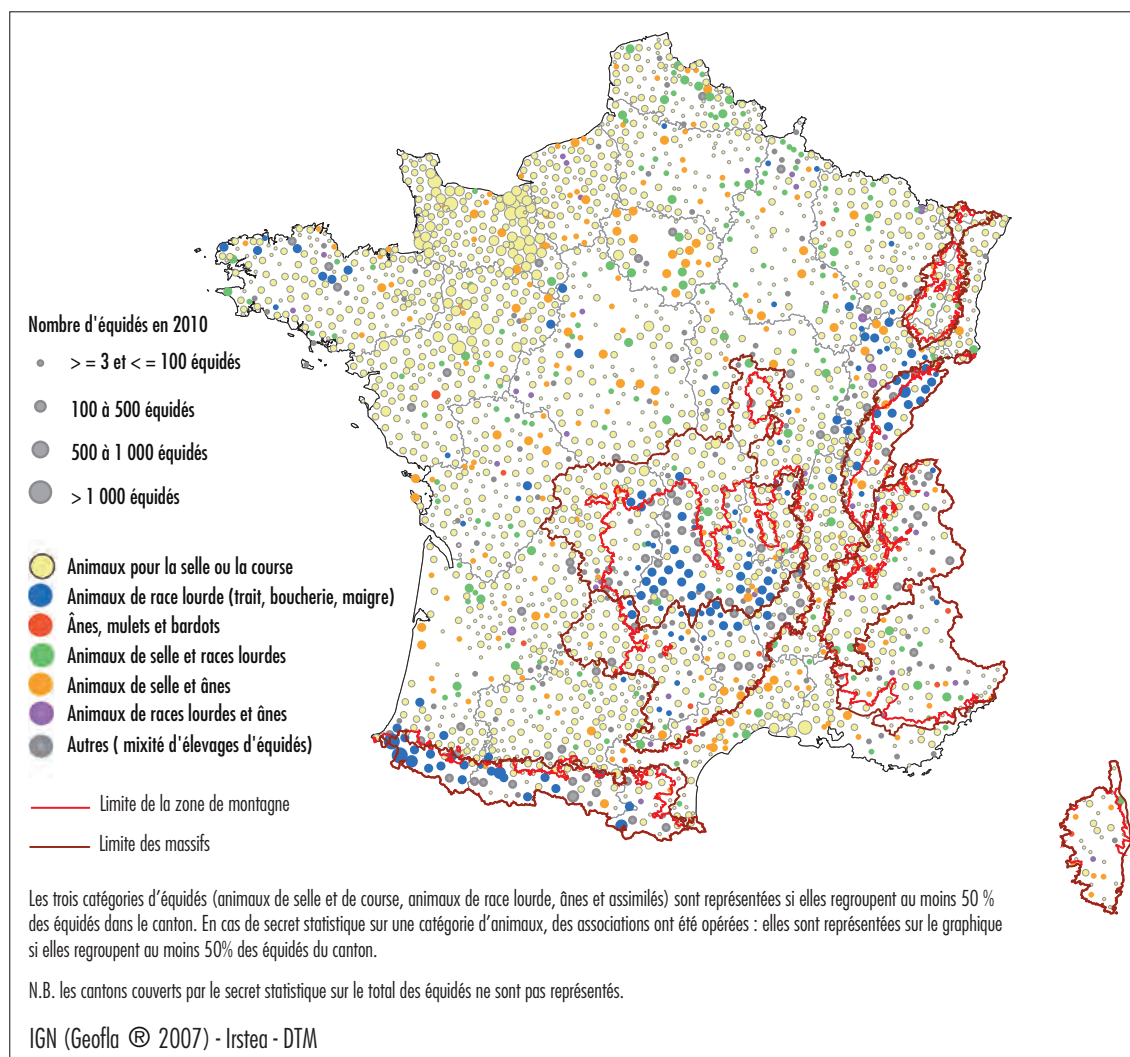
Comme le soulignent Perrot *et al.* (2013), « les très nombreux particuliers, détenteurs d'un ou de quelques chevaux qu'ils ne mettent pas à la reproduction ou qu'ils gardent aux abords de leur domicile, n'entraient pas dans le champ du recensement. De même, des établissements équestres n'ayant pas de statut agricole et conduits sans surfaces ont

Tableau 57
Répartition des équidés en 2010 selon les zones

Zone	Animaux pour la selle ou la course		Animaux de race lourde (trait, boucherie, maigre)		Ânes, mulets et bardots		Total équidés		
	Nb expl	Nb têtes	Nb expl	Nb têtes	Nb expl	Nb têtes	Nb expl	Nb têtes	Nb UGB
France métropolitaine	37 264	338 923	14 600	60 363	11 804	32 572	54 372	431 858	295 556
Montagne	7 330	50 036	5 876	25 405	3 993	11 975	14 385	87 416	62 883
dont haute montagne	622	4 568	708	4 149	536	1 780	1 538	10 497	7 802
France hors montagne	29 934	288 887	8 724	34 958	7 811	20 597	39 987	344 442	232 673

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 18
Répartition du cheptel d'équidés par canton en 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

échappé au recensement »⁵⁹. L'accroissement relatif du poids des exploitations avec des équidés et le nombre de situations qui échappent au recensement expliquent sans doute l'impression répandue chez les agriculteurs de montagne d'une expansion des surfaces pâturées par des chevaux.

Alors que les chevaux et juments pour la selle ou la course sont largement prépondérants en plaine (84 % des effectifs d'équidés en 2010), la répartition est nettement différente en montagne où ces animaux ne représentent que 57 % des équidés tandis que les animaux pour le trait ou la boucherie regroupent 29 % des effectifs et les ânes et mulets 14 % (tableau 57).

Avec 26 % des exploitations ayant des équidés et 21 % des effectifs nationaux (exprimés en UGB) en 2010, la montagne représente donc un poids important.

Un cheptel d'équidés en progression en montagne, mais qui marque le pas depuis 2000

Les évolutions du cheptel d'équidés depuis 1970 montrent une diminution du cheptel en plaine (- 12 %, soit - 0,3 % par an entre 1970 et 2010) qui s'explique notamment par une forte chute entre 1970 et 1979 (près de - 6 % par an), presque compensée cependant par l'augmentation des effectifs de 1979 à 2000, puis par une nouvelle diminution depuis 2000 (- 12 %

59. En rapprochant les effectifs de juments recensées en 2010 des estimations de l'Institut Français du Cheval et de l'équitation, l'Institut de l'élevage indique cependant que les détenteurs de juments semblent avoir été largement

enquêtés, mais que des femelles non mises à la reproduction en 2010 ont pu aussi être comptabilisées dans les juments (Perrot et al., 2013).

Tableau 58

Évolution du cheptel d'équidés entre 1970 et 2010 par zones

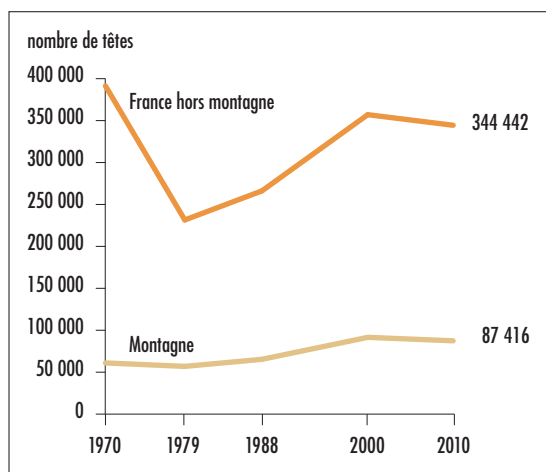
Équidés	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970- 1988	1988- 2010	1970- 2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
France métropolitaine	- 26,7	+ 30,3	- 4,5	- 4,9	+ 1,6	+ 2,6	- 0,4	- 1,7	+ 1,2	- 0,1
Montagne	+ 7,0	+ 33,8	+ 43,2	- 0,8	+ 1,5	+ 2,9	- 0,5	+ 0,4	+ 1,3	+ 0,9
dont haute montagne	- 13,3	+ 5,5	- 8,6	- 3,2	+ 1,7	+ 1,9	- 1,7	- 0,8	+ 0,2	- 0,2
France hors montagne	- 32,0	+ 29,4	- 12,0	- 5,7	+ 1,6	+ 2,5	- 0,4	- 2,1	+ 1,2	- 0,3

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

(tableau 58 et graphique 95). En montagne, l'évolution a été comparable mais la régression entre 1970 et 1979 beaucoup moins marquée (- 0,8 % par an), d'où, au final, une progression

sensible du cheptel depuis 1970 (+ 43 %). En haute montagne, le profil d'évolution se rapproche davantage de celui de la plaine avec une diminution accusée entre 2000 et 2010.

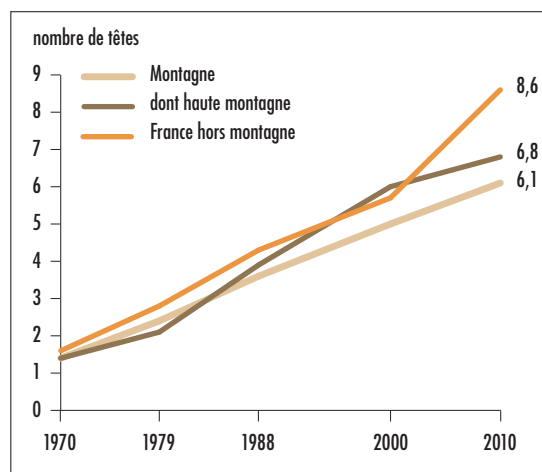
Graphique 95

Évolution du cheptel d'équidés (en nombre de têtes) en montagne et en plaine

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Alors que la taille moyenne par élevage était très proche en 1970 en montagne comme en plaine (1,4-1,5 équidés), celle-ci s'est considérablement accrue pour atteindre 6 équidés en montagne et 8 en plaine en 2010 (7 en haute montagne), en lien avec une forte chute des « exploitations » avec équidés (nombre divisé par trois en montagne entre 1970 et 2010 et par plus de six en plaine) (graphique 96). Cette taille moyenne recouvre une certaine hétérogénéité selon le type d'équidés : ainsi, en 2010 en montagne, 72 % des exploitations ayant des ânes (ou assimilés) élèvent moins de 3 UGB équidés contre 50 % dans le cas d'animaux de race lourde ou 57 % pour des animaux de selle ou de course (tableau 59).

Graphique 96

Évolution du nombre d'équidés par exploitation entre 1970 et 2010

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les chevaux pour la selle et la course dominant en montagne, mais on note aussi des chevaux de race lourde dans les Pyrénées, des ânes et mulets dans les Alpes du Sud et en Corse

Le Massif Central regroupe près de la moitié des équidés de montagne. Avec les Alpes du Nord et les Pyrénées, cette proportion atteint 80 % en 2010 (graphique 97). Si le Massif Central reflète bien les moyennes de la montagne française, dans les Pyrénées les animaux de race lourde représentent près de la moitié des équidés (48 %) en 2010, tandis que les chevaux et juments pour la selle et la course sont prédominants dans les montagnes des Vosges (81 % des équidés), de la Corse (73 %)

Tableau 59

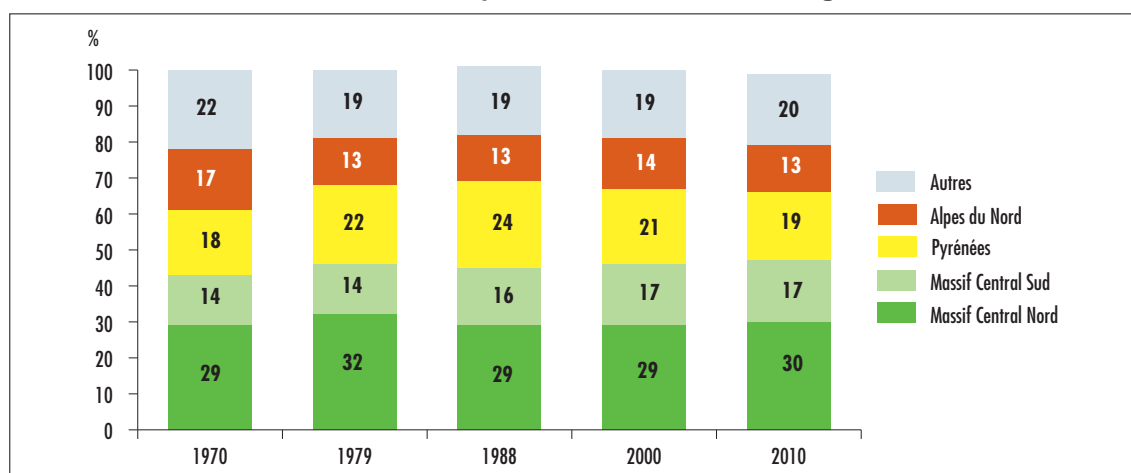
Répartition des exploitations avec équidés et taille moyenne de cheptel par exploitation selon le type d'équidés en 2010 en montagne et en plaine

Zone	En % des exploitations par type d'équidés et en nombre de têtes par exploitation	Animaux pour la selle ou la course		Animaux de race lourde (trait, boucherie, maigre)		Ânes, mulets et bardots	
		% expl.	Effectif moyen	% expl.	Effectif moyen	% expl.	Effectif moyen
Montagne	moins de 3 UGB équidés	57	2	50	2	72	2
	de 3 de 10 UGB équidés	28	6	39	5	20	5
	10 UGB équidés	15	27	11	16	8	6
	Ensemble	100	7	100	4	100	3
France hors montagne	moins de 3 UGB équidés	52	2	50	2	70	2
	de 3 de 10 UGB équidés	29	7	37	4	20	4
	10 UGB équidés	19	34	13	13	10	5
	Ensemble	100	10	100	4	100	3

N.B. une même exploitation peut élever plusieurs types d'équidés.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 97

Part des massifs dans le nombre d'équidés de la zone de montagne entre 1970 et 2010


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

et du massif alpin (70 %). Les ânes et mulets sont bien représentés dans les Alpes du Sud (23 % des équidés) et la Corse (25 % des équidés en 2010 ; ils représentaient même 41 % en 1988).

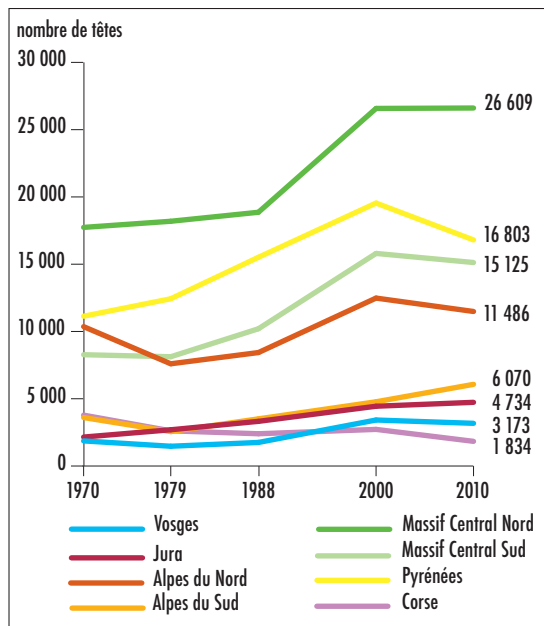
En Corse, forte baisse des effectifs d'équidés (population d'ânes divisée par deux)

Par rapport aux moyennes de la montagne française, les évolutions les plus marquantes concernent le Massif Central Sud (+ 83 % entre 1970 et 2010) et le Jura (+ 120 % mais

avec un faible effectif en 1970 : 5 % des UGB équines) mais aussi à l'opposé la Corse (- 51,5 % des effectifs) (tableau 60 et graphique 98). L'évolution de la taille moyenne des élevages d'équidés dans les principaux massifs suit la tendance nationale (graphique 99).

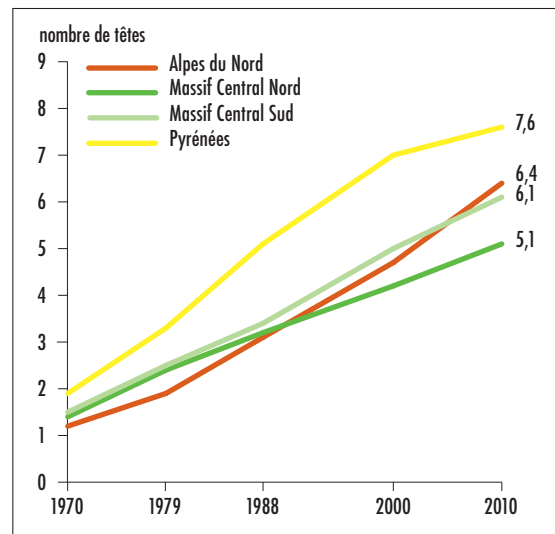
La carte 19 montre une diminution apparente en Corse tandis que le cheptel d'équidés semble progresser sensiblement dans le Massif Central (Auvergne, Limousin, Aveyron, Lot), dans le massif vosgien et dans les Alpes du Sud (mais avec des effectifs encore limités).

Graphique 98
Évolution des équidés (en nombre de têtes)
 dans les zones de montagne des principaux massifs



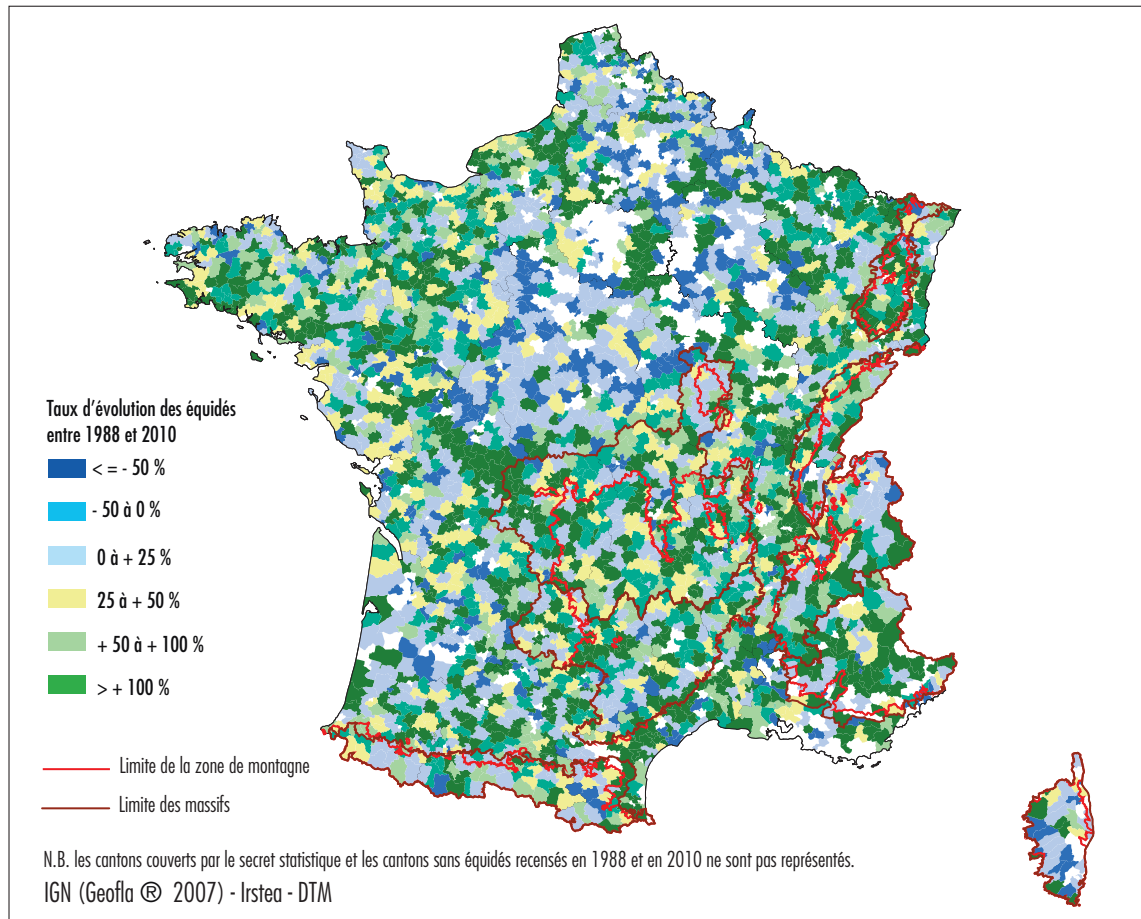
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 99
Évolution du nombre d'équidés
 par exploitation pour les zones de montagne des massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Carte 19
Évolution des effectifs d'équidés par canton entre 1988 et 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

Tableau 60

Évolution du cheptel d'équidés entre 1970 et 2010 selon les zones de montagne des massifs

Équidés	Évolution de l'effectif (nombre de têtes)			Rythmes annuels d'évolution						
	1970- 1988	1988- 2010	1970- 2010	1970 à 1979	1979 à 1988	1988 à 2000	2000 à 2010	1970 à 1988	1988 à 2010	1970 à 2010
%										
Vosges	- 6,1	+ 81,1	+ 70,0	- 2,6	+ 2,0	+ 5,7	- 0,7	- 0,3	+ 2,7	+ 1,3
Jura	+ 54,3	+ 42,6	+ 120,0	+ 2,5	+ 2,3	+ 2,5	+ 0,6	+ 2,4	+ 1,6	+ 2,0
Alpes	- 14,5	+ 47,1	+ 25,8	- 3,5	+ 1,8	+ 3,1	+ 0,2	- 0,9	+ 1,8	+ 0,6
Alpes du Nord	- 18,6	+ 36,2	+ 10,9	- 3,4	+ 1,2	+ 3,3	- 0,8	- 1,1	+ 1,4	+ 0,3
Alpes du Sud	- 2,7	+ 73,2	+ 68,5	- 3,7	+ 3,6	+ 2,6	+ 2,4	- 0,2	+ 2,5	+ 1,3
Massif Central	+ 11,7	+ 43,6	+ 60,5	+ 0,1	+ 1,1	+ 3,2	- 0,2	+ 0,6	+ 1,7	+ 1,2
Massif Central Nord	+ 6,3	+ 41,1	+ 50,0	+ 0,3	+ 0,4	+ 2,9	+ 0,0	+ 0,3	+ 1,6	+ 1,0
Massif Central Sud	+ 23,3	+ 48,3	+ 82,8	- 0,2	+ 2,6	+ 3,7	- 0,4	+ 1,2	+ 1,8	+ 1,5
Pyrénées	+ 39,3	+ 8,3	+ 50,9	+ 1,2	+ 2,5	+ 1,9	- 1,5	+ 1,9	+ 0,4	+ 1,0
Corse	- 36,6	- 23,5	- 51,5	- 4,0	- 1,0	+ 1,1	- 3,9	- 2,5	- 1,2	- 1,8

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

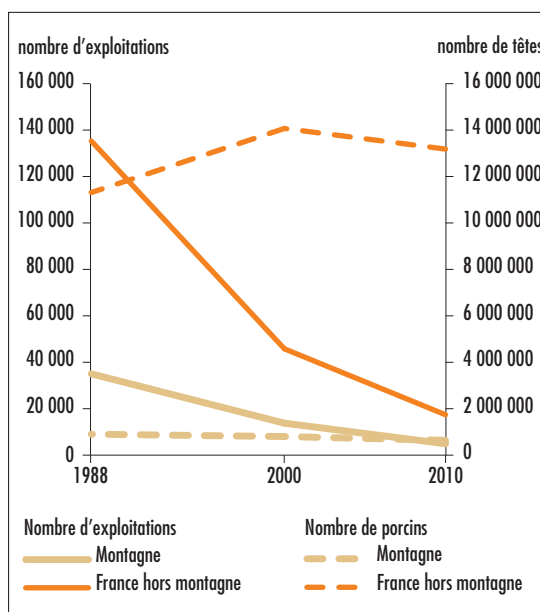
4.6. Autres cheptels

4.6.1 Les porcs

Des restructurations très importantes de l'élevage porcin en montagne et surtout en plaine

Alors qu'en plaine le cheptel porcin a augmenté de +24 % entre 1988 et 2000, l'évolution a été différente en montagne et en haute montagne avec une diminution respective de - 11 % et - 17 % (tableau 61 et graphique 100). Cette régression s'est poursuivie en montagne sur la période 2000-2010 et a touché également la plaine. Dans le même temps, la disparition des exploitations a été très importante : entre 1988 et 2010, - 86 % en montagne, soit un rythme semblable à la plaine (- 87 %). Les restructurations ont donc été très fortes sur cette période 1988-2010, la taille moyenne des cheptels ayant été multipliée par 9 en plaine et par 5 en montagne ! En plaine, en 2010, seulement 10 % des exploitations porcines élèvent plus de 2 000 porcs mais elles rassemblent près de la moitié (47 %) du cheptel porcin, tandis que ces proportions sont respectivement de 1 % et 19 % en montagne (graphique 101). C'est dans les montagnes du massif du Jura et du Massif Central Sud qu'on trouve les élevages les plus importants (respectivement 300 et 260 porcs en moyenne par exploitation).

Graphique 100
Évolution des élevages de porcs en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

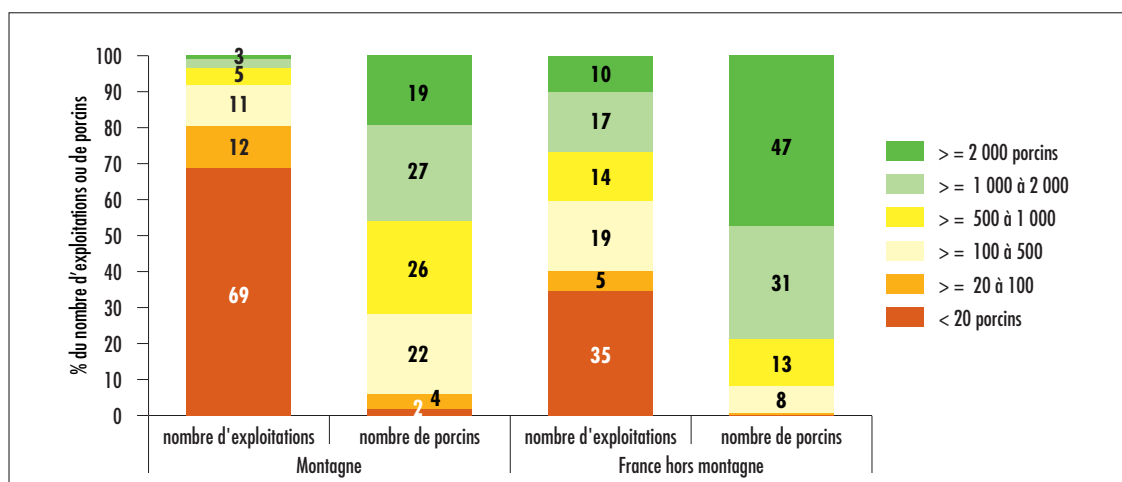
Tableau 61

Évolution des élevages et des cheptels porcins entre 1988 et 2010 selon les zones

Élevages porcins		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de porcins par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 61	- 64	- 86		
	dont haute montagne	- 54	- 60	- 82		
	France hors montagne	- 66	- 62	- 87		
Nombre de têtes	Montagne	- 11	- 21	- 29	26	130
	dont haute montagne	- 17	- 15	- 29	14	55
	France hors montagne	+ 24	- 6	+ 17	84	758

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

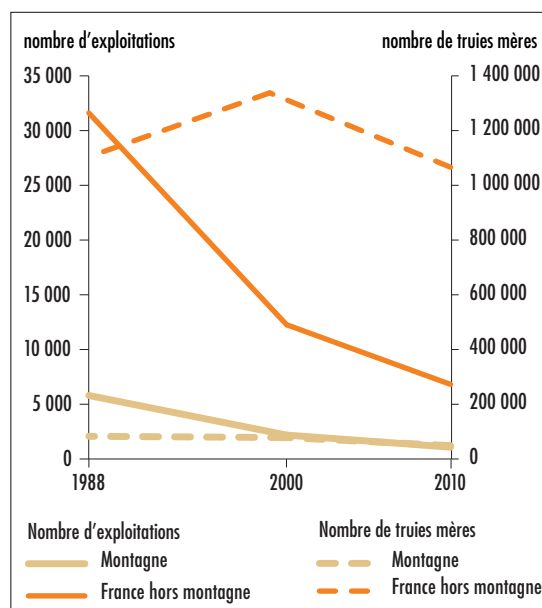
Graphique 101

Répartition des exploitations porcines et du cheptel porcine en fonction de la taille de l'atelier porcine en 2010 en montagne et en plaine

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Des évolutions semblables peuvent être mises en évidence pour le cheptel de truies où le cheptel a cependant mieux résisté en montagne et en surtout en haute montagne (progression de + 3 %) entre 1988 et 2000 (tableau 62 et graphique 102). En plaine, en 2010, un quart des exploitations (24 %) élèvent plus de 200 truies-mères et rassemblent plus de la moitié (56 %) du cheptel de truies, tandis qu'en montagne ces proportions sont respectivement de 4 % et 31 % (graphique 103). On retrouve parmi les massifs où cet élevage est le plus important, les massifs du Jura et le Massif Central Sud (63 à 72 truies en moyenne) mais aussi le Massif Central Nord (64 truies en moyenne par exploitation).

Graphique 102

Évolution des élevages de truies mères en montagne et en plaine

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

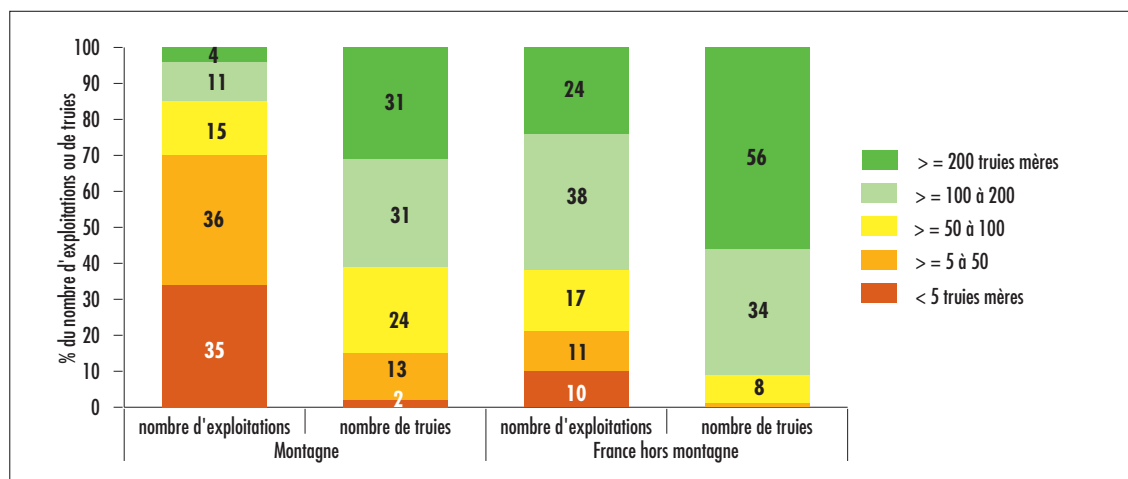
Tableau 62

Évolution des élevages et du cheptel de truies entre 1988 et 2010 selon les zones

Élevages de truies		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de truies par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 62	- 50	- 81		
	dont haute montagne	- 60	- 37	- 75		
	France hors montagne	- 61	- 44	- 78		
Nombre de têtes	Montagne	- 6	- 38	- 41	14	45
	dont haute montagne	+ 3	- 15	- 13	8	27
	France hors montagne	+ 21	- 20	- 3	35	156

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 103

Répartition des exploitations et du cheptel de truies-mères en fonction de la taille de l'atelier truies en 2010 en montagne et en plaine

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.6.2 Les volailles**De fortes restructurations dans les élevages de volailles en montagne**

Ce sont les élevages de poules pondeuses pour la production d'œufs de consommation qui sont, et de loin, les plus répandus en montagne (92 % des élevages ayant des volailles en 2010) (tableau 63). Si, globalement, l'effectif de volailles se maintient à peu près en montagne depuis 1988 (- 5 %, soit 11 millions de têtes en 2010), le nombre d'élevages ayant des volailles a chuté de - 78 % entre 1988 et 2010 en montagne (et jusqu'à - 95 % pour les élevages de poulettes où la restructuration a été radicale, la taille moyenne passant de 90 poulettes en 1988 à près de 1 400 en 2010). La taille moyenne des élevages de poulets de chair est passée de 100 à plus de 500 de 1988 à 2010. Des évolutions semblables peuvent être notées pour les dindes et dindons et, à un degré

moindre, pour les pintades. Les effectifs globaux de canards (à rôtir ou à gaver) sont en expansion.

En haute montagne, encore des élevages familiaux de poules pondeuses

Pour les **poules pondeuses** en vue de la production d'œufs de consommation, la phase d'expansion entre 1988 et 2000 en plaine n'a pas vraiment affecté la montagne (repli de l'effectif de - 11%) et encore moins la haute montagne (- 57%) (tableau 64 et graphique 104). La crise de la grippe aviaire en 2006 (GraphAgri 2010) a relativement épargné la production d'œufs de consommation (baisse du cheptel de poules pondeuses de - 3% seulement en plaine entre 2000 et 2010) mais le rythme de diminution du cheptel de poules n'a pas faibli en montagne (- 18%). Si la restructuration des exploitations élevant des poules pondeuses a été très forte en plaine (taille

Tableau 63

Évolution des élevages de volailles en montagne entre 1988 et 2010

Volailles Effectif présent le jour de l'enquête (ou au 1 ^{er} novembre)	Exploitations en ayant				Effectifs (nombre de têtes)			
	1988	2000	2010	Évolution 1988-2010 %	1988	2000	2010	Évolution 1988-2010 %
Poules pondeuses (œufs de consommation)	101 622	49 131	20 681	- 80	2 866 490	2 549 769	2 094 638	- 27
Poules pondeuses (œufs à couver)	97	98	168	+ 73	71 068	99 585	114 425	+ 61
Poulettes	11 068	3 129	551	- 95	991 844	779 579	746 965	- 25
Poulets de chair et coqs	51 126	26 887	9 028	- 82	4 905 134	4 786 728	4 793 101	- 2
Dindes et dindons	10 985	5 587	1 270	- 88	882 237	1 231 627	607 004	- 31
Pintades	6 671	3 549	1 108	- 83	779 626	609 298	431 956	- 45
Canards à rôtir	} 27 703	12 461	3 652	} - 84	} 646 755	481 589	274 956	} + 29
Canards à gaver		2 544	692			355 790	557 466	
Oies (à rôtir, à gaver)	7 454	4 935	1 837	- 75	52 336	42 904	19 875	- 62
Pigeons, cailles	9 257	4 408	1 004	- 89	394 895	197 767	275 814	- 30
Autruches	////	////	14		////	////	601	
Autres volailles pour la ponte	////	////	s		////	////	s	
Autres volailles	////	////	s		////	////	s	
Total volailles	104 690	52 162	22 562	- 78	11 590 385	11 134 636	10 956 009	- 5

//// : non disponible ; s : secret statistique

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

moyenne passant de moins de 100 à plus de 800 poules par atelier), elle a été plus atténuée en montagne où la taille moyenne reste de 100 poules en 2010 et, surtout, en haute montagne qui reste dominée par des élevages de type familial avec une taille moyenne très faible (14 poules) qui n'a d'ailleurs pas évolué entre 1988 et 2010 malgré la disparition de 78 % des exploitations. Les ateliers de plus de 1 000 poules pondeuses sont rares, aussi bien en

montagne (0,6 % des élevages de poules pondeuses en 2010) qu'en plaine (3,4 %), mais ils regroupent respectivement 85 % et 98 % des effectifs de poules pondeuses en montagne et en plaine (graphique 105). C'est dans les montagnes des Alpes du Nord (cf. Drôme en particulier) que les élevages ont la taille moyenne la plus grande (300 poules en moyenne par exploitation en ayant).

Tableau 64

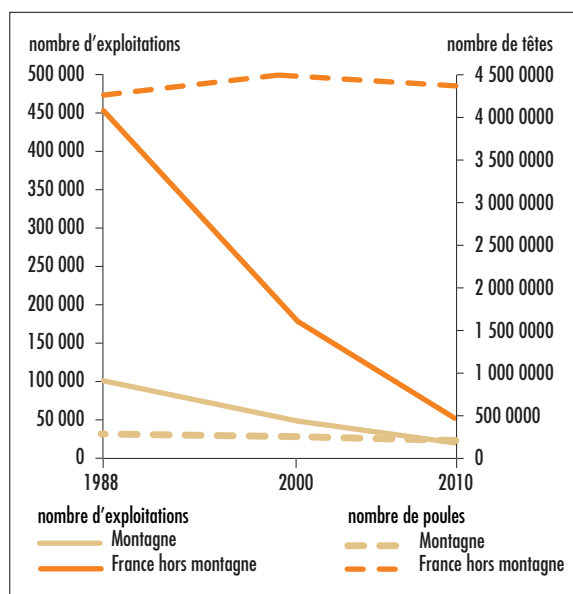
Évolution des élevages de poules pondeuses (œufs de consommation) entre 1988 et 2010 selon les zones

Élevages de poules pondeuses		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de poules par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 52	- 58	- 80		
	dont haute montagne	- 52	- 55	- 78		
	France hors montagne	- 61	- 70	- 88		
Nombre de têtes	Montagne	- 11	- 18	- 27	28	101
	dont haute montagne	- 57	- 49	- 78	14	14
	France hors montagne	+ 6	- 3	+ 3	94	827

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 104

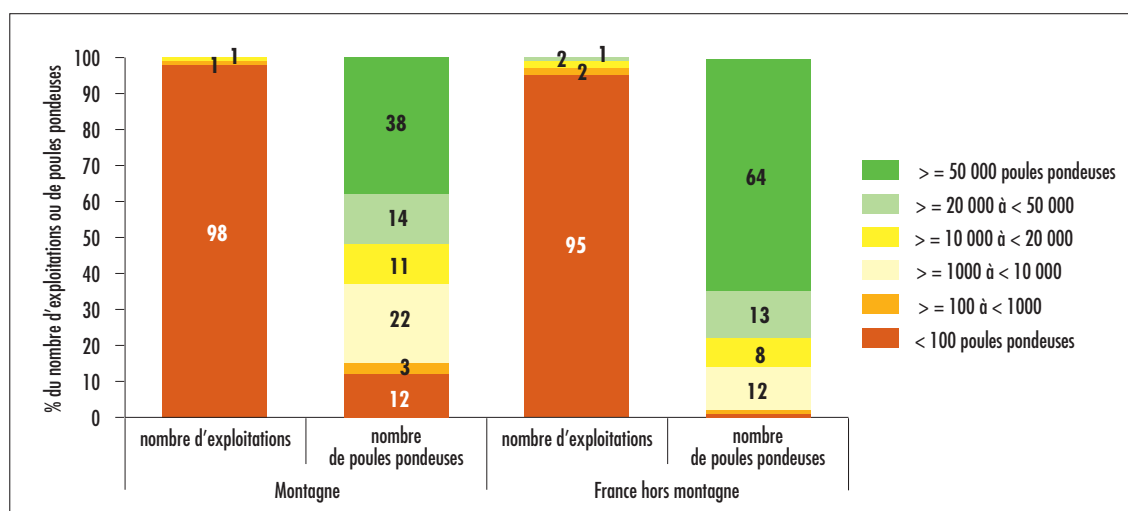
Évolution des élevages de poules pondeuses (œufs de consommation) en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 105

Répartition des élevages et des effectifs de poules pondeuses (œufs de consommation) en fonction de la taille de l'atelier de poules pondeuses en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.6.3 Les lapins

Les lapins en montagne : toujours des élevages familiaux de très petite taille

Depuis 1988 on note une chute considérable du nombre d'exploitations produisant des lapins, en montagne (- 86 %) comme en plaine (- 93 %), qui s'est accompagnée d'une restructuration importante, la taille moyenne des exploitations produisant des lapins passant de 6 à 38 lapines en plaine alors qu'elle n'a fait « que » doubler en montagne (de 4 à 9), ce qui montre

que les élevages familiaux résistent encore en montagne et en haute montagne (tableau 65 et graphique 106). Le graphique 107 montre qu'il n'existe quasiment pas d'élevage de taille intermédiaire entre l'élevage familial de moins de 20 lapines et l'atelier de plus de 100 lapines mères (seulement 1 % des élevages en montagne en 2010 mais près de la moitié du cheptel de lapines, contre 6 % des élevages en plaine et 89 % des effectifs de lapines). Cette production reste en effet essentiellement familiale quel que soit le massif considéré.

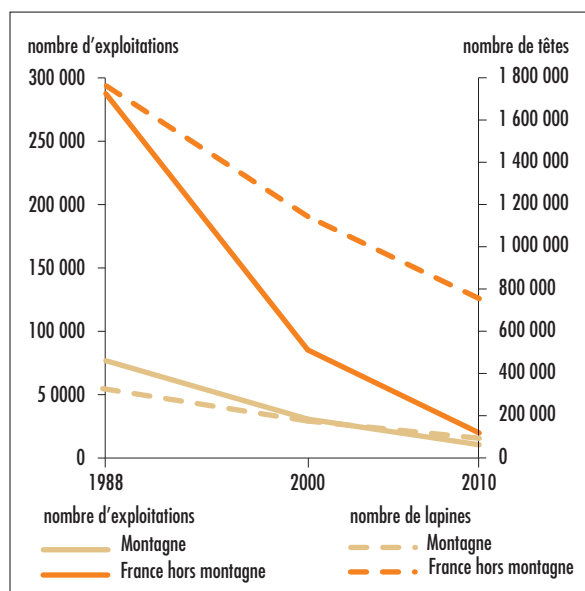
Tableau 65

Évolution des élevages de lapines entre 1988 et 2010 selon les zones

Élevages de lapines mères (race angora exclue)		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de lapines par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 60	- 66	- 86		
	dont haute montagne	- 58	- 68	- 86		
	France hors montagne	- 70	- 77	- 93		
Nombre de lapines	Montagne	- 47	- 48	- 72	4	9
	dont haute montagne	- 55	- 54	- 79	4	6
	France hors montagne	- 35	- 34	- 57	6	38

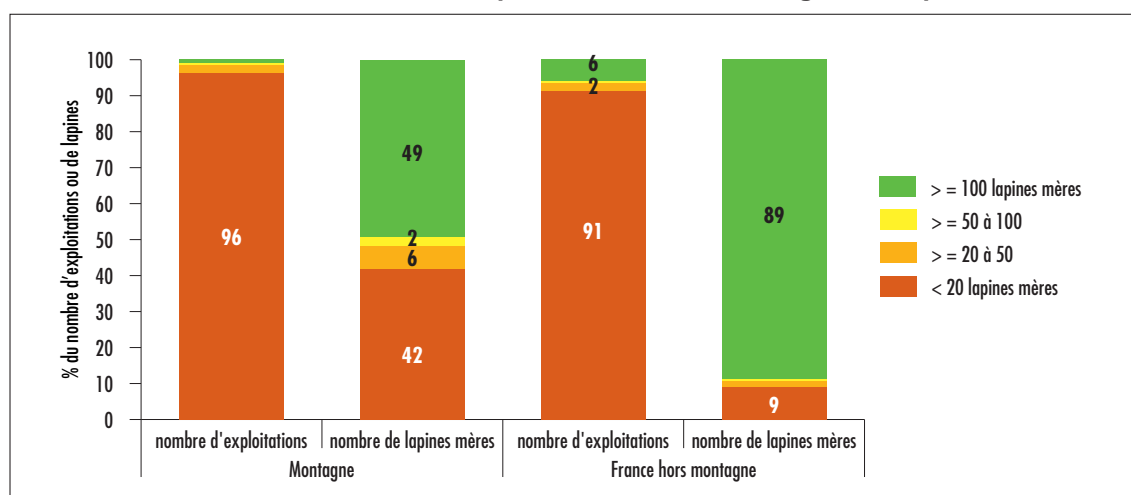
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 106

Évolution des élevages de lapines-mères (race angora exclue) en montagne et en plaine

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 107

Répartition des élevages et des effectifs de lapines mères (race angora exclue) en fonction de la taille de l'atelier de lapines en 2010 en montagne et en plaine

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

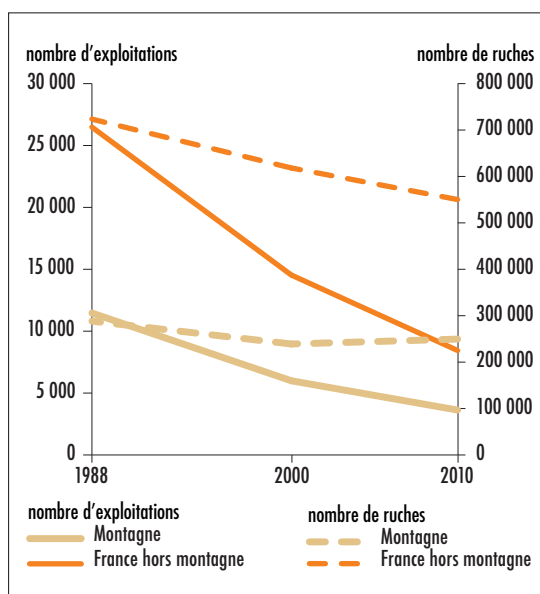
4.6.4 L'élevage apicole

Le nombre de ruches a progressé en montagne entre 2000 et 2010

Si l'effectif de ruches a diminué régulièrement en plaine entre 1988 et 2010, il n'en a pas été de même en montagne où l'effectif a même progressé depuis 2000 tandis qu'il stagne en haute montagne (tableau 66 et graphique 108). En revanche, le nombre d'exploitations ayant des ruches a diminué sensiblement (- 68 % en montagne comme en plaine). Les tailles moyennes sont très semblables quelle que soit la zone : en 2010, près de 70 ruches par exploitation en montagne. De même, la répartition des exploitations apicoles et du nombre de ruches en fonction de la taille de l'atelier ruches est assez voisine en montagne et en plaine (graphique 109). Avec en moyenne une centaine de ruches par exploitation apicole, les montagnes des Alpes du Sud, du Massif Central Sud, des Pyrénées et de Corse sont celles où l'élevage apicole atteint les tailles les plus élevées.

Graphique 108

Évolution des exploitations apicoles (nombre d'exploitations et nombre de ruches en production) en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 66

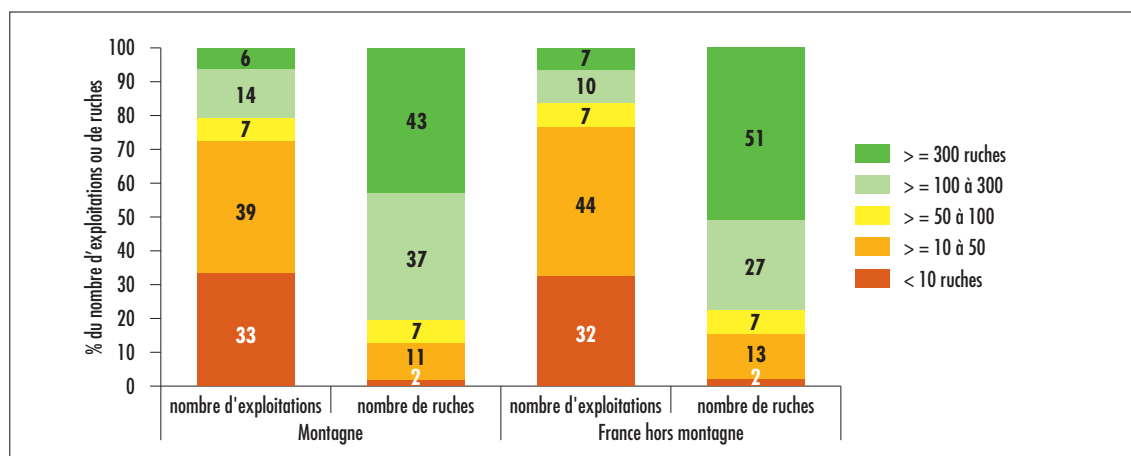
Évolution des exploitations apicoles et du nombre de ruches entre 1988 et 2010 selon les zones

Ruches en production		1988-2000	Évolution 2000-2010 %	1988-2010	Nombre de ruches par exploitation	
					1988	2010
Nombre d'exploitations	Montagne	- 48	- 39	- 68		
	dont haute montagne	- 43	- 46	- 69		
	France hors montagne	- 45	- 42	- 68		
Nombre de lapines	Montagne	- 17	+ 4	- 13	25	69
	dont haute montagne	- 12	- 2	- 14	22	62
	France hors montagne	- 15	- 11	- 24	27	65

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 109

Répartition des élevages apicoles et des ruches en production en fonction de la taille de l'atelier ruches en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

4.7. Autres élevages destinés à la commercialisation

Seulement 0,5 % des exploitations concernées, en montagne comme en plaine

Avec 2 400 exploitations au plan national (dont un peu plus de 400 en montagne), soit 0,49 % des exploitations en 2010, ces divers élevages semblent, en montagne comme en plaine, avoir connu un relatif déclin entre 1988 et 2000 puis une légère reprise entre 2000 et 2010 (graphique 110). On note toutefois que les exploitations classées dans la rubrique « autres élevages » sont en progression régulière depuis 1988, bien que les élevages d'autruches aient été retirés de cette liste en 2010⁶⁰.

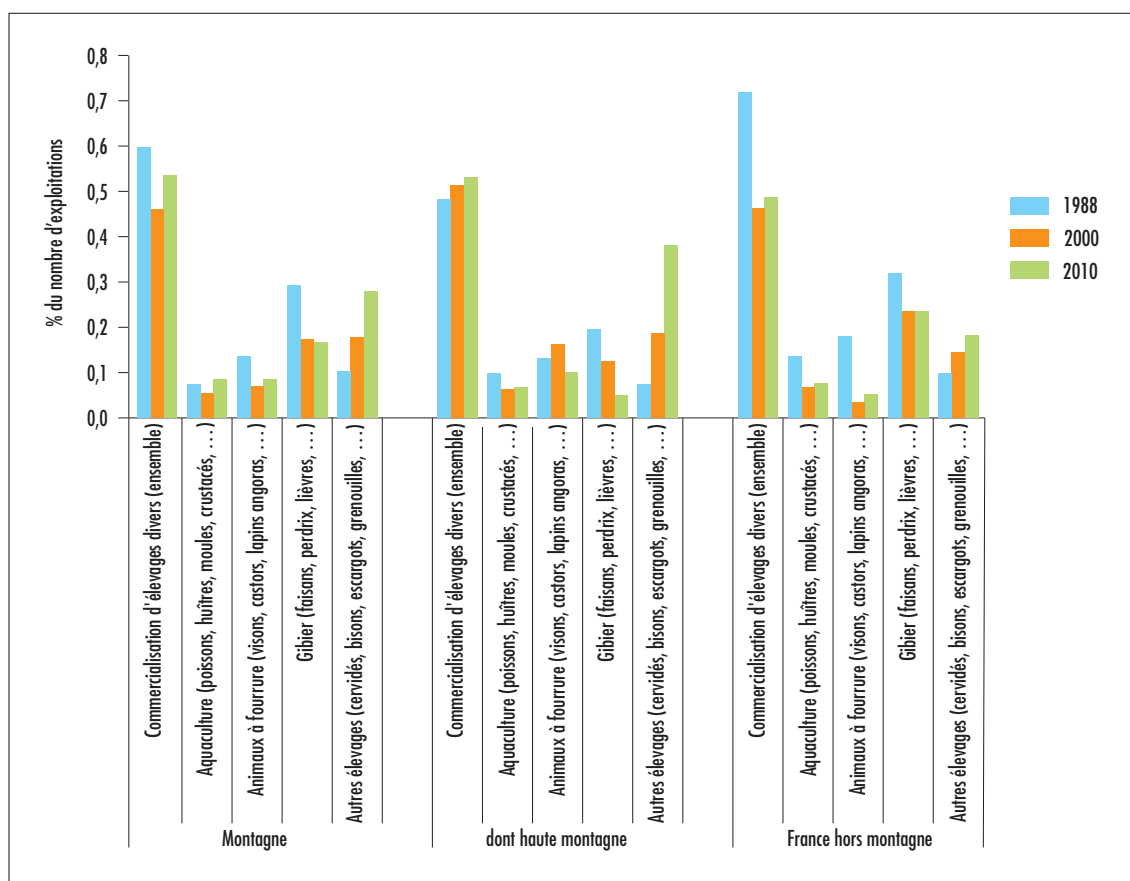
En montagne, la baisse entre 1988 et 2000 a été particulièrement marquée dans les élevages pour le gibier et dans les élevages d'animaux à fourrure.

Le classement par Otex ne semble pas indiquer de spécialisation de ces exploitations (en montagne en 2010, seules 4 % de ces exploitations - dont 12 % des exploitations pratiquant l'aquaculture - sont non classées, c'est-à-dire avec une PBS nulle) mais cela provient aussi du mode de calcul des Otex⁶¹.

Dans les massifs, ce sont surtout les Vosges (0,97 % des exploitations) et le Jura (0,88 %) qui sont concernés par de tels élevages (en moyenne, en montagne : 0,53 % des exploitations en 2010), en particulier dans la rubrique « autres élevages » (cervidés, bisons...).

Graphique 110

Élevages divers destinés à la commercialisation par zones (en % du nombre d'exploitations)



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

60. Les autruches sont désormais intégrées dans les élevages de volailles. D'autres élevages ont changé de catégorie (exemple : élevage de crustacés qui passe de la rubrique « autres élevages » en 1988 à « aquaculture » à partir de 2000), mais cela ne semble pas avoir influencé les tendances observées.

61. Ainsi il n'est pas étonnant de trouver 45 % des élevages d'animaux à fourrure et 38 % des « autres élevages » classés en systèmes « autres herbivores » ou « grandes cultures », même si certains de ces élevages sont spécialisés, puisque nombre d'entre eux s'appuient sur des prairies (chèvres angoras, lamas, cervidés, bisons...) et qu'il peut y avoir en outre un peu de céréales ou de fourrages destinés à la vente.

5. Les systèmes de production des exploitations

Cette analyse est basée sur les Otex et un regroupement en 16 OTEX (cf. Avertissement méthodologique chapitre A § 2.2.6. tableau 4).

51. Les principaux systèmes de production en montagne

En montagne, plus des deux tiers des exploitations spécialisées en systèmes d'élevage herbivore

En 2010, la répartition des principaux systèmes de production diffère sensiblement entre la montagne et la « plaine » (France hors montagne). Ainsi les systèmes spécialisés en élevages herbivores regroupent plus des deux tiers des exploitations en montagne (67 %) alors qu'ils ne représentent que 30 % des exploitations en plaine. Inversement, les systèmes de cultures regroupent la majorité des exploitations de plaine (53 %) alors qu'ils ne représentent que 21 % des exploitations en montagne (graphique 111).

En zone de haute montagne, les traits sont encore plus accusés avec 80 % de systèmes spécialisés en herbivores et seulement 9 % de systèmes de cultures, tandis que les systèmes apicoles représentent 5 % des exploitations (contre 1 % en moyenne nationale).

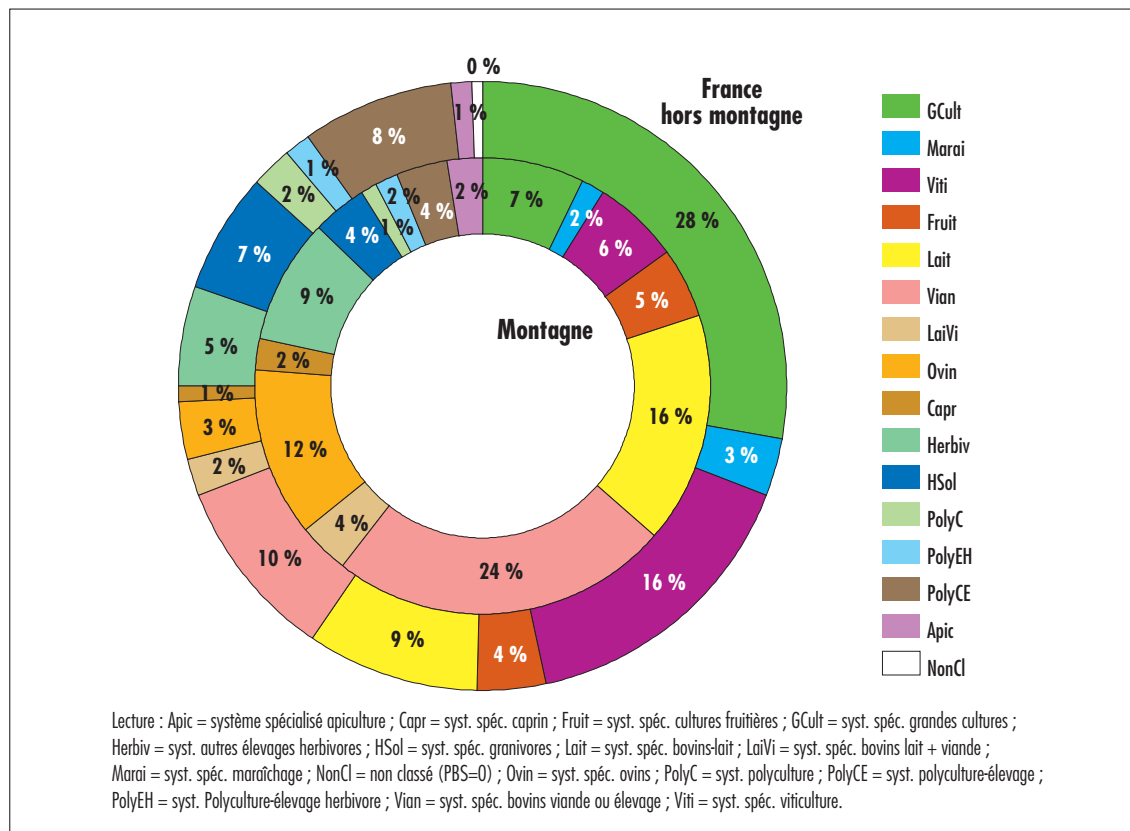
Systèmes spécialisés bovins-lait ou bovins-viande et systèmes spécialisés ovins regroupent plus de la moitié des exploitations de montagne

Par rapport à 1988, on note un renforcement du poids des systèmes spécialisés herbivores en montagne (ils représentaient 63 % des exploitations en 1988) tandis que ce sont les systèmes de culture qui se renforcent en plaine (44 % en 1988).

Les systèmes les plus représentés en montagne sont les systèmes spécialisés bovins élevage et viande (24 % en 2010 et seulement 17 % en 1988), les systèmes bovins-lait (16 %) malgré leur nette baisse par rapport à 1988 (24 % à l'époque), les systèmes ovins (12 % contre 9,5 % en 1988).

Graphique 111

Répartition des systèmes de production en 2010 en montagne (cercle intérieur) et en plaine (France hors montagne) (cercle extérieur)



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

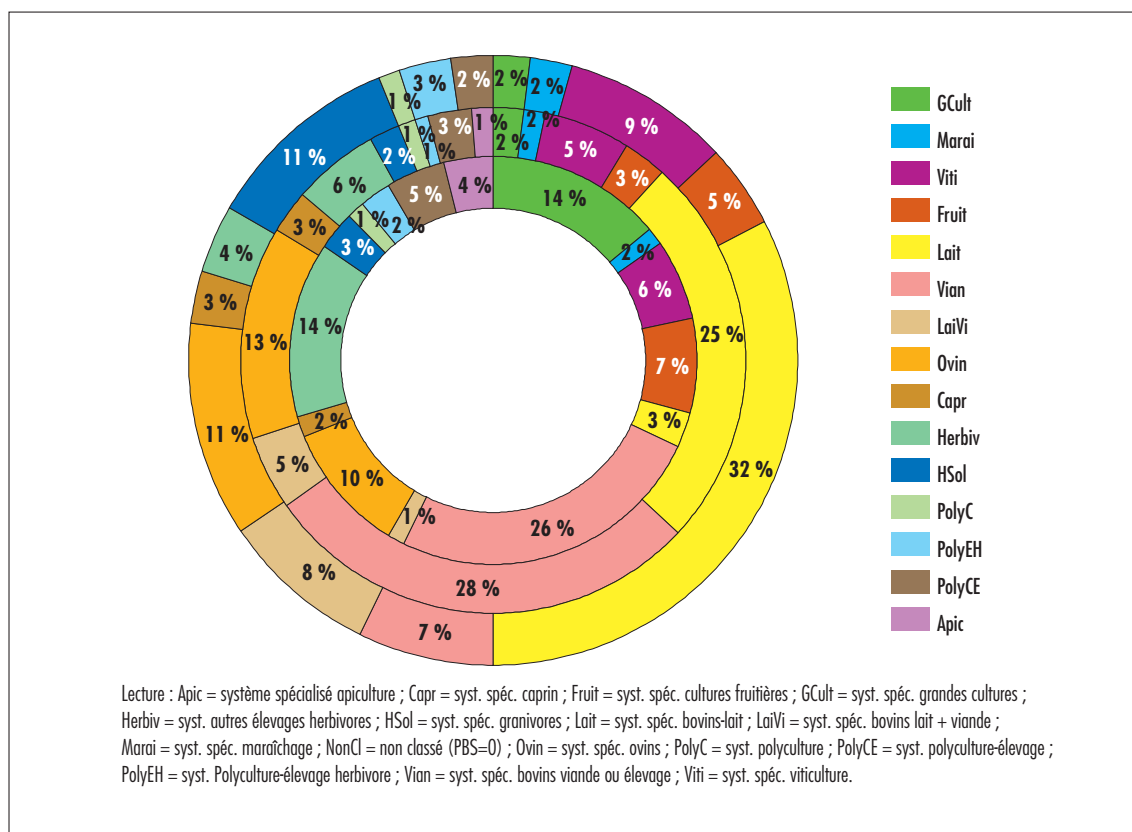
Au sein des exploitations de grande dimension économique en montagne, les systèmes bovins-lait, viticoles et hors-sol sont surreprésentés

L'analyse de la répartition des systèmes de production en montagne en fonction de la dimension économique montre, pour les exploitations de grande dimension comparées à la moyenne nationale des exploitations de montagne, une surreprésentation des systèmes laitiers (32 % soit le double de la moyenne nationale en montagne), viticoles (9 %) et hors-sol (11 %) et une sous-représentation des systèmes viande bovine (7 %) et de grandes cultures (2 %) (graphique 112). Pour les exploitations de montagne de petite dimension, ce sont les systèmes de grandes cultures (14 %), d'élevages herbivores « autres » (équidés et combinaisons d'élevages herbivores) (14 %) et l'apiculture (4 %) qui sont surreprésentés tandis que les systèmes laitiers sont nettement sous-représentés (3 % seulement).

La carte 20 indique la répartition des systèmes de production par canton en 2010. En montagne, si la plupart des cantons montrent une diversité de systèmes de production, il ressort aussi notamment : des cantons spécialisés en systèmes bovins-lait dans le Jura et le Doubs, et un peu en Savoie et Haute-Savoie ; des cantons spécialisés en systèmes bovins allaitants en Limousin, Morvan, Cantal, Aubrac ; des cantons spécialisés en systèmes ovins en Aveyron (cause du Larzac), Dévoluy, vallée de l'Ubaye, pays basque et Hautes-Pyrénées ; des cantons spécialisés en viticulture aux franges des massifs vosgiens, pyrénéen et en bordure sud du Massif Central ; des cantons spécialisés en arboriculture fruitière dans les Alpes du Sud...

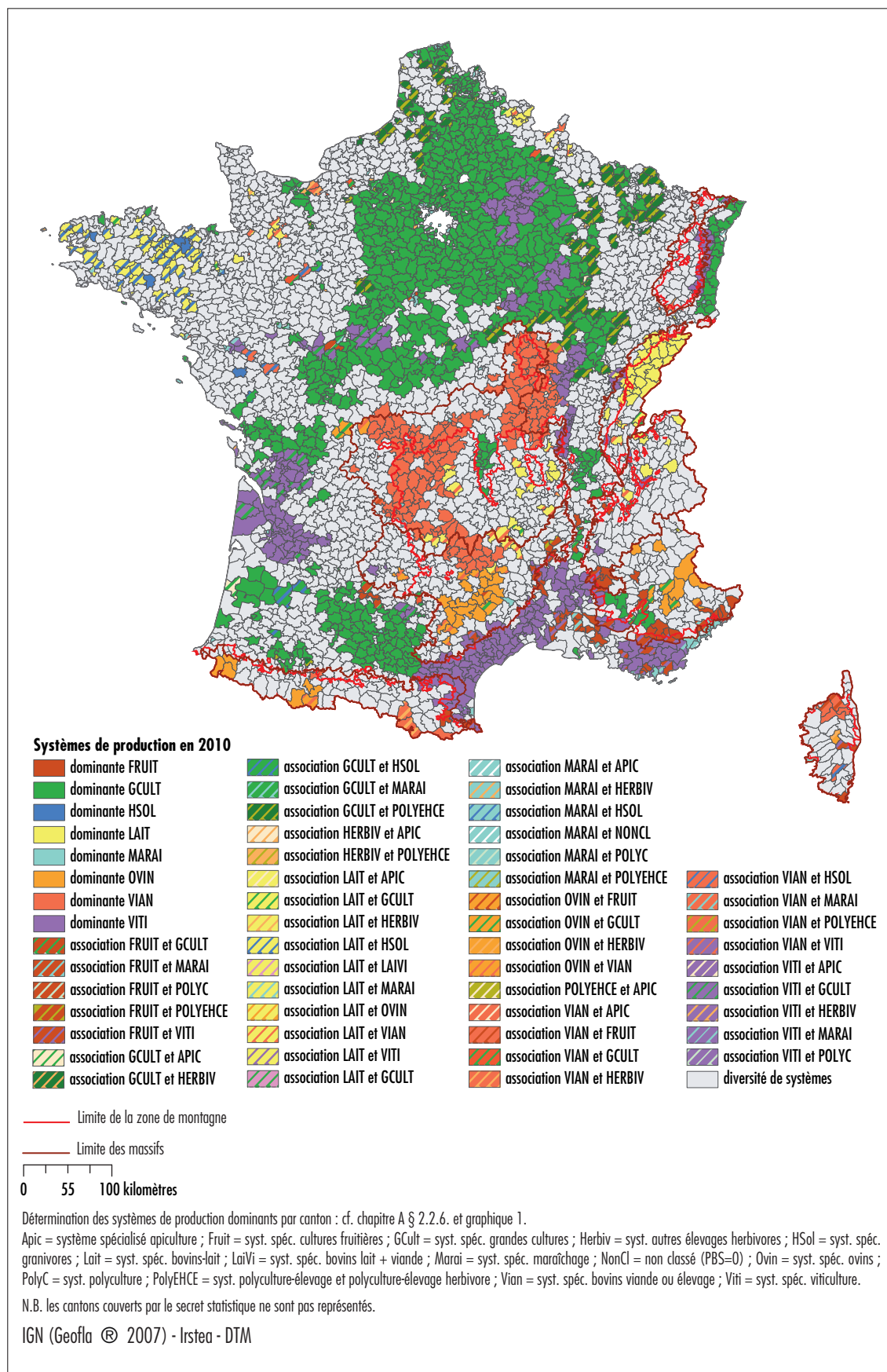
Graphique 112

Répartition des systèmes de production en 2010 en montagne selon leur dimension économique : petite dimension (PBS < 25 000 €) (cercle intérieur), moyenne dimension (PBS entre 25 000 et 100 000 €) (cercle intermédiaire) et grande dimension (PBS > 100 000 €) (cercle extérieur) (en % des exploitations de montagne en-dehors des non classées)



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Systèmes de production (OTEX) dominants par canton en 2010



Source : Agreste Recensements agricoles

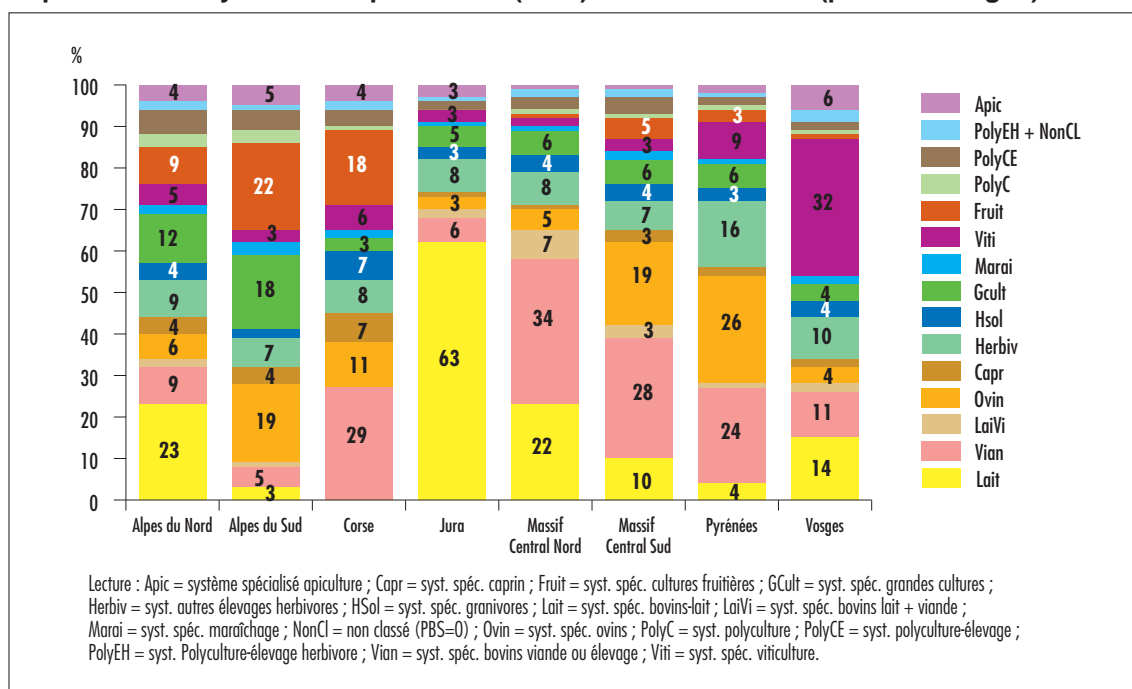
Des systèmes de production bien différenciés selon les massifs

On note des différences marquées entre massifs dans la répartition des systèmes de production en 2010 (graphique 113). Ainsi le massif du Jura (partie montagne) apparaît spécialisé en lait (63 % des exploitations sont dans ce système). Les Alpes du nord ont également une dominante de systèmes laitiers mais dans une moindre mesure (23 %) et aussi des systèmes en grandes cultures (12 %) tandis que les Alpes du sud reposent sur trois orientations principales (fruits, ovins et grandes cultures). La Corse a aussi une part importante de systèmes spécialisés en fruits (18 %) et ovins (11 %) mais

les systèmes bovins viande dominant (29 %). On retrouve cette dominante bovins viande dans le Massif Central nord (34 %) – avec aussi des systèmes laitiers (22 %) – et dans le Massif Central sud (28 %) avec aussi des systèmes laitiers (10 %) et ovins (19 %). Les Pyrénées sont orientées en systèmes ovins (26 %) et bovins viande (24 %), tandis que le massif vosgien se distingue par la dominante des systèmes viticoles (32 %) sur son versant alsacien, avec en outre des systèmes laitiers (14 %), bovins viande (11 %), mais aussi « autres herbivores » (équins et/ou associations d'élevages herbivores) (10 %) et apicoles (6 %).

Graphique 113

Répartition des systèmes de production (Otex) selon les massifs (partie montagne) en 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

5.2. Zoom sur les principaux systèmes d'élevage en montagne

NB On trouvera dans l'étude réalisée par l'Institut de l'élevage (Perrot et al., 2013) des essais plus affinés de caractérisation des systèmes d'élevage à l'échelle de la France métropolitaine.

5.2.1 Systèmes spécialisés bovins-lait (Otex 4500)

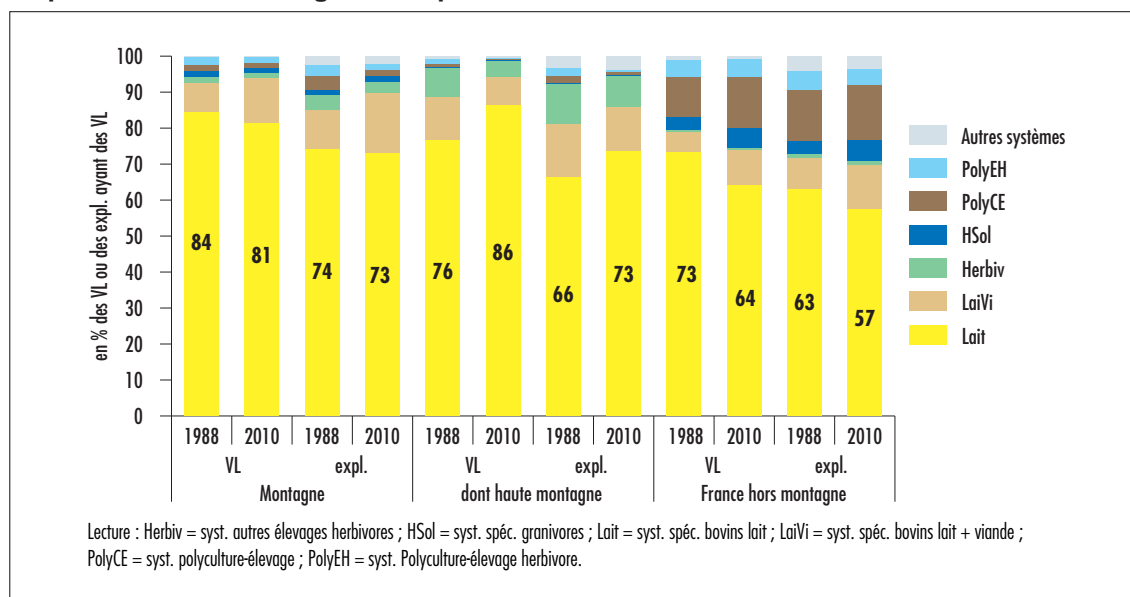
Forte spécialisation de la production laitière en montagne

Les systèmes spécialisés bovins-lait (Otex 4500) regroupent 81 % des vaches laitières de mon-

tagne en 2010 (graphique 114). Le reste des vaches laitières se retrouve essentiellement dans les systèmes mixtes lait + viande et/ou élevage en 2010 (12 %). Cette situation n'a quasiment pas changé par rapport à 1988. En revanche, en plaine la proportion de VL dans ces deux systèmes a baissé, passant de 79 % en 1988 à 75 % en 2010 (- 4 points) au profit notamment des systèmes polyculture-élevage. En haute montagne on observe à l'inverse une spécialisation accrue : les systèmes bovins-lait gagnent + 10 points en effectif VL entre 1988 et 2010.

Graphique 114

Répartition des vaches laitières (VL) et des exploitations en ayant selon les systèmes de production en montagne et en plaine en 1988 et 2010



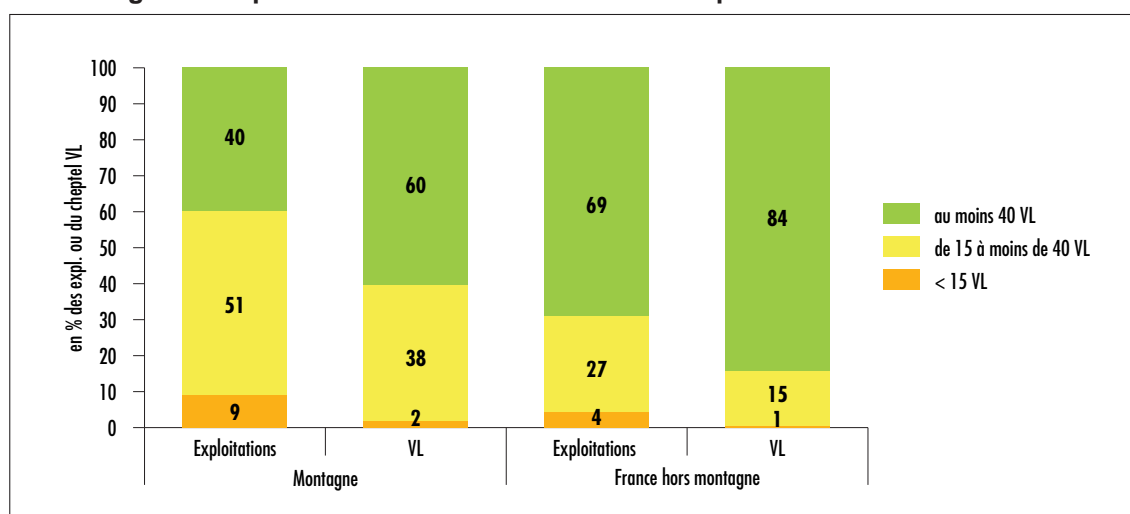
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En 2010, on compte encore la moitié des exploitations spécialisées en lait en montagne avec un troupeau de 15 à 40 VL, mais elles ne rassemblent plus que 38 % du cheptel de vaches laitières élevées dans ce système. 9 % ont moins de 15 VL mais elles ne pèsent plus que 2 % du cheptel VL, tandis que la majeure

partie du cheptel VL (60 %) est détenue par des exploitations ayant plus de 40 VL (graphique 115). En plaine, cette dernière catégorie d'exploitations regroupe même 84 % du cheptel VL élevé par les exploitations en système bovin-lait.

Graphique 115

Répartition en 2010 des exploitations et des vaches laitières (VL) en système bovins-lait en montagne et en plaine en fonction de la taille du troupeau de VL



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En plaine, essor des systèmes laitiers à base de maïs-fourrage, tandis que les systèmes herbagers à faible chargement dominant en montagne

Pour rendre compte des systèmes fourragers mis en œuvre dans ces exploitations laitières spécialisées, nous avons élaboré une typologie des exploitations selon la démarche incrémentale suivante :

Systèmes laitiers marginaux : < 5 VL

Systèmes à base de maïs fourrage : maïs fourrage/SFP ≥ 30 %

Systèmes herbagers : maïs fourrage/SFP < 30 % ET (prairies temporaires + STH)/SFP ≥ 80 %

dont systèmes herbagers intensifs : UGB/ha SFP > 1,4

autres systèmes herbagers : UGB/ha SFP ≤ 1,4

Autres systèmes fourragers :

intensifs : UGB/ha SFP > 1,4

peu intensifs : UGB/ha SFP ≤ 1,4

En montagne le système herbager avec un chargement modéré (≤ 1,4) est de loin le plus

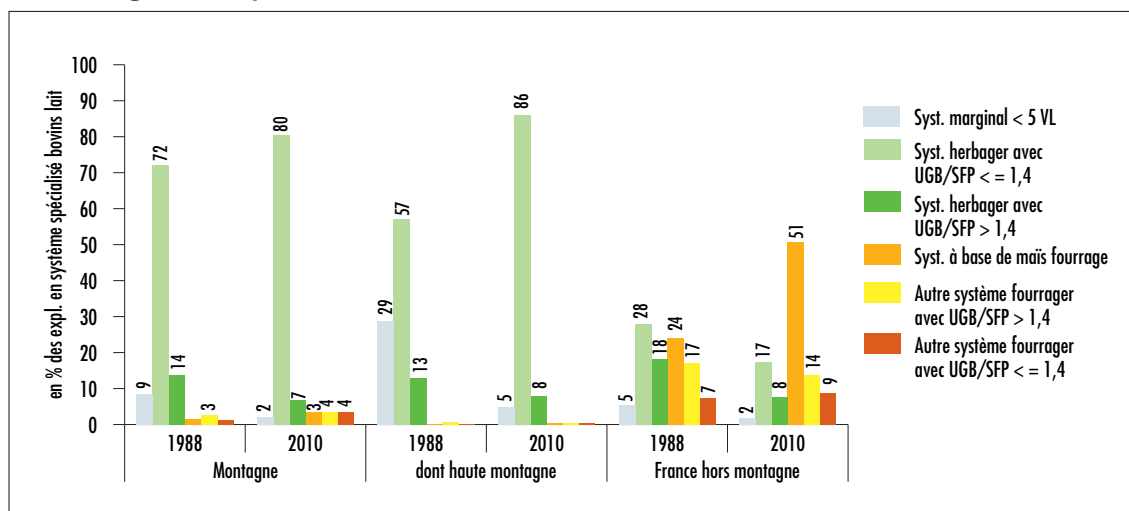
couramment pratiqué (80 % des exploitations laitières spécialisées et 80 % des VL élevées dans ce système) et il est en progression par rapport à 1988 (+ 8 points en nombre d'exploitations et + 7 points en nombre de VL) (graphiques 116 et 117).

En plaine, la diversité des systèmes fourragers était grande en 1988, mais la période 1988-2010 a été marquée par l'expansion du système à base de maïs-fourrage (ensilage) qui est pratiqué désormais par la moitié des exploitations (+ 27 points par rapport à 1988 !) et regroupe 55 % des VL (+ 20 points par rapport à 1988) et ce, au détriment des systèmes herbagers.

En haute montagne, les systèmes herbagers à chargement modéré deviennent « hégémoniques » (86 % des exploitations et 87 % des VL) tandis que les systèmes marginaux (moins de 5 VL) qui représentaient encore 29 % (!) des exploitations laitières spécialisées en 1988 ont quasiment disparu.

Graphique 116

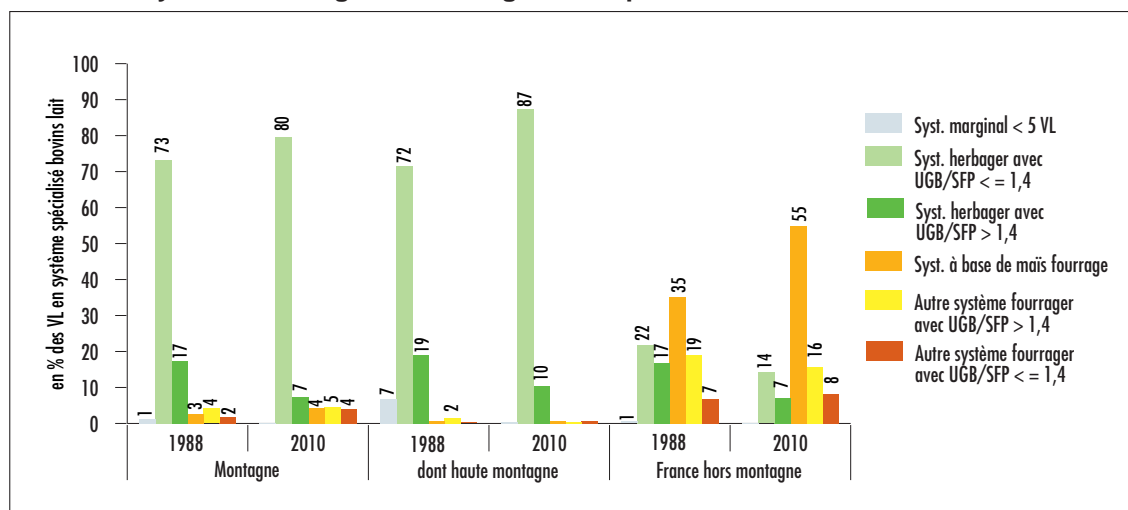
Répartition des exploitations en système bovins lait selon leur système fourrager en montagne et en plaine en 1988 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 117

Répartition des vaches laitières des exploitations en système bovins lait selon leur système fourrager en montagne et en plaine en 1988 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

5.2.2 Systèmes spécialisés bovins-viande et élevage (Otex 4600)

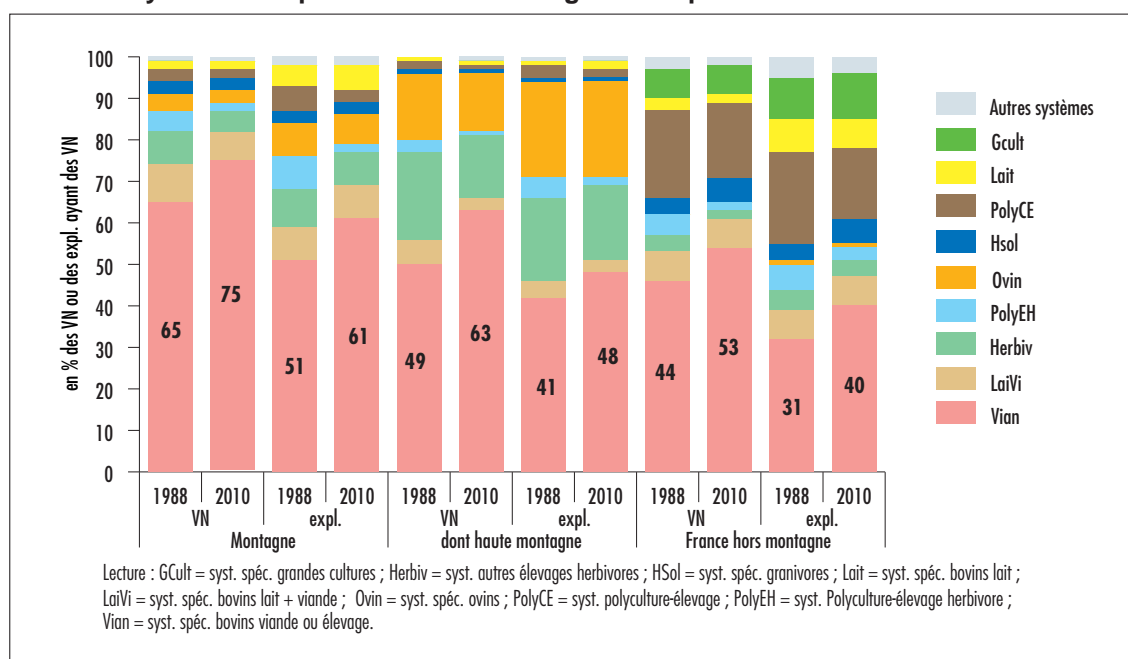
3 vaches nourrices de montagne sur 4 sont élevées dans les systèmes spécialisés bovins-viande

Les systèmes spécialisés bovins viande et élevage (Otex 4600) regroupent 75 % des vaches nourrices de montagne en 2010 ; le reste des vaches nourrices se retrouve principalement

dans les systèmes bovins mixtes lait + viande (8 %) et associations d'élevages herbivores (5 %) (graphique 118). La spécialisation s'est renforcée par rapport à 1988 (seulement 65 % des VN dans l'Otex 4600). En plaine, la spécialisation est moins nette puisque seule la moitié des VN (53 %) est regroupée dans l'Otex 4600. En haute montagne la situation est intermédiaire entre la montagne et la plaine (63 % des VN dans l'Otex 4600).

Graphique 118

Répartition des vaches nourrices (VN) et des exploitations en ayant selon les systèmes de production en montagne et en plaine en 1988 et 2010



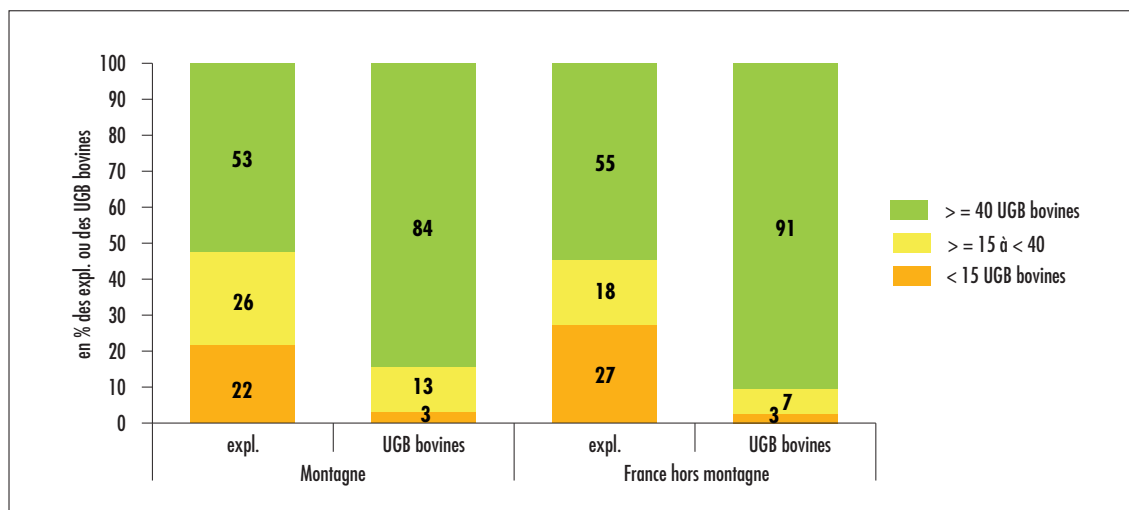
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En 2010, la moitié (53 %) des exploitations de montagne spécialisées en système bovins-viande élèvent plus de 40 UGB bovines et regroupent 84 % du cheptel bovin ; ces pro-

portions sont voisines en plaine avec 55 % des exploitations et 91 % du cheptel bovin (graphique 119).

Graphique 119

Répartition en 2010 des exploitations et des UGB bovines en système bovins viande et/ou élevage (Otex 4600) en montagne et en plaine en fonction de la taille du troupeau en UGB bovines



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En montagne, les systèmes bovins allaitants avec une conduite peu intensive sont prédominants

Pour rendre compte des systèmes mis en œuvre dans ces exploitations spécialisées bovins viande et/ou élevage, nous avons élaboré une typologie des exploitations selon la démarche incrémentale suivante :

* Systèmes bovins viande marginaux : < 5 UGB bovines

* Atelier d'élevage de génisses de renouvellement (par exemple génisses laitières) : VN = 0 et génisses de renouvellement âgées d'un an et plus > autres animaux de la même catégorie d'âge

* Autres ateliers sans vache nourrice : il peut s'agir d'ateliers spécialisés en engraissement de bovins ou de situations conjoncturelles où les vaches nourrices ne sont pas présentes à la date de référence de l'enquête (exemple : problème sanitaire)

* Systèmes bovins allaitants avec présence de vaches nourrices : il s'agit de systèmes bovins allaitants classiques, dont on sait qu'ils sont, en montagne, majoritairement orientés sur la production de brouillards vendus maigres vers 6 à 10 mois ou « repoussés » (vendus entre 10

mois et 14 mois) (systèmes naisseurs). On répartit ce dernier groupe en fonction du niveau de chargement (UGB herbivores/ha SFP) :

- systèmes bovins allaitants peu intensifs : chargement < 1,4

- systèmes bovins allaitants intensifs : chargement ≥ 1,4

En dehors des systèmes marginaux (moins de 5 UGB bovines) qui représentent, en 2010, 7 % des exploitations en montagne et 11 % en plaine, les exploitations de l'Otex 4600 correspondent essentiellement à des systèmes bovins allaitants avec vaches nourrices : 91,5 % des exploitations en montagne et 85 % en plaine (graphique 120). En montagne les ateliers sans vache nourrice sont très rares (à peine 2 % des exploitations de l'Otex 4600) et ils sont aussi très peu fréquents en plaine et en haute montagne (moins de 4 % des exploitations).

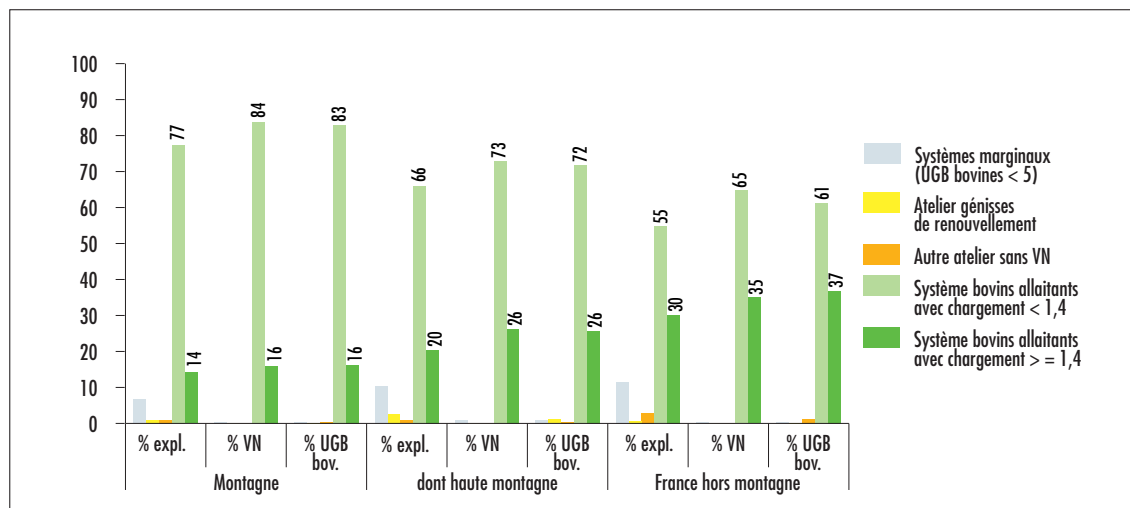
L'essentiel du cheptel bovin est donc élevé par ces exploitations de l'Otex 4600 dans des systèmes bovins allaitants, mais une différenciation s'opère entre montagne et plaine en fonction du niveau du chargement des surfaces fourragères : en montagne 77 % de ces exploitations ont un système allaitant qu'on peut qualifier de

peu intensif avec un chargement inférieur à 1,4 UGB/ha SFP et elles regroupent 83 % du cheptel bovin ⁶² ; en plaine ce type de conduite peu intensive est pratiqué par 55 % des exploitations qui regroupent 61 % du cheptel bovin, 37 % étant élevés selon des modes de conduite à chargement plus élevé ($\geq 1,4$).

En haute montagne, la proportion du cheptel bovin en systèmes bovins allaitants avec un chargement $\geq 1,4$ est supérieure de +10 points à leurs homologues de la montagne (mais le temps éventuel passé sur des estives collectives n'a pas été intégré dans le calcul du chargement).

Graphique 120

Typologie des exploitations en système bovins viande et/ou élevage et répartition du cheptel bovin en 2010 et par zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

5.2.3 Systèmes spécialisés ovins (Otex 4810)

En montagne, spécialisation très forte en production de lait de brebis, moins marquée mais en progression pour les brebis nourrices

Les systèmes spécialisés ovins (Otex 4810) regroupent 69 % des brebis nourrices et 90 % des brebis laitières de montagne en 2010, soit une progression par rapport à 1988 de + 8 points pour les brebis nourrices et + 6 points pour les brebis laitières (graphiques 121 et 122).

Pour les brebis nourrices, la spécialisation est nettement plus affirmée en haute montagne en 2010 où les exploitations de l'Otex 4810 en systèmes spécialisés ovins regroupent 88 % des brebis nourrices, tandis qu'en plaine elle est peu marquée : à peine la moitié du cheptel de brebis nourrices présent dans les exploitations de l'Otex 4810 qui ne regroupe que le tiers des exploitations ayant des brebis nourrices. On retrouve ainsi des brebis nourrices dans une

assez grande diversité de systèmes de production en plaine et, en montagne, principalement dans les associations d'élevages herbivores (17 % des exploitations élevant des brebis nourrices et 13 % du cheptel de brebis nourrices en 2010).

Si, en montagne, la répartition des exploitations spécialisées ovines est assez équilibrée selon les classes d'effectifs de brebis, il ressort du graphique 123 que 38 % de ces exploitations ont plus de 250 brebis et qu'elles rassemblent près des 3/4 (72 %) du cheptel de brebis. En plaine, ce qui ressort, c'est la très forte proportion d'exploitations élevant moins de 100 brebis (74 %).

En montagne, des conduites pastorales plus fréquentes en systèmes ovins-viande qu'en systèmes ovins-lait

Pour rendre compte des systèmes mis en œuvre dans ces systèmes spécialisés ovins, nous avons élaboré une typologie des exploitations selon la démarche suivante :

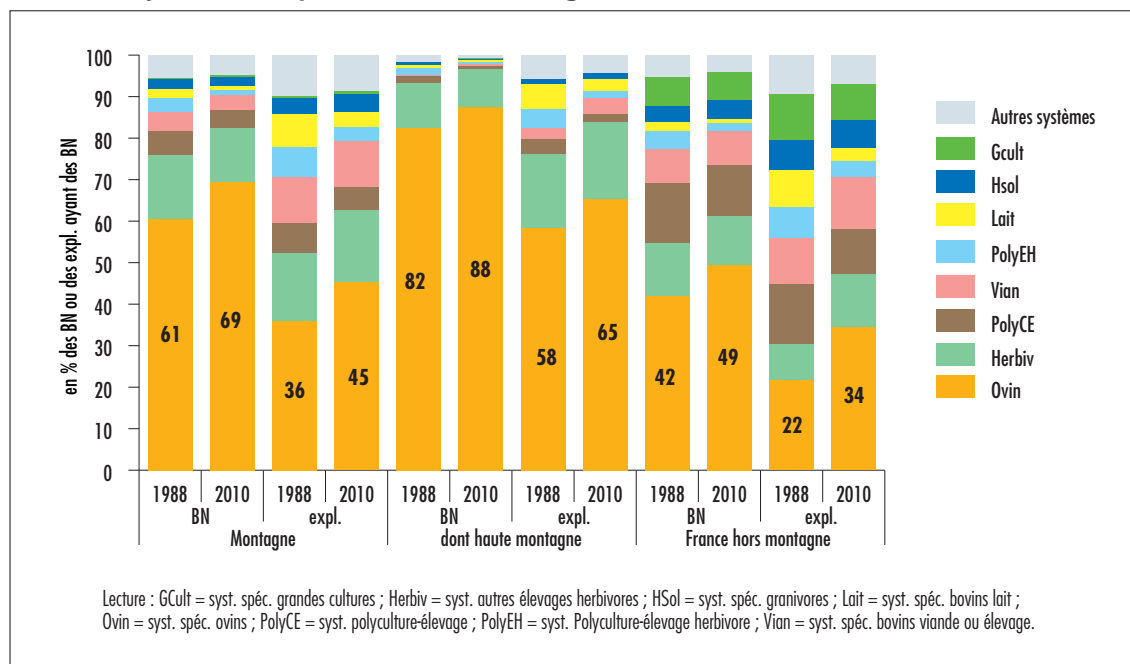
62. Et elles entretiennent 93 % de la STH utilisée à titre individuel par les exploitations de l'Otex 4600 en montagne.

* Systèmes ovins marginaux : UGB Ovines < 5.
 * Systèmes ovins-lait (si nombre brebis laitières ≥ nombre brebis nourrices). On subdivise ce système en fonction de la place des surfaces pastorales utilisées - à titre individuel (STH 'peu productive') ou collectif - :

- Systèmes ovins-lait pastoral si (i) STH peu productive/SFP > 50 % et pas d'utilisation de pacages collectifs ou si (ii) STH peu productive/SFP > 35 % et utilisation de pacages collectifs (alpages, estives...)

Graphique 121

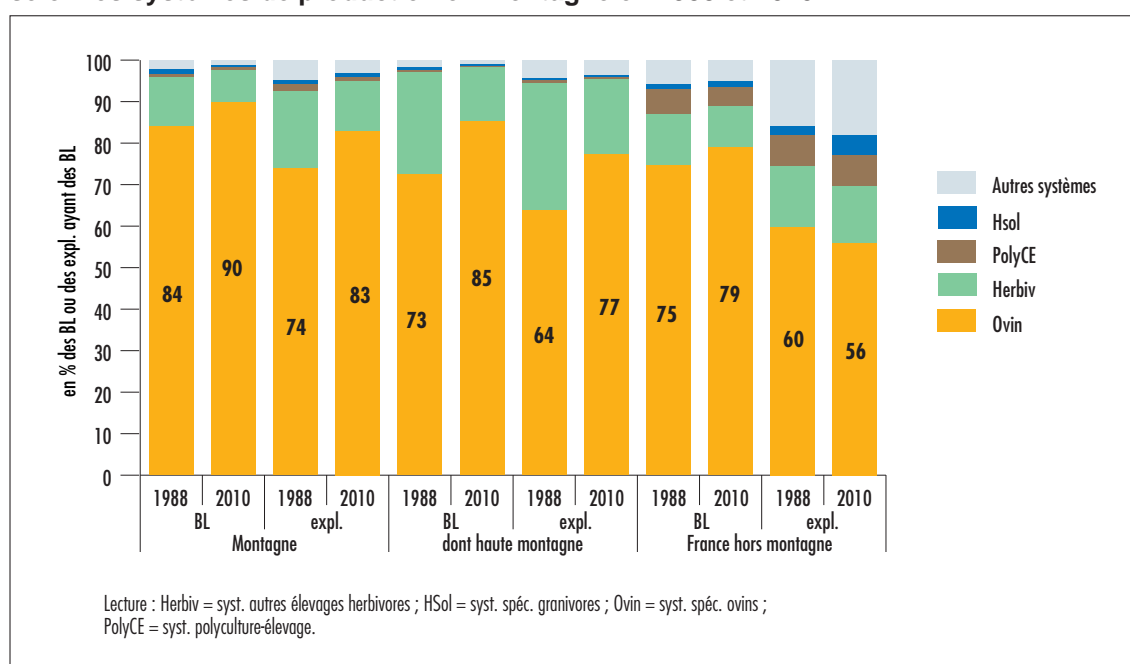
Répartition des brebis nourrices (BN) et des exploitations en ayant selon les systèmes de production en montagne en 1988 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 122

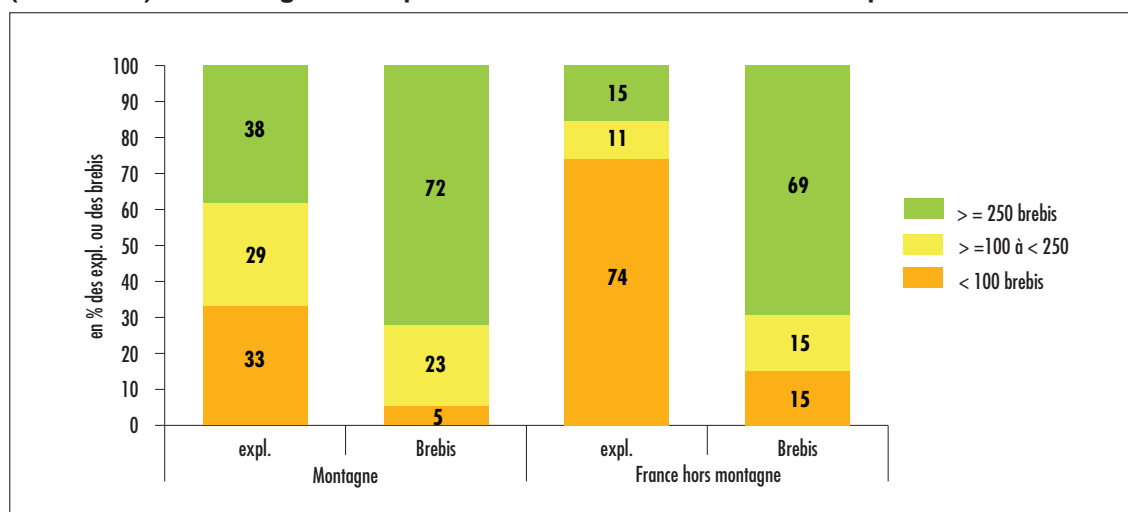
Répartition des brebis laitières (BL) et des exploitations en ayant selon les systèmes de production en montagne en 1988 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 123

Répartition en 2010 des exploitations et des brebis mères en système spécialisé ovins (Otex 4810) en montagne et en plaine en fonction de la taille du troupeau de brebis



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

- Systèmes ovins-lait autres = système fourrager ou herbager ou alimentation en bergerie...

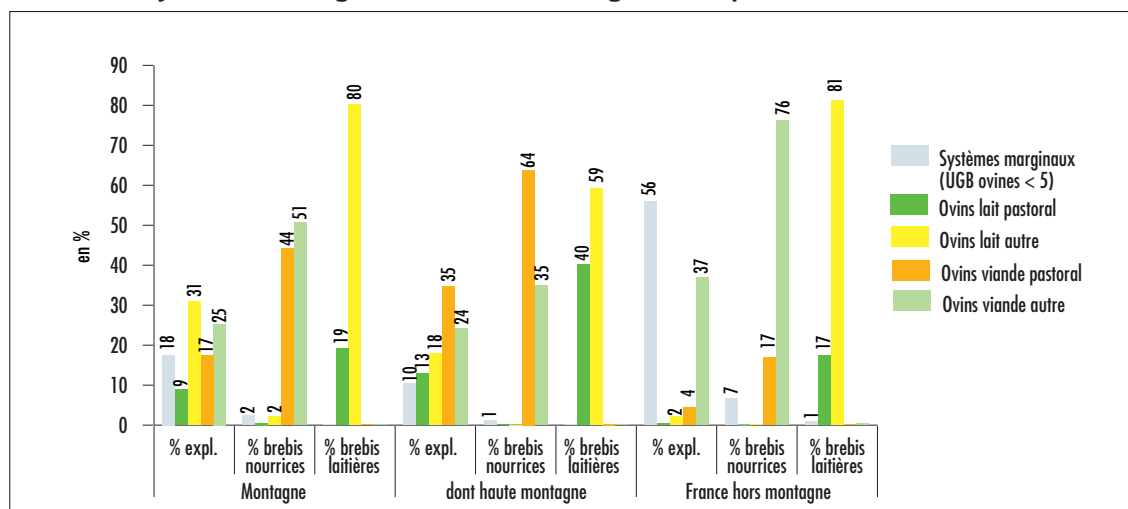
- Systèmes ovins-viande autres = système fourrager ou herbager ou alimentation en bergerie...

* Systèmes ovins-viande (si nombre brebis laitières < nombre brebis nourrices). On subdivise là aussi ce système en fonction de la place des surfaces pastorales utilisées - à titre individuel (STH « peu productive ») ou collectif - :
 - Système ovins-viande pastoral si (i) STH peu productive/SFP > 50 % et pas d'utilisation de pacages collectifs ou si (ii) STH peu productive/SFP > 35 % et utilisation de pacages collectifs

Les systèmes marginaux (moins de 5 UGB ovines) sont très minoritaires dans les exploitations ovines spécialisées de montagne et de haute montagne (respectivement 18 % et 10 % des exploitations) et elles « pèsent » très peu en effectifs de cheptel. En plaine, cependant, plus de la moitié des exploitations ovines spécialisées (!) ont un système marginal (soit moins de 33 brebis...) (graphique 124).

Graphique 124

Répartition des exploitations en système spécialisé ovins et de leur cheptel ovin selon leur système fourrager en 2010 en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

En systèmes ovins-lait de montagne, le mode de conduite pastoral (du moins tel que nous l'avons défini dans la typologie) est minoritaire : il ne représente que 22 % des exploitations en système ovins-lait et 19 % des brebis laitières. Le même constat peut être fait en plaine. Les autres formes de systèmes ovins-lait ne sont pas pour autant intensives : le chargement moyen est de 1,17 UGB/ha SFP (1,01 dans le Massif Central sud mais 1,79 dans les Pyrénées) et le système fourrager est principalement herbager avec en moyenne dans la SFP : 58 % des surfaces en fourrages cultivés (prairies temporaires), 30 % en prairies permanentes « productives » et 12 % d'espaces pastoraux.

En systèmes ovins-viande, la répartition est plus équilibrée entre systèmes pastoraux et les autres : 41 % des exploitations ovins-viande de montagne ont un système pastoral et elles élèvent 44 % des brebis nourrices de montagne (et même 64 % en haute montagne contre seulement 17 % en plaine). Les autres systèmes ovins-viande de montagne ont un chargement moyen de 1,00 UGB/ha SFP avec en moyenne dans la SFP : 29 % de fourrages cultivés (prairies temporaires), 59 % de prairies permanentes « productives » et 12 % d'espaces pastoraux.

5.2.4 Systèmes spécialisés caprins (Otex 4830)

La transformation de lait de chèvre à la ferme : davantage pratiquée en montagne et en haute montagne avec des troupeaux plus petits

Les systèmes spécialisés caprins regroupent 73 % des chèvres de montagne en 2010.

Dans le RA 2010, il existe une question sur la transformation du lait à la ferme (sans qu'il soit précisé s'il s'agit de lait de vache, de chèvre ou de brebis). En raisonnant sur les seuls systèmes spécialisés caprins (Otex 4830), on limite le risque de confusion avec des élevages mixtes où le lait transformé proviendrait d'une autre espèce que la chèvre. On peut alors étudier dans quelle zone la transformation de lait de chèvre est la plus couramment pratiquée et les éventuelles différences de taille de troupeau selon que l'exploitation en système caprin transforme ou non le lait de chèvre.

Le tableau 67 montre ainsi que la transformation du lait de chèvre à la ferme est davantage pratiquée en montagne et en haute montagne qu'en plaine mais qu'elle correspond alors à des troupeaux plus petits que leurs homologues en plaine (69 chèvres contre 106) et par rapport aux systèmes livreurs de lait (en montagne 69 chèvres contre 108, en plaine troupeau deux fois plus petit), ce qui n'est guère étonnant eu égard aux charges de travail exigeantes liées à la transformation fermière (couplée généralement avec une vente en circuits courts) (graphique 125).

Tableau 67

Part des systèmes caprins (OTEX 4830) avec transformation du lait à la ferme en 2010 selon les zones

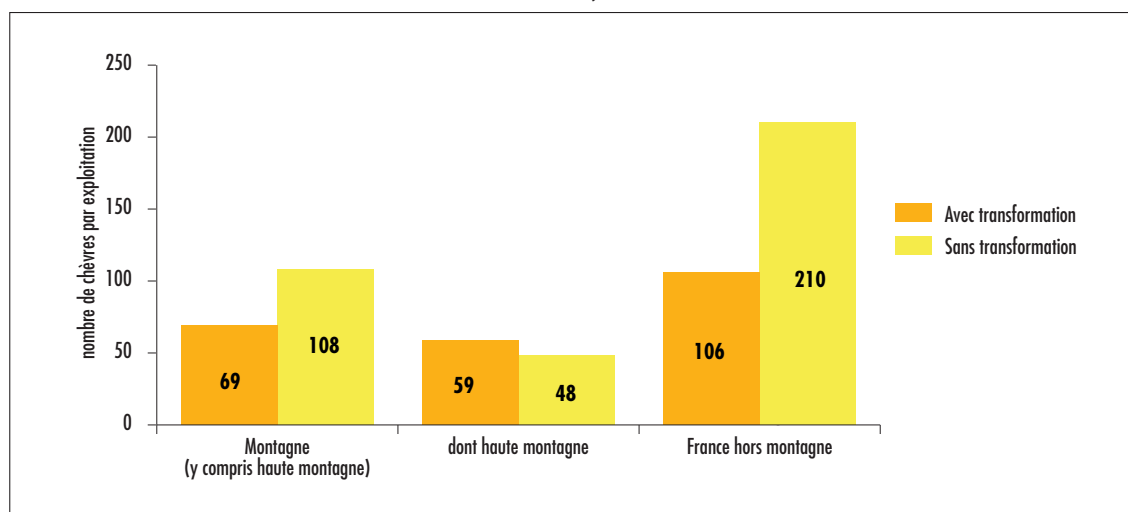
Systèmes caprins avec transformation du lait à la ferme ⁶³	Nombre d'exploitations ayant des chèvres	Nombre de chèvres	en % des exploitations ayant des chèvres	en % des chèvres	Effectif moyen (chèvres par exploitation)	Effectif moyen sans transformation du lait à la ferme
France métropolitaine	1 910	168 405	38	23	88	179
Montagne (y compris haute montagne)	913	63 053	48	37	69	108
dont haute montagne	123	7 304	59	64	59	48
France hors montagne	997	105 352	32	19	106	210

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

63. Quelques exploitations en système caprins sans chèvre (49 au plan national) sont exclues de cette analyse.

Graphique 125

En 2010, effectif moyen de chèvres par exploitation en système spécialisé caprins, avec ou sans transformation du lait à la ferme, selon les zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

6. Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

6.1. Transformation à la ferme

La transformation à la ferme reste du même ordre de grandeur en montagne et en plaine

La part des exploitations pratiquant la transformation à la ferme a légèrement augmenté entre 2000 et 2010 en montagne comme en plaine et est du même ordre de grandeur en 2010 (11,5 % en montagne et 10,8 % en plaine) (tableau 68). Elle est un peu plus importante en haute montagne (15 %).

Tableau 68

Transformation à la ferme en 2000 et 2010 par zones

En % des exploitations	Exploitations pratiquant la transformation à la ferme	
	2000	2010
	%	
France métropolitaine	9,2	10,9
Montagne	10,1	11,5
dont haute montagne	13,5	15,4
France hors montagne	9,1	10,8

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Elle a augmenté en montagne pour l'ensemble des types de ménages sauf pour les associations non familiales (tableau 69). Pour autant, ce sont dans les associations non familiales en montagne que la part d'exploitations est la plus importante en transformation fermière (23 % en 2010). On trouve en montagne, chez les associations familiales et les couples à activité partagée, une fréquence de la transformation à la ferme plus élevée que la moyenne (respectivement 15 % et 16 % en 2010), ce qui est assez logique car la main-d'œuvre est plus importante dans ces types de ménages et la transformation fermière est généralement une activité exigeante en temps de travail.

Cependant, dans tous les systèmes de production sauf la viticulture, il y a plus de transformations fermières en montagne qu'en plaine

En 2010, à l'exception notable des systèmes viticoles, pour tous les autres systèmes de production, la transformation à la ferme est davantage pratiquée en montagne qu'en plaine (graphique 126). Les principaux systèmes de production concernés en montagne sont les systèmes caprins (51 % des exploitations caprines de montagne transforment à la ferme ⁶⁴ et même 60 % en haute montagne, contre 32 % en plaine), les cultures fruitières

⁶⁴. Pourcentage un peu plus élevé que celui indiqué au § 5.2.4. qui ne portait que sur la transformation **du lait** à la ferme.

Tableau 69

Transformation à la ferme selon les types de ménages

En % des exploitations de chaque type de ménage	France métropolitaine		Montagne		dont haute montagne		France hors montagne	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Association familiale	14	14	14	15	28	26	14	14
Association non familiale	14	12	25	23	37	43	12	10
Couple activité partagée	11	13	13	16	18	21	11	12
Couple activité réservée	7	9	8	7	8	10	7	9
Chef seul	7	9	8	8	10	11	7	10

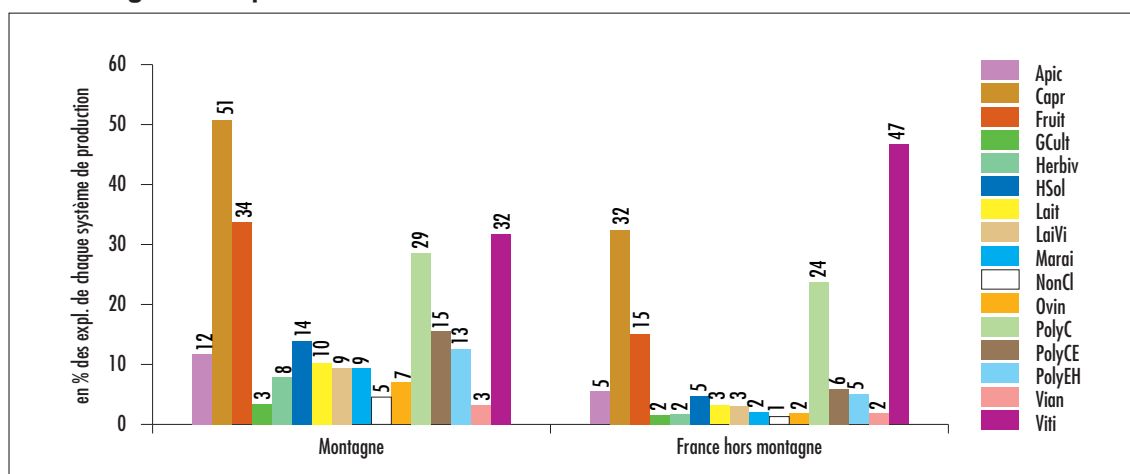
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

(32 %), la viticulture (32 % en montagne mais 47 % en plaine) et la polyculture (29 %). 10 % des exploitations de montagne en système bovins-lait pratiquent la transformation à la ferme (36 % sont dans ce cas en haute montagne), soit 7 points de plus qu'en plaine.

L'analyse selon la taille pour différents systèmes de production en montagne permet de dégager différents cas de figure : en viticulture, la transformation fermière est davantage pratiquée dans les grandes exploitations, qui disposent sans doute de plus de moyens pour s'équiper pour la vinification, que dans les petites (en 2010 : 47 % des exploitations de plus de 3 ha de vignes transforment contre

13 % en dessous de 3 ha) ; en systèmes bovins-lait, la situation est différente : la transformation fermière est un peu plus pratiquée dans les petites exploitations et dans les grandes que dans les moyennes (13 % pour les exploitations ayant moins de 15 vaches laitières, 8 % entre 15 et 40 VL et 12 % au-dessus de 40 VL) ; en systèmes caprins, la transformation fermière est la plus fréquente entre 30 et 100 chèvres (71 % des exploitations caprines de montagne) alors qu'elle ne concerne que 36 % des plus petites exploitations (moins de 30 chèvres) et 34 % des plus grandes (au-dessus de 100 chèvres), traduisant sans doute un seuil en termes de charges de travail.

Graphique 126

Transformation à la ferme en 2010 selon les systèmes de production (16 Otex) en montagne et en plaine

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Transformations fermières surtout en Corse, dans les Alpes et le massif vosgien

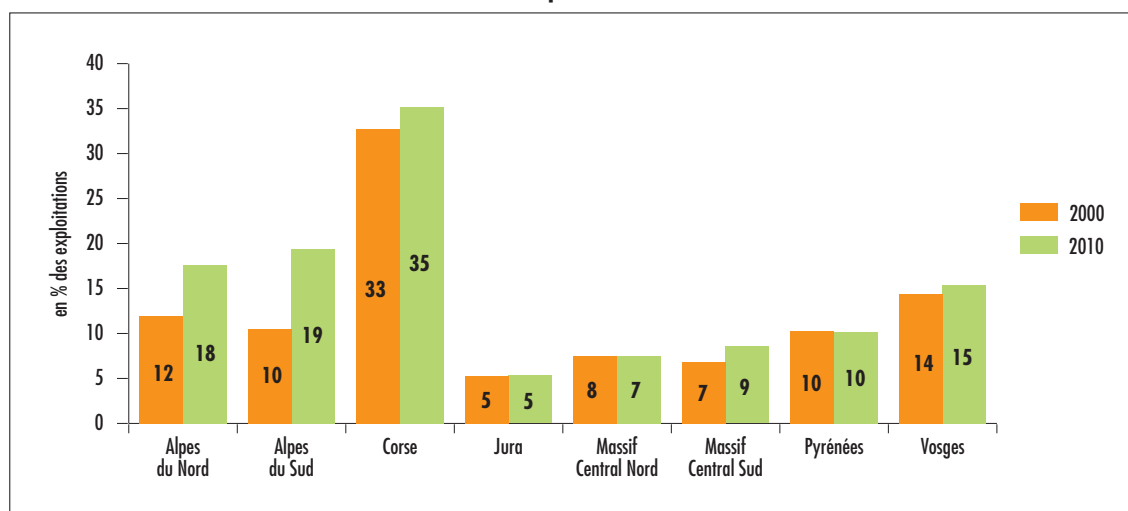
La transformation fermière concerne plus d'une exploitation sur trois en Corse (35 %) (graphique 127), principalement dans les systèmes viticulture (59 %), cultures fruitières (49 %) et caprins (62 %). Dans les Alpes du sud 19 % des exploitations transforment à la ferme (en progression de +6 points par rapport à 2000) principalement en raison du poids important des cultures fruitières (46 % transforment) et des systèmes d'élevage caprins (52 % avec transformation fermière). Dans les Alpes du nord on dénombre 18 % des exploitations avec transformation fermière (en progression de + 6 points par rapport à l'an 2000), en particulier en raison du poids des systèmes bovins-lait - 24 % des exploitations laitières

transforment (cf. par exemple les fromages fermiers en reblochon, Abondance et bleu du Vercors-Sassenage) – et viticulture (39 % transforment). Dans le massif vosgien (15 % des exploitations avec transformation fermière), c'est là aussi dû à l'influence des producteurs laitiers - 24 % transforment (cf. munster fermier) – et des viticulteurs, mais, si un viticulteur sur deux ayant plus de 3 ha de vignes transforme, les très nombreux petits viticulteurs (64 % ont moins de 3 ha de vignes) ne pratiquent quasiment pas la vinification à la ferme.

La transformation fermière est très peu pratiquée dans le massif du Jura à dominante laitière, où ce sont les coopératives de village (les fruitières) qui fabriquent le fromage, et dans le Massif Central.

Graphique 127

Transformation à la ferme en 2000 et 2010 par massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

6.2. Circuits courts

La commercialisation en circuits courts plus pratiquée en montagne qu'en plaine

La commercialisation de toute ou partie de leur production en circuits courts est plus pratiquée par les exploitations de montagne que par celles de plaine : en 2010, 24 % contre 16 % (tableau 70). En montagne, la vente en circuit court est plutôt pratiquée par les associations non familiales (37 %) et familiales (25 %) et les couples à activité partagée (29 %), mais elle

est non négligeable également chez les chefs seuls et les couples à activité réservée (21 % dans les deux cas). En plaine, les ordres de grandeur sont très resserrés entre associations familiales, associations non familiales et couples à activité partagée (20-21 %) et l'écart est sensible avec les couples à activité réservée et les chefs seuls (13 % dans les deux cas).

En haute montagne, 38 % des exploitations commercialisent en circuit court au moins une partie de leur production.

Tableau 70

**Part des exploitations commercialisant en circuits courts en 2010
(pour l'ensemble des exploitations et selon les types de ménages)**

En % des exploitations de chaque catégorie	Ensemble des exploitations	Association familiale	Association non familiale	Couple à activité partagée	Couple à activité réservée	Chef seul
France métropolitaine	17,5	21,4	22,6	21,6	14,0	14,9
Montagne	24,1	24,7	37,0	28,6	20,6	21,3
dont haute montagne	38,4	43,8	66,2	43,9	37,5	33,1
France hors montagne	16,2	20,8	19,8	20,1	13,0	13,4

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Miel, fromages de chèvre, légumes et fruits en circuits courts

Quel que soit le système de production considéré, la commercialisation en circuits courts est davantage pratiquée en montagne qu'en plaine (graphique 128). En montagne, cette pratique de commercialisation est particulièrement répandue en systèmes apicoles (80 % des systèmes apicoles de montagne), caprins (62 %), maraîchage (51 %) et polyculture (67 %), cultures fruitières (44 %). À l'inverse, elle est relativement peu pratiquée en systèmes spécialisés bovins, que ce soit en lait (16 %, à rapprocher des 10 % d'exploitations dans ce système qui

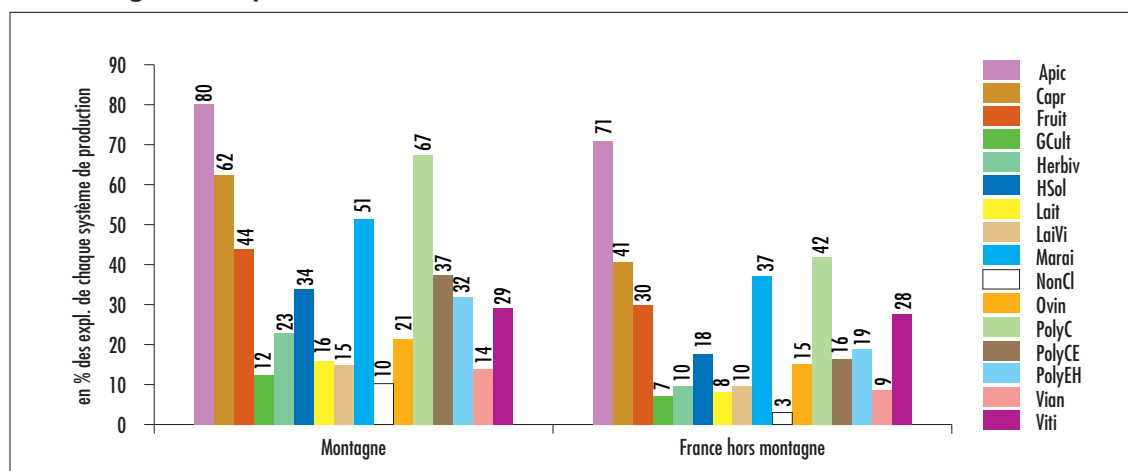
pratiquent la transformation à la ferme) ou en viande (14 %).

Les circuits courts pratiqués par plus d'une exploitation sur deux en Corse

C'est en Corse que les circuits courts sont le plus pratiqués (62 % des exploitations), devant les exploitations du massif alpin et des Vosges. Le massif du Jura à dominante laitière avec son système de commercialisation par des fruitières et le Massif Central nord à dominante lait et systèmes allaitants sont les moins concernés (graphique 129).

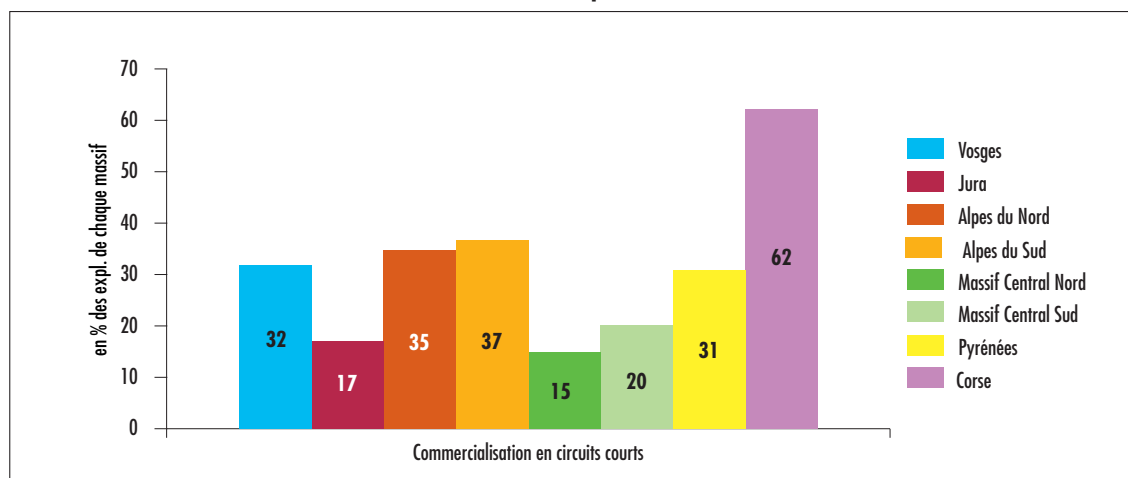
Graphique 128

Commercialisation en circuits courts en 2010 selon le système de production en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 129

Commercialisation en circuits courts en 2010 par massifs

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Vente directe

La question posée à chaque recensement sur les ventes directes est assez délicate à interpréter car il n'y a pas de seuil imposé et les quantités en jeu peuvent parfois être très marginales (quelques œufs ou volailles).

Une exploitation de montagne sur cinq pratique la vente directe...

On peut être étonné par les fortes baisses de cette activité de vente directe entre 1988 et 2000 : de 27 % des exploitations au plan national en 1988 à 15 % en 2000, en montagne de 36 % à 19 % et en haute montagne où presque une exploitation sur deux était concernée

en 1988 (46 %) à 29 % en 2000 (tableau 71). Entre 2000 et 2010, la situation est stabilisée, avec toutefois une progression de + 4 points en haute montagne.

En 2010 en montagne, on ne note pas d'écarts très significatifs pour la pratique de la vente directe selon la dimension économique (respectivement 19 %, 21 % et 21 % pour les classes de PBS moins de 25 000 €, 25 000 à 100 000 € et ≥ 100 000 €).

... et même une exploitation sur deux en Corse

Comme pour les circuits courts dont la vente directe est une composante, c'est en Corse que la vente directe est la plus pratiquée, par une exploitation sur deux (52 % en 2010), tandis qu'elle a fortement chuté dans le Massif Central et les Pyrénées où elle ne concerne plus en 2010 que, respectivement, 14 % et 23 % des exploitations (graphique 130). Dans les Alpes et les Vosges, environ 30 % des exploitations pratiquent la vente directe en 2010.

Tableau 71

Part des exploitations pratiquant la vente directe entre 1988 et 2010 et par zones

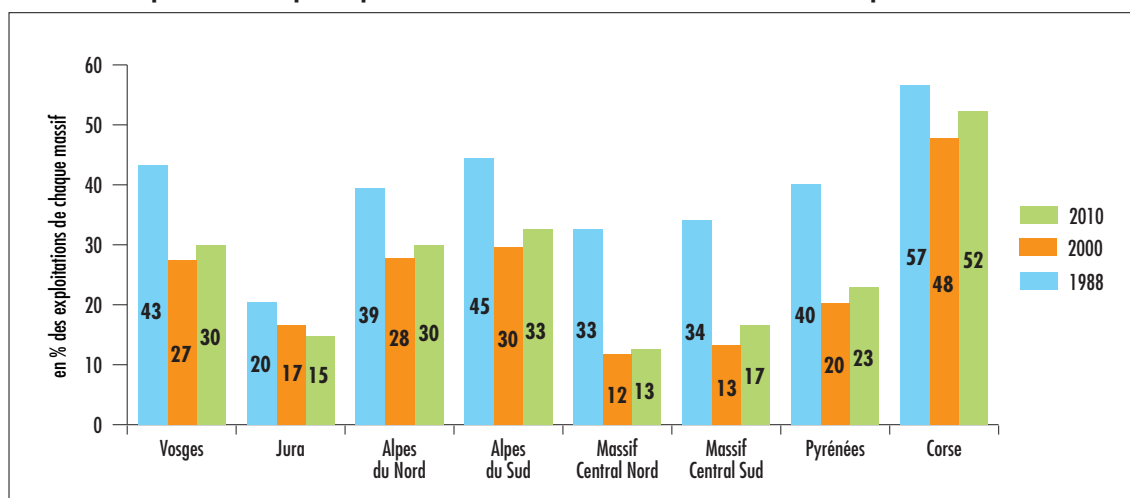
En % des exploitations de chaque zone	Exploitations pratiquant la vente directe		
	1988	2000	2010
France métropolitaine	27	15	15
Montagne	36	19	20
dont haute montagne	46	25	29
France hors montagne	25	15	15

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

6.3. Les productions sous signe de qualité**6.3.1 Signes officiels de qualité (SOQ)****Un peu plus d'exploitations sous SOQ en montagne qu'en plaine**

En 2010, la production sous signe officiel de qualité (SOQ) est un peu plus fréquente en montagne (30 %) qu'en plaine (27 %) (tableau 72). Les SOQ sont répandus dans tous

Graphique 130

Part des exploitations pratiquant la vente directe entre 1988 et 2010 par massifs

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

les types de ménages en montagne, allant de 22 % des exploitations conduites par des chefs seuls à la moitié des exploitations pour les associations (familiales et non familiales)

(tableau 73). Ces proportions sont moindres en plaine pour les associations (29 à 33 %) et sont d'ordres de grandeur relativement voisins pour les autres types de ménages.

Tableau 72

Exploitations produisant sous signes officiels de qualité ou en agriculture biologique par zones

En % des exploitations dans chaque zone	Exploitations avec signes officiels de qualité		Exploitations en agriculture biologique (y compris conversions en cours)	
	2010	%	2000	2010
France métropolitaine	27,4		1,3	3,7
Montagne	29,7		1,9	4,9
dont haute montagne	24,3		1,1	3,5
France hors montagne	26,9		1,2	3,4

N.B. : des exploitations peuvent produire à la fois sous SOQ et en agriculture biologique.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 73

Exploitations produisant sous signes officiels de qualité ou en agriculture biologique en montagne et en plaine selon les types de ménage

En % des exploitations de chaque type de ménage	Exploitations avec signes officiels de qualité		Agriculture biologique (y compris conversions en cours)			
	Montagne 2010	France hors montagne 2010	Montagne		France hors montagne	
			2000	2010	2000	2010
Association familiale	52,2	33,5	1,8	4,3	1,2	3,4
Association non familiale	49,0	28,8	6,3	11,7	3,6	6,3
Couple activité partagée	33,3	29,8	2,5	6,2	1,4	3,8
Couple activité réservée	25,4	23,1	1,7	4,2	1,1	3,0
Chef seul	21,7	24,9	1,3	4,0	1,0	3,2

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Par rapport à l'ensemble des exploitations de montagne, les petites exploitations produisent moins sous SOQ

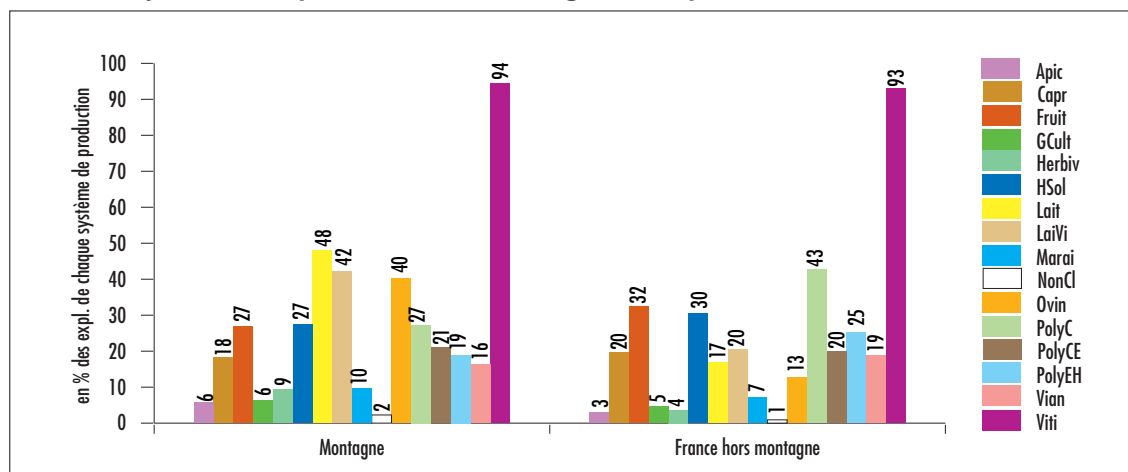
L'étude en fonction de la dimension économique montre une surreprésentation des exploitations de montagne produisant sous SOQ de + 14 points parmi les « moyennes » exploitations (PBS entre 25 000 et 100 000 €) et de + 12 points parmi les « grandes » exploitations (PBS ≥ 100 000 €), tandis que les « petites » exploitations (PBS < 25 000 €) sont nettement sous-représentées (- 26 points).

Traits spécifiques de la montagne : l'importance des systèmes bovins-lait et des systèmes ovins sous SOQ

En montagne comme en plaine, les systèmes viticoles produisent quasiment tous sous signe officiel de qualité, au moins pour une partie de leur récolte (graphique 131). L'importance des systèmes de production laitière (lait de vache : cf. AOP fromagères) et des systèmes ovins (cf. notamment le lait de brebis en appellation Roquefort ou Ossau-Iraty dans le Pays Basque) sous signe officiel de qualité est un trait spécifique de la montagne : pour les systèmes spécialisés bovins laitiers et mixtes lait + viande bovine on dénombre respectivement 48 % et 42 % des exploitations avec SOQ en montagne (contre 17 % et 20 % en plaine) et 40 % des systèmes ovins de montagne avec SOQ (contre 13 % en plaine).

Graphique131

Exploitations produisant sous signe officiel de qualité en 2010 selon les systèmes de production en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

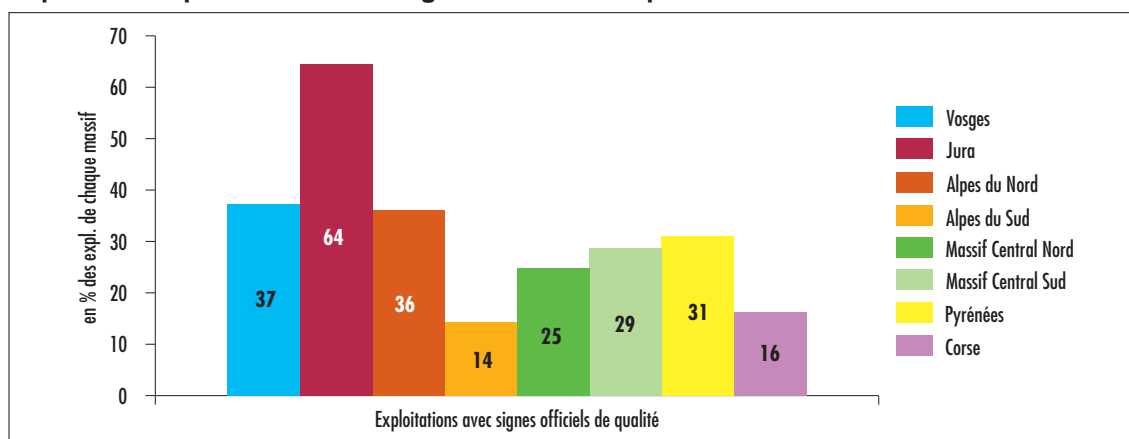
Le massif du Jura en tête pour les exploitations produisant sous SOQ

Compte tenu du lien entre systèmes de production et signes officiels de qualité en montagne, il n'est guère étonnant de trouver les montagnes du massif du Jura au premier rang des massifs pour la fréquence des exploitations produisant sous SOQ (cf. importance des systèmes laitiers avec production de Comté, Morbier, ... : 1 900 exploitations sous SOQ soit 92 % des exploitations en système bovins-lait) (graphique 132). Le massif vosgien arrive en seconde position – on dénombre en particulier 1 000 exploitations en système viticole et 80

en système bovin-lait (munster notamment) avec SOQ – juste devant les Alpes du nord (en raison notamment des quelque 1 700 exploitations bovin-lait, 500 systèmes en cultures fruitières et 400 systèmes viticoles produisant sous SOQ en 2010). Viennent ensuite les Pyrénées (cf. notamment 1 200 systèmes ovins sous SOQ et près de 900 en viticulture), le Massif Central sud (avec 2 000 exploitations en système ovin sous SOQ mais aussi plus de 1 000 en viande bovine) et le Massif Central nord : plus de 3 400 exploitations en système bovin-lait (spécialisé ou mixte) sous SOQ mais aussi 1 700 en viande bovine et 600 en viticulture.

Graphique 132

Exploitations produisant sous signes officiels de qualité en 2010 selon les massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

6.3.2 Agriculture biologique (AB)

Progression du nombre d'exploitations en agriculture biologique au plan national et plus encore en montagne (5 % des exploitations en 2010)

Si elles ont progressé en nombre entre 2000 et 2010 aussi bien en montagne qu'en plaine, les exploitations en agriculture biologique restent mieux représentées en montagne (de 2 % à 5 % des exploitations en montagne contre 1 % à moins de 4 % en plaine), tandis que la haute montagne suit une progression voisine de celle de la plaine (tableau 72). Ce sont dans les associations non familiales qu'on trouve en montagne la part d'exploitations la plus importante en agri-

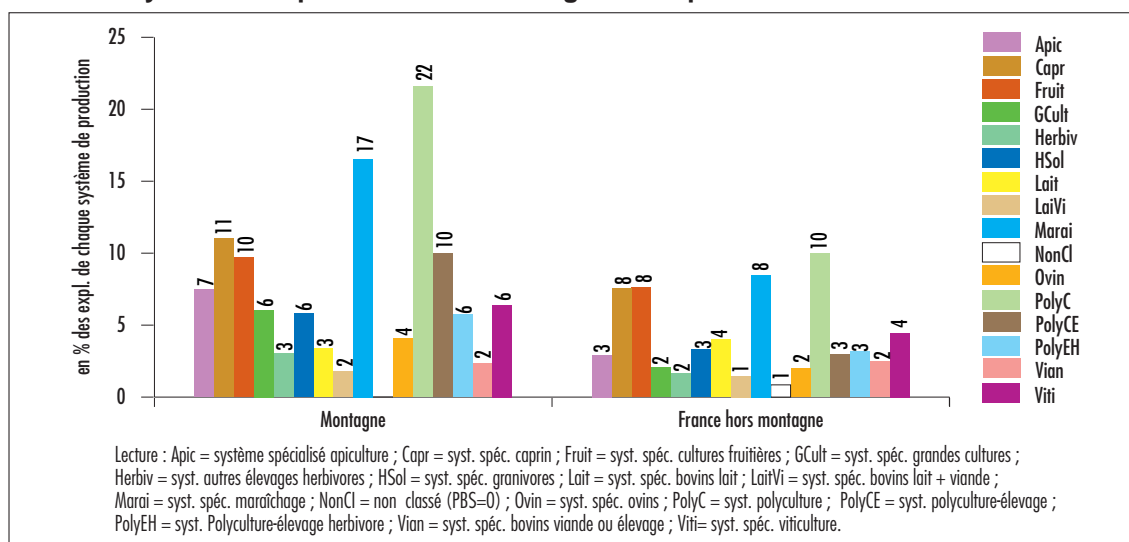
culture biologique (12 % en 2010), de même qu'en plaine mais à un niveau moindre (6 %) (tableau 73).

Maraîchage, lait de chèvre et cultures fruitières en tête des productions bio en montagne

Les systèmes pratiquant le plus l'agriculture biologique en montagne en 2010 sont les systèmes polyculture (22 % des exploitations), maraîchage (17 %), caprins (11 %), cultures fruitières (10 %) et polyculture-élevage (10 %) (graphique 133). En revanche la proportion d'exploitations en agriculture biologique est faible parmi les systèmes spécialisé bovins-lait (3 %), bovins viande (2 %) et ovins (4 %).

Graphique 133

Exploitations en agriculture biologique (y compris conversions en cours) en 2010 selon les systèmes de production en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

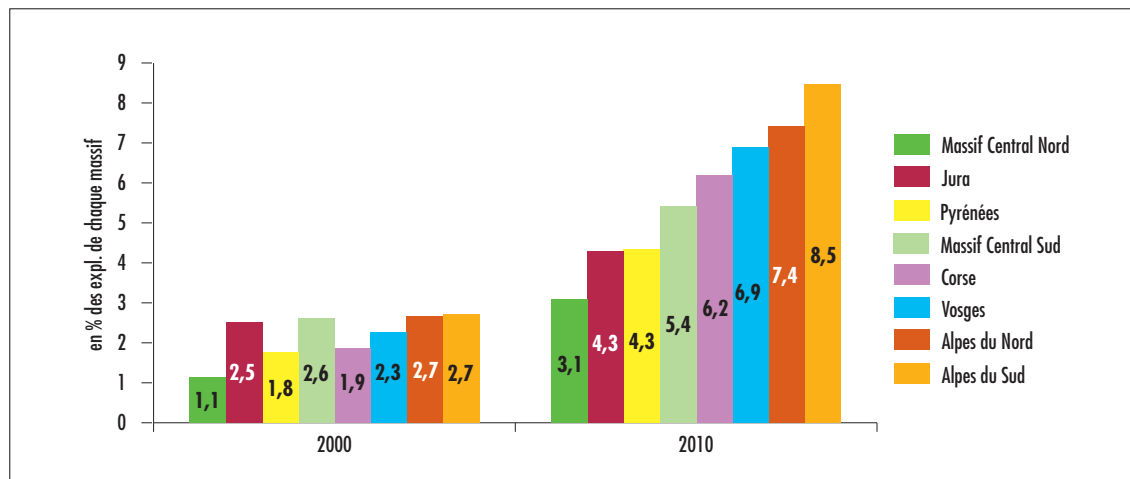
Le massif alpin au premier rang pour l'agriculture biologique

Avec 8,5 % des exploitations en agriculture biologique en 2010, le massif des Alpes du sud est en tête suivi par les Alpes du nord (7,4 % des exploitations), le massif vosgien (6,9 %) et la Corse (6,2 %) tandis que les exploitations de

montagne du Massif Central nord restent en retrait (3,1 %) (graphique 134). Dans tous les massifs, entre 2000 et 2010 il y a une progression en valeur absolue du nombre d'exploitations en bio et en valeur relative ramenée à l'ensemble des exploitations (de + 2 à + 6 points selon les massifs).

Graphique 134

Exploitations en agriculture biologique (y compris conversions en cours) en 2000 et 2010 selon les massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

6.4. L'autoconsommation familiale

L'autoconsommation familiale : un phénomène non négligeable dans les massifs des Vosges et des Alpes du sud

En 2010, les exploitations pratiquant de façon importante l'autoconsommation familiale (cas où plus de 50 % de la valeur de la production de l'exploitation est consommée par le ménage et sa famille) représentent en moyenne 5 % des exploitations en montagne contre une moyenne de 3 % en plaine. Cette proportion atteint en moyenne 14 % des exploitations de montagne du massif vosgien et 9 % dans les Alpes du sud. En moyenne pour la montagne française, elle concerne 10 % des exploitations de faible dimension économique (PBS inférieure à 25 000 €) et 13 % des exploitations conduites par un chef âgé d'au moins 60 ans.

6.5. Activités touristiques à la ferme et autres activités

Encore peu d'exploitations pratiquant l'accueil à la ferme en montagne, mais un peu plus en haute montagne

La part d'exploitations pratiquant des activités touristiques à la ferme semble relativement stagner entre 2000 et 2010, en montagne

comme en plaine (et pourtant le champ du recensement semble avoir été élargi en 2010⁶⁵). En 2010, les activités d'accueil à la ferme (restauration et/ou hébergement) concernent à peine 3 % des exploitations de montagne⁶⁶ et 2 % en plaine, mais tout de même 6 % en haute montagne (tableau 74).

Les activités agritouristiques sont davantage pratiquées dans les exploitations conduites par des associations et par des couples à activité partagée que dans les exploitations conduites par des couples où l'activité agricole est le domaine réservé du chef d'exploitation ou par des chefs seuls, ce qui apparaît logique car elles exigent une certaine disponibilité en temps de travail (tableau 75).

On ne note pas de différences pour l'exercice de ces activités agritouristiques entre exploitations conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive et ménages ayant au moins une activité extérieure (sans retraite)

65. Cf. chapitre A § 2.2.11.

66. 4,5% si on considère l'ensemble des activités agritouristiques à la ferme (restauration ou hébergement ou activités de loisirs ou artisanat).

Tableau 74

Activités touristiques à la ferme et production d'énergie renouvelable pour la vente par zones

En % des exploitations de chaque zone	Accueil à la ferme (restauration ou hébergement)			Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme, ...)		Production d'énergie renouvelable pour la vente	
	1988	2000	2010	2000	2010	2000	2010
				%			
France métropolitaine	1,6	2,1	2,1	0,9	1,1	0,0	0,4
Montagne	3,6	4,0	3,4	1,2	1,5	0,0	0,3
dont haute montagne	9,0	8,8	6,0	1,8	3,1	ss	0,5
France hors montagne	1,3	1,7	1,9	0,8	1,0	0,0	0,4

s : secret statistique.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 75

Activités agritouristiques à la ferme en 2010 selon les types de ménages en montagne et en plaine

En % des exploitations de chaque type de ménage	Exploitations pratiquant des activités touristiques à la ferme (*)	
	Montagne	France hors montagne
	%	
Association familiale	3,6	2,3
Association non familiale	4,7	1,9
Couple activité partagée	6,8	4,0
Couple activité réservée	3,1	1,9
Chef seul	3,3	2,0

(*) Activités touristiques à la ferme : restauration ou hébergement ou activités de loisirs ou artisanat.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

(dans les deux cas, on en dénombre 5 % en montagne et 3 % en plaine), en revanche les exploitations avec retraite sont moins concernées (3 % en montagne et 2 % en plaine).

En 2010, en montagne, les exploitations pratiquant les activités agritouristiques sont plus fréquentes dans les systèmes « élevages herbivores » (13 % des exploitations de ce système⁶⁷), caprins (9 %) et polyculture (8,5 %).

L'accueil à la ferme : les exploitations de grande dimension économique semblent moins impliquées en montagne

Quelles relations entre la pratique de ces activités agritouristiques et la dimension économique des exploitations ? L'analyse est assez délicate en raison du nombre relativement faible d'exploitations concernées et des écarts assez

ténus entre classes de dimension économique. Le tableau 76 et le graphique 135 qui croisent les activités de restauration et d'hébergement à la ferme avec la production brute standard⁶⁸ semblent cependant permettre de dégager les tendances suivantes :

* Pour la restauration à la ferme, en 1988 ce sont plutôt les « moyennes » exploitations (PBS comprise entre 25 000 et 100 000 €) qui font relativement plus de restauration. En 2010, ce constat reste vrai en plaine mais en montagne et en haute montagne les « petites » exploitations (PBS < 25 000 €) ont rejoint les « moyennes ».

* Pour l'hébergement à la ferme, en 1988 cette activité croît avec la dimension économique quelle que soit la zone considérée. Alors qu'on pouvait penser que l'hébergement serait davantage pratiqué par les petites exploitations pour essayer de dégager des revenus supplémentaires, ces résultats peuvent s'expliquer par l'investissement nécessaire pour exercer cette activité (gîte, chambre d'hôtes) qui n'est pas forcément accessible aux plus petites exploitations. Mais, en 2010, les résultats semblent montrer un changement de tendance radical, du moins en montagne et en haute montagne, où cette activité semble décroître avec la dimension économique. Ce pourrait être alors les contraintes d'organisation du travail qui pourraient expliquer que les exploitations de plus grande dimension économique ont moins de temps disponible à consacrer à ces activités d'accueil à la ferme...

67. D'après la classification Otex retenue, ces exploitations correspondent soit à des associations d'élevages herbivores (exemples : bovins et ovins ; ovins et caprins), soit à des systèmes spécialisés équins.

68 Rappelons que les activités d'accueil à la ferme ne sont pas comptabilisées dans la PBS.

Tableau 76

Exploitations pratiquant la restauration et l'hébergement à la ferme selon la dimension économique (PBS) en 1988 et en 2010 par zones

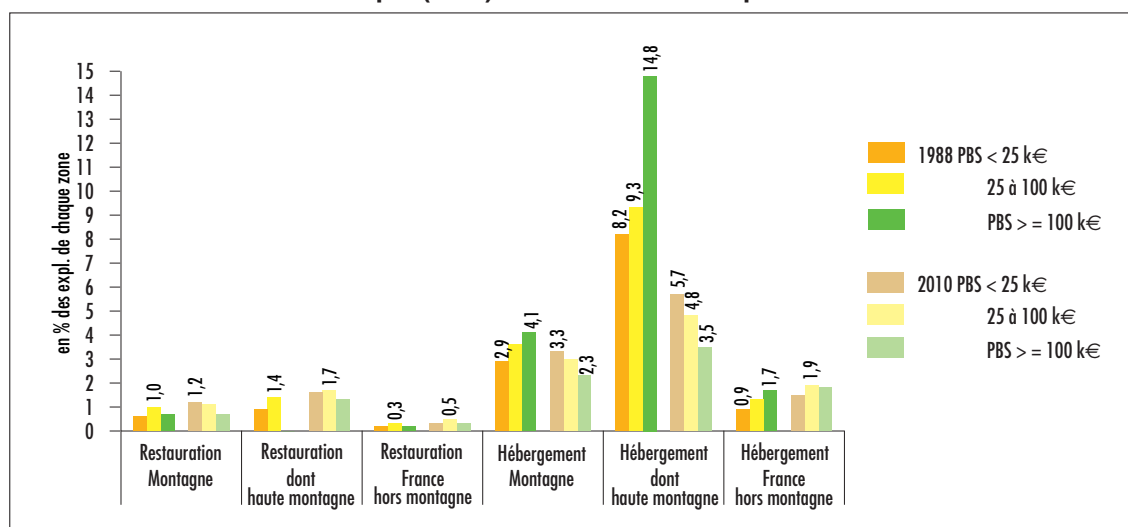
En % des exploitations de chaque zone		1988			2010		
PBS en €		< 25 000	25 000 à 100 000	≥100 000	< 25 000	25 000 à 100 000	≥100 000
		%					
Restauration	Montagne	0,6	1,0	0,7	1,2	1,1	0,7
	dont haute montagne	0,9	1,4	s	1,6	1,7	1,3
	France hors montagne	0,2	0,3	0,2	0,3	0,5	0,3
Hébergement	Montagne	2,9	3,6	4,1	3,3	3,0	2,3
	dont haute montagne	8,2	9,3	14,8	5,7	4,8	3,5
	France hors montagne	0,9	1,3	1,7	1,5	1,9	1,8

s : secret statistique

N.B. : des doubles comptes possibles pour les exploitations pratiquant à la fois la restauration et l'hébergement à la ferme.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 135

Exploitations pratiquant la restauration et l'hébergement à la ferme selon la dimension économique (PBS) en 1988 et en 2010 par zones


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Le massif vosgien, la Corse et les Alpes du sud en tête pour l'accueil à la ferme

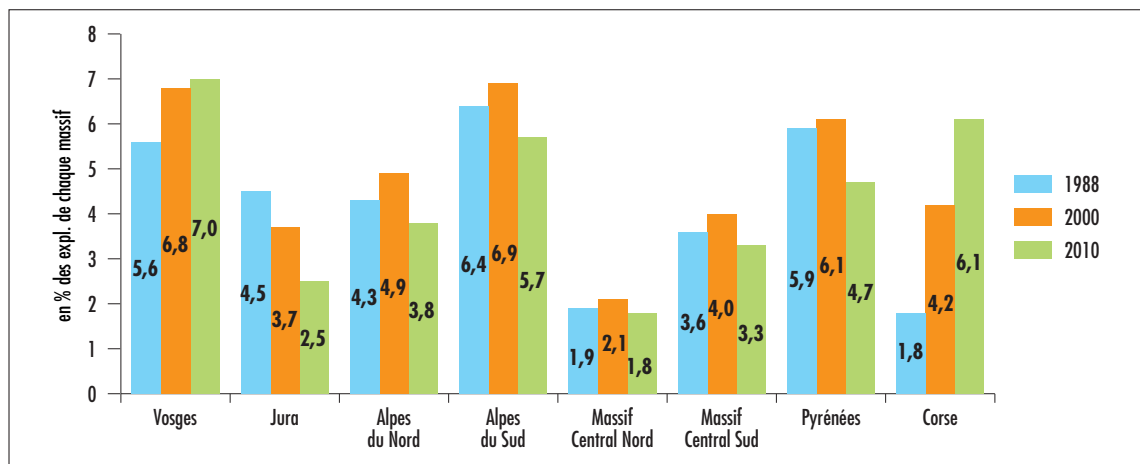
Les activités d'accueil à la ferme (restauration ou hébergement) sont particulièrement développées dans le massif vosgien (cf. le modèle emblématique des fermes-auberges) avec 7 % des exploitations concernées en 2010, la Corse (6 %) avec une forte expansion depuis 1988 et les Alpes du sud (6 %) tandis qu'elles sont peu pratiquées dans le Massif Central nord (à peine 2 %) (graphique 136).

6.6. Production d'énergie renouvelable pour la vente
Une activité encore marginale en montagne comme en plaine

Il s'agit uniquement d'énergie destinée à la vente (l'énergie renouvelable produite pour les besoins propres de l'exploitation est exclue) qui peut recouvrir diverses formes possibles (mini-barrages hydroélectriques, éoliennes, biogaz, panneaux photovoltaïques, ...).

Graphique 136

Part des exploitations pratiquant l'accueil à la ferme (restauration et/ou hébergement) entre 1988 et 2010 par massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Cette activité encore « confidentielle » en 2000 prend un peu d'essor : de 30 exploitations concernées en montagne en 1988 à près de 260 en 2010, soit 0,3 % des exploitations de montagne (0,4 % en plaine) (tableau 74). Ce sont plutôt des « grandes » exploitations (PBS $\geq 100\ 000$ €) qui investissent dans ce secteur (0,6 % des exploitations de montagne).

comptabilité en 2010 (61 %) et que 38 % utilisent internet. Ces proportions sont supérieures d'une dizaine de points en plaine et inférieures de 4 à 6 points en haute montagne. Sans surprise, la dimension économique est un facteur explicatif de l'absence de comptabilité : en moyenne pour la montagne comme pour la plaine, 97-98 % des exploitations dites de « grande dimension économique » tiennent une comptabilité. Cette proportion descend à 82 % pour les exploitations de « dimension économique moyenne » et à seulement 29-30 % pour les exploitations de petite dimension économique (PBS inférieure à 25 000 €).

6.7. Gestion de l'exploitation

6.7.1 Tenue d'une comptabilité et utilisation d'internet

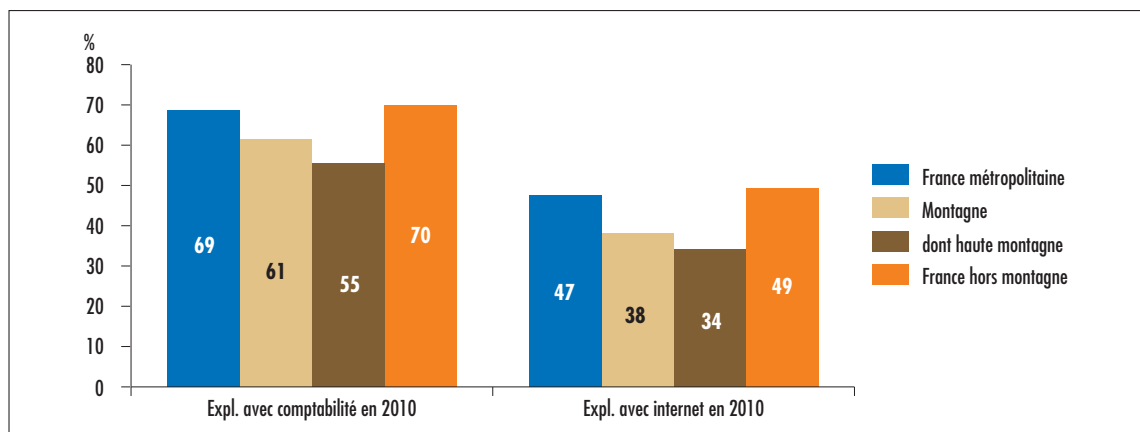
La majorité des exploitations de montagne tiennent une comptabilité

Le graphique 137 indique que la majorité des exploitations de montagne tiennent une

Les plus fortes proportions d'exploitations tenant une comptabilité ou équipées d'internet se trouvent dans le massif du Jura (respectivement 79 % et 48 %) où les exploitations ont

Graphique 137

Exploitations tenant une comptabilité et exploitations utilisant internet en 2010 selon les zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

une dimension économique supérieure à la moyenne de la montagne, tandis que les moindres proportions se rencontrent dans le massif des Vosges pour la tenue d'une comptabilité (40 %) et dans les Alpes du nord et les Pyrénées pour l'internet (34 % en moyenne dans chacun de ces massifs et seulement 31 % dans la partie située en haute montagne), ce qu'on peut sans doute mettre en relation avec un sous-équipement de certaines vallées.

6.7.2 Régime fiscal d'imposition

Deux exploitations de montagne sur trois relèvent encore du régime fiscal du forfait collectif

Presque toutes les exploitations en montagne relevaient du régime fiscal du forfait collectif en 1988 (elles étaient aussi très nombreuses en plaine à cette époque : 79 %). En 2010, ces exploitations sont devenues minoritaires en plaine (41 %) (graphique 138). C'est dans les zones de montagne de la Corse (85 %), des Pyrénées (79 %) et des Alpes du sud (75 %)

que la proportion d'exploitations encore au forfait est la plus forte en 2010 (contre 36 % seulement dans le massif du Jura).

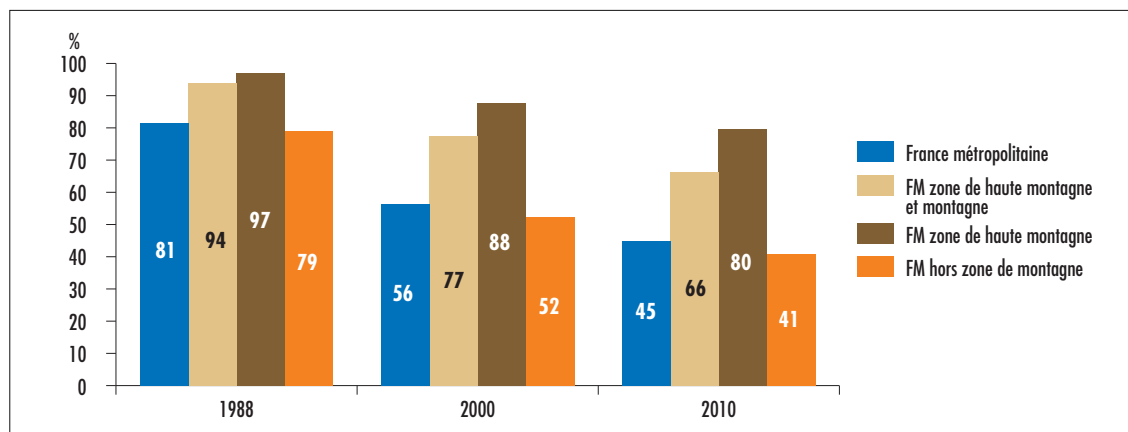
6.7.3 Installations aidées

En montagne, davantage de jeunes bénéficient de la DJA

La proportion d'exploitations ayant bénéficié de la Dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA) est plus importante en montagne qu'en plaine, que ce soit en 2000 ou en 2010 (16 % contre 12 %) (tableau 77). On peut cependant remarquer que la proportion d'installations aidées par rapport au nombre d'exploitations se tasse entre 2000 et 2010, en montagne (sauf en haute montagne) comme en plaine. Mais si on ne considère que les exploitations conduites par un exploitant âgé de moins de 40 ans, alors cette proportion augmente dans toutes les zones entre 2000 et 2010 et elle atteint désormais 70 % en montagne et en haute montagne (+ 10 points par rapport à la plaine).

Graphique 138

Exploitations relevant du régime d'imposition du forfait collectif selon les zones entre 1988 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 77

Exploitations avec Dotation d'installation aux Jeunes Agriculteurs (DJA) en 2000 et 2010 selon les zones

En % du nombre d'exploitations	Avec DJA dans les 12 dernières années pour le chef ou un des coexploitants		En % des exploitations conduites par un chef < 40 ans	
	2000	2010	2000	2010
	%			
France métropolitaine	13,8	13,1	51,5	61,9
Montagne	17,3	16,4	59,4	69,8
dont haute montagne	13,3	16,1	51,4	69,7
France hors montagne	13,1	12,4	49,8	60,0

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Les hiérarchies relatives entre massifs se conservent entre 2000 et 2010 : le Jura et le Massif Central sud (même s'il se tasse un peu en 2010) restent ceux qui ont bénéficié le plus de DJA proportionnellement au nombre d'exploitations, tandis que c'est dans les Alpes,

la Corse et surtout le massif vosgien qu'on s'installe le moins avec la DJA (tableau 78). Les constats sont semblables si on considère seulement les exploitations conduites par des exploitants âgés de moins de 40 ans.

Tableau 78
Exploitations de montagne avec DJA en 2000 et 2010 selon les massifs

En % du nombre d'exploitations	Avec DJA dans les 12 dernières années pour le chef ou un des coexploitants		En % des exploitations conduites par un chef < 40 ans	
	2000	2010	2000	2010
			%	
Vosges	8,6	8,1	32,1	42,5
Jura	26,6	25,3	70,2	76,4
Alpes	12,5	13,9	50,3	63,8
Alpes du Nord	12,0	14,1	47,7	61,3
Alpes du Sud	13,5	13,6	55,6	68,8
Massif Central	19,9	17,8	64,0	72,9
Massif Central Nord	18,8	17,8	60,4	72,0
Massif Central Sud	21,7	17,9	69,9	74,5
Pyrénées	15,1	15,5	59,3	71,7
Corse	12,9	12,7	47,3	68,2

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

7. Approche combinée multicritères : une typologie des exploitations croisant systèmes de production, dimension et activités des ménages

Le tableau 79 propose une typologie des exploitations de montagne basée sur une association de critères relatifs à leurs choix stratégiques : la nature du système de production (base : classification en 16 Otex), la dimension du système (selon un critère adapté à la nature du système de production pratiqué) et les combinaisons d'activités des ménages conduisant ces exploitations.

7.1. Exemples d'analyse des évolutions 1988-2010 pour quelques types d'exploitations en montagne

7.1.1 Exploitations de montagne en systèmes spécialisés bovins-lait

La proportion des exploitations avec une activité exclusivement agricole s'est réduite pas-

sant des 2/3 en 1988 à 55 % en 2010, tandis que la part des ménages pluriactifs a progressé (de 19 % à 37 %) (graphique 139 et tableau 79). Le fait le plus marquant est sans doute la très forte régression des troupeaux de moins de 15 vaches (encore 38 % des exploitations en 1988, ils ne sont plus présents que dans 10 % des exploitations en 2010) et la forte progression des troupeaux de plus de 40 VL (9 % des exploitations en 1988 et 40 % en 2010).

7.1.2 Exploitations en systèmes spécialisés bovins-viande (et/ou élevage)

La part des ménages avec une activité exclusivement agricole reste minoritaire (42 % des exploitations en 2010) et dépasse à peine celle des ménages avec activité extérieure (41 % contre 29 % en 1988) (graphique 140 et tableau 79). En revanche, les troupeaux de grande taille (≥ 40 UGB Bovines) se trouvent surtout chez les ménages à activité exclusivement agricole (28 % des exploitations en 2010 alors qu'ils ne représentaient que 16 % en 1988).

Tableau 79

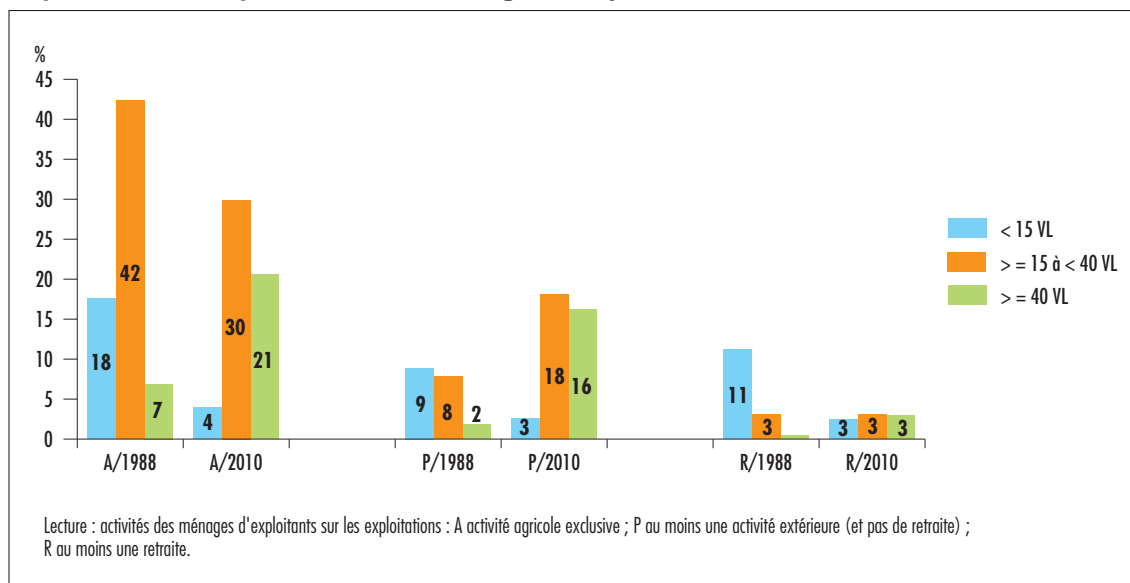
Répartition des exploitations de montagne selon leur système de production, leur dimension et la combinaison d'activités des ménages en 1988 et en 2010

En % du nombre d'exploitations dans chaque système et selon l'année considérée		Activité agricole exclusive (A)		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite) (P)		Au moins une retraite (R)	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
%							
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	10	10	35	31	27	25
	≥ 20 à 50 ha	7	6	8	10	5	4
	SAU ≥ 50 ha	4	7	3	5	1	1
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	14	15	19	20	12	7
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	23	22	16	13	5	4
	PBS ≥ 100 000 €	6	9	4	9	1	2
Viticulture	vignes < 3 ha	5	3	22	20	33	23
	≥ 3 à 10 ha	18	11	7	16	5	5
	vignes ≥ 10 ha	6	11	3	10	1	2
Fruits et autres cultures permanentes	cult. perm. < 3 ha	9	8	27	21	37	28
	≥ 3 à 10 ha	11	11	7	11	4	5
	cult. perm ≥ 10 ha	3	8	2	6	0	1
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	18	4	9	3	11	3
	≥ 15 à 40 VL	42	30	8	18	3	3
	VL ≥ 40	7	21	2	16	0	3
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB bov. < 15	11	4	14	9	16	8
	≥ 15 à 40	20	10	9	12	6	4
	UGBB ≥ 40	16	28	6	20	2	5
Élevage spécialisé bovin mixte, lait, élevage ou viande	UGB bov. < 15	9	2	8	4	9	3
	≥ 15 à 40	27	7	6	6	4	3
	UGBB ≥ 40	30	44	5	25	2	6
Élevage spécialisé ovin	brebis < 100	13	5	19	15	16	13
	≥ 100 à 250	26	15	7	11	3	3
	brebis ≥ 250	12	22	3	13	1	3
Élevage spécialisé caprin	chèvres < 30	14	7	15	9	25	7
	≥ 30 à 100	26	29	10	12	3	3
	chèvres ≥ 100	6	20	1	10	0	2
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGB Herbiv. < 15	9	10	30	33	17	18
	≥ 15 à 40	17	8	7	9	4	3
	UGB Herbiv. ≥ 40	12	11	3	7	1	2
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	7	7	21	13	24	18
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	14	11	9	10	2	2
	PBS ≥ 100 000 €	15	18	6	17	1	4
Polyculture	SAU < 20 ha	20	29	26	25	31	16
	≥ 20 à 50 ha	10	8	5	8	3	2
	SAU ≥ 50 ha	3	6	1	5	1	1
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	15	8	25	21	36	28
	≥ 15 à 40	12	7	3	5	2	2
	UGBH ≥ 40	5	13	1	12	0	3
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	17	14	27	24	34	22
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	15	16	5	13	2	3
	PBS ≥ 100 000 €	1	4	0	4	0	0
Apiculture	ruches < 30	1	2	32	15	28	26
	≥ 30 à 100	2	3	10	8	7	9
	ruches ≥ 100	9	20	8	13	1	4
Non classées		18	32	55	41	26	27

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 139

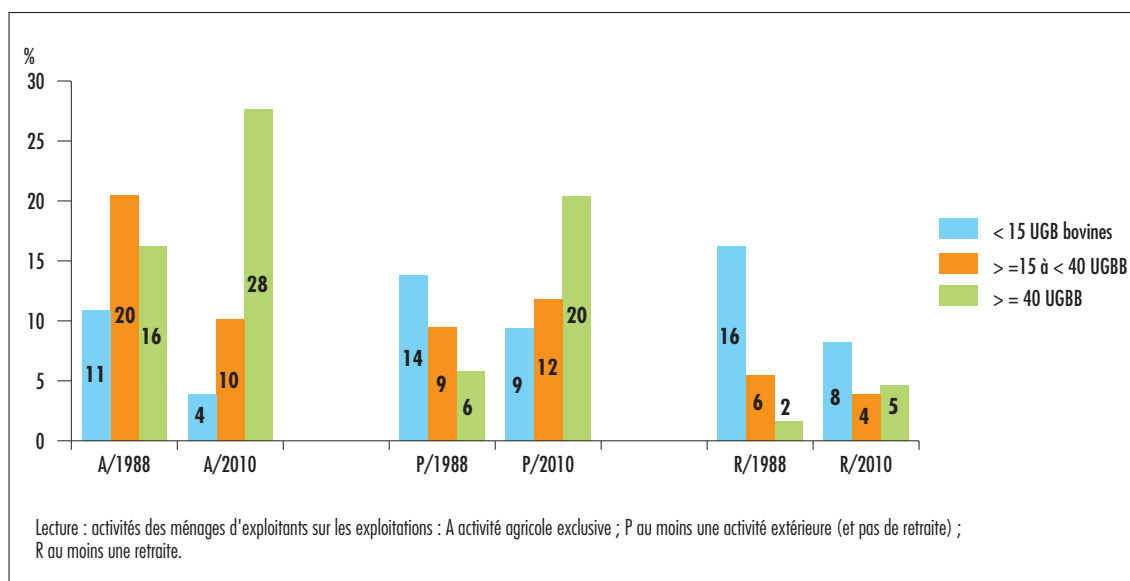
Répartition des exploitations de montagne en système bovins lait en 1988 et en 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 140

Répartition des exploitations de montagne en système bovins viande et/ou élevage en 1988 et en 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

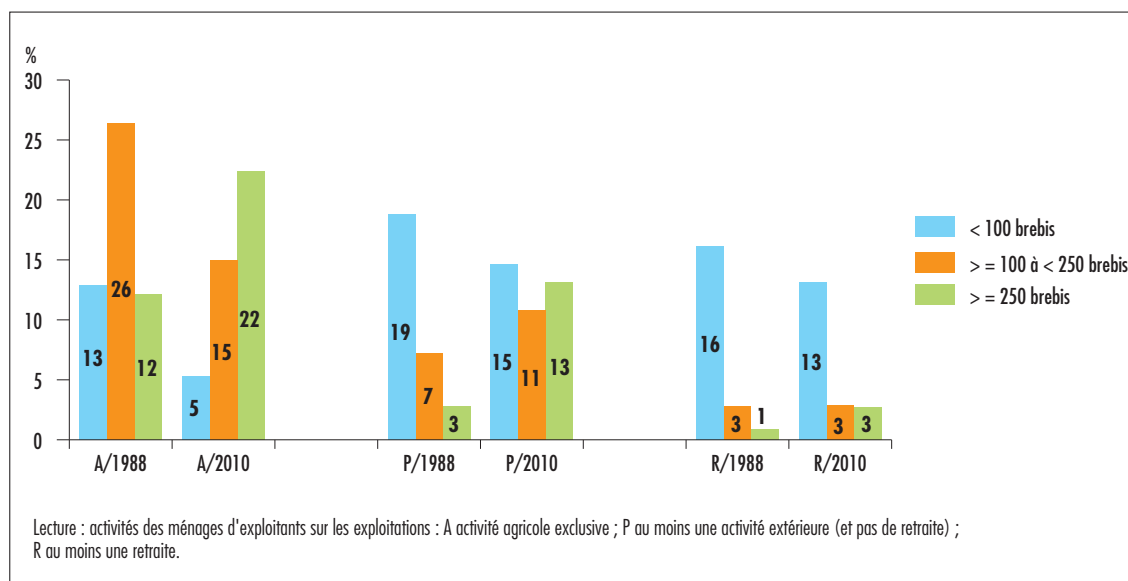
7.1.3 Exploitations en systèmes spécialisés ovins (viande ou lait)

Les ménages avec une activité exclusivement agricole deviennent minoritaires en 2010 (42 % des exploitations contre 51 % en 1988) avec un net accroissement de la taille des troupeaux (+ 10 points) (graphique 141 et tableau 79). 39 % des exploitations en système ovins en 2010 sont conduites par des ménages ayant

une activité extérieure avec des tailles de troupeaux très réparties, alors qu'il s'agissait essentiellement de petits troupeaux en 1988. La part des retraités avec une petite troupe ovine (< 100 brebis) reste importante en 2010 (13 % des exploitations en système ovins), sans doute liée au fait que cela demande relativement peu d'investissements et n'est pas très exigeant en travail (du moins pour les ovins viande).

Graphique 141

Répartition des exploitations de montagne en système spécialisé ovins en 1988 et en 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

7.1.4 Exploitations en systèmes apicoles

La part des ménages retraités se maintient et progresse même un peu (36 % des exploitations en 1988, 39 % en 2010) avec encore de nombreuses exploitations de moins de 30 ruches (tableau 79). Un quart seulement des systèmes apicoles sont conduits par des ménages à activité exclusivement agricole qui ont alors en général plus de 100 ruches.

7.2. Importance relative en 2010 des différents types d'exploitation dans les massifs

Spécialisation laitière affirmée dans les montagnes du massif Jura, mais assez forte diversité de situations dans les autres massifs

Si on considère en 2010 dans chaque massif les cinq cas de figure les plus fréquents en nombre d'exploitations, on obtient une illustration parlante de la diversité des exploitations en montagne :

* dans les montagnes du massif des Vosges, ces 5 premiers cas de figure regroupent 35 % des exploitations : il s'agit (i) de systèmes viticoles (25 % des exploitations) répartis entre des exploitations avec moins de 3 ha de vignes conduites par des ménages pluriactifs (11 %) ou par des ménages bénéficiant d'une retraite (10 %) et des exploitations ayant entre 3 et

10 ha de vignes conduites par des ménages pluriactifs (4 %) ; (ii) d'exploitations en système « autres herbivores » avec moins de 15 UGB conduites par des ménages pluriactifs (6 %) ; (iii) d'exploitations en système bovins viande avec moins de 15 UGB bovines conduites par des ménages pluriactifs (4 %).

* dans les montagnes du massif du Jura, ces 5 premiers cas de figure regroupent 61 % des exploitations, ce qui témoigne d'une certaine spécialisation des exploitations de montagne dans ce massif. Il s'agit (i) de systèmes spécialisés bovins-lait (58 %) répartis entre des exploitations ayant entre 15 et 40 vaches laitières conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive (17 %) ou pluriactifs (15 %) et des exploitations ayant 40 vaches laitières ou plus conduites par des ménages pluriactifs (14 %) ou ayant une activité agricole exclusive (12 %) ; (ii) d'exploitations en système « autres herbivores » avec moins de 15 UGB conduites par des ménages pluriactifs (3 %).

* dans les Alpes du nord, ces 5 premiers cas de figure regroupent 22 % des exploitations : il s'agit (i) de systèmes spécialisés bovins-lait (14 %) répartis entre des exploitations ayant au moins 40 VL conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive (4 %) ou pluriactifs (4 %) et des exploitations ayant entre 15 et 40 VL conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive (5 %) ; (ii) d'autres

exploitations conduites par des ménages pluriactifs en systèmes grandes cultures avec une SAU inférieure à 20 ha (4 %) ou en systèmes « autres herbivores » avec moins de 15 UGB (4 %).

* dans les Alpes du sud, ces 5 premiers cas de figure regroupent 27 % des exploitations. Il s'agit (i) de systèmes en cultures permanentes (fruits) avec moins de 3 ha de cultures permanentes (13 %) conduits par des ménages retraités (8 %) ou pluriactifs (4 %) ; (ii) de systèmes ovins (viande) avec plus de 250 brebis (10 %) conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (6 %) ou pluriactifs (4 %) ; (iii) de systèmes grandes cultures avec plus de 50 ha SAU conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (4 %).

* dans le Massif Central nord, ces 5 premiers cas de figure regroupent 34 % des exploitations. Il s'agit (i) de systèmes bovins viande avec plus de 40 UGB bovines (18 %) conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (11 %) ou pluriactifs (7 %) ; (ii) de systèmes bovins-lait (16 %) ayant entre 15 et 40 VL et conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (7 %) ou pluriactifs (4 %) ou ayant plus de 40 VL conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (5 %).

* dans le Massif Central sud, ces 5 premiers cas de figure regroupent 28 % des exploitations. Il s'agit (i) de systèmes bovins viande (18 %) ayant plus de 40 UGB bovines conduits

par des ménages ayant une activité agricole exclusive (8 %) ou pluriactifs (7 %) ou ayant entre 15 et 40 UGB bovines conduits par des ménages pluriactifs (3 %) ; (ii) d'exploitations conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive en système ovins (lait) avec plus de 250 brebis (6 %) ou en système bovins-lait entre 15 et 40 VL (3 %).

* dans les Pyrénées, ces 5 premiers cas de figure regroupent 22 % des exploitations. Il s'agit (i) de systèmes ovins (lait ou viande) (14 %) ayant entre 100 et 250 brebis et conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (5 %) ou pluriactifs (4 %) ou ayant plus de 250 brebis et conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (4 %) ; (ii) de systèmes bovins viande (9 %) ayant entre 15 et 40 UGB bovines conduits par des ménages pluriactifs (4 %) ou plus de 40 UGB bovines et conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive (5 %).

* dans la montagne corse, ces 5 premiers cas de figure regroupent 30 % des exploitations : il s'agit (i) de systèmes bovins viande (22 %) conduits par des ménages ayant une activité agricole exclusive avec un élevage compris entre 15 et 40 UGB bovines (6 %) ou ayant plus de 40 UGB bovines (11 %) ou par des ménages pluriactifs avec plus de 40 UGB bovines (5 %) ; (ii) d'exploitations conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive en système ovins (lait ou viande) entre 100 et 250 brebis (4 %) ou en système caprins avec plus de 100 chèvres (4 %).

Quelques références bibliographiques

Bel F., 1991. Quelles stratégies d'adaptation pour les ménages agricoles des hautes vallées savoyardes ? *Séminaire Inra Économie de la famille et modélisation des agricultures familiales, Montpellier, 4-6 décembre 1991*, 16 p.

Brau-Nogué C., Dobremez L., Cozic P., Thiébaud F., Ernoult C., 2001. Impact de la prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs sur les exploitations et leurs pratiques fourragères. *Fourrages*, 165, pp. 23-43.

Caneill J., Capillon A., 1990. La destination des déjections animales en montagne : un enjeu pour les relations entre activité agricole et préservation de l'environnement. *Fourrages*, 123, pp. 313-328.

Cozic P. (coord.), Thiébaud F. (coord.), Bernard-Brunet J., Bornard A., Brau-Nogué C., Dobremez L., Ernoult C., Favier G., Paisant J.P., Véron F., 1999. *Évaluation des effets environnementaux de la prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs. Rapport final de synthèse*. Cemagref AMM Grenoble, 214 p. + annexes.

Dervillé M., Vandenbroucke P., Bazin G., 2012. Suppression des quotas et nouvelles formes de régulation de l'économie laitière : les conditions patrimoniales du maintien de la production laitière en montagne. *Revue de la régulation*, 12, pp. 2-21.

Dobremez L., Borg D., 2010. *Systèmes de production et activités des ménages dans les exploitations agricoles du Parc National des Écrins. Analyse à partir des données individuelles des sources statistiques agricoles*. Cemagref Grenoble, 50 p.

Dobremez L., Bousset J.P., 1996. *Rendre compte de la diversité des exploitations agricoles. Une démarche d'analyse par exploration conjointe de sources statistiques, comptables et technico-économiques*. Collection Études du Cemagref, série Gestion des Territoires, n° 17, 318 p.

Dobremez L., Chazole C., Loucougaray G., Pauthenet Y., Nettier B., Lavorel S., Madelrieux S., Doré A., Fleury P., 2015. Débats et controverses sur l'intensification fourragère dans le Vercors : quelles pratiques et conceptions en jeu ? *Fourrages*, 221, pp. 33-45.

Dobremez L., Perret E., Figuière S., 1999. *Diversité et évolution des exploitations agricoles des Alpes du Sud entre 1988 et 1995 : une analyse à partir de typologies fondées sur des avis d'experts confrontés à des sources statistiques (Enquête Structures 1995 et RGA 1988)*. Cemagref Grenoble, Méthodes et Communications Manosque, 146 p.

Ernoult C., Labonne S., Torre A., 2005. *L'agriculture en montagne. Évolutions 1988-2000 d'après les recensements agricoles*. Cemagref Grenoble, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche SCEES. Agreste Chiffres et Données, n° 167, 125 p. + CD-Rom.

Ernoult C., Sanchis T., 1992. *L'agriculture en montagne. Recensement agricole 1988*. Cemagref Grenoble, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt SCEES. Agreste Analyses & Études, n° 17, 52 p.

Giroud H., 1995. La loi d'économie montagnarde de 1972. In Barruet J. (coord.), *Montagne. Laboratoire de la diversité*. Cemagref éd., pp. 175-180.

Huyghe C., 2008. La multifonctionnalité des prairies. In Béranger C., Bonnemaire J., *Prairies, herbivores, territoires : quels enjeux ?* Quae éd., Versailles, pp. 13-24.

Madelrieux S., 2004. *Ronde des saisons, vie des troupeaux et labeur des hommes. Modélisation de l'organisation du travail en exploitation d'élevage herbivore au cours d'une année*. Thèse de doctorat en sciences animales de l'INA P-G, 263 p.

Madelrieux S., Dobremez L., Borg D., 2015. Évolutions des formes d'exercice de l'activité agricole : quelles spécificités en zone de montagne ? *Colloque « Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole : Continuités, changements ou ruptures ? »*, Société Française d'Économie Rurale (SFER), Rennes (France), 12-13 février 2015.

Martin B., Lherm M., Béranger C., 2014. Évolutions et perspectives de l'élevage des ruminants dans les montagnes françaises. *Inra Productions Animales*, 27 (1), pp. 5-16.

Masero J., 2015. Agricultures et territoire. 17 % des exploitations en zone de montagne. *Agreste Primeur*, 234, 8 p.

Noury J.M., Girard N., 2013. *L'agriculture alpine : tendances d'évolutions entre 2000 et 2010*. Conférence agricole alpine, Suaci Alpes du Nord, Chambre Régionale d'Agriculture PACA, 58 p.

Perrot C., Barbin G., Bossis N., Champion F., Morhain B., Morin E., 2013. *L'élevage d'herbivores au Recensement Agricole 2010*. Institut de l'élevage, Dossier économie de l'élevage, 90 p.

SCEES (Service central des enquêtes et études statistiques), 1988. *Recensement Agricole 1988 : instructions aux enquêteurs*. Ministère de l'Agriculture, 162 p.

SCEES (Service central des enquêtes et études statistiques), 2000. *Recensement Agricole 2000 : instructions aux enquêteurs*. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 216 p.

SSP (Service de la Statistique et de la Prospective), 2010a. *Agreste GraphAgri 2010*. Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche éd., 193 p.

SSP (Service de la Statistique et de la Prospective), 2010b. *Recensement agricole 2010 : instructions aux enquêteurs*. Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la Pêche éd., 250 p.

SSP (Service de la Statistique et de la Prospective), 2012. *Agreste GraphAgri 2012*. Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt éd., 220 p.

Thiébaud F., Cozic P., Véron F., Brau-Nogué C., Bornard A., 2001. Intérêts et limites des différents couverts fourragers et pratiques associées vis-à-vis de l'environnement. Analyse bibliographique. *Fourrages*, 168, pp. 449-475.

Trouvé A., Kroll J.C., 2013. Lecture critique d'une dérégulation des marchés : le cas de la suppression des quotas laitiers. *Agronomie, Environnement & Sociétés*, n° 3, pp. 115-124.

L'application « **Données en ligne - Disar** » propose un grand nombre de données issues du recensement agricole 2010 (<https://stats.agriculture.gouv.fr/disar/>).

Les données disponibles dans l'application « **Données en ligne - Disar** » sur les *zones de montagne* sont accessibles à la rubrique :

Sources pluri-thématiques (Recensements agricoles, enquête structure des exploitations, statistique agricole annuelle)

- > Recensements agricoles
- > Recensements agricoles (1970, 1979, 1988, 2000, 2010)
- > Recensements agricoles - Données par zone

Des cartes interactives sont aussi accessibles sur l'application (<https://stats.agriculture.gouv.fr/cartostat/#v=map2;i=stru1.saumoy10;l=fr>).

Champ : France métropolitaine - Ensemble des exploitations
(hors exploitations vacantes ou entités collectives)

Délimitation de la zone de montagne : août 2013

Localisation : Exploitations localisées à la commune de leur siège

/// : non disponible s : secret statistique

Tableaux

<u>Page 166</u>	Montagne (y compris haute montagne)
<u>Page 176</u>	Zone de haute montagne
<u>Page 186</u>	France hors montagne
<u>Page 196</u>	France métropolitaine
	Zones de montagne des différents massifs :
<u>Page 206</u>	Massif Central
<u>Page 216</u>	Massif Central Nord
<u>Page 226</u>	Massif Central Sud
<u>Page 236</u>	Alpes
<u>Page 246</u>	Alpes du Nord
<u>Page 256</u>	Alpes du Sud
<u>Page 266</u>	Jura
<u>Page 276</u>	Vosges
<u>Page 286</u>	Pyrénées
<u>Page 296</u>	Corse

On trouvera une série de données sur les **zones de montagne** (y compris haute montagne) **des Régions et Départements concernés** sur le lien suivant : http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/xls/dossier26_regions.xls

Enfin, on trouvera sur le lien suivant : http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/xls/dossier26_massifs.xls une liste de tableaux pour les entités géographiques suivantes :

- > France métropolitaine **Zone de Piémont**
- > France métropolitaine **Zone Défavorisée Simple** (hors zone de Piémont)
- > **pour chaque Massif** (toutes zones confondues)

ANNEXE - montagne (y compris haute montagne)

Tableau 1
Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée (SAU)

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Total	253 782	4 160 410	200 262	4 194 065	157 599	4 061 822	106 921	4 109 379	81 815	3 927 617
SAU moyenne par exploitation (ha)	16,4		20,9		25,8		38,4		48,0	

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 2
Répartition par taille de superficie agricole utilisée (SAU)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Sans SAU ou moins de 5 ha	36 545	70 732	25 491	47 732	16 514	31 514
5 ha à moins de 20 ha	52 496	611 505	24 257	276 819	16 808	188 353
20 ha à moins de 50 ha	47 707	1 515 901	28 235	949 422	19 244	656 200
50 ha à moins de 100 ha	16 365	1 084 890	20 376	1 404 818	18 485	1 297 455
100 ha à moins de 200 ha	3 571	464 032	6 937	907 338	8 867	1 178 950
200 ha ou plus	915	314 761	1 625	523 251	1 897	575 144
Total	157 599	4 061 822	106 921	4 109 379	81 815	3 927 617

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 3
Répartition par taille de production brute standard (PBS)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros
Petites exploitations (PBS < 25 000 €)	92 241	827 514	52 099	430 376	36 227	315 884
Moyennes exploitations (PBS de 25 000 € à moins de 100 000 €)	58 923	2 888 054	45 019	2 450 344	34 453	1 905 356
Grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 100 000 €)	6 435	1 047 976	9 803	1 630 999	11 135	2 043 723
Total	157 599	4 763 544	106 921	4 511 719	81 815	4 264 963
PBS moyenne par exploitation (€)	30 226		42 197		52 129	

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - montagne (y compris haute montagne)

Tableau 4
Statut juridique

	1988			2000			2010		
	Nb expl.	SAU (ha)	UGB	Nb expl.	SAU (ha)	UGB	Nb expl.	SAU (ha)	UGB
Exploitation individuelle	149 977	3 548 417	2 556 046	93 130	2 908 127	2 119 940	64 867	2 286 617	1 606 079
GAEC	4 460	353 936	294 143	7 394	794 279	662 338	8 623	1 066 819	906 345
EARL	80	3 301	2 797	4 028	286 428	240 559	6 163	474 107	389 543
Autres statuts	3 082	156 168	95 363	2 369	120 545	65 352	2 162	100 074	57 182
Total	157 599	4 061 822	2 948 349	106 921	4 109 379	3 088 189	81 815	3 927 617	2 959 149

UGB = UGB « aliments grossiers »

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 5
Modes de faire-valoir en 2010

	2010	
	Nb expl.	Superficie (ha)
Ferme	55 677	2 562 367
Faire-valoir direct	64 044	1 312 209
Métayage	732	3 642
Autres modes de faire-valoir	2 326	49 399

NB : plusieurs modes de faire-valoir possibles par exploitation

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 6
Population familiale (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraités			Pluriactifs non retraités		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	165 534	121 191	99 348	28 966	17 092	10 406	33 068	25 203	19 867
Conjoints non coexploitants :									
ayant une activité sur l'exploitation	79 121	42 657	25 992	11 472	9 385	6 970	11 620	11 853	9 716
sans activité sur l'exploitation	34 309	31 416	20 698	7 415	5 982	3 205	14 875	19 423	15 176
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	63 314	36 362	16 784						
Total actifs familiaux (hors conjoints non coexploitants non actifs)	307 969	200 210	142 124						

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - montagne (y compris haute montagne)

Tableau 7

Les femmes sur les exploitations (population familiale) (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraitées			Pluriactives non retraitées		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitantes	25 449	27 870	25 564	3 937	3 817	2 838	2 669	4 141	4 744
Conjointes non coexploitantes :									
ayant une activité sur l'exploitation	66 927	29 098	16 272	5 835	2 640	1 823	6 445	7 202	6 804
sans activité sur l'exploitation	31 435	27 870	18 193	6 178	4 549	2 243	13 485	17 666	13 976
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	20 841	11 970	4 848						
Total actives familiales	113 217	68 938	46 684						

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 8

Chefs d'exploitation et coexploitants

Âge au 31 décembre	Personnes		
	1988	2000	2010
Moins de 30 ans	13 218	7 756	5 836
30 à 39 ans	29 883	26 543	15 962
40 à 49 ans	31 581	33 823	29 020
50 à 60 ans	49 657	31 195	31 647
60 ans et plus	41 195	21 874	16 883
Total	165 534	121 191	99 348

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 9

Perspectives de succession (nombre d'exploitations)

	Chef d'exploitation (ou coexploitant le plus jeune) âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée
1988	47 891
2000	21 810
2010	19 279

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 10

Les actifs agricoles, la main-d'œuvre et l'emploi

Quantité de travail fourni (en UTA)	UTA		
	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	122 810	90 078	79 335
Conjoints non coexploitants	41 680	22 163	12 249
Autres actifs familiaux	27 578	14 037	6 615
Population familiale	192 069	126 278	98 198
Salariés permanents	5 995	5 774	6 554
Salariés saisonniers	7 210	7 212	6 465
ETA, CUMA	514	450	613
UTA totales	205 798	139 714	111 830

NB : mode d'évaluation des UTA différent en 1988 et en 2000-2010

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - montagne (y compris haute montagne)

Tableau 11

Combinaison d'activités des ménages sur les exploitations agricoles (nombre d'exploitations concernées)

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	39 568	24 740	16 313	46 228	41 425	33 337	71 803	40 756	32 165
SAU (ha)	495 972	431 252	384 631	940 151	1 458 185	1 517 767	2 625 699	2 219 942	2 025 218
UGB Herbivores (aliments grossiers)	286 652	294 282	274 177	621 416	1 063 580	1 155 335	2 040 281	1 730 328	1 529 637
UTA totales	33 146	20 860	15 972	46 977	47 395	41 971	125 676	71 459	53 887

Ménages agricoles = chefs d'exploitation et coexploitants et leurs conjoints

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 12

Types de ménages (nombre d'exploitations)

	Chef seul	Couple avec activité agricole		Association	
		réservée	partagée	familiale	non familiale
1988	45 481	31 432	74 167	6 107	412
2000	31 364	26 141	40 707	7 899	810
2010	30 395	15 118	26 547	8 402	1 353

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 13

Types de ménages et combinaisons d'activités (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive	Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)	Au moins une retraite
	2000	3 166	3 121	1 612
	2010	3 519	3 461	1 422
Association non Familiale	1988	189	193	30
	2000	286	476	48
	2010	523	714	116
Couple avec activité agricole partagée	1988	37 236	18 875	18 056
	2000	17 015	13 775	9 917
	2010	9 375	10 488	6 684
Couple avec activité agricole réservée	1988	3 113	16 991	11 328
	2000	2 027	16 692	7 422
	2010	1 013	10 632	3 473
Chef seul	1988	27 772	8 325	9 384
	2000	18 262	7 361	5 741
	2010	17 735	8 042	4 618

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - montagne (y compris haute montagne)

Tableau 14
Superficie agricole utilisée (SAU) et principales cultures

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Céréales	78 918	369 615	44 975	319 935	32 029	294 317
Oléagineux, protéagineux, plantes à fibres	4 416	21 183	2 282	18 004	2 044	15 232
Autres cultures industrielles	3 069	15 358	2 010	19 113	1 607	17 857
plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAM)	1 738	12 730	1 470	17 060	1 383	16 765
Cultures fourragères annuelles	42 419	90 154	21 113	88 268	12 963	85 253
Maïs fourrage et ensilage	32 378	74 522	18 588	82 212	11 734	78 282
Prairies temporaires et artificielles	68 205	490 146	43 492	647 183	34 964	704 185
Superficie toujours en herbe (STH)	135 950	2 952 919	90 029	2 899 769	68 351	2 713 777
Prairies permanentes productives	128 716	1 831 186	84 148	1 855 372	61 227	1 771 406
Prairies permanentes peu productives	75 600	1 121 733	42 866	1 044 397	29 560	942 371
Surface fourragère principale (SFP)	138 327	3 533 219	91 510	3 635 220	70 342	3 503 215
Pommes de terre	33 358	7 270	6 053	2 180	3 133	1 443
Légumes secs ou frais, fraises, melons	4 721	4 129	4 025	8 231	3 539	7 948
Fleurs ou plantes ornementales	784	281	711	310	529	475
Vignes	28 281	54 709	12 952	45 763	6 928	38 558
Vignes d'appellation	8 702	34 548	6 791	33 867	5 546	36 649
Autres vignes pour la cuve	21 190	18 980	7 183	11 260	1 486	1 400
Vergers 6 espèces (abricot, cerise, pêche, prune, poire, pomme)	8 956	16 060	5 214	15 912	3 251	12 707
Fruits à coque	4 611	7 435	3 281	9 582	2 653	11 566
Autres cultures permanentes	6 077	6 344	5 339	8 348	4 126	9 821
Jachères	6 732	17 774	5 271	22 207	3 571	11 867
Jardins et vergers familiaux	123 748	8 444	59 497	4 573	21 983	2 611
SAU	155 716	4 061 822	105 367	4 109 379	80 509	3 927 617
Lande non productive, friche	41 407	300 246	22 811	148 817	10 590	127 434
Taillis, peupleraies, bois et forêt	103 308	642 422	54 941	417 774	33 767	319 121

NB : quelques ruptures de série : les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 15
Pratiques culturales

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Surface irriguée	14 873	62 754	10 272	71 387	7 725	61 887
Surface irrigable	16 473	88 713	11 350	103 894	8 687	85 578
Surface drainée	19 624	74 375	16 482	100 468	10 456	87 983
Superficie ayant reçu des épandages d'effluents	///	///	70 948	1 148 586	55 031	1 662 896
SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral	///	///	///	///	69 575	2 342 412
SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire	///	///	///	///	75 340	3 401 320

/// : non disponible

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16
Entretien ou mise en place d'éléments linéaires du paysage (ELP) pendant les trois dernières années (RA 2010)

	2010
	Nb expl.
Exploitation avec entretien ou mise en place d'ELP	56 470
Haies entretenues	47 777
Haies mises en place	1 939
Alignements d'arbres entretenus	30 121
Alignements d'arbres mis en place	1 659
Murs de pierre entretenus	21 611
Murs de pierre mis en place	1 256

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - montagne (y compris haute montagne)

Tableau 17
Cheptel herbivore

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB
Chèvres	47 408	209 780	31 330	258 881	17 431	215 174	8 240	201 680	5 354	232 024
Brebis nourrices	} 50 138	} 2 218 971	} 43 613	} 2 934 892	27 740	1 771 992	18 438	1 689 471	13 115	1 426 156
Brebis laitières					6 718	1 090 492	5 510	1 267 840	4 721	1 263 465
Vaches laitières	119 441	970 593	88 850	1 065 670	51 131	923 433	27 119	724 530	18 257	632 164
Vaches nourrices	69 967	570 546	49 281	609 906	48 247	766 130	40 218	1 015 751	31 417	978 281
Total bovins	///	///	///	///	97 335	3 154 659	61 607	3 435 893	46 057	3 483 124
Équidés	42 699	61 031	23 254	56 932	18 389	65 321	18 462	91 548	14 385	87 416
Total UGB herbivores	///	///	///	///	122 525	2 948 349	82 594	3 088 189	62 340	2 959 149

/// : non disponible

Les cheptels sont exprimés en nombre de têtes, le « total UGB herbivores » est exprimé en UGB (unité gros bétail).

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18
Cheptel herbivore par classes d'UGB

	1988		2000		2010	
	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB
Aucune UGB	35 074	0	24 327	0	19 475	0
Moins de 3 UGB	16 136	25 915	10 269	16 846	5 532	9 188
De 3 à moins de 10 UGB	27 080	164 487	13 181	77 695	8 707	52 423
De 10 à moins de 25 UGB	33 381	561 840	14 685	249 884	10 009	168 749
De 25 à moins de 50 UGB	30 826	1 103 056	20 254	753 538	14 033	526 146
De 50 à moins de 75 UGB	10 476	626 967	13 435	818 138	10 854	666 615
75 UGB ou plus	4 626	466 086	10 770	1 172 088	13 205	1 536 028
Total	157 599	2 948 349	106 921	3 088 189	81 815	2 959 149

UGB « aliments grossiers »

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19
Chargement de la surface fourragère en UGB/ha SFP

UGB/ha SFP	1988				2000				2010			
	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)
Moins de 0,7	39 619	519 178	1 338 894	1 226 631	23 521	479 902	1 254 861	1 140 568	18 908	487 667	1 232 765	1 084 927
De 0,7 à moins de 1	29 670	729 770	857 403	724 873	21 171	830 475	969 154	785 228	15 860	798 828	932 403	741 183
De 1 à moins de 1,4	29 478	929 725	794 691	619 359	22 416	1 114 083	957 582	689 070	16 461	1 065 287	915 490	639 814
De 1,4 à moins de 1,8	12 585	425 044	272 234	183 288	8 159	386 474	247 832	144 664	5 849	364 624	234 180	126 722
De 1,8 à moins de 2	3 091	106 010	56 109	34 966	2 018	92 423	48 948	26 558	1 306	76 835	40 657	20 232
2 ou plus	8 082	238 623	87 107	54 213	5 309	184 832	72 025	40 294	3 956	165 907	59 876	35 219
Total	122 525	2 948 349	3 406 436	2 843 330	82 594	3 088 189	3 550 402	2 826 382	62 340	2 959 149	3 415 371	2 648 096

UGB : unité gros bétail SFP : superficie fourragère principale

Champ : exploitations avec UGB > 0. Dans le cas où l'exploitation a des UGB mais pas de SFP, l'exploitation est comptabilisée dans la classe « 2 ou plus ». - France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - montagne (y compris haute montagne)

Tableau 20
Exploitations ayant utilisé des pacages collectifs
par classes d'UGB

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Aucune UGB	201	107	31
Moins de 3 UGB	821	376	119
De 3 à moins de 10 UGB	2 844	1 296	686
De 10 à moins de 25 UGB	5 396	2 109	1 348
De 25 à moins de 50 UGB	6 647	3 410	2 075
50 UGB ou plus	3 468	4 514	3 860
Total	19 377	11 812	8 119

NB : une exploitation peut ne plus détenir d'herbivores à la date de l'enquête et avoir utilisé des pacages collectifs

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 21
Structures collectives (gérant des pâturages collectifs)
en 2010

	Nb expl.	Superficie (ha)
Superficie agricole utilisée (SAU)	1 205	692 050
Surfaces toujours en herbe (STH)	1 201	689 915
dont prairies permanentes productives	302	63 221
dont prairies permanentes peu productives	963	626 694

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; structures collectives localisées à la commune de leur siège

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 22
Autres cheptels

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes
Lapines mères	76 816	324 993	30 690	171 593	10 470	90 060
Poules pondeuses (œufs de consommation)	101 622	2 866 490	49 131	2 549 769	20 681	2 094 638
Truies mères	5 802	82 975	2 184	78 251	1 082	48 804
Total porcins	35 023	902 306	13 762	801 012	4 894	636 363
Ruches en production	11 466	288 280	5 993	239 052	3 626	249 604

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 23
Élevages divers destinés à la commercialisation

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Commercialisation d'élevages divers (ensemble)	940	491	437
Aquaculture (poissons, huîtres, moules, crustacés...)	118	58	69
Animaux à fourrure (visons, castors, lapins angoras...)	215	75	70
Gibier (faisans, perdrix, lièvres...)	460	185	137
Autres élevages (cervidés, bisons, escargots, grenouilles...)	163	190	229

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - montagne (y compris haute montagne)

Tableau 24
Systèmes de production (Otex) par classe de PBS

	1988				2000				2010			
	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total
Céréales et oléoprotéagineux	6 927	694	79	7 700	4 424	678	169	5 271	4 987	642	206	5 835
Maraîchage et/ou horticulture	880	843	218	1 941	633	600	244	1 477	564	539	269	1 372
Viticulture	6 624	3 182	836	10 642	4 031	2 484	970	7 485	2 282	1 834	976	5 092
Fruits et autres cultures permanentes	4 812	1 523	432	6 767	3 877	1 156	591	5 624	2 697	959	509	4 165
Élevage spécialisé bovin lait	11 218	25 023	1 640	37 881	2 378	14 207	2 538	19 123	968	8 762	3 613	13 343
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	1 878	3 498	257	5 633	678	3 365	760	4 803	433	1 641	927	3 001
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	19 888	7 064	175	27 127	12 862	9 900	509	23 271	9 205	9 758	803	19 766
Élevage spécialisé ovin	7 695	6 546	662	14 903	5 204	5 526	1 209	11 939	3 758	4 627	1 260	9 645
Élevage spécialisé caprin	1 986	1 007	26	3 019	1 015	1 008	160	2 183	640	963	304	1 907
Autres systèmes d'élevages herbivores	7 419	3 226	124	10 769	7 053	2 473	368	9 894	4 961	1 905	404	7 270
Élevages granivores (hors-sol)	3 325	1 595	1 431	6 351	1 665	968	1 485	4 118	1 166	717	1 187	3 070
Polyculture	1 739	754	117	2 610	659	503	132	1 294	488	393	134	1 015
Polyélevage à orientation herbivores	6 460	1 288	257	8 005	2 158	458	359	2 975	854	269	289	1 412
Polyculture-élevage	8 394	2 284	171	10 849	3 027	1 292	299	4 618	1 771	944	240	2 955
Apiculture	2 811	396	10	3 217	2 335	401	10	2 746	1 365	500	14	1 879
Exploitations non classées (PBS = 0) *				185				100				88
Total				157 599				106 921				81 815

* Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation n'a pas de SAU et produit exclusivement des animaux à fourrure ou des productions aquacoles

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - montagne (y compris haute montagne)

Tableau 25

Les productions sous signe de qualité (nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Productions sous signe officiel de qualité (y compris vin)*	///	///	24 325
Agriculture biologique (y compris conversion en cours) (y compris vin)	///	2 071	4 014

/// : non disponible

* IGP, AOC-AOP, Label Rouge, certification de conformité produit (CCP)

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 26

Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

(nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Transformation pour la vente de produits de la ferme (dont vin)	///	10 770	9 409
Vente de produits agricoles (dont vin) en circuits courts (y compris vente directe)	///	///	19 747
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non) (dont vin)	56 987	19 874	16 586
Exploitations avec activité touristique (restauration ou hébergement)	5 638	4 253	2 779
dont restauration	1 197	1 141	866
dont hébergement	5 121	3 844	2 483
Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme...)	///	1 313	1 203
Production d'énergie renouvelable pour la vente	///	30	257

/// : non disponible

NB : pour la transformation de produits à la ferme, la vente directe, les activités touristiques... les champs diffèrent d'un RA à l'autre.

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - montagne (y compris haute montagne)

Tableau 27

Systèmes de production, dimensions et combinaisons d'activités des ménages (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)		Au moins une retraite	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	743	581	2 699	1 827	2 083	1 469
	SAU ≥ 20 à 50 ha	521	357	613	578	402	227
	SAU ≥ 50 ha	299	398	244	312	96	86
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	274	200	369	270	237	94
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	447	295	308	185	88	59
	PBS ≥ 100 000 €	121	117	85	123	12	29
Viticulture	Vignes < 3 ha	540	155	2 338	998	3 560	1 153
	Vignes ≥ 3 à 10 ha	1 901	568	732	808	518	255
	Vignes ≥ 10 ha	640	538	326	500	87	117
Fruits et autres cultures permanentes	Cult. perm. < 3 ha	615	334	1 856	857	2 478	1 160
	Cult. perm. ≥ 3 à 10 ha	734	474	476	452	246	219
	Cult. perm. ≥ 10 ha	220	347	113	261	29	61
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	6 652	530	3 360	353	4 255	337
	VL ≥ 15 à 40	16 030	3 988	2 939	2 418	1 157	410
	VL ≥ 40	2 628	2 748	680	2 165	180	394
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	UGB Bov. < 15	512	69	465	106	512	95
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	1 615	214	375	173	218	84
	UGB Bov. ≥ 40	1 564	1 318	270	760	102	182
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB Bov. < 15	3 227	779	3 939	1 866	4 523	1 627
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	5 657	2 001	2 534	2 335	1 415	768
	UGB Bov. ≥ 40	4 031	5 461	1 404	4 025	397	904
Élevage spécialisé ovin	Brebis < 100	1 925	514	2 806	1 412	2 403	1 263
	Brebis ≥ 100 à 250	3 928	1 447	1 076	1 045	416	282
	Brebis ≥ 250	1 798	2 157	416	1 263	135	262
Élevage spécialisé caprin	Chèvres < 30	430	130	465	180	743	140
	Chèvres ≥ 30 à 100	785	562	295	236	78	60
	Chèvres ≥ 100	182	375	34	191	7	33
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGBH < 15	1 058	692	3 284	2 387	1 912	1 323
	UGBH ≥ 15 à 40	1 852	596	726	650	390	203
	UGBH ≥ 40	1 205	774	262	516	80	129
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	446	230	1 356	389	1 523	547
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	913	327	566	317	116	73
	PBS ≥ 100 000 €	951	552	409	524	71	111
Polyculture	SAU < 20 ha	530	292	680	258	816	161
	SAU ≥ 20 à 50 ha	270	82	131	81	67	22
	SAU ≥ 50 ha	75	63	26	47	15	9
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	1 252	112	2 020	303	2 897	400
	UGBH ≥ 15 à 40	929	94	253	75	134	32
	UGBH ≥ 40	388	179	107	175	25	42
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	1 802	410	2 898	720	3 694	641
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	1 582	478	500	374	202	92
	PBS ≥ 100 000 €	108	121	49	105	14	14
Apiculture	Ruches < 30	46	36	1 033	291	904	480
	Ruches ≥ 30 à 100	50	65	336	150	236	174
	Ruches ≥ 100	293	377	273	240	46	66
Non classées (PBS = 0)		34	28	102	36	49	24

Champ : France métropolitaine ; montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - zone de haute montagne

Tableau 1

Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée (SAU)

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Total	21 313	262 901	16 476	276 162	12 245	275 879	8 004	310 424	6 027	291 154
SAU moyenne par exploitation (ha)	12,3		16,8		22,5		38,8		48,3	

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 2

Répartition par taille de superficie agricole utilisée (SAU)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Sans SAU ou moins de 5 ha	3 235	6 881	1 825	3 461	1 006	1 875
5 ha à moins de 20 ha	5 393	60 211	2 525	28 913	1 691	19 755
20 ha à moins de 50 ha	2 600	77 975	2 030	64 092	1 653	53 603
50 ha à moins de 100 ha	658	44 336	927	62 790	945	63 554
100 ha à moins de 200 ha	223	30 446	425	56 121	512	70 355
200 ha ou plus	136	56 030	272	95 047	220	82 012
Total	12 245	275 879	8 004	310 424	6 027	291 154

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 3

Répartition par taille de production brute standard (PBS)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros
Petites exploitations (PBS < 25 000 €)	9 068	75 285	4 849	40 935	3 182	29 867
Moyennes exploitations (PBS de 25 000 € à moins de 100 000 €)	3 055	131 350	2 908	142 466	2 527	125 932
Grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 100 000 €)	122	17 977	247	36 700	318	48 147
Total	12 245	224 612	8 004	220 102	6 027	203 946
PBS moyenne par exploitation (€)	18 343		27 499		33 839	

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - zone de haute montagne

Tableau 4
Statut juridique

	1988			2000			2010		
	Nb expl.	SAU (ha)	UGB	Nb expl.	SAU (ha)	UGB	Nb expl.	SAU (ha)	UGB
Exploitation individuelle	11 988	258 389	174 564	7 475	250 678	161 565	5 264	199 499	127 804
GAEC	121	11 911	8 122	316	43 683	27 716	463	65 588	41 993
EARL	} 136	} 5 579	} 4 178	103	8 445	5 650	202	17 040	11 413
Autres statuts				110	7 619	2 886	98	9 027	2 573
Total	12 245	275 879	186 865	8 004	310 424	197 817	6 027	291 154	183 784

UGB = UGB « aliments grossiers »

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 5
Modes de faire-valoir en 2010

	2010	
	Nb expl.	Superficie (ha)
Fermage	3 926	198 599
Faire-valoir direct	4 888	82 530
Métayage	6	71
Autres modes de faire-valoir	313	9 953

NB : plusieurs modes de faire-valoir possibles par exploitation

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 6
Population familiale (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraités			Pluriactifs non retraités		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	12 507	8 560	6 848	2 663	1 411	693	3 738	2 803	2 071
Conjoints non coexploitants :									
ayant une activité sur l'exploitation	5 581	3 059	1 974	994	731	486	1 175	1 061	857
sans activité sur l'exploitation	2 342	2 081	1 039	463	374	141	1 070	1 288	774
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	5 856	3 464	1 496						
Total actifs familiaux (hors conjoints non coexploitants non actifs)	23 944	15 083	10 318						

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - zone de haute montagne

Tableau 7

Les femmes sur les exploitations (population familiale) (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraitées			Pluriactives non retraitées		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitantes	2 015	1 906	1 751	373	248	129	266	400	421
Conjointes non coexploitantes :									
ayant une activité sur l'exploitation	4 606	1 966	1 212	577	200	123	705	650	593
sans activité sur l'exploitation	2 148	1 895	918	375	309	109	974	1 184	706
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	2 021	1 234	457						
Total actives familiales	8 642	5 106	3 420						

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 8

Chefs d'exploitation et coexploitants

Âge au 31 décembre	Personnes		
	1988	2000	2010
Moins de 30 ans	847	488	401
30 à 39 ans	2 157	1 713	1 116
40 à 49 ans	2 370	2 332	1 937
50 à 60 ans	3 490	2 271	2 147
60 ans et plus	3 643	1 756	1 247
Total	12 507	8 560	6 848

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 9

Perspectives de succession (nombre d'exploitations)

	Chef d'exploitation (ou coexploitant le plus jeune) âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée
1988	4 362
2000	1 995
2010	1 517

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 10

Les actifs agricoles, la main-d'œuvre et l'emploi

Quantité de travail fourni (en UTA)	UTA		
	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	8 634	6 072	5 565
Conjoints non coexploitants	2 619	1 515	960
Autres actifs familiaux	2 401	1 378	650
Population familiale	13 653	8 964	7 175
Salariés permanents	162	158	203
Salariés saisonniers	370	372	345
ETA, CUMA	21	18	15
UTA totales	14 206	9 511	7 738

NB : mode d'évaluation des UTA différent en 1988 et en 2000-2010

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - zone de haute montagne

Tableau 11

Combinaison d'activités des ménages sur les exploitations agricoles (nombre d'exploitations concernées)

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	3 472	1 963	1 110	4 579	3 660	2 682	4 194	2 381	2 235
SAU (ha)	37 832	36 736	27 809	95 645	139 399	121 368	142 402	134 289	141 977
UGB Herbivores (aliments grossiers)	22 348	21 107	16 042	56 503	82 631	77 809	108 013	94 079	89 932
UTA totales	2 910	1 662	1 163	4 570	3 982	3 158	6 726	3 867	3 417

Ménages agricoles = chefs d'exploitation et coexploitants et leurs conjoints

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 12

Types de ménages (nombre d'exploitations)

	Chef seul	Couple avec activité agricole		Association	
		réservée	partagée	familiale	non familiale
1988	4 356	2 243	5 432	196	18
2000	2 864	1 861	2 899	329	51
2010	2 724	833	1 961	432	77

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 13

Types de ménages et combinaisons d'activités (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive	Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)	Au moins une retraite
Association Familiale	1988	77	98	21
	2000	93	166	70
	2010	165	213	54
Association non Familiale	1988	7	7	4
	2000	18	30	3
	2010	29	39	9
Couple avec activité agricole partagée	1988	1 736	2 002	1 694
	2000	791	1 280	828
	2010	528	931	502
Couple avec activité agricole réservée	1988	143	1 333	767
	2000	94	1 239	528
	2010	49	616	168
Chef seul	1988	2 231	1 139	986
	2000	1 385	945	534
	2010	1 464	883	377

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - zone de haute montagne

Tableau 14
Superficie agricole utilisée (SAU) et principales cultures

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Céréales	3 496	11 161	1 670	8 971	1 160	7 236
Oléagineux, protéagineux, plantes à fibres	41	160	29	130	32	135
Autres cultures industrielles	35	120	37	122	57	96
plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAM)	24	107	29	108	57	96
Cultures fourragères annuelles	1 135	1 806	563	1 797	372	1 401
Maïs fourrage et ensilage	545	1 149	481	1 513	285	1 146
Prairies temporaires et artificielles	4 504	21 399	2 014	21 000	1 502	20 515
Superficie toujours en herbe (STH)	11 502	238 641	7 333	276 814	5 589	260 613
Prairies permanentes productives	10 777	92 333	6 691	94 465	4 682	87 520
Prairies permanentes peu productives	7 076	146 307	5 137	182 349	4 184	173 093
Surface fourragère principale (SFP)	11 620	261 845	7 407	299 611	5 659	282 528
Pommes de terre	2 817	560	441	168	237	113
Légumes secs ou frais, fraises, melons	149	85	99	75	124	97
Fleurs ou plantes ornementales	35	11	34	7	23	11
Vignes	694	280	286	212	100	164
Vignes d'appellation	35	73	38	111	37	144
Autres vignes pour la cuve	662	204	248	99	58	19
Vergers 6 espèces (abricot, cerise, pêche, prune, poire, pomme)	140	266	87	242	70	179
Fruits à coque	88	166	36	97	30	117
Autres cultures permanentes	130	96	111	141	129	212
Jachères	276	565	104	421	95	188
Jardins et vergers familiaux	9 986	562	4 547	228	1 442	77
SAU	11 983	275 879	7 721	310 424	5 857	291 154
Lande non productive, friche	3 907	25 322	1 505	12 813	706	21 712
Taillis, peupleraies, bois et forêt	7 191	21 165	3 511	13 176	1 750	11 417

NB : quelques ruptures de série : les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 15
Pratiques culturales

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Surface irriguée	2 391	12 678	1 338	11 027	942	9 263
Surface irrigable	2 681	16 631	1 540	14 100	1 057	11 307
Surface drainée	396	799	324	1 052	115	490
Superficie ayant reçu des épandages d'effluents	///	///	5 788	57 295	4 423	80 139
SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral	///	///	///	///	5 600	249 673
SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire	///	///	///	///	5 818	283 446

/// : non disponible

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16
Entretien ou mise en place d'éléments linéaires du paysage (ELP) pendant les trois dernières années (RA 2010)

	2010
	Nb expl.
Exploitation avec entretien ou mise en place d'ELP	3 423
Haies entretenues	2 917
Haies mises en place	73
Alignements d'arbres entretenus	1 753
Alignements d'arbres mis en place	57
Murs de pierre entretenus	1 838
Murs de pierre mis en place	106

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - zone de haute montagne

Tableau 17
Cheptel herbivore

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB
Chèvres	4 914	17 550	3 368	25 218	1 795	18 899	1 052	18 754	778	19 437
Brebis nourrices	} 7 562	} 334 296	} 6 267	} 427 767	3 815	309 574	2 353	312 987	1 831	304 559
Brebis laitières					1 017	125 731	840	142 113	719	140 902
Vaches laitières	10 785	51 395	6 871	45 407	3 323	33 575	1 604	30 816	1 120	28 117
Vaches nourrices	4 810	26 508	3 619	29 293	3 346	34 041	2 635	43 111	1 945	36 305
Total bovins	///	///	///	///	6 827	131 320	4 215	141 668	3 016	136 179
Équidés	8 344	11 480	4 023	8 538	2 566	9 954	2 075	12 521	1 538	10 497
Total UGB herbivores	///	///	///	///	10 161	186 865	6 771	197 817	5 143	183 784

/// : non disponible

Les cheptels sont exprimés en nombre de têtes, le « total UGB herbivores » est exprimé en UGB (unité gros bétail).

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18
Cheptel herbivore par classes d'UGB

	1988		2000		2010	
	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB
Aucune UGB	2 084	0	1 233	0	884	0
Moins de 3 UGB	1 603	2 768	804	1 404	415	716
De 3 à moins de 10 UGB	3 063	18 385	1 536	9 181	930	5 729
De 10 à moins de 25 UGB	2 787	45 766	1 549	26 022	1 192	19 727
De 25 à moins de 50 UGB	2 022	71 450	1 536	56 338	1 261	46 179
De 50 à moins de 75 UGB	517	30 586	878	53 295	770	47 261
75 UGB ou plus	169	17 910	468	51 577	575	64 171
Total	12245	186 865	8 004	197 817	6 027	183 784

UGB « aliments grossiers »

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19
Chargement de la surface fourragère en UGB/ha SFP

UGB/ha SFP	1988				2000				2010			
	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)
Moins de 0,7	3 517	40 291	142 731	137 309	2 528	55 188	183 456	177 795	2 154	60 496	179 831	172 691
De 0,7 à moins de 1	1 879	29 093	34 416	30 945	1 243	34 238	40 667	35 814	836	30 011	35 857	31 336
De 1 à moins de 1,4	1 784	36 685	31 034	26 035	1 173	40 199	34 175	28 606	832	32 458	27 471	23 142
De 1,4 à moins de 1,8	1 156	27 306	17 260	13 928	706	26 094	16 469	13 586	496	22 454	14 269	11 770
De 1,8 à moins de 2	384	10 741	5 671	4 615	242	9 330	4 935	4 255	168	8 115	4 282	3 400
2 ou plus	1 441	42 749	14 064	11 097	879	32 768	11 940	9 910	657	30 249	10 808	9 343
Total	10 161	186 865	245 175	223 929	6 771	197 817	291 642	269 967	5 143	183 784	272 518	251 682

UGB : unité gros bétail SFP : superficie fourragère principale

Champ : exploitations avec UGB > 0. Dans le cas où l'exploitation a des UGB mais pas de SFP, l'exploitation est comptabilisée dans la classe « 2 ou plus ». - France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - zone de haute montagne

Tableau 20
Exploitations ayant utilisé des pacages collectifs
par classes d'UGB

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Aucune UGB	60	36	9
Moins de 3 UGB	427	190	69
De 3 à moins de 10 UGB	1 449	647	370
De 10 à moins de 25 UGB	1 868	923	639
De 25 à moins de 50 UGB	1 606	1 113	854
50 UGB ou plus	567	1 061	1 000
Total	5 977	3 970	2 941

NB : une exploitation peut ne plus détenir d'herbivores à la date de l'enquête et avoir utilisé des pacages collectifs

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 21
Structures collectives (gérant des pâturages collectifs)
en 2010

	Nb expl.	Superficie (ha)
Superficie agricole utilisée (SAU)	611	470 444
Surfaces toujours en herbe (STH)	611	469 747
dont prairies permanentes productives	66	30 574
dont prairies permanentes peu productives	570	439 173

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; structures collectives localisées à la commune de leur siège

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 22
Autres cheptels

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes
Lapines mères	5 198	0 524	2 202	9 245	707	4 217
Poules pondeuses (œufs de consommation)	7 882	112 444	3 817	48 099	1 718	24 329
Truies mères	348	2 759	139	2 832	88	2 412
Total porcins	2 137	30 342	979	25 240	390	21 503
Ruches en production	1 393	31 121	800	27 450	436	26 883

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 23
Élevages divers destinés à la commercialisation

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Commercialisation d'élevages divers (ensemble)	59	41	32
Aquaculture (poissons, huîtres, moules, crustacés...)	12	5	4
Animaux à fourrure (visons, castors, lapins angoras...)	16	13	6
Gibier (faisans, perdrix, lièvres...)	24	10	3
Autres élevages (cervidés, bisons, escargots, grenouilles...)	9	15	23

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - zone de haute montagne

Tableau 24
Systèmes de production (Otex) par classe de PBS

	1988				2000				2010			
	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total
Céréales et oléoprotéagineux	703	6	0	709	366	s	s	374	352	7	0	359
Maraîchage et/ou horticulture	40	24	7	71	21	32	6	59	21	16	8	45
Viticulture	28	s	s	33	40	s	s	50	3	9	3	15
Fruits et autres cultures permanentes	62	22	6	90	60	18	12	90	49	16	12	77
Élevage spécialisé bovin lait	1 447	718	35	2 200	445	632	81	1 158	211	484	128	823
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	305	186	7	498	98	108	20	226	54	65	19	138
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	1 403	180	5	1 588	977	335	17	1 329	634	346	11	991
Élevage spécialisé ovin	1 720	1 141	20	2 881	941	1 103	44	2 088	668	1 003	66	1 737
Élevage spécialisé caprin	232	s	s	307	139	99	4	242	94	107	9	210
Autres systèmes d'élevages herbivores	1 092	477	14	1 583	860	430	31	1 321	591	314	38	943
Élevages granivores (hors-sol)	377	61	19	457	152	24	20	196	103	32	17	152
Polyculture	79	19	3	101	25	s	s	33	25	s	s	37
Polyélevage à orientation herbivores	459	s	s	497	117	20	4	141	54	17	4	75
Polyculture-élevage	616	s	s	683	180	34	5	219	110	s	s	149
Apiculture	497	42	0	539	423	50	0	473	210	63	0	273
Exploitations non classées (PBS = 0) *				8				5				3
Total				12 245				8 004				6 027

* Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation n'a pas de SAU et produit exclusivement des animaux à fourrure ou des productions aquacoles

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - zone de haute montagne

Tableau 25

Les productions sous signe de qualité (nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Productions sous signe officiel de qualité (y compris vin)*	///	///	1 467
Agriculture biologique (y compris conversion en cours) (y compris vin)	///	85	212

/// : non disponible

* IGP, AOC-AOP, Label Rouge, certification de conformité produit (CCP)

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 26

Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

(nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Transformation pour la vente de produits de la ferme (dont vin)	///	1 077	929
Vente de produits agricoles (dont vin) en circuits courts (y compris vente directe)	///	///	2 315
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non) (dont vin)	5 572	2 030	1 755
Exploitations avec activité touristique (restauration ou hébergement)	1 108	703	360
dont restauration	128	151	99
dont hébergement	1 046	644	315
Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme...)	///	148	188
Production d'énergie renouvelable pour la vente	///	s	28

/// : non disponible

NB : pour la transformation de produits à la ferme, la vente directe, les activités touristiques...
les champs diffèrent d'un RA à l'autre.

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - zone de haute montagne

Tableau 27

Systèmes de production, dimensions et combinaisons d'activités des ménages (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)		Au moins une retraite	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	60	51	286	150	233	79
	SAU ≥ 20 à 50 ha	12	10	49	33	27	12
	SAU ≥ 50 ha	16	8	21	12	5	4
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	s	8	13	s	s	s
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	s	8	s	s	s	s
	PBS ≥ 100 000 €	s	4	s	s	s	s
Viticulture	Vignes < 3 ha	s	s	s	s	s	s
	Vignes ≥ 3 à 10 ha	s	s	s	s	s	s
	Vignes ≥ 10 ha	s	s	s	s	s	s
Fruits et autres cultures permanentes	Cult. perm. < 3 ha	7	10	30	s	20	s
	Cult. perm. ≥ 3 à 10 ha	s	7	9	s	s	s
	Cult. perm. ≥ 10 ha	s	4	0	s	s	s
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	450	97	538	101	619	46
	VL ≥ 15 à 40	330	165	156	187	31	28
	VL ≥ 40	50	80	23	97	3	22
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	UGB Bov. < 15	77	11	104	17	94	16
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	73	16	s	13	s	4
	UGB Bov. ≥ 40	61	42	s	14	s	5
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB Bov. < 15	256	75	397	142	400	110
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	195	124	153	167	52	35
	UGB Bov. ≥ 40	68	179	55	140	12	19
Élevage spécialisé ovin	Brebis < 100	432	108	575	226	478	175
	Brebis ≥ 100 à 250	683	299	260	244	84	59
	Brebis ≥ 250	268	340	79	249	22	37
Élevage spécialisé caprin	Chèvres < 30	40	14	74	39	76	15
	Chèvres ≥ 30 à 100	67	58	32	s	5	s
	Chèvres ≥ 100	10	21	3	s	0	s
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGBH < 15	134	89	448	264	272	129
	UGBH ≥ 15 à 40	312	92	152	120	58	43
	UGBH ≥ 40	152	119	46	74	9	13
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	48	20	158	39	171	44
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	28	22	s	s	s	s
	PBS ≥ 100 000 €	15	7	s	s	s	s
Polyculture	SAU < 20 ha	19	s	31	s	36	s
	SAU ≥ 20 à 50 ha	s	s	s	s	s	s
	SAU ≥ 50 ha	s	s	s	s	s	s
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	67	s	172	s	195	s
	UGBH ≥ 15 à 40	s	s	s	s	s	s
	UGBH ≥ 40	s	s	s	s	s	s
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	90	s	236	s	290	s
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	37	s	s	s	s	s
	PBS ≥ 100 000 €	0	s	s	s	s	s
Apiculture	Ruches < 30	8	5	205	53	163	74
	Ruches ≥ 30 à 100	5	7	55	26	34	25
	Ruches ≥ 100	32	35	32	34	5	14
Non classées (PBS = 0)		s	s	s	s	s	s

Champ : France métropolitaine ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - France hors zone de montagne

Tableau 1
Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée (SAU)

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Total	1 333 857	25 744 325	1 062 407	25 302 506	859 156	24 533 977	556 886	23 746 934	408 162	23 035 635
SAU moyenne par exploitation (ha)	19,3		23,8		28,6		42,6		56,4	

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 2
Répartition par taille de superficie agricole utilisée (SAU)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Sans SAU ou moins de 5 ha	241 707	448 300	167 867	314 112	103 311	199 536
5 ha à moins de 20 ha	225 977	2 626 707	107 496	1 187 175	74 773	817 712
20 ha à moins de 50 ha	240 348	7 832 163	109 571	3 716 721	68 671	2 330 526
50 ha à moins de 100 ha	111 896	7 624 022	101 767	7 257 163	78 955	5 738 911
100 ha à moins de 200 ha	33 507	4 399 597	57 361	7 748 036	63 755	8 791 482
200 ha ou plus	5 721	1 603 188	12 824	3 523 727	18 697	5 157 468
Total	859 156	24 533 977	556 886	23 746 934	408 162	23 035 635

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 3
Répartition par taille de production brute standard (PBS)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros
Petites exploitations (PBS < 25 000 €)	384 216	3 164 449	225 412	1 670 963	141 584	1 121 212
Moyennes exploitations (PBS de 25 000 € à moins de 100 000 €)	334 421	18 548 358	172 596	10 259 552	116 081	6 850 534
Grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 100 000 €)	140 519	28 949 677	158 878	37 554 184	150 497	39 019 903
Total	859 156	50 662 484	556 886	49 484 698	408 162	46 991 649
PBS moyenne par exploitation (€)	58 968		88 860		115 130	

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - hors zone de montagne

Tableau 4
Statut juridique

	1988			2000			2010		
	Nb expl.	SAU (ha)	UGB	Nb expl.	SAU (ha)	UGB	Nb expl.	SAU (ha)	UGB
Exploitation individuelle	796 101	19 828 823	11 451 009	444 429	13 211 973	7 283 705	275 005	9 270 362	4 528 963
GAEC	33 256	2 801 342	1 874 245	34 081	4 187 331	2 924 131	28 582	4 422 974	3 414 523
EARL	1 459	97 404	41 072	51 897	4 490 945	1 881 292	72 447	7 004 815	3 055 575
Autres statuts	28 340	1 806 407	605 698	26 479	1 856 685	455 742	32 128	2 337 484	609 167
Total	859 156	24 533 977	13 972 023	556 886	23 746 934	12 544 870	408 162	23 035 635	11 608 228

UGB = UGB « aliments grossiers »

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 5
Modes de faire-valoir en 2010

	2010	
	Nb expl.	Superficie (ha)
Fermage	274 671	17 892 862
Faire-valoir direct	277 890	4 972 829
Métayage	9 250	32 925
Autres modes de faire-valoir	7 977	137 019

NB : plusieurs modes de faire-valoir possibles par exploitation

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 6
Population familiale (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraités			Pluriactifs non retraités		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	923 197	642 762	504 536	154 240	104 843	64 708	169 438	131 185	101 677
Conjoints non coexploitants :									
ayant une activité sur l'exploitation	446 704	205 308	111 316	56 317	50 898	33 961	48 581	47 241	35 016
sans activité sur l'exploitation	247 547	211 991	137 602	54 106	45 899	26 057	105 440	127 799	95 571
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	199 428	106 693	53 365						
Total actifs familiaux (hors conjoints non coexploitants non actifs)	1 569 329	954 763	669 217						

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - hors zone de montagne

Tableau 7

Les femmes sur les exploitations (population familiale) (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraitées			Pluriactives non retraitées		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitantes	140 876	158 260	135 913	23 329	29 559	21 466	14 979	24 304	26 377
Conjointes non coexploitantes :									
ayant une activité sur l'exploitation	389 441	139 689	69 420	25 869	12 781	8 544	29 047	29 547	24 945
sans activité sur l'exploitation	225 849	183 941	118 001	44 035	32 116	16 614	95 638	115 547	87 662
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	59 559	32 374	15 173						
Total actives familiales	589 876	330 323	220 506						

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 8

Chefs d'exploitation et coexploitants

Âge au 31 décembre	Personnes		
	1988	2000	2010
Moins de 30 ans	68 261	33 633	22 896
30 à 39 ans	151 957	131 223	71 970
40 à 49 ans	168 532	172 631	143 193
50 à 60 ans	293 625	170 886	162 513
60 ans et plus	240 822	134 389	103 964
Total	923 197	642 762	504 536

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 9

Perspectives de succession (nombre d'exploitations)

	Chef d'exploitation (ou coexploitant le plus jeune) âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée
1988	272 351
2000	123 301
2010	103 098

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 10

Les actifs agricoles, la main-d'œuvre et l'emploi

Quantité de travail fourni (en UTA)	UTA		
	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	675 056	446 404	366 435
Conjointes non coexploitantes	253 007	104 328	47 851
Autres actifs familiaux	94 808	41 072	20 393
Population familiale	1 022 872	591 804	434 679
Salariés permanents	136 726	131 784	121 345
Salariés saisonniers	74 283	86 539	72 457
ETA, CUMA	5 892	7 542	11 055
UTA totales	1 239 817	817 669	639 536

NB : mode d'évaluation des UTA différent en 1988 et en 2000-2010

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - hors zone de montagne

Tableau 11

Combinaison d'activités des ménages sur les exploitations agricoles (nombre d'exploitations concernées)

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	213 834	147 985	95 945	247 166	223 596	173 947	398 156	185 305	138 270
SAU (ha)	2 768 286	2 639 542	2 647 060	5 819 891	9 836 931	10 619 917	15 945 800	11 270 460	9 768 658
UGB Herbivores (aliments grossiers)	1 340 969	1 258 735	1 160 352	2 650 116	4 499 623	4 786 620	9 980 938	6 786 512	5 661 205
UTA totales	175 711	118 077	87 278	289 796	325 396	279 415	774 310	374 196	272 843

Ménages agricoles = chefs d'exploitation et coexploitants et leurs conjoints

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 12

Types de ménages (nombre d'exploitations)

	Chef seul	Couple avec activité agricole		Association	
		réservée	partagée	familiale	non familiale
1988	180 433	218 411	410 089	48 121	2 102
2000	130 519	174 074	203 702	43 915	4 676
2010	132 864	101 211	124 933	42 200	6 954

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 13

Types de ménages et combinaisons d'activités (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive	Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)	Au moins une retraite
Association Familiale	1988	25 252	15 542	7 327
	2000	14 524	19 815	9 576
	2010	13 451	19 483	9 266
Association non Familiale	1988	955	945	202
	2000	1 482	2 794	400
	2010	2 164	4 036	754
Couple avec activité agricole partagée	1988	241 617	83 222	85 250
	2000	89 006	61 098	53 598
	2010	44 950	45 889	34 094
Couple avec activité agricole réservée	1988	25 148	114 208	79 055
	2000	12 505	107 003	54 566
	2010	6 916	67 360	26 935
Chef seul	1988	105 184	33 249	42 000
	2000	67 788	32 886	29 845
	2010	70 789	37 179	24 896

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - hors zone de montagne

Tableau 14
Superficie agricole utilisée (SAU) et principales cultures

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Céréales	532 047	8 733 707	318 476	8 707 151	238 077	8 930 749
Oléagineux, protéagineux, plantes à fibres	208 119	2 454 706	136 507	2 499 704	117 017	2 677 433
Autres cultures industrielles	63 106	495 119	44 732	495 119	31 988	462 134
plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAM)	2 216	8 604	2 156	15 904	3 095	21 213
Cultures fourragères annuelles	269 534	1 527 463	130 210	1 343 278	86 659	1 350 040
Maïs fourrage et ensilage	216 796	1 393 786	118 295	1 302 717	81 098	1 308 714
Prairies temporaires et artificielles	300 692	2 295 823	162 435	2 605 734	140 063	2 768 679
Superficie toujours en herbe (STH)	547 837	7 261 167	320 289	5 416 301	218 199	4 920 593
Prairies permanentes productives	519 440	6 739 600	296 888	5 056 203	190 303	4 479 076
Prairies permanentes peu productives	96 120	521 567	55 434	360 098	41 842	441 518
Surface fourragère principale (SFP)	600 049	11 084 453	356 149	9 365 313	253 219	9 039 312
Pommes de terre	63 221	135 534	24 448	155 639	17 850	152 992
Légumes secs ou frais, fraises, melons	84 893	260 250	42 481	250 504	29 797	212 269
Fleurs ou plantes ornementales	11 871	6 819	8 585	8 605	6 052	8 853
Vignes	244 108	896 848	131 011	841 446	80 405	750 062
Vignes d'appellation	87 894	476 317	68 916	511 842	64 899	637 701
Autres vignes pour la cuve	182 587	399 756	80 074	317 235	19 822	103 699
Vergers 6 espèces (abricot, cerise, pêche, prune, poire, pomme)	42 748	145 540	22 952	129 121	14 036	96 651
Fruits à coque	7 587	12 931	6 436	18 090	5 279	22 839
Autres cultures permanentes	29 766	40 759	24 067	52 648	18 873	58 780
Jachères	86 912	225 441	206 319	1 204 492	127 880	612 459
Jardins et vergers familiaux	529 579	41 872	203 002	19 103	56 881	11 100
SAU	850 404	24 533 977	547 723	23 746 934	400 329	23 035 635
Lande non productive, friche	167 797	502 830	139 746	367 859	43 214	187 046
Taillis, peupleraies, bois et forêt	330 960	1 545 783	159 765	885 641	102 512	622 306

NB : quelques ruptures de série : les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 15
Pratiques culturales

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Surface irriguée	105 671	1 084 234	84 438	1 504 237	65 898	1 512 971
Surface irrigable	119 413	1 707 756	93 033	2 529 788	71 855	2 223 129
Surface drainée	140 948	2 009 583	118 619	2 698 737	92 458	2 771 014
Superficie ayant reçu des épandages d'effluents	///	///	246 742	4 397 783	180 741	6 190 122
SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral	///	///	///	///	313 145	5 218 748
SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire	///	///	///	///	329 799	7 902 656

/// : non disponible

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16
Entretien ou mise en place d'éléments linéaires du paysage (ELP) pendant les trois dernières années (RA 2010)

	2010
	Nb expl.
Exploitation avec entretien ou mise en place d'ELP	252 267
Haies entretenues	229 460
Haies mises en place	19 451
Alignements d'arbres entretenus	107 439
Alignements d'arbres mis en place	11 728
Murs de pierre entretenus	23 556
Murs de pierre mis en place	2 302

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - hors zone de montagne

Tableau 17
Cheptel herbivore

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB
Chèvres	112 321	479 531	89 645	690 647	43 502	673 480	17 564	639 269	8 982	744 992
Brebis nourrices	} 118 260	} 4 159 240	} 148 239	} 5 223 140	126 171	4 809 043	69 434	3 510 387	36 803	2 716 716
Brebis laitières					600	81 356	560	111 866	737	123 725
Vaches laitières	696 068	6 309 770	430 775	6 213 170	217 432	4 776 287	101 217	3 468 736	64 170	3 083 631
Vaches nourrices	202 737	1 782 534	183 939	2 239 024	179 513	2 709 175	126 687	3 298 374	89 783	3 121 508
Total bovins	///	///	///	///	404 229	18 062 592	219 060	16 823 031	146 012	15 924 376
Équidés	251 680	391 378	82 233	231 509	61 480	266 155	62 491	357 062	39 987	344 442
Total UGB herbivores	///	///	///	///	508 463	13 972 023	299 764	12 544 870	193 179	11 608 177

/// : non disponible

Les cheptels sont exprimés en nombre de têtes, le « total UGB herbivores » est exprimé en UGB (unité gros bétail).

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18
Cheptel herbivore par classes d'UGB

	1988		2000		2010	
	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB
Aucune UGB	350 693	0	257 122	0	214 983	0
Moins de 3 UGB	94 214	132 989	60 613	88 439	26 340	41 236
De 3 à moins de 10 UGB	96 485	578 090	47 931	273 452	28 054	163 763
De 10 à moins de 25 UGB	109 181	1 836 600	40 033	669 927	24 113	400 604
De 25 à moins de 50 UGB	114 002	4 165 258	49 419	1 850 115	26 501	987 895
De 50 à moins de 75 UGB	58 729	3 561 013	42 321	2 613 535	25 529	1 590 155
75 UGB ou plus	35 852	3 698 073	59 447	7 049 402	62 642	8 424 524
Total	859 156	13 972 023	556 886	12 544 870	408 162	11 608 177

UGB « aliments grossiers »

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19
Chargement de la surface fourragère en UGB/ha SFP

UGB/ha SFP	1988				2000				2010			
	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)
Moins de 0,7	96 028	629 923	1 442 269	1 205 531	50 182	353 440	815 361	668 027	34 660	399 806	934 100	684 724
De 0,7 à moins de 1	82 459	1 614 734	1 868 331	1 447 221	43 120	1 169 810	1 340 780	955 746	28 890	1 168 856	1 340 426	905 066
De 1 à moins de 1,4	121 267	3 772 943	3 160 212	2 205 610	72 592	3 585 343	2 996 198	1 874 105	47 257	3 391 741	2 838 488	1 684 412
De 1,4 à moins de 1,8	91 077	3 476 339	2 196 854	1 214 033	57 587	3 365 593	2 125 418	1 002 677	35 751	3 000 939	1 896 475	815 021
De 1,8 à moins de 2	31 079	1 319 445	696 873	312 608	19 595	1 254 368	662 372	266 345	12 036	1 091 414	576 481	217 457
2 ou plus	86 553	3 158 638	1 246 756	533 078	56 688	2 816 316	1 111 284	451 322	34 585	2 555 422	969 851	364 806
Total	508 463	13 972 023	10 611 295	6 918 082	299 764	12 544 870	9 051 413	5 218 222	193 179	11 608 177	8 555 820	4 671 486

UGB : unité gros bétail SFP : superficie fourragère principale

Champ : exploitations avec UGB > 0. Dans le cas où l'exploitation a des UGB mais pas de SFP, l'exploitation est comptabilisée dans la classe « 2 ou plus » - France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - hors zone de montagne

Tableau 20
Exploitations ayant utilisé des pacages collectifs
par classes d'UGB

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Aucune UGB	22	37	6
Moins de 3 UGB	193	111	32
De 3 à moins de 10 UGB	532	234	124
De 10 à moins de 25 UGB	938	368	204
De 25 à moins de 50 UGB	1 286	536	267
50 UGB ou plus	1 173	1 270	882
Total	4 144	2 556	1 515

NB : une exploitation peut ne plus détenir d'herbivores à la date de l'enquête et avoir utilisé des pacages collectifs

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 21
Structures collectives (gérant des pâturages collectifs)
en 2010

	Nb expl.	Superficie (ha)
Superficie agricole utilisée (SAU)	202	57 422
Surfaces toujours en herbe (STH)	199	56 648
dont prairies permanentes productives	111	11 023
dont prairies permanentes peu productives	94	45 625

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; structures collectives localisées à la commune de leur siège

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 22
Autres cheptels

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes
Lapines mères	287 525	1 759 424	85 307	1 139 865	19 786	751 235
Poules pondeuses (œufs de consommation)	453 745	42 591 149	179 061	44 966 444	52 837	43 698 959
Truies mères	31 607	1 104 310	12 264	1 337 810	6 816	1 066 116
Total porcins	135 316	11 310 248	45 787	14 068 708	17 392	13 182 047
Ruches en production	26 485	723 508	14 535	618 236	8 440	550 241

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 23
Élevages divers destinés à la commercialisation

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Commercialisation d'élevages divers (ensemble)	6 176	2 572	1 987
Aquaculture (poissons, huîtres, moules, crustacés...)	1 165	371	315
Animaux à fourrure (visons, castors, lapins angoras...)	1 549	192	211
Gibier (faisans, perdrix, lièvres...)	2 745	1 313	958
Autres élevages (cervidés, bisons, escargots, grenouilles...)	846	808	744

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - hors zone de montagne

Tableau 24
Systèmes de production (Otex) par classe de PBS

	1988				2000				2010			
	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total
Céréales et oléoprotéagineux	78 108	64 467	24 255	166 830	47 473	41 403	31 673	120 549	42 858	35 027	35 043	112 928
Maraîchage et/ou horticulture	9 413	14 899	7 830	32 142	4 495	7 519	5 853	17 867	2 868	5 302	5 026	13 196
Viticulture	59 647	35 747	25 420	120 814	38 135	24 677	27 278	90 090	20 740	18 589	25 534	64 863
Fruits et autres cultures permanentes	13 358	7 561	5 051	25 970	9 945	4 267	4 481	18 693	7 952	3 060	3 422	14 434
Élevage spécialisé bovin lait	20 997	89 926	25 952	136 875	3 237	28 049	25 938	57 224	1 090	8 993	26 800	36 883
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	3 895	12 096	2 811	18 802	1 060	5 647	6 333	13 040	985	1 543	5 264	7 792
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	45 925	24 072	2 108	72 105	30 393	22 127	4 016	56 536	16 869	17 706	5 189	39 764
Élevage spécialisé ovin	22 857	4 682	333	27 872	17 307	3 077	530	20 914	10 316	2 256	553	13 125
Élevage spécialisé caprin	3 143	2 605	525	6 273	1 385	1 338	1 261	3 984	744	868	1 581	3 193
Autres systèmes d'élevages herbivores	23 171	6 152	665	29 988	27 393	4 915	992	33 300	15 491	4 602	984	21 077
Élevages granivores (hors-sol)	15 769	9 595	22 383	47 747	6 990	5 124	24 033	36 147	4 027	3 373	19 411	26 811
Polyculture	12 987	11 855	3 950	28 792	4 858	5 286	3 856	14 000	2 318	3 217	3 501	9 036
Polyélevage à orientation herbivores	18 603	7 978	4 583	31 164	7 357	1 715	3 955	13 027	2 152	678	2 930	5 760
Polyculture-élevage	46 162	41 877	14 617	102 656	17 846	16 589	18 616	53 051	7 670	9 989	15 202	32 861
Apiculture	8 852	909	36	9 797	6 906	863	63	7 832	3 738	878	57	4 673
Exploitations non classées (PBS = 0) *				1 329				632				1 766
Total				859 156				556 886				408 162

* Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation n'a pas de SAU et produit exclusivement des animaux à fourrure ou des productions aquacoles

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - hors zone de montagne

Tableau 25

Les productions sous signe de qualité (nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Productions sous signe officiel de qualité (y compris vin)*	///	///	109 777
Agriculture biologique (y compris conversion en cours) (y compris vin)	///	6 683	13 954

/// : non disponible

* IGP, AOC-AOP, Label Rouge, certification de conformité produit (CCP)

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 26

Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

(nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Transformation pour la vente de produits de la ferme (dont vin)	///	50 614	44 199
Vente de produits agricoles (dont vin) en circuits courts (y compris vente directe)	///	///	66 092
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non) (dont vin)	218 482	82 114	59 308
Exploitations avec activité touristique (restauration ou hébergement)	10 835	9 637	7 648
dont restauration	1 880	1 832	1 526
dont hébergement	9 959	8 951	7 029
Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme...)	///	4 648	3 962
Production d'énergie renouvelable pour la vente	///	160	1 623

/// : non disponible

NB : pour la transformation de produits à la ferme, la vente directe, les activités touristiques...
les champs diffèrent d'un RA à l'autre.

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - hors zone de montagne

Tableau 27

Systèmes de production, dimensions et combinaisons d'activités des ménages (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)		Au moins une retraite	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	14 468	4 536	27 536	14 232	25 613	15 987
	SAU ≥ 20 à 50 ha	23 282	5 438	12 686	9 999	8 012	3 842
	SAU ≥ 50 ha	35 312	21 366	15 759	30 122	4 162	7 406
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	3 055	993	3 216	1 039	3 142	836
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	9 385	2 764	3 763	1 943	1 751	595
	PBS ≥ 100 000 €	5 420	2 381	1 963	2 203	447	442
Viticulture	Vignes < 3 ha	6 639	3 283	24 771	11 280	33 334	11 653
	Vignes ≥ 3 à 10 ha	16 722	5 884	8 969	7 120	6 455	2 943
	Vignes ≥ 10 ha	14 153	10 037	6 988	9 853	2 783	2 810
Fruits et autres cultures permanentes	Cult. perm. < 3 ha	2 492	880	5 548	2 299	7 589	4 139
	Cult. perm. ≥ 3 à 10 ha	3 945	1 539	1 735	1 496	1 085	795
	Cult. perm. ≥ 10 ha	2 158	1 478	1 031	1 424	387	384
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	17 846	531	7 255	374	11 433	673
	VL ≥ 15 à 40	62 385	5 853	7 749	3 049	6 001	949
	VL ≥ 40	18 982	14 714	3 951	8 895	1 273	1 845
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	UGB Bov. < 15	783	81	719	240	1 297	386
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	4 029	208	868	188	911	151
	UGB Bov. ≥ 40	8 363	3 725	1 187	2 210	645	603
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB Bov. < 15	6 156	1 321	11 148	3 746	13 914	5 678
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	10 329	2 151	5 305	3 403	4 296	1 729
	UGB Bov. ≥ 40	14 425	10 119	4 997	9 376	1 535	2 241
Élevage spécialisé ovin	Brebis < 100	1 903	693	10 817	3 573	8 743	5 462
	Brebis ≥ 100 à 250	2 105	519	1 217	636	562	227
	Brebis ≥ 250	1 626	1 080	682	759	217	176
Élevage spécialisé caprin	Chèvres < 30	577	160	1 070	211	1 109	201
	Chèvres ≥ 30 à 100	1 740	515	701	214	156	79
	Chèvres ≥ 100	720	1 066	171	643	29	104
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGBH < 15	2 076	1 920	13 233	7 627	6 375	5 624
	UGBH ≥ 15 à 40	2 275	1 458	1 656	1 643	761	539
	UGBH ≥ 40	2 533	1 103	824	918	255	245
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	1 587	491	5 453	1 035	8 729	2 501
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	5 317	1 376	3 120	1 532	1 158	465
	PBS ≥ 100 000 €	15 765	9 127	5 435	8 832	1 183	1 452
Polyculture	SAU < 20 ha	5 756	1 236	5 071	1 191	6 659	1 075
	SAU ≥ 20 à 50 ha	5 360	888	1 700	828	1 035	301
	SAU ≥ 50 ha	2 118	1 527	853	1 593	240	397
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	3 302	187	6 003	655	9 231	1 256
	UGBH ≥ 15 à 40	5 135	229	967	184	802	102
	UGBH ≥ 40	4 594	1 704	830	1 188	300	255
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	11 059	1 218	14 067	2 815	21 036	3 637
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	30 434	4 608	7 588	4 098	3 855	1 283
	PBS ≥ 100 000 €	10 760	6 791	2 986	6 987	871	1 424
Apiculture	Ruches < 30	141	83	3 274	715	3 004	1 427
	Ruches ≥ 30 à 100	100	112	991	466	912	621
	Ruches ≥ 100	575	603	593	487	207	159
Non classées (PBS = 0)		269	294	720	626	340	846

Champ : France métropolitaine ; hors zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - France métropolitaine

Tableau 1
Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée (SAU)

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Total	1 587 639	29 904 735	1 262 669	29 496 572	1 016 755	28 595 799	663 807	27 856 313	489 977	26 963 252
SAU moyenne par exploitation (ha)	18,8		23,4		28,1		42,0		55,0	

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 2
Répartition par taille de superficie agricole utilisée (SAU)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Sans SAU ou moins de 5 ha	278 252	519 032	193 358	361 844	119 825	231 051
5 ha à moins de 20 ha	278 473	3 238 212	131 753	1 463 994	91 581	1 006 065
20 ha à moins de 50 ha	288 055	9 348 064	137 806	4 666 144	87 915	2 986 726
50 ha à moins de 100 ha	128 261	8 708 912	122 143	8 661 980	97 440	7 036 366
100 ha à moins de 200 ha	37 078	4 863 629	64 298	8 655 374	72 622	9 970 432
200 ha ou plus	6 636	1 917 949	14 449	4 046 978	20 594	5 732 612
Total	1 016 755	28 595 799	663 807	27 856 313	489 977	26 963 252

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 3
Répartition par taille de production brute standard (PBS)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros
Petites exploitations (PBS < 25 000 €)	476 457	3 991 963	277 511	2 101 339	177 811	1 437 096
Moyennes exploitations (PBS de 25 000 € à moins de 100 000 €)	393 344	21 436 412	217 615	12 709 896	150 534	8 755 890
Grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 100 000 €)	146 954	29 997 653	168 681	39 185 183	161 632	41 063 626
Total	1 016 755	55 426 028	663 807	53 996 418	489 977	51 256 612
PBS moyenne par exploitation (€)	54 513		81 344		104 610	

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - France métropolitaine

Tableau 4
Statut juridique

	1988			2000			2010		
	Nb expl.	SAU (ha)	UGB	Nb expl.	SAU (ha)	UGB	Nb expl.	SAU (ha)	UGB
Exploitation individuelle	946 078	23 377 240	14 007 055	537 559	16 120 099	9 403 645	339 872	11 556 979	6 135 041
GAEC	37 716	3 155 278	2 168 387	41 475	4 981 610	3 586 470	37 205	5 489 793	4 320 867
EARL	1 539	100 705	43 869	55 925	4 777 373	2 121 851	78 610	7 478 922	3 445 118
Autres statuts	31 422	1 962 575	701 061	28 848	1 977 230	521 094	34 290	2 437 557	666 350
Total	1 016 755	28 595 799	16 920 372	663 807	27 856 313	15 633 059	489 977	26 963 252	14 567 377

UGB = UGB « aliments grossiers »

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 5
Modes de faire-valoir en 2010

	2010	
	Nb expl.	Superficie (ha)
Fermage	330 348	20 455 230
Faire-valoir direct	341 934	6 285 039
Métayage	9 982	36 566
Autres modes de faire-valoir	10 303	186 417

NB : plusieurs modes de faire-valoir possibles par exploitation

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 6
Population familiale (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraités			Pluriactifs non retraités		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	1 088 731	763 953	603 884	183 206	121 935	75 114	202 506	156 388	121 544
Conjoints non coexploitants :									
ayant une activité sur l'exploitation	525 825	247 965	137 308	67 789	60 283	40 931	60 201	59 094	44 732
sans activité sur l'exploitation	281 856	243 407	158 300	61 521	51 881	29 262	120 315	147 222	110 747
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	262 742	143 055	70 149						
Total actifs familiaux (hors conjoints non coexploitants non actifs)	1 877 298	1 154 973	811 341						

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - France métropolitaine

Tableau 7

Les femmes sur les exploitations (population familiale) (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraitées			Pluriactives non retraitées		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitantes	166 325	186 130	161 477	27 266	33 376	24 304	17 648	28 445	31 121
Conjointes non coexploitantes :									
ayant une activité sur l'exploitation	456 368	168 787	85 692	31 704	15 421	10 367	35 492	36 749	31 749
sans activité sur l'exploitation	257 284	211 811	136 194	50 213	36 665	18 857	109 123	133 213	101 638
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	80 400	44 344	20 021						
Total actives familiales	703 093	399 261	267 190						

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 8

Chefs d'exploitation et coexploitants

Âge au 31 décembre	Personnes		
	1988	2000	2010
Moins de 30 ans	81 479	41 389	28 732
30 à 39 ans	181 840	157 766	87 932
40 à 49 ans	200 113	206 454	172 213
50 à 60 ans	343 282	202 081	194 160
60 ans et plus	282 017	156 263	120 847
Total	1 088 731	763 953	603 884

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 9

Perspectives de succession (nombre d'exploitations)

	Chef d'exploitation (ou coexploitant le plus jeune) âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée
1988	320 242
2000	145 111
2010	122 377

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 10

Les actifs agricoles, la main-d'œuvre et l'emploi

Quantité de travail fourni (en UTA)	UTA		
	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	797 866	536 482	445 770
Conjoints non coexploitants	294 687	126 491	60 100
Autres actifs familiaux	122 387	55 109	27 008
Population familiale	1 214 940	718 082	532 877
Salariés permanents	142 721	137 558	127 899
Salariés saisonniers	81 493	93 751	78 922
ETA, CUMA	6 405	7 992	11 668
UTA totales	1 445 615	957 383	751 365

NB : mode d'évaluation des UTA différent en 1988 et en 2000-2010

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - France métropolitaine

Tableau 11

Combinaison d'activités des ménages sur les exploitations agricoles (nombre d'exploitations concernées)

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	253 402	172 725	112 258	293 394	265 021	207 284	469 959	226 061	170 435
SAU (ha)	3 264 258	3 070 794	3 031 691	6 760 042	11 295 116	12 137 684	18 571 499	13 490 403	11 793 876
UGB Herbivores (aliments grossiers)	1 627 621	1 553 016	1 434 529	3 271 533	5 563 203	5 941 955	12 021 219	8 516 840	7 190 842
UTA totales	208 857	138 937	103 250	336 773	372 792	321 386	899 986	445 654	326 729

Ménages agricoles = chefs d'exploitation et coexploitants et leurs conjoints

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 12

Types de ménages (nombre d'exploitations)

	Chef seul	Couple avec activité agricole		Association	
		réservée	partagée	familiale	non familiale
1988	225 914	249 843	484 256	54228	2 514
2000	161 883	200 215	244 409	51814	5 486
2010	163 259	116 329	151 480	50602	8 307

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 13

Types de ménages et combinaisons d'activités (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive	Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)	Au moins une retraite
Association Familiale	1988	28 745	17 386	8 097
	2000	17 690	22 936	11 188
	2010	16 970	22 944	10 688
Association non Familiale	1988	1 144	1 138	232
	2000	1 768	3 270	448
	2010	2 687	4 750	870
Couple avec activité agricole partagée	1988	278 853	102 097	103 306
	2000	106 021	74 873	63 515
	2010	54 325	56 377	40 778
Couple avec activité agricole réservée	1988	28 261	131 199	90 383
	2000	14 532	123 695	61 988
	2010	7 929	77 992	30 408
Chef seul	1988	132 956	41 574	51 384
	2000	86 050	40 247	35 586
	2010	88 524	45 221	29 514

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - France métropolitaine

Tableau 14
Superficie agricole utilisée (SAU) et principales cultures

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Céréales	610 965	9 103 322	363 451	9 027 086	270 106	9 225 066
Oléagineux, protéagineux, plantes à fibres	212 535	2 475 889	138 789	2 517 708	119 061	2 692 665
Autres cultures industrielles	66 175	510 477	46 742	514 232	33 595	479 991
plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAM)	3 954	21 334	3 626	32 965	4 478	37 978
Cultures fourragères annuelles	311 953	1 617 617	151 323	1 431 546	99 622	1 435 293
Maïs fourrage et ensilage	249 174	1 468 308	136 883	1 384 928	92 832	1 386 997
Prairies temporaires et artificielles	368 897	2 785 969	205 927	3 252 917	175 027	3 472 864
Superficie toujours en herbe (STH)	683 787	10 214 086	410 318	8 316 070	286 550	7 634 370
Prairies permanentes productives	648 156	8 570 786	381 036	6 911 575	251 530	6 250 482
Prairies permanentes peu productives	171 720	1 643 300	98 300	1 404 495	71 402	1 383 888
Surface fourragère principale (SFP)	738 376	14 617 672	447 659	13 000 533	323 561	12 542 527
Pommes de terre	96 579	142 804	30 501	157 819	20 983	154 435
Légumes secs ou frais, fraises, melons	89 614	264 379	46 506	258 735	33 336	220 217
Fleurs ou plantes ornementales	12 655	7 101	9 296	8 915	6 581	9 329
Vignes	272 389	951 557	143 963	887 209	87 333	788 620
Vignes d'appellation	96 596	510 865	75 707	545 710	70 445	674 349
Autres vignes pour la cuve	203 777	418 736	87 257	328 494	21 308	105 099
Vergers 6 espèces (abricot, cerise, pêche, prune, poire, pomme)	51 704	161 599	28 166	145 033	17 287	109 358
Fruits à coque	12 198	20 366	9 717	27 672	7 932	34 406
Autres cultures permanentes	35 843	47 103	29 406	60 996	22 999	68 601
Jachères	93 644	243 215	211 590	1 226 698	131 451	624 326
Jardins et vergers familiaux	653 327	50 315	262 499	23 675	78 864	13 711
SAU	1 006 120	28 595 799	653 090	27 856 313	480 838	26 963 252
Lande non productive, friche	209 204	803 076	162 557	516 676	53 804	314 480
Taillis, peupleraies, bois et forêt	434 268	2 188 206	214 706	1 303 416	136 279	941 427

NB : quelques ruptures de série : les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 15
Pratiques culturales

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Surface irriguée	120 544	1 146 988	94 710	1 575 625	73 623	1 574 858
Surface irrigable	135 886	1 796 469	104 383	2 633 682	80 542	2 308 707
Surface drainée	160 572	2 083 957	135 101	2 799 205	102 914	2 858 997
Superficie ayant reçu des épandages d'effluents	///	///	317 690	5 546 369	235 772	7 853 018
SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral	///	///	///	///	382 720	7 561 160
SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire	///	///	///	///	405 139	11 303 975

/// : non disponible

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16
Entretien ou mise en place d'éléments linéaires du paysage (ELP) pendant les trois dernières années (RA 2010)

	2010
	Nb expl.
Exploitation avec entretien ou mise en place d'ELP	308 737
Haies entretenues	277 237
Haies mises en place	21 390
Alignements d'arbres entretenus	137 560
Alignements d'arbres mis en place	13 387
Murs de pierre entretenus	45 167
Murs de pierre mis en place	3 558

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - France métropolitaine

Tableau 17
Cheptel herbivore

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB
Chèvres	159 729	689 311	120 975	949 528	60 933	888 654	25 804	840 949	14 336	977 016
Brebis nourrices	}168 398	}6 378 211	}191 852	}8 158 032	153 911	6 581 035	87 872	5 199 858	49 918	4 142 872
Brebis laitières					7 318	1 171 848	6 070	1 379 706	5 458	1 387 190
Vaches laitières	815 509	7 280 363	519 625	7 278 840	268 563	5 699 720	128 336	4 193 266	82 427	3 715 795
Vaches nourrices	272 704	2 353 080	233 220	2 848 930	227 760	3 475 305	166 905	4 314 125	121 200	4 099 789
Total bovins	///	///	///	///	501 564	21 217 251	280 667	20 258 924	192 069	19 407 500
Équidés	294 379	452 409	105 487	288 441	79 869	331 476	80 953	448 610	54 372	431 858
Total UGB herbivores	///	///	///	///	630 988	16 920 372	382 358	15 633 059	255 519	14 567 326

/// : non disponible

Les cheptels sont exprimés en nombre de têtes, le « total UGB herbivores » est exprimé en UGB (unité gros bétail).

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18
Cheptel herbivore par classes d'UGB

	1988		2000		2010	
	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB
Aucune UGB	385 767	0	281 449	0	234 458	0
Moins de 3 UGB	110 350	158 904	70 882	105 285	31 872	50 424
De 3 à moins de 10 UGB	123 565	742 576	61 112	351 147	36 761	216 187
De 10 à moins de 25 UGB	142 562	2 398 439	54 718	919 811	34 122	569 353
De 25 à moins de 50 UGB	144 828	5 268 314	69 673	2 603 653	40 534	1 514 041
De 50 à moins de 75 UGB	69 205	4 187 980	55 756	3 431 673	36 383	2 256 769
75 UGB ou plus	40 478	4 164 158	70 217	8 221 491	75 847	9 960 552
Total	1 016 755	16 920 372	663 807	15 633 059	489 977	14 567 326

UGB « aliments grossiers »

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19
Chargement de la surface fourragère en UGB/ha SFP

UGB/ha SFP	1988				2000				2010			
	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)
Moins de 0,7	135 647	1 149 100	2 781 163	2 432 162	73 703	833 343	2 070 222	1 808 595	53 568	887 473	2 166 865	1 769 651
De 0,7 à moins de 1	112 129	2 344 504	2 725 734	2 172 094	64 291	2 000 285	2 309 934	1 740 974	44 750	1 967 684	2 272 828	1 646 249
De 1 à moins de 1,4	150 745	4 702 668	3 954 903	2 824 969	95 008	4 699 427	3 953 780	2 563 174	63 718	4 457 028	3 753 978	2 324 225
De 1,4 à moins de 1,8	103 662	3 901 384	2 469 088	1 397 321	65 746	3 752 066	2 373 250	1 147 342	41 600	3 365 563	2 130 655	941 743
De 1,8 à moins de 2	34 170	1 425 455	752 982	347 575	21 613	1 346 791	711 320	292 903	13 342	1 168 248	617 138	237 690
2 ou plus	94 635	3 397 261	1 333 863	587 291	61 997	3 001 148	1 183 309	491 616	38 541	2 721 329	1 029 727	400 025
Total	630 988	16 920 372	14 017 731	9 761 412	382 358	15 633 059	12 601 815	8 044 604	255 519	14 567 326	11 971 191	7 319 582

UGB : unité gros bétail SFP : superficie fourragère principale

Champ : exploitations avec UGB > 0. Dans le cas où l'exploitation a des UGB mais pas de SFP, l'exploitation est comptabilisée dans la classe « 2 ou plus » - France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - France métropolitaine

Tableau 20
Exploitations ayant utilisé des pacages collectifs par classes d'UGB

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Aucune UGB	223	144	37
Moins de 3 UGB	1 014	487	151
De 3 à moins de 10 UGB	3 376	1 530	810
De 10 à moins de 25 UGB	6 334	2 477	1 552
De 25 à moins de 50 UGB	7 933	3 946	2 342
50 UGB ou plus	4 641	5 784	4 742
Total	23 521	14 368	9 634

NB : une exploitation peut ne plus détenir d'herbivores à la date de l'enquête et avoir utilisé des pacages collectifs

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 21
Structures collectives (gérant des pâturages collectifs) en 2010

	Nb expl.	Superficie (ha)
Superficie agricole utilisée (SAU)	1 407	749 472
Surfaces toujours en herbe (STH)	1 400	746 563
dont prairies permanentes productives	413	74 244
dont prairies permanentes peu productives	1 057	672 319

Champ : France métropolitaine ; structures collectives localisées à la commune de leur siège

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 22
Autres cheptels

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes
Lapines mères	364 341	2 084 417	115 997	1 311 458	30 256	841 295
Poules pondeuses (œufs de consommation)	555 367	45 457 639	228 192	47 516 213	73 51	45 793 597
Truies mères	37 409	1 187 285	14 448	1 416 061	7 898	1 114 920
Total porcins	170 339	12 212 554	59 549	14 869 720	22 286	13 818 410
Ruches en production	37 951	1 011 788	20 528	857 288	12 066	799 845

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 23
Élevages divers destinés à la commercialisation

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Commercialisation d'élevages divers (ensemble)	7 116	3 063	2 424
Aquaculture (poissons, huîtres, moules, crustacés...)	1 283	429	384
Animaux à fourrure (visons, castors, lapins angoras...)	1 764	267	281
Gibier (faisans, perdrix, lièvres...)	3 205	1 498	1 095
Autres élevages (cervidés, bisons, escargots, grenouilles...)	1 009	998	973

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - France métropolitaine

Tableau 24
Systèmes de production (Otex) par classe de PBS

	1988				2000				2010			
	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total
Céréales et oléoprotéagineux	85 035	65 161	24 334	174 530	51 897	42 081	31 842	125 820	47 845	35 669	35 249	118 763
Maraîchage et/ou horticulture	10 293	15 742	8 048	34 083	5 128	8 119	6 097	19 344	3 432	5 841	5 295	14 568
Viticulture	66 271	38 929	26 256	131 456	42 166	27 161	28 248	97 575	23 022	20 423	26 510	69 955
Fruits et autres cultures permanentes	18 170	9 084	5 483	32 737	13 822	5 423	5 072	24 317	10 649	4 019	3 931	18 599
Élevage spécialisé bovin lait	32 215	114 949	27 592	174 756	5 615	42 256	28 476	76 347	2 058	17 755	30 413	50 226
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	5 773	15 594	3 068	24 435	1 738	9 012	7 093	17 843	1 418	3 184	6 191	10 793
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	65 813	31 136	2 283	99 232	43 255	32 027	4 525	79 807	26 074	27 464	5 992	59 530
Élevage spécialisé ovin	30 552	11 228	995	42 775	22 511	8 603	1 739	32 853	14 074	6 883	1 813	22 770
Élevage spécialisé caprin	5 129	3 612	551	9 292	2 400	2 346	1 421	6 167	1 384	1 831	1 885	5 100
Autres systèmes d'élevages herbivores	30 590	9 378	789	40 757	34 446	7 388	1 360	43 194	20 452	6 507	1 388	28 347
Élevages granivores (hors-sol)	19 094	11 190	23 814	54 098	8 655	6 092	25 518	40 265	5 193	4 090	20 598	29 881
Polyculture	14 726	12 609	4 067	31 402	5 517	5 789	3 988	15 294	2 806	3 610	3 635	10 051
Polyélevage à orientation herbivores	25 063	9 266	4 840	39 169	9 515	2 173	4 314	16 002	3 006	947	3 219	7 172
Polyculture-élevage	54 556	44 161	14 788	113 505	20 873	17 881	18 915	57 669	9 441	10 933	15 442	35 816
Apiculture	11 663	1 305	46	13 014	9 241	1 264	73	10 578	5 103	1 378	71	6 552
Exploitations non classées (PBS = 0) *				1 514				732				1 854
Total				1 016 755				663 807				489 977

* Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation n'a pas de SAU et produit exclusivement des animaux à fourrure ou des productions aquacoles

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - France métropolitaine

Tableau 25

Les productions sous signe de qualité (nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Productions sous signe officiel de qualité (y compris vin)*	///	///	134 102
Agriculture biologique (y compris conversion en cours) (y compris vin)	///	8 754	17 968

/// : non disponible

* IGP, AOC-AOP, Label Rouge, certification de conformité produit (CCP)

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 26

Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

(nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Transformation pour la vente de produits de la ferme (dont vin)	///	61 384	53 608
Vente de produits agricoles (dont vin) en circuits courts (y compris vente directe)	///	///	85 839
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non) (dont vin)	275 469	101 988	75 894
Exploitations avec activité touristique (restauration ou hébergement)	16 473	13 890	10 427
dont restauration	3 077	2 973	2 392
dont hébergement	15 080	12 795	9 512
Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme...)	///	5 961	5 165
Production d'énergie renouvelable pour la vente	///	190	1 880

/// : non disponible

NB : pour la transformation de produits à la ferme, la vente directe, les activités touristiques...
les champs diffèrent d'un RA à l'autre.

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - France métropolitaine

Tableau 27

Systèmes de production, dimensions et combinaisons d'activités des ménages (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)		Au moins une retraite	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	15 211	5 117	30 235	16 059	27 696	17 456
	SAU ≥ 20 à 50 ha	23 803	5 795	13 299	10 577	8 414	4 069
	SAU ≥ 50 ha	35 611	21 764	16 003	30 434	4 258	7 492
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	3 329	1 193	3 585	1 309	3 379	930
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	9 832	3 059	4 071	2 128	1 839	654
	PBS ≥ 100 000 €	5 541	2 498	2 048	2 326	459	471
Viticulture	Vignes < 3 ha	7 179	3 438	27 109	12 278	36 894	12 806
	Vignes ≥ 3 à 10 ha	18 623	6 452	9 701	7 928	6 973	3 198
	Vignes ≥ 10 ha	14 793	10 575	7 314	10 353	2 870	2 927
Fruits et autres cultures permanentes	Cult. perm. < 3 ha	3 107	1 214	7 404	3 156	10 067	5 299
	Cult. perm. ≥ 3 à 10 ha	4 679	2 013	2 211	1 948	1 331	1 014
	Cult. perm. ≥ 10 ha	2 378	1 825	1 144	1 685	416	445
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	24 498	1 061	10 615	727	15 688	1 010
	VL ≥ 15 à 40	78 415	9 841	10 688	5 467	7 158	1 359
	VL ≥ 40	21 610	17 462	4 631	11 060	1 453	2 239
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	UGB Bov. < 15	1 295	150	1 184	346	1 809	481
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	5 644	422	1 243	361	1 129	235
	UGB Bov. ≥ 40	9 927	5 043	1 457	2 970	747	785
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB Bov. < 15	9 383	2 100	15 087	5 612	18 437	7 305
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	15 986	4 152	7 839	5 738	5 711	2 497
	UGB Bov. ≥ 40	18 456	15 580	6 401	13 401	1 932	3 145
Élevage spécialisé ovin	Brebis < 100	3 828	1 207	13 623	4 985	11 146	6 725
	Brebis ≥ 100 à 250	6 033	1 966	2 293	1 681	978	509
	Brebis ≥ 250	3 424	3 237	1 098	2 022	352	438
Élevage spécialisé caprin	Chèvres < 30	1 007	290	1 535	391	1 852	341
	Chèvres ≥ 30 à 100	2 525	1 077	996	450	234	139
	Chèvres ≥ 100	902	1 441	205	834	36	137
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGBH < 15	3 134	2 612	16 517	10 014	8 287	6 947
	UGBH ≥ 15 à 40	4 127	2 054	2 382	2 293	1 151	742
	UGBH ≥ 40	3 738	1 877	1 086	1 434	335	374
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	2 033	721	6 809	1 424	10 252	3 048
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	6 230	1 703	3 686	1 849	1 274	538
	PBS ≥ 100 000 €	16 716	9 679	5 844	9 356	1 254	1 563
Polyculture	SAU < 20 ha	6 286	1 528	5 751	1 449	7 475	1 236
	SAU ≥ 20 à 50 ha	5 630	970	1 831	909	1 102	323
	SAU ≥ 50 ha	2 193	1 590	879	1 640	255	406
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	4 554	299	8 023	958	12 128	1 656
	UGBH ≥ 15 à 40	6 064	323	1 220	259	936	134
	UGBH ≥ 40	4 982	1 883	937	1 363	325	297
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	12 861	1 628	16 965	3 535	24 730	4 278
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	32 016	5 086	8 088	4 472	4 057	1 375
	PBS ≥ 100 000 €	10 868	6 912	3 035	7 092	885	1 438
Apiculture	Ruches < 30	187	119	4 307	1 006	3 908	1 907
	Ruches ≥ 30 à 100	150	177	1 327	616	1 148	795
	Ruches ≥ 100	868	980	866	727	253	225
Non classées (PBS = 0)		303	322	822	662	389	870

Champ : France métropolitaine ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central zone de montagne

Tableau 1
Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée (SAU)

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Total	137 820	2 635 452	108 785	2 659 628	86 317	2 575 361	58 228	2 517 560	45 541	2 424 692
SAU moyenne par exploitation (ha)	19,1		24,4		29,8		43,2		53,2	

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 2
Répartition par taille de superficie agricole utilisée (SAU)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Sans SAU ou moins de 5 ha	13 963	29 280	10 285	21 707	7 207	15 735
5 ha à moins 20 ha	27 267	329 362	11 700	137 270	8 157	91 730
20 ha à moins 50 ha	30 900	989 551	17 377	592 588	11 144	389 275
50 ha à moins 100 ha	11 223	746 485	13 609	941 359	12 250	864 168
100 ha à moins 200 ha	2 450	317 742	4 443	579 687	5 745	758 205
200 ha ou plus	514	162 942	814	244 948	1 038	305 578
Total	86 317	2 575 361	58 228	2 517 560	45 541	2 424 692

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 3
Répartition par taille de production brute standard (PBS)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros
Petites exploitations (PBS < 25 000 €)	46 805	454 319	25 164	221 281	18 285	161 984
Moyennes exploitations (PBS de 25 000 € à moins de 100 000 €)	36 119	1 757 313	27 522	1 504 051	20 682	1 156 725
Grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 100 000 €)	3 393	510 024	5 542	862 887	6 574	1 114 613
Total	86 317	2 721 656	58 228	2 588 220	45 541	2 433 322
PBS moyenne par exploitation (€)	31 531		44 450		53 431	

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central zone de montagne

Tableau 4
Statut juridique

	1988			2000			2010		
	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG
Exploitation individuelle	81 920	2 245 412	1 684 960	49 944	1 738 600	1 394 134	35 229	1 344 048	1 051 588
GAEC	2 764	233 718	195 904	4 792	519 292	464 513	5 760	718 393	645 737
EARL	37	2 175	1 757	2 451	193 028	177 964	3 621	311 589	277 075
Autres statuts	1 596	94 056	64 280	1 041	66 639	42 565	931	50 662	36 125
Total	86 317	2 575 361	1 946 901	58 228	2 517 560	2 079 176	45 541	2 424 692	2 010 525

UGBAG = UGB « aliments grossiers »

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 5
Modes de faire-valoir en 2010

	2010	
	Nb expl.	Superficie (ha)
Fermage	32 916	1 542 032
Faire-valoir direct	35 438	860 785
Métayage	175	983
Autres modes de faire-valoir	1 116	20 891

NB : plusieurs modes de faire-valoir possibles par exploitation

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 6
Population familiale (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraités			Pluriactifs non retraités		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	91 090	67 259	56 629	13 614	7 506	5 005	14 306	11 176	9 591
Conjoints non coexploitants :									
ayant une activité sur l'exploitation	46 255	24 267	14 350	6 296	4 877	3 830	5 947	6 220	5 013
sans activité sur l'exploitation	16 430	15 972	11 976	3 700	2 856	1 779	7 255	10 309	8 859
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	36 538	19 768	8 618						
Total actifs familiaux (hors conjoints non coexploitants non actifs)	173 883	111 294	79 597						

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central zone de montagne

Tableau 7

Les femmes sur les exploitations (population familiale) (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraitées			Pluriactives non retraitées		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitantes	14 147	15 815	14 760	1 926	1 852	1 539	1 263	2 026	2 443
Conjointes non coexploitantes :									
ayant une activité sur l'exploitation	39 198	16 690	8 902	2 990	1 169	823	3 009	3 634	3 509
sans activité sur l'exploitation	14 882	14 001	10 454	3 065	2 024	1 139	6 491	9 382	8 201
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	12 128	6 531	2 520						
Total actives familiales	65 473	39 036	26 182						

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 8

Chefs d'exploitation et coexploitants

Âge au 31 décembre	Personnes		
	1988	2000	2010
Moins de 30 ans	7 891	4 606	3 467
30 à 39 ans	17 152	15 518	9 295
40 à 49 ans	17 611	19 310	16 881
50 à 60 ans	28 097	17 508	18 463
60 ans et plus	20 339	10 317	8 523
Total	91 090	67 259	56 629

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 9

Perspectives de succession (nombre d'exploitations)

	Chef d'exploitation (ou co-âgé d'au moins 55 ans) et sans succession assurée
1988	24 683
2000	10 484
2010	10 254

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 10

Les actifs agricoles, la main-d'œuvre et l'emploi

Quantité de travail fourni (en UTA)	UTA		
	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	71 321	53 379	46 886
Conjointes non coexploitantes	25 546	13 390	7 085
Autres actifs familiaux	16 277	7 815	3 409
Population familiale	113 144	74 585	57 380
Salariés permanents	2 956	2 596	3 067
Salariés saisonniers	2 851	2 492	2 435
ETA, Cuma	321	272	354
UTA totales	119 280	79 943	63 237

NB : mode d'évaluation des UTA différent en 1988 et en 2000-2010

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central zone de montagne

Tableau 11

Combinaison d'activités des ménages sur les exploitations agricoles (nombre d'exploitations concernées)

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	19 546	11 789	8 523	21 897	21 036	17 870	44 874	25 403	19 148
SAU (ha)	296 360	250 216	238 595	517 650	826 345	910 168	1 761 351	1 441 000	1 275 928
UGB Herbivores (aliments grossiers)	178 757	189 137	187 120	369 189	678 950	755 649	1 398 955	1 211 090	1 067 756
UTA totales	17 162	10 837	8 611	23 241	24 620	22 448	78 877	44 487	32 177

Ménages agricoles = chefs d'exploitation et coexploitants et leurs conjoints

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 12

Types de ménages (nombre d'exploitations)

	Chef seul	Couple avec activité agricole		Association	
		réservée	partagée	familiale	non familiale
1988	24 429	14 865	43 067	3 751	205
2000	16 700	12 991	23 199	4 947	391
2010	16 029	8 626	14 771	5 400	715

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 13

Types de ménages et combinaisons d'activités (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive	Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)	Au moins une retraite
Association familiale	1988	2 266	1 016	469
Association non familiale	1988	99	98	8
Association familiale	2000	2 198	1 804	945
Association non familiale	2000	141	235	15
Association familiale	2010	2 428	2 096	876
Association non familiale	2010	292	367	56
Couple avec activité agricole partagée	1988	24 447	9 361	9 259
	2000	11 178	7 097	4 924
	2010	5 916	5 374	3 481
Couple avec activité agricole réservée	1988	1 630	7 839	5 396
	2000	1 092	8 625	3 274
	2010	627	6 155	1 844
Chef seul	1988	16 432	3 583	4 414
	2000	10 794	3 275	2 631
	2010	9 885	3 878	2 266

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central zone de montagne

Tableau 14
Superficie agricole utilisée (SAU) et principales cultures

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Céréales	51 419	236 147	30 807	203 646	22 604	191 194
Oléagineux, protéagineux, plantes à fibres	1 494	5 952	778	4 978	875	5 629
Autres cultures industrielles	810	1 303	407	952	276	446
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAM)	117	85	115	130	165	127
Cultures fourragères annuelles	33 262	65 265	15 415	59 451	9 054	58 458
Maïs fourrage et ensilage	25 579	53 737	13 428	55 598	8 240	54 553
Prairies temporaires et artificielles	45 496	365 969	30 283	497 099	24 861	551 743
Superficie toujours en herbe (STH)	79 479	1 859 946	53 277	1 713 988	41 147	1 585 362
Prairies permanentes productives	77 024	1 227 239	51 046	1 253 163	38 313	1 185 738
Prairies permanentes peu productives	48 012	632 707	23 411	460 825	14 834	399 624
Surface fourragère principale (SFP)	80 329	2 291 179	53 921	2 270 537	42 201	2 195 562
Pommes de terre	22 807	5 240	3 752	1 285	1 950	810
Légumes secs ou frais, fraises, melons	2 675	2 110	2 676	6 258	2 234	5 559
Fleurs ou plantes ornementales	315	110	282	114	217	153
Vignes	12 185	14 896	4 683	11 503	2 072	9 075
Vigne d'appellation	1 666	6 514	1 427	6 642	1 322	8 388
Autres vignes pour la cuve	10 758	8 285	3 487	4 813	732	625
Vergers 6 espèces (abricot, cerise, pêche, prune, poire, pomme)	4 392	5 620	2 608	5 207	1 568	4 038
Fruits à coque	1 491	1 699	1 219	2 739	1 316	4 501
Autres cultures permanentes	2 019	1 193	1 620	1 533	1 257	2 745
Jachères	2 476	4 698	1 639	5 785	1 478	3 269
Jardins et vergers familiaux	71 596	5 213	35 268	3 023	12 904	1 709
SAU	85 637	2 575 361	57 687	2 517 560	45 013	2 424 692
Lande non productive, friche	19 248	119 709	12 121	62 346	5 609	48 075
Taillis, peupleraies, bois et forêt	61 272	396 426	34 217	270 599	21 856	200 386

NB : quelques ruptures de série : les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 15
Pratiques culturales

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Surface irriguée	5 985	20 623	4 477	22 182	3 376	18 627
Surface irrigable	6 454	30 944	4 766	35 887	3 711	28 096
Surface drainée	15 716	62 589	13 464	84 837	8 977	77 335
Superficie ayant reçu des épandages d'effluents	///	///	44 993	760 134	34 910	1 105 463
SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral	///	///	///	///	39 603	1 353 557
SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire	///	///	///	///	43 702	2 106 738

/// : non disponible

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16
Entretien ou mise en place d'éléments linéaires du paysage (ELP) pendant les trois dernières années (RA 2010)

	2010
	Nb expl.
Exploitation avec entretien ou mise en place d'ELP	34 945
Haies entretenues	30 155
Haies mises en place	1 179
Alignements d'arbres entretenus	21 486
Alignements d'arbres mis en place	1 002
Murs de pierre entretenus	12 789
Murs de pierre mis en place	476

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central zone de montagne

Tableau 17
Cheptel herbivore

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB
Chèvres	30 458	113 297	19 206	124 402	10 473	104 471	4 264	100 547	2 521	126 622
Brebis nourrices	}29 140	}1 263 103	}23 927	}1 677 481	15 904	972 807	10 492	890 965	7 219	680 041
Brebis laitières					2 941	634 839	2 541	746 633	2 210	743 900
Vaches laitières	65 930	596 289	54 235	696 614	33 033	619 484	17 884	470 729	11 732	403 218
Vaches nourrices	50 784	447 623	33 618	459 306	32 231	567 710	27 706	778 343	21 817	763 350
Total bovins	///	///	///	///	61 931	2 178 036	39 964	2 444 564	30 206	2 514 836
Équidés	17 992	26 008	10 888	26 313	8 921	29 061	9 452	42 377	7 670	41 734
Total UGB herbivores	///	///	///	///	74 494	1 946 901	50 462	2 079 176	38 570	2 010 525

/// : non disponible

Les cheptels sont exprimés en nombre de têtes, le « total UGB herbivores » est exprimé en UGB (unité gros bétail).

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18
Cheptel herbivore par classes d'UGB

	1988		2000		2010	
	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB
Aucune UGB	11 823	0	7 766	0	6 971	0
Moins de 3 UGB	7 770	12 692	5 215	8 801	3 070	5 181
De 3 à moins de 10 UGB	15 133	92 816	6 986	41 146	4 787	28 601
De 10 à moins de 25 UGB	21 066	357 646	8 613	147 409	5 500	93 585
De 25 à moins de 50 UGB	20 051	715 961	12 975	482 623	8 619	324 291
De 50 à moins de 75 UGB	7 055	423 496	8 799	537 816	7 008	431 656
75 UGB ou plus	3 419	344 290	7 874	861 382	9 586	1 127 212
Total	86 317	1 946 901	58 228	2 079 176	45 541	2 010 525

UGB « aliments grossiers »

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19
Chargement de la surface fourragère en UGB/ha SFP

UGB/ha SFP	1988				2000				2010			
	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)
Moins de 0,7	23 588	344 286	814 589	733 991	12 454	258 690	609 510	534 414	9 777	250 825	586 234	485 293
De 0,7 à moins de 1	19 929	530 203	623 446	516 323	13 810	571 758	665 481	527 112	10 631	555 381	644 977	494 188
De 1 à moins de 1,4	19 202	644 025	551 089	415 157	15 742	833 984	716 276	498 415	11 893	823 645	706 668	476 376
De 1,4 à moins de 1,8	7 581	282 856	181 697	113 880	5 231	274 244	176 435	92 893	3 852	264 513	170 363	81 013
De 1,8 à moins de 2	1 587	59 490	31 519	16 780	1 094	56 053	29 683	12 856	729	46 427	24 616	9 549
2 ou plus	2 607	86 042	35 624	16 694	2 131	84 447	34 695	13 662	1 688	69 733	26 179	10 992
Total	74 494	1 946 901	2 237 963	1 812 825	50 462	2 079 176	2 232 081	1 679 353	38 570	2 010 525	2 159 036	1 557 412

UGB : unité gros bétail SFP : superficie fourragère principale

Champ : exploitations avec UGB > 0. Dans le cas où l'exploitation a des UGB mais pas de SFP, l'exploitation est comptabilisée dans la classe « 2 ou plus ».

Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central zone de montagne

Tableau 20
Exploitations ayant utilisé des pacages collectifs
par classes d'UGB

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Aucun UGB	16	16	11
Moins de 3 UGB	86	60	6
De 3 à moins de 10 UGB	475	141	s
De 10 à moins de 25 UGB	1 345	284	s
De 25 à moins de 50 UGB	2 078	690	240
50 UGB ou plus	1 530	1 419	1 035
Total	5 530	2 610	1 427

NB : une exploitation peut ne plus détenir d'herbivores à la date de l'enquête et avoir utilisé des pacages collectifs

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 21
Structures collectives (gérant des pâturages collectifs)
en 2010

	Nb expl.	Superficie (ha)
Superficie agricole utilisée (SAU)	148	22 725
Surfaces toujours en herbe (STH)	147	22 205

Champ : Massif Central zone de montagne ; structures collectives localisées à la commune de leur siège

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 22
Autres cheptels

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes
Lapines mères	47 719	194 223	19 038	107 062	6 419	59 532
Poules pondeuses (œufs de consommation)	62 029	1 395 013	30 453	1 276 095	12 466	1 045 224
Truies mères	3 554	60 890	1 273	61 362	564	37 829
Total porcins	24 393	579 285	8 648	574 724	2 590	463 107
Ruches en production	4 593	123 339	2 032	95 832	1 416	109 855

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 23
Élevages divers destinés à la commercialisation

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Commercialisation d'élevages divers (ensemble)	512	250	212
Aquaculture (poissons, huîtres, moules, crustacés...)	67	33	34
Animaux à fourrure (visons, castors, lapins angoras...)	100	29	34
Gibier (faisans, perdrix, lièvres...)	271	107	92
Autres élevages (cervidés, bisons, autruches, escargots, grenouilles...)	81	88	95

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central zone de montagne

Tableau 24

Systèmes de production (Otex) par classe de PBS

	1988				2000				2010			
	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total
Céréales et oléoprotéagineux	2 718	81	4	2 803	1 729	82	4	1 815	2 524	117	19	2 660
Maraîchage et/ou horticulture	314	317	74	705	244	238	108	590	302	274	125	701
Viticulture	2 423	845	91	3 359	1 262	726	129	2 117	580	520	145	1 245
Fruits et autres cultures permanentes	1 587	517	71	2 175	1 206	436	97	1 739	846	383	97	1 326
Élevage spécialisé bovin lait	6 427	16 867	853	24 147	1 246	9 190	1 250	11 686	497	5 585	1 944	8 026
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	1 055	2 859	219	4 133	428	2 936	628	3 992	231	1 405	807	2 443
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	13 095	5 846	118	19 059	8 296	7 946	403	16 645	6 019	7 826	691	14 536
Élevage spécialisé ovin	3 699	3 441	613	7 753	2 633	2 517	1 035	6 185	1 828	1 946	1 020	4 794
Élevage spécialisé caprin	1 100	459	19	1 578	479	456	121	1 056	280	396	234	910
Autres systèmes d'élevages herbivores	3 611	1 476	73	5 160	3 293	1 040	234	4 567	2 492	787	252	3 531
Élevages granivores (hors-sol)	1 226	939	938	3 103	710	618	1 066	2 394	553	428	846	1 827
Polyculture	662	224	19	905	245	188	35	468	205	177	34	416
Polyélevage à orientation herbivores	3 780	893	211	4 884	1 221	301	292	1 814	509	153	239	901
Polyculture-élevage	4 169	1 174	82	5 425	1 493	679	135	2 307	983	480	114	1 577
Apiculture	855	181	8	1 044	606	170	5	781	397	205	7	609

* Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation n'a pas de SAU et produit exclusivement des animaux à fourrure ou des productions aquacoles

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central zone de montagne

Tableau 25

Les productions sous signe de qualité (nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Productions sous signe officiel de qualité (y compris vin)*	///	///	11 965
Agriculture biologique (y compris conversion en cours) (y compris vin)	///	992	1 816

/// : non disponible s : secret statistique

* IGP, AOC-AOP, Label Rouge, certification de conformité produit (CCP)

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 26

Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

(nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Transformation pour la vente de produits de la ferme (dont vin)	////	4 221	3 601
Vente de produits agricoles (dont vin) en circuits courts (y compris vente directe)*	////	////	7 708
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non) (dont vin)	28 623	7 174	6 421
Exploitations avec activité touristique (restauration ou hébergement)	2 175	1 638	1 106
dont restauration	523	461	339
dont hébergement	1 962	1 498	1 022
Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme...)	////	584	506
Production d'énergie renouvelable pour la vente	////	15	143

NB : pour la transformation de produits à la ferme, la vente directe, les activités touristiques... les champs diffèrent d'un RA à l'autre.

* Pour les exploitations où la commercialisation en circuits courts représente plus de 10 % du chiffre d'affaires de l'exploitation

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central zone de montagne

Tableau 27

Systèmes de production, dimensions et combinaisons d'activités des ménages (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)		Au moins une retraite	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	261	223	1 046	911	788	806
	SAU ≥ 20 à 50 ha	156	145	216	240	172	114
	SAU ≥ 50 ha	67	96	53	94	44	31
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	110	105	130	143	74	54
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	s	142	s	101	s	31
	PBS ≥ 100 000 €	s	51	s	58	s	16
Viticulture	Vignes < 3 ha	166	46	691	182	1 375	301
	Vignes ≥ 3 à 10 ha	573	158	202	227	138	63
	Vignes ≥ 10 ha	137	134	57	115	20	19
Fruits et autres cultures permanentes	Cult. perm. < 3 ha	265	127	661	307	798	329
	Cult. perm. ≥ 3 à 10 ha	231	169	s	167	s	81
	Cult. perm. ≥ 10 ha	45	69	s	66	s	11
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	4 375	285	1 759	144	2 109	185
	VL ≥ 15 à 40	11 113	2 619	1 849	1 390	766	242
	VL ≥ 40	1 719	1 789	353	1 157	104	215
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	UGB Bov. < 15	324	39	207	48	253	41
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	1 287	160	246	112	157	65
	UGB Bov. ≥ 40	1 364	1 166	206	657	89	155
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB Bov. < 15	2 164	528	2 166	1 133	2 805	1 065
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	4 469	1 358	1 624	1 529	1 031	540
	UGB Bov. ≥ 40	3 423	4 426	1 068	3 216	309	741
Élevage spécialisé ovin	Brebis < 100	914	200	1 309	717	1 298	721
	Brebis ≥ 100 à 250	1 998	592	492	382	219	120
	Brebis ≥ 250	1 189	1 216	247	687	87	159
Élevage spécialisé caprin	Chèvres < 30	250	59	225	63	490	82
	Chèvres ≥ 30 à 100	386	250	s	86	s	33
	Chèvres ≥ 100	45	179	s	139	s	19
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGBH < 15	599	318	1 451	1 213	1 026	725
	UGBH ≥ 15 à 40	824	258	285	252	185	90
	UGBH ≥ 40	635	379	113	236	42	60
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	167	90	476	164	583	299
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	587	174	293	209	59	45
	PBS ≥ 100 000 €	663	414	229	359	46	73
Polyculture	SAU < 20 ha	210	149	285	122	281	68
	SAU ≥ 20 à 50 ha	59	26	s	s	s	s
	SAU ≥ 50 ha	14	9	s	s	s	s
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	845	66	1 062	162	1 727	249
	UGBH ≥ 15 à 40	639	55	133	44	76	24
	UGBH ≥ 40	301	135	79	129	22	37
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	1 015	238	1 368	404	1 786	341
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	841	247	s	190	s	43
	PBS ≥ 100 000 €	53	58	s	50	s	6
Apiculture	Ruches < 30	12	10	285	66	229	126
	Ruches ≥ 30 à 100	27	23	135	48	89	56
	Ruches ≥ 100	131	153	119	103	17	24
Non classées (PBS = 0)		18	15	44	15	22	9

Champ : Massif Central zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Nord zone de montagne

Tableau 1
Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée (SAU)

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Total	84 513	1 538 046	67 236	1 560 665	52 809	1 524 801	35 869	1 459 760	27 914	1 413 606
SAU moyenne par exploitation (ha)	18,2		23,2		28,9		40,7		50,6	

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 2
Répartition par taille de superficie agricole utilisée (SAU)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Sans SAU ou moins de 5 ha	6 697	16 445	5 997	14 136	4 292	10 060
5 ha à moins de 20 ha	17 345	211 929	7 393	86 311	5 140	57 186
20 ha à moins de 50 ha	20 369	654 587	10 870	371 091	6 703	234 148
50 ha à moins de 100 ha	7 187	473 146	8 926	617 143	7 838	554 011
100 ha à moins de 200 ha	1 116	141 083	2 477	317 041	3 577	466 335
200 ha ou plus	95	27 611	206	54 037	364	91 867
Total	52 809	1 524 801	35 869	1 459 760	27 914	1 413 606

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 3
Répartition par taille de production brute standard (PBS)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros
Petites exploitations (PBS < 25 000 €)	27 727	278 347	15 364	132 849	11 205	95 704
Moyennes exploitations (PBS de 25 000 € à moins de 100 000 €)	23 352	1 119 633	17 584	958 058	12 981	731 370
Grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 100 000 €)	1 730	263 918	2 921	452 517	3 728	609 945
Total	52 809	1 661 898	35 869	1 543 425	27 914	1 437 019
PBS moyenne par exploitation (€)	31 470		43 029		51 480	

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Nord zone de montagne

Tableau 4
Statut juridique

	1988			2000			2010		
	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG
Exploitation individuelle	50 186	1 344 484	1 101 114	31 151	1 037 578	910 888	21 950	808 603	698 452
GAEC	1 647	122 171	118 697	2 774	282 914	277 508	3 504	416 389	410 394
EARL	23	971	942	1 331	100 721	96 705	1 947	162 010	153 108
Autres statuts	953	57 175	42 659	613	38 548	26 435	513	26 605	23 181
Total	52 809	1 524 801	1 263 411	35 869	1 459 760	1 311 536	27 914	1 413 606	1 285 135

UGBAG = UGB « aliments grossiers »

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 5
Modes de faire-valoir en 2010

	2010	
	Nb expl.	Superficie (ha)
Fermage	21 123	944 881
Faire-valoir direct	21 914	462 535
Métayage	141	632
Autres modes de faire-valoir	576	5 558

NB : plusieurs modes de faire-valoir possibles par exploitation

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 6
Population familiale (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraités			Pluriactifs non retraités		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	55 605	41 023	34 623	7 513	4 508	3 218	8 438	6 960	5 871
Conjoints non coexploitants :									
ayant une activité sur l'exploitation	28 765	14 827	8 823	3 723	2 817	2 303	3 433	3 648	3 088
sans activité sur l'exploitation	9 653	9 905	7 536	2 217	1 763	1 082	4 221	6 339	5 624
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	19 874	11 037	5 413						
Total actifs familiaux (hors conjoints non coexploitants non actifs)	104 244	66 887	48 859						

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Nord zone de montagne

Tableau 7

Les femmes sur les exploitations (population familiale) (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraitées			Pluriactives non retraitées		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitantes	8 792	9 269	8 593	1 161	1 200	994	700	1 150	1 349
Conjointes non coexploitantes :									
ayant une activité sur l'exploitation	24 434	10 342	5 647	1 654	626	500	1 603	2 084	2 199
sans activité sur l'exploitation	8 666	8 686	6 667	1 788	1 227	712	3 766	5 782	5 240
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	6 124	3 448	1 548						
Total actives familiales	39 350	23 059	15 788						

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 8

Chefs d'exploitation et coexploitants

Âge au 31 décembre	Personnes		
	1988	2000	2010
Moins de 30 ans	4 714	2 851	2 222
30 à 39 ans	10 416	9 482	5 730
40 à 49 ans	10 815	11 753	10 256
50 à 60 ans	17 617	10 724	11 146
60 ans et plus	12 043	6 213	5 269
Total	55 605	41 023	34 623

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 9

Perspectives de succession (nombre d'exploitations)

	Chef d'exploitation (ou coexploitant le plus jeune) âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée
1988	14 888
2000	6 259
2010	6 369

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 10

Les actifs agricoles, la main-d'œuvre et l'emploi

Quantité de travail fourni (en UTA)	UTA		
	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	44 375	32 456	28 577
Conjointes non coexploitantes	16 144	8 193	4 311
Autres actifs familiaux	9 221	4 324	2 024
Population familiale	69 740	44 973	34 912
Salariés permanents	1 893	1 581	1 936
Salariés saisonniers	1 495	1 619	1 527
ETA, Cuma	188	161	202
UTA totales	73 322	48 334	38 577

NB : mode d'évaluation des UTA différent en 1988 et en 2000-2010

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Nord zone de montagne

Tableau 11

Combinaison d'activités des ménages sur les exploitations agricoles (nombre d'exploitations concernées)

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	11 066	6 962	5 278	13 050	12 919	11 055	28 693	15 988	11 581
SAU (ha)	175 884	126 906	129 659	305 291	479 309	539 831	1 043 625	853 545	744 116
UGB Herbivores (aliments grossiers)	117 029	105 246	110 640	238 356	423 218	487 642	908 025	783 072	686 854
UTA totales	10 089	6 038	5 084	13 795	14 713	13 962	49 437	27 583	19 531

Ménages agricoles = chefs d'exploitation et coexploitants et leurs conjoints

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 12

Types de ménages (nombre d'exploitations)

	Chef seul	Couple avec activité agricole		Association	
		réservée	partagée	familiale	non familiale
1988	14 943	8 661	26 821	2 278	106
2000	10 463	8 147	14 153	2 883	223
2010	9 709	5 450	9 001	3 336	418

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 13

Types de ménages et combinaisons d'activités (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive	Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)	Au moins une retraite
Association familiale	1988	1 344	} 688	} 300
	1988	52		
Association non familiale	2000	1 319	1 115	449
	2000	84	129	10
Association familiale	2010	1 547	1 326	463
	2010	164	223	31
Couple avec activité agricole partagée	1988	15 836	5 636	5 349
	2000	7 042	4 201	2 910
	2010	3 587	3 289	2 125
Couple avec activité agricole réservée	1988	1 051	4 613	2 997
	2000	720	5 432	1 995
	2010	363	3 900	1 187
Chef seul	1988	10 410	2 113	2 420
	2000	6 823	2 042	1 598
	2010	5 920	2 317	1 472

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Nord zone de montagne

Tableau 14
Superficie agricole utilisée (SAU) et principales cultures

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Céréales	31 832	129 494	18 653	105 520	13 101	98 673
Oléagineux, protéagineux, plantes à fibres	978	3 273	473	2 968	538	3 246
Autres cultures industrielles	214	244	101	210	120	199
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAM)	68	41	48	76	82	52
Cultures fourragères annuelles	21 886	38 975	10 382	37 624	6 031	37 473
Maïs fourrage et ensilage	16 883	33 240	9 174	36 232	5 696	36 579
Prairies temporaires et artificielles	26 308	164 796	17 410	232 441	13 906	253 059
Superficie toujours en herbe (STH)	51 092	1 169 422	34 152	1 061 566	26 135	1 004 408
Prairies permanentes productives	50 148	929 427	33 292	948 999	25 147	914 380
Prairies permanentes peu productives	29 290	239 995	13 289	112 566	7 073	90 028
Surface fourragère principale (SFP)	51 301	1 373 193	34 347	1 331 631	26 450	1 294 940
Pommes de terre	15 601	3 420	2 393	830	1 181	516
Légumes secs ou frais, fraises, melons	1 546	1 674	2 031	5 870	1 550	5 099
Fleurs ou plantes ornementales	218	88	181	80	133	76
Vignes	3 649	5 120	1 722	5 041	930	4 113
Vigne d'appellation	1 200	4 431	1 072	4 827	742	4 015
Autres vignes pour la cuve	2 501	683	692	207	221	95
Vergers 6 espèces (abricot, cerise, pêche, prune, poire, pomme)	1 410	2 378	994	2 394	707	2 002
Fruits à coque	97	104	137	185	110	228
Autres cultures permanentes	777	665	700	785	593	1 940
Jachères	1 340	2 253	750	2 512	978	1 661
Jardins et vergers familiaux	43 306	2 895	20 461	1 733	8 454	913
SAU	52 455	1 524 801	35 609	1 459 760	27 605	1 413 606
Lande non productive, friche	7 257	26 614	6 239	20 315	3 149	12 557
Taillis, peupleraies, bois et forêt	34 573	172 496	18 017	99 363	11 319	71 362

NB : quelques ruptures de série : les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 15
Pratiques culturales

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Surface irriguée	1 823	6 720	1 741	9 439	1 347	8 033
Surface irrigable	1 931	10 244	1 811	14 601	1 488	12 717
Surface drainée	8 808	30 214	7 782	41 154	4 762	35 784
Superficie ayant reçu des épandages d'effluents	///	///	28 563	503 549	21 735	699 972
SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral	///	///	///	///	24 856	767 751
SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire	///	///	///	///	27 097	1 241 867

/// : non disponible

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16
Entretien ou mise en place d'éléments linéaires du paysage (ELP) pendant les trois dernières années (RA 2010)

	2010
	Nb expl.
Exploitation avec entretien ou mise en place d'ELP	21 517
Haies entretenues	19 178
Haies mises en place	502
Alignements d'arbres entretenus	12 849
Alignements d'arbres mis en place	441
Murs de pierre entretenus	6 821
Murs de pierre mis en place	125

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Nord zone de montagne

Tableau 17
Cheptel herbivore

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB
Chèvres	19 830	58 922	11 853	58 028	6 268	45 335	2 466	38 710	1 429	46 748
Brebis nourrices	}14 808	}451 777	}12 823	}554 331	9 953	485 543	6 219	440 483	4 313	344 431
Brebis laitières					14	409	55	5 478	56	8 636
Vaches laitières	52 072	488 363	42 700	547 462	25 598	479 768	13 739	362 414	9 055	311 229
Vaches nourrices	30 868	258 348	20 685	277 720	21 063	367 224	18 110	501 931	14 168	499 221
Total bovins	///	///	///	///	43 123	1 528 943	27 489	1 682 442	20 569	1 744 631
Équidés	12 483	17 736	7 629	18 191	5 940	18 860	6 303	26 577	5 192	26 609
Total UGB herbivores	///	///	///	///	48 180	1 263 411	32 221	1 311 536	24 325	1 285 135

Les cheptels sont exprimés en nombre de têtes, le « total UGB herbivores » est exprimé en UGB (unité gros bétail).

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18
Cheptel herbivore par classes d'UGB

	1988		2000		2010	
	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB
Aucune UGB	4 629	0	3 648	0	3 589	0
Moins de 3 UGB	4 758	8 209	3 524	6 070	2 042	3 526
De 3 à moins de 10 UGB	9 850	60 286	4 596	26 985	3 168	18 867
De 10 à moins de 25 UGB	13 813	234 712	5 480	93 862	3 388	57 346
De 25 à moins de 50 UGB	12 984	463 001	8 154	302 168	5 232	197 013
De 50 à moins de 75 UGB	4 568	274 641	5 456	334 066	4 206	259 430
75 UGB ou plus	2 207	222 561	5 011	548 385	6 289	748 953
Total	52 809	1 263 411	35 869	1 311 536	27 914	1 285 135

UGB « aliments grossiers »

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19
Chargement de la surface fourragère en UGB/ha SFP

UGB/ha SFP	1988				2000				2010			
	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)
Moins de 0,7	13 461	170 654	342 506	318 933	6 594	102 381	196 353	178 819	5 074	95 658	183 826	161 485
De 0,7 à moins de 1	14 469	388 822	455 483	396 958	9 908	402 627	465 975	389 674	7 528	394 973	455 514	372 651
De 1 à moins de 1,4	13 914	478 610	410 850	331 092	11 365	615 699	530 885	399 493	8 548	614 339	528 481	390 057
De 1,4 à moins de 1,8	4 474	168 125	108 720	78 345	2 913	146 783	95 089	60 414	2 080	140 660	91 272	54 513
De 1,8 à moins de 2	784	28 454	15 081	9 540	506	21 329	11 332	6 274	325	17 741	9 405	4 968
2 ou plus	1 078	28 747	12 122	7 446	935	22 717	9 262	5 481	770	21 764	8 027	5 113
Total	48 180	1 263 411	1 344 761	1 142 313	32 221	1 311 536	1 308 896	1 040 155	24 325	1 285 135	1 276 526	988 786

UGB : unité gros bétail SFP : superficie fourragère principale

Champ : exploitations avec UGB > 0. Dans le cas où l'exploitation a des UGB mais pas de SFP, l'exploitation est comptabilisée dans la classe « 2 ou plus ».

Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Nord zone de montagne

Tableau 20
Exploitations ayant utilisé des pacages collectifs par classes d'UGB

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Aucune UGB	s	11	s
Moins de 3 UGB	s	s	s
De 3 à moins de 10 UGB	307	96	s
De 10 à moins de 25 UGB	890	176	s
De 25 à moins de 50 UGB	1 356	s	s
50 UGB ou plus	1 084	897	665
Total	3 698	1 667	868

NB : une exploitation peut ne plus détenir d'herbivores à la date de l'enquête et avoir utilisé des pacages collectifs

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 21
Structures collectives (gérant des pâturages collectifs) en 2010

	Nb expl.	Superficie (ha)
Superficie agricole utilisée (SAU)	109	13 530
Surfaces toujours en herbe (STH)	108	13 184

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; structures collectives localisées à la commune de leur siège

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 22
Autres cheptels

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes
Lapines mères	29 604	114 572	11 655	71 082	3 953	39 937
Poules pondeuses (œufs de consommation)	38 341	705 548	18 594	537 307	7 239	449 745
Truies mères	2 400	35 293	857	34 775	335	21 367
Total porcins	16 341	326 292	6 022	315 492	1 805	256 907
Ruches en production	2 258	56 348	940	40 965	775	45 968

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 23
Élevages divers destinés à la commercialisation

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Commercialisation d'élevages divers (ensemble)	217	121	117
Aquaculture (poissons, huîtres, moules, crustacés...)	38	18	20
Animaux à fourrure (visons, castors, lapins angoras...)	41	10	15
Gibier (faisans, perdrix, lièvres...)	107	60	56
Autres élevages (cervidés, bisons, autruches, escargots, grenouilles...)	34	36	48

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Nord zone de montagne

Tableau 24

Systèmes de production (Otex) par classe de PBS

	1988				2000				2010			
	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total
Céréales et oléoprotéagineux	1 563	s	s	1 605	1 101	s	s	1 148	1 456	68	13	1 537
Maraîchage et/ou horticulture	169	230	61	460	122	158	78	358	112	185	85	382
Viticulture	298	516	61	875	354	470	85	909	222	321	95	638
Fruits et autres cultures permanentes	377	196	42	615	299	195	50	544	200	149	45	394
Élevage spécialisé bovin lait	5 359	13 200	551	19 110	1 055	7 167	889	9 111	429	4 368	1 434	6 231
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	912	2 408	168	3 488	349	2 325	472	3 146	182	1 141	622	1 945
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	8 785	3 920	75	12 780	5 613	5 148	273	11 034	4 003	5 035	487	9 525
Élevage spécialisé ovin	2 043	317	5	2 365	1 579	341	11	1 931	1 139	319	12	1 470
Élevage spécialisé caprin	376	148	3	527	195	163	30	388	150	164	68	382
Autres systèmes d'élevages herbivores	2 280	687	15	2 982	2 229	539	82	2 850	1 756	456	95	2 307
Élevages granivores (hors-sol)	669	500	564	1 733	476	354	667	1 497	366	262	507	1 135
Polyculture	200	110	8	318	85	107	17	209	79	113	23	215
Polyélevage à orientation herbivores	2 228	452	131	2 811	868	172	193	1 233	354	80	167	601
Polyculture-élevage	1 992	547	42	2 581	752	318	71	1 141	493	220	73	786
Apiculture	455	s	s	538	275	s	s	358	244	s	s	346

* Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation n'a pas de SAU et produit exclusivement des animaux à fourrure ou des productions aquacoles

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Nord zone de montagne

Tableau 25

Les productions sous signe de qualité (nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Productions sous signe officiel de qualité (y compris vin)*	////	////	6 924
Agriculture biologique (y compris conversion en cours) (y compris vin)	////	408	861

/// : non disponible s : secret statistique

* IGP, AOC-AOP, Label Rouge, certification de conformité produit (CCP)

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 26

Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

(nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Transformation pour la vente de produits de la ferme (dont vin)	////	2 698	2 092
Vente de produits agricoles (dont vin) en circuits courts (y compris vente directe)	////	////	4 157
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non) (dont vin)	17 171	4 222	3 498
Exploitations avec activité touristique (restauration ou hébergement)	980	741	516
dont restauration	281	197	144
dont hébergement	850	670	473
Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme...)	////	333	267
Production d'énergie renouvelable pour la vente	////	9	37

NB : pour la transformation de produits à la ferme, la vente directe, les activités touristiques... les champs diffèrent d'un RA à l'autre.

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Nord zone de montagne

Tableau 27

Systèmes de production, dimensions et combinaisons d'activités des ménages (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)		Au moins une retraite	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	157	129	633	529	455	503
	SAU ≥ 20 à 50 ha	80	73	122	124	85	59
	SAU ≥ 50 ha	28	51	26	52	19	17
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	51	26	83	60	35	26
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	115	88	s	73	s	24
	PBS ≥ 100 000 €	36	31	s	42	s	12
Viticulture	Vignes < 3 ha	73	23	89	88	171	117
	Vignes ≥ 3 à 10 ha	398	105	s	152	s	41
	Vignes ≥ 10 ha	39	43	s	61	s	8
Fruits et autres cultures permanentes	Cult. perm. < 3 ha	68	33	178	111	182	92
	Cult. perm. ≥ 3 à 10 ha	112	61	30	42	9	18
	Cult. perm. ≥ 10 ha	28	21	8	13	0	3
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	3 524	226	1 441	123	1 723	167
	VL ≥ 15 à 40	8 762	2 056	1 361	1 032	591	170
	VL ≥ 40	1 368	1 408	255	890	85	159
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	UGB Bov. < 15	235	33	180	35	210	37
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	1 066	129	209	86	129	51
	UGB Bov. ≥ 40	1 194	955	185	503	80	116
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB Bov. < 15	1 480	348	1 513	811	1 968	824
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	2 826	799	1 058	950	689	332
	UGB Bov. ≥ 40	2 315	2 954	714	2 065	217	442
Élevage spécialisé ovin	Brebis < 100	250	98	804	418	689	461
	Brebis ≥ 100 à 250	215	80	174	117	42	24
	Brebis ≥ 250	123	129	57	128	11	15
Élevage spécialisé caprin	Chèvres < 30	71	32	82	38	173	52
	Chèvres ≥ 30 à 100	129	100	44	s	11	s
	Chèvres ≥ 100	13	54	4	s	0	s
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGBH < 15	317	179	908	865	651	536
	UGBH ≥ 15 à 40	419	154	185	182	109	59
	UGBH ≥ 40	304	183	58	124	31	25
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	74	44	258	107	337	215
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	314	102	159	133	27	27
	PBS ≥ 100 000 €	397	238	144	230	23	39
Polyculture	SAU < 20 ha	81	s	89	s	93	s
	SAU ≥ 20 à 50 ha	s	s	s	s	s	s
	SAU ≥ 50 ha	s	s	s	s	s	s
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	502	37	630	111	1 071	189
	UGBH ≥ 15 à 40	293	34	55	27	31	7
	UGBH ≥ 40	167	81	44	91	18	24
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	520	105	668	213	804	175
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	406	109	102	88	39	23
	PBS ≥ 100 000 €	29	38	8	32	5	3
Apiculture	Ruches < 30	8	7	160	48	127	91
	Ruches ≥ 30 à 100	11	5	65	24	54	32
	Ruches ≥ 100	52	68	53	59	8	12
Non classées (PBS = 0)		6	5	12	11	3	4

Champ : Massif Central Nord zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Sud zone de montagne

Tableau 1
Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée (SAU)

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Total	53 307	1 097 406	41 549	1 098 963	33 508	1 050 560	22 359	1 057 800	17 627	1 011 086
SAU moyenne par exploitation (ha)	20,6		26,4		31,4		47,3		57,4	

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 2
Répartition par taille de superficie agricole utilisée (SAU)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Sans SAU ou moins de 5 ha	7 266	12 835	4 288	7 571	2 915	5 675
5 ha à moins de 20 ha	9 922	117 433	4 307	50 959	3 017	34 544
20 ha à moins de 50 ha	10 531	334 964	6 507	221 497	4 441	155 127
50 ha à moins de 100 ha	4 036	273 338	4 683	324 216	4 412	310 157
100 ha à moins de 200 ha	1 334	176 660	1 966	262 646	2 168	291 870
200 ha ou plus	419	135 331	608	190 911	674	213 712
Total	33 508	1 050 560	22 359	1 057 800	17 627	1 011 086

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 3
Répartition par taille de production brute standard (PBS)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros
Petites exploitations (PBS < 25 000 €)	19 078	175 971	9 800	88 432	7 080	66 280
Moyennes exploitations (PBS de 25 000 € à moins de 100 000 €)	12 767	637 680	9 938	545 993	7 701	425 355
Grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 100 000 €)	1 663	246 106	2 621	410 370	2 846	504 668
Total	33 508	1 059 757	22 359	1 044 795	17 627	996 302
PBS moyenne par exploitation (€)	31 627		46 728		56 521	

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Sud zone de montagne

Tableau 4
Statut juridique

	1988			2000			2010		
	Nb expl.	SAU (ha)	UGB	Nb expl.	SAU (ha)	UGB	Nb expl.	SAU (ha)	UGB
Exploitation individuelle	31 734	900 929	583 846	18 793	701 022	483 246	13 279	535 445	353 135
GAEC	1 117	111 547	77 207	2 018	236 379	187 004	2 256	302 005	235 343
EARL	14	1 204	816	1 120	92 308	81 259	1 674	149 580	123 967
Autres statuts	643	36 881	21 621	428	28 091	16 130	418	24 057	12 945
Total	33 508	1 050 560	683 490	22 359	1 057 800	767 640	17 627	1 011 086	725 390

UGB = UGB « aliments grossiers »

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 5
Modes de faire-valoir en 2010

	2010	
	Nb expl.	Superficie (ha)
Fermage	11 793	597 151
Faire-valoir direct	13 524	398 250
Métayage	34	351
Autres modes de faire-valoir	540	15 333

NB : plusieurs modes de faire-valoir possibles par exploitation

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 6
Population familiale (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraités			Pluriactifs non retraités		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	35 485	26 236	22 006	6 101	2 998	1 787	5 868	4 216	3 720
Conjoints non coexploitants :									
ayant une activité sur l'exploitation	17 490	9 440	5 527	2 573	2 060	1 527	2 514	2 572	1 925
sans activité sur l'exploitation	6 777	6 067	4 440	1 483	1 093	697	3 034	3 970	3 235
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	16 664	8 731	3 205						
Total actifs familiaux (hors conjoints non coexploitants non actifs)	69 639	44 407	30 738						

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Sud zone de montagne

Tableau 7

Les femmes sur les exploitations (population familiale) (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraitées			Pluriactives non retraitées		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitantes	5 355	6 546	6 167	765	652	545	563	876	1 094
Conjointes non coexploitantes :									
ayant une activité sur l'exploitation	14 764	6 348	3 255	1 336	543	323	1 406	1 550	1 310
sans activité sur l'exploitation	6 216	5 315	3 787	1 277	797	427	2 725	3 600	2 961
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	6 004	3 083	972						
Total actives familiales	26 123	15 977	10 394						

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 8

Chefs d'exploitation et coexploitants

Âge au 31 décembre	Personnes		
	1988	2000	2010
Moins de 30 ans	3 177	1 755	1 245
30 à 39 ans	6 736	6 036	3 565
40 à 49 ans	6 796	7 557	6 625
50 à 60 ans	10 480	6 784	7 317
60 ans et plus	8 296	4 104	3 254
Total	35 485	26 236	22 006

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 9

Perspectives de succession (nombre d'exploitations)

	Chef d'exploitation (ou coexploitant le plus jeune) âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée
1988	9 795
2000	4 225
2010	3 885

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 10

Les actifs agricoles, la main-d'œuvre et l'emploi

Quantité de travail fourni (en UTA)	UTA		
	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	26 947	20 923	18 309
Conjointes non coexploitantes	9 402	5 198	2 775
Autres actifs familiaux	7 056	3 491	1 385
Population familiale	43 404	29 612	22 469
Salariés permanents	1 063	1 014	1 130
Salariés saisonniers	1 356	873	908
ETA, Cuma	133	111	152
UTA totales	45 958	31 610	24 660

NB : mode d'évaluation des UTA différent en 1988 et en 2000-2010

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Sud zone de montagne

Tableau 11

Combinaison d'activités des ménages sur les exploitations agricoles (nombre d'exploitations concernées)

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	8 480	4 827	3 245	8 847	8 117	6 815	16 181	9 415	7 567
SAU (ha)	120 476	123 310	108 936	212 359	347 036	370 337	717 726	587 454	531 812
UGB Herbivores (aliments grossiers)	61 727	83 891	76 480	130 832	255 732	268 008	490 930	428 018	380 903
UTA totales	7 072	4 799	3 527	9 446	9 907	8 487	29 440	16 904	12 646

Ménages agricoles = chefs d'exploitation et coexploitants et leurs conjoints

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 12

Types de ménages (nombre d'exploitations)

	Chef seul	Couple avec activité agricole réservée		Association	
			partagée	familiale	non familiale
1988	9 486	6 204	16 246	1 473	99
2000	6 237	4 844	9 046	2 064	168
2010	6 320	3 176	5 770	2 064	297

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 13

Types de ménages et combinaisons d'activités (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive	Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)	Au moins une retraite
Association familiale	1988	922	} 426	} 177
	1988	47		
Association non familiale	2000	879	689	496
	2000	57	106	5
Association familiale	2010	881	770	413
	2010	128	144	25
Couple avec activité agricole partagée	1988	8 611	3 725	3 910
	2000	4 136	2 896	2 014
	2010	2 329	2 085	1 356
Couple avec activité agricole réservée	1988	579	3 226	2 399
	2000	372	3 193	1 279
	2010	264	2 255	657
Chef seul	1988	6 022	1 470	1 994
	2000	3 971	1 233	1 033
	2010	3 965	1 561	794

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Sud zone de montagne

Tableau 14
Superficie agricole utilisée (SAU) et principales cultures

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Céréales	19 587	106 652	12 154	98 127	9 503	92 521
Oléagineux, protéagineux, plantes à fibres	516	2 679	305	2 010	337	2 383
Autres cultures industrielles	596	1 059	306	741	156	247
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAM)	49	44	67	54	83	75
Cultures fourragères annuelles	11 376	26 290	5 033	21 827	3 023	20 985
Maïs fourrage et ensilage	8 696	20 498	4 254	19 367	2 544	17 974
Prairies temporaires et artificielles	19 188	201 173	12 873	264 658	10 955	298 684
Superficie toujours en herbe (STH)	28 387	690 524	19 125	652 422	15 012	580 953
Prairies permanentes productives	26 876	297 812	17 754	304 163	13 166	271 358
Prairies permanentes peu productives	18 722	392 711	10 122	348 258	7 761	309 596
Surface fourragère principale (SFP)	29 028	917 986	19 574	938 907	15 751	900 622
Pommes de terre	7 206	1 821	1 359	454	769	294
Légumes secs ou frais, fraises, melons	1 129	436	645	388	684	461
Fleurs ou plantes ornementales	97	22	101	33	84	78
Vignes	8 536	9 776	2 961	6 462	1 142	4 963
Vigne d'appellation	466	2 084	355	1 815	580	4 373
Autres vignes pour la cuve	8 257	7 602	2 795	4 607	511	530
Vergers 6 espèces (abricot, cerise, pêche, prune, poire, pomme)	2 982	3 243	1 614	2 814	861	2 036
Fruits à coque	1 394	1 595	1 082	2 554	1 206	4 272
Autres cultures permanentes	1 242	528	920	748	664	805
Jachères	1 136	2 445	889	3 273	500	1 607
Jardins et vergers familiaux	28 290	2 318	14 807	1 290	4 450	796
SAU	33 182	1 050 560	22 078	1 057 800	17 408	1 011 086
Lande non productive, friche	11 991	93 094	5 882	42 031	2 460	35 518
Taillis, peupleraies, bois et forêt	26 699	223 930	16 200	171 236	10 537	129 023

NB : quelques ruptures de série : les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 15
Pratiques culturales

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Surface irriguée	4 162	13 902	2 736	12 742	2 029	10 594
Surface irrigable	4 523	20 699	2 955	21 286	2 223	15 379
Surface drainée	6 908	32 375	5 682	43 683	4 215	41 552
Superficie ayant reçu des épandages d'effluents	///	///	16 430	256 584	13 175	405 491
SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral	///	///	///	///	14 747	585 806
SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire	///	///	///	///	16 605	864 871

/// : non disponible

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16
Entretien ou mise en place d'éléments linéaires du paysage (ELP) pendant les trois dernières années (RA 2010)

	2010
	Nb expl.
Exploitation avec entretien ou mise en place d'ELP	13 428
Haies entretenues	10 977
Haies mises en place	677
Alignements d'arbres entretenus	8 637
Alignements d'arbres mis en place	561
Murs de pierre entretenus	5 968
Murs de pierre mis en place	351

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Sud zone de montagne

Tableau 17
Cheptel herbivore

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB
Chèvres	10 628	54 375	7 353	66 374	4 205	59 136	1 798	61 837	1 092	79 874
Brebis nourrices	}14 332	}811 326	}11 104	}1 123 150	5 951	487 264	4 273	450 482	2 906	335 610
Brebis laitières					2 927	634 430	2 486	741 155	2 154	735 264
Vaches laitières	13 858	107 926	11 535	149 152	7 435	139 716	4 145	108 315	2 677	91 989
Vaches nourrices	19 916	189 275	12 933	181 586	11 168	200 486	9 596	276 412	7 649	264 129
Total bovins	///	///	///	///	18 808	649 093	12 475	762 122	9 637	770 205
Équidés	5 509	8 272	3 259	8 122	2 981	10 201	3 149	15 800	2 478	15 125
Total UGB herbivores	///	///	///	///	26 314	683 490	18 241	767 640	14 245	725 390

Les cheptels sont exprimés en nombre de têtes, le « total UGB herbivores » est exprimé en UGB (unité gros bétail).

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18
Cheptel herbivore par classes d'UGB

	1988		2000		2010	
	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB
Aucune UGB	7 194	0	4 118	0	3 382	0
Moins de 3 UGB	3 012	4 482	1 691	2 730	1 028	1 655
De 3 à moins de 10 UGB	5 283	32 530	2 390	14 162	1 619	9 733
De 10 à moins de 25 UGB	7 253	122 934	3 133	53 547	2 112	36 239
De 25 à moins de 50 UGB	7 067	252 960	4 821	180 455	3 387	127 278
De 50 à moins de 75 UGB	2 487	148 855	3 343	203 750	2 802	172 226
75 UGB ou plus	1 212	121 729	2 863	312 996	3 297	378 260
Total	33 508	683 490	22 359	767 640	17 627	725 390

UGB « aliments grossiers »

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19
Chargement de la surface fourragère en UGB/ha SFP

UGB/ha SFP	1988				2000				2010			
	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)
Moins de 0,7	10 127	173 632	472 083	415 058	5 860	156 309	413 157	355 595	4 703	155 167	402 407	323 808
De 0,7 à moins de 1	5 460	141 381	167 963	119 365	3 902	169 130	199 506	137 438	3 103	160 408	189 463	121 538
De 1 à moins de 1,4	5 288	165 415	140 239	84 066	4 377	218 285	185 391	98 922	3 345	209 306	178 187	86 319
De 1,4 à moins de 1,8	3 107	114 731	72 977	35 536	2 318	127 461	81 346	32 479	1 772	123 852	79 090	26 501
De 1,8 à moins de 2	803	31 036	16 437	7 240	588	34 725	18 351	6 583	404	28 687	15 210	4 581
2 ou plus	1 529	57 294	23 501	9 248	1 196	61 730	25 434	8 181	918	47 970	18 152	5 879
Total	26 314	683 490	893 202	670 512	18 241	767 640	923 185	639 199	14 245	725 390	882 510	568 626

UGB : unité gros bétail SFP : superficie fourragère principale

Champ : exploitations avec UGB > 0. Dans le cas où l'exploitation a des UGB mais pas de SFP, l'exploitation est comptabilisée dans la classe « 2 ou plus ».

Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Sud zone de montagne

Tableau 20
Exploitations ayant utilisé des pacages collectifs
par classes d'UGB

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Aucune UGB	s	5	s
Moins de 3 UGB	s	s	s
De 3 à moins de 10 UGB	168	45	s
De 10 à moins de 25 UGB	455	108	s
De 25 à moins de 50 UGB	722	s	s
50 UGB ou plus	446	522	370
Total	1 832	943	559

NB : une exploitation peut ne plus détenir d'herbivores à la date de l'enquête et avoir utilisé des pacages collectifs

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 21
Structures collectives (gérant des pâturages collectifs)
en 2010

	Nb expl.	Superficie (ha)
Superficie agricole utilisée (SAU)	39	9 196
Surfaces toujours en herbe (STH)	39	9 021

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; structures collectives localisées à la commune de leur siège

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 22
Autres cheptels

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes
Lapines mères	18 115	79 651	7 383	35 980	2 466	19 595
Poules pondeuses (œufs de consommation)	23 688	689 465	11 859	738 788	5 227	595 479
Truies mères	1 154	25 597	416	26 587	229	16 462
Total porcins	8 052	252 993	2 626	259 232	785	206 200
Ruches en production	2 335	66 991	1 092	54 867	641	63 887

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 23
Élevages divers destinés à la commercialisation

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Commercialisation d'élevages divers (ensemble)	295	129	95
Aquaculture (poissons, huîtres, moules, crustacés...)	29	15	14
Animaux à fourrure (visons, castors, lapins angoras...)	59	19	19
Gibier (faisans, perdrix, lièvres...)	164	47	36
Autres élevages (cervidés, bisons, autruches, escargots, grenouilles...)	47	52	47

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Sud zone de montagne

Tableau 24
Systèmes de production (Otex) par classe de PBS

	1988				2000				2010			
	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total
Céréales et oléoprotéagineux	1 155	s	s	1 198	628	s	s	667	1 068	49	6	1 123
Maraîchage et/ou horticulture	145	87	13	245	122	80	30	232	190	89	40	319
Viticulture	2 125	329	30	2 484	908	256	44	1 208	358	199	50	607
Fruits et autres cultures permanentes	1 210	321	29	1 560	907	241	47	1 195	646	234	52	932
Élevage spécialisé bovin lait	1 068	3 667	302	5 037	191	2 023	361	2 575	68	1 217	510	1 795
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	143	451	51	645	79	611	156	846	49	264	185	498
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	4 310	1 926	43	6 279	2 683	2 798	130	5 611	2 016	2 791	204	5 011
Élevage spécialisé ovin	1 656	3 124	608	5 388	1 054	2 176	1 024	4 254	689	1 627	1 008	3 324
Élevage spécialisé caprin	724	311	16	1 051	284	293	91	668	130	232	166	528
Autres systèmes d'élevages herbivores	1 331	789	58	2 178	1 064	501	152	1 717	736	331	157	1 224
Élevages granivores (hors-sol)	557	439	374	1 370	234	264	399	897	187	166	339	692
Polyculture	462	114	11	587	160	81	18	259	126	64	11	201
Polyélevage à orientation herbivores	1 552	441	80	2 073	353	128	99	580	155	73	72	300
Polyculture-élevage	2 177	627	40	2 844	741	361	64	1 166	490	260	41	791
Apiculture	400	s	s	506	331	s	s	423	153	s	s	263

* Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation n'a pas de SAU et produit exclusivement des animaux à fourrure ou des productions aquacoles

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Sud zone de montagne

Tableau 25

Les productions sous signe de qualité (nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Productions sous signe officiel de qualité (y compris vin)*	///	///	5 041
Agriculture biologique (y compris conversion en cours) (y compris vin)	///	584	955

/// : non disponible s : secret statistique

* IGP, AOC-AOP, Label Rouge, certification de conformité produit (CCP)

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 26

Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

(nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Transformation pour la vente de produits de la ferme (dont vin)	///	1 523	1 509
Vente de produits agricoles (dont vin) en circuits courts (y compris vente directe)	///	///	3 551
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non) (dont vin)	11 452	2 952	2 923
Exploitations avec activité touristique (restauration ou hébergement)	1 195	897	590
dont restauration	242	264	195
dont hébergement	1 112	828	549
Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme...)	///	251	239
Production d'énergie renouvelable pour la vente	///	6	106

NB : pour la transformation de produits à la ferme, la vente directe, les activités touristiques... les champs diffèrent d'un RA à l'autre.

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Massif Central Sud zone de montagne

Tableau 27

Systèmes de production, dimensions et combinaisons d'activités des ménages (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)		Au moins une retraite	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	104	94	413	382	333	303
	SAU ≥ 20 à 50 ha	76	72	94	116	87	55
	SAU ≥ 50 ha	39	45	27	42	25	14
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	59	79	47	83	39	28
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	44	54	38	28	5	7
	PBS ≥ 100 000 €	8	20	5	16	0	4
Viticulture	Vignes < 3 ha	93	23	602	94	1 204	184
	Vignes ≥ 3 à 10 ha	175	53	s	75	s	22
	Vignes ≥ 10 ha	98	91	s	54	s	11
Fruits et autres cultures permanentes	Cult. perm. < 3 ha	197	94	483	196	616	237
	Cult. perm. ≥ 3 à 10 ha	119	108	s	125	s	63
	Cult. perm. ≥ 10 ha	17	48	s	53	s	8
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	851	59	318	21	386	18
	VL ≥ 15 à 40	2 351	563	488	358	175	72
	VL ≥ 40	351	381	98	267	19	56
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	UGB Bov. < 15	89	6	27	13	43	4
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	221	31	37	26	28	14
	UGB Bov. ≥ 40	170	211	21	154	9	39
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB Bov. < 15	684	180	653	322	837	241
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	1 643	559	566	579	342	208
	UGB Bov. ≥ 40	1 108	1 472	354	1 151	92	299
Élevage spécialisé ovin	Brebis < 100	664	102	505	299	609	260
	Brebis ≥ 100 à 250	1 783	512	318	265	177	96
	Brebis ≥ 250	1 066	1 087	190	559	76	144
Élevage spécialisé caprin	Chèvres < 30	179	27	143	25	317	30
	Chèvres ≥ 30 à 100	257	150	s	s	s	s
	Chèvres ≥ 100	32	125	s	s	s	s
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGBH < 15	282	139	543	348	375	189
	UGBH ≥ 15 à 40	405	104	100	70	76	31
	UGBH ≥ 40	331	196	55	112	11	35
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	93	46	218	57	246	84
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	273	72	134	76	32	18
	PBS ≥ 100 000 €	266	176	85	129	23	34
Polyculture	SAU < 20 ha	129	s	196	s	188	s
	SAU ≥ 20 à 50 ha	24	s	s	s	s	s
	SAU ≥ 50 ha	12	s	s	s	s	s
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	343	29	432	51	656	60
	UGBH ≥ 15 à 40	346	21	78	17	45	17
	UGBH ≥ 40	134	54	35	38	4	13
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	495	133	700	191	982	166
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	435	138	s	102	s	20
	PBS ≥ 100 000 €	24	20	s	18	s	3
Apiculture	Ruches < 30	4	3	125	18	102	35
	Ruches ≥ 30 à 100	16	18	70	24	35	24
	Ruches ≥ 100	79	85	66	44	9	12
Non classées (PBS = 0)		12	10	32	4	19	5

Champ : Massif Central Sud zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes montagne (y compris haute montagne)

Tableau 1
Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée (SAU)

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Total	52 475	729 972	41 315	728 184	32 030	702 437	21 253	760 797	15 003	682 282
SAU moyenne par exploitation (ha)	13,9		17,6		21,9		35,8		45,5	

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 2
Répartition par taille de superficie agricole utilisée (SAU)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Sans SAU ou moins de 5 ha	10 676	19 882	7 222	11 824	3 893	6 327
5 ha à moins de 20 ha	11 371	125 632	5 434	59 639	3 632	40 108
20 ha à moins de 50 ha	6 973	216 228	4 214	137 947	3 081	101 858
50 ha à moins de 100 ha	2 096	140 660	2 611	180 151	2 488	172 466
100 ha à moins de 200 ha	622	83 025	1 175	155 971	1 405	192 069
200 ha ou plus	292	117 010	597	215 265	504	169 454
Total	32 030	702 437	21 253	760 797	15 003	682 282

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 3
Répartition par taille de production brute standard (PBS)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros
Petites exploitations (PBS < 25 000 €)	21 918	168 351	12 786	90 869	7 892	63 070
Moyennes exploitations (PBS de 25 000 € à moins de 100 000 €)	8 878	427 359	6 601	348 837	5 170	276 065
Grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 100 000 €)	1 234	216 273	1 866	333 962	1 941	403 876
Total	32 030	811 982	21 253	773 668	15 003	743 011
PBS moyenne par exploitation (€)	25 351		36 403		49 524	

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes montagne (y compris haute montagne)

Tableau 4
Statut juridique

	1988			2000			2010		
	Nb expl.	SAU (ha)	UGB	Nb expl.	SAU (ha)	UGB	Nb expl.	SAU (ha)	UGB
Exploitation individuelle	30 693	626 622	303 724	18 868	549 689	232 548	12 299	415 398	173 047
GAEC	623	48 078	30 986	1 190	142 238	82 598	1 318	177 591	108 536
EARL	13	229	166	495	34 420	15 399	884	62 819	29 619
Autres statuts	701	27 508	12 090	700	34 450	12 370	502	26 474	10 465
Total	32 030	702 437	346 966	21 253	760 797	342 915	15 003	682 282	321 667

UGB = UGB « aliments grossiers »

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 5
Modes de faire-valoir en 2010

	2010	
	Nb expl.	Superficie (ha)
Fermage	9 448	477 773
Faire-valoir direct	11 727	188 704
Métayage	47	467
Autres modes de faire-valoir	596	15 337

NB : plusieurs modes de faire-valoir possibles par exploitation

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 6
Population familiale (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraités			Pluriactifs non retraités		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	33 270	23 580	17 792	7 570	4 495	2 246	9 402	6 918	4 503
Conjoints non coexploitants :									
ayant une activité sur l'exploitation	14 661	8 078	4 746	2 494	2 157	1 352	2 444	2 386	1 823
sans activité sur l'exploitation	8 173	7 048	3 409	1 668	1 441	583	3 552	4 135	2 441
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	12 209	7 022	2 944						
Total actifs familiaux (hors conjoints non coexploitants non actifs)	60 140	38 680	25 482						

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes montagne (y compris haute montagne)

Tableau 7

Les femmes sur les exploitations (population familiale) (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraitées			Pluriactives non retraitées		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitantes	4 771	5 003	4 297	999	862	499	632	903	865
Conjointes non coexploitantes :									
ayant une activité sur l'exploitation	12 581	5 516	3 126	1 486	717	488	1 604	1 614	1 341
sans activité sur l'exploitation	7 682	6 471	3 036	1 428	1 220	457	3 333	3 833	2 236
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	3 889	2 231	809						
Total actives familiales	21 241	12 750	8 232						

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 8

Chefs d'exploitation et coexploitants

Âge au 31 décembre	Personnes		
	1988	2000	2010
Moins de 30 ans	2 065	1 309	968
30 à 39 ans	5 193	4 466	2 731
40 à 49 ans	6 401	5 989	4 904
50 à 60 ans	9 313	6 323	5 429
60 ans et plus	10 298	5 493	3 760
Total	33 270	23 580	17 792

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 9

Perspectives de succession (nombre d'exploitations)

	Chef d'exploitation (ou coexploitant le plus jeune) âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée
1988	11 220
2000	5 602
2010	3 856

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 10

Les actifs agricoles, la main-d'œuvre et l'emploi

Quantité de travail fourni (en UTA)	UTA		
	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	22 487	15 402	13 496
Conjointes non coexploitantes	7 144	3 677	2 130
Autres actifs familiaux	5 205	2 516	1 169
Population familiale	34 836	21 595	16 794
Salariés permanents	1 119	1 174	1 394
Salariés saisonniers	1 959	2 452	2 121
ETA, Cuma	96	83	84
UTA totales	38 012	25 305	20 394

NB : mode d'évaluation des UTA différent en 1988 et en 2000-2010

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes montagne (y compris haute montagne)

Tableau 11

Combinaison d'activités des ménages sur les exploitations agricoles (nombre d'exploitations concernées)

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	9 792	6 115	3 280	11 622	9 295	6 314	10 616	5 843	5 409
SAU (ha)	99 433	91 830	67 647	214 264	317 766	273 120	388 740	351 201	341 515
UGB Herbivores (aliments grossiers)	43 233	39 638	29 320	98 664	143 627	135 943	205 069	159 650	156 404
UTA totales	8 057	4 679	3 054	11 194	10 165	7 974	18 761	10 461	9 365

Ménages agricoles = chefs d'exploitation et coexploitants et leurs conjoints

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 12

Types de ménages (nombre d'exploitations)

	Chef seul	Couple avec activité agricole		Association	
		réservée	partagée	familiale	non familiale
1988	9 487	7 603	13 910	954	76
2000	6 199	5 932	7 549	1 376	197
2010	6 135	2 488	4 732	1 359	289

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 13

Types de ménages et combinaisons d'activités (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive	Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)	Au moins une retraite
Association familiale	1988	459	370	125
	1988	33	38	5
Association non familiale	2000	426	634	316
	2000	68	118	11
Association familiale	2010	550	596	213
	2010	110	155	24
Couple avec activité agricole partagée	1988	5 054	4 379	4 477
	2000	2 198	2 902	2 449
	2010	1 371	1 975	1 386
Couple avec activité agricole réservée	1988	577	4 344	2 682
	2000	317	3 662	1 953
	2010	133	1 696	659
Chef seul	1988	4 493	2 491	2 503
	2000	2 834	1 979	1 386
	2010	3 245	1 892	998

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes montagne (y compris haute montagne)

Tableau 14
Superficie agricole utilisée (SAU) et principales cultures

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Céréales	14 092	83 489	7 453	75 272	5 345	67 388
Oléagineux, protéagineux, plantes à fibres	2 186	11 086	1 113	9 218	819	6 352
Autres cultures industrielles	1 995	13 576	1 411	17 535	1 087	16 621
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAM)	1 547	12 544	1 251	16 745	1 008	16 160
Cultures fourragères annuelles	3 905	9 622	1 964	9 388	1 290	9 149
Maïs fourrage et ensilage	2 800	7 968	1 675	8 360	997	6 859
Prairies temporaires et artificielles	12 865	72 786	6 645	75 297	5 077	81 118
Superficie toujours en herbe (STH)	24 923	473 833	15 205	534 175	10 678	469 041
Prairies permanentes productives	22 966	200 217	13 739	199 801	8 721	190 589
Prairies permanentes peu productives	11 472	273 616	7 457	334 373	5 911	278 451
Surface fourragère principale (SFP)	26 035	556 241	15 801	618 859	11 345	559 307
Pommes de terre	7 825	1 432	1 725	671	743	433
Légumes secs ou frais, fraises, melons	1 427	1 446	952	1 489	864	1 879
Fleurs ou plantes ornementales	280	88	263	106	166	138
Vignes	6 656	8 232	2 682	7 561	1 209	6 825
Vigne d'appellation	1 488	4 832	1 132	5 528	903	6 221
Autres vignes pour la cuve	5 525	2 542	1 760	1 518	317	239
Vergers 6 espèces (abricot, cerise, pêche, prune, poire, pomme)	2 911	8 224	1 836	9 179	1 229	7 554
Fruits à coque	2 499	4 420	1 708	5 071	1 105	5 569
Autres cultures permanentes	3 155	3 084	2 638	3 310	1 939	3 667
Jachères	2 612	9 655	2 366	11 732	1 295	6 015
Jardins et vergers familiaux	24 567	1 463	11 818	794	3 556	533
SAU	31 473	702 437	20 651	760 797	14 577	682 282
Lande non productive, friche	11 329	110 183	5 793	63 776	2 610	53 217
Taillis, peupleraies, bois et forêt	21 432	152 833	10 471	89 011	4 897	70 428

NB : quelques ruptures de série : les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 15
Pratiques culturales

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Surface irriguée	6 185	29 740	3 954	33 244	2 919	30 098
Surface irrigable	6 898	40 462	4 460	45 399	3 356	40 841
Surface drainée	1 915	5 440	1 614	8 493	643	4 439
Superficie ayant reçu des épandages d'effluents	///	///	10 918	131 810	8 018	195 319
SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral	///	///	///	///	12 405	475 228
SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire	///	///	///	///	13 231	575 155

/// : non disponible

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16
Entretien ou mise en place d'éléments linéaires du paysage (ELP) pendant les trois dernières années (RA 2010)

	2010
	Nb expl.
Exploitation avec entretien ou mise en place d'ELP	7 896
Haies entretenues	6 515
Haies mises en place	295
Alignements d'arbres entretenus	2 694
Alignements d'arbres mis en place	241
Murs de pierre entretenus	2 172
Murs de pierre mis en place	269

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes montagne (y compris haute montagne)

Tableau 17
Cheptel herbivore

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB
Chèvres	12 083	54 620	7 849	65 677	4 243	53 423	2 256	50 593	1 526	51 752
Brebis nourrices	} 9 918	} 430 796	} 8 650	} 569 594	6 089	531 307	3 959	552 855	2 891	521 882
Brebis laitières					75	3 276	69	5 387	127	11 855
Vaches laitières	28 517	180 883	17 778	160 481	8 895	125 712	4 299	108 614	2 868	96 883
Vaches nourrices	1 010	3 839	1 759	9 557	3 321	21 981	2 824	37 626	2 084	34 108
Total bovins	///	///	///	///	13 493	307 546	7 441	298 635	4 982	291 373
Équidés	11 530	13 960	5 119	10 157	3 626	11 938	3 607	17 256	2 571	17 556
Total UGB herbivores	///	///	///	///	20 212	346 966	12 695	342 915	8 771	321 667

Les cheptels sont exprimés en nombre de têtes, le « total UGB herbivores » est exprimé en UGB (unité gros bétail).

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18
Cheptel herbivore par classes d'UGB

	1988		2000		2010	
	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB
Aucune UGB	11 818	0	8 558	0	6 232	0
Moins de 3 UGB	4 155	6 623	2 508	3 902	1 008	1 617
De 3 à moins de 10 UGB	6 105	36 102	2 905	17 144	1 677	10 318
De 10 à moins de 25 UGB	5 215	84 872	2 537	42 332	1 891	31 077
De 25 à moins de 50 UGB	3 309	117 200	2 369	86 950	1 850	67 830
De 50 à moins de 75 UGB	1 026	61 228	1 378	83 189	1 123	68 738
75 UGB ou plus	402	40 941	998	109 398	1 222	142 088
Total	32 030	346 966	21 253	342 915	15 003	321 667

UGB « aliments grossiers »

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19
Chargement de la surface fourragère en UGB/ha SFP

UGB/ha SFP	1988				2000				2010			
	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)
Moins de 0,7	7 978	87 280	306 247	284 348	5 539	111 156	379 983	352 913	4 269	112 786	341 473	309 503
De 0,7 à moins de 1	4 103	65 668	77 502	64 841	2 886	87 721	103 540	82 472	1 821	75 589	89 591	71 620
De 1 à moins de 1,4	3 870	85 981	73 043	55 086	2 325	90 903	78 351	57 924	1 496	82 788	71 497	51 444
De 1,4 à moins de 1,8	1 979	52 307	33 251	22 121	846	27 598	17 730	11 767	511	25 808	16 481	10 573
De 1,8 à moins de 2	505	13 899	7 349	4 446	222	7 058	3 752	2 490	102	5 964	3 136	1 558
2 ou plus	1 777	41 830	14 890	8 409	877	18 479	6 683	4 166	572	18 733	5 587	3 721
Total	20 212	346 966	512 282	439 250	12 695	342 915	590 039	511 732	8 771	321 667	527 765	448 418

UGB : unité gros bétail SFP : superficie fourragère principale

Champ : exploitations avec UGB > 0. Dans le cas où l'exploitation a des UGB mais pas de SFP, l'exploitation est comptabilisée dans la classe « 2 ou plus ».

Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes montagne (y compris haute montagne)

Tableau 20
Exploitations ayant utilisé des pacages collectifs
par classes d'UGB

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Aucune UGB	s	16	10
Moins de 3 UGB	s	s	40
De 3 à moins de 10 UGB	1 034	s	214
De 10 à moins de 25 UGB	1 242	555	389
De 25 à moins de 50 UGB	1 197	721	574
50 UGB ou plus	706	1 031	1 021
Total	4 586	2 907	2 248

NB : une exploitation peut ne plus détenir d'herbivores à la date de l'enquête et avoir utilisé des pacages collectifs

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 21
Structures collectives (gérant des pâturages collectifs)
en 2010

	Nb expl.	Superficie (ha)
Superficie agricole utilisée (SAU)	506	255 782
Surfaces toujours en herbe (STH)	503	254 938

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; structures collectives localisées à la commune de leur siège

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 22
Autres cheptels

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes
Lapines mères	13 077	63 430	5 141	31 914	1 219	12 577
Poules pondeuses (œufs de consommation)	18 266	840 366	8 416	827 832	2 662	696 997
Truies mères	209	4 048	132	4 009	92	2 699
Total porcins	2 433	114 318	1 160	62 959	497	40 816
Ruches en production	4 412	99 974	2 553	81 153	1 211	75 335

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 23
Élevages divers destinés à la commercialisation

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Commercialisation d'élevages divers (ensemble)	218	123	107
Aquaculture (poissons, huîtres, moules, crustacés...)	s	s	18
Animaux à fourrure (visons, castors, lapins angoras...)	60	s	s
Gibier (faisans, perdrix, lièvres...)	104	43	26
Autres élevages (cervidés, bisons, autruches, escargots, grenouilles...)	38	51	62

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes montagne (y compris haute montagne)

Tableau 24

Systèmes de production (Otex) par classe de PBS

	1988				2000				2010			
	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total
Céréales et oléoprotéagineux	2 770	518	62	3 350	1 656	479	146	2 281	1 517	408	169	2 094
Maraîchage et/ou horticulture	386	328	93	807	260	232	72	564	128	151	84	363
Viticulture	772	333	107	1 212	544	278	144	966	218	261	144	623
Fruits et autres cultures permanentes	2 246	733	285	3 264	1 917	508	420	2 845	1 342	414	344	2 100
Élevage spécialisé bovin lait	2 985	3 365	231	6 581	806	2 175	489	3 470	315	1 346	648	2 309
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	500	276	15	791	149	178	51	378	120	105	53	278
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	1 870	217	25	2 112	1 332	344	38	1 714	798	352	34	1 184
Élevage spécialisé ovin	1 685	763	17	2 465	1 020	866	53	1 939	784	751	71	1 606
Élevage spécialisé caprin	542	282	5	829	332	312	28	672	196	318	46	560
Autres systèmes d'élevages herbivores	1 467	296	7	1 770	1 533	278	18	1 829	946	289	26	1 261
Élevages granivores (hors-sol)	731	287	251	1 269	388	129	210	727	202	104	154	460
Polyculture	885	424	79	1 388	360	264	83	707	214	174	78	466
Polyélevage à orientation herbivores	1 147	139	9	1 295	409	40	10	459	135	46	10	191
Polyculture-élevage	2 685	788	47	3 520	993	388	102	1 483	455	287	78	820
Apiculture	1 182	s	s	1 312	1 068	s	s	1 200	493	s	s	659

* Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation n'a pas de SAU et produit exclusivement des animaux à fourrure ou des productions aquacoles

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes montagne (y compris haute montagne)

Tableau 25

Les productions sous signe de qualité (nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Productions sous signe officiel de qualité (y compris vin)*	///	///	4 216
Agriculture biologique (y compris conversion en cours) (y compris vin)	///	568	1 170

/// : non disponible s : secret statistique

* IGP, AOC-AOP, Label Rouge, certification de conformité produit (CCP)

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 26

Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

(nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Transformation pour la vente de produits de la ferme (dont vin)	///	2 440	2 746
Vente de produits agricoles (dont vin) en circuits courts (y compris vente directe)	///	///	5 322
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non) (dont vin)	13 173	6 030	4 631
Exploitations avec activité touristique (restauration ou hébergement)	1 601	1 178	675
dont restauration	321	315	219
dont hébergement	1 488	1 068	590
Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme...)	///	391	344
Production d'énergie renouvelable pour la vente	///	5	54

/// : non disponible

NB : pour la transformation de produits à la ferme, la vente directe, les activités touristiques... les champs diffèrent d'un RA à l'autre.

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes montagne (y compris haute montagne)

Tableau 27

Systèmes de production, dimensions et combinaisons d'activités des ménages (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)		Au moins une retraite	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	320	242	1 095	573	842	390
	SAU ≥ 20 à 50 ha	287	160	274	212	156	68
	SAU ≥ 50 ha	186	266	154	146	36	37
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	106	40	158	63	122	25
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	179	91	106	42	43	18
	PBS ≥ 100 000 €	55	39	31	37	7	8
Viticulture	Vignes < 3 ha	81	29	254	79	458	112
	Vignes ≥ 3 à 10 ha	187	95	72	100	46	31
	Vignes ≥ 10 ha	70	90	40	72	4	15
Fruits et autres cultures permanentes	Cult. perm. < 3 ha	221	144	847	390	1 169	661
	Cult. perm. ≥ 3 à 10 ha	376	215	276	196	152	106
	Cult. perm. ≥ 10 ha	138	199	70	150	15	39
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	1 284	153	978	144	1 320	77
	VL ≥ 15 à 40	1 817	556	515	377	202	77
	VL ≥ 40	315	417	131	430	19	78
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	UGB Bov. < 15	121	15	165	38	155	32
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	113	28	79	34	31	13
	UGB Bov. ≥ 40	84	69	37	35	6	14
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB Bov. < 15	272	80	692	260	581	111
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	157	117	179	205	67	53
	UGB Bov. ≥ 40	83	162	68	168	13	28
Élevage spécialisé ovin	Brebis < 100	213	108	587	232	357	152
	Brebis ≥ 100 à 250	489	197	205	165	80	50
	Brebis ≥ 250	390	406	109	257	35	39
Élevage spécialisé caprin	Chèvres < 30	122	43	148	56	174	36
	Chèvres ≥ 30 à 100	235	202	104	97	25	14
	Chèvres ≥ 100	16	81	5	22	0	9
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGBH < 15	190	168	777	487	374	195
	UGBH ≥ 15 à 40	173	110	129	125	36	35
	UGBH ≥ 40	52	69	33	59	6	13
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	59	34	296	80	376	88
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	110	47	148	46	29	11
	PBS ≥ 100 000 €	143	54	93	81	15	19
Polyculture	SAU < 20 ha	270	105	320	99	416	68
	SAU ≥ 20 à 50 ha	182	53	83	43	39	11
	SAU ≥ 50 ha	49	46	16	36	13	5
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	182	22	414	58	524	56
	UGBH ≥ 15 à 40	91	11	43	18	18	4
	UGBH ≥ 40	12	14	11	8	0	0
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	505	98	959	191	1 221	166
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	532	137	184	120	72	30
	PBS ≥ 100 000 €	29	41	14	34	4	3
Apiculture	Ruches < 30	20	12	477	114	407	185
	Ruches ≥ 30 à 100	10	20	123	48	88	68
	Ruches ≥ 100	83	115	86	75	18	22
Non classées (PBS = 0)		7	9	37	12	21	8

Champ : Alpes montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne)

Tableau 1
Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée (SAU)

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Total	36 474	439 014	28 375	442 697	21 448	412 319	14 235	415 436	9 480	389 147
SAU moyenne par exploitation (ha)	12,0		15,6		19,2		29,2		41,0	

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 2
Répartition par taille de superficie agricole utilisée (SAU)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Sans SAU ou moins de 5 ha	6 927	13 618	4 681	8 327	2 145	3 956
5 ha à moins 20 ha	8 164	88 903	4 086	44 364	2 653	29 273
20 ha à moins 50 ha	4 662	143 719	2 930	95 364	2 086	68 663
50 ha à moins 100 ha	1 275	84 701	1 683	115 836	1 574	109 744
100 ha à moins 200 ha	298	39 800	643	84 232	804	108 842
200 ha ou plus	122	41 577	212	67 313	218	68 670
Total	21 448	412 319	14 235	415 436	9 480	389 147

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 3
Répartition par taille de production brute standard (PBS)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros
Petites exploitations (PBS < 25 000 €)	14 862	112 925	8 834	59 930	4 987	40 109
Moyennes exploitations (PBS de 25 000 € à moins de 100 000 €)	5 889	285 886	4 270	231 164	3 203	177 704
Grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 100 000 €)	697	122 461	1 131	190 392	1 290	240 037
Total	21 448	521 272	14 235	481 485	9 480	457 850
PBS moyenne par exploitation (€)	24 304		33 824		48 296	

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne)

Tableau 4
Statut juridique

	1988			2000			2010		
	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG
Exploitation individuelle	20 465	359 238	204 007	12 582	283 843	145 918	7 617	217 160	104 298
GAEC	455	34 391	24 471	838	87 233	59 952	911	114 468	80 052
EARL	9	144	} 10 127	327	20 843	11 927	624	43 916	25 052
Autres statuts	519	18 546		488	23 517	10 214	328	13 603	7 540
Total	21 448	412 319	238 605	14 235	415 436	228 010	9 480	389 147	216 942

UGBAG = UGB « aliments grossiers »

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 5
Modes de faire-valoir en 2010

	2010	
	Nb expl.	Superficie (ha)
Fermage	6 542	291 078
Faire-valoir direct	7 378	89 869
Métayage	32	140
Autres modes de faire-valoir	428	8 060

NB : plusieurs modes de faire-valoir possibles par exploitation

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 6
Population familiale (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraités			Pluriactifs non retraités		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	22 347	15 919	11 487	5 454	3 015	1 332	6 659	4 982	3 154
Conjoints non coexploitants :									
ayant une activité sur l'exploitation	10 068	5 448	3 038	1 752	1 490	857	1 609	1 653	1 231
sans activité sur l'exploitation	5 401	4 745	2 546	1 126	957	403	2 379	2 842	1 879
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	8 942	5 302	2 105						
Total actifs familiaux (hors conjoints non coexploitants non actifs)	41 357	26 669	16 630						

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne)

Tableau 7

Les femmes sur les exploitations (population familiale) (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraitées			Pluriactives non retraitées		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitantes	3 051	3 291	2 664	636	548	287	348	595	547
Conjointes non coexploitantes :									
ayant une activité sur l'exploitation	8 712	3 697	1 956	1 071	474	260	1 027	1 110	905
sans activité sur l'exploitation	5 096	4 410	2 294	970	833	322	2 246	2 663	1 731
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	2 788	1 649	579						
Total actives familiales	14 551	8 637	5 199						

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 8

Chefs d'exploitation et coexploitants

Âge au 31 décembre	Personnes		
	1988	2000	2010
Moins de 30 ans	1 379	906	675
30 à 39 ans	3 414	3 050	1 840
40 à 49 ans	4 384	3 998	3 245
50 à 60 ans	6 385	4 299	3 548
60 ans et plus	6 785	3 666	2 179
Total	22 347	15 919	11 487

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 9

Perspectives de succession (nombre d'exploitations)

	Chef d'exploitation (ou coexploitant le plus jeune) âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée
1988	7 891
2000	3 987
2010	2 430

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 10

Les actifs agricoles, la main-d'œuvre et l'emploi

Quantité de travail fourni (en UTA)	UTA		
	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	14 737	10 045	8 606
Conjointes non coexploitantes	4 770	2 417	1 384
Autres actifs familiaux	3 673	1 811	821
Population familiale	23 181	14 272	10 810
Salariés permanents	596	651	872
Salariés saisonniers	1 162	1 312	1 228
ETA, Cuma	54	54	55
UTA totales	24 993	16 289	12 965

NB : mode d'évaluation des UTA différent en 1988 et en 2000-2010

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne)

Tableau 11

Combinaison d'activités des ménages sur les exploitations agricoles (nombre d'exploitations concernées)

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	6 569	4 121	2 044	8 084	6 473	4 424	6 795	3 641	3 012
SAU (ha)	58 904	52 700	42 187	138 307	186 521	180 702	215 108	176 215	166 258
UGB Herbivores (aliments grossiers)	32 238	27 838	21 609	70 808	97 890	98 858	135 559	102 282	96 475
UTA totales	5 416	3 015	1 992	7 577	6 696	5 591	11 999	6 578	5 382

Ménages agricoles = chefs d'exploitation et coexploitants et leurs conjoints

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 12

Types de ménages (nombre d'exploitations)

	Chef seul	Couple avec activité agricole		Association	
		réservée	partagée	familiale	non familiale
1988	6 212	4 970	9 511	702	53
2000	4 096	3 937	5 083	965	154
2010	3 527	1 770	3 037	921	225

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 13

Types de ménages et combinaisons d'activités (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive	Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)	Au moins une retraite
Association familiale	1988	341	} 305	} 89
	1988	20		
Association non familiale	2000	301	} 540	} 232
	2000	46		
Association familiale	2010	325	451	145
	2010	81	130	14
Couple avec activité agricole partagée	1988	3 232	3 113	3 166
	2000	1 387	2 022	1 674
	2010	850	1 317	870
Couple avec activité agricole réservée	1988	287	2 935	1 748
	2000	155	2 490	1 292
	2010	73	1 238	459
Chef seul	1988	2 915	1 731	1 566
	2000	1 752	1 421	923
	2010	1 683	1 288	556

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne)

Tableau 14
Superficie agricole utilisée (SAU) et principales cultures

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Céréales	9 209	42 171	4 616	38 086	3 178	35 603
Oléagineux, protéagineux, plantes à fibres	1 543	6 608	608	4 618	475	3 029
Autres cultures industrielles	977	3 556	676	4 465	514	3 756
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAM)	611	2 994	550	3 956	454	3 456
Cultures fourragères annuelles	3 252	7 821	1 589	7 771	934	6 523
Maïs fourrage et ensilage	2 559	7 312	1 486	7 457	879	6 265
Prairies temporaires et artificielles	7 960	38 694	3 971	40 240	2 756	41 594
Superficie toujours en herbe (STH)	18 101	297 001	11 325	301 453	7 573	282 060
Prairies permanentes productives	17 429	166 256	10 600	159 988	6 472	154 144
Prairies permanentes peu productives	6 966	130 744	4 675	141 465	3 522	127 916
Surface fourragère principale (SFP)	18 621	343 516	11 617	349 463	7 839	330 176
Pommes de terre	6 050	749	1 102	267	428	195
Légumes secs ou frais, fraises, melons	533	513	381	467	363	623
Fleurs ou plantes ornementales	158	39	141	40	105	93
Vignes	4 333	4 263	1 743	4 564	793	4 226
Vigne d'appellation	971	2 799	768	3 449	631	4 061
Autres vignes pour la cuve	3 665	1 332	1 123	985	171	67
Vergers 6 espèces (abricot, cerise, pêche, prune, poire, pomme)	1 229	3 003	795	3 154	561	2 671
Fruits à coque	2 209	4 067	1 569	4 864	1 032	5 443
Autres cultures permanentes	870	858	814	952	602	1 175
Jachères	789	2 128	1 147	3 997	617	1 914
Jardins et vergers familiaux	17 511	848	8 617	498	2 743	243
SAU	21 028	412 319	13 868	415 436	9 215	389 147
Lande non productive, friche	6 713	47 138	3 469	36 070	1 417	23 762
Taillis, peupleraies, bois et forêt	15 491	82 470	7 978	50 131	3 509	31 962

NB : quelques ruptures de série : les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 15
Pratiques culturales

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Surface irriguée	1 400	5 367	1 087	7 412	872	7 767
Surface irrigable	1 629	8 135	1 233	10 752	941	9 763
Surface drainée	1 433	4 146	1 206	6 701	502	3 532
Superficie ayant reçu des épandages d'effluents	///	///	8 324	109 308	5 646	156 150
SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral	///	///	///	///	7 979	267 610
SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire	///	///	///	///	8 541	330 198

/// : non disponible

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16
Entretien ou mise en place d'éléments linéaires du paysage (ELP) pendant les trois dernières années (RA 2010)

	2010
	Nb expl.
Exploitation avec entretien ou mise en place d'ELP	4 908
Haies entretenues	4 298
Haies mises en place	167
Alignements d'arbres entretenus	1 328
Alignements d'arbres mis en place	122
Murs de pierre entretenus	778
Murs de pierre mis en place	106

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne)

Tableau 17
Cheptel herbivore

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB
Chèvres	8 220	37 027	5 095	41 403	2 607	33 674	1 393	33 723	916	33 903
Brebis nourrices	} 5 170	} 111 001	} 4 959	} 148 499	3 492	135 192	2 223	132 142	1 490	131 394
Brebis laitières					35	1 280	36	2 082	71	5 080
Vaches laitières	24 368	158 659	15 462	142 563	7 868	114 285	3 879	100 204	2 599	90 768
Vaches nourrices	877	3 217	1 394	7 014	2 738	15 858	2 148	25 084	1 514	22 896
Total bovins	///	///	///	///	11 797	261 024	6 412	250 323	4 182	245 454
Équidés	8 543	10 358	3 923	7 598	2 680	8 433	2 680	12 482	1 795	11 486
Total UGB herbivores	///	///	///	///	15 436	238 605	9 506	228 010	6 201	216 942

Les cheptels sont exprimés en nombre de têtes, le « total UGB herbivores » est exprimé en UGB (unité gros bétail).
Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18
Cheptel herbivore par classes d'UGB

	1988		2000		2010	
	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB
Aucune UGB	6 012	0	4 729	0	3 279	0
Moins de 3 UGB	3 350	5 529	2 064	3 264	788	1 281
De 3 à moins de 10 UGB	5 065	29 702	2 331	13 574	1 262	7 692
De 10 à moins de 25 UGB	3 926	63 010	1 948	32 357	1 333	21 857
De 25 à moins de 50 UGB	2 209	77 327	1 680	60 907	1 268	46 399
De 50 à moins de 75 UGB	640	38 220	862	51 918	708	43 312
75 UGB ou plus	246	24 817	621	65 990	842	96 401
Total	21 448	238 605	14 235	228 010	9 480	216 942

UGB « aliments grossiers »
Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19
Chargement de la surface fourragère en UGB/ha SFP

UGB/ha SFP	1988				2000				2010			
	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)
Moins de 0,7	6 099	56 756	172 128	160 342	3 861	60 487	175 927	164 245	2 808	64 117	175 087	161 936
De 0,7 à moins de 1	3 426	51 508	60 611	52 250	2 369	66 299	77 930	63 336	1 466	58 423	68 959	56 644
De 1 à moins de 1,4	3 152	65 729	55 960	44 033	1 907	70 444	60 768	46 437	1 202	66 786	57 839	42 679
De 1,4 à moins de 1,8	1 475	38 157	24 362	17 152	643	18 204	11 814	8 248	350	16 873	10 802	7 572
De 1,8 à moins de 2	342	8 880	4 707	3 010	161	4 200	2 239	1 549	51	2 158	1 130	829
2 ou plus	942	17 576	6 692	4 328	565	8 377	3 010	2 205	324	8 584	2 607	2 163
Total	15 436	238 605	324 460	281 114	9 506	228 010	331 687	286 021	6 201	216 942	316 423	271 822

UGB : unité gros bétail SFP : superficie fourragère principale
Champ : exploitations avec UGB > 0. Dans le cas où l'exploitation a des UGB mais pas de SFP, l'exploitation est comptabilisée dans la classe « 2 ou plus ».
Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne)

Tableau 20
Exploitations ayant utilisé des pacages collectifs
par classes d'UGB

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Aucune UGB	s	13	7
Moins de 3 UGB	s	s	27
De 3 à moins de 10 UGB	655	s	133
De 10 à moins de 25 UGB	622	326	211
De 25 à moins de 50 UGB	534	372	278
50 UGB ou plus	330	432	481
Total	2 436	1 533	1 137

NB : une exploitation peut ne plus détenir d'herbivores à la date de l'enquête et avoir utilisé des pacages collectifs

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 21
Structures collectives (gérant des pâturages collectifs)
en 2010

	Nb expl.	Superficie (ha)
Superficie agricole utilisée (SAU)	206	74 188
Surfaces toujours en herbe (STH)	206	74 186

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; structures collectives localisées à la commune de leur siège

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 22
Autres cheptels

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes
Lapines mères	9 285	41 427	3 788	23 297	989	10 575
Poules pondeuses (œufs de consommation)	13 039	608 513	6 065	582 851	2 075	630 314
Truies mères	95	2 087	74	2 209	50	1 724
Total porcins	1 547	93 061	790	41 759	375	26 838
Ruches en production	3 166	45 300	1 736	38 047	772	31 300

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 23
Élevages divers destinés à la commercialisation

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Commercialisation d'élevages divers (ensemble)	134	68	71
Aquaculture (poissons, huîtres, moules, crustacés...)	13	s	12
Animaux à fourrure (visons, castors, lapins angoras...)	s	9	s
Gibier (faisans, perdrix, lièvres...)	64	19	16
Autres élevages (cervidés, bisons, autriches, escargots, grenouilles...)	25	36	43

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne)

Tableau 24

Systèmes de production (Otex) par classe de PBS

	1988				2000				2010			
	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total
Céréales et oléoprotéagineux	1 531	194	5	1 730	1 097	201	12	1 310	913	167	22	1 102
Maraîchage et/ou horticulture	155	178	39	372	118	119	34	271	65	93	54	212
Viticulture	427	198	43	668	368	215	83	666	160	192	93	445
Fruits et autres cultures permanentes	821	346	88	1 255	751	300	127	1 178	486	261	121	868
Élevage spécialisé bovin lait	2 753	3 071	222	6 046	752	1 996	477	3 225	293	1 221	630	2 144
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	423	s	s	626	130	113	41	284	107	83	43	233
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	1 655	120	25	1 800	1 155	208	31	1 394	660	204	26	890
Élevage spécialisé ovin	833	105	6	944	596	136	9	741	432	135	11	578
Élevage spécialisé caprin	338	s	s	528	238	208	19	465	126	210	30	366
Autres systèmes d'élevages herbivores	1 132	s	s	1 325	1 263	169	14	1 446	689	174	20	883
Élevages granivores (hors-sol)	511	219	207	937	330	90	167	587	163	70	126	359
Polyculture	553	254	17	824	241	177	40	458	115	118	45	278
Polyélevage à orientation herbivores	s	s	s	982	s	s	s	376	s	s	s	149
Polyculture-élevage	1 926	521	17	2 464	706	261	67	1 034	310	180	60	550
Apiculture	890	s	s	923	736	s	s	786	344	s	s	405

* Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation n'a pas de SAU et produit exclusivement des animaux à fourrure ou des productions aquacoles

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne)

Tableau 25

Les productions sous signe de qualité (nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Productions sous signe officiel de qualité (y compris vin)*	///	///	3 429
Agriculture biologique (y compris conversion en cours) (y compris vin)	///	378	703

/// : non disponible s : secret statistique

* IGP, AOC-AOP, Label Rouge, certification de conformité produit (CCP)

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 26

Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

(nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Transformation pour la vente de produits de la ferme (dont vin)	///	1 704	1 673
Vente de produits agricoles (dont vin) en circuits courts (y compris vente directe)	///	///	3 299
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non) (dont vin)	8 464	3 954	2 830
Exploitations avec activité touristique (restauration ou hébergement)	928	691	360
dont restauration	201	210	140
dont hébergement	866	604	291
Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme...)	///	256	205
Production d'énergie renouvelable pour la vente	///	s	28

NB : pour la transformation de produits à la ferme, la vente directe, les activités touristiques... les champs diffèrent d'un RA à l'autre.

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne)

Tableau 27

Systèmes de production, dimensions et combinaisons d'activités des ménages (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)		Au moins une retraite	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	181	90	655	398	486	256
	SAU ≥ 20 à 50 ha	130	67	130	130	57	34
	SAU ≥ 50 ha	34	47	53	67	4	13
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	25	20	85	37	45	8
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	95	56	s	s	s	s
	PBS ≥ 100 000 €	18	17	s	s	s	s
Viticulture	Vignes < 3 ha	55	18	158	69	230	76
	Vignes ≥ 3 à 10 ha	121	63	s	80	s	25
	Vignes ≥ 10 ha	30	55	s	50	s	9
Fruits et autres cultures permanentes	Cult. perm. < 3 ha	89	52	305	153	366	195
	Cult. perm. ≥ 3 à 10 ha	198	107	143	107	73	61
	Cult. perm. ≥ 10 ha	56	89	21	85	4	19
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	1 157	129	907	140	1 225	73
	VL ≥ 15 à 40	1 658	509	467	333	188	74
	VL ≥ 40	302	399	123	415	19	72
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	UGB Bov. < 15	99	12	148	s	138	s
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	82	23	59	s	22	s
	UGB Bov. ≥ 40	47	51	25	s	6	s
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB Bov. < 15	231	58	648	243	543	98
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	98	71	140	157	50	44
	UGB Bov. ≥ 40	41	94	42	105	7	20
Élevage spécialisé ovin	Brebis < 100	74	57	458	173	213	100
	Brebis ≥ 100 à 250	81	44	46	76	8	23
	Brebis ≥ 250	43	60	16	42	5	3
Élevage spécialisé caprin	Chèvres < 30	69	26	102	40	114	24
	Chèvres ≥ 30 à 100	s	109	s	s	s	s
	Chèvres ≥ 100	s	56	s	s	s	s
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGBH < 15	128	92	629	372	308	165
	UGBH ≥ 15 à 40	103	55	s	88	s	21
	UGBH ≥ 40	26	34	s	46	s	10
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	27	22	212	67	272	74
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	73	27	s	36	s	7
	PBS ≥ 100 000 €	117	42	s	69	s	15
Polyculture	SAU < 20 ha	141	54	207	65	272	42
	SAU ≥ 20 à 50 ha	105	31	52	s	23	s
	SAU ≥ 50 ha	14	22	7	s	3	s
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	117	s	343	s	426	s
	UGBH ≥ 15 à 40	58	s	16	s	10	s
	UGBH ≥ 40	6	s	6	s	0	s
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	320	61	707	131	899	118
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	342	77	s	84	s	19
	PBS ≥ 100 000 €	9	28	s	29	s	3
Apiculture	Ruches < 30	17	8	387	91	336	143
	Ruches ≥ 30 à 100	s	7	75	33	s	45
	Ruches ≥ 100	s	35	30	36	s	7
Non classées (PBS = 0)		s	6	s	9	s	3

Champ : Alpes du Nord montagne (y compris haute montagne) ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne)

Tableau 1
Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée (SAU)

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Total	16 001	290 958	12 940	285 488	10 582	290 118	7 018	345 361	5 523	293 135
SAU moyenne par exploitation (ha)	18,2		22,1		27,4		49,2		53,1	

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 2
Répartition par taille de superficie agricole utilisée (SAU)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Sans SAU ou moins de 5 ha	3 749	6 264	2 541	3 497	1 748	2 371
5 ha à moins de 20 ha	3 207	36 729	1 348	15 274	979	10 835
20 ha à moins de 50 ha	2 311	72 509	1 284	42 583	995	33 196
50 ha à moins de 100 ha	821	55 959	928	64 315	914	62 722
100 ha à moins de 200 ha	324	43 225	532	71 739	601	83 228
200 ha ou plus	170	75 433	385	147 952	286	100 784
Total	10 582	290 118	7 018	345 361	5 523	293 135

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 3
Répartition par taille de production brute standard (PBS)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros
Petites exploitations (PBS < 25 000 €)	7 056	55 426	3 952	30 940	2 905	22 962
Moyennes exploitations (PBS de 25 000 € à moins de 100 000 €)	2 989	141 473	2 331	117 673	1 967	98 361
Grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 100 000 €)	537	93 811	735	143 570	651	163 839
Total	10 582	290 710	7 018	292 183	5 523	285 161
PBS moyenne par exploitation (€)	27 472		41 633		51 632	

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne)

Tableau 4
Statut juridique

	1988			2000			2010		
	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG
Exploitation individuelle	10 228	267 384	99 717	6 286	265 846	86 630	4 682	198 237	68 749
GAEC	168	13 687	6 514	352	55 005	22 646	407	63 123	28 484
EARL	4	86	} 2 129	168	13 576	3 472	260	18 903	4 567
Autres statuts	182	8 961		212	10 934	2 156	174	12 871	2 925
Total	10 582	290 118	108 360	7 018	345 361	114 905	5 523	293 135	104 725

UGBAG = UGB « aliments grossiers »

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 5
Modes de faire-valoir en 2010

	2010	
	Nb expl.	Superficie (ha)
Fermage	2 906	186 695
Faire-valoir direct	4 349	98 835
Métayage	15	327
Autres modes de faire-valoir	168	7 277

NB : plusieurs modes de faire-valoir possibles par exploitation

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ;

ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 6
Population familiale (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraités			Pluriactifs non retraités		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	10 923	7 661	6 305	2 116	1 480	914	2 743	1 936	1 349
Conjoints non coexploitants :									
ayant une activité sur l'exploitation	4 593	2 630	1 708	742	667	495	835	733	592
sans activité sur l'exploitation	2 772	2 303	863	542	484	180	1 173	1 293	562
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	3 267	1 720	839						
Total actifs familiaux (hors conjoints non coexploitants non actifs)	18 783	12 011	8 852						

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne)

Tableau 7

Les femmes sur les exploitations (population familiale) (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraitées			Pluriactives non retraitées		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitantes	1 720	1 712	1 633	363	314	212	284	308	318
Conjointes non coexploitantes :									
ayant une activité sur l'exploitation	3 869	1 819	1 170	415	243	228	577	504	436
sans activité sur l'exploitation	2 586	2 061	742	458	387	135	1 087	1 170	505
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	1 101	582	230						
Total actives familiales	6 690	4 113	3 033						

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 8

Chefs d'exploitation et coexploitants

Âge au 31 décembre	Personnes		
	1988	2000	2010
Moins de 30 ans	686	403	293
30 à 39 ans	1 779	1 416	891
40 à 49 ans	2 017	1 991	1 659
50 à 60 ans	2 928	2 024	1 881
60 ans et plus	3 513	1 827	1 581
Total	10 923	7 661	6 305

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 9

Perspectives de succession (nombre d'exploitations)

	Chef d'exploitation (ou coexploitant le plus jeune) âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée
1988	3 329
2000	1 615
2010	1 426

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 10

Les actifs agricoles, la main-d'œuvre et l'emploi

Quantité de travail fourni (en UTA)	UTA		
	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	7 750	5 357	4 890
Conjointes non coexploitantes	2 373	1 260	746
Autres actifs familiaux	1 532	705	348
Population familiale	11 656	7 323	5 984
Salariés permanents	523	523	522
Salariés saisonniers	797	1 140	894
ETA, Cuma	42	29	29
UTA totales	13 019	9 015	7 429

NB : mode d'évaluation des UTA différent en 1988 et en 2000-2010

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne)

Tableau 11

Combinaison d'activités des ménages sur les exploitations agricoles (nombre d'exploitations concernées)

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	3 223	1 994	1 236	3 538	2 822	1 890	3 821	2 202	2 397
SAU (ha)	40 529	39 130	25 460	75 957	131 245	92 418	173 632	174 985	175 257
UGB Herbivores (aliments grossiers)	10 995	11 800	7 711	27 856	45 737	37 085	69 510	57 367	59 930
UTA totales	2 640	1 664	1 062	3 616	3 469	2 384	6 762	3 883	3 983

Ménages agricoles = chefs d'exploitation et coexploitants et leurs conjoints

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 12

Types de ménages (nombre d'exploitations)

	Chef seul	Couple avec activité agricole réservée		Association	
			partagée	familiale	non familiale
1988	3 275	2 633	4 399	252	23
2000	2 103	1 995	2 466	411	43
2010	2 608	718	1 695	438	64

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 13

Types de ménages et combinaisons d'activités (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive	Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)	Au moins une retraite
Association familiale	1988	118	} 103	} 41
	1988	13		
Association non familiale	2000	125	} 212	} 95
	2000	22		
Association familiale	2010	225	145	68
	2010	29	25	10
Couple avec activité agricole partagée	1988	1 822	1 266	1 311
	2000	811	880	775
	2010	521	658	516
Couple avec activité agricole réservée	1988	290	1 409	934
	2000	162	1 172	661
	2010	60	458	200
Chef seul	1988	1 578	760	937
	2000	1 082	558	463
	2010	1 562	604	442

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne)

Tableau 14
Superficie agricole utilisée (SAU) et principales cultures

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Céréales	4 883	41 318	2 837	37 186	2 167	31 785
Oléagineux, protéagineux, plantes à fibres	643	4 478	505	4 600	344	3 323
Autres cultures industrielles	1 018	10 020	735	13 070	573	12 864
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAM)	936	9 551	701	12 789	554	12 704
Cultures fourragères annuelles	653	1 801	375	1 617	356	2 625
Maïs fourrage et ensilage	241	656	189	902	118	593
Prairies temporaires et artificielles	4 905	34 092	2 674	35 057	2 321	39 525
Superficie toujours en herbe (STH)	6 822	176 833	3 880	232 722	3 105	186 981
Prairies permanentes productives	5 537	33 961	3 139	39 814	2 249	36 446
Prairies permanentes peu productives	4 506	142 871	2 782	192 908	2 389	150 535
Surface fourragère principale (SFP)	7 414	212 725	4 184	269 396	3 506	229 131
Pommes de terre	1 775	683	623	404	315	239
Légumes secs ou frais, fraises, melons	894	934	571	1 021	501	1 256
Fleurs ou plantes ornementales	122	49	122	66	61	46
Vignes	2 323	3 968	939	2 997	416	2 599
Vigne d'appellation	517	2 033	364	2 079	272	2 160
Autres vignes pour la cuve	1 860	1 211	637	533	146	172
Vergers 6 espèces (abricot, cerise, pêche, prune, poire, pomme)	1 682	5 222	1 041	6 026	668	4 883
Fruits à coque	290	353	139	206	73	126
Autres cultures permanentes	2 285	2 226	1 824	2 358	1 337	2 492
Jachères	1 823	7 527	1 219	7 735	678	4 101
Jardins et vergers familiaux	7 056	615	3 201	296	813	291
SAU	10 445	290 118	6 783	345 361	5 362	293 135
Lande non productive, friche	4 616	63 044	2 324	27 707	1 193	29 455
Taillis, peupleraies, bois et forêt	5 941	70 363	2 493	38 880	1 388	38 466

NB : quelques ruptures de série : les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 15
Pratiques culturales

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Surface irriguée	4 785	24 373	2 867	25 832	2 047	22 331
Surface irrigable	5 269	32 327	3 227	34 647	2 415	31 078
Surface drainée	482	1 294	408	1 792	141	907
Superficie ayant reçu des épandages d'effluents	///	///	2 594	22 501	2 372	39 170
SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral	///	///	///	///	4 426	207 618
SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire	///	///	///	///	4 690	244 957

/// : non disponible

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16
Entretien ou mise en place d'éléments linéaires du paysage (ELP) pendant les trois dernières années (RA 2010)

	2010
	Nb expl.
Exploitation avec entretien ou mise en place d'ELP	2 988
Haies entretenues	2 217
Haies mises en place	128
Alignements d'arbres entretenus	1 366
Alignements d'arbres mis en place	119
Murs de pierre entretenus	1 394
Murs de pierre mis en place	163

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne)

Tableau 17
Cheptel herbivore

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB
Chèvres	3 863	17 593	2 754	24 274	1 636	19 749	863	16 870	610	17 849
Brebis nourrices	} 4 748	} 319 795	} 3 691	} 421 095	2 597	396 115	1 736	420 713	1 401	390 488
Brebis laitières					40	1 996	33	3 305	56	6 775
Vaches laitières	4 149	22 224	2 316	17 918	1 027	11 427	420	8 410	269	6 115
Vaches nourrices	133	622	365	2 543	583	6 123	676	12 542	570	11 212
Total bovins	///	///	///	///	1 696	46 522	1 029	48 312	800	45 919
Équidés	2 987	3 602	1 196	2 559	946	3 505	927	4 774	776	6 070
Total UGB herbivores	///	///	///	///	4 776	108 360	3 189	114 905	2 570	104 725

Les cheptels sont exprimés en nombre de têtes, le « total UGB herbivores » est exprimé en UGB (unité gros bétail).
Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18
Cheptel herbivore par classes d'UGB

	1988		2000		2010	
	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB
Aucune UGB	5 806	0	3 829	0	2 953	0
Moins de 3 UGB	805	1 093	444	638	220	335
De 3 à moins de 10 UGB	1 040	6 400	574	3 571	415	2 626
De 10 à moins de 25 UGB	1 289	21 862	589	9 975	558	9 220
De 25 à moins de 50 UGB	1 100	39 873	689	26 043	582	21 431
De 50 à moins de 75 UGB	386	23 009	516	31 270	415	25 426
75 UGB ou plus	156	16 124	377	43 408	380	45 687
Total	10 582	108 360	7 018	114 905	5 523	104 725

UGB « aliments grossiers »
Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19
Chargement de la surface fourragère en UGB/ha SFP

UGB/ha SFP	1988				2000				2010			
	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)
Moins de 0,7	1 879	30 524	134 119	124 006	1 678	50 669	204 056	188 668	1 461	48 669	166 387	147 567
De 0,7 à moins de 1	677	14 160	16 891	12 591	517	21 422	25 611	19 136	355	17 166	20 632	14 976
De 1 à moins de 1,4	718	20 253	17 082	11 053	418	20 458	17 584	11 487	294	16 001	13 658	8 765
De 1,4 à moins de 1,8	504	14 151	8 889	4 969	203	9 395	5 916	3 519	161	8 935	5 678	3 001
De 1,8 à moins de 2	163	5 019	2 642	1 436	61	2 859	1 513	941	51	3 805	2 006	728
2 ou plus	835	24 254	8 198	4 081	312	10 102	3 673	1 961	248	10 149	2 981	1 558
Total	4 776	108 360	187 822	158 135	3 189	114 905	258 352	225 711	2 570	104 725	211 342	176 596

UGB : unité gros bétail SFP : superficie fourragère principale
Champ : exploitations avec UGB > 0. Dans le cas où l'exploitation a des UGB mais pas de SFP, l'exploitation est comptabilisée dans la classe « 2 ou plus ».
Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne)

Tableau 20
Exploitations ayant utilisé des pacages collectifs
par classes d'UGB

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Aucune UGB	3	3	s
Moins de 3 UGB	s	37	13
De 3 à moins de 10 UGB	s	s	s
De 10 à moins de 25 UGB	620	s	178
De 25 à moins de 50 UGB	663	349	296
50 UGB ou plus	376	599	540
Total	2 150	1 374	1 111

NB : une exploitation peut ne plus détenir d'herbivores à la date de l'enquête et avoir utilisé des pacages collectifs

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 21
Structures collectives (gérant des pâturages collectifs)
en 2010

	Nb expl.	Superficie (ha)
Superficie agricole utilisée (SAU)	300	181 593
Surfaces toujours en herbe (STH)	297	180 752

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; structures collectives localisées à la commune de leur siège

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 22
Autres cheptels

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes
Lapines mères	3 792	22 003	1 353	8 617	230	2 002
Poules pondeuses (œufs de consommation)	5 227	231 853	2 351	244 981	587	66 683
Truies mères	114	1 961	58	1 800	42	975
Total porcins	886	21 257	370	21 200	122	13 978
Ruches en production	1 246	54 674	817	43 106	439	44 035

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 23
Élevages divers destinés à la commercialisation

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Commercialisation d'élevages divers (ensemble)	84	55	36
Aquaculture (poissons, huîtres, moules, crustacés...)	s	s	6
Animaux à fourrure (visons, castors, lapins angoras...)	28	s	8
Gibier (faisans, perdrix, lièvres...)	40	24	10
Autres élevages (cervidés, bisons, autruches, escargots, grenouilles...)	13	15	19

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne)

Tableau 24

Systèmes de production (Otex) par classe de PBS

	1988				2000				2010			
	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total
Céréales et oléoprotéagineux	1 239	324	57	1 620	559	278	134	971	604	241	147	992
Maraîchage et/ou horticulture	231	150	54	435	142	113	38	293	63	58	30	151
Viticulture	345	135	64	544	176	63	61	300	58	69	51	178
Fruits et autres cultures permanentes	1 425	387	197	2 009	1 166	208	293	1 667	856	153	223	1 232
Élevage spécialisé bovin lait	232	294	9	535	54	179	12	245	22	125	18	165
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	77	s	s	165	19	65	10	94	13	22	10	45
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	215	97	0	312	177	136	7	320	138	148	8	294
Élevage spécialisé ovin	852	658	11	1 521	424	730	44	1 198	352	616	60	1 028
Élevage spécialisé caprin	204	93	4	301	94	104	9	207	70	108	16	194
Autres systèmes d'élevages herbivores	335	s	s	445	270	109	4	383	257	115	6	378
Élevages granivores (hors-sol)	220	68	44	332	58	39	43	140	39	34	28	101
Polyculture	332	170	62	564	119	87	43	249	99	56	33	188
Polyélevage à orientation herbivores	s	s	s	313	s	s	s	83	s	s	s	42
Polyculture-élevage	759	267	30	1 056	287	127	35	449	145	107	18	270
Apiculture	292	97	0	389	332	s	s	414	149	s	s	254

* Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation n'a pas de SAU et produit exclusivement des animaux à fourrure ou des productions aquacoles

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne)

Tableau 25

Les productions sous signe de qualité (nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Productions sous signe officiel de qualité (y compris vin)*	///	///	787
Agriculture biologique (y compris conversion en cours) (y compris vin)	///	190	467

/// : non disponible s : secret statistique

* IGP, AOC-AOP, Label Rouge, certification de conformité produit (CCP)

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 26

Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

(nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Transformation pour la vente de produits de la ferme (dont vin)	///	736	1 073
Vente de produits agricoles (dont vin) en circuits courts (y compris vente directe)	///	///	2 023
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non) (dont vin)	4 709	2 076	1 801
Exploitations avec activité touristique (restauration ou hébergement)	673	487	315
dont restauration	120	105	79
dont hébergement	622	464	299
Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme...)	///	135	139
Production d'énergie renouvelable pour la vente	///	s	26

NB : pour la transformation de produits à la ferme, la vente directe, les activités touristiques... les champs diffèrent d'un RA à l'autre.

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne)

Tableau 27

Systèmes de production, dimensions et combinaisons d'activités des ménages (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)		Au moins une retraite	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	139	152	440	175	356	134
	SAU ≥ 20 à 50 ha	157	93	144	82	99	34
	SAU ≥ 50 ha	152	219	101	79	32	24
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	81	20	s	26	s	17
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	84	35	s	s	s	s
	PBS ≥ 100 000 €	37	22	12	s	5	s
Viticulture	Vignes < 3 ha	26	11	96	10	228	36
	Vignes ≥ 3 à 10 ha	66	32	s	20	s	6
	Vignes ≥ 10 ha	40	35	s	22	s	6
Fruits et autres cultures permanentes	Cult. perm. < 3 ha	132	92	542	237	803	466
	Cult. perm. ≥ 3 à 10 ha	178	108	133	89	79	45
	Cult. perm. ≥ 10 ha	82	110	49	65	11	20
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	127	24	71	4	95	4
	VL ≥ 15 à 40	159	47	48	44	14	3
	VL ≥ 40	13	18	8	15	0	6
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	UGB Bov. < 15	22	3	17	s	17	s
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	31	5	20	s	9	s
	UGB Bov. ≥ 40	37	18	12	s	0	s
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB Bov. < 15	41	22	44	17	38	13
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	59	46	39	48	17	9
	UGB Bov. ≥ 40	42	68	26	63	6	8
Élevage spécialisé ovin	Brebis < 100	139	51	129	59	144	52
	Brebis ≥ 100 à 250	408	153	159	89	72	27
	Brebis ≥ 250	347	346	93	215	30	36
Élevage spécialisé caprin	Chèvres < 30	53	17	46	16	60	12
	Chèvres ≥ 30 à 100	s	93	s	s	s	s
	Chèvres ≥ 100	s	25	s	s	s	s
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGBH < 15	62	76	148	115	66	30
	UGBH ≥ 15 à 40	70	55	s	37	s	14
	UGBH ≥ 40	26	35	s	13	s	3
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	32	12	84	13	104	14
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	37	20	s	10	s	4
	PBS ≥ 100 000 €	26	12	s	12	s	4
Polyculture	SAU < 20 ha	129	51	113	34	144	26
	SAU ≥ 20 à 50 ha	77	22	31	13	16	3
	SAU ≥ 50 ha	35	24	9	12	10	3
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	65	s	71	s	98	s
	UGBH ≥ 15 à 40	33	s	27	s	8	s
	UGBH ≥ 40	6	s	5	s	0	s
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	185	37	252	60	322	48
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	190	60	s	s	s	s
	PBS ≥ 100 000 €	20	13	s	s	s	s
Apiculture	Ruches < 30	3	4	90	23	71	42
	Ruches ≥ 30 à 100	s	13	48	15	s	23
	Ruches ≥ 100	s	80	56	39	s	15
Non classées (PBS = 0)		s	3	s	3	s	5

Champ : Alpes du Sud montagne (y compris haute montagne) ; zone de haute montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Jura zone de montagne

Tableau 1
Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée (SAU)

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Total	10 291	234 514	8 357	238 643	6 768	228 983	4 359	219 370	3 290	221 385
SAU moyenne par exploitation (ha)	22,8		28,6		33,8		50,3		67,3	

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 2
Répartition par taille de superficie agricole utilisée (SAU)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Sans SAU ou moins de 5 ha	1 176	1 816	872	1 438	490	840
5 ha à moins de 20 ha	1 146	13 579	396	4 340	276	3 064
20 ha à moins de 50 ha	2 870	100 571	982	36 975	499	18 907
50 ha à moins de 100 ha	1 420	91 261	1 626	111 451	1 337	95 694
100 ha à moins de 200 ha	145	17 736	453	57 952	600	79 817
200 ha ou plus	11	4 019	30	7 214	88	23 064
Total	6 768	228 983	4 359	219 370	3 290	221 385

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 3
Répartition par taille de production brute standard (PBS)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros
Petites exploitations (PBS < 25 000 €)	2 827	18 726	1 374	8 085	831	5 769
Moyennes exploitations (PBS de 25 000 € à moins de 100 000 €)	3 460	206 202	2 300	152 063	1 606	107 670
Grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 100 000 €)	481	66 187	685	98 722	853	132 357
Total	6 768	291 116	4 359	258 869	3 290	245 795
PBS moyenne par exploitation (€)	43 014		59 387		74 710	

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Jura zone de montagne

Tableau 4
Statut juridique

	1988			2000			2010		
	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG
Exploitation individuelle	5 995	176 067	147 101	3 278	122 613	96 619	2 034	88 167	63 534
GAEC	521	40 747	39 859	664	70 281	59 798	658	88 137	72 182
EARL	7	326	319	303	23 057	19 880	495	42 101	33 981
Autres statuts	245	11 842	5 413	114	3 419	2 703	103	2 979	2 302
Total	6 768	228 983	192 693	4 359	219 370	179 000	3 290	221 385	171 999

UGBAG = UGB « aliments grossiers »

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 5
Modes de faire-valoir en 2010

	2010	
	Nb expl.	Superficie (ha)
Fermage	2 806	191 052
Faire-valoir direct	2 270	29 580
Métayage	10	152
Autres modes de faire-valoir	86	601

NB : plusieurs modes de faire-valoir possibles par exploitation

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 6
Population familiale (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraités			Pluriactifs non retraités		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	7 575	5 512	4 625	874	519	289	1 347	824	586
Conjoints non coexploitants :									
ayant une activité sur l'exploitation	3 365	1 692	936	284	314	194	310	382	368
sans activité sur l'exploitation	1 777	1 548	1 456	368	223	156	767	1 057	1 171
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	2 134	1 594	953						
Total actifs familiaux (hors conjoints non coexploitants non actifs)	13 074	8 798	6 514						

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Jura zone de montagne

Tableau 7

Les femmes sur les exploitations (population familiale) (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraitées			Pluriactives non retraitées		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitantes	824	978	901	101	93	s	92	113	130
Conjointes non coexploitantes :									
ayant une activité sur l'exploitation	3 068	1 268	686	119	68	s	211	271	307
sans activité sur l'exploitation	1 642	1 474	1 370	298	193	131	715	1 018	1 119
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	584	402	201						
Total actives familiales	4 476	2 648	1 788						

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 8

Chefs d'exploitation et coexploitants

Âge au 31 décembre	Personnes		
	1988	2000	2010
Moins de 30 ans	761	483	412
30 à 39 ans	1 387	1 488	919
40 à 49 ans	1 436	1 502	1 488
50 à 60 ans	2 363	1 321	1 308
60 ans et plus	1 628	718	498
Total	7 575	5 512	4 625

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 9

Perspectives de succession (nombre d'exploitations)

	Chef d'exploitation (ou coexploitant le plus jeune) âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée
1988	2 071
2000	689
2010	567

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 10

Les actifs agricoles, la main-d'œuvre et l'emploi

Quantité de travail fourni (en UTA)	UTA		
	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	6 104	4 467	3 972
Conjointes non coexploitantes	2 273	1 018	437
Autres actifs familiaux	1 053	616	337
Population familiale	9 430	6 100	4 746
Salariés permanents	178	159	197
Salariés saisonniers	319	273	271
ETA, Cuma	11	12	16
UTA totales	9 939	6 544	5 230

NB : mode d'évaluation des UTA différent en 1988 et en 2000-2010

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Jura zone de montagne

Tableau 11

Combinaison d'activités des ménages sur les exploitations agricoles (nombre d'exploitations concernées)

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	1 277	801	491	1 830	1 620	1 542	3 661	1 938	1 257
SAU (ha)	21 035	20 663	17 868	50 515	79 015	110 749	157 433	119 692	92 768
UGB Herbivores (aliments grossiers)	12 487	16 392	12 959	37 261	61 458	85 536	142 945	101 150	73 503
UTA totales	1 016	769	523	2 045	2 120	2 383	6 878	3 655	2 323

Ménages agricoles = chefs d'exploitation et coexploitants et leurs conjoints

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 12

Types de ménages (nombre d'exploitations)

	Chef seul	Couple avec activité agricole		Association	
		réservée	partagée	familiale	non familiale
1988	1 730	1 437	2 941	633	27
2000	1 071	1 011	1 562	644	71
2010	790	762	1 018	574	146

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 13

Types de ménages et combinaisons d'activités (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive	Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)	Au moins une retraite
Association familiale	1988	359	198	76
Association non familiale	1988	15	6	6
Association familiale	2000	237	276	131
Association non familiale	2000	22	43	6
Association familiale	2010	183	311	80
Association non familiale	2010	38	95	13
Couple avec activité agricole partagée	1988	2 041	525	375
	2000	908	415	239
	2010	478	386	154
Couple avec activité agricole réservée	1988	140	781	516
	2000	86	667	258
	2010	43	576	143
Chef seul	1988	1 106	320	304
	2000	685	219	167
	2010	515	174	101

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Jura zone de montagne

Tableau 14
Superficie agricole utilisée (SAU) et principales cultures

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Céréales	2 172	10 884	1 288	10 554	863	9 230
Oléagineux, protéagineux, plantes à fibres	102	490	37	208	61	402
Autres cultures industrielles	s	s	s	s	9	3
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAM)	s	s	s	s	8	3
Cultures fourragères annuelles	509	2 119	340	2 127	240	1 919
Maïs fourrage et ensilage	379	1 903	311	2 052	226	1 839
Prairies temporaires et artificielles	2 237	17 947	1 568	28 940	1 073	21 803
Superficie toujours en herbe (STH)	6 319	196 679	3 989	176 727	3 046	187 469
Prairies permanentes productives	6 153	169 563	3 875	152 419	2 937	165 868
Prairies permanentes peu productives	2 578	27 116	2 021	24 308	1 190	21 601
Surface fourragère principale (SFP)	6 329	216 745	3 995	207 795	3 053	211 190
Pommes de terre	121	17	s	s	22	10
Légumes secs ou frais, fraises, melons	17	18	9	5	20	9
Fleurs ou plantes ornementales	19	6	16	4	s	s
Vignes	509	333	231	341	123	325
Vigne d'appellation	192	235	138	270	88	258
Autres vignes pour la cuve	360	98	130	72	68	67
Vergers 6 espèces (abricot, cerise, pêche, prune, poire, pomme)	17	14	8	10	8	10
Fruits à coque	4	1	7	3	4	9
Autres cultures permanentes	29	75	17	26	14	27
Jachères	64	203	72	323	61	136
Jardins et vergers familiaux	4 635	194	1 642	83	633	31
SAU	6 559	228 983	4 183	219 370	3 173	221 385
Lande non productive, friche	998	2 868	872	2 012	255	690
Taillis, peupleraies, bois et forêt	3 160	11 246	1 080	4 233	707	4 043

NB : quelques ruptures de série : les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 15
Pratiques culturales

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Surface irriguée	21	75	18	122	25	84
Surface irrigable	25	115	21	229	28	129
Surface drainée	184	696	89	459	66	s
Superficie ayant reçu des épandages d'effluents	///	///	3 386	129 206	2 732	186 714
SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral	///	///	///	///	2 498	89 749
SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire	///	///	///	///	3 091	205 199

/// : non disponible

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16
Entretien ou mise en place d'éléments linéaires du paysage (ELP) pendant les trois dernières années (RA 2010)

	2010
	Nb expl.
Exploitation avec entretien ou mise en place d'ELP	2 827
Haies entretenues	2 733
Haies mises en place	60
Alignements d'arbres entretenus	1 198
Alignements d'arbres mis en place	38
Murs de pierre entretenus	1 177
Murs de pierre mis en place	28

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Jura zone de montagne

Tableau 17
Cheptel herbivore

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB
Chèvres	299	817	286	1 794	159	2 114	126	1 701	118	2 395
Brebis nourrices	} 744	} 10 022	} 882	} 19 182	614	18 165	326	15 118	262	15 709
Brebis laitières					3	278	s	s	11	1 247
Vaches laitières	8 233	106 646	5 852	120 925	4 073	111 506	2 743	96 024	2 191	90 821
Vaches nourrices	347	1 321	487	2 767	568	4 340	503	6 468	409	6 716
Total bovins	///	///	///	///	4 934	240 282	3 191	231 512	2 508	226 748
Équidés	1 135	2 152	845	2 694	880	3 320	871	4 443	711	4 734
Total UGB herbivores	///	///	///	///	5 557	192 693	3 695	179 000	2 880	171 999

Les cheptels sont exprimés en nombre de têtes, le « total UGB herbivores » est exprimé en UGB (unité gros bétail).

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18
Cheptel herbivore par classes d'UGB

	1988		2000		2010	
	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB
Aucune UGB	1 211	0	664	0	410	0
Moins de 3 UGB	488	750	320	511	179	283
De 3 à moins de 10 UGB	697	4 225	335	1 879	232	1 346
De 10 à moins de 25 UGB	915	15 839	290	5 067	191	3 239
De 25 à moins de 50 UGB	2 133	80 987	1 084	43 514	651	26 025
De 50 à moins de 75 UGB	1 001	59 570	1 035	62 591	817	49 971
75 UGB ou plus	323	31 320	631	65 438	810	91 134
Total	6 768	192 693	4 359	179 000	3 290	171 999

UGB « aliments grossiers »

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19
Chargement de la surface fourragère en UGB/ha SFP

UGB/ha SFP	1988				2000				2010			
	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)
Moins de 0,7	1 486	20 232	42 175	40 174	838	22 290	41 851	38 527	772	28 645	54 796	50 433
De 0,7 à moins de 1	1 697	63 437	73 249	67 186	1 624	90 024	105 385	90 198	1 380	94 990	111 713	99 250
De 1 à moins de 1,4	1 936	91 140	78 886	69 304	992	60 201	53 627	42 302	597	43 927	39 702	33 518
De 1,4 à moins de 1,8	294	13 901	9 091	7 412	105	3 937	2 577	1 651	54	2 882	1 862	1 432
De 1,8 à moins de 2	36	1 766	924	656	23	534	280	170	11	213	111	111
2 ou plus	108	2 216	886	537	113	2 014	695	540	66	1 343	386	326
Total	5 557	192 693	205 212	185 268	3 695	179 000	204 414	173 387	2 880	171 999	208 571	185 070

UGB : unité gros bétail SFP : superficie fourragère principale

Champ : exploitations avec UGB > 0. Dans le cas où l'exploitation a des UGB mais pas de SFP, l'exploitation est comptabilisée dans la classe « 2 ou plus ».

Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Jura zone de montagne

Tableau 20
Exploitations ayant utilisé des pacages collectifs par classes d'UGB

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Aucune UGB	-	-	-
Moins de 3 UGB	s	s	s
De 3 à moins de 10 UGB	s	s	s
De 10 à moins de 25 UGB	166	26	s
De 25 à moins de 50 UGB	494	137	58
50 UGB ou plus	365	296	266
Total	1 096	477	344

NB : une exploitation peut ne plus détenir d'herbivores à la date de l'enquête et avoir utilisé des pacages collectifs

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 21
Structures collectives (gérant des pâturages collectifs) en 2010

	Nb expl.	Superficie (ha)
Superficie agricole utilisée (SAU)	79	6 692
Surfaces toujours en herbe (STH)	79	6 692

Champ : Jura zone de montagne ; structures collectives localisées à la commune de leur siège

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 22
Autres cheptels

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes
Lapines mères	3 137	11 847	1 034	s	424	5 061
Poules pondeuses (œufs de consommation)	3 358	74 572	1 140	s	546	s
Truies mères	86	1 420	38	1 494	19	1 203
Total porcins	773	59 211	289	54 387	166	49 850
Ruches en production	698	10 464	309	11 064	168	7 332

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 23
Élevages divers destinés à la commercialisation

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Commercialisation d'élevages divers (ensemble)	26	s	29
Aquaculture (poissons, huîtres, moules, crustacés...)	s	-	s
Animaux à fourrure (visons, castors, lapins angoras...)	7	s	s
Gibier (faisans, perdrix, lièvres...)	10	s	s
Autres élevages (cervidés, bisons, autruches, escargots, grenouilles...)	10	9	25

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Jura zone de montagne

Tableau 24
Systèmes de production (Otex) par classe de PBS

	1988				2000				2010			
	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total
Céréales et oléoprotéagineux	387	8	0	395	205	13	0	218	136	13	0	149
Maraîchage et/ou horticulture	16	10	7	33	10	9	3	22	7	9	3	19
Viticulture	184	s	s	198	114	28	3	145	64	22	5	91
Fruits et autres cultures permanentes	s	s	0	12	6	3	0	9	s	s	0	7
Élevage spécialisé bovin lait	335	3 136	402	3 873	57	1 971	580	2 608	33	1 293	750	2 076
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	68	54	4	126	12	54	25	91	19	25	27	71
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	545	57	8	610	223	71	6	300	116	80	4	200
Élevage spécialisé ovin	153	20	0	173	99	18	0	117	69	s	s	91
Élevage spécialisé caprin	28	13	0	41	10	s	s	24	12	s	s	32
Autres systèmes d'élevages herbivores	296	s	s	332	304	51	6	361	201	70	6	277
Élevages granivores (hors-sol)	189	71	45	305	64	34	45	143	36	13	46	95
Polyculture	27	7	0	34	8	0	0	8	4	3	0	7
Polyélevage à orientation herbivores	131	s	s	145	41	s	s	57	16	s	s	24
Polyculture-élevage	207	s	s	232	52	s	s	74	31	s	s	53
Apiculture	244	9	0	253	169	s	s	183	81	16	0	97

* Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation n'a pas de SAU et produit exclusivement des animaux à fourrure ou des productions aquacoles

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Jura zone de montagne

Tableau 25

Les productions sous signe de qualité (nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Productions sous signe officiel de qualité (y compris vin)*	///	///	2 122
Agriculture biologique (y compris conversion en cours) (y compris vin)	///	110	141

/// : non disponible s : secret statistique

* IGP, AOC-AOP, Label Rouge, certification de conformité produit (CCP)

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 26

Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

(nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Transformation pour la vente de produits de la ferme (dont vin)	///	228	175
Vente de produits agricoles (dont vin) en circuits courts (y compris vente directe)	///	///	562
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non) (dont vin)	1 383	723	487
Exploitations avec activité touristique (restauration ou hébergement)	305	162	82
dont restauration	37	37	28
dont hébergement	289	147	71
Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme...)	///	49	60
Production d'énergie renouvelable pour la vente	///	s	6

NB : pour la transformation de produits à la ferme, la vente directe, les activités touristiques... les champs diffèrent d'un RA à l'autre.

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Jura zone de montagne

Tableau 27

Systèmes de production, dimensions et combinaisons d'activités des ménages (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)		Au moins une retraite	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	29	11	138	30	97	51
	SAU ≥ 20 à 50 ha	26	5	44	20	27	6
	SAU ≥ 50 ha	15	8	13	15	6	3
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	6	s	s	s	s	s
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	6	s	s	s	s	s
	PBS ≥ 100 000 €	3	s	s	s	s	s
Viticulture	Vignes < 3 ha	28	8	62	34	96	21
	Vignes ≥ 3 à 10 ha	s	s	s	s	s	s
	Vignes ≥ 10 ha	s	s	s	s	s	s
Fruits et autres cultures permanentes	Cult. perm. < 3 ha	s	s	6	s	s	3
	Cult. perm. ≥ 3 à 10 ha	0	0	0	0	0	0
	Cult. perm. ≥ 10 ha	0	0	0	0	0	0
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	313	24	97	19	127	12
	VL ≥ 15 à 40	2 231	570	357	497	117	42
	VL ≥ 40	443	393	146	447	42	72
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	UGB Bov. < 15	15	3	13	s	20	s
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	30	5	s	s	s	s
	UGB Bov. ≥ 40	24	21	s	20	s	5
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB Bov. < 15	102	7	142	34	144	25
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	80	18	64	30	25	9
	UGB Bov. ≥ 40	26	30	24	40	3	7
Élevage spécialisé ovin	Brebis < 100	16	5	84	33	s	24
	Brebis ≥ 100 à 250	s	5	s	8	s	3
	Brebis ≥ 250	s	4	s	6	s	3
Élevage spécialisé caprin	Chèvres < 30	7	s	8	s	5	s
	Chèvres ≥ 30 à 100	9	s	9	s	0	s
	Chèvres ≥ 100	3	s	0	s	0	s
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGBH < 15	15	16	200	108	67	78
	UGBH ≥ 15 à 40	s	19	s	s	7	s
	UGBH ≥ 40	s	14	s	s	0	s
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	18	s	65	s	106	21
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	48	s	s	s	s	5
	PBS ≥ 100 000 €	23	18	s	24	s	4
Polyculture	SAU < 20 ha	3	s	s	s	s	s
	SAU ≥ 20 à 50 ha	s	s	s	s	s	s
	SAU ≥ 50 ha	s	s	s	s	s	s
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	18	s	s	s	s	s
	UGBH ≥ 15 à 40	s	0	s	0	s	0
	UGBH ≥ 40	s	s	s	s	s	s
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	29	8	68	12	110	11
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	s	s	s	s	s	s
	PBS ≥ 100 000 €	s	s	s	s	s	s
Apiculture	Ruches < 30	5	s	90	s	110	34
	Ruches ≥ 30 à 100	s	s	16	s	s	s
	Ruches ≥ 100	s	s	9	s	s	s
Non classées (PBS = 0)		s	s	s	s	s	s

Champ : Jura zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Vosges zone de montagne

Tableau 1
Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée (SAU)

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Total	11 327	73 683	8 005	70 605	5 986	66 019	3 893	65 910	3 104	67 277
SAU moyenne par exploitation (ha)	6,5		8,8		11,0		16,9		21,7	

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 2
Répartition par taille de superficie agricole utilisée (SAU)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Sans SAU ou moins de 5 ha	3 146	5 454	2 005	3 097	1 441	2 049
5 ha à moins de 20 ha	1 798	18 730	933	9 697	767	7 869
20 ha à moins de 50 ha	806	24 743	526	17 211	419	13 438
50 ha à moins de 100 ha	206	13 299	335	23 224	331	23 119
100 ha à moins de 200 ha	s	s	88	11 297	131	17 165
200 ha ou plus	s	s	6	1 385	15	3 637
Total	5 986	66 019	3 893	65 910	3 104	67 277

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 3
Répartition par taille de production brute standard (PBS)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros
Petites exploitations (PBS < 25 000 €)	4 250	30 250	2 476	16 920	1 830	13 710
Moyennes exploitations (PBS de 25 000 € à moins de 100 000 €)	1 289	64 208	909	48 130	739	39 295
Grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 100 000 €)	447	85 010	508	116 033	535	134 196
Total	5 986	179 468	3 893	181 083	3 104	187 201
PBS moyenne par exploitation (€)	29 981		46 515		60 310	

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Vosges zone de montagne

Tableau 4
Statut juridique

	1988			2000			2010		
	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG
Exploitation individuelle	5 721	56 572	38 961	3 271	41 994	29 715	2 436	35 790	22 952
GAEC	145	6 702	5 525	165	12 694	10 051	164	16 969	14 177
EARL	13	358	360	276	7 692	3 835	323	10 467	5 730
Autres statuts	107	2 387	1 241	181	3 531	1 597	181	4 051	1 705
Total	5 986	66 019	46 087	3 893	65 910	45 198	3 104	67 277	44 563

UGBAG = UGB « aliments grossiers »

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 5
Modes de faire-valoir en 2010

	2010	
	Nb expl.	Superficie (ha)
Fermage	1 928	49 557
Faire-valoir direct	2 539	16 913
Métayage	14	17
Autres modes de faire-valoir	80	790

NB : plusieurs modes de faire-valoir possibles par exploitation

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 6
Population familiale (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraités			Pluriactifs non retraités		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	6 242	4 405	3 684	1 445	913	710	2 327	1 678	1 253
Conjoints non coexploitants :									
ayant une activité sur l'exploitation	3 102	1 568	1 331	519	360	352	645	588	614
sans activité sur l'exploitation	1 579	1 384	855	377	307	178	635	799	574
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	1 932	966	765						
Total actifs familiaux (hors conjoints non coexploitants non actifs)	11 276	6 939	5 780						

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Vosges zone de montagne

Tableau 7

Les femmes sur les exploitations (population familiale) (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraitées			Pluriactives non retraitées		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitantes	1 127	1 037	931	249	196	s	141	226	243
Conjointes non coexploitantes :									
ayant une activité sur l'exploitation	2 595	1 099	917	265	137	s	431	384	422
sans activité sur l'exploitation	1 456	1 238	752	314	249	138	588	717	523
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	622	333	234						
Total actives familiales	4 344	2 469	2 082						

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 8

Chefs d'exploitation et coexploitants

Âge au 31 décembre	Personnes		
	1988	2000	2010
Moins de 30 ans	385	246	186
30 à 39 ans	1 040	896	463
40 à 49 ans	1 017	1 355	995
50 à 60 ans	2 041	932	1 250
60 ans et plus	1 759	976	790
Total	6 242	4 405	3 684

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 9

Perspectives de succession (nombre d'exploitations)

	Chef d'exploitation (ou coexploitant le plus jeune) âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée
1988	2 109
2000	975
2010	848

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 10

Les actifs agricoles, la main-d'œuvre et l'emploi

Quantité de travail fourni (en UTA)	UTA		
	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	3 648	2 481	2 179
Conjoints non coexploitants	1 397	636	465
Autres actifs familiaux	726	337	274
Population familiale	5 770	3 454	2 918
Salariés permanents	482	588	578
Salariés saisonniers	404	442	510
ETA, Cuma	7	10	51
UTA totales	6 663	4 494	4 057

NB : mode d'évaluation des UTA différent en 1988 et en 2000-2010

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Vosges zone de montagne

Tableau 11

Combinaison d'activités des ménages sur les exploitations agricoles (nombre d'exploitations concernées)

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	1 881	1 143	894	2 641	2 034	1 641	1 464	716	569
SAU (ha)	9 363	7 018	8 057	23 847	32 279	35 057	32 809	26 613	24 163
UGB Herbivores (aliments grossiers)	5 613	4 513	4 444	14 424	20 504	22 354	26 050	20 181	17 766
UTA totales	1 318	794	771	2 377	2 230	2 137	2 967	1 469	1 148

Ménages agricoles = chefs d'exploitation et coexploitants et leurs conjoints

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 12

Types de ménages (nombre d'exploitations)

	Chef seul	Couple avec activité agricole		Association	
		réservée	partagée	familiale	non familiale
1988	1 337	1 507	2 940	192	10
2000	893	1 209	1 485	274	32
2010	831	664	1 293	260	56

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 13

Types de ménages et combinaisons d'activités (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive	Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)	Au moins une retraite
Association familiale	1988	94	75	23
Association non familiale	1988	4	6	0
Association familiale	2000	65	132	77
Association non familiale	2000	8	19	5
Association familiale	2010	58	125	77
Association non familiale	2010	11	35	10
Couple avec activité agricole partagée	1988	782	1 288	870
	2000	307	769	409
	2010	207	705	381
Couple avec activité agricole réservée	1988	54	868	585
	2000	39	756	414
	2010	25	415	224
Chef seul	1988	530	404	403
	2000	297	358	238
	2010	268	361	202

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Vosges zone de montagne

Tableau 14
Superficie agricole utilisée (SAU) et principales cultures

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Céréales	1 559	5 725	639	6 261	416	5 973
Oléagineux, protéagineux, plantes à fibres	116	689	48	309	36	260
Autres cultures industrielles	31	30	11	16	15	24
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAM)	18	3	10	3	13	7
Cultures fourragères annuelles	470	1 546	216	1 788	163	1 991
Maïs fourrage et ensilage	310	1 512	205	1 777	158	1 974
Prairies temporaires et artificielles	735	2 879	374	3 333	295	3 403
Superficie toujours en herbe (STH)	4 622	50 983	2 647	49 503	1 953	51 050
Prairies permanentes productives	4 536	42 481	2 391	40 138	1 636	37 758
Prairies permanentes peu productives	1 143	8 502	837	9 365	750	13 292
Surface fourragère principale (SFP)	4 644	55 409	2 659	54 625	1 965	56 444
Pommes de terre	993	195	126	55	114	67
Légumes secs ou frais, fraises, melons	58	21	21	13	33	29
Fleurs ou plantes ornementales	47	11	35	17	35	15
Vignes	1 572	3 285	1 195	3 596	1 029	3 834
Vigne d'appellation	1 563	3 272	1 183	3 572	1 024	3 811
Autres vignes pour la cuve	16	2	12	2	4	3
Vergers 6 espèces (abricot, cerise, pêche, prune, poire, pomme)	133	65	62	34	54	51
Fruits à coque	19	6	16	2	8	2
Autres cultures permanentes	135	144	83	213	100	257
Jachères	241	145	232	622	112	221
Jardins et vergers familiaux	4 692	295	1 981	148	1 377	99
SAU	5 960	66 019	3 851	65 910	3 066	67 277
Lande non productive, friche	745	1 443	416	673	278	696
Taillis, peupleraies, bois et forêt	2 725	5 224	942	2 057	979	2 440

NB : quelques ruptures de série : les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 15
Pratiques culturales

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Surface irriguée	123	725	68	1 164	87	1 354
Surface irrigable	126	892	70	1 567	88	1 399
Surface drainée	265	1 209	205	1 480	170	1 696
Superficie ayant reçu des épandages d'effluents	///	///	1 798	25 101	1 486	36 405
SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral	///	///	///	///	2 771	44 716
SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire	///	///	///	///	2 407	54 271

/// : non disponible

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16
Entretien ou mise en place d'éléments linéaires du paysage (ELP) pendant les trois dernières années (RA 2010)

	2010
	Nb expl.
Exploitation avec entretien ou mise en place d'ELP	1 270
Haies entretenues	858
Haies mises en place	71
Alignements d'arbres entretenus	337
Alignements d'arbres mis en place	77
Murs de pierre entretenus	614
Murs de pierre mis en place	128

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Vosges zone de montagne

Tableau 17
Cheptel herbivore

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB
Chèvres	541	971	392	2 405	279	2 260	249	2 562	224	3 006
Brebis nourrices	}780	}6 561	}1 185	}14 966	892	14 957	575	14 139	364	13 364
Brebis laitières					6	58	5	258	7	330
Vaches laitières	7 424	32 117	4 111	28 686	2 052	22 860	841	17 937	580	16 901
Vaches nourrices	124	495	255	1 098	680	3 251	789	6 120	630	6 191
Total bovins	///	///	///	///	2 962	54 360	1 574	54 024	1 180	55 137
Équidés	1 544	1 866	615	1 469	563	1 752	640	3 420	547	3 173
Total UGB herbivores	///	///	///	///	3 869	46 087	2 329	45 198	1 666	44 563

Les cheptels sont exprimés en nombre de têtes, le « total UGB herbivores » est exprimé en UGB (unité gros bétail).

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18
Cheptel herbivore par classes d'UGB

	1988		2000		2010	
	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB
Aucune UGB	2 117	0	1 564	0	1 438	0
Moins de 3 UGB	1 485	2 257	768	1 175	433	680
De 3 à moins de 10 UGB	1 135	6 457	567	3 150	374	2 180
De 10 à moins de 25 UGB	694	11 340	377	6 326	308	5 031
De 25 à moins de 50 UGB	384	13 441	337	12 061	259	9 591
De 50 à moins de 75 UGB	117	7 059	165	9 875	127	7 758
75 UGB ou plus	54	5 532	115	12 611	165	19 323
Total	5 986	46 087	3 893	45 198	3 104	44 563

UGB « aliments grossiers »

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19
Chargement de la surface fourragère en UGB/ha SFP

UGB/ha SFP	1988				2000				2010			
	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)
Moins de 0,7	1 754	10 078	22 448	22 040	951	9 633	20 272	19 820	814	11 672	23 954	23 381
De 0,7 à moins de 1	949	11 046	13 028	12 321	637	15 716	18 502	17 137	429	14 674	17 367	16 058
De 1 à moins de 1,4	721	15 196	13 035	11 423	436	13 526	11 739	9 491	261	12 527	11 001	8 830
De 1,4 à moins de 1,8	241	6 158	3 950	2 939	123	2 710	1 727	1 306	52	2 083	1 362	944
De 1,8 à moins de 2	48	1 373	726	427	36	844	446	299	19	723	385	150
2 ou plus	156	2 237	849	502	146	2 770	994	523	91	2 884	1 198	613
Total	3 869	46 087	54 037	49 652	2 329	45 198	53 680	48 576	1 666	44 563	55 267	49 976

UGB : unité gros bétail SFP : superficie fourragère principale

Champ : exploitations avec UGB > 0. Dans le cas où l'exploitation a des UGB mais pas de SFP, l'exploitation est comptabilisée dans la classe « 2 ou plus ».

Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Vosges zone de montagne

Tableau 20
Exploitations ayant utilisé des pacages collectifs par classes d'UGB

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Aucune UGB	s	s	-
Moins de 3 UGB	s	s	-
De 3 à moins de 10 UGB	17	s	s
De 10 à moins de 25 UGB	12	s	-
De 25 à moins de 50 UGB	s	s	s
50 UGB ou plus	s	s	s
Total	59	28	s

NB : une exploitation peut ne plus détenir d'herbivores à la date de l'enquête et avoir utilisé des pacages collectifs

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 21
Structures collectives (gérant des pâturages collectifs) en 2010

	Nb expl.	Superficie (ha)
Superficie agricole utilisée (SAU)	s	s
Surfaces toujours en herbe (STH)	s	s

Champ : Vosges zone de montagne ; structures collectives localisées à la commune de leur siège

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 22
Autres cheptels

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes
Lapines mères	3 023	13 987	969	5 400	561	2 760
Poules pondeuses (œufs de consommation)	3 158	53 858	1 089	s	706	s
Truies mères	19	232	24	341	20	210
Total porcins	707	4 129	272	4 836	180	4 292
Ruches en production	651	10 201	361	9 917	302	11 217

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 23
Élevages divers destinés à la commercialisation

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Commercialisation d'élevages divers (ensemble)	52	33	30
Aquaculture (poissons, huîtres, moules, crustacés...)	10	10	-
Animaux à fourrure (visons, castors, lapins angoras...)	18	s	4
Gibier (faisans, perdrix, lièvres...)	15	s	s
Autres élevages (cervidés, bisons, autruches, escargots, grenouilles...)	10	16	21

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Vosges zone de montagne

Tableau 24
Systèmes de production (Otex) par classe de PBS

	1988				2000				2010			
	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total
Céréales et oléoprotéagineux	117	15	6	138	76	25	8	109	88	31	8	127
Maraîchage et/ou horticulture	46	47	4	97	21	29	14	64	30	35	10	75
Viticulture	799	387	335	1 521	558	263	339	1 160	457	203	348	1 008
Fruits et autres cultures permanentes	46	4	0	50	21	s	s	28	28	7	0	35
Élevage spécialisé bovin lait	927	693	78	1 698	179	397	99	675	70	254	125	449
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	109	s	s	135	44	48	14	106	22	34	13	69
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	435	s	s	447	414	s	s	444	307	s	s	351
Élevage spécialisé ovin	222	12	0	234	188	15	0	203	109	19	0	128
Élevage spécialisé caprin	56	14	0	70	48	15	0	63	33	21	0	54
Autres systèmes d'élevages herbivores	320	17	0	337	386	31	6	423	270	s	s	316
Élevages granivores (hors-sol)	354	23	7	384	143	13	8	164	112	16	5	133
Polyculture	6	10	3	19	8	3	3	14	10	s	s	19
Polyélevage à orientation herbivores	409	s	s	418	128	s	s	134	76	4	6	86
Polyculture-élevage	198	18	9	225	79	18	13	110	55	9	9	73
Apiculture	204	s	s	211	182	14	0	196	161	s	s	179

* Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation n'a pas de SAU et produit exclusivement des animaux à fourrure ou des productions aquacoles

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Vosges zone de montagne

Tableau 25

Les productions sous signe de qualité (nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Productions sous signe officiel de qualité (y compris vin)*	///	///	1 157
Agriculture biologique (y compris conversion en cours) (y compris vin)	///	88	214

/// : non disponible s : secret statistique

* IGP, AOC-AOP, Label Rouge, certification de conformité produit (CCP)

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 26

Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

(nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Transformation pour la vente de produits de la ferme (dont vin)	///	559	479
Vente de produits agricoles (dont vin) en circuits courts (y compris vente directe)	///	///	986
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non) (dont vin)	2 588	1 065	929
Exploitations avec activité touristique (restauration ou hébergement)	338	265	218
dont restauration	135	114	103
dont hébergement	260	206	162
Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme...)	///	69	79
Production d'énergie renouvelable pour la vente	///	s	16

NB : pour la transformation de produits à la ferme, la vente directe, les activités touristiques...
les champs diffèrent d'un RA à l'autre.

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Vosges zone de montagne

Tableau 27

Systèmes de production, dimensions et combinaisons d'activités des ménages (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)		Au moins une retraite	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	15	6	65	44	27	26
	SAU ≥ 20 à 50 ha	4	s	s	s	s	7
	SAU ≥ 50 ha	5	s	s	s	s	4
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	7	4	35	23	4	3
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	s	13	s	15	4	7
	PBS ≥ 100 000 €	s	4	s	5	0	s
Viticulture	Vignes < 3 ha	110	17	577	331	465	297
	Vignes ≥ 3 à 10 ha	206	67	s	139	s	54
	Vignes ≥ 10 ha	20	26	s	60	s	17
Fruits et autres cultures permanentes	Cult. perm. < 3 ha	s	s	s	s	s	s
	Cult. perm. ≥ 3 à 10 ha	s	s	s	s	s	s
	Cult. perm. ≥ 10 ha	0	0	0	0	0	0
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	360	36	343	29	439	40
	VL ≥ 15 à 40	356	120	s	69	s	19
	VL ≥ 40	56	56	s	69	s	11
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	UGB Bov. < 15	12	s	47	s	41	s
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	17	s	7	s	4	s
	UGB Bov. ≥ 40	7	19	0	s	0	s
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB Bov. < 15	58	18	219	134	118	60
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	s	26	s	65	10	9
	UGB Bov. ≥ 40	s	15	s	20	0	4
Élevage spécialisé ovin	Brebis < 100	s	s	132	s	s	s
	Brebis ≥ 100 à 250	s	s	s	s	s	s
	Brebis ≥ 250	s	3	s	8	s	0
Élevage spécialisé caprin	Chèvres < 30	9	3	26	s	18	s
	Chèvres ≥ 30 à 100	12	s	5	s	0	s
	Chèvres ≥ 100	0	s	0	s	0	s
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGBH < 15	s	14	236	174	s	62
	UGBH ≥ 15 à 40	s	19	s	s	s	s
	UGBH ≥ 40	s	5	s	s	s	s
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	21	12	181	s	152	s
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	10	s	s	s	s	s
	PBS ≥ 100 000 €	4	s	s	s	s	s
Polyculture	SAU < 20 ha	s	s	s	s	s	s
	SAU ≥ 20 à 50 ha	s	s	s	s	s	s
	SAU ≥ 50 ha	s	s	s	s	s	s
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	23	9	s	41	s	25
	UGBH ≥ 15 à 40	s	s	s	s	s	0
	UGBH ≥ 40	s	s	s	s	s	0
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	25	4	101	32	72	19
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	s	5	s	4	3	0
	PBS ≥ 100 000 €	s	3	s	3	0	3
Apiculture	Ruches < 30	0	s	79	s	82	83
	Ruches ≥ 30 à 100	3	s	15	s	17	10
	Ruches ≥ 100	5	8	7	10	3	4
Non classées (PBS = 0)		s	s	s	s	s	s

Champ : Vosges zone de montagne ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Pyrénées montagne (y compris haute montagne)

Tableau 1
Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée (SAU)

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Total	27 522	290 825	22 068	298 821	17 402	295 728	12 410	321 332	9 789	301 383
SAU moyenne par exploitation (ha)	10,6		13,5		17,0		25,9		30,8	

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 2
Répartition par taille de superficie agricole utilisée (SAU)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Sans SAU ou moins de 5 ha	5 086	9 575	3 333	6 363	2 302	4 345
5 ha à moins de 20 ha	7 491	86 836	3 839	45 180	2 700	31 620
20 ha à moins de 50 ha	3 914	116 414	3 658	116 315	3 102	99 922
50 ha à moins de 100 ha	704	45 979	1 156	76 735	1 175	78 290
100 ha à moins de 200 ha	161	21 378	324	43 941	391	52 636
200 ha ou plus	46	15 546	100	32 798	119	34 569
Total	17 402	295 728	12 410	321 332	9 789	301 383

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 3
Répartition par taille de production brute standard (PBS)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros
Petites exploitations (PBS < 25 000 €)	11 447	103 046	6 997	62 052	5 158	48 411
Moyennes exploitations (PBS de 25 000 € à moins de 100 000 €)	5 623	259 258	4 864	246 733	4 054	208 886
Grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 100 000 €)	332	52 023	549	83 722	577	104 133
Total	17 402	414 327	12 410	392 508	9 789	361 430
PBS moyenne par exploitation (€)	23 809		31 628		36 922	

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Pyrénées montagne (y compris haute montagne)

Tableau 4
Statut juridique

	1988			2000			2010		
	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG
Exploitation individuelle	16 997	272 816	255 145	11 593	265 405	256 924	8 558	220 770	200 307
GAEC	231	15 446	14 219	368	31 877	30 881	511	43 344	46 271
EARL	4	103	65	289	17 434	15 260	513	28 954	29 443
Autres statuts	170	7 363	4 396	160	6 616	4 335	207	8 314	4 400
Total	17 402	295 728	273 825	12 410	321 332	307 400	9 789	301 383	280 420

UGBAG= UGB « aliments grossiers »

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 5
Modes de faire-valoir en 2010

	2010	
	Nb expl.	Superficie (ha)
Fermage	5 336	146 129
Faire-valoir direct	8 339	150 349
Métayage	203	547
Autres modes de faire-valoir	291	4 358

NB : plusieurs modes de faire-valoir possibles par exploitation

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ;

ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 6
Population familiale (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraités			Pluriactifs non retraités		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	17 802	13 133	10 925	4 056	2 524	1 527	3 830	3 210	2 729
Conjoints non coexploitants :									
ayant une activité sur l'exploitation	8 202	4 871	3 151	1 522	1 249	886	1 757	1 721	1 303
sans activité sur l'exploitation	3 581	3 118	1 942	857	702	317	1 556	1 841	1 392
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	8 185	5 661	2 634						
Total actifs familiaux (hors conjoints non coexploitants non actifs)	34 189	23 665	16 710						

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Pyrénées montagne (y compris haute montagne)

Tableau 7

Les femmes sur les exploitations (population familiale) (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraitées			Pluriactives non retraitées		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitantes	3 277	3 433	3 211	521	546	387	377	626	767
Conjointes non coexploitantes :									
ayant une activité sur l'exploitation	6 434	2 991	1 714	806	436	240	904	955	795
sans activité sur l'exploitation	3 263	2 686	1 662	730	545	236	1 389	1 610	1 236
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	2 907	2 090	859						
Total actives familiales	12 618	8 514	5 784						

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 8

Chefs d'exploitation et coexploitants

Âge au 31 décembre	Personnes		
	1988	2000	2010
Moins de 30 ans	1 172	677	521
30 à 39 ans	3 128	2 639	1 712
40 à 49 ans	3 164	3 608	3 103
50 à 60 ans	5 177	3 263	3 412
60 ans et plus	5 161	2 946	2 177
Total	17 802	13 133	10 925

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 9

Perspectives de succession (nombre d'exploitations)

	Chef d'exploitation (ou coexploitant le plus jeune) âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée
1988	5 485
2000	2 660
2010	2 526

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 10

Les actifs agricoles, la main-d'œuvre et l'emploi

Quantité de travail fourni (en UTA)	UTA		
	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	12 143	9 133	8 419
Conjointes non coexploitantes	3 621	2 295	1 455
Autres actifs familiaux	3 274	2 239	1 074
Population familiale	19 037	13 666	10 948
Salariés permanents	441	463	529
Salariés saisonniers	769	639	463
ETA, Cuma	40	43	51
UTA totales	20 289	14 811	11 990

NB : mode d'évaluation des UTA différent en 1988 et en 2000-2010

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Pyrénées montagne (y compris haute montagne)

Tableau 11

Combinaison d'activités des ménages sur les exploitations agricoles (nombre d'exploitations concernées)

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	5 164	3 368	2 183	5 478	4 946	4 035	6 760	4 096	3 571
SAU (ha)	46 851	39 282	33 367	80 115	120 098	111 540	168 762	161 952	156 476
UGB Herbivores (aliments grossiers)	32 095	33 323	29 556	65 841	111 639	111 928	175 889	162 437	138 936
UTA totales	3 972	2 660	2 073	5 255	5 271	4 503	11 061	6 881	5 414

Ménages agricoles = chefs d'exploitation et coexploitants et leurs conjoints

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 12

Types de ménages (nombre d'exploitations)

	Chef seul	Couple avec activité agricole réservée		Association	
			partagée	familiale	non familiale
1988	5 611	3 481	7 988	279	43
2000	4 292	2 889	4 775	387	67
2010	4 254	1 680	3 227	538	90

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 13

Types de ménages et combinaisons d'activités (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive	Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)	Au moins une retraite
Association familiale	1988	173	71	35
Association non familiale	1988	17	22	4
Association familiale	2000	160	141	86
Association non familiale	2000	25	32	10
Association familiale	2010	210	227	101
Association non familiale	2010	47	35	8
Couple avec activité agricole partagée	1988	3 065	2 512	2 411
	2000	1 434	1 929	1 412
	2010	907	1 400	920
Couple avec activité agricole réservée	1988	191	1 862	1 428
	2000	184	1 769	936
	2010	116	1 171	393
Chef seul	1988	3 314	1 011	1 286
	2000	2 293	1 075	924
	2010	2 291	1 202	761

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Pyrénées montagne (y compris haute montagne)

Tableau 14
Superficie agricole utilisée (SAU) et principales cultures

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Céréales	7 254	19 677	3 516	13 478	1 955	10 483
Oléagineux, protéagineux, plantes à fibres	175	1 053	123	1 326	108	1 015
Autres cultures industrielles	106	163	95	182	124	231
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAM)	27	25	57	74	113	194
Cultures fourragères annuelles	2 798	6 695	2 233	10 092	1 602	8 975
Maïs fourrage et ensilage	2 181	5 991	2 166	9 811	1 566	8 820
Prairies temporaires et artificielles	4 978	21 106	3 225	28 280	2 490	29 071
Superficie toujours en herbe (STH)	13 929	231 447	10 246	256 291	8 114	242 426
Prairies permanentes productives	13 411	132 886	9 577	141 555	7 278	128 852
Prairies permanentes peu productives	8 432	98 561	6 497	114 736	4 850	113 574
Surface fourragère principale (SFP)	14 133	259 248	10 370	294 664	8 244	280 471
Pommes de terre	1 165	276	284	95	222	90
Légumes secs ou frais, fraises, melons	264	197	200	204	229	247
Fleurs ou plantes ornementales	85	46	70	31	65	128
Vignes	4 415	11 033	2 119	7 984	1 152	6 214
Vigne d'appellation	1 961	7 108	1 277	5 636	955	6 031
Autres vignes pour la cuve	3 182	3 893	1 211	2 342	216	173
Vergers 6 espèces (abricot, cerise, pêche, prune, poire, pomme)	1 054	1 464	472	947	278	700
Fruits à coque	196	145	61	101	45	108
Autres cultures permanentes	203	86	241	249	212	302
Jachères	733	1 476	511	1 726	342	1 231
Jardins et vergers familiaux	12 633	863	6 272	348	2 645	163
SAU	17 233	295 728	12 244	321 332	9 638	301 383
Lande non productive, friche	6 578	44 016	2 527	13 801	1 193	18 575
Taillis, peupleraies, bois et forêt	10 920	56 281	6 223	39 795	4 390	35 638

NB : quelques ruptures de série : les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 15
Pratiques culturales

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Surface irriguée	1 461	5 464	888	5 240	608	3 651
Surface irrigable	1 767	7 222	1 015	6 902	690	4 836
Surface drainée	941	2 434	692	2 584	396	1 933
Superficie ayant reçu des épandages d'effluents	///	///	8 047	80 222	6 364	107 349
SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral	///	///	///	///	7 944	202 092
SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire	///	///	///	///	8 719	264 162

/// : non disponible

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16
Entretien ou mise en place d'éléments linéaires du paysage (ELP) pendant les trois dernières années (RA 2010)

	2010
	Nb expl.
Exploitation avec entretien ou mise en place d'ELP	6 748
Haies entretenues	5 518
Haies mises en place	196
Alignements d'arbres entretenus	3 416
Alignements d'arbres mis en place	176
Murs de pierre entretenus	3 529
Murs de pierre mis en place	192

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Pyrénées montagne (y compris haute montagne)

Tableau 17
Cheptel herbivore

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB
Chèvres	851	6 798	1 403	15 124	950	12 206	717	12 483	597	14 979
Brebis nourrices	} 7 457	} 402 092	} 6 815	} 518 384	3 355	208 170	2 480	193 310	1 996	172 997
Brebis laitières					2 724	342 750	2 172	397 240	1 795	391 839
Vaches laitières	5 988	36 164	4 517	40 228	2 044	30 002	926	21 092	637	16 284
Vaches nourrices	12 978	81 130	9 307	83 817	7 909	97 632	6 044	120 418	4 680	102 544
Total bovins	///	///	///	///	9 611	217 978	6 737	259 010	5 169	247 557
Équidés	5 816	11 133	3 780	12 431	3 053	15 513	2 775	19 544	2 208	16 803
Total UGB herbivores	///	///	///	///	12 484	273 825	9 444	307 400	7 560	280 420

Les cheptels sont exprimés en nombre de têtes, le « total UGB herbivores » est exprimé en UGB (unité gros bétail).

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18
Cheptel herbivore par classes d'UGB

	1988		2000		2010	
	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB
Aucune UGB	4 918	0	2 966	0	2 229	0
Moins de 3 UGB	1 385	2 374	875	1 586	585	1 029
De 3 à moins de 10 UGB	2 906	18 129	1 821	11 044	1 285	7 852
De 10 à moins de 25 UGB	3 802	63 278	2 056	34 717	1 617	27 101
De 25 à moins de 50 UGB	3 327	117 490	2 443	90 241	1 888	69 707
De 50 à moins de 75 UGB	835	49 353	1 494	90 453	1 292	78 748
75 UGB ou plus	229	23 200	755	79 359	893	95 984
Total	17 402	273 825	12 410	307 400	9 789	280 420

UGB « aliments grossiers »

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19
Chargement de la surface fourragère en UGB/ha SFP

UGB/ha SFP	1988				2000				2010			
	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)
Moins de 0,7	2 935	30 790	82 835	78 394	1 990	33 658	93 472	89 108	1 872	35 474	99 616	94 282
De 0,7 à moins de 1	2 049	37 984	44 677	40 704	1 557	44 202	51 560	46 111	1 194	40 517	47 852	42 153
De 1 à moins de 1,4	2 633	60 989	51 291	44 821	2 170	79 622	67 063	56 436	1 671	68 596	57 870	47 442
De 1,4 à moins de 1,8	1 881	51 750	32 719	27 583	1 499	61 237	38 769	30 194	1 116	53 610	34 021	26 235
De 1,8 à moins de 2	710	22 348	11 814	9 769	541	23 346	12 353	9 343	372	18 593	9 812	7 427
2 ou plus	2 276	69 964	25 752	20 933	1 687	65 334	24 389	18 761	1 335	63 629	22 996	17 694
Total	12 484	273 825	249 088	222 204	9 444	307 400	287 606	249 953	7 560	280 420	272 167	235 233

UGB : unité gros bétail SFP : superficie fourragère principale

Champ : exploitations avec UGB > 0. Dans le cas où l'exploitation a des UGB mais pas de SFP, l'exploitation est comptabilisée dans la classe « 2 ou plus ».

Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Pyrénées montagne (y compris haute montagne)

Tableau 20
Exploitations ayant utilisé des pacages collectifs
par classes d'UGB

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Aucune UGB	11	17	s
Moins de 3 UGB	218	s	s
De 3 à moins de 10 UGB	1 042	s	s
De 10 à moins de 25 UGB	2 017	1 050	823
De 25 à moins de 50 UGB	2 180	1 559	1 154
50 UGB ou plus	640	1 513	1 450
Total	6 108	4 893	3 925

NB : une exploitation peut ne plus détenir d'herbivores à la date de l'enquête et avoir utilisé des pacages collectifs

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 21
Structures collectives (gérant des pâturages collectifs)
en 2010

	Nb expl.	Superficie (ha)
Superficie agricole utilisée (SAU)	443	393 987
Surfaces toujours en herbe (STH)	443	393 255

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; structures collectives localisées à la commune de leur siège

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 22
Autres cheptels

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes
Lapines mères	7 699	30 497	3 697	15 214	1 578	6 867
Poules pondeuses (œufs de consommation)	11 336	230 250	6 391	139 217	3 512	119 424
Truies mères	901	6 702	258	4 975	112	3 205
Total porcins	4 763	61 943	2 405	54 987	977	40 093
Ruches en production	760	27 176	497	27 247	335	30 083

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 23
Élevages divers destinés à la commercialisation

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Commercialisation d'élevages divers (ensemble)	102	57	34
Aquaculture (poissons, huîtres, moules, crustacés...)	s	s	s
Animaux à fourrure (visons, castors, lapins angoras...)	22	s	s
Gibier (faisans, perdrix, lièvres...)	41	23	4
Autres élevages (cervidés, bisons, autruches, escargots, grenouilles...)	21	18	14

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Pyrénées montagne (y compris haute montagne)

Tableau 24

Systèmes de production (Otex) par classe de PBS

	1988				2000				2010			
	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total
Céréales et oléoprotéagineux	665	s	s	699	559	41	3	603	509	37	3	549
Maraîchage et/ou horticulture	64	72	14	150	52	50	24	126	72	45	23	140
Viticulture	1 735	461	52	2 248	980	295	68	1 343	579	246	59	884
Fruits et autres cultures permanentes	631	146	27	804	304	84	24	412	167	60	27	254
Élevage spécialisé bovin lait	428	641	52	1 121	70	329	77	476	43	214	89	346
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	92	165	13	270	37	103	26	166	34	45	16	95
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	2 571	477	11	3 059	1 869	985	34	2 888	1 450	908	33	2 391
Élevage spécialisé ovin	1 493	2 022	28	3 543	958	1 779	104	2 841	783	1 596	131	2 510
Élevage spécialisé caprin	122	s	s	190	71	72	5	148	74	77	10	161
Autres systèmes d'élevages herbivores	1 377	1 102	27	2 506	1 183	851	77	2 111	881	570	96	1 547
Élevages granivores (hors-sol)	424	125	77	626	175	76	69	320	134	81	52	267
Polyculture	108	35	7	150	27	s	s	55	32	18	7	57
Polyélevage à orientation herbivores	776	116	12	904	259	55	20	334	92	27	10	129
Polyculture-élevage	742	114	9	865	251	66	15	332	148	61	17	226
Apiculture	211	48	0	259	199	s	s	252	145	69	4	218

* Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation n'a pas de SAU et produit exclusivement des animaux à fourrure ou des productions aquacoles

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Pyrénées montagne (y compris haute montagne)

Tableau 25

Les productions sous signe de qualité (nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Productions sous signe officiel de qualité (y compris vin)*	///	///	3 030
Agriculture biologique (y compris conversion en cours) (y compris vin)	///	219	425

/// : non disponible s : secret statistique

* IGP, AOC-AOP, Label Rouge, certification de conformité produit (CCP)

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 26

Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

(nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Transformation pour la vente de produits de la ferme (dont vin)	///	1 275	992
Vente de produits agricoles (dont vin) en circuits courts (y compris vente directe)	///	///	3 014
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non) (dont vin)	6 985	2 505	2 246
Exploitations avec activité touristique (restauration ou hébergement)	1 022	756	462
dont restauration	115	129	104
dont hébergement	973	711	434
Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme...)	///	160	156
Production d'énergie renouvelable pour la vente	///	4	31

NB : pour la transformation de produits à la ferme, la vente directe, les activités touristiques... les champs diffèrent d'un RA à l'autre.

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Pyrénées montagne (y compris haute montagne)

Tableau 27

Systèmes de production, dimensions et combinaisons d'activités des ménages (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)		Au moins une retraite	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	76	52	258	202	252	151
	SAU ≥ 20 à 50 ha	24	26	35	53	25	20
	SAU ≥ 50 ha	15	15	9	24	5	6
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	24	35	21	27	19	10
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	40	30	25	s	7	s
	PBS ≥ 100 000 €	8	10	6	s	0	s
Viticulture	Vignes < 3 ha	47	24	544	215	825	235
	Vignes ≥ 3 à 10 ha	154	76	209	107	174	34
	Vignes ≥ 10 ha	163	106	100	69	32	18
Fruits et autres cultures permanentes	Cult. perm. < 3 ha	63	39	232	64	385	70
	Cult. perm. ≥ 3 à 10 ha	62	28	s	s	s	s
	Cult. perm. ≥ 10 ha	13	15	s	s	s	s
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	243	28	138	14	193	17
	VL ≥ 15 à 40	327	92	85	63	38	21
	VL ≥ 40	70	60	18	38	9	13
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	UGB Bov. < 15	31	9	22	s	27	s
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	95	15	20	s	12	s
	UGB Bov. ≥ 40	48	26	12	18	3	3
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB Bov. < 15	482	113	517	256	684	301
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	533	311	348	388	152	124
	UGB Bov. ≥ 40	201	446	106	371	36	81
Élevage spécialisé ovin	Brebis < 100	637	155	548	312	553	287
	Brebis ≥ 100 à 250	1 178	517	305	421	96	92
	Brebis ≥ 250	172	421	46	254	8	51
Élevage spécialisé caprin	Chèvres < 30	28	14	34	28	30	8
	Chèvres ≥ 30 à 100	s	56	s	29	s	5
	Chèvres ≥ 100	s	15	s	6	s	0
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGBH < 15	187	144	506	341	302	213
	UGBH ≥ 15 à 40	665	157	227	199	131	61
	UGBH ≥ 40	382	224	84	168	22	40
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	54	25	149	44	221	65
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	64	52	45	23	16	6
	PBS ≥ 100 000 €	50	26	24	21	3	5
Polyculture	SAU < 20 ha	19	s	35	s	67	s
	SAU ≥ 20 à 50 ha	11	s	s	s	s	s
	SAU ≥ 50 ha	4	s	s	s	s	s
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	132	6	233	31	330	52
	UGBH ≥ 15 à 40	105	13	41	s	29	s
	UGBH ≥ 40	29	9	5	s	0	s
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	119	33	264	42	359	73
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	80	35	s	s	s	s
	PBS ≥ 100 000 €	5	9	s	s	s	s
Apiculture	Ruches < 30	4	8	76	26	55	35
	Ruches ≥ 30 à 100	4	12	31	16	17	24
	Ruches ≥ 100	45	59	23	26	4	12
Non classées (PBS = 0)		s	3	s	6	s	6

Champ : Pyrénées montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Corse montagne (y compris haute montagne)

Tableau 1
Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée (SAU)

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Total	7 023	106 906	5 497	109 071	4 020	105 437	2 910	135 875	2 232	147 938
SAU moyenne par exploitation (ha)	15,2		19,8		26,2		46,7		66,3	

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 2
Répartition par taille de superficie agricole utilisée (SAU)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)	Nb expl.	SAU (ha)
Sans SAU ou moins de 5 ha	1 140	1 756	636	1 081	418	716
5 ha à moins de 20 ha	1 264	14 035	575	6 143	346	3 853
20 ha à moins de 50 ha	1 002	30 454	665	21 974	387	12 945
50 ha à moins de 100 ha	430	28 088	621	42 950	526	37 697
100 ha à moins de 200 ha	137	17 028	343	44 348	439	58 690
200 ha ou plus	47	14 076	70	19 379	116	34 036
Total	4 020	105 437	2 910	135 875	2 232	147 938

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 3
Répartition par taille de production brute standard (PBS)

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros	Nb expl.	PBS millier d'euros
Petites exploitations (PBS < 25 000 €)	2 643	31 556	1 681	18 224	1 104	13 142
Moyennes exploitations (PBS de 25 000 € à moins de 100 000 €)	1 148	49 166	1 003	44 200	938	42 833
Grandes exploitations (PBS supérieure ou égale à 100 000 €)	229	63 893	226	64 330	190	57 985
Total	4 020	144 616	2 910	126 754	2 232	113 960
PBS moyenne par exploitation (€)	35 974		43 558		51 057	

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Corse montagne (y compris haute montagne)

Tableau 4
Statut juridique

	1988			2000			2010		
	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG	Nb expl.	SAU (ha)	UGBAG
Exploitation individuelle	3 812	92 032	65 121	2 763	124 108	56 674	2 030	133 497	55 491
GAEC	41	2 944	1 895	52	6 867	3 018	50	8 117	3 518
EARL	} 167	} 10 460	} 6 500	30	1 504	239	57	2 701	688
Autres statuts				65	3 396	800	95	3 623	864
Total	4 020	105 437	73 516	2 910	135 875	60 732	2 232	147 938	60 561

UGBAG = UGB « aliments grossiers »

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 5
Modes de faire-valoir en 2010

	2010	
	Nb expl.	Superficie (ha)
Fermage	1 452	103 372
Faire-valoir direct	1 554	38 230
Métayage	7	256
Autres modes de faire-valoir	103	6 079

NB : plusieurs modes de faire-valoir possibles par exploitation

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ;

ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 6
Population familiale (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraités			Pluriactifs non retraités		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	4 237	3 035	2 372	561	431	178	947	625	439
Conjoints non coexploitants :									
ayant une activité sur l'exploitation	908	686	476	93	115	77	205	202	185
sans activité sur l'exploitation	1 585	1 088	298	158	166	48	557	504	182
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	686	415	288						
Total actifs familiaux (hors conjoints non coexploitants non actifs)	5 831	4 136	3 136						

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Corse montagne (y compris haute montagne)

Tableau 7

Les femmes sur les exploitations (population familiale) (nombre de personnes)

	Ensemble			Retraitées			Pluriactives non retraitées		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitantes	578	622	584	29	57	s	73	95	s
Conjointes non coexploitantes :									
ayant une activité sur l'exploitation	715	463	290	29	35	10	100	118	s
sans activité sur l'exploitation	1 440	920	248	104	117	31	476	411	155
Autres membres de la population familiale ayant une activité sur l'exploitation	208	114	63						
Total actives familiales	1 501	1 199	937						

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 8

Chefs d'exploitation et coexploitants

Âge au 31 décembre	Personnes		
	1988	2000	2010
Moins de 30 ans	487	152	87
30 à 39 ans	1 012	659	339
40 à 49 ans	908	916	715
50 à 60 ans	1 103	730	742
60 ans et plus	727	578	489
Total	4 237	3 035	2 372

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 9

Perspectives de succession (nombre d'exploitations)

	Chef d'exploitation (ou coexploitant le plus jeune) âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée
1988	991
2000	630
2010	523

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 10

Les actifs agricoles, la main-d'œuvre et l'emploi

Quantité de travail fourni (en UTA)	UTA		
	1988	2000	2010
Chefs d'exploitation et coexploitants	3 084	2 142	1 904
Conjointes non coexploitantes	349	318	219
Autres actifs familiaux	294	172	139
Population familiale	3 727	2 632	2 261
Salariés permanents	533	520	539
Salariés saisonniers	269	244	129
ETA, Cuma	17	6	16
UTA totales	4 546	3 403	2 944

NB : mode d'évaluation des UTA différent en 1988 et en 2000-2010

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Corse montagne (y compris haute montagne)

Tableau 11

Combinaison d'activités des ménages sur les exploitations agricoles (nombre d'exploitations concernées)

	Au moins une retraite			Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)			Activité agricole exclusive		
	1988	2000	2010	1988	2000	2010	1988	2000	2010
Nombre d'exploitations	792	580	265	1 370	1 057	683	1 858	1 273	1 284
SAU (ha)	13 222	13 159	9 255	33 176	48 904	41 682	59 038	73 812	97 001
UGB Herbivores (aliments grossiers)	8 921	5 047	3 241	21 687	20 618	16 427	42 908	35 067	40 893
UTA totales	701	491	293	1 442	1 194	830	2 403	1 718	1 821

Ménages agricoles = chefs d'exploitation et coexploitants et leurs conjoints

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 12

Types de ménages (nombre d'exploitations)

	Chef seul	Couple avec activité agricole		Association	
		réservée	partagée	familiale	non familiale
1988	1 531	1 464	871	116	38
2000	1 138	1 011	674	60	27
2010	1 396	269	484	63	20

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 13

Types de ménages et combinaisons d'activités (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive	Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)	Au moins une retraite
Association familiale	1988	48	45	23
Association non familiale	1988	16	16	6
Association familiale	2000	14	} 43	} 17
Association non familiale	2000	13		
Association familiale	2010	26	23	14
Association non familiale	2010	12	4	4
Couple avec activité agricole partagée	1988	358	316	197
	2000	280	245	149
	2010	197	205	82
Couple avec activité agricole réservée	1988	409	701	354
	2000	218	533	260
	2010	44	177	48
Chef seul	1988	1 027	292	212
	2000	748	236	154
	2010	1 005	274	117

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Corse montagne (y compris haute montagne)

Tableau 14
Superficie agricole utilisée (SAU) et principales cultures

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Céréales	168	1 269	39	507	23	337
Oléagineux, protéagineux, plantes à fibres	10	58	s	s	s	s
Autres cultures industrielles	s	s	11	24	33	143
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales, condimentaires (PPAM)	s	s	11	24	33	143
Cultures fourragères annuelles	220	1 374	111	650	54	517
Maïs fourrage et ensilage	9	27	s	s	s	s
Prairies temporaires et artificielles	406	2 710	381	4 047	307	4 771
Superficie toujours en herbe (STH)	2 908	89 609	2 244	120 852	1 637	133 766
Prairies permanentes productives	1 333	15 325	1 226	26 271	789	22 974
Prairies permanentes peu productives	2 654	74 284	1 999	94 580	1 474	110 792
Surface fourragère principale (SFP)	2 978	93 694	2 269	125 548	1 660	139 053
Pommes de terre	63	45	35	36	s	s
Légumes secs ou frais, fraises, melons	163	223	92	147	89	136
Fleurs ou plantes ornementales	22	12	29	29	19	23
Vignes	555	5 986	264	4 115	166	3 756
Vigne d'appellation	225	3 021	167	2 450	135	3 560
Autres vignes pour la cuve	365	2 901	145	1 639	39	154
Vergers 6 espèces (abricot, cerise, pêche, prune, poire, pomme)	187	212	93	273	45	243
Fruits à coque	348	1 100	238	1 611	135	1 288
Autres cultures permanentes	420	1 628	614	2 886	509	2 576
Jachères	152	1 040	46	639	46	338
Jardins et vergers familiaux	1 550	163	533	59	108	26
SAU	3 801	105 437	2 908	135 875	2 209	147 938
Lande non productive, friche	757	14 117	191	2 893	136	4 021
Taillis, peupleraies, bois et forêt	678	6 910	311	3 966	20	456

NB : quelques ruptures de série : les surfaces de racines d'endives sont comptabilisées dans « Légumes secs ou frais, fraises et melons » pour les RA 1988 et 2000 et dans « autres cultures industrielles » pour le RA 2010 ; Arbres de Noël : la SAU et le poste « autres cultures permanentes » en 2010 comptabilisent les arbres de Noël (ils n'étaient pas comptabilisés en 1988 et 2000).

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 15
Pratiques culturales

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)	Nb expl.	Surface (ha)
Surface irriguée	856	4 555	647	6 602	521	5 769
Surface irrigable	921	6 931	759	10 101	592	7 208
Surface drainée	32	225	42	580	16	s
Superficie ayant reçu des épandages d'effluents	///	///	119	815	195	1 888
SAU n'ayant reçu aucun engrais minéral	///	///	///	///	1 992	134 002
SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire	///	///	///	///	2 026	140 603

/// : non disponible

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 16
Entretien ou mise en place d'éléments linéaires du paysage (ELP) pendant les trois dernières années (RA 2010)

	2010
	Nb expl.
Exploitation avec entretien ou mise en place d'ELP	1 060
Haies entretenues	530
Haies mises en place	95
Alignements d'arbres entretenus	362
Alignements d'arbres mis en place	89
Murs de pierre entretenus	861
Murs de pierre mis en place	144

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Corse montagne (y compris haute montagne)

Tableau 17
Cheptel herbivore

	1970		1979		1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB	Nb expl.	Nb têtes ou UGB
Chèvres	1 223	26 470	933	41 741	572	34 548	326	28 132	236	28 027
Brebis nourrices	} 1 061	} 64 593	} 952	} 76 399	156	5 064	151	5 685	85	6 882
Brebis laitières					636	67 260	460	65 265	342	60 056
Vaches laitières	157	580	46	253	s	s	s	s	-	-
Vaches nourrices	2 631	20 428	2 257	35 439	1 967	48 262	1 203	38 292	928	38 498
Total bovins	///	///	///	///	1 996	77 752	1 207	61 270	932	62 986
Équidés	2 955	3 782	1 392	2 615	944	2 397	733	2 722	391	1 834
Total UGB herbivores	///	///	///	///	2 893	73 516	1 984	60 732	1 436	60 561

Les cheptels sont exprimés en nombre de têtes, le « total UGB herbivores » est exprimé en UGB (unité gros bétail).

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 18
Cheptel herbivore par classes d'UGB

	1988		2000		2010	
	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB	Nb expl. en ayant	UGB
Aucune UGB	1 127	0	926	0	796	0
Moins de 3 UGB	282	361	253	362	76	114
De 3 à moins de 10 UGB	441	2 949	241	1 442	120	748
De 10 à moins de 25 UGB	976	16 797	481	8 439	287	5 084
De 25 à moins de 50 UGB	914	32 499	637	23 058	510	19 127
De 50 à moins de 75 UGB	186	10 805	269	16 063	256	15 412
75 UGB ou plus	94	10 106	103	11 368	187	20 075
Total	4 020	73 516	2 910	60 732	2 232	60 561

UGB « aliments grossiers »

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 19
Chargement de la surface fourragère en UGB/ha SFP

UGB/ha SFP	1988				2000				2010			
	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)	Nb expl.	UGB	SFP (ha)	STH (ha)
Moins de 0,7	1 131	21 800	60 030	58 247	1 343	41 285	102 055	99 000	1 105	44 854	118 644	115 382
De 0,7 à moins de 1	417	11 406	13 907	13 167	320	10 989	13 263	12 507	171	8 638	10 609	9 643
De 1 à moins de 1,4	323	9 061	7 712	7 106	137	5 685	4 938	4 329	66	3 383	2 919	2 415
De 1,4 à moins de 1,8	179	4 745	3 004	2 805	44	1 052	683	639	29	1 644	1 078	943
De 1,8 à moins de 2	59	1 971	1 046	1 008	13	294	157	155	6	443	234	207
2 ou plus	784	24 534	4 521	4 149	127	1 428	456	438	59	1 598	303	232
Total	2 893	73 516	90 219	86 483	1 984	60 732	121 551	117 068	1 436	60 561	133 786	128 823

UGB : unité gros bétail SFP : superficie fourragère principale

Champ : exploitations avec UGB > 0. Dans le cas où l'exploitation a des UGB mais pas de SFP, l'exploitation est comptabilisée dans la classe « 2 ou plus ».

Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Corse montagne (y compris haute montagne)

Tableau 20
Exploitations ayant utilisé des pacages collectifs
par classes d'UGB

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Aucune UGB	155	s	s
Moins de 3 UGB	104	37	-
De 3 à moins de 10 UGB	213	68	s
De 10 à moins de 25 UGB	581	s	21
De 25 à moins de 50 UGB	630	257	s
50 UGB ou plus	197	178	s
Total	1 880	772	85

NB : une exploitation peut ne plus détenir d'herbivores à la date de l'enquête et avoir utilisé des pacages collectifs

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 21
Structures collectives (gérant des pâturages collectifs)
en 2010

	Nb expl.	Superficie (ha)
Superficie agricole utilisée (SAU)	s	s
Surfaces toujours en herbe (STH)	s	s

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; structures collectives localisées à la commune de leur siège

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 22
Autres cheptels

	1988		2000		2010	
	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes	Nb expl.	Nb têtes
Lapines mères	142	1 774	36	s	10	77
Poules pondeuses (œufs de consommation)	657	114 425	270	s	96	s
Truies mères	825	6 219	410	4 097	252	2 493
Total porcins	985	39 551	487	25 078	280	20 758
Ruches en production	183	14 703	144	11 260	134	12 716

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 23
Élevages divers destinés à la commercialisation

	1988	2000	2010
	Nb expl.	Nb expl.	Nb expl.
Commercialisation d'élevages divers (ensemble)	8	s	s
Aquaculture (poissons, huîtres, moules, crustacés...)	-	-	s
Animaux à fourrure (visons, castors, lapins angoras...)	s	-	s
Gibier (faisans, perdrix, lièvres...)	5	s	s
Autres élevages (cervidés, bisons, autruches, escargots, grenouilles...)	s	s	s

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Corse montagne (y compris haute montagne)

Tableau 24

Systèmes de production (Otex) par classe de PBS

	1988				2000				2010			
	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total	PBS < 25 000 €	25 000- 100 000 €	PBS > = 100 000 €	Total
Céréales et oléoprotéagineux	s	s	s	46	s	s	s	22	51	8	0	59
Maraîchage et/ou horticulture	39	54	15	108	28	31	18	77	8	11	16	35
Viticulture	124	96	147	367	42	41	122	205	17	25	95	137
Fruits et autres cultures permanentes	209	70	38	317	360	92	44	496	270	85	37	392
Élevage spécialisé bovin lait	9	8	0	17	s	s	s	s	0	0	0	0
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	0	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	1 013	s	s	1 242	476	248	5	729	329	308	10	647
Élevage spécialisé ovin	272	135	3	410	182	164	3	349	95	139	10	244
Élevage spécialisé caprin	101	s	s	253	53	s	s	174	32	115	6	153
Autres systèmes d'élevages herbivores	165	147	9	321	183	128	7	318	73	98	5	176
Élevages granivores (hors-sol)	324	70	3	397	148	47	6	201	108	47	3	158
Polyculture	20	s	s	48	3	7	6	16	9	12	3	24
Polyélevage à orientation herbivores	90	s	s	152	38	s	s	73	10	s	s	32
Polyculture-élevage	140	77	8	225	71	69	11	151	37	48	4	89
Apiculture	84	20	0	104	78	20	0	98	63	21	0	84

* Exemples d'exploitations non classées (PBS = 0) : si une exploitation n'a pas de SAU et produit exclusivement des animaux à fourrure ou des productions aquacoles

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Corse montagne (y compris haute montagne)

Tableau 25

Les productions sous signe de qualité (nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Productions sous signe officiel de qualité (y compris vin)*	///	///	363
Agriculture biologique (y compris conversion en cours) (y compris vin)	///	54	138

/// : non disponible s : secret statistique

* IGP, AOC-AOP, Label Rouge, certification de conformité produit (CCP)

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 26

Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

(nombre d'exploitations concernées)

	Exploitations		
	1988	2000	2010
Transformation pour la vente de produits de la ferme (dont vin)	///	953	785
Vente de produits agricoles (dont vin) en circuits courts (y compris vente directe)	///	///	1 389
Vente directe de produits agricoles (transformés ou non) (dont vin)	2 278	1 388	1 167
Exploitations avec activité touristique (restauration ou hébergement)	73	122	136
dont restauration	43	64	56
dont hébergement	39	91	108
Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme...)	///	37	33
Production d'énergie renouvelable pour la vente	////	s	s

NB : pour la transformation de produits à la ferme, la vente directe, les activités touristiques... les champs diffèrent d'un RA à l'autre.

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

ANNEXE - Corse montagne (y compris haute montagne)

Tableau 27

Systèmes de production, dimensions et combinaisons d'activités des ménages (nombre d'exploitations)

		Activité agricole exclusive		Au moins une activité extérieure (et pas de retraite)		Au moins une retraite	
		1988	2010	1988	2010	1988	2010
Céréales et oléoprotéagineux	SAU < 20 ha	12	25	s	s	s	s
	SAU ≥ 20 à 50 ha	s	s	s	s	s	s
	SAU ≥ 50 ha	s	s	s	s	s	s
Maraîchage et/ou horticulture	PBS < 25 000 €	15	4	12	s	12	s
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	31	8	s	s	s	s
	PBS ≥ 100 000 €	5	11	s	s	s	s
Viticulture	Vignes < 3 ha	21	3	26	5	78	8
	Vignes ≥ 3 à 10 ha	45	18	17	5	25	5
	Vignes ≥ 10 ha	91	51	55	30	9	12
Fruits et autres cultures permanentes	Cult. perm. < 3 ha	27	18	63	68	60	60
	Cult. perm. ≥ 3 à 10 ha	40	53	55	66	26	21
	Cult. perm. ≥ 10 ha	22	64	15	32	9	10
Élevage spécialisé bovin lait	VL < 15	s	0	s	0	s	0
	VL ≥ 15 à 40	s	0	s	0	s	0
	VL ≥ 40	s	0	s	0	s	0
Élevage spécialisé bovin mixte lait, élevage ou viande	UGB Bov. < 15	0	0	0	0	0	0
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	s	0	s	0	s	0
	UGB Bov. ≥ 40	s	0	s	0	s	0
Élevage spécialisé bovin viande et/ou élevage	UGB Bov. < 15	83	16	124	15	108	13
	UGB Bov. ≥ 15 à 40	301	144	249	65	104	19
	UGB Bov. ≥ 40	146	250	95	102	32	23
Élevage spécialisé ovin	Brebis < 100	96	32	56	16	45	11
	Brebis ≥ 100 à 250	140	82	37	s	11	s
	Brebis ≥ 250	17	52	4	s	4	s
Élevage spécialisé caprin	Chèvres < 30	5	s	14	s	12	s
	Chèvres ≥ 30 à 100	69	s	9	s	8	s
	Chèvres ≥ 100	114	94	16	16	6	5
Autres systèmes d'élevages herbivores	UGBH < 15	22	18	42	26	35	14
	UGBH ≥ 15 à 40	72	25	29	s	13	s
	UGBH ≥ 40	81	55	21	s	6	s
Élevages granivores (hors-sol)	PBS < 25 000 €	s	64	s	35	s	9
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	s	36	s	11	s	0
	PBS ≥ 100 000 €	s	3	s	0	s	0
Polyculture	SAU < 20 ha	s	s	s	s	s	s
	SAU ≥ 20 à 50 ha	s	s	s	s	s	s
	SAU ≥ 50 ha	s	s	s	s	s	s
Polyélevage à orientation herbivores	UGBH < 15	23	s	26	s	11	s
	UGBH ≥ 15 à 40	46	s	s	s	s	s
	UGBH ≥ 40	12	s	s	s	s	s
Polyculture-élevage	PBS < 25 000 €	48	19	50	14	42	4
	PBS ≥ 25 000 à 100 000 €	43	s	s	s	s	s
	PBS ≥ 100 000 €	4	s	s	s	s	s
Apiculture	Ruches < 30	5	0	14	9	11	6
	Ruches ≥ 30 à 100	4	7	s	12	s	5
	Ruches ≥ 100	25	31	s	11	s	3
Non classées (PBS = 0)		s	s	s	s	s	s

Champ : Corse montagne (y compris haute montagne) ; ensemble des exploitations (hors entités collectives)

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Résumé

Cette étude, réalisée à la demande et avec le soutien du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF - DGPE - SDPEVT - BATSCT), analyse les grands traits de l'agriculture de montagne à partir d'une caractérisation de ses exploitations agricoles issue des résultats du recensement agricole 2010 et de ses principales évolutions par rapport aux recensements précédents (1988 et 2000).

Le travail a été effectué, après agrément du Comité du Secret Statistique, à partir de traitements des données individuelles des exploitations recensées en ayant recours à la procédure instituée par le centre d'accès sécurisé aux données (CASD). En complément des informations classiques sur les exploitations, les surfaces et cultures, les cheptels et les modes de valorisation et de commercialisation des productions, des investigations plus approfondies ont été réalisées sur les systèmes de production, les ménages agricoles et leurs combinaisons d'activités et des typologies multicritères ont été élaborées. En outre, pour certaines variables-clés, une analyse des évolutions sur 40 ans (1970-2010) a été entreprise.

L'analyse s'appuie en particulier sur une comparaison entre les exploitations agricoles de la zone de montagne (haute montagne incluse) dont la délimitation a été arrêtée en août 2013 et les exploitations de la France métropolitaine hors montagne (dénommée « plaine »). Elle comporte en outre une étude des exploitations des zones de montagne dans les différents massifs et permet ainsi de rendre compte de la diversité des formes d'agriculture en montagne.

Des précisions méthodologiques sont apportées (chapitre A). Une synthèse des principaux résultats pour la montagne, la haute montagne et les montagnes des différents massifs est proposée (chapitre B) avant l'étude détaillée (chapitre C).


Mots-clés : exploitation agricole, agriculture de montagne, recensement agricole, massif

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 -
93555 MONTREUIL-SOUS-BOIS Cedex
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Directeur de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteurs : Laurent Dobremez et
Dominique Borg - Irstea
Composition : SSP Toulouse
SSP Beauvais
Impression : AIN - Ministère de l'Agriculture
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1966-9755
© Agreste 2015



Numéro 26 - Juillet 2015



Agreste : la statistique agricole

***Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général***

***SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr***
